86302

L.XXVI.C.2

35.4

GUACANAGARI
MONTEZUMA
GUATIMOTZIN
POWHATAN
POCAHONTAS
SAMOSET
MASSASOIT
KING PHILIP
UNCAS
TEDYUSKUNG

PONTIAC
CAPTAIN PIPE
LOGAN
CORNPLANTER
JOSEPH BRANT
RED JACKET
LITTLE TURTLE
TECUMSEH
OSCEOLA
SEQUOYA
SHABONEE

BLACK HAWK
KEOKUK
SACAGAWEA
BENITO JUAREZ
MANGUS
COLORADAS
LITTLE CROW
SITTING BULL
CHIEF JOSEPH
GERONIMO

TO PERPETUATE THE HISTORY AND DEVELOPMENT OF THE PEOPLE REPRESENTED BY THE ABOVE CHIEFS AND WISE MEN THIS COLLECTION HAS BEEN GATHERED BY THEIR FRIEND

EDWARD EVERETT AYER

AND PRESENTED BY HIM TO

THE NEWBERRY LIBRARY

1911

Wood

Nat. Hist.

Chr. S 199 bis

A ROTTERDAM,
Chez Arnout Leers. Marchant Librair. 1658.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

HISTOIRE
NATURELLE ET MORALE
DES
ILES ANTILLES
DE L'AMERIQUE.

Enrichie de plusieurs belles figures des Raretez les plus considerables qui y sont d'écrites.

Avec vn Vocabulaire Caraïbe.

A ROTERDAM,
Chez ARNOULD LEERS,

M. DC. LVIII.

Ayer
1000
R6
1658

Ayer 8506

Messire IAQVES AMPROVX Seigneur de L'orme. Conseiller du Roy en ses Conseils et Intendant de ses Finances.

Messire JACQUES AMPROUX Seigneur de
Lorme, Conseiller du Roy en ses Conseils
et Intendant de ses Finances.

A MESSIRE
IAQVES
AMPROUX
SEIGNEUR DE LORME

Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat & Privé, & Intendant de ses Finances.

MONSIEUR,

Il y a tant de bouches qui publient vos loüanges & qui exaltent vos vertus, qu'il ne se faut pas étonner si la renommée en a volé jusques au nouveau monde, & si les Peuples les plus Barbares se sou-

mettent volontairement à rendre hommage à tant de qualitez éminentes que l'on voit reluire en vous. C'est MONSIEUR, ce qui oblige ces pauvres Americains à venir du bout de l'Vnivers pour vous ofrir leurs respects, au nom de toutes les Iles que leurs Ancêtres ont possedées autrefois dans l'Ocean de l'Amerique. Ils se prometent que l'obscurité de leur origine, la rudesse de leur langage, la Barbarie de leurs mœurs, leur étrange façon de vivre, la cruauté de leurs guerres, leur ancienne pauvreté, ni l'inconstance de leur fortune, n'empécheront pas que selon vôtre generosité ordinaire, vous ne leur fassiez l'honneur de

de les acueillir favorablement. Que si vous leur acordez la grace de leur laisser dérober sans crime, quelques uns de ces precieus momens que vous employez avec tant de gloire, aus afaires les plus serieuses & les plus importantes de l'Etat, pour jetter les yeus sur l'Histoire de leurs Antilles, Ils esperent, MONSIEUR, que vous n'y trouverez pas seulement une agreable diversité, qui delassera vôtre veuë, mais même, (s'il m'est permis de le dire) assez de sujets capables d'exciter vôtre admiration. Ie n'ose en dire davantage, crainte de faire tort à l'impatient desir que nos Caraïbes témoignent de vous la pre-

preſenter. Ils vous l'ofrent icy MONSIEUR, avéque toute l'humilité & toute la ſoumiſsion, dont leur ruſticité eſt capable, étant perſuadez que ſi elle n'eſt enrichie d'autres ornemens que de ceus de la nature, elle n'en paroitra pas moins fidéle, ni moins acõplie. Recevez-la donc s'il vous plait dans ſa naïveté naturelle, comme ils vous en ſuplient par la bouche de leur Truchement, qui forme mille vœus pour vôtre proſperité, & qui prend la hardieſſe de ſe dire.

MONSIEUR

Votre tres-humble & tres-obeïſſant ſerviteur,

L. D. P.

PREFACE.

NOus avons le malheur dans les Relations que l'on nous donne des païs lointains, que souvent elles sont écrites par des personnes interessées, qui par de certains motifs, & pour de certaines considerations, dèguisent la verité, & nous representent les choses d'un autre air, & sous une autre couleur, qu'elles ne sont en èfet. Quelques fois aussi nous rencontrons des Ecrivains qui de sang froid & de gayetë de cœur, nous en font acroire, & prènent plaisir à imposer à nôtre credulitë. Les uns & les autres ont l'assurance de mentir, & croyent qu'ils le peuvent faire impunément, parce qu'ils viennent de loin selon que porte le proverbe. Et par fois enfin, nous sommes sujets à recevoir des pieces de cette nature, de la main de gens simples & grossiers, qui n'ont ni êtude ni esprit pour nous donner rien d'exact ni d'assurê: & dans les Ecrits desquels on ne trouve pas où assoir de certitude ni de fondement, parce qu'en plusieurs sujets ils ont pris le blanc pour le noir, & que faute d'avoir, ou bien compris ou bien retenu les choses, ils ne nous les raportent pas dans leur naïve verité: quoy qu'au reste leur intention ne soit pas de nous tromper. Mais au contraire, c'est un grand avantage, quand de tels Ouvrages sont composez par des Auteurs, où l'on peut reconnoitre tout ensemble ces trois conditions, d'être desintereſſez, de ne pas faire jeu de la verità, & d'avoir de la memoire & de l'intelligence pour former leurs Relations.

Ceus qui prendront la pëine de jetter les yeus sur l'Histoire que nous leur presentons en ce volume, y doivent esperer cèt

avantage, ſans choquer les lois de la bienſeance ni de l'humilité, nous pourrions bien nous atribuer à nous-mêmes les deus premieres de ces conditions que nous venons d'établir, c'eſt à dire en un mot, la ſincerité, veu que c'eſt une louänge qu'il ſemble que chacun ſe peut donner innocemment, à moins que ſa propre conſcience le démente. Mais pour les qualitez de l'eſprit que nous avons repreſentées comme la troiſième condition, il eſt certain que nous n'en ſaurions prendre l'eloge ſans faire un trait de vanité. Cependant nous oſons bien recommander icy notre Hiſtoire par cette derniere perfection: Car nous n'y avons guères contribué que la forme & l'aſſemblage, ayant travaillé ſur les fideles & les curieus Memoires, qui nous ont été fournis par des témoins oculaires, desintereſſez & dignes de foy, & qui n'ont pas la memoire moins forte & moins heureuſe, ni le jugement moins vif & moins èclairé, que leur ame eſt belle & ſincere.

C'eſt-pourquoy nous avons aporté un ſoin diligent & ſcrupuleus à ne rien ajouter du notre, dans ce qui eſt eſſenciel, que l'ordre & les liaiſons qui ne ſe trouvoient pas en des pièces détachées. Et nous n'avons fait à parler proprement, que préter la main à ces nobles Voyageurs, pour décrire & arranger leurs narrations, ſans en alterer le ſens: & pour enchaſſer & mettre en œuvre fidélement, les precieus materiaus qu'ils nous avoient confiez. Auſſi ſeront ils en toute rencontre les garens autentiques de nos Relations; n'y ayant rien en tout cèt Ouvrage qu'ils n'ayent veu, qu'ils nayent examiné, qu'ils n'ayent même corrigé, s'il en a été beſoin, & où, en un mot, ils ne donnent une pléne aprobation: Veu qu'en éfet, ce Livre n'eſt preſque qu'une copie de leurs riches Originaus.

Le

PREFACE.

Le premier plan de cét Ouvrage fut dreſſé à Paris il y a déja plus de ſét ans, & jugé digne de la lumiere par des perſonnes intelligentes qui le virent alors. Et qui nous firent la grace de le lire ſoigneuſement, & de nous honorer de leurs remarques. Et dés lors nous l'euſſions mis ſous la preſſe, ſi des voyages neceſſaires, & d'autres occupations plus importantes, ne nous en euſſent détournez juſques à preſent. Mais ſi le public reçoit quelque ſatisfaction de cette Hiſtoire, il n'aura pas ſujet de ſe plaindre de ſon retardement: veu que nous la luy donnons & plus enrichie, & plus exacte qu'il ne l'eut euë en ce tens-là. Car outre qu'il nous eſt venu d'ailleurs & des avis & des Memoires, nous avons beaucoup profité dans notre entretien familier avéque le P. Raimond, ſur tout pour l'Hiſtoire Morale des Antilles. En éfet qui nous en auroit pu donner plus de connoiſſance que luy, qui ayant demeuré tant d'années dans ces Iles, & frequenté ſi long tens les Caraïbes de la Dominique, eſt l'homme du monde qui ſait le mieus le langage, les mœurs, & les coutumes les plus particulieres de cette Nation: Ce qui fait que l'on auroit juſte ſujet de luy en demander une Hiſtoire de ſa propre main. Mais à ce defaut, comme il eſt courtois & obligeant, il nous a fait part de ſes lumieres & de ſes trêſors: & c'eſt à luy ſeul que nous devons entre autres choſes, le Vocabulaire qui ſe trouve à la fin de ce Volume.

Nous oſons nous promettre que le titre d'Hiſtoire Naturelle & Morale, *que nous mettons ſur le front de cét Ouvrage, à l'imitation de celuy que l'excellent Ioſef Acoſta donne à ſon Hiſtoire, ne ſemblera ni trop faſtueus ni*

trop vaſte, a ceus qui daigneront le confronter avec le corps de la piêce. Au moins avons nous taſché de proportionner la grandeur de l'edifice à la magnificence du portail. Ce n'eſt pas que nous nous vantions icy d'avoir compris dans ce Livre, tout ce que l'on pourroit écrire ſur le ſujet des Antilles. On trouveroit aſſez de matiére pour en amplifier de beaucoup l'Hiſtoire Naturelle, & même la Morale: Mais quoy qu'il en ſoit, il nous ſemble que nous avons ſatisfait en quelque ſorte, à ce que le frontiſpice du Livre fait eſperer aus Lecteurs: Et que ſi chaque partie du Nouveau Monde, étoit examinée auſſi particulierement par les Hiſtoriens, l'ancien monde en ſeroit mieus informé qu'il ne l'a été juſqu'à preſent

Nous avons êtè obligez à toucher en quelques endrois, des ſujets dèja traitez par d'illuſtres Ecrivains, & connus d'une infinitè de perſonnes: non certes en intention, ou de groſſir nótre Volume, ou de nous èlever au deſſus de ces grans Auteurs: mais parce que ſans cela nótre Hiſtoire eut êtè defectueuſe. Tout de même qu'une Carte de la France ſeroit imparfaite, ſi ſon Auteur y avoit obmis quelques places conſiderables, ſous ombre que d'autres Geografes les auroient marquèes en des Cartes particulieres de chaque Province du Royaume. Et neantmoins nous nous ſommes retranchez en ces matiéres, autant qu'il nous a êtè poſsible: comme en la deſcription du Cocos, *de* l'Ananas, *& de pluſieurs autres choſes.*

A l'exemple de Lery & de Leſcarbot, & d'autres Hiſtoriens, & par le conſeil & les invitations de quelques uns de nos amis, nous avons parſemè cet Ouvrage de paraleles & d'opoſitions empruntées de divers Païs & de divers Peuples. Si quelcun trouve que c'eſt interrompre le fil de l'Hiſtoire,

alon-

alonger le parchemin, & amuser le tapis, nous nous flatons dans la crèance qu'il y en aura d'autres à qui ces petis enrichissemens ne seront pas desagreables. Et s'ils ne les considerent pas comme des traits apartenans au dessein essenciel du tableau, ils les pourront regarder avec quelque plaisir, comme des bordures de fleurs, de fruits, & d'oiseaus, pour l'ornement de la piéce.

Pour ne pas fatiguer le Lecteur, en luy faisant faire de trop grandes traites tout d'une halène & pour ne pas lasser ses yeus par une trop longue & trop uniforme tissure de périodes & de discours, nous avons divisé notre Histoire en autant de Chapitres & d'Articles que nous avons estimé le pouvoir faire raisonablement & avec grace. Mais en quelques endrois la contexture & la liaison de la matiere ne nous ayant pas laissé la liberté de faire des pauses, & de couper nôtre récit, comme nous l'eussions voulu, cette contrainte nous servira d'une excuse suffisante.

Le discours est l'image de la pensée. Mais le portrait represente la chose même. C'est pourquoy nous ne nous sommes contentez de simples paroles dans cette Histoire. Nous y avons ajouté un grand nombre de figures & de tailles douces, selon les sujets qui nous l'ont permis, pour en imprimer plus puissamment l'idée dans les esprits, par une demonstration sensible & palpable. Et nous n'avons pas creu que les celebres Auteurs qui ont excellemment representé une partie des mêmes choses par le burin de leurs Graveurs, comme entr'autres Charles de L'écluse & de Iean de Laet nous en dussent détourner; veu que par ces aides nous facilitons l'intelligence des matieres, & nous divertissons nos Lecteurs, en même tens que nous embélissons & que nous enrichissons nôtre

Hiſtoire. Si la main du Graveur, qui a taſché de ſuivre le crayon du Peintre, n'a pas bien conduit tous ſes traits, nonobſtant les ſoins & les adreſſes de ceus qui en ont formé les deſſeins, il s'en faudra prendre ſeulement à ſa foibleſſe & à ſon inadvertence, & non pas rejetter la faute ſur les Directeurs de l'Ouvrage.

AVERTISSEMENT
AV LECTEVR.

CEtte Hiſtoire, ayant été imprimée en un païs où nôtre langue eſt étrangere, ce n'eſt pas merveille qu'il s'y trouve pluſieurs fautes. Et il y a plutôt ſujet de s'étonner qu'il ne s'y en rencontre pas davantage. Il y a pluſieurs é aigus où il n'en faut pas, & ſouvent il n'y en a pas où il en faut, ſelon la regle d'aujourduy. On trouvera en quelques endroits des Lettres qui ne ſont point neceſſaires ſuyvant la Pronontiation & l'Ortografe qui ont cours, & en d'autres il en faudroit ajouter pour eviter des incongruitez. Nous aurions fait un Errata de toute ces fautes que nous condamnons les premiers ſi nous n'euſſions craint qu'il eut étonné par ſa longueur.

Pour les manquemens de ce Livre, qui peuvent eſtre venus de nous mêmes, ſans que le ſcribe ni l'Imprimeur y ayent rien contribué, nous n'aurons point de honte de les reconnoitre, & nous nous garderons bien de les défendre, quand on nous les aura montrez, ſachant aſſez qu'elle eſt la foibleſſe & de la memoire & du jugement de tous les hommes du monde. Seulement nous ſuplions ceus qui les auront remarquez, de s'appliquer à eus-mêmes ce dire fameus:

Homo ſum, humani à me nihil alienum puto.

C'eſt à dire, de ſe ſouvenir qu'ils ſont ſujets à ſe meprendre, & à ſe tromper comme toute autre perſonne. Qu'au lieu donc de reprendre ſeverement & avec rigueur ce qu'ils n'aprouveront pas dans nôtre Hiſtoire, ils nous en avertiſſent doucement & en charité: & nous y defererons autant que la raiſon nous le pourra perſuader. Ainſi bien loin de nous en plaindre, nous leur en aurons de l'obligation, & le public en recevra de l'utilité, ſi ce Livre eſt mis un jour en lumiere pour une ſeconde fois.

Nous avoüons déja par avance, qu'une Hiſtoire qui eſt ornée de pluſieurs autres figures moins neceſſaires pour l'intelligence des matieres qui y ſont contenuës, dêvoit auſſi eſtre enrichie des Cartes des Antilles en general, & de celles des Iles les plus celebres qui y ſont compriſes: mais parce que cette piece avoit déja languy fort long tens ſous la preſſe, & que nous ne luy pouvions procurer ces embelliſſemens, ſans l'expoſer à de nouveaus delays, nous avons creu qu'il falloit les reſerver pour une autre edition.

Pour

Avertissement au Lecteur.

Pour ce qui est de l'elegance & des enrichissemens du langage, comme cela n'est pas de l'essence de l'Histoire, les esprits solides & raisonnables rechercheront plus icy les choses que les mots, & la verité que les ornemens. Nous confessons que pour nous estre arrêtez un peu trop scrupuleusement aus propres termes des memoires qui nous sont venus de diverses mains, nous avons employé quelques mots qui ne sont plus de mise, & quelques expressions, qui ne sont pas du bel usage. Nos Lecteurs les suporteront s'il leur plait, puisque si ces fautes font tort à la pureté de la diction, & à l'elegance du stile qui est a present reçeu, elles ne corrompent point le sens, & ne changent point les choses.

Ce n'est pas pour obliger cette Province tres-renommée en laquelle cette Histoire a été imprimée, que nous avons toujours employé le terme d'Hollandois *pour exprimer toute cette Florissante Nation qui releve de la Souveraineté de Meßieurs les Etats Generaus des Provinces Vnies : mais seulement pour nous rendre intelligibles à nos François, en nous accommodant au stile communement reçeu parmy eus, qui comprend sous ce mot, tous les Habitans des Provinces Vnies.*

Nous citons souvent avec honneur plusieurs personnes de merite, de toute sorte de conditions & qualitez, qui habitent dans les Colonies, que les Nations étrangeres ont formées aus Antilles. Nous avons estimé que nous en devions user de la sorte pour autorizer par ce moyen nos Relations & leur procurer plus d'éclat & plus de certitude. Nous avons auſsi produy ces illustres & irreprochables Têmoins, pour desabuzer plusieurs Européens, qui sont si mal informez de ces Iles, qu'ils se persuadent, qu'elles ne servent, pour la plupart, que de retraite aus banqueroutiers, & aus gens de mauvaise vie. Le contraire étant neantmoins tres-averé, assavoir qu'elles sont habitées par une infinité d'honnestes familles, qui y vivent civilement, & en la crainte de Dieu.

HISTOI-

HISTOIRE NATURELLE & MORALE DES ILES ANTILLES DE L'AMERIQUE.

LIVRE PREMIER
Comprenant l'Hiſtoire Naturelle.

CHAPITRE PREMIER.
De la ſituation des Antilles en general : De la Temperature de l'air ; De la nature du païs ; & des Peuples qui y habitent.

ENTRE le Continent de l'Amerique Meridionale, & la partie Orientale de l'Ile de Saint Jean Porto-Rico, il y a pluſieurs Iles, qui ont la figure d'un arc, & qui ſont diſpoſées en telle ſorte, qu'elles font une ligne oblique au travers de l'Ocean.

Elles ſont communément appellées les *Antilles de l'Amerique*. Que ſi l'on demande la raiſon de ce nom là, il eſt à croire qu'elles ont été ainſi nommées, parce qu'elles font comme une barriere au devant des grandes Iles, qui ſont appellées les Iles de l'Amerique : Et ainſi il faudroit écrire, & prononcer proprement *Antiles*, ce mot étant compoſé de

celuy d'Ile, & de la particule Gréque ἀντί, qui signifie *à l'opposite*. Neantmoins l'usage a obtenu, que l'on écrive & que l'on prononce *Antilles*. On les nomme aussi les Iles *Caraibes* ou *Cannibales*, du nom des Peuples qui autréfois les possedoient toutes, & quelques uns les appellent aujourduy, *Iles Camerçanes*.

CHRISTOFLE COLOMB, fut le premier qui les decouvrit, sous le regne de Ferdinand & Isabelle, Roys de Castille & de Leon, l'an mille quatre cens quatre-vints douze.

On en conte en tout vint-huit principales, qui sont sous la Zone Torride, à prendre depuis l'onziéme degré de l'Equateur, jusques au dix-neuviéme, en tirant vers le Nord. Quelques uns, comme Linscot en son Histoire de l'Amerique, prenant le nom d'Antilles en une signification plus generale, le donnent aus quatre grandes Iles, l'Epagnole, ou Saint Domingue, Cube, Jamaique, & Porto-Rico, aussi bien qu'a ces Vint-huit.

L'air de toutes ces Iles est fort temperé, & asses sain, quand on y est accoutumé. La Peste y étoit autréfois inconnuë de même qu'en la Chine, & en quelques autres lieus de l'Orient : Mais il y a quelques années que la plûpart de ces Iles furent affligées de fiévres malignes, que les Medecins tenoient pour contagieuses. Ce mauvais air, y avoit été apporté par des Navires qui venoient de la coste d'Afrique : Mais aujourduy, on n'entend plus parler de semblables maladies.

Les chaleurs, n'y sont pas plus grandes qu'en France aus mois de Juillet & d'Aout : Et par le soin de la Divine Providence, entre les huit, & neuf heures du matin, il se leve un petit vent d'Orient, qui dure souvent jusques sur les quatre heures du soir, & qui raffraichit l'air, & rend la chaleur plus supportable. Josef Acosta dit, qu'aus grandes Iles de l'Amerique, on ne sent ce raffraichissement que vers le midy. Et c'est ainsi que presque sous toute l'enceinte de la Zone Torride, le sage Maitre du monde, a ordonné des vens frais, & reguliers, pour temperer les ardeurs du Soleil.

Il ne fait jamais de froid aus Antilles. Aussi la glace n'y est point connuë, ce seroit un prodige que d'y en voir,

Et jamais en ces bords de verdure embellis
l'Hyver ne se montra, qu'en la neige des lys.

Mais les nuits y sont extrémement fraiches, & si l'on demeure découvert pendant ce tems-là, on est sujet à s'enrumer, & à gagner de grands & dangereus maus d'estomac: Et on a remarqué, que tous ceus qui s'exposent à nud à cette delicieuse fraicheur, s'ils ne sont saisis de maus d'estomac, du moins ils deviennent pâles, jaunâtres, & boufis, & perdent en peu de tems, tout ce qu'ils avoient de couleur vive & vermeille. Il est vray que d'autres attribuent ces effets, à la nourriture de la Cassaue, que l'on mange ordinairement en ces Iles au lieu de pain, & qui peut estre, a quelque qualité contraire à la constitution naturelle des Habitans de nos climats. On éprouve la même temperature durant la nuit, au Perou, & dans les Maldives. Et ceus qui ont fait le voyage de Jerusalem, & de tous les païs chauds, rapportent qu'autant que les chaleurs y sont grandes pendant le jour, autant les nuits y sont froides. Ce qui arrive, à cause des grandes vapeurs que le Soleil éleve sur le jour, & qui venant à se condenser la nuit, & à tomber en rosée, raffraichissent l'air merveilleusement.

L'Equinoxe, dure en ces Iles prés de la moitie de l'année, & le reste du tems, les plus grands jours sont de quatorze heures, & les plus courtes nuits de dix. Et c'est ainsi que la Divine sageſſe, a donné aus terres qui sont plus exposeés aus ardens rayons du Soleil, des nuits fort longues & fort humides, pour reparer & remettre en vigueur, ce que cet astre si voisin, y a flétry & dessécé durant le jour.

On n'y peut point diviser l'année en quatre égales & diverses parties, comme nous le faisons en l'Europe. Mais les pluyes, qui y sont fort frequentes dépuis le mois d'Auril, jusques à celuy de Novembre, & les grandes séchereſſes qui dominent le reste du tems, font la seule difference qu'on peut remarquer entre les saisons.

Que si on demande, comment on doit appeller ces deus diverses Constitutions & Temperatures de l'air; C'est en cet endroit ou les opinions se trouvent fort partagées. Les uns veulent, que de même que les jours n'y-ont presque point

de ces heures qu'on nomme Crepuſcule, qui tiennent le milieu entre le jour & la nuit, qu'auſſi il n'y ait point de Printems ni d'Automne, qui faſſent la liaiſon de l'Eté, & d'une eſpece d'Hyver qu'ils y admettent. Les autres maintiennent au contraire, qu'il n'y a aucune juſte raiſon, qui puiſſe obliger à faire porter le nom d'Hyver à l'une de ces ſaiſons, à cauſe que la terre n'y eſt jamais couverte de glace, ni de neige, qui ſont les triſtes productions de l'Hyver, mais toujours revétuë d'une agreable verdure, & preſque en tout tems couronnée de fleurs & de fruits, quoy qu'en une differente meſure. D'où ils concluënt que le Printems, l'Eté, & l'Automne, y partagent l'année en trois diverſes & égales portions, encore qu'on ne les puiſſe pas diſcerner ſi ayſément, qu'en pluſieurs autres endroits du monde.

Mais le ſentiment des Peuples, qui ont formé des Colonies en ces Iles, ne s'accorde pas avec cette diviſion, parce qu'ils prenent le tems des pluyes pour l'Hyver, & celuy des ſéchereſſes, qui eſt beau, riant & ſerein, pour l'Eté. Il eſt vray qu'Acoſta au Chapitre troizieme du deuzieme Livre de ſon Hiſtoire, querelle les Eſpagnols qui parlent de la ſorte, & qui prenent pour Hyver ces mois pluvieus. Il ſoutient que le tems ſec, & ſerein, eſt le vray Hyver dans toute la Zone Torride, par ce qu'alors le Soleil eſt le plus éloigné de cette Region; & qu'au contraire la ſaiſon des pluyes & des brouïllars y doit eſtre nommée l'Eté, à cauſe de la proximité de cet Aſtre. Mais bien qu'à parler proprément & à la rigueur, il ſe falut icy ranger au ſentiment d'Acoſta, neantmoins puis que non ſeulement les Eſpagnols, mais tant d'autres Nations ſont accoutumées à tenir un autre langage, il nous ſera bien permis d'uſer de leurs termes, en une choſe de ſi petite importance.

Au reſte quelque pluvieuſe que puiſſe eſtre la ſaiſon dans les Antilles, ceus qui y ont demeuré pluſieurs années aſſurent, qu'il ne ſe paſſe preſque aucun jour, que le Soleil ne s'y faſſe voir. Et c'eſt ce que l'on dit auſſi de l'Ile de Rhodes: A cauſe dequoy toute l'antiquité la dediée au Soleil, croyant qu'il en avoit un ſoin particulier.

Le

Le flus & reflus de la Mer, eſt reglé en ces païs comme aus coſtes de France : mais il ne monte que trois ou quatre pieds au plus.

La plus grand' partie de ces Iles, eſt couverte de beaus bois, qui eſtant verds en toute ſaiſon, font une agreable perſpective, & repreſentent un Eté perpetuel.

La terre y eſt en pluſieurs lieus auſſi belle, auſſi riche, & auſſi capable de produire qu'en aucun endroit de France. En effet toutes celles de ces Iles qui ſont cultivées, donnent en abondance dequoy vivre aus Habitans qui y demeurent : En quoy elles ſont bien differentes de ces païs de la nouvelle France, ou les pauvres ſauvages ont tant de peine à trouver leur nourriture, que leurs enfans en ſortant le matin de la Cabanne, & eus au milieu de la campagne où ils font leur chaſſe, ont accoutumé de crier à haute voix, *Venez Tatous venez Caſtors, venez Orignacs*; appellant ainſi au ſecours de leurs neceſſité, ces animaus, qui ne ſe preſentent pas à eus ſi ſouvent qu'ils en auroient beſoin.

Ces mêmes Iles habitées, ſont pourvëues de bonnes ſources d'eau douce, de fontaines, de lacs, de ruiſſeaus, de puits ou de ciſternes : & quelques unes d'entre elles ont auſſi de belles rivieres, qui arroſent la terre fort agreablement. Il y a même en pluſieurs lieus des eaus minerales, dont on uſe avec heureus ſuccés pour la gueriſon de divers maus. Le ſoulfre, ſe tire en pluſieurs endroits du ſein des montagnes, & les paillettes luiſantes & argentées que les torrens & les rivieres charrient au tems de leurs débordemens parmy le ſable, & lécume de leurs eaus, ſont des Indices certains qu'il s'y forme du Criſtal, & qu'il y a auſſi des mines de ces precieus metaus, qui ſont tant recherchez de la plu-part des hommes.

Les eaus courantes, qui meritent de porter le nom de riviere, n'y tariſſent jamais dans les plus grandes ſechereſſes, & ſont fort fecondes en poiſſons, qui ſont pour la plûpart, differens de ceus qui ſe voient en Europe : Mais il s'en trouve en telle abondance aus coſtes de la Mer, que les Habitans ne s'amuſent pas ſouvent à peſcher dans les rivieres.

La Vigne vient fort bien en ces Iles, & outre une eſpece de vigne ſauvage qui croiſt naturellement parmy les bois,

& qui porte de beaus & gros raisins, l'on voit en toutes celles qui sont habitées de belles treilles, & même en quelques endroits des Vignes cultivées comme en France, qui portent deus fois l'année, & quelquéfois plus souvent, selon la taille & la culture qu'on leur donne, ayant égard à la Lune & à la saison convenable. Le raisin en est fort bon, mais le vin que l'on en tire n'est pas de garde, & ne se conserve que peu de jours; c'est pourquoy on ne s'amuse pas à en faire.

Quant au Blé, qui vient en la neuve Espagne aussi bien qu'en lieu du monde, il croist seulement en herbe aus Antilles, & ne peut servir qu'à faire de la sauce verte, à cause que le froment veut estre hyverné, & que la terre estant trop grasse en ce païs, elle pousse trop d'herbe au commencement, & il ne reste pas asses de force à la racine pour passer au tuyau, & former un épy. Mais s'y on avoit essayé d'y semer de l'Orge, du seigle, & d'autres grains qui veulent le chaud, il est croyable qu'ils y croistroient en perfection. Il est vray, que quand tous ces grains y pourroient venir en maturité, les Habitans, qui ont presque sans peine le Manioc, les Patates, le Mays, & diverses espéces de legumes, ne voudroient pas prendre le soin qu'il faut pour les cultiver.

Tous les vivres naturels de ces Iles sont legers & de facile digestion. Dieu l'ayant ainsi permis, à cause que le païs étant chaud, on n'y doit pas tant charger son estomac, que dans les contrées froides. De la vient qu'on conseille aus nouveaus venus, de manger peu & souvent, pour se bien porter. Les vivres, n'y font pas aussi beaucoup de sang, ce qui est cause que les Chirurgiens y saignent fort peu.

Pour ce qui regarde les Habitans de ces Iles. Elles sont peuplées de quatre Nations differentes: Dont la premiere qui en est Originaire, & qui les possede de tems immemorial, est celle des Caraibes, ou Cannibales, déquels nous entreprenons de parler au long au deuziéme Livre de cette Histoire. Les autres trois sont les François, les Anglois, & les Hollandois. Ces Nations étrangeres, ne se sont établies en ce Païs, que dépuis l'An mille six cens vint-cinq. Et dépuis ce tems, elles s'y sont tellement accruës, que la Françoise & l'Angloise nommément y sont

ſont aujourduy un tres-grand peuple : Comme il ſe verra plus particulierément dans la ſuitte de cette Hiſtoire.

CHAPITRE SECOND.

De chacune des Antilles en particulier.

POur obſerver quelque ordre, en la deſcription que nous ferons de chacune des Antilles en particulier, nous les diſtribuerons toutes en trois claſſes, dont la premiere comprendra les Iles qui approchent plus du midy, & qui ſont les plus voiſines de la ligne. La ſeconde celles qui ſétendent plus vers le Nord; & la derniere, celles qu'on nomme ordinairement les Iles de deſſous le vent, qui ſont au couchant de l'Ile de Saint Chriſtofle, la plus renommée de toutes les Antilles.

ARTICLE I.

De l'Ile de Tabago.

LA premiere, & la plus Meridionale de toutes les Iles Antiles, eſt *Tabago* ou *Tabac*, diſtante de la ligne Equinoctiale vers le Nord, d'onze degrez & ſeize ſcrupules. Elle a environ huit lieuës de longueur, & quatre de largeur. Il y a pluſieurs belles & agreables montagnes, d'où prennent leur ſource dixhuit fontaines ou petites rivieres, qui apres avoir arroſé les plaines ſe vont décharger en la mer. On tient que l'air y ſeroit bon, ſi les arbres étoient abbatus, & que la terre fut bien découverte.

Les grands-bois de haute futaye, qui croiſſent juſques au ſommet des montagnes, témoignent la fertilité de la terre. On trouve en cette ſeule Ile, les cinq eſpéces d'Animaus à quatre pieds, dont on voit pour le plus une ou deus aus autres Iles. 1. une eſpéce de Porcs, qui ont peu de poil, & un évent ſur le dos, 2. des Tatous, 3. des Agoutis, 4. des Opaſſums, 5. des Rats muſqués, que nous décrirons tous chacun en ſon lieu. Outre les Ramiers, les Tourtes, les Perdris, & les Perro-

Perroquets, qu'on y voit communément, il y a une infinité d'autres Oiseaus, qui ne sont point connus en Europe.

La mer qui environne cette Ile est tres-abondante en toutes sortes de bons poissons. Les Tortues de mer viennent par troupes cacher leurs œufs dans le sable, qui est sur les rades. Au Couchant & au Nord, il y a des bayes qui ont de bons ancrages pour les navires.

Une Compagnie de Bourgeois de l'Ile d'Oüalcre en Zelande, y avoit fait passer deus cens hommes il y a environ seize ans, pour y établir une colonie, sous les auspices de Messieurs les Estats des Provinces Unies, & avoient nommé l'Ile, *la Nouvelle Oüalcre*. Mais les Indiens Caraibes habitans naturels du païs, redoutant le voisinage de ces étrangers, en massacrerent une partie, ce qui obligea les autres, qui étoient travaillez de maladies, & qui apprehendoient un pareil traittement que leurs Compagnons, à se retirer ailleurs. De sorte, que cette terre a esté long tems destituée d'habitans, qui y fussent fermement arrêtez: & n'estoit frequentée que des Caraibes, qui y descendoient en allant & en retournant de leurs guerres, pour y prendre les raffraichissemens qui leur étoient neceſſaires, & de quelques François des Iles de la Martinique, & de la Gardeloupe, qui y alloient faire pesche de Lamantin, & tourner la Tortuë en quelque saison de l'année.

Mais à present, les Zelandois s'y sont rétablis; & il y a environ trois ans que Monsieur Lampsen, Ancien Bourguemaistre de la Ville de Flessingue, & Deputé de sa Province en l'Assemblée de Messieurs les Etats Generaus, a pris à cœur de peupler de nouveau cette Ile. Il y a déja fait passer dans ses propres vaisseaus, plusieurs braves hommes, qui travaillent à la défricher, & qui secondent les genereus dessseins qu'il a, de relever glorieusement les ruines de la Colonie, que ses Compatriotes y avoient dressée.

Cette Ile, étant la plus voisine du Continent de l'Amerique Meridionale, est tres-propre pour entretenir un commerce avec les Aroüagues, les Calibis, les Caraibes, & plusieurs autres Nations Indiennes, qui y habitent en grand nombre, & pour y faire une assemblée considerable de vaillans

lans hommes, qui pourront aiſément paſſer en cette terre ferme, & y jetter les fondemens d'une puiſſante Colonie.

ARTICLE II.

De l'Ile de la Grenade.

CEtte Ile, qui eſt ſituée ſur la hauteur de douze degrez, & ſeize ſcrupules au deça de la Ligne, commence proprément le demy cercle des Antilles. On luy donne ſét lieues de longueur, ſur une largeur inégale, elle ſétend Nord & Sud en forme de Croiſſant. Les François s'y ſont placez il y a environ ſix ans. Ils eurent à leur arrivée beaucoup à démeſler avec les Caraibes, qui leur en conteſterent quelques mois par la force des armes, la paiſible poſſeſſion. Mais enfin Monſieur du Parquet, Gouverneur pour le Roy de l'Ile de la Martinique, qui avoit entrepris à ſes frais cet établiſſement, les obligea à luy laiſſer la terre libre par la conſideration de leurs propres Intereſts, fondez principalement ſur le grand avantage qu'ils receuroient du voiſinage des François, qui les aſſiſteroient en tous leurs beſoins.

La Terre, y eſt tres-propre à produire toute ſorte de vivres du païs, des Cannes de ſucre, du Gingembre & d'excellent Tabac. Elle jouyt d'un air bien ſain. Elle eſt pourveüe de pluſieurs ſources d'eau douce, & de bons moüillages pour les Navires. Il y a auſſi une infinité de beaus Arbres, dont les uns portent des fruits delicieus à manger, & les autres ſont propres à bâtir des maiſons. La peſche eſt bonne en toute la coſte, & les Habitans ſe peuvent étendre tant pour la peſche, que pour la chaſſe, en trois ou quatre petits Ilets, qu'on nommé les *Grenadins* qui ſont au Nord-Eſt de cette terre. Monſieur le Comte Capitaine de la Martinique a eſté le premier Gouverneur de cette Ile. Monſieur de la Vaumeniere, luy a ſuccedé en cette charge. Il a ſous ſa conduite plus de trois cens hommes bien aguerris, qui pour la plupart ont déja demeuré en d'autres Iles, & qui s'entendent parfaitement à faire cultiver la terre, & à manier les armes, pour repouſſer au beſoin les efforts des ſauvages,

& de tous ceus qui voudroient troubler le repos dont ils jouyſſent en cette aimable demeure.

Monſieur le Comte de Seryllac, ayant entendu le recit avantageus qu'on faiſoit à Paris & ailleurs, de la bonté & beauté de cette Ile, lá fait achéter dépuis peu de Monſieur du Parquet. Ce qui donne tout ſuiet d'eſperer que dans peu de tems cette Colonie, qui eſt tombée en de ſi bonnes mains, ſera conſiderable pour le nombre de ſes Habitans, & pour la quantité des Marchandiſes qu'elle fournira.

ARTICLE III.

De l'Ile de Bekia.

CEtte Terre, eſt diſtante de la ligne de douze dégrez & vint-cinq ſcrupules. Elle a dix ou douze lieües de circuit, & elle ſeroit aſſes fertile ſi elle étoit cultivée. Il y a un fort bon Havre pour les Navires qui y peuvent eſtre à l'abry de tous vens, mais à cauſe qu'elle eſt dépourveüe d'eau douce, elle eſt peu frequentée, ſi ce n'eſt de quelques Caraibes de ſaint Vincent, qui y vont quelquefois faire peſche, ou cultiver des petis jardins qu'ils y ont ça & là, pour leur divertiſſement.

ARTICLE IV.

De l'Ile de Saint Vincent.

CEtte Ile, eſt la plus peuplée de toutes celles que poſſédent les Caraibes. Elle eſt ſur la hauteur de ſeize dégrez au Nord de la ligne. Ceux qui ont veu l'Ile de Ferro, qui eſt l'une des Canaries, diſent que cellecy eſt de même figure. Elle peut avoir huit lieuës de long & ſix de large. La terre eſt relevée de pluſieurs hautes montagnes, au pied deſquelles ſe voyent des plaines, qui ſeroyent fort fertiles ſi elles étoient cultivées. Les Caraibes y ont quantité de beaus Villages ou ils vivent delicieuſement, & dans un profond repos. Et bien qu'ils ſoient toujours dans la méfiance

des

des Etrangers, & qu'ils se tiennent sur leurs gardes quand il en arrive à leur rade, ils ne leur refusent pas neantmoins du pain du païs, qui est la Cassave, de l'eau, des fruits, & d'autres vivres qui croissent en leur terre, s'ils en ont besoin: pourveu qu'en échange, ils leur donnent quelques coignées, serpes, ou autres ferremens dont ils font état.

ARTICLE V.

De l'Ile de la Barboude.

L'Ile que nos François appellent la *Barboude*, & les Anglois *Barbade*, est située entre le treiziéme & le quatorzieme degré, au Nord de l'Equateur, à l'Orient de Sainte Alousie & de Saint Vincent. Les Anglois, qui y ont mené des l'an mil six cens vint-sét la Colonie qui l'habite encore à present, luy donnent environ vint-cinq lieuës de tour. Elle est d'une figure plus longue que large. Il n'y a qu'un seul ruisseau en cett Ile, qui merite de porter le nom de Riviere: Mais la terre y étant présque par tout platte & unie, elle a en plusieurs endroits des Etangs, & des reservoirs d'eau douce, qui suppléent au defaut des fontaines & des rivieres. La plupart des maisons, ont aussi des Cisternes, & des puits, qui ne tarissent jamais.

Du commencement qu'on cultiva cette terre, on tenoit qu'elle ne promettoit pas beaucoup: Mais l'experience a verifié le contraire, & elle s'est trouvée si propre à produire du Tabac, du Gingembre, du Cotton, & particulierément des Cannes de sucre, qu'apres l'Ile de Saint Christofle, elle est la plus frequentée des Marchands, & la plus peuplée de toutes les Antilles. Des l'an mil six cens quarante six, on y contoit environ vint mille Habitans, sans comprendre les Esclaves negres, que l'on tenoit monter à un nombre beaucoup plus grand.

Il y a plusieurs places en cette Ile, qui portent à bon droit le nom de Villes: parce-qu'on y voit plusieurs belles, longues & larges ruës qui sont bordées d'un grand nombre de beaus edifices, ou les principaus Officiers & Habitans de

cette celebre Colonie font leur demeure : Mais à conſiderer toute cette Ile en gros, on la prendroit pour une ſeule grande Ville, à cauſe que les maiſons ne ſont pas fort éloignées les unes des autres : Qu'il y en a un grand nombre de bien bâties à la faſſon de celles d'Angleterre ; que les boutiques & les magazins y ſont fournis de toutes ſortes de Marchandiſes : qu'on y tient des foires & des marchez : Et que toute l'Ile, à limitation des grandes Villes, eſt diviſée en pluſieurs Parroiſſes, qui ont chacune une belle Egliſe, ou les Paſteurs qui y ſont en grand nombre font le ſervice Divin. Tous les plus conſiderables Habitans de cette Ile s'y ſont fermément établis, & s'y trouvent ſi bien, qu'il arrive rarément qu'ils la quittent pour aller en un autre.

Cette Ile eſt renommée par tout, à cauſe de la grande abondance d'excellent ſucre, qu'on en tire depuis pluſieurs années. Il eſt vray, qu'il n'eſt pas ſi blanc que celuy qui vient d'ailleurs, mais il eſt plus eſtimé des Raffineurs, par ce qu'il a le grain plus beau, & qu'il foiſſonne davantage, quand on le purifie.

ARTICLE VI.

De l'Ile de Sainte Lucie.

LEs François appellent communément cette Ile *Sainte Alouſie*, elle eſt ſituée ſur le treiziéme degré & quarante ſcrupules au deça de la ligne. Elle n'eſtoit par cy devant frequentée que par un petit nombre d'Indiens, qui s'y plaiſoient à cauſe de la peſche qui y eſt abondante. Mais les François de la Martinique, ſont venus depuis peu leur tenir compagnie. Il y a deus hautes montagnes en cette Ile, qui ſont extremément roides. On les apperçoit de fort loin, & on les nomme ordinairement, les *Pitons de Sainte Alouſie* ; Au pied de ces montagnes ; il y a de belles & agreables vallées, qui ſont couvertes de grands arbres, & arroſées de fontaines. On tient que l'air y eſt bon, & que la terre y ſera fertile quand elle ſera un peu plus découverte qu'elle n'eſt à preſent.

Mon-

Monsieur de Rosselan, a étably cette Colonie Françoise, sous les ordres de Monsieur du Parquet, qui l'avoit choisy pour y estre son Lieutenant: & étant decedé en l'exercice de cette charge de laquelle il s'aquittoit dignement, Monsieur le Breton Parisien a esté mis en sa place.

ARTICLE VII.

De l'Ile de la Martinique.

LEs Indiens, appelloient cette Ile *Madanina*; mais les Espagnols luy ont donné le nom qu'elle porte à present. Elle est sur la hauteur de quatorze degrez & trente scrupules au deça de la ligne. C'est une belle & grande terre, qui a environ seize lieuës en longueur, sur une largeur inegale, & quarante cinq de circuit. C'est aujourduy l'une des plus celebres, & des plus peuplées des Iles Antilles.

Les François, & les Indiens occupent cette terre, & y ont vécu long tems ensemble en fort bonne intelligence. Monsieur du Parquet, neveu de feü Monsieur Desnambuc, qui donna le commencement aus Colonies Françoises qui sont répanduës en ces Antilles, comme nous le dirons cy apres, en est Gouverneur pour le Roy, & depuis quelques années il en a áquis la Seigneurie.

C'est la plus rompuë des Antilles, c'est à dire la plus remplie de montagnes, qui sont fort hautes, & entre-coupées de rochers inaccessibles. Ce qu'il y a de bonne terre, est composé en partie de Mornes, qui sont des eminences presque rondes, ainsi nommées au païs: de côtaus qui sont parfaitement beaus, (on les appelle Côtieres au langage des Iles:) Et de quelques plaines ou valons, qui sont extremément agreables.

Les montagnes, sont tout à fait inhabitables, & servent de repaire aus bestes sauvages, aus serpens, & aus couleuvres, qui y sont en fort grand nombre. Ces montagnes sont couvertes de beaus bois, d'ont les arbres, surpassent de beaucoup & en grosseur, & en hauteur les nôtres de France; &

produiſent des fruits, & des graines, d'ont les ſangliers & les oiſéaus ſe repaiſſent.

Pour ce qui eſt des Mornes & des côtaus, la plupart ſont habitables, & d'un bon terroir, mais fort penible à cultiver: Car on en voit qui ſont ſi hauts & ſi droits, qu'à peine y peut on travailler ſans danger, ou du moins, ſans eſtre obligé à ſe tenir d'une main à quelque ſouche de Tabac, ou à quelque branche d'arbre, afin de travailler de l'autre.

Le Tabac qui croiſt dans ces lieus élevez, eſt toujours meilleur, & plus eſtimé, que celuy qui croiſt es vallées, & en des fonds, qui ne ſont pas de ſi prés favoriſez de l'aimable preſence du Soleil, c'eſt a dire en des habitations placées en des fonds, ou ſur des lieus tout entourez de bois. Car le Tabac qui ſe cueille en ces endroits, eſt toujours plein de taches jaunâtres, comme s'il étoit brûlé, & n'eſt ni de bon goût, ni de bonne garde. Ces lieus étoufés ſont auſſi fort mal-ſains, ceus qui y travaillent deviennent de mauvaiſe couleur, & les nouveaus venus, qui ne ſont pas acoûtumez à cet air, y gagnent plûtot qu'ailleurs le mal d'eſtomac, qui eſt ſi commun en ces Iles.

Comme il y a deus ſortes de Nations differentes en cette terre, auſſi eſt elle partagée entre l'une & l'autre, c'eſt à dire entre les Indiens habitans naturels du païs, & les François, qui jetterent les fondemens de cette Colonie au moys de Juillet de l'an mil ſix cens trente cinq, ſous la ſage conduite de Monſieur Deſnambuc, qui les fit paſſer de l'Ile de Saint Chriſtofle, les mit en la paiſible poſſeſſion de cette terre, & apres les avoir munis de tout ce qui étoit neceſſaire pour leur ſubſiſtence, & pour leur ſeureté, leur laiſſa Monſieur du Pont, pour commander en qualité de ſon Lieutenant.

La partie de l'Ile, qui eſt habitée par les Indiens, eſt toute compriſe en un quartier, qui ſe nomme la *Cabes-terre*, ſans autre diſtinction.

Pour ce qui eſt du païs occupé par les François, & que l'on nomme *Baſſe-terre*; il eſt diviſé en cinq quartiers, qui ſont la Caſe du Pilote, la Caſe Capot, le Carbet, le Fort Saint Pierre, & le Preſcheur. En chacun de ces quartiers il y a une Egliſe, ou du moins une Chapelle, un Corps de gatde, &

& une place d'Armes, autour de laquelle on a bâty plusieurs beaus & grands Magazins, pour serrer les Marchandises qui viennent de dehors, & celles qui se font dans l'Ile.

Le quartier de la Case du Pilote, est ainsi appellé, à cause d'un Capitaine sauvage qui y demeuroit autréfois, & qui tenoit à gloire de porter ce nom de Pilote, que nos François luy avoient donné. Il étoit grand amy de Monsieur du Parquet, & c'étoit luy qui l'avertissoit continuellement, de tous les desseins, que ceus de sa Nation formoient alors contre nous.

Au quartier de la Case Capot, il y a une Fort belle Savanne, (on appelle ainsi aus Iles les prairies & les lieus de pâturage) laquelle est bornée d'un costé d'une riviere nommée la Riviere Capot, & de l'autre de plusieurs belles habitations.

Le quartier du Carbet, a retenu ce nom, des Caraibes, qui avoient autréfois en cette place l'un de leurs plus grands Villages, & une belle Caze qu'ils appelloient *Le Carbet*, nom qui est encore à present commun à tous les lieus où ils font leurs assemblées. Monsieur le Gouverneur a honoré un fort long tems c'et agreable quartier de sa demeure, laquelle il faisoit en une maison qui est bâtie de briques, guéres loin de la rade, pres de la place d'armes, en un beau vallon, qui est arrosé d'une asses grosse riviere, qui tombe des montagnes. Les Indiens qui n'avoient point encore veü de bâtiment de pareille figure, ni de matiere si solide, le consideroient au commencement avec un profond étonnement, & apres avoir essayé avec la force de leurs épaules s'ils le pourroient ébranler, ils étoient contrains d'avoüer, que si toutes les maisons étoient bâties de la sorte, cette tempeste qu'on nomme *Ouragan*, ne les pourroit endommager.

Cette maison, est entourée de plusieurs beaus jardins, qui sont bordez d'arbres fruitiers, & embellys de toutes les raretez, & curiositez du païs. Monsieur le Gouverneur a quitté cette demeure depuis environ deus ans, à cause qu'il ne se portoit pas bien en ce quartier où elle est située, & en a fait present aus Jesuistes, comme aussi de plusieurs belles habitations qui en dépendent, & d'un grand nombre d'Esclaves négres qui les cultivent.

Le

Le Fort Saint Pierre, eſt le quartier où demeure preſentement Monſieur le Gouverneur. Il y a une Fort bonne batterie de pluſieurs groſſes pieces de Canon, partie de fonte verte, & partie de fer. Ce Fort commande ſur toute la rade. A un jet de pierre du logement de Monſieur le Gouverneur, eſt la belle Maiſon des Jeſuiſtes, ſituée ſur le bord d'une agreable riviere, que l'on appelle pour cette raiſon, *la Riviere des Ieſuiſtes*. Ce rare edifice eſt bâty ſolidement de pierres de taille & de briques, d'une ſtructure qui contente l'œil. Les avenuës en ſont fort belles; & aus environs on voit de beaus jardins, & des vergers remplis de tout ce que les Iles produiſent de plus delicieus, & de pluſieurs plantes, herbages, fleurs & fruits qu'on y a apportez de France. Il y a même un plan de Vignes, qui porte de bons raiſins, en aſſes grande abondance, pour en faire du vin.

Le quartier du Preſcheur, contient un plat païs fort conſiderable pour ſon étenduë; & pluſieurs hautes montagnes, à la pente déquelles on voit un grand nombre de belles habitations, qui ſont de bon rapport.

Entre la Cabes-terre & la Baſſe-terre, il y a un cul-de-ſac, où il ſe trouve beaucoup de bois propre à monter le Tabac. On y va prendre auſſi des roſeaus qui ſervent à paliſſader les Caſes, & du Mahot franc, dont l'écorce ſert à pluſieurs uſages de la ménagerie.

La plupart des maiſons de cette Ile, ſont de charpente, fort commodes, & d'une montre agreable. Les plus conſiderables ſont bâties ſur ces eminences, que les Habitans appellent Mornes. Cette ſituation avantageuſe contribuë beaucoup à la ſanté de ceus qui y demeurent, car ils y reſpirent un air plus épuré que celuy des vallées; Et elle releve merveilleuſement la beauté de tous ces agreables edifices, leur fourniſſant une perſpective fort divertiſſante.

La meilleure rade de cette Ile, eſt entre le Carbet, & le Fort Saint Pierre. Elle eſt beaucoup plus aſſurée que celle des Iles voiſines, étant à-demy entourée de montagnes aſſes hautes, pour la mettre à couvert des vens, & tenir les vaiſſeaus en ſeureté.

Entre

Entre la Case du Pilote, & ce sein qu'on nomme ordinairement *le Cul-de-sac des Salines*, il y a un rocher une demye lieuë avant en mer, que l'on appelle le *Diamant*, à cause de sa figure, qui sert de rétraite à une infinite d'Oiseaus, & entre autres aus Ramiers, qui y font leurs nids. L'accés en est difficile: mais on ne laisse pas de le visiter quelquefois en passant, pendant le tems que les petis des Ramiers sont bons à manger.

Le Crénage est situé du même costé que ce Diamant; c'est un lieu en forme de Cul-de-sac, ou de sein, où l'on mene les Navires pour les r'affraichir, & pour les reparer en les tournant sur le costé, jusques à ce que la quille apparoisse à decouvert. La mer y est toujours calme: mais ce lieu n'est pas en bon air, & les matelots y sont ordinairement pris de fievres, qui pourtant ne sont pas fort dangereuses, puis qu'elles quittent le plus souvent en changeant de lieu.

Outre les Torrens, qui au tems des pluyes coulent avec impetuosité parmy toutes les ravines de cette Ile, on y conte jusqu'à neuf ou dix rivieres considerables, qui ne tarissent jamais. Elles prenent leurs sources à la pente, ou au pied des plus hautes montagnes, d'où elles roulent leurs eaus entre les vallons, & apres avoir arrosé la terre, elles se déchargent en la mer. Leur voisinage est souvent incommode & dangereuz, à cause que lors qu'elles se debordent, elles deracinent les arbres, sappent les rochers, & desolent les champs & les jardins, entrainant bien souvent dans les precipices les maisons qui sont en la plaine, & tout ce qui s'oppose a cette extraordinaire rapidité de leur cours. C'est aussi ce qui a convié la plupart des Habitans de cette Colonie, de choisir leurs demeures au sommet de ces petites montagnes, d'ont leur Ile est richement couronnée: car elles les parent contre ces inondations.

Mais ce qui est de plus considerable en cette terre, est la multitude des Habitans qui la possedent, & la cultivent, qu'on dit estre à present de neuf ou dix mille personnes, sans y comprendre les Indiens, & les Esclaves négres, qui sont presque en aussi grand nombre. La douceur du Gouvernement, & la situation avantageuse de cette Ile, contribuent

beaucoup à l'entretien, & à l'accroiſſement de cette grande affluance de Peuple. Car préſque tous les Pilotes des Navires François & Hollandois qui voyagent en l'Amerique, ajuſtent le cours de leur navigation en telle ſorte, qu'ils la puiſſent reconnoitre, & aborder avant toutes les autres, qui ne ſont pas ſi bien ſur leur route: & ſi-toſt qu'ils ont jette l'ancre à la rade de cette terre, pour y prendre les rafraichiſſemens qui leur ſont neceſſaires, ils y font deſcendre leurs paſſagers, s'ils ne ſont expreſſément obligez de les conduire encore plus loin. Il eſt même arrivé ſouvent, que des familles entieres, qui étoient ſorties de France, en intention de paſſer en d'autres Iles, qui ſont au dé-là de celle-cy, & qui ne luy cedent en rien, ni en bonté d'air, ni en fertilité de terroir, étans fatiguées & ennuyées de la mer, s'y ſont arrêtées, pour ne point s'expoſer de nouveau, à tant de dangers, de dégouts, & d'autres incommoditez, qui accompagnent inſeparablement, ces longs & penibles voyages.

Parmy cette grande multitude de peuple, qui compoſe cette Colonie, il y a pluſieurs perſonnes de merite, & de condition, qui apres avoir ſignalé leur valeur, dans les armées de France, ont choiſy cette aimable retraitte, pour eſtre le lieu de leur repos, apres leurs honorables fatigues. Monſieur de Courcelas, Lieutenant General de Monſieur le Gouverneur, s'y eſt rendu recommandable entre tous; ſa ſage conduite, ſon affabilité, & ſon humeur obligeante, luy ont áquis les affections de tous les Habitans de l'Ile, & les reſpects de tous les étrangers qui y abordent. Monſieur le Comte, & Monſieur de L'Oubiere, y ſont conſiderez entre les principaus Officiers. Monſieur du Coudré, y a exercé un fort long-tems la charge de Juge Civil & Criminel, avec beaucoup d'approbation.

Au commencement de la deſcription de cette Ile, nous avons dit à deſſein, que les François & les Indiens, y ont vêcu long tems enſemble en bonne intelligence: Car nous apprenons des memoires, qui nous ont eſté envoyez depuis peu, touchant l'Etat de cette Ile, qu'il y-a environ quatre ans, que les Caraibes ſont en guerre ouverte avec les nôtres; que depuis ce tems-là, ces Barbares ont fait pluſieurs ravages en

nos

nos quartiers ; & que ni les hautes montagnes, ni la profondeur des precipices, ni l'horreur des vaſtes & affreuſes ſolitudes, qu'on avoit tenuës juſques alors pour un mur impenetrable, qui ſeparoit les terres des deus Nations, ne les ont pû empeſcher de venir fondre ſur nos gens, & de porter juſques au milieu de quelques-unes de leurs habitations, le feu, le maſſacre, la deſolation, & tout ce que l'eſprit de vengeance leur à pû dicter de plus cruel, pour contenter leur rage, & pour aſſouvir la brutalité de leur paſſion.

On parle diverſement des ſujets de cette rupture. Les uns l'attribuent au déplaiſir que quelques Caraibes ont conçeu, de ce que Monſieur du Parquet, a établi contre leur gré, des Colonies Françoiſes aus Iles de la Grenade, & de Sainte Alouſie. Les autres diſent, qu'ils ont eſté incitez à prendre les armes, pour venger la mort de quelques uns de leur Nation, Habitans de l'Ile de Saint Vincent, qu'ils tiennent eſtre periz, apres avoir beû de l'eau de vie empoiſonnée, qui leur avoit eſté apportée de la Martinique.

Incontinent que cette guerre fut declarée, & que les Caraibes eurent fait par ſurpriſe, ſelon leur coûtume, quelques dégats en l'un de nos quartiers : ceus qui ſont envieus de la gloire de nos Colonies, & de leur progrez & affermiſſément en ces Iles, faiſoient courir le bruit, que nos gens ne pourroyent jamais domter ces Barbares, que ceus de cette même Nation qui habitent à la Dominique, & à Saint Vincent, avoient ébranlé tous leurs alliez du Continent, pour nous faire la guerre à forces unies ; que pour faciliter ce deſſein, & groſſir leur party, ils avoient même traitté de paix avec les Arovagües leurs anciens ennemis ; & qu'ils avoyent engagé ſi avant tous ces Sauvages en leur querelle, qu'ils étoient reſolus de ſe jetter d'un commun effort ſur nous, & de nous accabler de leur multitude.

L'On ne ſait pas au vray, ſi cette ligue dont on nous menaçoit à eſté projettée : mais il eſt conſtant qu'elle n'a point paru, & qu'apres les premieres courſes, que les Caraibes de la Martinique firent ſur nos terres avec quelque avantage, ils ont depuis ſi mal reuſſy dans leurs entrepriſes, & ils ont eſté ſi ſouvent pour ſuivis & repouſſez des nôtres, avec perte

de leurs principaus Chefs, qu'ils ont esté contrains depuis deus ans ou environ d'abandonner leurs Villages, & leurs Jardins à leur discretion, & de se r'enfermer dans l'epaisseur des bois, & parmy des montagnes & des rochers qui sont présque inaccessibles. De sorte que ceus qui connoissent la valeur, l'experience, & le bon ordre de nos François qui habitent cette Ile, sont entierement persuadez, que si ces Barbares, ont encore l'assurance de sortir de leurs tanieres, pour experimenter le sort des armes, & pour secoüer cette profonde consternation en laquelle ils vivent, ils seront contrains par necessité, ou de leur quitter l'entiere possession de cette terre, ou d'accepter toutes les conditions sous lesquelles ils voudront traitter de paix avec eus, & renouveller l'ancienne alliance, qu'ils ont trop legerément rompuë.

CHAPITRE TROISIÉME.

Des Iles Antilles qui s'étendent vers le Nord.

TOutes les Iles dont nous ferons la description en ce Chapitre, étans situées plus au Nord que les precedentes; joüissent par consequent d'une temperature un peu plus douce. Elles sont aussi plus frequentées que celles de Tabago, de la Grenade, & de Sainte Alousie; à cause que les Navires qui se sont rafraichis à la Martinique, & qui descendent à Saint Christofle, les peuvent visiter les unes apres les autres, sans se detourner de leur route.

ARTICLE I.

De l'Ile de la Dominique.

CEtte Ile, est sur la hauteur de quinze degrez & trente scrupules. On l'estime avoir en longueur environ tréze lieuës, & en sa plus grande largeur un peu moins. Elle a en son centre plusieurs hautes montagnes, qui entourent un fonds inaccessible, où l'on voit du haut de certains rochers, une infinité de Reptiles, d'une grosseur & d'une longueur effroyable. Les

Les Caraibes, qui habitent cette Ile en grand nombre, ont fort long-tems entretenu, ceus qui les alloient visiter, du conte qu'ils faisoient, d'un gros & monstrueus serpent, qui avoit son repaire en ce fonds. Ils disoient qu'il portoit sur sa teste une pierre éclatante comme une Escarboucle, d'un prix inéstimable. Qu'il voiloit pour l'ordinaire ce riche ornement, d'une petite peau mouvante, comme la paupiere qui couvre l'œil: mais que quand il alloit boire, ou qu'il se jouoit au milieu de ce profond abysme, il le montroit à decouvert, & que pour lors les rochers, & tout ce qui étoit à l'entour, recevoit un merveilleus éclat du feu, qui sortoit de cette precieuse couronne.

Le Cacique de cette Ile, étoit autréfois des plus considerez entre les autres de la même Nation. Et quand toutes leurs troupes marchoient en bataille, contre les Aroüagues leurs ennemis du Continent, celuy-cy avoit la conduite de l'avantgarde, & étoit signalé par quelque marque particuliere, qu'il avoit sur son corps.

Quand il passe de Navires François prés de cette Ile, on voit auffi-tôt plusieurs canots, en chacun déquels il y a trois ou quatre Indiens au plus, qui viennent convier les Capitaines de ces Vaisseaus, d'aller moüiller aus bonnes rades qu'ils montrent: Ou du moins, ils presentent des fruits de leur terre, qu'ils ont apportez. & apres avoir fait present de quelques uns des plus beaus aus Capitaines, & aus autres Officiers, ils offrent ce qui leur reste, en échange de quelques hameçons, de quelques grains de cristal, ou d'autres menües bagatelles qui leur sont agreables.

ARTICLE II.

De l'Ile de Marigalante.

ON la met ordinairément sur la hauteur de quinze degrez & quarante scrupules. C'est une terre assez platte & remplie de bois, qui témoignent qu'elle ne seroit pas infeconde, si elle étoit cultivée. Elle a toujours été frequentée

des Indiens, tant pour la pesche, que pour l'entretien de quelques petis jardinages qu'ils y ont.

Les derniers avis, qui nous sont venus des Antilles, portent, que Monsieur D'Hoüel, Gouverneur de la Gardeloupe, a nouvellement fait peupler cette Ile, & qu'il y a fait bâtir un Fort, pour reprimer quelques Indiens, qui vouloient s'opposer à ce dessein, & qui y avoient tué vint hommes qu'il y avoit envoyez par avance, pour découvrir peu à peu la terre: Et qu'à cause de cet accident, il y en a fait passer environ trois cens, qui se retiroient la nuit en un grand vaisseau qu'ils avoient à la rade, jusques à ce que la fortification fut en defense. Les Caraibes de la Dominique, pour entretenir l'amitie qu'ils ont avec les Habitans de la Gardeloupe, qui sont leurs plus proches voisins, disent qu'ils sont innocens de ce massacre, & en ont fait excuse à Monsieur D'Hoüel, l'imputant à ceus de leur Nation, qui habitent aus autres Iles.

ARTICLE III.

Des Iles des Saintes, & des Oiseaus.

ENtre la Dominique, & la Gardeloupe, il y a trois ou quatre petites Iles, fort proches les unes des autres, qu'on nomme ordinairement *les Saintes*. Elles sont sur la même hauteur que Marigalante, au couchant de laquelle elles sont situées, & jusques à present, elles sont desertes & inhabitées.

l'Ile *aus Oiseaus*, est encore plus occidentale que les *Saintes*. On la range sur la hauteur de quinze degrez, & quarante cinq scrupules. Elle est ainsi nommée à cause de la multitude d'Oiseaus, qui y font leurs nids jusques sur le sable, & au bord de la mer. Ils sont pour la plûpart fort faciles à prendre à la main, par ce que ne voyant pas souvent des hommes, ils n'en ont nulle crainte. Cette terre est fort basse, & à peine la peut-on appercevoir, que l'on n'en soit bien prés.

ARTI-

ARTICLE IV.

De l'Ile de la Desirade.

ELlee ſt ainſi nommée, parce que Chriſtofle Colomb la découvrit la premiere de toutes les Antilles, en ſon ſecond voyage de l'Amerique. Et comme la premiere terre de ce Nouveau Monde, fut appellé par luy, *San Salvador*, au lieu qu'elle ſe nommoit auparavant *Guanahani*, qui eſt une des Lucayes, ſur la hauteur de vint-cinq degrez & quelques ſcrupules; ainſi, il nomma celle-cy *la Deſirée*, à cauſe de l'accompliſſement de ſon ſouhait. Elle eſt éloignée de dix lieuës de la Gardeloupe, en tirant vers le Nord-Eſt: & de la ligne, de ſeize degrez, & dix ſcrupules. Il y a aſſez de bonne terre en cette Ile, pour y dreſſer pluſieurs belles habitations: c'eſt pourquoy on eſpere, qu'elle ne ſera pas long-tems ſans eſtre peuplée.

ARTICLE V.

De l'Ile de la Gardeloupe.

CEtte Ile eſt la plus grande, & l'une des plus belles, de toutes celles que les François poſſedent aus Antilles. Elle étoit cy devant appellée par les Indiens *Carucueira:* mais les Eſpagnols luy ont donné le nom qu'elle porte à preſent. Les uns la mettent preciſément au ſeiziéme degré, & les autres y ajouſtent ſeize ſcrupules. Elle a environ ſoixante lieuës de circonference, ſur neuf ou dix de largeur aus endroits ou la terre ſétend d'avantage. Elle eſt diviſée en deus parties par un petit bras de mer, qui ſepare la Grand'terre, d'avec celle qu'on nomme proprement la Gardeloupe. La partie plus Orientale de celle-cy, eſt appellée, *Cabes-Terre*, & celle qui eſt au Couchant, *Baſſe-Terre*.

Ce qu'on nomme la Grand'Terre, a deus Salines, ou l'eau de la mer ſe forme en ſel, comme en pluſieurs autres Iles, par la ſeule force du Soleil, ſans aucun autre artifice.

La

La partie qui est habitée, est relevée en plusieur endroits, & particuliérement en son centre, de plusieurs hautes montagnes, dont les unes sont heriſſées de rochers pelés & affreus, qui sélevent du sein de plusieurs effroyables precipices, qui les entourent; & les autres sont couvertes de beaus arbres, qui leur composent en tout tems une guirlande agreable. Il y a au pied de ces montagnes plusieurs plaines de grande étenduë, qui sont rafraichies par un grand nombre de belles rivieres, qui convioient autréfois les flottes qui venoient d'Espagne, d'y venir puiser les eaus, qui leur étoient neceſſaires pour continuer leurs voyages. Quelques unes de ces rivieres, en se débordant roulent des bâtons ensoufrez, qui ont passé par les mines de soulfre, qui sont dans une montagne des plus renommées de l'Ile, qui vomit continuellement de la fumée, & a laquelle on a donné pour ce sujet le nom de *Soulfriere*. Il y a aussi des fontaines d'eau boüillante, que l'experience a fait trouver fort propres à guerir l'hydropisie, & toutes les maladies qui proviennent de cause froide. Il y a deus grands seins de mer, entre ces deus terres, d'où les Habitans de l'Ile qui se plaisent à la péſche, peuvent tirer en toute saison des Tortuës, & plusieurs autres excellens poiſſons.

Cette terre commença d'estre habitée par les François, en l'an mil six cens trente cinq. Messieurs du Plessis, & de L'Olive, y eurent les premiers commandemens avec égale autorité. Mais le premier étant mort le septiéme mois apres son arrivée, & Monsieur de l'Olive étant devenu inhabile au gouvernément par la perte qu'il fit de la veuë, les Seigneurs de la Compagnie des Iles de l'Amerique, prirent à cœur de soûtenir cette Colonie naissante, qui étoit extremément desolée, & de la pourvoir d'un chef doué de courage, d'experience, & de toutes les qualitez, qui sont requises en un homme de commandement. A cet effet ils jetterent les yeus sur Monsieur Auber l'un des Capitaines de l'Ile de S. Christofle, qui étoit pour lors à Paris. Le tems à amplement verifié, que ces Messieurs ne pouvoient pas faire un meilleur choiz: Car cette Colonie doit sa conservation, & tout le bon état auquel elle a été du depuis, à la prudence, & à la sage con-

conduitte de ce digne Gouverneur, qui signala son entrée en cette charge par la paix qu'il fit avec les Caraibes, & par plusieurs bons ordres qu'il établit, pour le soulagement des Habitans, & pour rendre l'Ile plus recommendable; comme nous le deduirons au Chapitre deusiéme du second Livre de cette Histoire.

Monsieur d'Hoüel est aujourduy Seigneur & Gouverneur de cette Ile: & depuis qu'il y a été établi, elle a pris encore une toute autre face, qu'elle n'avoit auparavant, car elle s'est accruë en nombre d'Habitans, qui y ont bâty plusieurs belles maisons, & y ont attiré un si grand commerce, qu'elle est a present l'une des plus considerables, & des plus florissantes des Antilles.

On y voit de belles plaines, sur lesquelles on fait passer la charruë pour l'abourer la terre; ce qui ne se pratique point aus autres Iles: Apres quoy le Ris, le Mays, le Manioc dont on fait la Cassaue, les Patates, & même le Gingembre, & les Cannes de sucre, viennent le mieux du monde.

Les Jacobins Reformez, possedent une partie de la meilleure terre de cette Ile, sur laquelle ils ont fait plusieurs belles Habitations, qui sont d'un bon rapport. Elles doivent le bon état auquel elles sont, aus soins incomparables du R. P. Raymond Breton, qui les a conservées à son Ordre, parmy plusieurs difficultez.

La partie de l'Ile qu'on nomme la basse terre, est enrichie d'une petite Ville qui s'acroist tous les jours. Elle a déja plusieurs ruës qui sont bordées d'un grand nombre de beaus edifices de charpente, qui sont pour la plûpart à deus étages, & d'une structure commode, & agreable à la veuë. Elle est aussi embellie de l'Eglise Parroissiale; des Maisons des Jesuistes, & des Carmes, que Monsieur le Gouverneur y a appellez depuis peu; & de plusieurs amples Magazins, qui sont fournis de toutes les provisions & Marchandises, qui sont necessaires pour la subsistence de cette aimable Colonie.

Monsieur le Gouverneur fait sa demeure en un Chateau, qui n'est pas fort éloigné de la Ville. Il est bâty bien solidément, à quatre faces. Les coins sont munis déperons, & de redoutes, de massonnerie d'une telle épaisseur, qu'elle peut

soûtenir la pesanteur de plusieurs pieces de Canon de fonte verte, qui y sont posées en batterie. Un peu au delà de ce Chateau, il y a une fort haute montagne, qui le pourroit incommoder : Mais Monsieur le Gouverneur, qui n'oublie rien de tout ce qui peut contribuer à l'ornement & à la seureté de son Ile, y a fait monter du Canon ; & afin qu'un ennemy ne se puisse emparer de cette place, il y a fait une espéce de Citadelle, qui est en tout tems pourveuë de vivres, & de munitions de guerre. Il y a aussi fait bâtir des logémens, qui sont capables de tenir à couvert les Soldats qui la gardent, & de servir au besoin de retraite assurée aus Habitans. La Cabes-Terre, a aussi un Fort qui est bien considerable. Il est bâty en un lieu qu'on nommoit autrefois la Case au borgne. Il contient tout ce quartier-là en assurance. On l'appelle *le Fort de Sainte Marie.*

Plusieurs personnes de condition, se sont retirées en cette Ile, & y ont fait dresser un grand nombre de Moulins à sucre. Monsieur de Boisseret, y est Lieutenant General de Monsieur le Gouverneur. Monsieur Hynselin, Monsieur du Blanc, Monsieur de Mé, Monsieur des Prez, & Monsieur Postel, y sont estimez entre les principaus Officiers, & les plus honorables Habitans. Monsieur d'Aucourt, personnage d'un rare savoir, & d'une conversation fort douce, y exerce la charge de Lieutenant Civil & Criminel, avec beaucoup de Loüange.

ARTICLE VI.

De l'Ile D'Antigoa.

CEtte Ile, est sur la hauteur de seize degrez & quarante scrupules, entre la Barbade & la Desirée, sa longueur est de six ou sept lieuës, sur une largeur inegale. Elle est de difficile accés aus navires, à cause des rochers qui l'environnent. L'on tenoit cy-devant, qu'elle étoit inhabitable, par ce qu'on croyoit qu'il n'y avoit poit d'eau douce : mais les Anglois, qui s'y sont placez, y en ont trouvé & y ont encore creusé des puits, & des cisternes, qui suppléeroient à ce défaut.

Cette

Cette Ile est abondante en poissons, en gibier, & en toute sorte de bétail domestique. Elle est habitée par sét ou huit cens hommes, & il y a comme en toutes les autres, qui sont entre les mains de cette Nation, de bons & de savans Pasteurs, qui ont un grand soin des troupeaus qui leur sont commis.

ARTICLE VII.

De l'Ile de Mont-serrat.

LEs Espagnols, ont donné à cette Ile le nom qu'elle porte, à cause de quelque ressemblance qu'il y a, entre une montagne qui y est, & celle de Mont-serrat, qui est prés de Barcelonne, & ce nom luy est demeuré jusques à present. Elle est sur la hauteur de dix sét degrez de latitude septentrionale. Elle a trois lieuës de long, & présque autant de large, de sorte qu'elle paroit d'une figure ronde. La terre y est tres-fertile. Les Anglois la possedent & y sont fort bien logez. On tient qu'il y a environ six cens hommes.

Ce qui est de plus considerable en cette Ile, est une belle Eglise, d'une agreable structure, que Monsieur le Gouverneur & les Habitans y ont fait bâtir: la chaire, les bancs, & tout l'ornement du dedans, sont de menuiserie, de bois du païs, qui est precieus, & de bonne odeur.

ARTICLE VIII.

Des Iles de la Barbade & de Redonde.

L'Ile, que les François nomment *Barbade*, & les Anglois *Barboude*, est sur la hauteur de dix-sét degrez & trente scrupules. C'est une terre basse, longue d'environ cinq lieuës, située au Nord-Est de Mont-serrat. Les Anglois, y ont une Colonie de trois à quatre cens hommes, & y trouvent dequoy subsister commodément. Elle à cecy de fâcheus & de commun avec les Iles d'Antigoa, & de Mont-serrat, que les Caraibes de la Dominique & d'ailleurs, y font souvent de

grands ravages. L'inimitie que ces Barbares ont conceuë contre la Nation Angloise est si grande, qu'il ne sécoule préſque aucune année, qu'ils ne fassent une ou deus descentes à la faveur de la nuit, en quelcune des Iles qu'elle possede: & pour lors, s'ils ne sont promtément découverts & vivément repoussez, ils massacrent tous les hommes qu'ils rencontrent, ils pilent les maisons & les brûlent, & s'ils peuvent se saisir de quelques femmes ou de leurs enfans, ils les font prisonniers de guerre, & les enlevent en leurs terres, avec tout le butin qui leur agrée.

l'Ile qu'on appelle *Redonde* ou *Rotonde*, a cause de sa figure, est sur la hauteur de dix sét degrez & dix scrupules. Elle est petite, & ne paroit de loin que comme une grosse tour: & selon une certaine face, on diroit que ce seroit un grand Navire, qui est sous la voile. On la peut facilément aborder de toutes parts, à cause que la mer qui l'entoure est profonde, & sans rochers ou écueils, qui puissent mettre en danger les Navires.

ARTICLE IX.

De l'Ile de Nieves.

C'Est une petite terre, qui est située sur la hauteur du dix-settiéme degré & dixneuf scrupules vers le Nord. Elle n'a qu'environ six lieuës de tour, & dans son milieu, une seule montagne qui est fort haute, & couverte de grands bois jusques au sommet. Les habitations sont tout à l'entour de la montagne, à commencer depuis le bord de la mer, jusques à ce qu'on arrive au plus haut, où l'on peut commodément monter. On fait aisément & par eau & par terre, tout le circuit de cette Ile. Il y a plusieurs sources d'eau douce, dont quelques-unes sont assez fortes pour porter leurs eaus jusques à la mer. Il y a même une fontaine, dont les eaus sont chaudes & minerales. On a fait des bains tout proche de la source, qui sont frequentez avec heureus succés, pour la gueriſon des mêmes maladies, qui demandent l'usage des eaus de Bourbon.

Les

Les Anglois qui s'y ſont établis en l'an mil ſix cens vint-huit, habitent cette Ile au nombre d'environ trois mille hommes, qui y ſubſiſtent honorablement par le trafic qu'ils y font de Sucre, de Gingembre, & de Tabac.

Cette Ile, eſt des mieus policées de toutes les Antilles. La Juſtice s'y adminiſtre avec grande ſageſſe, par un Conſeil, qui eſt compoſé des plus notables, & des plus anciens Habitans de la Colonie. Les juremens, les larcins, l'yvrognerie, la paillardiſe, & toutes ſortes de diſſolutions & de deſordres, y ſont punis ſeverément. L'an mil ſix cens quarante neuf, Monſieur Lake y commandoit. Depuis Dieu l'a appellé à ſoy. Il étoit homme craignant Dieu, & ſavant; qui gouvernoit avec grande prudence, & grande douceur.

Il y a trois Egliſes, qui ſont ſimplement bâties; mais en recompenſe elles ſont commodément diſpoſées pour y faire le Divin ſervice. Pour la ſeureté des vaiſſeaus qui ſont à la rade, & pour empeſcher la deſcente que pourroit faire un Ennemy, on y a bâty un Fort, où il y a pluſieurs groſſes pieces de Canon, qui commandent ſur la mer. Il tient auſſi en aſſûrance les Magazins publics, dans leſquels on décharge toutes les Marchandiſes qui viennent de dehors, & qui ſont neceſſaires pour la ſubſiſtence des Habitans. Et c'eſt de-là, qu'elles ſont puis apres diſtribuées à tous les particuliers qui en ont beſoin, pourveu que ceus qui ont cette commiſſion, les jugent capables de les payer, au jour nommé, & au prix, que Monſieur le Gouverneur & Meſſieurs du Conſeil y ont mis, ſelon leur prudence, & equité.

Ce qui rend encore cette Ile recommandable, eſt qu'elle n'eſt ſeparée que par un petit bras de mer, de celle de *Saint Chriſtofle*, la plus belle & la plus renommée de toutes les Antilles, dont elle eſt la Capitale. Décrivant donc aſſez briévement la plupart des autres Iles, il eſt juſte de nous étendre un peu davantage ſur cellecy. Et c'eſt pourquoy nous en ferons un Chapitre à part, comme le ſujet le merite bien.

CHAPITRE QUATRIÉME.

De l'Ile de Saint Christofle en particulier.

L'Ile de *Saint Christofle*, fut ainsi appellée par Christofle Colomb, qui la voyant si agreable voulut qu'elle portast son nom. A quoy il fut aussi couvié par la figure d'une des montagnes qui sont en cette Ile, laquelle porte sur sa croupe, comme sur l'une de ses épaules une autre plus petite montagne; de même que l'on peint Saint Christofle, comme un Geant, qui porte nôtre Seigneur sur les siennes, en forme d'un petit enfant. L'Ile est sur la hauteur de dixsét degrez, & vint cinq Scrupules.

C'est le siege des Gouverneurs Generaus des François & des Anglois, qui possedent la plus grand'-part des Antilles: MONSIEUR LE CHEVALIER DE POINCY, Baillif & Grand-Croix de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, Commandeur d'Oysemont & de Coulours, & Chef d'Escadre des Vaisseaus du Roy en Bretagne, Gentil-homme de fort ancienne Maison, qui porte le nom de POINCY, exerce tresdignement cette charge pour sa Majesté, depuis environ dixneuf ans. Et l'on trouve en sa personne, toute la prudence, toute la valeur, toute l'experience & en un mot toutes les hautes qualitez, qui sont necessaires pour achever un grand Capitaine. C'est aus soins & à la sageſſe de ce brave Seigneur, que l'on doit aujourduy le bon Etat de cette Ile: Car l'ayant trouvée comme un desert, il l'a enrichie de plusieurs beaus edifices: Il la remplie de toutes les choses necessaires à la vie: Il y a attiré une grande multitude de personnes de toute condition qui y vivent doucément & en repos: & il y a formé la plus noble & la plus ample Colonie, que nôtre Nation ait eüe jusqu'à present, hors des limites de la France. Il maintient cette Colonie par de bonnes lois politiques, & militaires. Il rend une fidele justice à tous ceus de son gouvernement, ayant éstably pour cet effet un Conseil de gens de consideration. Il prend un soin charitable des pauvres, des malades & des orfelins: En general il soulage & aide au besoin tous

tous les habitans de l'Ile, subsistant de ses propres biens, par son bon ordre, & par son œconomie, sans estre à charge à personne. Il traitte splendidement les Etrangers qui le viennent visiter, & fait un accüeil favorable à tous ceus qui abordent en son Ile. Sa maison est conduite avec un ordre qu'on ne sauroit assez priser. Dans la paix même on y voit faire les exercices de la guerre: Et en tout tems elle est une école de civilité, & de toutes sortes de vertus. Il fait observer exactement la discipline militaire pour tenir l'Ile en defense, donner de la terreur à l'ennemy, & préter au besoin secours aus alliez. Il est l'Arbitre de tous les differens qui surviennent entre les Nations voisines, & par sa sage conduite, il demeure toújours en parfaite intelligence avec les Anglois, & il les porte à l'honorer & à deferer à ses sentimens. Il peut mettre sur pied en un instant plusieurs Compagnies de Cavalerie & environ huit à neuf mille hommes de pied. Enfin il a eu soin détendre le nom François en plusieurs Iles, ou il a établi des Colonies qui sont a present florissantes: Il à aussi envoié en la terre ferme de l'Amerique, en un endroit appelle *Cap de Noid*, des hommes qui entretiennent un commerce avec les Indiens, & qui peuvent donner le fondément à une ample Peuplade, par ce que ce lieu là, ouvre l'entrée d'un grand & bon Païs. Il étoit impossible de passer plus outre, sans arréter quelque tems nos yeux sur un si digne General. Poursuivons maintenant la description de Saint Christofle.

L'Ile a environ vint-cinq lieuës de tour. La terre en étant legere, & sablonneuse, est tres-propre à produire toutes sortes de fruits du païs, & plusieurs de ceus qui croissent en Europe. Elle est relevée au milieu, par de tres-hautes montagnes, d'où coulent plusieurs ruisseaus, qui s'enflent quelquefois si promtément, par les pluïes qui tombent sur les montagnes, sans qu'on l'apperçoiue à la pente, ni aus plaines; que l'on est souvent surpris de ces torrens, qui debordent tout à coup.

Toute l'Ile est divisée en quatre Cantons: dont il y en a deus, qui sont tenus par les François, & les autres deus, par les Anglois: mais en telle sorte que l'on ne peut traverser d'un quartier à l'autre, sans passer sur les terres de l'une ou de l'au-

l'autre Nation. Les Anglois, ont en leur partage plus de petites rivieres que les François : Mais en recompense, ceux-cy ont plus de plat-païs, & de terres propres à estre cultivées. Les Anglois sont aussi en plus grand nombre que les nôtres : mais ils n'ont point de si fortes places de defense, & ils ne sont pas si bien armez. Les François ont quatre Forts, munis de quantité de Canons, qui portent loin en mer, d'ont celui qui est à la pointe de sable, à des fortifications regulieres comme une Citadelle. Le plus considerable apres celui là, est à la rade, ou au mouïllage qu'on appelle de la Basse-terre. Il y a jour & nuit en l'un & en l'autre des Compagnies de Soldats qui font bonne garde. Pour contenir aussi les quartiers en seureté, & prevenir les desordres, qui pourroient survenir entre deus peuples differens, chaque Nation tient aus avenuës de ses quartiers, un corps de garde, qui se renouvelle par chacun jour. Les Anglois, ont aussi de leur costé deus places fortes, l'une qui commande sur la grande rade, & l'autre sur une autre descente, qui est joignant la pointe de sable.

Cette Ile est pourveüe d'une belle Saline, qui est sur le bord de la mer, dans un sein, que les habitans appellent ordinairement Cul-de-sac. Guéres loin de-là, il y a une pointe de terre, qui s'avance si pres de l'Ile de Nieves, que le traiet de mer qui separe ces deus places, n'a qu'un petit quart de lieuë, de sorte qu'ils s'est trouvé des hommes, qui l'ont autrefois passé à la nage.

On tient qu'il y une Mine d'argent à Saint Christofle : mais comme les salines, les bois, les rades, & les Mines sont communes aus deus Nations, personne ne se met en peine d'y regarder. Joint qu'il faut une grande puissance, & un prodigieus nombre d'Esclaves pour une telle entrepriſe. La vraïe Mine d'argent de cette Ile, c'est le Sucre.

On fait aisément par terre, le tour de toute cette Ile : mais on ne peut traverser le milieu, à cause de plusieurs grandes & hautes montagnes, qni enferment en leur sein d'effroyables precipices, & des sources d'eaus chaudes. Et même on y trouve du soulfre, qui a donné le nom de Soulfriere à l'une de ces montagnes. Depuis le pied des montagnes. En prenant la Circonferance au dehors, toute la terre de cette Ile

sétend

ſétend par une pente douce juſques au bord de la mer, d'une largeur inégale, ſelon que les montagnes pouſſent plus où moins avant leurs racines, du coſté de la mer ; où que la mer s'avance, & reſerre la terre contre les montagnes. Toute l'etenduë de bonne terre qui eſt cultivée, juſques à la pente trop roide des montagnes, eſt diviſée préſque par tout en plusieurs étages, par le milieu deſquels paſſent de beaus & larges chemins tiréz en droite ligne, autant que les lieus le peuvent permettre. La premiere de ces lignes de communication, commence environ cent pas au deſſus du bord de la mer: l'autre trois ou quatre cens pas plus haut, & ainſi en montant juſques au troiziéme ou quatriéme étage, d'où l'on voit les habitations de déſous, qui forment un aſpect fort agreable.

Chaque étage, qui fait comme une ceinture ou plus grande ou plus petite à l'entour des montagnes ſelon qu'il en eſt ou plus ou moins éloigné, a auſſi ſes ſentiers, qui comme autant de ruës traverſantes, donnent le libre accez à ceus qui ſont où plus haut ou plus bas: Et cela avec une ſy belle ſymmetrie, que lors que l'on fait par mer le tour de l'Ile, il ny à rien de plus agreable que de voir cette divertiſſante verdure de tant d'arbres qui bordent les chemins, & qui ſont aus lizieres, & font les ſeparations de chaque habitation. La veuë ne ſe peut laſſer de conſiderer cette terre. Si elle ſe porte en haut, elle ſe trouve terminée, par ces hautes montagnes, qui ſont couronnées d'une verdure eternelle, & revétuës de bois precieus. Si elle ſe refléchit plus bas, elle apperçoit les Jardins, qui prenant leur naiſſance dés le lieu ou les montagnes ſont acceſſibles, ſétendent de là par une douce & molle deſcente juſques au bord de la mer. Le beau vert naiſſant du Tabac planté au cordeau, le Jaune pâle des Cannes de Sucre qui ſont en maturité, & le vert brun du Gingembre & des Patates, font un païſage ſi diverſifié, & un émail ſi charmant, qu'on ne peut ſans faire un effort ſur ſon inclination, retirer la veuë de deſſus. Ce qui recrée encore d'avantage les yeux, eſt qu'au milieu de chaque habitation ou Jardin, on remarque pluſieurs belles maiſons, de differente ſtructure. Celles nommément qui ſont couvertes de tuile rouge ou plombée, don-

nent un grand luſtre à cette aimable perſpective : Et par ce que L'Ile va toujours en montant, l'étage inferieur ne derobe pas la veüe de celui qui eſt plus avant en la terre ; mais en un inſtant on voit tous ces beaus compartimens, tous ces chemins qui ſont comme autant d'allées de vergers ; toutes ces bordures de differentes ſortes d'arbres ; tous ces jardins plantez à la ligne de diverſes eſpéces de fruits ; & tous ces jolis edifices qui ne ſont diſtans le plus ſouvent que de cent pas, ou environ, les uns des autres : Et en un mot tant d'agreables objets ſe preſentent aus yeux en même tems, que l'on ne ſait à quoy s'arréter.

Il eſt neceſſaire pour la plus grande commodité des habitans, & la facilité de leurs employs, que leurs maiſons ſoient ſeparées les unes des autres, & placées au milieu de la terre qu'ils cultivent : Mais les François outre leurs demeures qui ſont ainſi écartées ont encore bâty en leur quartier de la baſſe terre une agreable ville, qui s'augmante tous les jours, & d'ont les edifices ſont de brique & de charpente. Elle eſt prés de la rade où les vaiſſeaus ont coutume de moüiller. Tous les plus honorables Habitans de l'Ile, & les Marchands étrangers y ont leurs Magazins.

On y trouve chez les Marchands François & Hollandois, qui font là leur reſidence, d'excellent vin, de l'eau de vie, de la biere, toutes ſortes détoffes de ſoye & de laine, qui ſont propres pour le païs, & generalement tous les rafraichiſſemens qui ne croiſſent point en l'Ile, & qui ſont neceſſaires pour l'entretien des habitans. L'on à de tout à un prix raiſonnable, en échange des Marchandiſes qui croiſſent en cette terre. C'eſt en ce même lieu, où demeurent les artiſans, qui s'occupent en divers métiers, qui ſont utiles pour maintenir le commerce, & la ſocieté civile. On y voit de plus un Auditoire pour rendre la Juſtice, & une belle Egliſe qui peut contenir une fort nombreuſe aſſemblée. Tout cet edifice eſt de charpante éleveé ſur une baze de pierre de taille. Au lieu de vitres & de feneſtres, il n'y a que des baluſtres tournez. Le comble du couvert eſt à trois faiſtes, pour ne point donner tant de priſe au vent, & la couverture eſt de tuile rouge.

Les

Les Capucins, ont eu quelques années la conduite de cette Eglise, & la charge des ames parmy les François de l'Ile: mais en l'an mil six cent quarante six, ils furent dispensez de cet employ du commun avis des habitans, qui les congedierent civilement, & reçeurent en leur place des Jesuistes & des Carmes, qui y ont à present, par les soins & la liberalité de Monsieur le General & des Habitans, de belles Maisons, & de bonnes habitations, qui sont cultivées par un grand nombre d'esclaves qui leur appartiennent, & qui leur fourniſſent dequoy subsister honorablement. Le R. P. Henry du Vivier à esté le premier Superieur de la Mission des Jesuistes. Sa douçeur, & son aimable conversation, luy ont aquis le cœur de tous ceus de nostre Nation qui demeurent en cette Ile.

Monsieur le General, a aussi fait bâtir un bel Hôpital en un lieu fort sain, où les malades qui n'ont pas le moien de se faire guerir en leurs maisons, sont servis, & nourris, & visitez des Medecins & des Chirurgiens jusqu'à leur convalescence. Les Etrangers qui tombent malades dans l'Ile y sont aussi receus. Il a encore mis ordre que les Orfelins soient placez en des maisons honorables, où ils sont instruits & nourris à ses fraiz.

Entre les beaus, grands, & solides edifices que les François & les Anglois ont bâty, en plusieurs endroits de cette Ile, le Chateau de Monsieur le General de Poincy excelle sans contredit, & surpasse de beaucoup tous les autres; c'est pourquoy nous en ferons une description particuliere.

Il est placé en un lieu frais & sain, sur la pente d'une tres-haute montagne couverte de grands arbres, qui par leur verdure perpetuelle, luy donnent une ravissante perspective. Il est éloigné du bord de la mer, d'une bien petite lieuë de France. L'on trouve au chemin qui y conduit, & qui monte insensiblement, les agreables maisons de quelques-uns des principaus Officiers & Habitans de l'Ile: & dés qu'on a costoyé une petite eminence qui le couvre, en venant de la basse terre, on y est conduit par une droite & large allée, bordée d'Orangers & de Citroniers qui servent de palliſſade, & qui recréent merveilleusement l'odorat & la veüe: Mais ce beau Palais presentant à l'œil une face extremément charmante, à péne la peut on jetter ailleurs.

Sa figure eſt préſque quarrée, à trois étages bien proportionez, ſuivant les régles d'une exquiſe Architecture, qui y a emploié la pierre de taille, & la brique, avec une belle ſymmétrie. La face, qui ſe preſente la premiere, & qui regarde l'Orient, a au devant de ſon entrée un large eſcalier, à double rang de degrez, avec un beau parapet au deſſus; & celle qui a l'aſpect au Couchant, eſt auſſi embellie d'un eſcalier tout pareil au premier, & d'une belle & groſſe ſource d'eau vive, qui étant receüe dans un grand baſſin, eſt de là conduite par des canaus ſou-terrains en tous les offices.

Les ſalles & les chambres ſont bien percées; les planchers ſont faits à la Françoiſe, de bois rouge, ſolide, poly, de bonne odeur, & du crû de l'Ile. Le couvert, eſt fait en plate forme, d'où l'on a une veüe des plus belles, & des plus accomplies du monde.

Les feneſtrages ſont diſpoſez en bel ordre: les veües de devant ſétendent le long de l'avenuë, & percent dans de beaus vallons, plantez de Cannes de Sucre, & de Gingembre. Celles du Couchant, ſont terminées par la montagne, qui n'en eſt éloignée qu'autant que la juſte proportion le requiert, pour relever par le riche fonds qu'elle preſente, la grace & les perfections de ce Palais. Quant aus veuës du Midy & du Nord, elles découvrent une partie conſiderable de l'Ile, & les courts & les bâtimens, où ſont tous les offices neceſſaires pour l'accompliſſement d'une ſi belle maiſon.

Dans l'eſpace qui eſt entre ce Chateau, & la montagne voiſine, on a ménagé un beau jardin, qui eſt curieuſement entretenu. Il eſt fourny de la plu-part des herbes potageres qui ſe voient en France, & enrichy d'un parterre rempli de fleurs rares & curieuſes, qui ſont arroſées d'une claire fontaine, qui prend ſa ſource à la pente de la montagne, & ſans beaucoup d'artifice fait un gros jeƈt, qui reiallit au milieu du Jardin.

Ce riche bâtiment eſt ſi bien placé, & rafraichy ſi agreablement des dous vens qui coulent de la montagne, & de celuy d'Orient, qui eſt le plus ordinaire du païs, qu'aus plus grandes chaleurs de l'été, on y jouyt d'une aimable temperature.

C'eſt

C'eſt une choſe divertiſſante au poſſible, quand aus jours de rejouiſſance publique, on fait en l'Ile des feus de joye, pour les nouvelles de quelque heureus ſuccés des armes victorieuſes de ſa Majeſté Tres-Chreſtienne. Car alors les Clairons, & les Hautbois font ouir leur ſon éclatant du haut de la platte-forme de ce Palais, en telle ſorte que les montagnes voiſines, les côtaus & les bois qui les couvrent, retentiſſent à ce bruit penétrant, & forment un aimable éco qui s'entend par toute l'Ile, & bien avant en mer. Alors on voit auſſi pendre du haut de la Terraſſe, & des feneſtres de l'etage le plus élevé, les enſeignes ſemées de fleurs de Lis, & les drapeaus & étendars que Monſieur le General a remportez ſur les ennemis.

A l'un des côtez de cette maiſon, il y a une belle & grande Chapelle, fort proprement ornée, où les Aumoſniers de Monſieur le General font le ſervice. Les Offices & les logements des domeſtiques vont en ſuitte, & ſont compris en deus corps de logis, qui ſont auſſi bâtis de brique. A l'autre côté, mais un peu plus loin, ſur une petite eminence, on voit le quartier des Eſclaves Négres, qui occupent pluſieurs petites maiſons de bois, & de brique. On a donné à ce lieu le nom de la Ville D'Angole.

Cette Maiſon n'eſt pas ſeulement recommandable pour eſtre ſituée en bon air, pour eſtre parfaitement bien bâtie, & pour les claires ſources d'eaus qui la raffraichiſſent, les beaus Jardins qui l'entourent, les droites & ſpacieuſes avenuës qui y conduiſent, les commodites des divers offices qui l'accompagnent, & pour tous les autres riches ornemens qui l'embelliſſent: Mais auſſi pour eſtre fortifiée de redoutes, & munie de groſſes pieces de Canon de fonte verte, & d'un Arſenal où toutes ſortes d'armes, & de proviſions de poudre, de méſche, & de balles, ſe trouvent en abondance.

Ce ne ſeroit pas même aſſes pour la perfection de ce magnifique Hoſtel, qu'il eut tous ces rares avantages de la nature & de l'art, que nous venons de décrire, ſi apres tout cela il étoit ſitué en un lieu deſert, aride, & inſtructueus, & qu'il faluſt mandier d'ailleurs que de la terre qui l'environne, les moyens neceſſaires pour ſon entretenément. Auſſi n'a-t-il

point ce defaut, & la beauté s'y trouve jointe avec l'utilité, par un merveilleus assemblage. Car de ses fenestres on voit dans la bassecourt trois machines, ou moulins propres à briser les Cannes de Sucre, qui apportent à leur maistre un profit, & un revenu assuré, & qui va du pair avec celuy des plus nobles & meilleures Seigneuries de France. Quant à la matiere pour entretenir les moulins, assavoir les Cannes de Sucre, elle se recueille des chams qui sont aus environs, & qui les produisent à merveille. Plus de trois cens Négres, qui appartiennent à Monsieur le General, cultivent ces terres, & sont employez au service de ces Moulins, & à la fabrication de diverses autres Marchandises, que cette Ile produit heureusement, comme nous le dirons au second Livre de cette Histoire.

Tout se fait en cette maison, & en ses dépendances, sans confusion, & sans empressément. Ce grand nombre d'Esclaves Négres est si bien policé, conduit & reglé, que chacun se rend à l'exercice & à lemploy qui luy est assigné par le Maitre des ouvrages, sans s'ingerer dans les offices & dans les occupations des autres.

Outre cette sorte de gens qui sont nez à la servitude, Monsieur le General a environ cent Domestiques François de Nation, qui sont gagez pour le service de sa maison, dont la plûpart sont de diverses professions, & de divers métiers necessaires en la societé Civile, sur tous lesquels, l'intendant de la maison a une inspection particuliere.

Monsieur le General, a encore les Gardes de sa personne, qui l'accompagnent lors qu'il est necessaire, sous la conduite d'un Capitaine, plutôt pour representer la Majesté du Roy, de qui il a l'honneur d'estre Lieutenant, que par aucun besoin qu'il en ait, estant aimé, & chery de tous les François, & reveré des Etrangers.

A l'exemple de Monsieur le General, plusieurs Nobles & honorables Familles, qui sont venuës de France, estant attirées par la douçeur de son Gouvernement, se sont fermement établies dans cette Ile, & y ont bâty de belles & agreables maisons. Les plus remarquables sont celles de Messieurs de Poincy, de Tréval, & de Benevent, qui sont trois braves Ger-

Gentils-hommes, Neveus de Monſieur le General: le premier deſquels, eſt Gouverneur particulier de Saint Chriſtofle, ſous Monſieur ſon Oncle, & les deus autres, ſont Capitaines de leurs quartiers.

Feü Monſieur Giraud, entre ſes autres Maiſons en avoit auſſi fait bâtir une pres de l'Hoſtel de Monſieur le General, & une autre à Cayonne, qui ſont des plus accomplies. Ce perſonnage, qui étoit de grand merite, & qui par ſa ſage conduite, s'étoit acquis l'amitie de tous les Habitans des Iles, portoit la qualité de Sergent de bataille de Saint Chriſtofle, & autres Iles de deſſous le vent, c'eſt à-dire de S. Martin, de Saint Bartelemy & de Sainte Croix, qui ſont au Couchant, au deſſous de S. Chriſtofle.

Entre les maiſons conſiderables parmy nos François, on doit encore mettre celle de Monſieur Auber, qui a eſté Gouverneur de la Gardeloupe. Elle eſt d'une belle ſtructure, de bois ſolide & en bon fonds, & de plus elle a un bois de haute fûtaye, qui n'eſt pas encore abbatu, & de la terre nette pour occuper cinquante Eſclaves, qui travaillent au Sucre, & au Gingembre. Mais ce qui luy donne plus de luſtre, eſt qu'elle eſt placée, au plus haut étage des Habitations du quartier de la montagne Plateau, & relevée ſur une eminence, d'où l'on découvre pluſieurs belles demeures qui ſont au deſſous, & autant loin en mer, que la force de l'œil ſe peut étendre. Monſieur de la Roziere à preſent Major de l'Ile, Monſieur de Saint Amant, Monſieur de l'Eſperance, Monſieur de la Roche, qui ſont Capitaines, tous les Officiers en general, & tous les plus anciens Habitans, ſont bien logez.

Les Anglois, ont auſſi fait bâtir en leurs quartiers, pluſieurs grands & beaus edifices, qui relevent merveilleuſément la beauté naturelle de cette Ile. Les plus conſiderables ſont ceus de Feü Monſieur Wäernard, premier Gouverneur General de cette Nation: de Feü Monſieur Riche, qui fut ſon Succeſſeur, de Monſieur Eüret, qui exerce aujourduy cette charge avec grande loüange, & de Monſieur le Colonel Geffreſon, qui ſont tous ſi accomplis, qu'ils doivent à bon droit eſtre nommez, entre les plus belles, & les plus commodes maiſons des Antilles.

On

On conte auſſi, juſques à cinq belles Egliſes, que les Anglois ont fait bâtir en cette Ile. La premiere, qu'on rencontre en ſortant du quartier des François, eſt à la pointe des Palmiſtes; la ſeconde pres de la grande rade, au deſſous de l'Hoſtel du Monſieur leur Gouverneur; la troiſiéme à la pointe de Sable; & les deus autres, au quartier de Cayonne. Les trois premieres, ſont d'une agreable ſtructure ſelon le païs, ornées en dedans de belles chaires, & de ſieges de menuiſerie, & de bois precieus. Les Eccleſiaſtiques, qui font le ſervice Divin, étoient autréfois envoyez par l'Archeveſque de Cantorbery, qui y avoit pour ſon grand Vicaire Monſieur le Docteur Fiatley, Chapelain du Feü Roy d'Angleterre, & Paſteur de l'Egliſe de la pointe des Palmiſtes, en la même Ile. Mais à preſent ils reçoivent leur ordination des Compagnies Synodales, qui ont l'autorité Epiſcopale.

CHAPITRE CINQUIÉME.

Des Iles de deſſous le vent.

TOutes les Iles, qui ſont au Couchant de celle de Saint Chriſtofle, ſont ordinairement appellées, les *Iles de deſſous le vent:* par ce que le vent qui ſouffle preſque toujours aus Antilles, eſt un vent d'Orient, qui participe quelquéfois un peu du Nord, & que ce n'eſt que bien rarément un vent du Couchant, ou du Midy. On en conte en tout neuf principales deſquelles nous traitterons en ce Chapitre, ſelon l'ordre à peu prez qu'elles tiennent en la Carte.

ARTICLE I.

De l'Ile de Saint Euſtache.

CEtte Ile eſt au Nord-Oueſt de Saint Chriſtofle, ſur la hauteur de dix-ſét degrez, & quarante minutes. Elle eſt petite, & ne peut avoir en tout, qu'environ cinq lieuës de tour. Ce n'eſt à proprement parler qu'une montagne, qui ſe-leve au milieu de l'Ocean, en forme de pain de Sucre: qui eſt la même

même figure que repreſente le mont de Tabor, & le Pic de Tenerife: ſinon que ce dernier, eſt incomparablement plus haut.

Elle releve de la Souveraineté de Meſſieurs les Etats des Provinces Unies, qui en ont concedé la Seigneurie, & la proprieté fonciere, à Monſieur Van Rée, & à ſes Aſſociez Honorables Marchands de Fleſſingues en Zelande, qui y ont étably une Colonie, compoſée d'environ ſeize cens hommes, qui y ſont proprément accommodez, ſous le dous Gouvernement de la Nation Hollandoiſe.

Cette Ile, eſt la plus forte d'aſſiette de toutes les Antilles: car il n'y a qu'une bonne deſcente, qui peut eſtre facilement defenduë, & où peu d'hommes pourroient arréter une armée entiere. Outre cette fortification naturelle, on y a bâty un bon Fort, qui commande ſur la meilleure rade, & bien avant en mer, par la portée de ſon Canon.

Les Habitans ſont tous commodément logez, & proprément meublez, à l'imitation de leurs compatriotes d'Hollande. Il n'y a plus que le haut de la montagne, qui ſoit couvert de bois: tout le tour eſt défriché. Et l'on ne ſauroit croire qu'à péne, la grande quantité de Tabac, qu'on en a tiré autréfois, & qu'on en tire encore journellement.

Bien-qué le ſommet de la montagne de cette Ile paroiſſe fort pointu, il eſt neantmoins creus, & a en ſon centre un fonds aſſez vaſte, pour entreténir quantité de Sauvagine, qui ſe plait dans cette profonde retraitte. Les Habitans, ſont ſoigneus de nourrir ſur leurs terres, toutes ſortes de volailles, & même des Pourceaus, & des Lapins, qui y foiſſonnent à merveille.

Il n'y a point de Fontaines en cette Ile; mais il y a preſentement fort peu de maiſons, qui n'ayent une bonne Citerne, pour ſuppléer à ce manquement. Il y a auſſi des Magazins, ſi bien fournis de toutes les choſes, qui ſont neceſſaires à la vie, & à l'entretien des Habitans, qu'ils en ont ſouvent aſſez, pour en faire part à leurs voiſins.

Quant aus perſonnes qui compoſent cette Colonie, il y a pluſieurs familles honorables, qui y vivent Chrétiennément & ſans reproche, & qui n'ont jamais été flétries des

crimes, que quelques-uns leur imposent. Ceus qui ont vécu parmy ces gens-là, y ont remarqué beaucoup d'ordre, & beaucoup moins de dereglement qu'en diverses autres Iles.

Il y a aussi une belle Eglise, qui est gouvernée par un Pasteur Hollandois. Monsieur de Graaf, qui est a present Pasteur de l'Eglise de Trévers, en l'Ile d'Oualcre, en a eu autrefois la conduite. Il y preschoit en un même jour, & en une même chaire, en François, & en Flamand; pour edifier les Habitans de l'une & de l'autre langue, qui demeurent en cette Ile. Monsieur de Mey celebre Predicateur de l'Eglise de Mildebourg, qui entre autre écrits, a donné au public un docte & curieus commentaire, sur les lieus les plus difficiles des cinq livres de Moyse, ou il est traitté des choses naturelles, succeda a Monsieur de Graaf, & depuis qu'il a été rappellé pour servir en son Païs, Messieurs les Directeurs de cette Colonie, ont toujours esté fort soigneus de demander au Synode de leur Province, de bons & de fideles ouvriers pour estre employez, en cette petite portion de la vigne du Seigneur.

ARTICLE II.

De l'Ile de Saint Bartelemy.

L'Ile de *Saint Bartelemy*, est au Nord-Est de Saint Christofle, sur le dixséttiéme degré. Elle a peu de terre propre à estre cultivée, bien qu'elle soit d'un assez grand circuit. Monsieur le Bailly de Poincy, Gouverneur General des François, l'à fait habiter à ses dépens, il y a environ quinze ans. L'on y trouve plusieurs beaus arbres fort estimez, une infinité d'oiseaus de diverses especes, & de la pierre tres-propre à faire de la chauz, qu'on y va querir des autres Iles. Elle est de difficile accez pour les grands Navires; à cause qu'elle est entourée de plusieurs rochers. Ceus qui se plaisent à la Solitude, n'en s'auroient desirer une plus accomplie.

ARTI-

ARTICLE III.

De l'Ile de Saba.

ELle est située au Nord-Oüest de Saint Eustache, sur la hauteur du dixséttiéme degre, & trente-cinq scrupules. On croiroit à la voir de loin, que ce ne seroit qu'une roche: Mais la Colonie de Saint Eustache, qui y a fait passer des hommes pour la cultiver, y a trouvé une agreable vallée, & assez de bonne terre pour employer plusieurs familles, qui vivent contentes, en cette aimable retraitte. Il n'y a point de moüillage à la coste, que pour des chaloupes. La pesche y est abondante. Et les soins que Monsieur le Gouverneur de Saint Eustache, a pris jusqu'à present de cette Peuplade, font que les refraichissemens necessaires n'y manquent point.

ARTICLE IV.

De l'Ile de Saint Martin.

CEtte Ile, est sur la hauteur de dixhuit degrez & seize scrupules. Elle a environ sét lieuës de long, & quatre de large. Il y a de belles Salines, qui avoient obligé l'Espagnol à y bâtir un Fort; où il entretenoit une Garnison, pour s'en conserver la proprieté. Mais il y a environ neuf ans, qu'il démolit le Fort & abandonna l'Ile. Ce qui ayant esté apperceu par Monsieur de Ruyter, qui commandoit l'un des grands Navires, que Monsieur Lampsen, envoye d'ordinaire en Amerique, & qui pour lors costoyoit cette Ile de Saint Martin, il fut à Saint Eustache lever des hommes, qu'il y amena pour l'habiter, & en prendre possession, au nom de Messieurs les Estats des Provinces Unies.

La nouvelle, de la sortie des Espagnols de cette terre, étant venuë au même tems à la connoissance de Monsieur le General des François, il equippa promtement un Navire, & y mit un nombre de braves hommes, pour relever le droit & les pretensions de nôtre Nation, qui avoit possedé cette

Ile avant l'usurpation de l'Espagnol. Depuis les François, & les Hollandois, ont partagé cette terre à l'amiable, & ils y vivent ensemble, en fort bonne intelligence.

Les Salines, sont au quartier des Hollandois : mais les François en ont l'usage libre. Monsieur le General, établit pour son Lieutenant en cette place Monsieur de la Tour. Et a present, c'est Monsieur de Saint Amant qui y commande. Il a sous soy environ trois cens hommes, qui cultivent la terre, & font tous les dévoirs possibles, pour la mettre en reputation.

Les Hollandois, y sont en aussi grand nombre que les François. Monsieur Lampsen, & Monsieur van Rée, sont les principaus Seigneurs, & Directeurs de cette Colonie. Ils ont en leur quartier de belles Habitations, de grands Magazins, & un nombre bien considerable de Négres, qui leur sont serviteurs perpetuels.

Il n'y a point d'eau douce en cette Ile, que celle, qui au tems des pluïes est recuëillie en des cisternes, qui y sont assez communes. Il y a plusieurs Ilets à l'entour de cette terre, qui sont tres-commodes, pour les menus divertissemens des Habitans. Il y a aussi des Etangs d'eau salée, qui s'avancent bien avant entre les terres, où l'on peschе une infinité de bons poissons, particulierément des Tortuës de mer. On trouve dans les bois des Porceaus sauvages, des Ramiers, des Tourtes, & des Perroquets sans nombre. On y voit plusieurs arbres, qui distilent diverses sortes de gomme : mais le Tabac qui y croist, étant plus estimé que celuy des autres Iles : c'est ce qui rend son commerce plus considerable.

Les François & les Hollandois, ont leurs Eglises particulieres, es quartiers de leur Jurisdiction. Monsieur des Camps, qui est à present Pasteur de l'Eglise Hollandoise, y fut envoyé en cette qualité, au mois de Septembre de l'an mil six cens cinquante cinq, par le Synode des Eglises Wallonnes des Provinces Unies, qui a cette Colonie, sous son Inspection spirituelle.

ARTI-

ARTICLE V.

De l'Ile de l'Anguille.

ELle porte ce nom, à cauſe de ſa figure : car c'eſt une terre fort longue, & fort étroite, qui ſétend en ſerpentant prés de l'Ile de Saint Martin, d'où on l'apperçoit à découvert. Il ne s'y trouve aucune montagne, la terre, y eſt par tout plattes & unie. A l'endroit où elle a plus de largeur, il y a un étang, autour duquel, quelques familles Angloiſes ſe ſont placées dépuis ſét ou huit ans, & où elles cultivent du Tabac, qui eſt fort priſé de ceus qui ſe connoiſſent à cette Marchandiſe. On met cette Ile ſur la hauteur de dixhuit degrez & vint ſcrupules, au deça de la ligne.

ARTICLE VI.

Des Iles de Sombréro, d'Anegade, & des Vierges.

LA premiere de ces trois Iles, eſt ſituée au milieu des Bancs, qui bordent le Canal par où paſſent les Navires, qui veulent retourner en Europe. Elle eſt ſur le dixhuitiéme degré, & trente ſcrupules. Les Eſpagnols, l'ont nommée *Sombrero*, à cauſe qu'elle à la figure d'un chapeau. Elle eſt inhabitée.

Anegade, qui eſt ſous le même dégré que *Sombrero*, eſt auſſi deſerte, & de dangereus abord.

Les Vierges grandes & petites, comprenent pluſieurs Iles qui ſont marquées en la carte ſous ce nom. On en conte en tout douze ou treize. Elles ſétendent au Levant de l'Ile de Saint Jean de Porto-Rico; ſur la hateur de dixhuit degrez au Nord de la ligne. Entre ces Iles, il y a de fort bons moüillages, pour mettre en ſeureté pluſieurs flottes. Les Eſpagnols les viſitent ſouvent pour la peſche, qui y eſt abondante. Il y a auſſi une infinité de beaus Oiſeaus de mer & de terre. Il y a ſi peu de bon terroir, qu'apres l'avoir eſſayé, & viſité en toute ſon étenduë, on a trouvé, qu'il ne meritoit pas d'avoir des Habitans.

ARTICLE VII.

De l'Ile de Sainte Croix.

LA derniere de toutes les Antilles, qui ſont au deſſous du Vent, eſt celle, qui porte le beau nom de *Sainte Croix*. Elle eſt ſur la hauteur de dixhuit dégrez & quelques ſcrupules. Les Caraibes, qui en furent chaſſez par les Eſpagnols, la nommoient *Ay ay*. Elle étoit fort eſtimée parmy eus : à cauſe que c'étoit la premiere Ile que cette Nation avoit occupée aus Antilles, en venant du Nord chercher une habitation commode, pour jetter les fondemens de leurs Colonies, comme nous le repreſenterons particulierement au ſecond Livre de cette Hiſtoire, au Chapitre de leur Origine.

La terre de cette Ile, rend avec beaucoup d'uſure, tout ce qu'on y ſeme. On y voit de belles & ſpacieuſes plaines de terre noire & facile à labourer. Il y a auſſi pluſieurs arbres fort beaus, & precieus, qui ſont propres à la teinture, & à la ménuiſerie. L'air y eſt bon ; mais les eaus n'y ſont pas beaucoup ſaines, ſi on les boit incontinent qu'elles ont eſté puiſées. Pour leur ôter la mauvaiſe qualité qu'elles ont, on les laiſſe repoſer quelque tems en des vaiſſeaus de terre, ce qui les rend bonnes, & qui donne ſujet de croire qu'elles ne ſont mauvaiſes qu'à cauſe de leur limon, comme celles du Nil.

Cette Ile, eſt maintenant en la poſſeſſion des François, qui en ont relevé glorieuſement le débris. Apres les divers changémens de Maitres, qui y étoient ſurvenus en peu d'années, comme nous le dirons au Chapitre premier du ſecond Livre de cette Hiſtoire. Monſieur le General des François, qui la fait peupler à ſes frais, luy a donné un nouveau luſtre, qui fait naître l'eſperance d'une ample Colonie.

Elle peut avoir neuf ou dix lieuës de long, & preſque autant, en ſa plus grande largeur. Les montagnes n'y ſont point ſi hautes, ni ſi preſſées les unes contre les autres, que l'on ne puiſſe monter au deſſus, & qu'il n'y reſte beaucoup de bonne terre, propre pour employer pluſieurs milliers d'hommes.

CHA-

CHAPITRE SIXIÉME.

Des Arbres qui croiſſent en ces Iles, dont on peut manger le fruit.

ENtre les Arbres, qui ſe trouvent en ces Iles, les uns portent de bons fruits qui aident à la nourriture des Habitans, les autres ſont propres à faire des bâtimens, ou bien ils ſervent à la ménuiſerie, ou à la teinture. Il y en a auſſi, qui ſont employez avec heureus ſuccés en la Medecine, & quelques autres qui recréent ſeulement l'odorat par leur fenteur agreable, & la veüe par la beauté de leur feüillage, qui ne flétrit jamais.

De ceus qui portent des fruits bons à manger, & qui ſe voyent en l'Europe, on n'y rencontre que les *Orangers*, les *Grenadiers*, les *Citroniers*, & les *Limoniers*, dont la groſſeur, & la bonté, ſurpaſſe celle des mêmes eſpéces qui croiſſent ailleurs.

ARTICLE I.

Des Orangers, Grenadiers, & Citroniers.

QUant aus Oranges, il y en a de deux ſortes aus Antilles; elles ſont toutéfois de même figure & on ne les peut diſcerner que par le goût. Les unes ſont douces, & les autres aigres, les unes & les autres extremément delicates; les aigres apportent une grande commodité au ménage, car on s'en ſert au lieu de verjus & de vinaigre, mais les douces excellent en bonté. Il eſt vray que quelques uns nomment les Oranges de la Chine, *Les Reynes des Oranges*, & de vrais muſcats ſous la figure & la couleur d'Oranges. Mais quelque eſtime que l'on faſſe de l'agreable douceur de ces Chinoiſes, il y en a qui preferent le goût excellent & relevé de nos Americaines.

Les

Les *Grenadiers* croiſſent auſſi en perfection en toutes ces Iles, & y portent des fruits beaus à voir & agreables au goût. Ces Arbriſſeaus ſervent en pluſieurs endroits de Paliſade aus courts, & aus avenuës des maiſons, & de bordure aus jardins.

Pour les *Citrons*, il y en a de trois eſpéces differentes en groſſeur, que l'on ne nomme pas pourtant toutes Citrons. La premiere ſorte, qui eſt la plus belle & la plus groſſe, eſt appellée *Lime*. Elle n'eſt guére bonne qu'à confire, n'ayant préſque point de jus, mais étant confite elle eſt excellente. La ſeconde eſpéce eſt le *Limon*, de la même groſſeur que les Citrons qui nous ſont apportez d'Eſpagne: mais il a peu de jus à proportion de ſa groſſeur. Le *petit Citron* qui fait la troiziéme eſpéce eſt le meilleur & le plus eſtimé. Il n'a qu'une tendre pellicule, & eſt tout plein de ſuc extremément aigre, qui donne bon goût aus viandes, & ſert à aſſaiſoner pluſieurs ragouts. Il eſt particulier à l'Amerique. Quelques curieus, ont auſſi en leurs jardins des Citrons parfaitément dous, tant en leur écorce qu'en leur ſuc, qui ne cedent ni en groſſeur, ni en ſaveur à ceus qui croiſſent en Portugal.

Tous les autres Arbres des Antilles, ont la feüille les fleurs, le fruit, & l'écorce d'une figure, d'une ſaveur, & d'une couleur differente de ceus de nos contrées.

ARTICLE II.

Du Goyavier.

POur commencer par les Fruitiers, on fait état du *Goyavier*, qui approche de la forme d'un Laurier, horsmis que ſes feüilles ſont plus molles, d'un vert plus clair & qu'elles ſont cottonnées par deſſous. L'écorce de cet Arbre eſt fort deliée & unie. Il pouſſe pluſieurs rejettons de ſa racine, qui font à la fin, ſi on ne les arrache, un bois épais ſur toute la bonne terre voiſine. Ses branches qui ſont aſſes toufuës, ſont chargées deus fois l'an de petites fleurs blanches, qui ſont ſuivies de pluſieurs pommes vertes, qui deviennent jaunes & de bonne odeur, lors qu'elles ſont meures.

Ce fruit, qui se nomme *Goyave*, est orné au dessus d'un petit bouquet en forme de couronne, & au dedans sa chair est blanche ou rouge, remplie de petis pepins comme est la Grenade. Ce qui fait que les Hollandois l'appellent *Grenade douce*. Il est de la grosseur d'une pomme de Rénette, & il meurit en une nuit.

Sa qualité est de reserrer le ventre estant mangé vert : dont aussi plusieurs s'en servent contre le flus de sang ; Mais étant mangé meur, il a un effet tout contraire.

ARTICLE III.

Du Papayer.

LE Papayer, est un Arbre qui croist sans branches, de la hauteur de quinze à vint pieds, gros a proportion, creus & spongieus au dedans, d'où vient qu'on l'employe à conduire par tout ou l'on veut, les ruisseaus des fontaines. Il y en a de deus sortes, l'une qui se voit communément dans

toutes les Iles. Ses feüilles sont divisées en trois pointes, à peu pres comme la feüille du Figuier, elles sont attachées à de longues queües, qui sont grosses comme le pouce, & creuses au dedans: Elles sortent de la cime de l'Arbre, d'où estant recourbées elles couvrent plusieurs fruits ronds de la grosseur d'une poyre de Coin, qui croissent à l'entour du tronc, auquel ils demeurent attachez.

L'autre espéce de *Papayer*, se trouve particulierement en l'Ile de Sainte Croix. Elle est plus belle & plus chargée de fueilles que l'autre. Mais ce qui la fait estimer d'avantage, c'est son fruit qui est de la grosseur d'un Melon, & de la figure d'une mammelle, d'où vient que les Portugais l'ont nommé *Mamao*.

Ces Arbres, ont cecy de particulier, qu'ils donnent de nouveaus fruits chaque mois de l'année. La fleur de l'une & de l'autre espéce est de bonne odeur, & approchante de celle du Jasmin. Mais on met entre les regales des Iles le fruit de la derniere, à cause que quand il est arrivé à sa perfection, il a une chair ferme, qui se couppe par tranches comme le Melon, &

& qui eſt d'un goût delicieus. Son Ecorce eſt d'un Jaune meſlé de quelques lignes vertes, & au dedans il eſt remply d'une infinité de petis grains ronds gluans & mollaſſes, d'un goût picquant, & qui ſent l'epice. Ce fruit fortifie l'eſtomac, & aide à la digeſtion.

ARTICLE IV.

Du Momin.

LE *Momin*, eſt un Arbre qui croiſt de la groſſeur d'un Pommier, & porte un gros fruit de même nom que luy. Il eſt vray que les inſulaires l'appellent ordinairement *Coraſol*, à cauſe que la graine de ceus qui ſe voyent parmy eus, à eſté apportée de Coraſol, qui eſt une Ile tenüe depuis un long tems par les Hollandois, qui y ont un bon fort, & une ample Colonie, qui s'eſt étenduë en pluſieurs autres Iles voiſines de celle là. Ce fruit reſſemble à un petit Cocombre qui n'eſt point meur. Il a la peau toujours verte, & émaillée de pluſieurs petis compartimens, en forme décailles. Si on le cuëille en ſa maturité il eſt blanc au dedans comme de la Créme, & d'une douceur relevée par une petite aigreur, qui luy donne une pointe fort agreable. Ce fruit, eſt raffraichiſſant au poſſible, & delicieus au goût. Il porte ſa ſemence au milieu, qui eſt de la groſſeur, & de la figure d'une Féve extremément polie, & de la couleur d'une pierre de touche, ſur laquelle on auroit tout fraichément éprouvé une piece d'or; car elle paroit émaillée de petites veines d'orées.

ARTICLE V.

Du Iunipa.

LE *Iunipa* ou *Genipa*, qui eſt le même Arbre que les Breſiliens nomment *Ianipaba*, & les Portugais *Ienipapo*, croiſt de la groſſeur d'un Chataignier, ſes rameaus ſe recourbent pres de terre, & font un ombrage agreable. ſes feüilles ſont longues comme celles du Noyer. Il porte des fleurs pareil-

les à celles du Narciſſe, qui ſont de bonne odeur. Son bois eſt ſolide, de couleur de gris de perle. Les Habitans des Iles couppent les troncs de ces Arbres quand ils ſont encore Jeunes, pour faire des afuts de fuſils & de mouſquets, parce que ce bois étant mis facilement en œuvre, peut eſtre poly en perfection. Chaque mois il ſe reveſt de quelques feüilles nouvelles. Il porte des pommes qui étant meures, ſemblent eſtre cuites au four, elles ſont de la groſſeur d'une pomme de Rambour. En tombant de l'Arbre elles font un bruit pareil

à celuy

à celuy d'une arme à feu: Ce qui vient, de ce que certains vens ou esprits, qui sont contenus en de petites pellicules qui couvrent la semence, étant excitez par la cheute, se font ouverture avec violence. D'où il y a raison de se persuader, que c'est le même fruit, qu'en la nouvelle Espagne les Indiens appellent d'un nom fort barbare, *Quant la lazin.*

Si on mange de ces pommes de Junipa, sans ôter cette petite peau qui est au dedans, elles reserrent le ventre d'une étrange fasson. Ce fruit est recherché des chasseurs à cause qu'étant aigrelet il étanche la soif, & fortifie le cœur de ceus qui sont fatiguez du chemin. Son suc teint en violet fort brun, encore qu'il soit clair comme eau de roche, & quand on en veut mettre jusques à deus fois sur la même place du corps que l'on veut teindre, la seconde teinture paroit noire. Les Indiens s'en servent pour se fortifier le corps, & le rendre plus souple, avant que d'aller à la guerre. Ils croient aussi, que cette couleur les rend plus terribles à leurs ennemis. La teinture de ce fruit ne se peut effacer avec le savon: mais au bout de neuf ou dix jours elle d'isparoit d'elle même. Au tems que ce fruit tombe, les pourceaus qui en mangent ont la chair & la graisse entierement violette, comme l'experience le témoigne. Il en est de même de la chair des perroquets, & des autres oiseaus lors qu'ils s'en nourrissent. Au reste on peut faire avec ces pommes un bruvage asses agreable, mais qui n'est gueres en usage que parmy les Indiens, & les Chasseurs qui n'ont point de demeure arrêtée.

ARTICLE VI.

Du Raisinier.

LE *Raisinier* que les Caraibes nomment *Ouliem*, croist de moyenne hauteur & rampe presque par terre au bord de la mer: Mais dans une bonne terre il devient haut, comme un des plus beaus Arbres des Forets. Il a les feüilles rondes, èpaisses, entre-meslées de rouge & de vert, Sous l'écorce du tronc apres qu'on a enlevé un aubel blanc de l'épaisseur de deus pouces, on trouve un bois violet, solide,

& fort propre à faire d'excellens ouvrages de menuiserie. Il produit en ses branches des fruits qu'on prendroit quand ils sont meurs, pour de gros Raisins violets : Mais au lieu de pepins, chaque grain a sous une tendre pellicule, & sous fort peu de substance aigrette, raffraichissante, & d'assez bon goût, un n'oyau dur comme celuy des prunes.

ARTICLE VII.

De l'Acajou.

IL y a trois sortes d'Arbres qui portent le nom *D'Acajou*; mais il n'y a que celuy que nous décrivons icy qui porte du fruit. C'est un Arbre de moyenne hauteur, qui panche ses branches jusques à terre. Ses feüilles sont belles & larges, arrondiés par devant, & rayées de plusieurs veines. Il porte des fleurs qui sont blanches, lors qu'elles sépanoviſſent nouvellement, puis apres elles deviennent incarnates, & de couleur de

de pourpre. Elles croiſſent par bouquets & elles exhalent une ſi douce odeur, qu'on n'a point de péne à diſcerner l'Arbre qui les porte. Ces fleurs ne tombent point juſques à ce qu'elles ſoient pouſſées par une eſpece de Chataigne faite en

forme d'oreille, ou de rognon de lievre; Quand cette chataigne a pris ſon accroiſſement, il ſe forme au deſſous une belle pomme longuette, qui eſt couronnée de cette creſte, qui devient en meuriſſant d'une couleur d'Olive, pendant que la pomme ſe reveſt d'une peau delicate & vermeille au poſſible. Elle eſt remplie au dedans de certains filamens ſpongieus qui ſont imbus d'un ſuc tout enſemble dous & aigre, qui deſaltere grandement, & que l'on tient eſtre tres-utile à la poitrine, & aus défaillances de cœur, étant temperé avec un peu de Sucre. Mais s'il tombe ſur quelque linge il y imprime une táche rouſſe, qui demeure juſques à ce que l'Arbre fleuriſſe de nouveau.

Les Indiens font un bruvage excellent de ce fruit, lequel étant gardé quelque jours, a la vertu d'enyvrer auſſi promtément

tément que feroit le meilleur vin de France. La nois qui eſt au deſſus étant brulée, rend une huile cauſtique, de laquelle on ſe ſert heureuſement pour amollir, & même pour extirper ces durétez qui croiſſent aus pieds, & que l'on nomme Cors. Que s'y on la caſſe, on trouve au dedans un pignon couvert d'une tendre pellicule, laquelle étant ôtée eſt d'un tres-bon goût, & a la vertu déchauffer & de fortifier merveilleuſement l'eſtomac.

Cet Arbre, ne porte du fruit qu'une fois l'an d'où vient que les Breſiliens content leur âge avec les nois qui croiſſent ſur cette pomme, en en reſervant une par chacune année, laquelle ils conſervent avec grand ſoin, dans un petit panier qui n'eſt deſtiné qu'à cet uſage. S'y on fait une inciſion au pied de cet Arbre, il jette une gomme claire & transparente, que pluſieurs ont pris pour celle qui vient d'Arabie. La ſemence de l'Arbre eſt en la nois, qui produit aiſément étant miſe en terre.

ARTICLE VIII.

Des Prunes D'Icaque

L'*Icaque*, eſt une eſpece de petit prunier qui croiſt en forme d'un buiſſon; les branches ſont en tout tems chargées de petites feüilles longuettes, elles ſont deus fois l'an émaillées d'une infinite de belles fleurs blanches, ou violettes, qui ſont ſuivies d'un petit fruit rond, de la groſſeur d'une Prune de damas, & qui étant meur devient blanc ou violet de même qu'étoit ſa fleur. Ce fruit eſt fort dous, & tellement aimé de certains Sauvages qui demeurent pres du Golfe d'Hondures, qu'on les appelles *Icaques*, à cauſe de l'état qu'ils font de ce Prunes, qui leur ſervent de nourriture. Ceus qui ont voyagé parmy ces Peuples, ont remarqué que lors que ces fruits ſont en leur maturité, ils ſont fort ſoigneus de s'en conſerver la proprieté; & que pour empeſcher leurs voiſins, qui n'en ont point en leur con-

contrée, d'y venir faire aucun dégaſt, ils tiennent durant tout ce tems-là aus ávenuës de leur terre, des Corps-de-garde, compoſez de l'elite de leurs meilleurs Soldats, qui les repouſſent vivement avec la fléche & la maſſuë, s'ils ont l'aſſeurance de ſe preſenter.

ARTICLE IX.

Des Prunes de Monbain.

LE *Monbain*, eſt un Arbre qui croiſt fort haut, & qui produit auſſi des Prunes longues & jaunes, qui ſont d'aſſez bonne odeur: Mais le noyau étant plus gros que tout ce qu'elles ont de chair, elles ne ſont gueres eſtimées, ſi ce n'eſt de quelques uns qui les meſlent dans les bruvages du *Oüicou* & du *Maby*, pour leur donner un meilleur goût. Les Pourceaus, qui vivent dans les bois, ſont toûjours gras, lors que ces fruits ſont en maturité, par ce qu'il en tombe une grande quantité ſous les Arbres à meſure qu'ils m'euriſſent, qui ſont

receüillis avidément de ces animaus. Cet Arbre jette une gomme Jaune, qui rend une odeur encore plus penetrante que celle du fruit. Les branches étant miſes en la terre, prenent aiſément racine, ce qui fait, qu'on l'employe ordinairement à fermer les parcs où l'on nourrit le bétail.

ARTICLE X.

Du Courbary.

LE *Courbary*, croiſt d'ordinaire plus haut, plus touffu, & plus gros, que le *Monbain*. Il porte un fruit dont la coque eſt fort dure à caſſer, & qui a environ quatre doigts de long, deus de large & un dépais. Dans la coque il a deus ou trois noyaus, couverts d'une chair fort pâteuſe, qui eſt jaune comme du Safran. Le goût n'en eſt pas mauvais: mais on n'en peut faire d'excés, que l'eſtomac n'en ſoit extremément chargé & que la gorge n'en ſoit empeſchée. Les Sauvages, en cas de neceſſité en font une ſorte de bruvage, qui n'eſt pas desagreable étant bien preparé, c'eſt à dire lors qu'il a bien boüilly avec l'eau. Son bois eſt ſolide de couleur tirant ſur le rouge. l'Arbre étant vieil rend de la gomme, qui s'endurcit au Soleil, & qui demeure toujours claire, transparente comme l'ambre jaune, & de bonne odeur. Quelques Indiens en forment des boutons de diverſe figure, dont ils font des Bracelets, des Colliers & des pendans d'oreille, qui ſont beaus, luiſans, & de bonne ſenteur.

ARTICLE XI.

Du Figuier d'Inde.

ON voit en la plûpart de ces Iles, un gros Arbre, que les Européens ont nommé *Figuir d'Inde*, à cauſe qu'il porte un petit fruit ſans noyau, qui a la figure, & le goût approchant des figues de France. D'ailleurs il ne reſſemble de rien à nos Figuiers; car outre que la feüille eſt de differente figure, & beaucoup plus étroite, il croiſt en des lieus, ſi demeſurément

surément gros, qu'il s'en rencontre qu'à peine plusieurs hommes pourroient embrasser, parce que le tronc qui le plus souvent n'est pas uny en sa circonference, pousse à ses costez, depuis la racine jusques à l'endroit où les branches prenent leur naissance, certaines arestes, ou saillies, qui s'avancent jusques à 4 ou 5 pieds aus environs, & qui forment par ce moyen de profondes cannelures, enfoncées comme des niches. Ces saillies, qui sont de la même substance que le corps de l'Arbre, sont aussi envelopées de la même écorce qui le couvre, & elles sont de l'épaisseur de sét à huit pouces, à proportion de la grosseur du tronc qu'elles entourent. Le bois de cet Arbre, est au dedans blanc & mollasse, & l'on couppe ordinairement de ces longues pieces qu'il pousse hors de son tronc, pour faire des planches, des portes, & des tables, sans crainte que l'Arbre meure. Car il recouvre en peu de tems si proprement de son écorce la bréche qui a esté faite, qu'à peine peut on appercevoir que l'on en ait rien enlevé. Tous ceus qui ont demeuré en l'Ile de la Tortüe, qui est située au costé septentrional de l'Ile Espagnole, ont veu au chemin qui conduit des plaines de la montagne, au village que nos François ont nomme Milplantage, un de ces Arbres, qui peut facilement tenir à couvert deus cens hommes sous L'ombre de ses branches, qui sont toujours chargées de plusieurs feüilles fort toufués.

ARTICLE XII.

Du Cormier.

IL y a en ces Iles une espéce de *Cormier* bien different du Cormier que l'on voit en France. Car il est d'une hauteur excessive fort beau à voir, & orné de belles feüilles, & de plusieurs branches qui les accompagnent. Il porte un fruit agreable, rond comme une Cerise, qui est de couleur jaune, tacheté de petites marques rouges, & qui tombe de soy même lors qu'il est meur. Il a le goût de la Corme, & c'est ce qui est cause, qu'on luy a donné le même nom. Il est fort recherché des Oiseaus.

ARTICLE XIII.

Du Palmiſte Epineus.

TOutes ces Iles ont des Palmes, & quelques-unes en ont jusques à quatre sortes toutes differentes. L'une se nomme *Palmiſte Epineus*. Cet Arbre porte justement ce nom, car il est tout Heriſſé, ayant en sa tige, en ses branches, & en ses

feüilles de grandes épines extremement aiguës & si dangereuses, que quand quelcun en est piqué, il court risque d'en estre long tems incommodé, s'y l'on n'y apporte un promt remede. Celles qui entourent le tronc de l'Arbre sont plates, longues comme le doigt, de la figure d'un Cure-dent, polies, & d'une couleur tannée tirant sur le noir. Les Négres avant que de s'en approcher mettent le feu à l'entour du pied de l'Arbre, pour bruler toutes les Epines qui l'arment & luy servent de defense. Son fruit consiste en un gros bouquet qui est composé de plusieurs nois grisâtres, dures, & rondes, qui

resser-

resserrent des noyaus qui sont bons à manger. C'est aussi de cette espece de Palmes, que quelques Négres tirent du vin, par le moyen des incisions qu'ils font au dessous de ses branches. Il y a apparence que c'est le même Arbre, que les Bresiliens nomment *Ayri*.

ARTICLE XIV.

Du Palmiste Franc,

LA seconde espece est nommée *Palmiste Franc*. C'est un grand Arbre droit & d'une hauteur demesurée. Les racines de cette espece de Palmier, sélevent hors de terre tout autour de la tige, de la hauteur de deus ou trois pieds, & de la grosseur d'un baril. Ces racines sont petites a proportion

de la hauteur de l'Arbre qu'elles soutiennent: mais elles sont entrelacées si étroitement, & si confusément les unes dans les autres, qu'elles luy servent d'un solide appuy. Cet Arbre a cecy de particulier, qu'il est ordinairement plus gros par le

haut que par le bas. Quand il eſt encore jeune, il a l'écorce tendre, de couleur griſâtre, & marquée de pied en pied d'un cercle, qui donne à cognoiſtre à peu prés, combien, il y a d'années qu'il occupe la terre: Mais quand il a pris ſa conſiſtence, il devient par tout ſi ſolide & ſi uny, qu'on n'y peut plus rien remarquer. Son ſommet eſt orné de pluſiers belles branches canelées & polies, qui ſont accompagnées de part & d'autre, d'une infinité de feüilles vertes, longues, étroites, & deliées, qui leur donnent une merveilleuſe grace. Les plus tendres de ces branches, qui ne ſont pas encore épanovyes, s'élevent directement au milieu de l'Arbre, pendant que les autres qui ſont courbées tout autour, luy compoſent une riche & agreable couronne.

Cet Arbre ſe décharge par chacun mois de quelcune de ſes branches, & d'une écorce, qui ſe détache de deſſous, laquelle eſt longue de quatre ou cinq pieds, large de deus ou environ, & de l'épaiſſeur d'un cuir preparé. Les Habitans des Iles, nomment cette écorce *Tache*, & ils l'employent pour la couverture de leurs Cuiſines, & des autres petis offices de leurs Habitations, de même qu'ils ſe ſervent des feüilles, treſſées, & cordonnées proprément à l'un des coſtez des branches, pour faire celle de leurs maiſons.

Nous avons à deſſein, rangé les Palmiſtes à la fin des Arbres fruitiers qui ſe trouvent en ces Iles, à cauſe qu'ils contribuent tous, horsmis le Latanier, à la nourriture des hommes. Car ſi le Palmiſte épineus, lequel nous avons décrit en l'article precedent, fournit du vin, celuy-cy porte au Sommet de ſon tronc, & comme en ſon cœur, une moëlle blanche, tres-tendre, & tres-ſavoureuſe qui a le goût de Noiſette, étant mangée cruë, & étant bouïllie & aſſaiſonnée avec pluſieurs feüilles deliées, & blanches au poſſible, qui l'entourent, & luy ſervent comme de chemiſe, elle peut tenir un rang conſiderable, entre les plus delicieus mets des Antilles. Les François, appellent cette ſubſtance moëlleuſe, & les feüilles qui l'enveloppent, *Chou de Palmiſte*, parce qu'ils en mettent au potage, au lieu de chous ou d'autres Herbes.

Si l'on fend en deus le tronc de cet Arbre, & qu'on enleve comme il ſe peut faire aiſément, une certaine matiere fillaſ-

ſeuſe

seuse & mollasse qui est au dedans, ce bois qui reste ainsi creusé, & qui est épais d'un bon pouce, fournit de belles & longues goutieres, qui sont de durée. On s'en sert pour couvrir d'une seule piece le faîte des Cazes, & pour conduire les eaus par tout ou l'on veut. Les Tourneurs & les Menuysiers font aussi avec ce bois, qui est présque noir, & qui se polit aisément, plusieurs beaus & rares ouvrages, qui sont naturellement marbrez.

Pline, fait des Arbres si prodigieusement hauts, qu'une fléche n'en peut atteindre le Sommet quand elle est tirée; Et l'Auteur de l'Histoire generale des Indes, parle d'un Arbre de telle hauteur, qu'on ne s'auroit jetter une pierre à plein bras par dessus. Mais encore que le Palmiste que nous decrivons surpasse de beaucoup tous les autres arbres des Antilles, nous n'oserions pas dire qu'il soit d'une hauteur si demesurée, puisque du pied de l'arbre, on remarque facilément une belle panache, qui sortant du plus haut du tronc, est toujours tournée au soleil levant; Elle se renouvelle par chacune année, & quand elle est sortie de son étuy, elle est émaillée d'une infinité de petites fleurs jaunes, en forme de boutons dorez, qui venans à tomber sont suivis de plusieurs fruits ronds, & de la grosseur d'un petit œuf de poule. Ils sont attachez en un seul bouquet, & afin que ces fleurs & ces fruits, soient conservez contre les injures du tems, ils sont couverts par dessus d'une écorce épaisse, dure & grisâtre par le dehors, & d'un vermeil doré par le dedans, qui aboutit en pointe. Ce precieus parasol, n'est autre chose que l'étuy qui reserroit les fleurs avant qu'elles fussent épanouyes, & qui s'étant entre-ouvert par dessous, s'élargit en une figure creuse au milieu, & pointuë aus extremitez, pour mieus couvrir & les fleurs & le fruit.

D'autant que cette espece d'Arbres, n'a point d'épines, on le nomme *Palmiste Franc*. Il y en a encore une autre sorte, qui ne croist pas si haut que celle-cy, qui porte une petite graine ronde, que les Négres sont soigneus de recueillir, à cause qu'elle sert à faire de beaus Chapelets qui sont marbrez, & polis à merveille.

ARTI-

ARTICLE XV.

Du Latanier.

LA troiziéme eſpece de Palme eſt nommée *Latanier*. Cet arbre éleve ſa tige aſſez haut ; mais il ne croiſt pas beaucoup en groſſeur. Au lieu de branches il n'a que des longues feüilles, qui étant épanouyes ſont rondes par le haut, & pli-

cées par le bas à la façon d'un Eventail. Elles ſont attachées à de grandes queuës, qui ſortent de certains filamens, qui entourent la teſte du tronc, comme une groſſe toile rouſſe & fort claire. Ces feüilles étant liées par petis faiſſeaus, ſervent à couvrir les cazes, & la peau qu'on enleve de deſſus les queuës, eſt propre à faire des cribles, des paniers, & pluſieurs autres petites curioſitez, que les Indiens tiennent entre leurs meubles plus precieus. Ils font auſſi du bois de cet arbre, & de celuy du Palmiſte Franc, des arcs, des maſſuës, dont ils ſe ſervent en leurs combats au lieu dépées, des Zagayes, qui

ſont

ſont de petites lances aigues, qu'ils d'ardent avec la main contre leurs ennemis, & ils en muniſſent la pointe de leurs fléches, qui ſont par ce moyen auſſi penetrantes, que s'y elles étoient d'acier.

ARTICLE XVI.

Du Cocos, & du Cacao.

LA quatriéme eſpece de Palme, & la plus excellente de toutes, eſt celle qui porte le nom de *Cocos*, ce fameus fruit dont les Hiſtoriens diſent tant de merveilles. Mais il faut remarquer, que les Cocos qui ſe trouvent aus Indes Occi-

dentales, ne croiſſent pas à beaucoup-pres ſi hauts, que ceus de l'Orient, le tronc pour l'ordinaire n'excedant pas vint, ou vint-cinq pieds en hauteur, étant au reſte d'une groſſeur bien proportionnée. Il eſt beaucoup plus chargé de branches & de feüilles, que le Palmiſte Franc. Les Iles de la *Monaque* & de *Roatam*, qui ſont au Golfe d'Hondures, ſont renommées

pour l'abondance de ces Arbres. L'Ile de Saint Bartelemy entre les Antilles en eſt auſſi ornée, & c'eſt de là, qu'on en a apporté en celle de Saint Chriſtofle.

Le fruit, croiſt ſur le tronc même, au pied des branches. Il a la forme d'une nois : mais ſans faire de comparaiſon pour la groſſeur : car un ſeul peſe quelquéfois environ dix livres. Dépuis que l'Arbre a commencé de porter, on ne le trouve jamais ſans fruit ; car il en pouſſe de nouveaus par chacun mois de l'année. La coque eſt ſi dure & ſi épaiſſe, qu'on la peut polir, & y graver diverſes figures pour enrichir les coupes, les bouteilles, & pluſieurs autres vaiſſeaus, qu'on en fait pour le ſervice ordinaire du ménage : elle eſt entourée d'une groſſe envelope, qui eſt toute de filamens.

Quand on a ouvert cette nois de Cocos, on trouve premierement une chair blanche comme neige qui eſt nourriſſante au poſſible, & qui a le goût de l'Amande. Cette ſubſtance moëlleuſe eſt en ſi grande quantité en chaque fruit, qu'on en peut remplir un plat ; Elle eſt attachée fermement au dedans de la Coque, & en ſon milieu, elle contient un grand verre d'une liqueür claire & agreable, comme du vin muſcat ; de ſorte qu'une perſonne ſe pourroit bien contenter de l'un de ſes fruits pour ſon repas. C'eſt cette eau ſeule, qui ſe convertit en germe, & qui entre ſes autres vertus, a la proprieté d'effacer toutes les rides du viſage, & de luy donner une couleur blanche & vermeille, pourveu qu'on l'en lave auſſi-toſt, que le fruit eſt tombé de l'Arbre.

Qui deſirera d'apprendre toutes les particularitez du Cocos, & les grands uſages qu'il a tant en la Medecine, qu'en la Ménagerie, lira s'il luy plait, la belle & ample deſcription que François Pyrard en a fait, en ſon traitté des Animaus, arbres & fruits des Indes Orientales.

Quelques-uns, à cauſe de la reſſemblance des noms, confondent quelquefois le *Cocos*, avec le *Cacao*, qui croiſt en la Province de Guatimala, pres la neuve Eſpagne, qui eſt auſſi un fruit tres-renommé en toute l'Amerique, pour eſtre le principal ingredient, qui entre en la compoſition de la *Chicolate*, ou *Chocolate*, d'ont on fait un bruvage ſouverain pour fortifier la poitrine, diſſiper toutes les humeurs malignes qui s'y attachent,

chent, chaſſer la gravelle, & tenir le corps frais & diſpos, pourveu qu'on le prene moderément.

Ce *Cacao*, qui ſe trouvoit auſſi aus Antilles, en l'an 1649, dans le Jardin d'un Habitant de l'Ile de Sainte Croix, laquelle étoit alors entre les mains des Anglois, eſt un Arbre preſque ſemblable à l'Oranger, ſinon qu'il ne croiſt pas du tout ſi haut, & qu'il a les feüilles un peu plus étenduës. On le plante ordinairement en des lieus ombrageus, & même ſous d'autres arbres, qui le puiſſent defendre de l'ardeur du Soleil, qui flétriroit ſes feuilles. Son fruit qui eſt de la groſſeur, & d'une figure approchante de celle d'un Gland, ou d'une moyenne Olive, ſe forme dans de groſſes coſſes longuettes, qui ſont rayées, & diviſées par les coſtez.

CHAPITRE SÉTTIÉME.

Des Arbres qui ſont propres à bâtir; ou qui ſervent à la menuyſerie; ou à la Teinture.

NOus avons juſques icy repreſenté pluſieurs beaus Arbres qui portent des fruits qui contribuent à la nourriture, ou au raffraichiſſement des Habitans des Antilles, & en ce Chapitre nous nous propoſons de traitter des principaus, qu'on peut employer utilement tant à batir des maiſons, qu'à les orner, par le moyen des beaus meubles de menuyſerie qu'on en peut faire; Puis apres nous conſidererons tous les autres Arbres de diverſes couleurs, qui ſont propres à la Teinture.

ARTICLE I.

De deus ſortes d'Acajou.

IL y a fort peu d'Iles, ou l'on ne trouve de beaus Arbres qui ſont tresproprès à bâtir des maiſons, & à faire divers ouvrages de ménuyſerie. On fait particulieremenr état de *l'Acajou*, qui croiſt d'une hauteur & d'une groſſeur ſi exceſſive,

que les Caraïbes tirent souvent d'un seul tronc, ces grandes Chaloupes, qu'ils appellent *Pyraugües*, qui sont capables de porter cinquante hommes. Il pousse plusieurs branches, qui sont fort touffuës, à cause de la multitude de feüilles d'ont elles sont chargées, l'ombrage de cet arbre est fort agreable: Et même quelques uns tiennent qu'il contribuë à la santé de ceus qui se reposent dessous.

Il y a deus sortes d'Acajou qui ne sont differens qu'en la hauteur de leur tronc, & en la couleur de leur bois. Celuy qui est le plus estimé, a le bois rouge, leger, de bonne senteur, & fort facile à estre mis en œuvre. On a remarqué par experience que le ver ne l'endommage point; qu'il ne se pourrit point dans l'eau, quand il a éte coupé en bonne Lune; Et que les coffres & les aumoires qui sont faites de ces bois, donnent une bonne odeur aus habits & qu'ils les contregardent de toutes les vermines qui s'engendrent, ou se glissent aisément dans les coffres qui sont faits d'une autre matiere. Ces proprietez sont cause que quelques-uns ont creü que cet arbre étoit une espece de Cedre. On en fait aussi de l'Escente pour couvrir les maisons. Les Capitaines de Navires, qui trafiquent aus Antilles apportent souvent des planches de ce bois qui sont si longues & si larges, qu'il n'en faut qu'une pour faire une belle & grande table.

L'autre sorte d'Acajou est de pareille figure quant au dehors, que celuy que nous venons de décrire; mais il ne croist pas du tout si haut, & quand on a levé l'écorce & l'aubel, on trouve que le bois est blanc. Il est aussi fort facile à mettre en œuvre quand il est fraichement couppé; mais si on le laisse a l'air il se durcit en telle sorte, qu'on a bien de la péne a s'en servir. Les Habitans des Iles ne l'employent qu'à faute d'autre, à cause qu'il est sujet aus vers, & qu'il se pourrit en peu de tems. Si on fait des Incisions au tronc de ces arbres, ils jettent une grande abondance de gomme, qui pourroit avoir quelque bon usage, si on en avoit fait l'essay.

ARTI-

ARTICLE II.

De L'Acomas.

CEt Arbre, eſt bien auſſi gros & ſi haut que l'Acajou, & n'eſt pas moins priſé des Architectes, & des Menuyſiers. Ses feüilles ſont polies, & aſſes longues. Il porte un fruit de la groſſeur d'une prune, qui étant venu en ſa maturité eſt de couleur jaune, & beau à voir, mais il eſt trop amer pour eſtre recherché des hommes. Les Ramiers s'en engraiſſent en une ſaiſon de l'année, & pendant ce tems là, leur chair eſt de même goût que le fruit qu'ils ont mangé. Il a l'écorce cendrée & raboteuſe, le bois peſant & ayſé à polir, & ſelon les lieus où il croiſt, ſon cœur eſt rouge, ou jaunâtre, ou tirant ſur le violet. Si on ouvre l'écorce, il en ſort une liqueur laiteuſe, qui ſe durcit en forme de Gomme.

ARTICLE III.

Du Bois de Roſe.

IL faut avoüer que ſi les Habitans des Antilles avoient deſſein de s'y établir fermement, ils y pourroient trouver, non ſeulement les choſes qui ſont neceſſaires à l'entretien de la vie, mais encore les delices & les curioſitez, tant pour ce qui concerne la nourriture, & le vétement, que pour ce qui regarde la ſtructure de leurs maiſons, & leur embelliſſement interieur. Mais les douces penſées du retour au païs de leur naiſſance, que la plu-part conſervent en leurs cœurs, leur font negliger tous les rares avantages que ces Iles leur preſentent, & paſſer legerement, par deſſus la riche abondance des choſes precieuſes qu'elles produiſſent, ſans en tirer aucun profit. Car pour ne rien dire preſentément, de la grande facilité qu'ils ont de faire des etoffes du Cotton qui y croiſt, de nourrir en leurs parcs toutes ſortes de volailes, & de bétail domeſtique, qui y foiſſonne autant qu'en lieu du monde; ils pourroient ſans doute recevoir beaucoup démolumens, de

plusieurs bois precieus, qui seroient de grand usage non seulement pour les loger, & les meubler commodément : mais aussi pour en faire du Commerce avec l'Europe. Les descriptions que nous ferons de quelques uns de ces rares Arbres tant au reste de ce Chapitre qu'au suivant, justifieront cette proposition.

Le Bois de Rose, étant propre non seulement à la charpente, mais aussi à la Menuyserie, doit tenir le premier rang. Cet arbre croist d'une hauteur bien proportionnée à sa grosseur; Son tronc est ordinairément si droit, que c'est l'un des plus agreables ornémens des forests des Antilles ; Il est couvert de plusieurs belles branches, qui sont accompagnées de feüilles molles, veluës d'un costé, & longues à peu pres comme celles du Noyer. En la saison des pluyes il porte des fleurs blanches, de bonne odeur, qui croissent par bouquets, & qui relevent merveilleusément la grace naturelle de cet arbre. Ces fleurs sont suivies d'une petite graine noirâtre & polie. L'écorce de son tronc est d'un gris blanc. Son bois est au dedans de couleur de feüille morte, & quand le Rabot & le Polissoir ont passé par dessus, on y remarque plusieurs veines de differentes couleurs, qui font comme des ondes, qui luy donnent un éclat marbré, & un lustre merveilleus. Mais la douce odeur qu'il exhale lors qu'on le met en œuvre, & qu'on le manie, est, ce qui le fait priser d'avantage, & qui luy donne le beau nom qu'il porte: Quelques-uns ont même estimé que cette douce senteur, qui est encore plus agreable que celle de la Rose, luy devoit donner le nom de bois de Cypre, & par effet ils le font passer sous ce titre, en quelques-unes des Antilles. Cet arbre, croist dans toutes les Iles de même faſson, quant à la figure exterieure; mais son bois est marbré de diverses couleurs, selon la difference des terroirs, où il a pris sa naissance.

ARTI-

ARTICLE IV.

Du Bois D'Inde.

CEt Arbre precieus & de bonne ſenteur, ſe trouve en ſi grande abondance dans l'Ile de Sainte Croix, & en pluſieurs autres, qu'il y en a des foreſts préſque toutes entieres. Il va du pair avec le Bois de Roſe, mais il croiſt beaucoup plus gros & plus haut lors qu'il rencontre une bonne terre. Son tronc prend de profondes racines, & s'éleve fort droit. Son écorce eſt deliée, douce & unie par tout, ſa couleur eſt d'un gris vif & argenté, & en quelques endroits elle tire ſur le jaune, ce qui fait remarquer cet Arbre entre tous les autres. Il fleurit une fois l'an, au tems des pluyes, & pour lors, il renouvelle une partie de ſon feüillage. Son bois eſt tres-ſolide, & peſant au poſſible, d'où vient qu'il ſouffre d'eſtre poly, & que quelques ſauvages en font leurs maſſuës. Apres qu'on a levé un aubel vermeil, qui eſt ſous l'écorce: on apperçoit le cœur de l'arbre qui eſt extremément dur, & d'une couleur violette, laquelle le fait beaucoup eſtimer des curieus.

La bonne odeur de cet Arbre reſide particulierement en ſes feüilles. Elles ſont de pareille figure que celles du Goyavier; & quand on les manie elles parfument les mains d'une ſenteur plus douce, que celle du Laurier. Elles donnent à la viande & aus ſauces un goût ſi relevé, qu'on l'attribueroit plutôt à une compoſition de pluſieurs ſortes dépiceries qu'à une ſimple feüille. On ſ'en ſert auſſi dans les bains, que les Medecins ordonnent pour fortifier les nerfs foulez & pour déſſeicher l'enflure, qui reſte aus jambes de ceus, qui ont eſté travaillez de fievres malignes.

ARTI-

ARTICLE V.

De plusieurs Bois Rouges qui sont propres à bâtir, & des Bois de fer.

OUtre l'Acajou, dont nous avons parlé au commencement de ce Chapitre, il y a encore en ces Iles plusieurs beaus arbres, qui ont le bois rouge, solide, & pesant, qui resiste aus vers, & à la pourriture. Ils sont tous tres-propres à bâtir des maisons, & a faire de beaus ouvrages de Menuyserie.

Mais on fait particulierement état, du *Bois de fer*, qui porte ce nom, à cause qu'il surpasse en solidité, pesanteur, & dureté, tous ceus que nous avons d'écrits jusques à present. Cet Arbre qui doit estre mis entre les plus hauts, & les mieus proportionez des Antilles, est revétu de beaucoup de branches. Il porte de petites feüilles, qui aboutissent en pointe, & sont divisées prés de la queüe. Il fleurit deus fois l'année, assavoir aus mois de Mars & de Septembre. Ses fleurs, qui sont de couleur de violette, sont suivies d'un petit fruit, de la grosseur d'une Cerize qui devient noir étant meur, & est fort recerché des Oiseaus. L'écorce du tronc est brune. Le Bois est d'un rouge bien vif, lors qu'il est nouvellement coupé; mais il se ternit étant mis à l'air & perd beaucoup de son lustre. Le cœur de l'Arbre est d'un rouge fort obscur, comme le bois de Bresil, & d'une telle dureté, que l'on doit avoir des coignées bien trenchantes, & qui soyent à l'épreuve pour le pouvoir abbatre: Mais son bois étant beau, solide, facile à polir, & plus incorruptible que le Cedre & le Cyprés, il recompense abondamment par toutes ces bonnes qualitez, la péne qu'il donne, avant qu'on s'en puisse servir.

Il y a encore un autre Arbre qui porte le même nom de *Bois de fer*, mais il n'est pas comparable au precedent. Il ne porte que de petites feüilles, & quand il fleurit il est chargé d'une infinité de Bouquets, qui sé event sur toutes ses branches, comme autant de pannaches, qui les parent fort avantageusement. Il est d'une belle hauteur; & il a l'aubel jaune ou blanc, selon

selon les lieus ou il croist. Tout le bois de cet arbre, hors-mis le cœur qui est fort petit, fort dur, & tirant sur le noir, est sujet aus vers, ce qui fait qu'on ne le met pas volontiers en œuvre, si ce n'est à faute d'autre.

ARTICLE VI.

De plusieurs Arbres dont le Bois est propre à la Teinture.

ENtre les Arbre qui croissent aus Antilles il y en a plusieurs qui servent à la Teinture. Les plus estimez, & les plus connus, sont, le Bois de Bresil, le Bois Jaune, l'Ebéne verte, & le Roucou.

Le Bois de Bresil, est ainsi nommé, à cause que le premier qui a esté veu en Europe, avoit esté apporté de la Province du Bresil, ou il croist en plus grande abondance, qu'en aucun autre endroit de l'Amerique. Cet arbre est rare aus Antilles, & on n'en trouve qu'en celles, qui sont le plus herissées de rochers secs & arides. Son tronc n'est pas droit comme celuy des autres arbres; mais il est tortu, raboteus, & plein de nœuds à peu prez comme l'Epine blanche. Lors qu'il est chargé de fleurs il exhale une douce senteur, qui fortifie le Cerveau. Son bois est recherché des Tourneurs; mais son principal usage, est en la Teinture.

L'Ile de Sainte Croix, est renommée parmy toutes les autres, pour avoir une infinité d'Arbres rares & precieus. On fait particulierément état d'un qui s'éleve fort haut & dont le bois qui est parfaitement jaune, sert à la Teinture. Lors que les Anglois tenoient cette Ile, ils en envoyoient beaucoup en leur païs. On le nomme *Bois Iaune*, à cause de sa couleur.

L'ébene Verte, est ordinairement employée à faire plusieurs excellens ouvrages de Menuyserie, par ce qu'elle prend aisément la couleur, & le lustre de la vraye Ebéne: mais son meilleur usage est en la Teinture, laquelle elle rend d'un beau vert naissant. L'arbre qui porte ce bois, est fort touffu, à cause que sa racine pousse une grande quantité de rejettons,

qui l'empeſchent de croiſtre ſi haut & ſi gros qu'il feroit, ſi ſa force étoit ramaſſée en un ſeul tronc. Ses feüilles ſont polies, & d'un beau vert. Sous l'écorce il a environ deus pouces d'aubel blanc, & le reſte du bois juſques au cœur, eſt d'un vert ſi obſcur, qu'il approche du noir; mais quand on le polit, on découvre certaines veines jaunes, qui le font paroiſtre marbré.

ARTICLE VII.

Du Roucou.

C'Eſt le même Arbre que les Braſiliens nomment *Vrucu*: Il ne croiſt pas plus haut qu'un petit Oranger. Ses feüilles qui ſont pointuës par l'un des bouts, ont la figure d'un

cœur.

cœur. Il porte des fleurs blanches meſlées d'Incarnat ; Elles ſont compoſées de cinq feüilles qui ont la forme d'une Etoile, & la largeur d'une Roſe. Elles croiſſent par bouquets aus extremitez des branches. Ces fleurs ſont ſuivies de petites ſiliques, qui reſerrent pluſieurs grains de la groſſeur d'un petit pois, qui étans parvenus à maturité ſont couverts d'un vermillon le plus vif, & le plus éclatant qu'on s'auroit deſirer ; Cette riche Teinture, qui eſt enfermée en cette écoſſe, eſt ſi mollette, & ſi gluante, qu'elle s'attache aus doigts auſſi-tôt qu'on la touche.

Pour avoir cette precieuſe couleur, on s'écouë dans un vaiſſeau de terre les grains ſur leſquels elle eſt attachée, on verſe deſſus de leau tiede, dans laquelle on les lave juſques à ce qu'ils ayent quitté leur vermillon. Et puis quand on à laiſſé repoſer cette eau, on fait ſeicher à l'ombre le marc, ou la lie épaiſſe qui ſe trouve au fonds du vaiſſeau, & l'on en forme des Tablettes ou de petites boules, qui ſont fort eſtimées des Peintres, & des Teinturiers, lors qu'elles ſont pures, & ſans aucun mélange, comme ſont celles que nous venons de décrire.

Le bois de cet Arbre, ſe briſe facilement ; il eſt tres-propre pour entretenir le feu, & s'il eſt entierément éteint & qu'on en frotte quelque tems deus pieces l'une contre l'autre, elles jettent des étincelles comme feroit un fuſil, qui allument le Cotton, ou toute autre matiere ſuſceptible de feu, que l'on à miſe auprez pour les recevoir. Son écorce ſert à faire des cordes qui ſont de durée. Sa racine donne un bon goût aus viandes, & quand on en met dans les ſauces, elle leur communique la couleur, & l'odeur du Safran.

Les Caraibes ont de ces Arbres en tous leurs Jardins, ils les entretiennent ſoigneuſement & les priſent beaucoup ; à cauſe qu'ils en tirent ce beau vermillon dont ils ſe rougiſſent le corps. Ils s'en ſervent auſſi à peindre, & à donner du luſtre aus plus belles vaiſſelles de leur petit ménage.

On pourroit auſſi mettre au rang des Arbres qui ſont propres à la Teinture, la plûpart de ceus qui diſtilent des gommes : car ceus qui ont eſté curieus d'en faire l'eſſay, ont re-

marqué, qu'eſtant meſlées dans la Teinture, elles relevent les couleurs les plus ſombres & les moins claires, par un certain éclat, & un fort beau luſtre, qu'elles leur donnent.

CHAPITRE HUITIEME.

Des Arbres qui ſont utiles à la medecine; Et de quelques autres dont les Habitans des Antilles peuvent tirer de grands avantages.

DIeu ayant ordonné à tous les Peuples les bornes de leur habitation, n'a laiſſé aucune contrée dépourveuë de moyens neceſſaires pour y faire ſubſiſter commodément les hommes qu'il y a placez; & pour étaler devant leurs yeus les richeſſes infinies de ſon adorable Providence, il a donné à la terre la vertu de produire, non ſeulement les vivres qui ſont neceſſaires pour leur nourriture; mais encore divers antidotes, pour les munir contre les infirmitez, dont ils peuvent étre acuëillis, & pluſieurs remedes ſouverains pour les en delivrer lors qu'ils y ſont tombez. Pour ne rien dire des autres endroits du monde, les Antilles poſſedent ſans contredit tous ces rares avantages en un degré fort conſiderable: Car elles ne fourniſſent pas ſimplement à leurs Habitans une agreable varieté de fruits, de racines, d'herbages, de legumes, de gibier, de poiſſons, & d'autres delices pour couvrir leurs tables; mais elles leur preſentent encore un grand nombre d'excellens remedes pour les guerir de leurs maladies. C'eſt ce que le Lecteur judicieus pourra facilement remarquer en la ſuitte de cette Hiſtoire Naturelle, & particulierement en ce Chapitre ou nous décrirons les Arbres qui ſont d'un grand uſage en la Medecine.

ARTI-

ARTICLE I.

Du Caſſier ou Canificier.

CEt Arbre croiſt de la groſſeur, & préſque de la même figure qu'un Peſcher, ſes feüilles ſont longuettes & étroites: Elles tombent une fois l'an pendant les ſéchereſſes, & quand la ſaiſon des pluyes retourne, il en pouſſe de nouvelles.

Elles ſont precedées de pluſieurs beaus bouquets de fleurs jaunes, auquelles ſuccedent de longs tuyaus, ou de longues ſiliques, qui viennent de la groſſeur d'un poulce, ou environ, & ſont quelquefois d'un pied & demy, ou de deus pieds de long. Elles contiennent au dedans, comme en autant de petites cellules, cette drogue Medecinale ſi connuë des Apoti-

caires, que l'on appelle *Casse*. Nos François nomment l'Arbre *Cassier*, ou *Canificier*, & les Caraibes *Mali Mali*. Tandis que le fruit grossit & s'allonge, il est toujours vert, mais quand il a pris sa consistance, il devient en meurissant, brun, ou violet, & demeure ainsi suspendu à ses branches.

Quand ce fruit est meur & sec, & que les Arbres qui le portent sont agitez de grands vens, on entend de fort loin le bruit qui est excité par la collision de ces dures & longues siliques les unes contre les autres. Cela donne l'épouvante aus Oiseaus, qui n'en osent approcher; & pour les hommes qui ne savent pas la cause de ce son confus, s'ils ne voyent les Arbres mêmes émeus, & choquans leurs branches & leurs fruits, ils s'imaginent qu'ils ne sont pas loin du bord de la mer, de laquelle ils croyent entendre l'agitation: ou bien ils se persuadent que c'est le Chamaillis de plusieurs soldats, qui sont aus mains. C'est la remarque de tous ceus qui ont visité le sein, ou comme on le nomme ordinairément le *Cul-de-sac*, de l'Ile de Saint Domingue, où l'on voit des plaines entieres, & de fort longue étenduë, qui ne sont couvertes d'aucuns autres Arbres. C'est aussi de-là, selon toute apparence, qu'on a apporté la semence de ceus qui croissent aus Antilles. Au reste ces bâtons de Casse, qui viennent de l'Amerique, sont plus pleins & plus pesants, que ceus qu'on apporte du Levant, & la drogue qui est dedans, a tous les mêmes effets.

Les fleurs du Cassier étant confites en sucre, purgent benignement, non seulement le ventre, mais aussi la vessie. Les bâtons du Cassier lors qu'ils sont confits verts, ont aussi la même proprieté. Mais la poulpe étant extraite du fruit meur, fait une operation plus prompte, & beaucoup plus loüable. Plusieurs des Habitans du Païs se trouvent bien d'en user chaque mois, un peu avant le repas: & ils ont remarqué que ce dous Medicament leur conserve merveilleusement leur bonne constitution.

ARTI-

ARTICLE II.

Des Nois de Medecine.

LEs *Nois de Medecine* qui ſont ſi communes en toutes ces Iles, croiſſent ſur un petit Arbre d'ont on fait le plus ſouvent les ſeparations des Jardins & des habitations. S'y l'on n'empeſche ſa juſte croiſſance, il monte à la hauteur d'un figuier ordinaire, duquel il a auſſi la figure, ſon bois eſt fort tendre & moëlleus, il produit pluſieurs branches qui rampent confuſément à l'entour du tronc. Elles ſont chargées de feüilles aſſes longues, vertes & mollaſſes, qui ſont rondes par le bas, & ſe terminent en trois pointes.

Le bois & les feüilles de cet Arbre, diſtilent un ſuc laiteus, qui tâche le linge: Même il n'y à pas de plaiſir de s'en approcher

cher en tems de pluie parce que les gouttes d'eau qui tombent de dessus ses feüilles ont un tout pareil effet que le suc. Il porte plusieurs fleurs jaunes composées de cinq feüilles, qui ont la figure d'une étoile quand elles sont épanoüyes les fleurs venant à tomber quelques unes sont suivies de petites nois, qui sont vertes au commencement, puis elles deviennent jaunes, & enfin noires, & un peu ouvertes lors qu'elles sont meures; Chaque Nois, referre trois ou quatre noyaus en autant de distinctes cellules, qui ont l'écorce noirâtre de la grosseur & de la figure d'une Féve. L'écorce étant levée, on trouve dans chacun un pignon blanc, d'une substance huileuse qui est enveloppé & my-party d'une deliée pellicule. Ces pignons ont un goût assez agreable, qui est approchant de celuy des Noisettes: Mais s'y l'on n'observe quelque regle en les mangeant, ils excitent un étrange devoyement par haut & par bas, particulierement s'y on avalle la petite peau qui les enveloppe, & celle qui les separe par la moytie. Pour temperer leur force, & pour en user avec un heureus succés, on les purge de ces peaus, & on les fait passer legerement sur les charbons, puis étant battus, on en prent quatre ou cinq, qu'on mesle dans un peu de vin, pour leur servir de vehicule & de correctif.

Les rameaus de cet Arbre étant couppés & mis en terre prenent facilement racine. Les Portugais tirent de l'huile des pignons, qui est estimée en la ménagerie, & qui peut aussi avoir son lieu en la Medecine.

ARTICLE III.

Du Bois de Canelle.

L'Arbre qui porte cette espece de Canelle qui est si commune en toutes les Iles, peut tenir place entre ceus qui servent à la Medecine, puisque son écorce aromatique est recherchée de tous ceus qui sont travaillez d'affections froides, & employée pour décharger l'estomac des humeurs gluantes & pituiteuses qui l'oppressent. La bonne odeur, & la verdure perpetuelle de ce bel Arbre, ont persuadé a quelques uns

que

que c'étoit une ſorte de Laurier ; Mais il croiſt beaucoup plus haut, ſon tronc eſt auſſi plus gros, ſes branches ſont plus étenduës & ſes feüilles qui ne ſont pas du tout ſi longues, ſont de beaucoup plus douces, & d'un Vert plus gay. Son écorce qui eſt cachée ſous une peau cendrée eſt plus épaiſſe, & d'une couleur plus blanche que la Canelle qui vient du levant ; Elle eſt auſſi d'un goût plus acre & plus mordicant ; Mais étant ſéchée à l'ombre, elle donne une ſaveur tresagreable aus viandes.

Les Iles de Tabago, de la Barbade, & de Sainte Croix, ſont eſtimées entre toutes les autres, pour avoir pluſieurs bois que l'uſage a rendus recommendables en la Medecine. Car on y trouve du Sandale, du Gayac, & même du Saſafras, qui ſont aſſez connus, ſans qu'il ſoit beſoin d'en faire des deſcriptions particulieres.

ARTICLE IV.

Du Cottonnier.

IL y a encore pluſieurs autres Arbres aſſez communs par toutes les Antilles, dont les Habitans peuvent tirer de grandes commoditez. Le Cottonnier, que les Sauvages appellent *Manoulou-Akecha*, doit tenir le premier rang, comme étant le plus utile. Il croiſt de la hauteur d'un Peſcher : Il a l'écorce brune, les feüilles petites, diviſées en trois. Il porte une fleur de la grandeur d'une Roſe, qui eſt ſoutenuë par le bas, ſur trois petites feüilles vertes, & piquantes, qui l'enſerrent. Cette fleur eſt compoſée de cinq feüilles, qui ſont d'un jaune doré, elles ont en leur fonds de petites lignes de couleur de pourpre, & un bouton jaune, qui eſt entouré de petis filamens de même couleur. Les fleurs ſont ſuivies d'un fruit de figure ovale, qui eſt de la groſſeur d'une petite nois avec ſa coque. Quand il eſt parvenu à ſa maturité, il eſt tout noir par dehors, & il s'entrouve en trois endroits, qui font voir la blancheur du Cotton qu'il reſerre ſous cette rude couverture. On trouve dans chaque fruit, ſét petites féves, qui ſont la ſemence de l'Arbre.

Il y a une autre espéce de Cottonnier, qui rampe sur la terre, comme la vigne destituée d'appuis : c'est celle-cy, qui produit le Cotton le plus fin & le plus estimé. On fait de l'un & de l'autre des toiles, & plusieurs petites étoffes, qui sont d'un grand usage en la ménagerie.

ARTICLE V.

Du Savonnier.

IL y a deus sortes d'Arbres dont les Insulaires se servent au lieu de Savon, l'un à cette qualité en son fruit, qui croist par grappes, rond, jaunâtre, & de la grosseur d'une petite prune, qui a aussi un noyau noir & dur qui se peut polir. On le nomme communément *Pomme de Savon*. L'autre a cette vertu en sa racine, qui est blanche & mollasse. L'un & l'autre rendent l'eau blanche & écumeuse, comme feroit le Savon même ; Mais si on usoit du premier trop souvent, il bruleroit le linge. L'on appelle ces Arbres *Savonniers*, à cause de la proprieté qu'ils ont de blanchir.

ARTICLE VI.

Du Paretuvier.

C'Est Arbre ne se plait qu'aus marécages, & aus bords de la mer. Il a la feüille verte, épaisse, & assez longue. Ses branches qui se recourbent contre terre, ne l'ont pas si tost touchée, qu'elles prennent des racines, & poussent un autre Arbre, qui entrelasse ordinairement sa tige & ses branches si prés à prés, & à tant de réplis, avec tout ce qu'il peut joindre, que ces Arbres gagnent & occupent en peu de tems tout ce qu'ils trouvent de bonne terre, qui est par ce moyen rendüe si difficile à défricher, que l'on n'en peut attendre aucun profit. C'est sous ces Arbres, que les Sangliers, & autres bestes Sauvages tiennent leur fort. Ils servent aussi en quelques lieus

lieus de rempart aus Habitans des Iles, qui ſont aſſurez que perſonne ne les ſurprendra de ce coſté lá. Ils ſont encore tresutiles, en ce que n'y ayant point de Cheſne en ces Iles, leur écorce eſt propre à tanner les cuirs.

ARTICLE VII.

Du Calebaſſier.

IL ne faut pas oublier le *Calebaſſier*, qui fournit la plus grande partie des petits meubles du ménage des Indiens, & des Habitans étrangers qui font leur demeure en ces Iles. C'eſt un Arbre, qui croiſt de la hauteur, de la groſſeur, & de la forme d'un gros Pommier. Ses branches ſont ordinairément fort touffuës. Ses feüilles qui ſont longuettes, étroites, &

rondes par le bout, ſont attachées par bouquets aus branches, & en quelques endroits du tronc. Il porte des fleurs & des fruits preſque tous les mois de l'année. Les fleurs ſont d'un gris meſlé de vert, & chargé de petites taches noires, & quelquéfois violettes. Elles ſont ſuivies de certaines pommes, dont à peine en peut-on trouver deus, qui ſoient de pareille groſſeur, & de même figure. Et comme un potier fait paroitre l'adreſſe de ſa main, en faiſant ſur une même roüe, & d'une même maſſe de terre des vaiſſeaus, d'une forme & d'une capacité differente: Ainſi la nature montre icy ſon jnduſtrie merveilleuſe, en tirant d'un ſeul Arbre, des fruits divers en leur forme, & en leur groſſeur, encore qu'ils ſoient tous attachez à un même Arbre, & produits d'une même ſubſtance.

Ces

Ces fruits ont cecy de commun, qu'ils ont tous une écorce dure, ligneuſe, d'une épaiſſeur & d'une ſolidité requiſe pour s'en pouvoir ſervir au lieu de bouteilles, de baſſins, de coupes, de plats, décuelles, & de tous les autres petis vaiſſeaus, qui ſont neceſſaires au ménage. Ils ſont remplis d'une certaine poulpe, laquelle étant bien bien meure devient violette, de blanche qu'elle étoit auparavant. On trouve parmy cette ſubſtance, certains petis grains plats, & durs qui ſont la ſemence de l'Arbre. Les Chaſſeurs des Iles, ſe ſervent de ce fruit pour étancher leur ſoif au beſoin, & ils diſent qu'il a le goût de vin cuit: mais qu'il reſerre un peu trop le ventre. Les Indiens poliſſent l'écorce, & l'émaillent ſi agreablement avec du Roucou, de l'Indigo, & pluſieurs autres belles couleurs, que les plus delicats peuvent manger & boire ſans degoût, dans les vaiſſelles qu'ils en forment. Il y a auſſi des Curieus, qui ne les eſtiment pas indignes, de tenir place entre les raretez de leurs cabinets.

ARTICLE VIII.

Du Mahot.

IL y a deus ſortes d'Abres qu'on appelle *Mahot*, aſſavoir le *Mahot franc*, & le *Mahot d'herbe*. Le premier eſt le plus recherché, parce qu'il eſt plus fort. Il ne devient pas fort grand, mais il produit pluſieurs branches qui rampent contre terre. L'écorce en eſt fort epaiſſe, & fort aiſée à lever de deſſus l'Arbre. On en fait de longues éguillettes, qui ſont plus fortes que les cordes de Teil, d'ont on ſe ſert en pluſieurs endroits. On les employe ordinairement à monter les rouleaus du Tabac, & à attacher pluſieurs choſes qui ſont neceſſaires au ménage. Pour ce qui eſt du Mahot d'herbe, on s'en ſert au défaut du premier; mais il pourrit facilement, & n'egale en rien l'autre pour la force.

Enfin il y a dans ces Iles pluſieurs autres Arbres, qui ne ſe voyent point en l'Europe, dont les uns recréent ſeulement la veuë, tels que ſont, celuy qu'on appelle *Mappou*, & pluſieurs

sieurs sortes de *Bois Epineux* : Et les autres contentent l'odorat par leur bonne senteur : ou même ont des qualitez venimeuses, comme *l'Arbre laiteux* : celuy dont la racine étant broyée, & jettée dans les rivieres enyure les Poissons : le *Mancenilier*, lequel nous décrirons en son lieu, & une infinité d'autres, qui ont tous le bois blanc, mol, & de nul usage, & qui n'ont encore point de nom parmy nos François.

Avant que de passer outre, nous mettrons icy la figure du *Papayer Franc*, dont nous avons fait la description en l'Article troisiéme du sixiéme Chapitre, page 50.

Nous insererons aussi en ce lieu la figure d'une branche de *Cacao*, duquel nous avons parlé en l'Article seiziéme du même Chapitre, page 66.

CHA-

CHAPITRE NEUVIEME.

Des Arbrisseaus du Païs, qui portent des fruits, ou qui pouſſent des racines, qui ſont propres à la nourriture des Habitans, ou qui ſervent à d'autres uſages.

DIeu ayant fait de la terre un ſeul Element, la ſeparée en diverſes Contrées, à chacune deſquelles il a donné quelque avantage & quelque commodité, qui ne ſe trouve point aus autres, afin que dans cette agreable varieté, ſa Providence le puiſſe tant plus diſtinctément reconnoître. Mais il faut avoüer, qu'en la diſtribution que cette Divine Sageſſe a fait de ſes biens, les Antilles ont eſté fort richement partagées: Car pour nous arréter ſeulement à la matiere que nous

nous traittons, non seulement les grands Arbres, que nous avons décrits aus Chapitres precedens, contribuent au logement, à la nourriture, au vétemens, à la conservation de la santé, & à plusieurs autres dous accommodémens des hommes qui y habitent, mais il y croist encore plusieurs Arbrisseaus qui poussent des racines, ou qui portent des fruits qui servent aus mêmes usages, comme il se pourra remarquer par la lecture de ce Chapitre.

ARTICLE I.

Du Manyoc.

LEs Habitans des Iles, se servent au lieu de blé de la racine d'un Arbrisseau, qui se nomme *Manyoc*, & que les

Toupinambous appellent *Manyot*, & d'autres *Mandioque*, d
laquel

laquelle on fait un pain assez delicat, que l'on appelle *Cassave*. Cette racine est si feconde qu'un arpent de terre qui en sera planté, nourrira plus de personnes que n'en pourroient faire six qui seroient ensemencez du meilleur froment. Elle jette un bois tortu de la hauteur de cinq à six pieds, qui est tres-facile à rompre & remply de petis nœuds. Sa feüille est étroite & longuette. Au bout de neuf mois la racine est en sa maturité. On dit même qu'au Bresil il ne luy faut que trois ou quatre mois pour croistre grosse comme la cuisse. Si la terre n'est point trop humide, la racine s'y peut conserver trois ans sans se corrompre: si bien qu'il ne faut point de grenier pour la serrer, car on la tire de la terre à mesure qu'on en a besoin.

Pour faire venir cette racine, il faut prendre de ce bois, & le couper par bâtons de la longueur d'un pié ou environ. Puis faire des fosses dans le jardin avec une houë, & fourrer trois de ces bâtons en triangle dans la terre que l'on à tirée de ces fosses, & dont on a fait un petit monceau relevé. On appelle cela *planter à la fosse*. Mais il y a une autre sorte de planter le Manioc, que l'on nomme planter au Piquet, qui est plus pronte & plus aysée, mais qui ne produit pas de Manioc si beau, ni si estimé. Cela ne consiste qu'à faire un trou en terre avec un piquet & à y planter tout droit le bois de Manioc. Mais il faut prendre garde en le plantant, de ne pas mettre les nœuds en bas, parce que les bâtons ne pousseroient point. Les Indiens n'y font point d'autre fasson: mais pour l'avoir en saison, ils observent le decours de la Lune, & que la terre soit un peu humectée.

Il y a plusieurs sortes de ces Arbrisseaus, qui ne sont differens qu'en la couleur de l'écorce de leur bois, & de leur racine. Ceus qui ont l'écorce, grise, ou blanche, ou verte, font un pain de bon goût, & ils croissent en peu de tems: mais les racines qu'ils produisent ne sont pas de si bonne garde, & elles ne foisonnent point tant que celles du Manyoc rouge ou violet, qui est le plus commun, le plus estimé, & le plus profitable en la ménagerie.

Le suc de cette racine est froid comme la ciguë; & c'est un poison si puissant, que les pauvres Indiens des grandes Iles,

étant persécutez à feu & à sang par les Espagnols, & voulant eviter une mort plus cruelle, se servoient de ce venin pour se faire mourir eus mêmes. On voit encore aujourduy en l'Ile de Saint Domingue, un lieu nommé la Caverne des Indiens, où se trouvent les ossemens de plus de quatre cens personnes, qui s'y donnerent la mort avec ce poison, pour échaper des mains des Espagnols. Mais au bout de vintquatre heures que ce suc si venimeus pour toutes sortes d'animaus, est tiré de sa racine, il perd sa qualité maligne & dangereuse.

ARTICLE II.

Du Ricinus ou Palma Christi.

IL y a dans les Antilles une infinité de ces Arbrisseaus que l'on nomme *Palma Christi*, ou *Ricinus*. Et ils croissent si hauts, & si gros en quelques lieus, qu'on les prendroit pour une espece differente de ceus que l'on voit en Europe. Les Négres en amassent la graine & en expriment l'huile, de laquelle ils se servent pour frotter leurs cheveus, & se garentir de la vermine. Les qualites que luy donnent Galien & Dioscoride, répondent bien à l'usage qu'en tirent ces Barbares. La feüille de cet Arbrisseau est aussi souveraine, pour la gueri-son de quelques ulceres, parce qu'elle est fort attractive.

ARTICLE III.

Des Bananiers, & Figuiers.

IL croist en toutes ces Iles deus sortes d'Arbrisseaus, ou plutôt de gros Roseaus spongieus au dedans, qui viennent volontiers en terre grasse, pres des ruisseaus, ou dans les vallées, qui sont à l'abry des vens. On les nomme ordinairement *Bananiers*, ou *Planes* & *Figuiers*, ou *Pommiers de Paradis*. Ces deus especes d'Arbrisseaus ont cecy de commun entre eus, 1. Qu'ils croissent de pareille hauteur, assavoir de douze ou de quinze pieds hors de terre: 2. Que leurs tiges qui sont vertes,

vertes, luisantes, spongieuses & remplyes de beaucoup d'eau, sortent d'un gros oignon en forme d'une poire, qui est muny de plusieurs petites racines blanches, qui le lient avec la terre: 3. Qu'ils poussent proche leur pié des rejettons, qui produisent des fruits au bout de l'an: 4. Que quand on a coupé une des tiges pour avoir le fruit, la plus avancée succede en la place, & ainsi l'Arbrisseau se perpetuë, & se multiplie, tellement qu'il occupe avec le temps, tout autant de bonne terre qu'il en rencontre: 5. Que la substance de l'un & de l'autre est mollasse, qui se resout en eau, laquelle étant claire au possible, a neantmoins la qualité de teindre le linge, & les étoffes blanches en couleur brune. 6. Que leurs fruits sont au sommet de chaque tige, en forme de grosses grappes, ou de gros bouquets: 7. Et que leurs feüilles qui sont grandes d'environ une aulne & un quart, & larges de dixhuit pouces, peuvent

ſervir de nappes & de ſerviettes, & étant ſéches tenir lieu de matelas & de lits, pour coucher mollement.

Ces deus Arbriſſeaus ſont encore ſemblables en cecy, que de quelque ſens que l'on coupe leur fruit lors qu'il eſt en maturité, la chair qui eſt blanche comme nége, repreſente en ſon milieu la figure d'un Crucifix: cela paroit particulierement quand on le coupe par roüelles delicates. C'eſt pourquoy les Eſpagnols croiroient faire un crime d'y mettre le couteau, & ſe ſcandaliſent fort de le voir trancher autrement qu'avec les dens.

Mais le *Bananier* a cecy de particulier: 1. Son fruit eſt long de douze à tréze pouces, un peu recourbé vers l'extremité, gros à peu prés comme le bras; au lieu que celuy du *Figuier* eſt de la moitie plus petit, de la longueur de ſix pouces. 2. Le *Bananier*, ne produit en ſon bouquet que vintcinq ou trente Bananes pour le plus, qui ne ſont point trop ſerrées les unes aupres des autres; Mais le *Figuier*, a quelquefois juſques a cent ou ſix vint figues, qui ſont tellement unies & preſſées les unes contre les autres, qu'on a de la peine à les en détacher. 3. Les Bananes ont la chair ferme & ſolide, propre à eſtre cuite, ou ſous la cendre, ou au pot avec la viande, ou confite, & ſéchée au four, ou au Soleil, pour eſtre gardée plus facilement. Mais la Figue, ayant une ſubſtance mollace, ne peut ſervir à tous ces uſages.

Pour avoir ces fruits, on coupe par le pié les Arbres, qui ne portent qu'une ſeule fois en leur vie, & on ſoutien avec une fourche la groſſe grappe, de peur qu'elle ne ſe froiſſe en tombant. Mais on n'y met pas volontiers la ſerpe, que quand on apperçoit qu'il y a quelques uns des fruits de chaque bouquet, qui ont la peau jaune; Car c'eſt un ſigne de maturité: & lors étant portez à la maiſon ceus qui étoient encore verts meuriſſent ſucceſſivement, & l'on a chaque jour du fruit nouveau.

La Grappe, qui eſt nommée *Regime* par nos François, eſt ordinairement la charge d'un homme: & quelquesfois il luy faut mettre ſur un levier, & la porter à deus ſur les épaules, comme la grappe de raiſin, que les Eſpions rapporterent de la terre de Canaan. Quelques uns, ont trouvé ce fruit ſi beau

&

& si delicat, qu'ils se sont imaginez que cét celuy du Paradis terrestre, dont Dieu avoit defendu à Adam & a Eve de manger. Aussy ils le nomment *Figuier D'Adam*, ou *Pommier de Paradis*. La feüille de ces Roseaus, se trouvant de la grandeur que nous avons dit, étoit du moins bien propre à couvrir la nudité de nos premiers parens. Et pour ce qui regarde la figure du Crucifix, que le fruit represente au dedans lors qu'il est coupé, cela peut fournir une ample matiere de profondes speculations, à ceus qui se plaisent à spiritualiser les secrets de la Nature.

Il y en a qui disent que la figure d'une Croix est aussi marquée dans la semence de l'herbe que l'on nomme Ruë. La petite *Gentiane* ou *Cruciata*, a les feüilles disposées en forme de Croix sur sa tige: & il faut avoüer, que la nature comme en se jouant, s'est pluë à representer de cette sorte diverses figures, dans les plantes & dans les fleurs. Ainsi il y en a qui se rapportent à la forme des cheveus, d'autres à celle des yeus, des oreilles, du nez, du cœur, de la langue, des mains & de quelques autres parties du corps. Et ainsi il y a encore diverses plantes fameuses, qui semblent representer plusieurs autres choses, comme des Aigles, des Abeilles, des serpens, des pattes de chat, des crestes de coq, des oreilles d'Ours, des bois de cerf, des fléches, & semblables; dont par fois même à cause de cette ressemblance, ces plantes-là portent le nom. Nous ne les specifions pas icy parce que tous les Livres en son pleins.

ARTICLE IV.

Du Bois de Coral.

IL y a encore en plusieurs Iles, un petit Arbrisseau, qui porte une graine rouge comme du Coral. Elle croist par bouquets à l'extremité de ses branches, qui en reçoivent un grand lustre. Mais ces petits grains ont une petite marque noire à l'un des bouts, qui les défigure, & leur fait perdre leur prix, selon l'advis de quelques uns. Les autres disent tout au con-

traire, que cette bigarrure de couleurs, ne les rend que plus agreables. On s'en ſert à faire des Braſſelets.

ARTICLE V.

Du Iaſmin & du Bois de Chandelle.

LEs Arbriſſeaus, que nos François ont nomme *Iaſmin*, & *Bois de Chandelle*, doivent eſtre mis entre ceus qui ſont conſiderables en ces Iles. Car le premier porte une petite fleur blanche, qui parfume toute la circonference de ſa bonne odeur; & c'eſt ce qui luy a acquis le nom qu'il porte. Et quant à l'autre, il exhalé une ſi agreable & ſi douce ſenteur lors qu'on brule ſon bois ſec, il eſt auſſi ſi ſuſceptible de feu, & il rend une flamme ſi claire, à cauſe d'une certaine gomme aromatique d'ont il eſt Imbu, que c'eſt avec raiſon qu'il eſt recerché des Habitans pour l'uſage & l'entretien de leurs feus, & pour leur tenir lieu de chandelle, & de flambeau pendant la nuit.

CHAPITRE DIXIÉME.

Des Plantes, Herbages, & Racines de la terre des Antilles

APres avoir repreſenté dans les Chapitres precedens les Arbres & les Arbriſſeaus, dont la terre des Antilles eſt richément couverte: il nous faut maintenant entrer en la conſideration, de pluſieurs rares Plantes, Herbes, & Racines dont elle eſt auſſi tres-abondamment pourveuë.

ART

ARTICLE I.

De trois sortes de Pyman.

LA Plante, que nos François appellent *Pyman* ou Poyure de l'Amerique, est la même que les naturels du païs nomment *Axi* ou *Carive*. Elle croist touffuë, comme un petit buisson sans épines. Sa tige est couverte d'une peau cendrée,

elle porte plusieurs petis rameaus, qui sont chargez d'une multitude de feüilles longuettes, dentelées, & de couleur de vert naissant. Il y en a de trois sortes qui ne sont en rien differentes, qu'en la figure de l'écosse, ou du fruit qu'elles portent. L'une ne produit qu'un petit bouton rouge, longuet comme un clou de Girosle, qui a au dedans une semence

delïée

deliée beaucoup plus chaude que les épices, qui viennent du Levant, & préſque cauſtique, qui communique facilement cette qualité picquante, à tout ce à quoy on l'employe.

L'autre Eſpéce, a une écoſſe beaucoup plus groſſe, & plus longue, qui devient parfaitement vermeille étant meure, & ſi l'on s'en ſert aus ſaulces, elle les jaunit comme feroit le Safran.

La Troiziéme a encore une écoſſe plus groſſe, qui eſt aſſés épaiſſe, rouge comme du plus vif Coral, & qui n'eſt pas également unie. La graine qui n'eſt point ſi acre, ni ſi épicée que celle des autres, eſt ſuſpenduë au milieu. C'eſt l'un des plus beaus fruits, que lon s'auroit voir, lors qu'il eſt meur. On en a apporté de la graine en France & ailleurs, qui eſt venuë en perfection. Mais le fruit ne vient pas du tout ſi gros, qu'en l'Amerique. On ſe ſert de cette écoſſe, & de la graine qui eſt dedans, au lieu de poyure, parce que ce fruit donne un goût relevé qui approche de celuy de cette épice. Les effets neantmoins n'en ſont pas ſi loüables; Car apres qu'il à un peu piqué la langue, & enflammé le palais par ſon acrimonie, au lieu de fortifier, & déchauffer la poitrine, il l'affoiblit, & y cauſe des froideurs; Ou plutoſt, ſelon le ſentiment des Medecins, il ne l'échauffe que trop, & il l'affoiblit par ſa vertu cauſtique, n'y cauſant de froideur que par accident, entant qu'il diſſipe l'humide radical, qui eſt le ſiege de la chaleur. Cet pourquoy on remarque dans les Iles, que ceus qui s'en ſervent ordinairement en leur mangér, ſont ſujets à des maus d'eſtomac, & à contracter une couleur jaune.

ARTICLE II.

Du Tabac.

LA plante de *Tabac*, ainſi appellé à cauſe de l'Ile de *Tabaga* où ſelon l'opinion de quelques uns, elle a eſté premierement découverte par les Eſpagnols, eſt auſſi nommé *Nicotiane*, du nom de Monſieur *Nicot* Medecin, qui la mit le premier en uſage en l'Europe, & qui l'envoya de Portugal à
Fran-

France. On la qualifie encore *Herbe à la Reyne*, parce qu'estant apportée de l'Amerique, elle fut presentée à la Reine d'Espagne comme une plante rare, & de merveilleuse vertu. Les Espagnols luy donnent de plus de nom *d'Herbe Sainte*, pour les excellens effets que l'experience leur en a fait sentir, comme temoigne Garcilasso, au 25 Chapit. du 2 Livre de son commentaire Royal des Yncas du Perou. Enfin on l'apelle *Petun*, bien que Jean de Lery s'en mette fort en colere, soutenant que la plante qu'il a veuë au Bresil, & que les Taupinambous nomment *Petun*, est tout à fait differente de nostre *Tabac*. Les Caraibes le nomment en leur langue naturelle *Y Ouly*. On ne connoissoit autréfois dans les Iles d'autres Plantes de Tabac, que celles que les Habitans nomment ordinairement *Tabac vert*, & *Tabac à la langue*, à cause de la figure de sa feüille: Mais depuis qu'on y a apporté de la terre ferme, de la semence de celles qu'on appelle *Tabac de Verine*, & Tabac des Amazones, on les a aussi divisées en ces quatre sortes. Les deus premieres sont de plus grand rapport: Mais les deus autres sont plus estimées, à cause de leur bonne odeur.

Toutes ces sortes de plantes de *Tabac*, croissent aus Iles de la hauteur d'un homme & d'avantage, lors qu'on n'empéche point leur croissance, en coupant se sommet de leurs tiges. Elles portent quantité de feüilles vertes longues, velüës par dessous, & que l'on diroit estre huilées lors qu'on les manie. Celles qui croissent au bas de la plante, sont plus larges & plus longues, comme tirant plus de nourriture de l'humeur de la racine. Elles poussent au sommet de petits rameaus, qui portent une fleur en forme de petite clochette, laquelle est d'un violet clair. Et quand cette fleur est séche, il se forme un petit bouton en la place, dans lequel est contenüe la seménce, qui est de couleur brune & extrémement deliée.

Quelque fois on trouve sous les feüilles, & sous les branches de cette Plante, des nids de ces petis oiseaus que l'on appelle *Colibris*, & que nous décrirons en leur lieu.

ARTICLE III.

Du l'Indigo.

LA matiere d'ont on fait cette Teinture violette qu'on appelle *Indigo*, ſe tire d'une Plante, qui ne ſéleve hors de terre qu'un peu plus de deus pieds & demy. Elle a la feüille petite, d'un vert naiſſant qui tire ſur le jaune quand

elle eſt meure. Sa fleur eſt rougeâtre. Elle vient de graine, que l'on ſeme par ſillons en droite ligne. Son odeur eſt fort desagreable, au contraire de cette eſpece d'Indigo que l'on trouve en Madagaſcar, qui porte de petites fleurs d'un pourpre méſlé de blanc, qui s'entent bon.

ARTI

ARTICLE IV.

Du Gingembre.

ENtre toutes les Epiceries du levant, qu'on à essayé de faire croistre en l'Amerique, il ny en a aucune qui ait reussi que le *Gingembre*, qui y vient en abondance, & en sa perfection. C'est la racine d'une Plante, qui ne séleve pas

beaucoup hors de terre, qui a les feüilles vertes & longuettes, comme celles des roseaus, & des cannes de sucre. Sa Racine se répand non en profondeur mais en largeur, & est couchée entre deus terres, comme une main qui a plusieurs doigts étendus aus environs. D'où vient aussi qu'on l'appelle *Patte*, entre les habitans des Iles. Cette plante se peut pro-

provigner de semence, ou comme il se pratique plus ordinairement de certaines petites racines, qui croissent comme filets, autour de la vieille tige & des plus grosses racines, tout ainsi qu'aus Chervis. Elle croist facilement en toutes les Antilles & particulierement à S. Christofle. Aussi depuis que le Tabac est devenu à si-vil prix, plusieurs Habitans de cette Ile, ont fait trafic de Gingembre, avec un heureux succés.

ARTICLE V.

Des Patates.

LA *Patate*, que quelques uns appellent *Batate*, est une racine qui est presque de la figure des *Trufes* des jardins, que

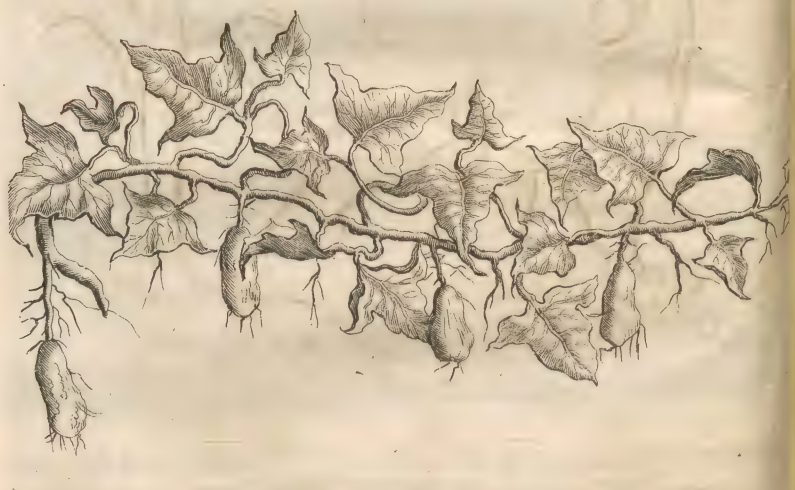

l'on nomme *Toupinambous ou Artichaus d'Inde*, mais d'un goût beaucoup plus relevé, & d'une qualité beaucoup meilleure pour la santé.

Nou

Nous prendrons icy occasion de dire en passant par forme de digression, que ces *Toupinambous* qui sont aujourduy non seulement fort commun en ces quartiers, mais fort vils & fort mépriſez, & qui ne sont guéres que la viande des pauvres gens, ont esté autréfois entre les plus rares delices. Car aus superbes festins, qui se firent a Paris par les Princes, à quelques Ambassadeurs en l'an mil six cens seize, on en servit comme d'un mets precieus & exquis. Retournons à nostre *Patate*.

Elle croit en perfection dans une terre legere, moyenement humide, & un peu l'abourée. Elle pousse quantité de feüilles mollasses, d'un vert fort brun, qui ont une figure approchante de celles des Epinars. Elles sortent de plusieurs pampres qui rampent sur terre, & qui rempliſſent incontinent au long & au large toute la Circonference; Et si la terre est bien preparée, ces pampres forment en peu de tems diverses racines, par le moyen de certains fibres ou filamens blanchâtres, qui se poussent de dessous les nœuds, & qui s'insinuent facilement en la terre. Elle porte une fleur de la couleur à peu-prés qu'est la racine, & en forme de clochette, au defaut de laquelle se forme la graine. Mais ordinairement pour provigner ce fruit, on prend seulement de ces pampres qui séparpillent par tout comme nous avons dit, & on les couche dans une terre labourée, où au bout de deus ou trois mois ils ont produit leur racine: Laquelle a aussi cette vertu qu'étant coupée par roüelles & mise en terre, elle produit sa racine & sa feüille, comme si elle avoit sa semence en chacune de ses moindres parties.

Ces Racines sont de couleur differente, & dans un même champ on en tirera quelquefois de blanches, qui sont les plus communes, de violettes, de rouges, comme les Bettes-raves, de jaunes, & de marbrées. Elles sont toutes d'un goût excellent. Car pourveu qu'elles ne soient point remplies d'eau, & qu'elles soient creües en un terroir moyennement humide & sec, qui participe de l'un & de l'autre, elles ont le goût des Chataignes, & sont d'une meilleure nourriture que la Cassaue, qui desséche le corps; Car elles ne sont pas si arides. Aussi plusieurs Anglois se servent de ces racines au lieu de

pain & de Cassaue, & les font cuire pour cet effet sous la cendre, ou sur les charbons. Car étant ainsi preparées, elles sont de meilleur goût, & elles perdent cette qualité venteuse qu'ont la pluspart des racines. Mais pour l'ordinaire, on les fait cuire dans un grand pot de fer, au fond duquel on met tant soit peu d'eau: Puis on étouppe soigneusement avec un linge l'orifice & l'environ du couvercle, afin qu'elles cuisent par cette chaleur étouffée. Et c'est là le mets plus ordinaire des serviteurs & Esclaves du Païs, qui les mangent ainsi sortant du pot, avec une sauce composée de Pyman, & de suc d'Orange, que nos François appellent *Pymantade*.

Il faut avoüer, que si cette racine n'étoit pas si commune, elle seroit beaucoup plus prisée. Les Espagnols la mettent entre leurs delices, & ils l'aprétent avec du beurre, du sucre, de la muscade, ou de la Canelle. Les autres la reduisent en boüillie, & y ajoûtant force graisse, & du poyure ou du Gingembre, trouvent que c'est un excellent manger. Mais la plûpart des Habitans des Iles n'y font pas tant de façon: Quelques uns aussi cuëillent la tendre extremité des pampres, & apres les avoir fait boüillir, ils les mangent en salade, en forme d'Asperge, ou d'Houblon.

ARTICLE VI.

De l'Ananas.

L'*Ananas*, est tenu pour le fruit le plus delicieus, non seulement de ces Iles, mais de toute l'Amerique. Il est aussi si beau & d'une odeur si douce, qu'on diroit que la nature ait déploié en sa faveur, tout ce qu'elle reserroit de plus rare, & de plus precieus en ses tresors.

Il croist sur une tige haute d'un bon pied, qui est revétuë d'environ quinze ou seize feüilles, qui sont de la longueur de celles des Cardes, de la largeur de la paume de la main & de la figure de celles de l'Aloes. Elles sont pointuës par le bout, de même que celles du Glayeul, un peu cavées par le milieu, & armées des deus côtés de petites épines, qui sont fort pointuës.

Le

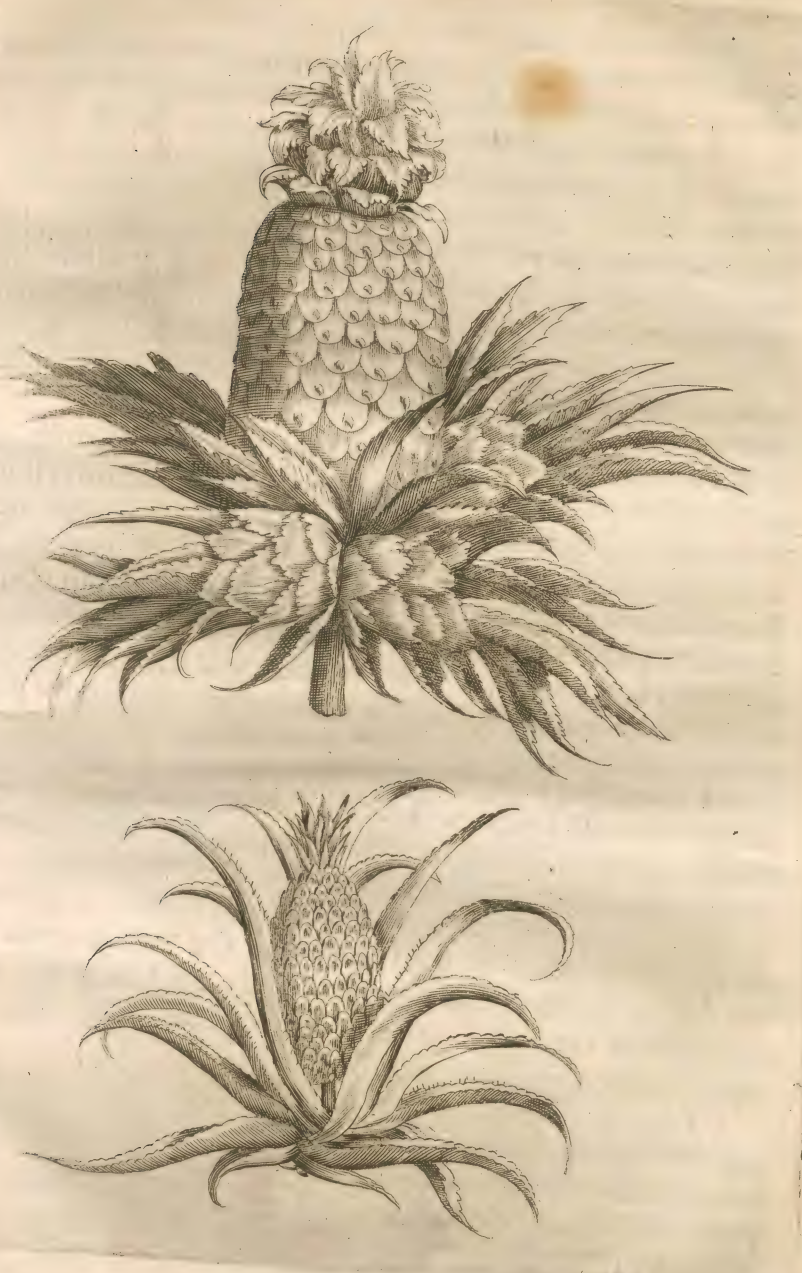

Le fruit qui croiſt entre ces feüilles, & qui eſt élevé ſur cette tige, eſt quelquefois de la groſſeur d'un Melon. Sa forme eſt a peu prés ſemblable à une pomme de Pin. Son écorce, qui eſt relevée de petits compartimens en forme décailles, d'un vert pâle, bordé d'incarnat, couchez ſur un fonds jaune, eſt chargée en dehors de pluſieurs petites fleurs, qui ſelon les divers aſpects du Soleil, ſe revétent d'autant de differentes couleurs qu'on en remarque en l'arc en Ciel. Ces fleurs tombent en partie, à meſure que le fruit meurit. Mais ce qui luy donne plus de luſtre, & ce qui luy a acquis le titre de Roy entre les fruits, c'eſt qu'il eſt couronné d'un gros bouquet, tiſſu de fleurs & de pluſieurs feüilles, ſolides & dentelées, qui ſont d'un rouge vif & luiſant, & qui luy donnent une merveilleuſe grace.

La chair, ou la poulpe qui eſt contenuë ſous l'écorce, eſt un peu fibreuſe; mais elle ſe reſout toute en ſuc dans la bouche. Elle a un goût ſi relevé, & qui luy eſt ſi particulier, que ceus qui l'ont voulu parfaitement décrire, ne pouvans le faire ſous une ſeule comparaiſon, ont emprunté tout ce qui ſe trouve de plus delicat, en l'Auberge, en la fraiſe, au Muſcat, & en la Rénette, & apres avoir dit tout cela, ils ont eſté contrains de confeſſer, qu'elle a encore un certain goût particulier, qui ne ſe peut pas aiſément exprimer.

La vertu, ou le germe, par lequel ce fruit ſe peut perpetuer, ne conſiſte pas en ſa racine, ou en une petite grain rouſſe, qui ſe rencontre ſouvent en ſa poulpe: Mais en cette guirlande dont il eſt couvert. Car ſi-tôt qu'elle eſt mi en terre, elle prend racine, elle pouſſe des feüilles, & au bout de l'an elle produit un fruit nouveau. On voit ſouvent de ces fruits, qui ſont chargez de trois de ces bouquets, qui ont tous la vertu de conſerver leur eſpece. Mais chaque tige ne porte du fruit qu'une ſeule fois.

Il y en a de trois ou quatre ſortes, que les habitans des Iles ont diſtingués ou par la couleur, ou par la figure, ou par la ſaveur, aſſavoir *l'Ananas blanc*, *le Pointu*, & celuy qu'ils appellent *la Rénette*. Ce dernier eſt plus eſtimé que les deus autres, à cauſe que quand il eſt bien meur. Il poſſede pour goût toutes ces rares qualités que nous avons dites; Il au

auſſi une odeur plus agreable que les autres, & il agace moins les déns.

Les Indiens naturels du Païs, & nos François qui demeurent aus Iles, compoſent de ce fruit un tres-excellent bruvage, qui approche fort de la Malvoiſie, quand il eſt gardé quelque tems. On en fait auſſi une confiture liquide, laquelle eſt l'une des plus belles, & des plus delicates, de toutes celles que l'on apporte des Indes. On coupe auſſi l'écorce en deus, & on la confit à ſec avec une partie des feüilles les plus deliées, puis apres on là rejoint proprement ſelon l'art & on l'encroûte d'une glace ſucrée, qui conſerve parfaitement la figure du fruit & de ſes feüilles, & qui fait voir en ces heureuſes contrées, nonobſtant les chaleurs de la zone torride, une douce image des triſtes productions de l'hyver.

On a mangé aſſés long tems de ce fruit, ſans remarquer les rares uſages qu'il a dans la Medecine; Mais à preſent l'experience à fait connoiſtre que ſon ſuc a une vertu admirable pour recréer les eſprits, & relever le cœur abbatu, on l'employe auſſi heureuſement pour fortifier l'eſtomac, chaſſer les dégouts, & rétablir l'appetit. Il ſoulage auſſi merveilleuſement ceus qui ſont affligez de la gravelle, ou de ſuppreſſion d'Urine, & même il détruit la force du poiſon. Au defaut de ce fruit, ſa racine produit les mêmes effets. L'eau que l'on en tire par l'Alambic, fait une operation plus promte & plus puiſſante; mais à cauſe qu'elle eſt trop corroſive, & qu'elle offenſe la bouche, le palais & les vaiſſeaus uretaires, il en faut uſer en bien petite quantité, & par l'avis d'un ſavant Medecin, qui s'aura donner un correctif à cette acrimonie.

ARTICLE VII.

Des Cannes de Sucre.

LE Roſeau, qui par ſon Suc delicieus fournit la matiere dont on compoſe le Sucre, porte les feüilles ſemblables aus autres roſeaus, que l'on voit aus marais & au bord des étangs; mais elles ſont un peu plus longues, & un peu plus trenchantes. Car ſi on ne les empoigne avec adreſſe, elles

coupent les mains comme un raſoir. On le nomme *Canne de Sucre*, & il croiſt de la hauteur de cinq à ſix pieds, & de la groſſeur de deus pouces en circonference. Il eſt diviſé par pluſieurs nœuds, qui ſont ordinairement éloignez de quatre ou cinq pouces les uns des autres. Et d'autant plus que cette diſtance eſt grande, d'autant plus auſſi les Cannes ſont eſtimées eſtre plus propres à faire le Sucre.

La tige pouſſe comme un buiſſon de longues feüilles vertes & touffuës, du milieu deſquelles ſéleve la canne, qui eſt auſſi chargée en ſon ſommet de pluſieurs feüilles pointuës, & d'un panache dans lequel ſe forme la ſemence. Elle eſt entierement remplie d'une moëlle blanche & ſucculante, de laquelle on exprime cette douce liqueur, dont ſe forme le Sucre.

Elle vient en perfection dans une terre graſſe, legere, & moyennément humide. On la plante en des ſillons, qu'on fait en égale diſtance avec la hoüe, ou avec la charrüe, & qui ſont profons d'un demy pied. On y couche des Cannes qui ſont meures, on les couvre de terre, & peu de tems apres chaque nœud forme une racine, & pouſſe ſa feüille & la tige, qui produit une nouvelle Canne. Si toſt qu'elle ſort de terre, il faut eſtre fort ſoigneuz de ſarcler tout aus environs, afin que les méchantes Herbes ne la ſuffoquent: Mais dez qu'une fois elle a couvert la terre, elle ſe conſerve d'elle même comme un bois taillis, & elle peut durer cinquante ans ſans eſtre renouvellée, pourveu que le fonds ſoit bon, & que le ver ne la corrompe, car en ce cas le meilleur eſt d'arracher au plûtoſt toute la plante, & de la faire toute nouvelle.

Encore que les Cannes ſoient meures au bout de neuf ou dix mois, elles ſe conſervent bonnes ſur le pied deus ans, & quelquefois trois ans entiers, apres quoy elles déperiſſent. Mais le plus ſeur & le meilleur eſt, de les couper tous les ans prez de terre, & au defaut du dernier nœud.

Lors que ces Cannes ſont en leur maturité & que l'on marche ſur les chams, on trouve ce dous raffraichiſſement, & on en ſuce avec plaiſir le jus qui eſt excellent, ayant le même goût que le ſucre. Mais ſi l'on en prend trop, on ſe met en danger d'un cours de ventre, & particulierement les nouveaux

veaus venuz ; car ceus qui ſont naturaliſez dans le païs n'y ſont pas ſi ſujets.

Il y a encore en quelques unes de ces Iles, de ces belles & precieuſes Cannes, qu'on porte à la main par ornement, & qui ſont naturellement marbrées & émaillées de diverſes figures. Le bord des Etangs, & tous les endroits maréca-geus ſont auſſi pourveus de gros Roſeaus fort hauts & fort droits, dont les Habitans font ordinairement les parois & les ſeparations de leurs maiſons, & les lattes de leurs couvers. Les Indiens ſe ſervent auſſi du ſommet de ces roſeaus, pour faire la plûpart de leurs fléches.

CHAPITRE UNZIÉME.

De quelques autres rares productions de la terre des Antilles, & de pluſieurs ſortes de Legumes & de Fleurs qui y croiſſent.

NOus avons déja repreſenté au Chapitre precedent, pluſieurs Plantes, Herbages & Racines qui croiſſent aus Antilles, & qui ſont conſiderables en leurs feüilles, en leurs fruits, & en leurs merveilleuſes proprietez. Mais d'autant que cette matiere eſt extremément feconde & agreable, nous ſommes perſuadez que le lecteur curieus aura pour agreable, de voir encore ſous un titre particulier, un grand nombre de rares Productions de cette terre, qui ſont pour la plûpart inconnuës en l'Europe.

ARTICLE I.

Des Raquettes.

CE que nos François appellent *Raquettes*, à cauſe de la figure de ſes feuilles ; Eſt un gros buiſſon épineus, qui rampe ſur la terre, ne pouvant s'élever guére haut, parce que ſa tige, qui n'eſt autre choſe qu'une feüille qui s'eſt groſſie par

succession de tems, ne monte qu'environ demy pied hors de terre. Et quoy qu'elle soit assez grosse elle ne paroit point, & on ne la peut appercevoir qu'en soulevant les feüilles vertes, lourdes grossieres & épaisses d'un pouce, qui l'entourent, & qui sont attachées les unes aus autres. Elles sont armées d'aiguillons extrémement perçans & deliez ; Et sur quelques unes de ces feüilles longues & herissées, il croist un fruit de la grosseur d'une Prune Datte, qui a aussi sur sa peau plusieurs menuës & deliées épines, qui percent vivement les doits de ceus qui le veulent cueillir. Quand il est meur il est rouge dedans & dehors comme de vermilon. Les Chasseurs des Iles le trouvent fort delicat & fort rafraichissant. Mais il a cette proprieté, qu'il teint l'urine en couleur de sang aussi tost apres qu'on en a mangé, de sorte que ceus qui ne savent pas ce secret, craignent de s'estre rompu une veine. Et il s'en est trouvé qui aians apperçeu ce changement, dont ils ignoroient la cause, se sont mis au lit, & ont crëu estre dangereusement malades. On dit qu'il y a au Perou une espece de Prunes, qui produit le même effet. Et quelques uns assurent l'avoir aussi remarqué, apres avoir mangé de la gelée de groseilles rouges.

Ceus qui ont décrit le *Tunal*, qui est si prisé à cause de la precieuse teinture décarlatte qu'il nourrit sur ses feüilles, le font tout pareil à la plante d'ont nous venons de parler, hormis qu'ils ne luy donnent point de fruit. Quelques autres l'ont mise au rang des Chardons qui portent des figues, à cause que le fruit en a la figure, & que quand il est ouvert au lieu de noyau, il n'a que des petits grains tout pareils à ceus de la figue.

Il y en a encore d'une autre espece, dont le fruit est blanc, & d'un goût beaucoup plus dous, & plus savoureus que le rouge, dont nous venons de parler. Et même il s'en trouve une autre qui est sans doute une espece de *Tunal*, sur laquelle on a veu des vermisseaus semblables en couleur à un rubis : qui teignent en tres-belle & tres-vive écarlate le linge, ou le drap sur lequel on les écrase.

ART.

ARTICLE II.

Du Cierge.

LE *Cierge*, qui eſt ainſi nommé par nos François à cauſe de ſa forme, eſt appellé par les Caraibes *Akoulerou*. C'eſt auſſi une eſpece de gros Chardon, qui croiſt comme un gros buiſſon touffu, & heriſſé de toutes parts d'épines extrement pointuës & deliées. Il pouſſe en ſon milieu neuf ou dix tiges ſans branches ni feüilles, qui ſont hautes de neuf à dix pieds, droites & canelées comme de gros Cierges. Elles ſont auſſi munies de poignantes épines, comme d'aiguilles fines, & perçantes au poſſible, qui ne permettent pas, qu'on le puiſſe toucher de quelque coſté que ce ſoit. L'écorce & le dedans ſont aſſes molaſſes & ſpongieus. Chaque Cierge porte en une ſaiſon de l'année, entre les rayes canelées de ſa tige, des fleurs jaunes ou violettes, auſquelles ſuccede un fruit en forme de groſſe figue, qui eſt bon à manger, & aſſes delicat. Les oiſeaus en ſont fort frians, mais ils ne les peuvent béqueter qu'en volant, parce que les aiguillons qui le conſervent de toutes parts, ne leur ſouffrent pas de s'arreſter ſur ce buiſſon, ni ſur ſes tiges. Les Indiens en détachent le fruit, avec de petites perches fenduës par le bout.

ARTICLE III.

De pluſieurs ſortes de Lienes.

IL y a pluſieurs eſpéces de bois rampans par terre, & qui s'attachent aus Arbres, & empeſchent ſouvent de courir facilement par les forets. Les Habitans des Iles les nomment *Lienes*. Les unes ſont en forme de gros Cable de Navire. Les autres portent des fleurs de diverſes couleurs. Et même il s'en voit qui ſont chargées de groſſes ſiliques tannées, longues d'un bon pied, larges de quatre ou cinq pouces & dures comme l'écorce du cheſne, dans leſquelles ſont contenus ces fruits curieus qu'on appelle *Chataignes de mer*, qui ont la

figure d'un cœur, & dont on se sert souvent apres qu'on le
a vuidez de leur poulpe, pour conserver du Tabac pulverisé
ou quelque autre poudre de bonne senteur. Ce que les Ha
bitans des Iles appellent *Pommes de Lienes*, est un fruit q
croist sur une sorte de Vime, qui s'attache aus gros Arbr
comme le Lierre, Il est de la grosseur d'une bale de jeu de pa
me, & couvert d'une coque dure, & d'une peau verte, q
contient au dedans une substance, laquelle estant meure a
figure, & le goût des Groseilles.

ARTICLE IV.

Des Herbes toujours vives.

ON trouve dans ces Antilles plusieurs espéces d'Her
toujours vives dont les unes croissent sur le tronc
vieus Arbes, comme le Guy sur le Chesne : les aut
croissent en terre & sur des Rochers. Elles ont tant d'
midité naturelle, que bien qu'elles soient arrachées,
suspenduës la racine en haut, au milieu des chambres,
on les conserve par ornement, & pour recréer la veuë, e
ne quittent point leur verdure.

ARTICLE V.

Des Plantes sensibles.

IL y a à Tabago une espece d'Herbe toujours vive,
d'abondant est sensible. Elle croist haut d'un pied & de
ou environ la tige est entourée d'une grande multitud
feüilles longues d'un bon pied, larges de trois doits, de
lées à peu prés comme celle de la Fougere, aus extrem
de couleur verte entremélée de petites táches brune &
ges. En la saison des fruits il croist du milieu de cette pl
une fleur ronde, composée de plusieurs feüilles, qui
rangées en même ordre que celles du Soucy. Mais elles
d'un violet clair, & ont asses bonne odeur estant man
La nature de cette Plante est telle que si quelcun arrach
ses feüilles, ou s'il les touche seulement, toute la Plan

flétrit, & laiſſe tomber ſes autres feüilles contre terre, comme ſi on l'avoit foulée aus pieds. Et ſelon le nombre des feüilles que l'on en a arrachées, elle demeure plus ou moins de temps à ſe redreſſer.

Il en croiſt une ſemblable à Madagaſcar que les habitans appellent *Haeſt-vel*, c'eſt a dire *Herbe ayant vie*. Mais ce n'eſt pas la même eſpece qui ſe voit icy à Paris au jardin du Roy, car elle a la feüille beaucoup plus petite, & qui n'eſt ni tachetée ni dentelée: Et qui plus eſt elle ne produit point de fleurs. Outre que ſes feüilles eſtant touchées ſe reſſerrent en dedans par quelque ſorte de contraction. Au lieu que celle que nous decrivons, laiſſe tomber les ſiennes à terre en dehors.

On voit encore autre eſpece de Plante vive & ſenſible, en pluſieurs autres Iles. Elle croiſt quelquéfois de la hauteur d'un

d'un Arbriſſeau. Elle eſt revetuë de beaucoup de petites branches qui ſont chargées en tout tems d'une infinité de feüilles longuettes & étroites, qui ſont émaillées en la ſaiſon des pluyes, de certaines menuës fleurs dorées, qui réſemblent à de petites étoiles. Mais ce qui fait que cette Plante eſt eſtimée l'une des plus rares & des plus merveilleuſes du monde, eſt qu'auſſi-tôt qu'on la veut empoigner, elle retire ſes feüilles, & les recoquille ſous ſes petis rameaus, comme s'y elles étoient flétries, puis elle les épanouït de nouveau, quand on retire la main & qu'on s'en éloigne.

Il y en à qui nomment cette Plante *l'Herbe Chaſte*; parce qu'elle ne s'auroit ſouffrir qu'on la touche, ſans s'en offencer. Ceus qui ont paſſé par l'iſthme depuis Nombre de Dios juſques à Panama, racontent qu'il y a des bois entiers d'un Arbre nommé *Senſitif*, auquel ſi toſt que l'on touche, les branches & les feüilles ſélevent avec grand bruit, & font enſemble la figure d'un Globe.

On voyoit à Paris au jardin du Roy il y à quelques années, un Arbriſſeau ſenſitif, eſtimé de grand prix. Mais quelcun s'eſtant aviſé de donner l'invention de le mettre au fonds d'un puits, pour le conſerver contre le froid, & les rigeurs de l'hyver, il y mourut miſerablement, au grand regret des Curieus.

ARTICLE VI.

De pluſieurs ſortes de Pois.

LA terre y produit par tout des legumes, tels que ſont le pois & les feves, de pluſieurs ſortes: Les Sauvages Antillois les appellent en general *Manconti*.

Pour les Pois, ils ſont preſque tous de même eſpece que ceus qui croiſſent en l'Europe, excepté ceus que l'on cueille ſur un petit Arbriſſeau, qui eſt de la hauteur du Geneſt & à les feüilles petites, vertes, & étroites. Il porte des Pois dans des gouſſes, ou ſiliques, qui ſont attachés à ſes branches. Ils ſont verts & plus petis que les ordinaires, d'un goût relevé & ſi faciles à cuire, qu'il ne leur faut qu'un bouïllon. On le nomme

nomme aus Iles, *Pois d'Angole*, parce que la ſemence en eſt venuë de ce païs là, comme il eſt à croire.

Il y en à d'une autre ſorte, que l'on nomme *Pois*, mais qui neantmoins ont la figure de Feves. Ils ſont aſſes petis. Et de cette eſpece il y en a de blans, de noirs, de rouges, ou tannés, qui ſont tous excellens, & qui viennent à maturité en trois mois. On les nomme à Saint Chriſtofle *Pois Anglois*.

ARTICLE VII.

Des Feves, & Faſeoles.

ENtre les *Feves & Faſeoles*, il en croiſt aus Antilles de pluſieurs eſpéces qu'on ne voit point en France. Les plus communes ſont des blanches, à qui les premiers Habitans ont donné un nom mal honneſte à cauſe de leur figure. Elles produiſent leur fruit qui eſt bon à manger ſix ſemaines aprés avoir eſté plantées. Les autres ſont diverſifiées de pluſieurs belles & differentes couleurs, comme celles que l'on nomme *Féves de Rome, ou de Lombardie*.

Mais les plus conſiderables pour leur rareté, ſont celles qu'on nomme *Féves de ſét ans*, parce qu'une même tige porte ſét ans entiers ſans ſe laſſer, & ſétend ſur les Arbres, ſur les rochers & par tout ou elle peut atteindre. Et ce qui eſt merveilleus, c'eſt qu'en tout tems il y a du fruit en fleur, du fruit en vert, & du fruit en maturité. De ſorte qu'on y peut admirer:

Le printems & l'Automne en un même rameau.

On dit la même choſe, d'un certain Arbre d'Egipte nommé *Figuier de Faraon*, où l'on voit toujours du fruit meur, du fruit preſt à meurir, & du fruit naiſſant. Les Orangers ont un ſemblable avantage.

ARTICLE VIII.

Des Plantes & herbes qui peuvent avoir leur usage en la Medecine ou au ménage.

QUant aus plantes qui peuvent avoir leur usage en la Medecine. Il y en a plusieurs en ces Iles, desquelles les proprietés ne sont pas encore bien connuës, & quelques autres qui se trouvent aussi ailleurs. Telles que sont, la scolopandre, une espece d'Aloes, & plusieurs sortes de Capillaires. Il y en a aussi quelques unes dont on a déja fait l'experience, & qui sont recognuës pour estre douées de grandes vertus, entre lesquelles les plus prisées sont, le *Ionc de senteur*, le *Balisier*, & *l'Herbe aus fléches*.

Le Jonc de senteur, est tout semblable aus autres joncs qui croissent aupres des étangs & des rivieres; mais il pousse une racine ronde de la grosseur d'une noisette, qui rend une odeur fort douce comme celle de l'Iris, & qui étant séchée à l'ombre, & reduite en poudre, a une merveilleuse vertu pour aider les femmes qui sont en travail d'enfant, si on leur en donne une petite prise.

Le Balisier, croist de differente grosseur & hauteur selon les terroirs où il se trouve, il se plait particulierément dans des lieus humides. Ses feüilles sont si grandes & si larges que les Caraibes en couvrent au besoin leurs petites cabanes. Elles sont aussi employées pour adoucir les inflammations des playes, & pour faire des bains à ceus qui ont des nerfs foulés, ou quelque autre debilité. Sa fleur, qui croist comme une pannache, qui est composée de plusieurs petites coupes jaunes ou rouges, est suivie de boutons, qui sont remplis d'un grand nombre de grains gros comme des pois, qui sont si polis & si durs qu'on en peut faire des Chapelets.

L'Herbe aus fléches, est une espece d'herbe triste, car pendant le jour ses fleurs sont toujours fermées, & durant la nuit elles sont epanoüyes. Ses feüilles qui sont d'un beau vert, sont longues de six ou sét pouces & larges de trois. Sa racine étant pilée

pilée a la vertu déteindre tout le venin des fléches enpoiſonnées étant appliquée ſur la playe.

La plûpart des Herbes potageres que nous avons en France, croiſſent auſſi en ces Iles. Il eſt vray qu'il y en a quelques unes, comme ſont les Chous & les Oignons, qui ne portent point de graine. On n'en manque pas toutefois pour cela; Car quant aus Chous, lors qu'ils ſont en maturité ils produiſent pluſieurs rejettons, que l'on transplante, & qui en pouſſent d'autres, qui deviennent auſſi gros & auſſi beaus que s'ils venoient de graine. Et pour ce qui eſt des Oignons, les Navires y en apportent quantité, qui produiſent beaucoup de vert, dont on ſe ſert ordinairement dans le potage, & dans les pois.

Il y a auſſi beaucoup de Melons communs, dont la graine a eſté portée de ces quartiers; Mais a cauſe de la chaleur du païs, ils meuriſſent là plus facilement, ont la chair plus ferme, & de meilleur goût, & ſont d'une plus ſoveüe odeur. Et ce qui eſt l'excellence, eſt que l'on en a, en toutes les ſaiſons de l'année.

ARTICLE IX.

Des Melons d'eau.

IL croiſt en ces païs là une autre eſpece de Melons, qui ſont communs en Italie; Mais qui ſont ſans comparaiſon meilleurs en Egypte, & au levant. Il en croiſt auſſi en quelques endroits de France, mais il ne valent rien. On les nomme *Melons d'eau*, parce qu'ils ſont remplis d'une eau ſucrée, qui entrelaſſe leur chair, qui eſt pour l'ordinaire vermeille, & rouge comme du ſang aus environs du cœur, où ſont contenus les grains de leur ſemence, qui ſont auſſi de même couleur, & quelquesfois noirs. Leur écorce demeure toujours verte & ſans odeur, de ſorte que c'eſt à la tige plutoſt qu'au fruit, qu'il faut diſcerner leur maturité. Ils croiſſent ſouvent plus gros que la teſte, d'une forme ronde ou en Ovale. On les mange ſans ſel, & bien que l'on en

mange en quantité, ils ne nuisent point à l'estomac : Mais en ces païs-là qui sont chauds, ils raffraichissent beaucoup, & provoquent l'appetit.

On y cultive encore *du Mays* qu'on nomme autrement Blé d'Espagne, ou de Turquie, de toutes sortes de *Mil*, des *Concombres*, des *Citroüilles*, des Bettes raves & d'autres *Racines*, qui ont toutes le goût excellent.

ARTICLE X.

Des Lys des Antilles.

ET parce qu'il y en à qui pourroient outre tout cela, demander des fleurs. Il y en croist aussi de tres-belles, & de tres-bonne odeur. Entre autres il s'y voit une espece de

Lys

Lys blanc d'une merveilleuse senteur: Car ils ont une odeur pareille à celle du Jasmin, mais si penetrante, qu'il n'en faut qu'une fleur pour parfumer une chambre. L'Oignon & la feüille sont semblables à celles des Lys de France, mais la fleur a ses feüilles éparpillées & divisées par petis Lambeaus, comme si elles avoient esté découpées par plaisir avec des cizeaus. Il y a encore d'autres *Lys*, qui sont de tout point pareils à nos Lys jaunes, ou orangers.

ARTICLE XI.

De Deus sortes de fleurs de la Passion.

ON voit aus Antilles une Plante tres-renommée pour la beauté de ses feüilles, la douce odeur de ses fleurs, & la bonté de son fruit. Les Espagnols l'appellent *Grenadile*, les Hollandois *Rhang Appel*, & nos François la fleur de la Passion, à cause qu'elle porte cette rare fleur, en laquelle on remarque avec admiration, une partie des instrumens de la passion de nôtre Seigneur, qui y sont representez. Il est vray que quelques curieus qui l'ont considerée attentivement, avoüent, qu'ils y ont bien reconnu quelque ressemblance de la couronne dépines, des fovets, des clous, du marteau, & de la Colomne: mais ils ajoûtent aussi, que la plûpart de ces choses y sont figuréesà peu prés en la même façon, que les Vierges, les Lions, & les Ours le sont par les Constellations celestes; tellement que pour trouver toutes ces enseignes de la passion dans ces fleurs-là, ils disent apres Acosta au 27 Chapitre du Livre quatriéme de son Histoire, qu'il est besoin de quelque pieté qui en fasse croire une partie.

Il y en a de plusieurs sortes, qui ont toutes cecy de commun: que s'y elles ne rencontrent quelque arbre pour l'embrasser, & se soutenir, elles rampent sur la terre comme fait le lierre: que leurs fleurs s'epanoviissent apres le lever du Soleil, & se referment avant qu'il se couche; & qu'elles produisent un fruit delicat & raffraichissant au possible. Mais les feüilles, les fleurs, & les fruits de quelques-unes sont si differens en leur forme exterieure, qu'il ne se faut pas s'étonner

de ce que les Auteurs qui ont traitté de cette Plante, & qui ont crû qu'il n'y en avoit qu'une seule espece, ne se sont pas accordez dans les descriptions qu'ils nous en ont données. Les Habitans du Bresil en content jusques à sét sortes: mais aus Antilles, l'on n'en connoît que les deus, dont nous avons icy fait mettre les figures. L'une a les feüilles assez larges, qui sont partagées en cinq fleurons, dont celuy du milieu est rond par le haut, & les quatre autres se terminent en pointe. Sa fleur étant épanoüye est plus ample qu'une rose. Elle est enserrée prés du pied, dans trois petites feüilles vertes; son corps est composé de plusieurs autres belles feüilles, dont les unes sont d'un blëu celeste, qui est parsemé de petites pointes rouges, qui ont la figure d'une couronne, & les autres sont de couleur de pourpre. Toute cette belle fleur est entourée d'une infinité de menus filamens ondez, qui sont comme les rayons de ce petit Soleil entre les fleurs; ils sont émaillez de blanc, de rouge, de blëu, d'incarnat, & de plusieurs autres vives couleurs, qui leur donnent une merveilleuse grace. L'autre sorte a aussi les feüilles divisées en cinq parties comme la premiere: mais sa fleur qui a la figure d'une petite coupe, bordée par le haut de petits filets blancs & rouges, n'est point si étenduë; le dedans est orné de feüilles blanches, qui se terminent en pointe. Ces deus espéces de fleur de la Passion, poussent de leur cœur une petite Colomne ronde, qui a sur son chapiteau un bouton chargé de trois grains, qui ont la forme de clous: cette colomne est accompagnée de cinq filets blancs, qui supportent de petites languettes jaunes, semblables a celles qu'on voit dans la couppe des Lys; & c'est ce qu'on dit representer les cinq playes de nôtre Seigneur.

Ces fleurs, qui sont d'une douce odeur venant à tomber, le bouton qui est sur la colomne se grossit tellement, qu'il s'en forme un beau fruit jaune, poly, & de la grosseur d'une pomme mediocre. Son écorce est aussi épaisse que celle d'une Grenade, & elle est remplie d'un suc delicieus au goût, parmy lequel il y a un grand nombre de pepins noirs & durs au possible. On ordonne ce fruit, comme un souverain rafraichissement à ceus qui ont la fievre, & l'experience a fait connoître, qu'il a une singuliere vertu pour reveiller l'appetit,

recreer

recreer les esprits vitaus, & reprimer les ardeurs de l'esto-
mac ; Les Habitans du Bresil entretiennent soigneuse-
ment cette Plante de laquelle ils se servent comme d'un
singulier ornement pour couvrir les berceaux & les cabi-
nets de leurs jardins, car ses feüilles & ses fleurs leur four-
nissent un agreable ombrage ; & ils composent avec le
fruit un syrop cordial qui est fort estimé parmy eus, à cau-
qu'outre les proprietez que nous avons déja dites, il a encor
cette qualité bien remarquable, de ne laisser aucun dégoût
ceus qui ont accoutumé d'en user. L'écorce de ce fruit
ses fleurs étant confites produisent tous les mêmes effe
que le suc.

ARTICLE XII.

De l'Herbe de Musc.

IL y a aussi une Herbe que l'on nomme *Herbe de Musc.* El
porte sa tige asses haut, & elle croist touffuë, comme
petit buisson sans épines. Ses feüilles sont assez longues
rudes, ses fleurs sont jaunes fort belles à voir, en forme de
lice ou de clochette, qui se forment apres en un bouton as
gros, qui devient étant meur, d'un blanc satiné en dedans
de couleur de musc en dehors. La graine qu'en ce bouton
serre, est aussi de cette même couleur brune : Elle sent pa
faitement le Musc, quand elle est nouvellement cueilli
Dont aussi elle est nommée *Graine de Musc*, & elle conser
long tems cette odeur, pourveu qu'on la tienne en lieu se
& dans quelque vaisseau où elle ne sévente pas.

Ainsi plusieurs autres Herbes, plusieurs Arbrisseaus,
même la pluspart de ces vimes ou *Lienes*, qui rampent parm
les buissons, & qui sélevent sur les Arbres qui croissent da
les Antilles, portent des fleurs aussi belles & agreables à
veuë, qu'elles sont douces & sovëues à l'odorat. De sor
que bien souvent en allant par la campagne, on passe en d
lieus, où lair en est tout parfumé.

CHA

CHAPITRE DOUZIÉME.

De cinq sortes de Bestes à quatre pieds, qu'on a trouvé en ces Iles.

AVant que les Espagnols & les Portugais eussent dressé des Colonies en l'Amerique, on n'y voyoit ni Chevaus, ni Bœufs, ni Vaches, ni Moutons, ni Brebis, ni Chévres, ni Pourceaus, ni Chiens. Mais pour faciliter leurs navigations, & raffraichir leurs vaisseaus dans le besoin, ils jetterent de tous ces animaus en divers lieus de ce nouveau Monde; où ils ont tellement multiplié, qu'a present ils y sont plus communs, qu'en aucun endroit de l'Europe.

Outre ce Betail étranger, il a eu de tout tems dans les Antilles quelques Bestes à quatre pieds, telles que sont, *l'Opassum*, le *Iavaris*, le *Tatau*, *l'Agouty*, & le *Rat musqué* dont nous ferons les descriptions en ce Chapitre.

ARTICLE I.

De L'Opassum.

L'*Opassum* qui est le même animal que les Bresiliens nomment *Carigueya*, est de la grosseur d'un Chat. Il a le museau pointu, la machoire d'en bas plus courte que celle de dessus, comme le pourceau, les oreilles, longues, larges & droites, & la queüe longue pelée par le bout, & recourbée par en bas. Il est couvert sur le dos d'un poil noir entremélé de gris, & sous le ventre & sous le col il est jaunâtre. Il a des ongles extremement pointus, avec lesquels il grimpe legerement sur les arbres. Il se nourrit d'oiseaus, & il fait la chasse aus poules comme le Renard, mais au defaut de proye, il se nourrit de fruits.

Ce qui est de particulier en cet Animal, est, que par une singularité bien remarquable, il a une bourse de sa peau même repliée sous le ventre, dans laquelle il porte ses petis, lesquels

quels il lasche sur terre quand il veut, en desserrant cette bourse naturelle. Puis quand il veut passer outre, il l'à r'ouvre, & les petis rentrent dedans, & il les porte ainsi par tout. La femelle les allaitte sans les poser à terre; car ses mammelles sont cachees dans cette bourse, qui est en dedans couverte d'un poil beaucoup plus mollet, que celui qui paroit e dehors. La femelle produit ordinairement six petis. Mais le masle qui a aussi un pareil sac naturel sous le ventre, les porte à son tour, pour soulager la femelle, quoy qu'il ne les puisse pas allaitter. Ces Animaus sont communs dans la Virginie, & dans la Nouvelle Espagne. La Baleine, n'ayant pas receu de la nature la commodité d'un tel sac, a l'industrie à ce que dit Filostrate de cacher ses petis dans sa gueule. Et la Belette aime tant ses petis, que craignant qu'on ne les luy dérobe, elle les prend aussi dans sa gueule, & les remuë de lieu à autre.

ARTICLE II.

Du Iavaris.

IL y a aussi en quelques unes de ces Iles, comme a *Tabaga*, une espece de Pourceaus sauvages, qui se voient pareillement au *Bresil*, & en *Nicaragua*. Ils sont présque en tout semblables aus sangliers de nos forests. Mais ils ont peu de lard. Les oreilles courtes, presque point de quëue, & ils portent leur nombril sur le dos. On en voit de tout noirs, & d'autres qui ont quelques táches blanches. Leur grongnément, aussi beaucoup plus effroyable, que celuy des Pourceaus domestiques. On les nomme *Iavaris*. Cette venaison est d'assez bon goût: Mais elle est difficile à prendre, à cause que le Sanglier ayant un évent sur le dos, par lequel il respire & rafraichit ses poulmons, il est presque infatigable à la course, & s'il est contraint de s'arréter, & qu'il soit poursuivy des Chiens, il est armé de defenses si pointuës & si trenchantes qu'il déchire tout ceus qui ont l'assurance de l'approcher.

ART.

ARTICLE III.

Du Tatou.

LEs Tatous, qui se trouvent aussi a *Tabago*, sont armés d'une dure écaille, de laquelle ils se couvrent & se parent comme d'une cuiraſſe. Il ont la teſte d'un Cochon, le muſeau de même avec quoy ils foüillent la terre. Ils ont auſſi en chaque patte, cinq ongles fort pointus, dont ils se ſervent pour renverſer promtément la terre, & découvrir les racines, dont ils s'engraiſſent pendant la nuit. On tient que leur chair eſt delicate à manger, & qu'ils ont un petit oſſelet à la queüe qui guerit la ſurdité. L'on a experimenté qu'il ſoulage le bourdonnement, & qu'il appaiſe la douleur d'oreille, le laiſſant dedans enveloppé dans du cotton. Il y en a qui ſont gros comme des Renards, mais ceus qui ſont à Tabago ſont beaucoup plus petis.

Quand ces Animaus ſont pourſuivis, & quand ils prenent leur repos, ce qu'ils font ordinairement durant le jour, ils ſe mettent en forme de boule, & ils ramaſſent ſi bien leurs pieds, leurs teſte, & leurs oreilles ſous leurs écailles dures & ſolides, qu'il ny a aucune partie de leur corps, qui ne ſoit à couvert ſous cette curaſſe naturelle, qui eſt à l'épreuve des armes des chaſſeurs & des dens des chiens; & s'ils ſont prés de quelque precipice, ils ſe laiſſent rouler du haut en bas ſans creinte de ſe faire mal. L'Inſcot recite qu'aus Indes Orientales, en la Riviere de Goa fut pris un Monſtre Marin tout couvert d'écailles dures à l'égal du fer; & qui lors qu'on le touchoit, ſe retiroit ainſi en une pelotte.

ARTICLE IV.

De l'Agouty.

L'*Agouty*, eſt de couleur brune tirant ſur le noir. Il a le poil rude, clair, & une petite queüe ſans poil. Il a deus dens en la machoire den haut, & autant en celle d'en-bas.

Il tient son manger en ses deus pattes de devant, comm
l'Escurieu. Il jette un cry comme s'il disoit distinctemen
Coüyé. On le poursuit avec les chiens parce que sa chai
quoy qu'elle sente un peu le sauvagin, est estimée de plu
sieurs, autant que celle du Lapin. Quand il est chassé il
sauve dans le creus des Arbres, d'où on le fait sortir avec
fumée, apres qu'il a crié étrangement. S'y on le prend jeu
ne, il s'aprivoise aisément, & lors qu'on le met en colere,
poil de dessus son dos s'heriſſe, & il frappe la terre de s
pattes de derriere, comme font les lapins. Il est aussi de mê
me grosseur. Mais ses oreilles sont courtes & rondes, & s
dens sont trenchantes comme un rasoir.

ARTICLE V.

Des Rats Musqués.

LEs *Rats Musqués*, que nos François appellent *Pilor*
font le plus souvent leur retraitte dans les trous de la te
re comme les Lapins, aussi ils sont presque de la même gro
seur, mais pour la figure, ils n'ont rien de different de cel
des gros Rats qu'on voit ailleurs, sinon que la pluspart o
le poil du ventre blanc comme les Glirons, & celuy du res
du corps noir ou tanné. Ils exhalent une odeur Musquée qu
abbat le cœur, & parfume s'y fort l'endroit de leur retraitt
qu'il est fort aisé de le discerner.

La Terre ferme de l'Amerique nourrit plusieurs beste
à quatre pieds, qui ne se trouvent en aucune de ces Iles.

CHA

CHAPITRE TREIZIÉME.

Des Reptiles qui se voyent en ces Iles.

APres avoir representé au Chapitre precedent les Be
ſtes à quatre pieds qui ſe ſont trouvées aus Antill
lors que les Colonies étrangeres s'y ſont établie
nous devons à preſent traitter des Reptiles qui y ſont auſſi e
grande abondance : car ces animaus qui ſont naturellemen
ennemys du froid, ſe multiplient merveilleuſement dans c
pays chauds : Joint que les grands bois, & les rochers de c
iles, contribuent beaucoup à leur production, car ils le
ſervent de retraitte aſſurée.

ARTICLE I.

De pluſieurs eſpeces de Serpens & de Couleuvres.

IL y a fort peu de Beſtes venimeuſes dans les Antilles.
eſt vray qu'il y a beaucoup de *Serpens* & de *Couleuvres*
differente couleur & figure. Il s'en voit de neuf a dix pieds
long, & de la groſſeur du bras & de la cuiſſe. On y a mê
une fois tué une de ces Couleuvres, qui avoit dans ſon ven
une Poule entiere avec la plume, & plus d'une douza
d'œufs, ayant ſurpris la poule comme elle couvoit. Il s'
eſt trouvé une autre, qui avoit englouty un chat. D'où l'
peut aiſément juger, de la groſſeur de ces Beſtes.

Mais quelques prodigieuſes qu'elles ſoient, elles n'ont a
cun venin en la plûpart de ce Terres. Et même pluſieurs h
bitans en ayans ſur la couverture de leurs maiſons, qui
faite le plus ſouvent des feüilles de Palme, ou de Canne
Sucre ; ils ne les en chaſſent pas, à cauſe qu'elles dénichent
devorent tous les Rats. Mais il faut tout dire, elles font au
la guerre aus Poulets. On a encore remarqué, que quelqu
unes ont l'adreſſe de garder une poule lors qu'elle couv
ſans luy faire aucun mal pendant ce tems-là : Mais ſi to
qu

que les œufs ſont éclos, elles mangent les petis pouſſins, & du moins ſuffoquent la poule, s'y elles ne ſont pas aſſez puiſſantes pour l'engloutir.

Il y en a d'autres qui ſont parfaitement belles & agreables à voir: car elles ſont entierement vertes, horsmis ſous le ventre qu'elles ſont d'un gris blanc. Elles ſont longues d'une aulne & demye & quelquefois de deus: Mais elles ſont fort deliées à proportion, n'eſtant pour le plus, que de la groſſeur du poulce. Elles ne vivent que de grenoüilles, qu'elles épient prés des ruiſſeaus, ou d'oiſeaus qu'elles guettent ſur les Arbres, & dans leurs nids, lors qu'elles y peuvent atteindre. Ainſi cette eſpece de Couleuvre eſt noble par deſſus les autres: Car elle ne vit que de péſche & de chaſſe. Quelques Habitans qui ſont acoûtumez à voir toutes ces ſortes de Couleuvres, les manient ſans crainte, & les portent en leur ſein. Ceus qui ont voiagé en Aſie & en Afrique, diſent qu'ils y ont trouvé quelque choſe de ſemblable. Car ils rapportent qu'en la grande Tartarie, il y a des montagnes où ſe nourriſſent des Serpens d'une groſſeur prodigieuſe, mais nullement venimeus, & tresbons à manger: Et qu'au Royaume de Syr ils ont veu de ces Beſtes ſe joüer avec des enfans, qui leur donnoient des morceaus de pain. On dit auſſi que dans les Provinces des Antes au Royaume du Perou, il y a d'effroyables Couleuvres, longues de vintcinq à trente pieds, qui ne font mal à perſonne.

Quant aus Iles de la *Martinique*, & de *Sainte Alouſie*, il n'en eſt pas de méme qu'aus autres Antilles; Car il y en a qui ne ſont point dangereuſes, & d'autres qui le ſont beaucoup. Celles qui ne le ſont pas, ſont plus groſſes, & plus longues que les autres. C'eſt pourquoy ceus qui ne les connoiſſent pas, en ont plus de peur, que de celles qui ſont veritablement à craindre. Neantmoins elles ne font aucun mal: au contraire dez qu'elles aperçoivent une perſonne, elles s'enfuyent avec diligence. Ce qui eſt cauſe qu'on les appelle *Courereſſes*. Elles ont auſſi des taches noires & blanches ſur le dos, qui ſervent à les faire reconnoitre plus aiſément.

Les

Les Couleuvres dangereuſes, ſont de deus ſortes. Les unes ſont griſes ſur le dos & fort veloutées. Les autres ſont toutes jaunes, ou rouſſes & effroyables à voir à cause de cette couleur, bien qu'elles ne ſoient pas plus dangereuſes, & peuteſtre encore moins, que les premieres. Les unes & les autres ayment fort les Rats, auſſi bien que celles qui n'ont point de venin; Et lors qu'il y en a beaucoup en une caſe, c'eſt merveille s'il ny a auſſi des Couleuvres. Elles ſont de differente groſſeur & longueur, & l'on tient que les plus courtes, ſont celles qui ſont le plus à craindre. Elles ont la teſte platte & large, la gueule extremement fenduë & armée de huit dens, & quelquefois de dix; dont les unes ſont crochuës comme un croiſſant, & tellement pointuës qu'il eſt impoſſible de s'imaginer rien de plus. Et comme elles ſont toutes creuſes, c'eſt par ce petit canal qu'elles font couler ſubtilement leur venin, qui eſt renfermé dans de petites bourſes, aus deus coſtés de leur gueule, à l'endroit precisement où répondent les racines de leurs dens. Elles ne mâchent jamais les alimens dont elles ſe nourriſſent: mais les avalent tout entiers, apres les avoir preſſez & aplatis, s'ils ſont trop gros. Quelques uns diſent que ſi elles employoient leurs dens à les mâcher, elles s'empoiſonnéroient elles mêmes, & que pour obvier à cela, elles couvrent leurs dens de leurs gencives, lors qu'elles prenent leur nourriture.

Ces Animaus ſont ſi venimeus dans ces deus Iles que quand ils ont piqué, s'y l'on n'a recours promtément, à quelque puiſſant remede, la bleſſure ſe rend incurable, en moins de deus heures. Ils ont cecy de bon, qu'ils ne vous mordent jamais, pourveu que vous ne les touchies pas, ni rien de quoy ils ſe repoſent.

ARTICLE II.

De Lezars.

IL y a pluſieurs ſortes de *Lezars* dans ces Iles. Les plus gros & les plus conſiderables, ſont ceus que quelques Indiens ont nommé *Iguanas*, les Breſiliens *Senembi*, & nos Ca-

raïb

raibes *Ouâyamaca*. Quand ils ont pris leur juste consistence, ils ont environ cinq pieds de longueur, à mesurer depuis la teste, jusques à l'extremité de la queüe, qui est bien aussi longue que le reste du corps: Et pour leur grosseur elle peut estre d'un pied en circonference. Selon les divers terroirs où ils se nourrissent, ils ont aussi la peau de differente couleur. Et c'est peutestre pour ce sujet que les Portugais les ont nommé *Cameleons*, & se sont persuadez que s'en estoit une espece. En quelques Iles, les femelles sont couvertes d'un beau vert, qui est marqueté de blanc & de noir, & les máles sont gris: En d'autres ils sont noirs, & les femelles son d'un gris clair, rayé de noir & de vert, il y a même des lieus, où les males & les femelles ont toutes les petites écailles de leur peau, si éclatantes, & si chamarrées, qu'on diroit à les voir de loin, qu'ils soient couverts d'une riche toile d'or, ou d'argent. Ils ont sur le dos des épines en forme de créte qu'ils dressent & couchent quand ils veulent, & qui vont toujours en amoindrissant depuis la teste jusque au bout de la queüe. Ils sont portez sur quatre pieds, qui ont chacun cinq griffes, qui sont munies d'ongles fort pointus. Ils sont fort legers à la course, & ils grimpent des mieus sur les arbres. Mais soit qu'ils aiment de considerer les hommes, ou qu'ils soient d'un naturel stupide, & peu apprehensif, quand ils sont apperçeus du chasseur, ils attendent patienment le coup de fléche ou de fusil sans branler. Et même ils souffrent qu'on leur mette au col un las coulant qui est attaché au bout de la perche, dont on se sert asses souvent pour les tirer de dessus les Arbres où ils reposoient. Quand ils sont en colere, ils enflent un grand gosier qui leur pend sous le col & qui les rend epouvantables, ils ont aussi la gueule fort fenduë, la langue épaisse, & quelques dents assez pointuës. Ils ne demordent pas aisément ce qu'ils ont une fois serré: mais ils n'ont point de venin.

Les Femelles ont des œufs qui sont de la grosseur de ceus des Ramiers, mais ils ont la coque molle. Elles les posent assez profond dans le sable, qui est au bord de la mer, & les laissent couver au Soleil, d'où est venu que quelques Auteurs, les ont mis entre les animaus amfibies. Les Sauvages ont

aprins aus Europeens le moyen de prendre ces Lezards, & l
hardieſſe de les manger à leur exemple. Ils ſont tres-dificile
à tuer. De ſorte qu'à quelques uns l'on à donné juſques à troi
coups de fuſil, & emporté une partie des entrailles, ſan
qu'ils fuſſent abbatus. Cependant en leur mettant un pet
bois dans le nez, ou une épingle entre les deus yeus, y aian
là un petit trou, où l'épingle entre aiſément, on les fait mou
rir auſſi-tôt. Les Caraibes, ſont fort adroits à les prend
avec un laqs coulant qu'ils leur paſſent ſubtilement ſur le co
ou bien les aiant attrapés à la courſe, ils les ſaiſiſſent d'u
main par la queüe laquelle étant fort longue, donne une bel
priſe : & avant qu'ils ſe puiſſent retourner pour les mord
ils les prenent ſur le chinon du col : Et puis ils leur tourne
les pattes ſur le dos, ils les lient, & les conſervent ainſi en
plus de quinze jours ſans leur donner à manger. Leur ch
eſt blanche, & en des endroits couverte de graiſſe. Ceus q
en uſent la trouvent fort delicate, lors nommement qu'on
relevé un certain goût fade qu'elle a naturellement, par
bonnes épices & quelque ſauce piquante. On ne conſei
pas neantmoins d'en manger ſouvent, à cauſe qu'elle deſéc
trop le corps, & lui fait perdre tout ſon embon-point. L
œufs ſont ſans glaire, & n'ont au dedans que du jaune
rend le potage auſſi excellent que nos œufs de poule.

Outre ces gros Lezars, on en voit en ces Iles de quatre
tres ſortes qui ſont de beaucoup plus petis, on les nomm
Anolis, *Roquets*, *Maboujats*, & *Gobe-mouches*.

ARTICLE III.

Des Anolis.

LEs *Anolis* ſont fort communs en toutes les habitatio
Ils ſont de la groſſeur & de la longueur des Lezars qui
voit en France : Mais ils ont la teſte plus longuette, la pe
jaunâtre & ſur le dos ils ont des lignes rayées de bleü, de v
& de gris, qui prenent depuis le deſſus de la teſte, juſque
bout de la queüe. Il font leur retraitte dans les trous de
terre, & c'eſt de-là que pendant la nuit ils font un bruit be
co

coup plus penetrant, & plus inportun que celuy des Cygales. Le jour ils ſont en perpetuelle action, & ils ne font que roder aus environs des Caſes, pour chercher dequoy ſe nourir.

ARTICLE IV.

Des Roquets.

LEs *Roquets* ſont plus petis que les *Anolis*. Ils ont la peau de couleur de feüille morte, qui eſt marquée de petis points jaunes, ou noirâtres. Ils ſont portez ſur quatre pieds, dont ceus de devant ſont aſſes hauts. Ils ont les yeus étincelans & vifs au poſſible. Ils tiennent toujours la teſte élevée en l'air, & ils ſont ſi diſpos qu'ils ſautelent ſans ceſſe comme des oiſeaus, lors qu'ils ne veulent pas ſe ſervir de leurs aiſles. Leur queüe eſt tellement retrouſſée ſur le dos, qu'elle fait comme un cercle & demy. Ils prenent plaiſir à voir les hommes, & s'ils s'arrétent au lieu ou ils ſont, ils leur jettent à chaque fois des œillades. Quand ils ſont un peu pourſuivis ils ouvrent la gueule, & tirent la langue comme de petits ch ns de chaſſe.

ARTICLE V.

Des Maboujas.

LEs *Maboujas* ſont de differente couleur. Ceus qui ſe tiennent dans les arbres pourris, & aus lieus marécageus, comme auſſi dans les profondes & étroites vallées où le Soleil ne penetre pas, ſont noirs & hideus tout ce qui ſe peut, & c'eſt ſans doute ce qui a donné occaſion de les appeller du même nom, que les Sauvages ont impoſé au Diable. Ils ne ſont gros pour l'ordinaire qu'un peu plus que le pouce, ſur ſix ou ſêt de longueur. Ils ont tous la peau comme huilée.

& de couleur de gris argenté. Quelques curieus, en ont de petis en leurs Cabinets qu'on leur a fait paſſer pour des Salemandres.

Pendant la nuit, ils font un bruit effroyable de déſſous les rochers, & du fonds des cavernes où ils ſe tiennent. Le ſon qu'ils rendent eſt beaucoup plus fort, & plus deſagreable que celuy des Grenoüilles & des Crapaus, & il ſe change & ſe diverſifie, ſuivant la varieté des lieus où ils ſont cachez. Ils ne ſe montrent préſque point qu'à l'entrée de la nuit, & quand on en rencontre de jour, leur mouvément, qui eſt tel que nous avons dit, donne de la frayeur.

ARTICLE VIII.

Des Scorpions & d'une autre eſpece de dangereus Reptiles.

IL y a auſſi des *Scorpions*, qui ont la même forme, que ceux qu'on voit en France: mais ils n'ont pas un venin ſi dangereus, ils ſont jaunes, gris, ou bruns, ſelon les differens terroirs où ils ſe trouvent.

En foüillant dans les lieus marécageus pour y faire des Puits, ou des reſervoirs d'eau, on trouve ſouvent une ſorte de Lezars hideus au poſſible. Ils ſont de la longueur de deus pouces ou environ. La peau de leur dos eſt noire, & parſemée de petites écailles griſes, qui ſemblent eſtre huilées, tant elles ſont luiſantes. Ils ont le déſſous du ventre écaillé comme le dos: mais la peau qui le couvre eſt d'un jaune pâle. La teſte eſt petite & pointuë. Leur gueule eſt aſſez fendue, elle eſt armée de pluſieurs dens, qui ſont extremément tranchantes. Ils ont deus petis yeus, mais ils ne peuvent ſupporter la lumiere du jour, car auſſi tôt qu'on les a tirez de la terre, ils tachent incontinent de faire un trou avec leurs pattes, qui ont chacune cinq ongles durs & crochus, avec quoy ils font ouverture de même que les Taupes, pour penetrer par tout ou ils veulent. Ils font un grand ravage dans les jardins, rongeant les racines des Arbres & des Plantes. Leur morſure eſt auſſi autant venimeuſe que celle du plus dangereus Serpent.

CH

Gros Lezart nommé Iguanes

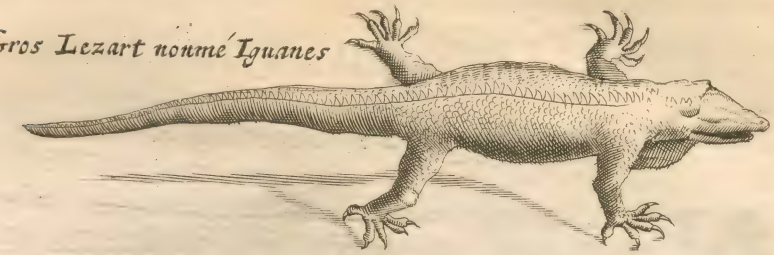

Anolis

Rocquet

Gobe mouches

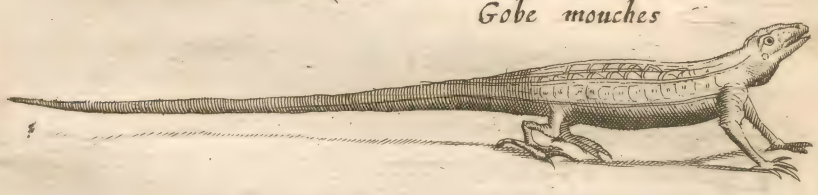

Brochet de terre

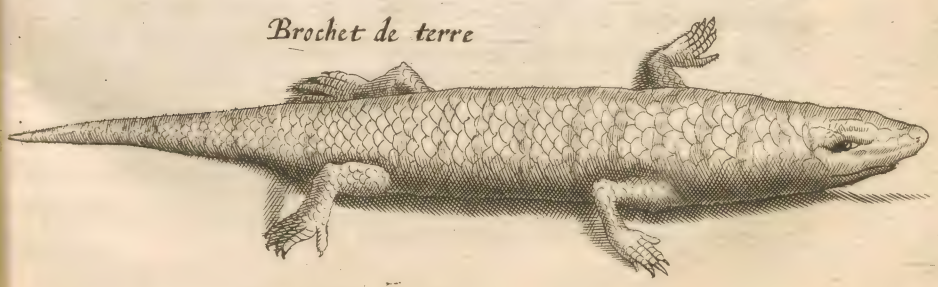

CHAPITRE QUATORZIÉME.

Des Insectes qui sont communs aus Antilles.

NOn seulement les cieus, & les autres plus vastes plus relevez corps de la nature, racontent la gloi du Dieu fort: mais même les plus petites & les pl ravalées de ses productions, donnent aussi à connoitre l'ou vrage de ses mains, & fournissent à tous ceus qui les consid rent avec attention, une riche & abondante matiere po exalter sa puissance, & sa Majesté Souveraine. C'est pou quoy nous croyons que ceus qui se plaisent de mediter les crets de la nature, & de contempler les merveilles de Di qui a tiré de ses inépuisables tresors, tant de riches ornemen de proprietez occultes, & de rares beautez, pour en revê les moindres de ses creatures: auront pour agreable que no donnions ce Chapitre à la consideration de quelques Insec qui se voyent communément aus Antilles, & qui ont to quelques qualitez particulieres, comme d'autant de rayo de gloire, qui soutiennent & relevent avec éclat, leur foibl ses & leur bassesse naturelle.

ARTICLE I.

Des Soldats, & des Limaçons.

ENtre les Insectes qui sont en abondance en ces p chauds, il y a une espece d'Escargots, ou de Limaço que les François appellent *Soldats*, parce qu'ils n'ont point coquilles qui leur soyent propres & particulieres, & qu ne les forment pas de leur propre bave, comme le Limaç commun: mais que si tost qu'ils sont produits de quelq matiere corrumpuë, ou autrement, ils ont cet instinct, po mettre la foiblesse de leur petit corps à couvert des injures l'air, & de l'atteinte des autres Bestes, de chercher une m son étrangere, & de s'emparer de tel coquillage qu'ils tro

vent leur estre propre, dans lequel ils s'ajustent & accommodent, comme les Soldats qui n'ont point de demeure arrêtée: mais qui font toujours leur maison de celle d'autruy, selon la rencontre & la necessité.

On les voit plus ordinairement en des coques de Burgaus, qui sont de gros Limaçons de mer, qu'ils rencontrent à la coste, à laquelle ils sont pousſez, quand le poisson qui en étoit le premier hoste est mort. Mais on trouve aussi de ces petis Soldats, en toutes sortes d'autres coquillages, même en des coques de nois de Liénes, & quelques uns qui s'étoient fourrez dans des pieds de grosses Crabes mortes. Ils ont encore cette industrie, qu'a mesure qu'ils grossissent, ils changent de coquille, selon la proportion de leur corps, & en prennent une plus ample, dans laquelle ils entrent quittant la premiere. De sorte qu'on en voit de differentes fassons & figures, selon la diversité des coquillages qu'ils empruntent. Il y à apparence que c'est de ces *Soldats* que Pline parle sous le nom d'une espece de petite Ecreviſſe, à qui il attribue le même. Ils ont tout le corps fort tendre, horsmis la teste & les pattes. Ils ont pour pied & pour défense un gros mordant, semblable au pied d'un gros Cancre, duquel ils ferment l'entrée de leur coquille, & parent tout leur corps. Il est dentelé au dedans, & il serre si fort ce qu'il peut attraper, qu'il ne démord point, sans emporter la piece. Cét Insecte va plus viste que le Limaçon commun, & ne salit point de sa bave l'endroit où il passe.

Quand on prend ce *Soldat* il s'en fasche, & fait du bruit. Pour luy faire rendre la maison qu'il a prise, on en approche le feu: & aussi tôt il sort de la place. Si on lá luy presente pour y rentrer, il s'y remet par le derriere. Quand il s'en rencontre plusieurs, qui veulent quitter en même tems leur vieille maison, & s'emparer d'une nouvelle, qui leur agrée à tous: c'est alors qu'ils entrent en une grande contestation, & qu'apres s'estre opinâtrez au combat, & avoir joüé de leurs mordans, les plus foibles sont enfin contrains de ceder au victorieus, qui se saisit aussi tôt de la coquille, de laquelle il joüit en paix, comme d'une precieuse conqueste.

Quelques uns des habitans en mangent, comme on fait en

quelques endroits les Escargots: Mais ils sont plus propres à la Medecine, qu'à la nourriture. Car étans ôtez de leur coquille, & mis au Soleil, ils rendent une huyle qui est fort profitable à la gueriſon des goutes froides, & qui s'employe aussi heureusement pour amollir les duretez, & les callus du corps.

Il y a encore deus sortes de petis *Limaçons* qui sont fort beaus. Les uns sont plats comme les bonnets de Basques, & de couleur brune. Les autres sont pointus, & tournez en forme de vis de pressoir, ils sont aussi rayez de petites bandes rouges, jaunes & violettes, qui les font estimer des Curieus.

ARTICLE II.

Des Mouches Lumineuses.

ON voit en ces Iles plusieurs especes de grosses *Mouches* de differentes figures & couleurs. Mais il faut donner le premier lieu, à celles que les François appellent *Mouches Lumineuses*, que quelques Sauvages nomment *Cucuyos*, & les Caraibes *Coyouyou*, d'un nom approchant. Cette Mouche n'est point recommendable pour sa beauté, ou pour sa figure, qui n'a rien d'extraordinaire: mais seulement pour sa qualité lumineuse. Elle est de couleur brune, & de la grosseur d'un Hanneton. Elle a deus ailes fortes & dures, sous lesquelles sont deus ailerons fort deliez, qui ne paroissent que quand elle vole. Et c'est aussi pour lors que l'on remarque, qu'elle a sous ces ailerons une clarté pareille à celle d'une chandelle, qui illumine toute la circonference. Outre qu'elle a aussi ses deus yeus si Lumineus, qu'il n'y a point de tenebres par tout où elle vole pendant la nuit, qui est aussi le vray tems qu'elle se montre en son lustre.

Elle ne fait nul bruit en volant, & ne vit que de fleurs, qu'elle va cueillir sur les arbres. Si on la serre entre les doits, elle est si polie & si glissante, qu'avec les petis efforts qu'elle fait pour se mettre en liberté, elle échappe insensiblement, & se fait ouverture. Si on la tient captive, elle reserre toute la

la lumiere qu'elle a sous ses ailerons, & n'éclaire que de ses yeus, & encore bien foiblement au prix du jour qu'elle donne étant en liberté. Elle n'a aucun aiguillon, ni aucun mordant pour sa défense. Les Indiens, sont bien aises d'en avoir en leurs maisons, pour les éclairer au lieu de lampes. Et d'elles mêmes elles entrent la nuit dans les chambres, qui ne sont pas bien closes.

Il y a de certains *Vers luisans* en ces Iles, qui volent comme des Mouches. Toute l'Italie & tous les autres païs du Levant en sont aussi remplis. Le fameus Auteur de Moyse sauvé en fait mention dans la preface de son ouvrage. Et sur la fin du Poëme, cet illustre Poëte en parle ainsi, dans la description qu'il nous donne d'une nuit :

Les heures tenebreuses
Ornoient le firmament de lumieres nombreuses
On decouvroit la Lune & de feus animez
Et les champs & les airs étoyent déja semez
Ces miracles volans, ces Astres de la terre
Qui de leurs rayons d'or font aus ombres la guerre,
Ces tresors où reluit la divine splendeur
Faisoient déja briller leurs flammes sans ardeur :
Et déja quelques uns en guise d'escarboucles
Du beau poil de Marie avoient paré les Boucles.

Mais quelques Lumineus que puissent étre ces petis Astres de l'Orient, toujours ne sont ils que comme une petite étincelle, au prix du grand feu que jettent ces flambeaus volans de l'Amerique. Car non seulement on peut, à la faveur de leur clarté, voir son chemin pendant la nuit : mais à l'aide de cette lumiere, on écrit facilement, & on lit sans peine le plus menu caractere. Un Historien Espagnol recite, que les Indiens de l'Ile de Saint Domingue, se servoient de ces petites Mouches attachées à leurs mains & à leurs pieds, comme de chandelles, pour aller la nuit à la chasse. On dit aussi, que quelques autres Indiens expriment la liqueur Lumineuse, que ces Mouches ont en leurs yeus & sous les aîles, & qu'ils s'en frottent le visage & la poitrine en leurs réjouissances

nocturnes: Ce qui les fait paroitre au milieu des tenebres, comme s'ils étoient couverts de flamme, & comme des ſpectres affreus, aus yeus de ceus qui les regardent.

On prend aiſément ces *Mouches* durant la nuit. Et pour cet effet, il faut ſeulement remüer en l'air un tiſon allumé. Car incontinent que celles qui ſortent du bois à l'entrée de la nuit, apperçoivent ce feu, croyant que ce ſoit de leurs compagnes, elles volent droit au lieu où leur paroit cette lumiere, & on les abbat avec le chapeau, ou bien ſe venant jetter d'elles mêmes contre le tiſon, elles tombent étourdies a terre.

Ce ſera ſans doute icy une choſe divertiſſante de rapporter ce que Monſieur du Montel Gentil-homme François, perſonnage auſſi ſincere & auſſi digne de Foy qu'il eſt Docte & Curieus, & à la genereuſe liberalité duquel nous devons beaucoup de belles & rares remarques qui enrichiſſent cette Hiſtoire, a nouvellement écrit ſur ce ſujet à l'un de ſes amis.

„ Voicy donc ce qu'il en dit. Etant en l'Ile Hiſpaniola ou Saint
„ Domingue, je me ſuis ſouvent arrêté à l'entrée de la nuit
„ au devant des petites cabanes que nous y avions dreſſées
„ pour y paſſer quelques jours, en attendant que nôtre Na-
„ vire fut reparé: Je me ſuis dis-je ſouvent arrêté, à conſi-
„ derer l'air éclairé en pluſieurs endrois de ces petites étoiles
„ errantes. Mais ſur tout c'étoit une choſe des plus belles
„ à voir, lors qu'elles s'approchoient des grands arbres, qui
„ portent une eſpece de Figues, & qui étoyent joignant nos
„ huttes. Car elles faiſoient mille tours, tantoſt aus environs,
„ tantoſt parmy les branches de ces arbres toufus, qui ca-
„ choient pour un tems la lumiere de ces petis aſtres, & les
„ faiſoient tomber en éclypſe: & au même tems nous ren-
„ doient cette lumiere, & des rayons entrecoupez au travers
„ des feüilles. La clarté venoit à nos yeus tantoſt oblique-
„ ment, & tantoſt en droite ligne, & perpendiculairement.
„ Puis ces Mouches éclattantes ſe d'eveloppant de l'obſcuri-
„ té de ces arbres, & s'approchãt de nous, nous les voyions ſur
„ les Orangers voiſins, qu'ils mettoient tout en feu, nous ren-
„ dant la veüe de leurs beaus fruits dorez que la nuit nous
„ avoit ravie, émaillant leurs fleurs, & donnant un coloris ſi
„ vif

» vif à leurs feüilles, que leur vert naturellement agreable, » redoubloit encore & rehauſſoit notablement ſon luſtre par » cette riche enluminure. Je ſouhaitois alors l'induſtrie des » Peintres pour pouvoir repreſenter une nuit éclairée de tant » de feus, & un paiſage ſi plaiſant & ſi lumineus. Ne trou- » vez pas mauvais, que je m'arreſte ſi long tems à l'Hiſtoire » d'une Mouche, puiſque du Bartas luy a autréfois donné » place entre les Oiſeaus, au cinquiéme jour de ſa premiere » ſémaine, & en a parlé magnifiquement en ces termes.

» *Déja l'ardent Cucuyes es Eſpagnes nouvelles*
» *Porte deus feus au front, & deus feus ſous les ailes*
» *L'aiguille du brodeur au rais de ces flambeaus*
» *Souvent d'un lit royal chamarre les rideaus:*
» *Aus rais de ces brandons, durant la nuit plus noire*
» *L'ingenieus tourneur polit en rond l'yvoire;*
» *A ces rais l'uſurier reconte ſon treſor*
» *A ces rais l'ecrivain conduit ſa plume d'or.*

» S'y l'on avoit un vaſe de fin criſtal, & que l'on mit cinq ou » ſix de ces belles Mouches dedans, il n'y a point de doute » que la clarté qu'elles rendroient, pourroit produire tous » les admirables effets, qui ſont icy d'écrits par cét excellent » Poëte, & fourniroit un flambeau vivant & incomparable. » Mais au reſte dés que ces Mouches ſont mortes elles ne re- » luiſent plus. Toute leur lumiere s'éteint avec leur vie. C'eſt là l'agreable recit de noſtre digne Gentil-homme.

ARTICLE III.

Des Falanges.

POur venir aus autres eſpéces de groſſes *Mouches* qui ſe voient aus Antilles, & que quelques uns nomment *Falanges:* outre les *Cucuyos*, il y en à qui ſont de beaucoup plus groſſes, & d'une étrange figure. Il s'en trouve, qui ont deus trompes pareilles, à celle de l'Elefant: L'une recourbée en haut, & l'autre en bas. Quelques autres ont trois cornes,

une naissant du dos, & les deus autres de la teste. Le reste du corps aussi bien que les cornes, est noir & luysant comme du jayet. Il y en a qui ont une grande corne longue de quatre pouces, de la fasson d'un bec de Beccasse, lissée par dessus, & couverte d'un poil folet par dessous, laquelle leur sort du dos, & s'avance tout droit sur la teste, au haut de laquelle il y a encore une autre corne semblable à celle du Cerf volant, qui est noire comme ébéne, & claire comme du verre. Tout le corps est de couleur de feüille morte, poly & damassé. Elles ont la teste & le museau comme un Singe, deus gros yeus jaunes & solides, une gueule fendüe, & des dens semblables à une petite scie. Ecoutons encore icy ce que rapporte à ce sujet nostre fidele & curieus voyageur.

„ J'ay veu dit il une espece de ces grosses Mouches, belle „ en perfection. Elle étoit longue de trois pouces ou envi- „ ron. Elle avoit la teste azurée, & de la fasson de celle d'une „ Sauterelle, sinon que les deus yeus étoient verts comme „ une émeraude, & bordez d'un petit filet blanc. Le dessus „ des ailes, étoit d'un violet luisant, damassé de divers com- „ partimens de couleur incarnate, rehaussée d'un petit fil „ d'argent naturel. Au reste ces compartimens étoient „ d'une Symmétrie si bien observée, qu'il sembloit que „ le compas & le pinceau y eussent employé toutes les ré- „ gles de la perspective, & les adoucissemens de la peinture. „ Le dessous du corps étoit de même couleur que la teste, „ horsmis qu'il y avoit six pieds noirs repliez propremen „ contre le ventre. Si on epanoüissoit les ailes, qui étoien „ dures & solides, on appercevoit deus aîlerons, qui étoien „ plus deliez que de la toile de soye, & rouges comme écar „ late. Je la vis en l'île de Sainte Croix, entre les mains d'un „ Anglois & j'en couchai à l'heure même la description sur „ mes tablettes. Je croiois au commencement qu'elle étoit „ artificielle, à cause de cet incarnadin si vif, & de ce filet d'ar „ gent ; mais l'ayant maniée, je reconnus que la nature „ étant sans doute en ses plus gayes humeurs, s'étoit di- „ vertie à parer si richement, cette petite Reine entre les „ Insectes.

ART

ARTICLE IV.

Des Millepieds.

CEt Insecte est ainsi nommé, à cause de la multitude presque innombrable de ses pieds, qui heriſſent tout le dessous de son corps, & qui luy servent pour ramper sur la terre avec une viteſſe incroiable, lors notamment qu'il se sent poursuivy. Il a de longueur six pouces, ou environ. Le dessus de son corps est tout couvert d'écailles tannées, qui sont fort dures, & emboittées les unes dans les autres, comme les tuiles d'un toit: mais ce qui est de dangereus en cet animal, est, qu'il a des mordans en sa teste & en sa queüe dont il pince si vivément, & gliſſe un si mauvais venin en la partie qu'il a bleſſée; que l'espace de vint-quatre heures, & quelquéfois plus long tems, on y ressent une douleur fort aiguë.

ARTICLE V.

Des Araignées.

ON voit en plusieurs des Antilles, de groſſes *Araignées*, que quelques uns ont miſes au rang des Falanges, à cauſe de leur figure monſtrueuſe, & de leur groſſeur si extraordinaire, que quand leurs pattes sont étenduës, elles ont plus de circonference, que la paume de la main n'a de largeur. Tout leur corps est composé de deus parties, dont l'une est platte, & l'autre d'une figure ronde, qui aboutit en pointe, comme un œuf de pigeon. Elles ont toutes un trou sur le dos, qui est comme leur nombril. Leur gueule ne peut pas facilément estre discernée à cauſe qu'elle est présque toute couverte sous un poil d'un gris blanc, qui est quelquefois entremêle de rouge. Elle est armée de part & d'autre de deus crochets fort pointus, qui sont d'une matiere solide, & d'un noir si poly & si luiſant, que les Curieus les enchaſſent en or, pour s'en servir au lieu de Curédens qui sont fort eſtimez

de

de ceus, qui connoiſſent la vertu qu'ils ont, de preſerver de douleur, & de toute corruption, les parties qui en ſont frottées.

Quand ces Araignées ſont devenuës vieilles, elles ſont couvertes par tout d'un duvet noirâtre, qui eſt auſſi dous, & auſſi preſſé, que du velours. Leur corps eſt ſupporté par dix pieds, qui ſont velus par les côtez, & heriſſez en déſſous de petites pointes, qui leur ſervent pour s'accrocher plus aiſément par tout où elles veulent grimper. Tous ces pieds ſortent de la partie de devant: Ils ont chacun quatre jointures, & par le bout, ils ſont munis d'une corne noire & dure, qui eſt diviſée en deus comme une petite fourche.

Elles quittent tous les ans leur vieille peau comme les ſerpens, & les deus crochets qui leur ſervent de dens & de defenſe; ceus qui rencontrent ces precieuſes dépoüilles, y peuvent remarquer la figure entiere de leur corps, telle que nous l'avons fait dépeindre à la fin de ce Chapitre. Leurs yeus ſont ſi petis, & ſi enfoncez, qu'ils ne paroiſſent que comme deus petis points. Elles ſe nourriſſent de mouches, & de ſemblables vermines, & on a remarqué qu'en quelques endroits, elles filent des toiles qui ſont ſi fortes, que les petis oiſeaus qui s'y embarraſſent ont bien de la péne de s'en développer. On dit le même des Araignées qui ſe trouvent communément dans les Iles Bermudez qui ſont habitées par les Anglois; il eſt auſſi fort probable, qu'elles ſont d'une même eſpece.

ARTICLE VI.

Du Tigre volant.

ON a donné à cet Inſecte, le nom de *Tigre volant*, à cauſe qu'il eſt marqueté par tout ſon corps de taches de diverſes couleurs, de même que le Tigre. Il eſt de la groſſeur d'un Cerf volant. Sa teſte eſt pointuë, & embellie de deus gros yeux, qui ſont auſſi verts, & auſſi brillans qu'une Emeraude. Sa gueule eſt armée de deus crocs durs, & pointus au poſſible, avec leſquels il tient ſa proye pendant qu'il en tire le

le suc. Tout son corps est revétu d'une croute dure & brune, qui lui sert comme de cuirasse. Ses ailes, qui sont aussi d'une matiere solide, couvrent quatre ailerons, qui sont aussi deliez que de la toile de soye. Il a six pattes, qui ont chacune trois jointures, & qui sont heriſſées de plusieurs petites pointes. Durant le jour, il s'occupe continuellement à la chasse d'autres Insectes, & pendant la nuit il se perche sur les arbres, d'où il fait un bruit tout pareil au chant des Cigales.

ARTICLE VII.

Des Abeilles, & de quelques autres Insectes.

LEs *Abeilles*, qu'on voit aus Antilles ne sont pas de beaucoup differentes de celles, qui se trouvent en l'Amerique Meridionale: mais les unes & les autres, sont plus petites que celles de l'Europe. Il y en a qui sont grises, & d'autres, qui sont brunes, ou bleuës: ces dernieres font plus de cire & de meilleur miel. Elles se retirent toutes, dans les fentes des rochers, & dans le creus des arbres. Leur cire est molle, & d'une couleur si noire, qu'il n'y a aucun artifice, qui soit capable de la blanchir: mais en recompense leur miel est beaucoup plus blanc, plus dous & plus clair, que celuy que nous avons en ces contrées. On les peut manier sans aucun danger, parce qu'elles sont presque toutes dépourveües d'éguillons.

On trouve encore dans ces Iles, plusieurs *Cerfs volans*, & une infinité de *Sauterelles*, & de *Papillons*, qui sont beaus à merveille. Il s'y voit aussi & sur la terre, & en l'air divers Insectes fort importuns & dangereus, qui travaillent grandement les Habitans: mais nous parlerons de ces incommoditez, & de quelques autres, dans les deus derniers Chapitres de ce premier Livre.

Soldat.

Mille Pieds

Moucle Cornue

Araignée Monstrueuse

Tigre Volant.

CHAPITRE QUINZIÉME.

Des Oiseaus les plus considerables des Antilles.

TOutes les œuvres de Dieu sont magnifiques, il les a toutes faites avec sageſſe, la terre eſt pleine de ſes biens: mais il faut avoüer, qu'entre toutes les Creatures, qui n'ont rien au deſſus de la vie ſenſitive; les Oiſeaus publient plus hautement qu'aucunes autres, les inépuiſables richeſſes de ſa bonté & de ſa providence: Et qu'ils nous convient, par la douce harmonie de leur chant, par l'activité de leur vol, par les vives couleurs & par toute la pompe de leur plumage, de loüer & glorifier cette Majeſté Souveraine, qui les ſi avantageuſement parez, & embellis de tant de rares perfections. C'eſt auſſi pour nous animer à ces ſacrez dévoirs, qu'aprés avoir traitté des Arbres, des Plantes, des Herbages, des Beſtes à quatre pieds, des Reptiles & des Inſectes, dont la terre des Antilles eſt couverte, nous décrirons en ce Chapitre tous les plus rares Oiſeaus, qui peuplent l'air de ces aimables Contrées, & qui enrichiſſent la verdure eternelle, de tant d'Arbres precieus, dont elles ſont couronnés.

ARTICLE I.

Des Fregates.

DEs qu'on approche de ces Iles, pluſieurs Oiſeaus qui frequentent la mer, viennent à la rencontre des Navires, comme s'ils étoient envoiez pour les reconnoitre. Si toſt que les nouveaus paſſagers les apperçoivent, ils ſe perſuadent qu'ils verront incontinent la terre: Mais il ne ſe faut pas flatter de cette eſperance, juſques à ce qu'on les voie venir par troupes. Car il y en à une eſpece qui ſécarte ſouvent en pleine Mer, de plus de deus cens lieües loin de terre.

Nos François les nomment *Fregates*, à cauſe de la fermeté & de la legereté de leur vol. Ces Oiſeaus ont bien autant de

chair qu'un Canart ; mais ils ont les ailes beaucoup plus grandes, auſſi ils fendent l'air avec une telle viteſſe & rapidité, qu'en peu de temps on les a perdu de veuë. Ils ont le plumage different : car les uns ſont entierement noirs : & les autres ſont tout gris à la reſerve du ventre, & des ailes qui ſont mélées de quelques plumes blanches. Ils ſont fort bons peſcheurs : Et quand ils apperçoivent un poiſſon à fleur d'eau, ils ne manquent pas comme en ſe joüant, de l'enlever, & d'en faire curée. Ils ont ſur tout une adreſſe merveilleuſe à ſe ſaiſir des poiſſons volans ; car ſi toſt qu'ils apperçoivent que cette delicate proye fait heriſſer les eaus, & qu'elle s'en va eſtre contrainte de prendre l'eſſor, pour eviter les cruelles pourſuites de ſes ennemis de mer. Ils ſe placent ſi bien du coſté où ils doivent faire leur ſaillie, que dez qu'ils ſortent de l'eau, ils les reçoivent en leur bec, ou en leurs ſerres : Ainſi ces innocens & infortunes poiſſons, pour eviter les dens d'un ennemy tombent ſouvent entre les griffes d'un autre, qui ne leur fait pas une meilleure compoſition.

Les rochers qui ſont en mer, & les petites Iles inhabitées ſervent de retraitte à ces Oiſeaus. C'eſt auſſi en ces lieus deſerts, où ils font leurs nids. Leur chair n'eſt point tant priſée : mais on recüeille fort ſoigneuſement leur graiſſe, à cauſe qu'on a experimenté, qu'elle eſt tresprope pour la guériſon de la Paralyſie, & de toutes ſortes de gouttes froides.

ARTICLE II.

Des Fauves.

LEs Oiſeaus, que nos François appellent *Fauves*, à cauſe de la couleur de leur dos, ſont blancs ſous le ventre. Ils ſont de la groſſeur d'une poule d'eau ; mais ils ſont ordinairement ſi maigres, qu'il ny a que leurs plumes qui les faſſe valoir. Ils ont les pieds comme les Cannes, & le bec pointu comme les beccaſſes. Ils vivent de petis Poiſſons de même que les *Fregates*, mais ils ſont les plus ſtupides de tous les Oiſeaus de mer & de terre, qui ſont aus Antilles ; car ſoit qu'ils

qu'ils se lassent facilement de voler, ou qu'ils prenent les Navires pour des rochers flottans ; aussi tôt qu'ils en apperçoivent quelcun, sur tout si la nuit approche, ils viennent incontinent se poser déssus: Et ils sont si étourdis qu'ils se laissent prendre sans peine.

ARTICLE III.

Des Aigrettes & de plusieurs autres Oiseaus de Mer & de Riviere.

ON voit aussi prés de ces Iles, & quelquefois bien loin en Mer, des Oiseaus parfaitement blancs, qui ont le bec & les pieds rouges comme du Coral ; Ils sont un peu plus gros que les Corneilles. On tient que c'est une espéce *d'Aigrette*, à cause qu'ils ont une queüe qui est composée de deus plumes longues & precieuses, qui les fait discerner entre tous les autres Oiseaus qui frequentent la Mer.

Entre les Oiseaus de Rivieres & d'étangs: Il y a des *Pluviers*, des *Plongeons*, des *Poules d'eau*, des *Cannars*, des *Oyes Sauvages* ; une espece de petites *Cannes*, qui sont blanches comme la neige par tout le corps, & ont le bec & les pieds tout noirs, & des *Aigrettes* d'une blancheur du tout admirable, de la grosseur d'un Pigeon, & qui ont le bec semblable à celuy de la Becasse, & vivent de poisson aimant les sables & les rochers. Elles sont particulierement recherchées, à cause de ce precieus bouquet de plumes fines & deliées comme de la soye, dont elles sont parées, & qui leur donne une grace toute particuliere. Mais parce que tous ces Oiseaus de Mer & de Riviere, sont communs ailleurs, il n'est pas besoin de les décrire.

ARTICLE IV.

Du Grand Gosier.

IL y a encore un gros Oiseau en toutes ces Iles, qui ne vit que de poisson. Il est de la grosseur d'une grosse Canne, &

d'un plumage cendré & hideus à voir. Il a le bec long & plat, la teſte groſſe, les yeus petis & enfoncez, & un col aſſez court, ſous lequel pend un Goſier ſi demeſurement ample & vaſte, qu'il peut contenir un grand ſeau d'eau. C'eſt pourquoy nos gens l'appellent *Grand Goſier*. Ces Oiſeaus ſe trouvent ordinairement ſur les arbres, qui ſont au bord de la mer, ou ils ſe tiennent en embuſcade pour épier leur proye. Car ſi toſt qu'ils voient quelque poiſſon à fleur d'eau & à leur avantage, ils ſe lancent deſſus & l'enlevent. Ils ſont ſi goulus, qu'ils avallent d'aſſez gros poiſſons tout d'un coup, & puis ils retournent à leur ſentinelle. Ils ſont auſſi ſi attentifs à leur péſche, que ne detournant point la veüe de deſſus la mer, d'où ils attendent leur proye; on les peut facilement tirer de la terre ſans qu'ils ſe donnent garde du coup. Ils ſont ſongearts & melancoliques, comme il convient à leur employ. Leurs yeus ſont ſi vifs & ſi perçans qu'ils découvrent les Poiſſons bien loin en Mer, & plus d'une braſſe de profondeur: mais ils attendent que le poiſſon ſoit préſque à fleur d'eau, pour ſe ruer deſſus, leur chair n'eſt point bonne à manger.

ARTICLE V.

Des Poules d'eau.

LEs Iles qu'on nomme les Vierges, ſont recommendables entre toutes les Antilles pour avoir une infinité de beaus & de rares Oiſeaus de mer & de terre. Car outre tous ceus dont nous venons de parler qui y ſont en abondance. On y voit une eſpece de petites Poules d'eau qui ont un plumage raviſſant. Elles ne ſont pas plus groſſes qu'un pigeon: mais elles ont le bec plus long de beaucoup, de couleur jaune, & les cuiſſes plus hautes, qui de même que les pieds, ſont d'un rouge fort vif. Les plumes du dos & des ailes, & de la queüe, ſont d'un Incarnat luiſant, entre-mélé de vert & de noir, qui ſert comme de fons pour relever ces éclatantes couleurs. Le deſſous des ailes & du ventre, eſt d'un jaune doré. Leur col & leur poitrine, ſont enrichis d'une agreable mélange de tout autant de vives couleurs, qu'il y en à en tout leur

leur corps : & leur teſte qui eſt menuë, & en laquelle ſont enchaſſez deus petis yeus brillans, eſt couronnée d'une huppe tiſſuë de pluſieurs petites plumes qui ſont auſſi émaillées de diverſes belles couleurs.

ARTICLE VI.

Des Flammans.

LEs étangs & les lieus marécageus qui ne ſont pas ſouvent frequentez nourriſſent de beaus & grands Oiſeaus, qui ont le corps de la groſſeur des Oyes ſauvages, & de la figure de ceus que les Hollandois nomment *Lepelaer*, à cauſe de la forme de leur bec, qui eſt recourbé en faſſon d'une cüeilliere. Car ils ont le bec tout pareil, le col fort long, & les jambes & les cuiſſes ſi hautes, que le reſte de leur corps eſt elevé de terre d'environ trois pieds. Mais ils different en couleur, d'autant qu'ils ont le plumage blanc quand ils ſont jeunes; puis apres à meſure qu'ils croiſſent, il devient de couleur de Roſe, & enfin quand ils ſont âgez il eſt tout incarnat. Il y a apparence que c'eſt à cauſe de cette couleur, que nos François les ont nommés *Flammans*. Il ſe trouve de ces mêmes Oiſeaus prés de Montpélier, qui ont ſeulement le deſſous des ailes & du corps incarnat, & le deſſus noir. Il s'en voit auſſi aus Iles, qui ont les ailes mélées de quelques plumes blanches & noires.

On ne les rencontre rarement qu'en troupe, & ils ont loüye & l'odorat ſi ſubtils; qu'ils éventent de loin les chaſſeurs, & les armes à feu. Pour eviter auſſi toutes ſurpriſes, ils ſe poſent volontiers en des lieus découverts, & au milieu des marécages, d'où ils peuvent appercevoir de loin leurs ennemis, & il y en a toujours un de la bande, qui fait le guet, pendant que les autres foüillent en l'eau, pour chercher leur nourriture: Et auſſi toſt qu'il entend le moindre bruit, ou qu'il apperçoit un homme, il prend leſſor, & il jette un cri, qui ſert de ſignal aus autres pour le ſuivre. Quand les chaſſeurs, qui frequentent l'Ile de S. Domingue, veulent abattre de ces Oiſeaus, qui y ſont fort communs, ils ſe mettent au deſſous

dessous du vent, afin que l'odeur de la poudre ne leur soit si facilément portée, puis ils se couvrent d'un cuir de Bœuf, & marchent sur leurs mains, pour contrefaire cette beste, jusques à ce qu'ils soient arrivez en un lieu d'où ils puissent commodement tirer leur coup: & par cette ruse, ces Oiseaus qui sont acoutumez de voir des Bœufs sauvages, qui descendent des montagnes, pour venir aus abreuvoirs, sont faits la proie des chasseurs. Ils sont gras & ont la chair assez delicate. On conserve leur peau, qui est couverte d'un mol duvet, pour estre employée aus mêmes usages, que celles du Cygne & du vautour.

ARTICLE VII.

De l'Hirondelle de l'Amerique.

IL y a quelques années qu'il fut aporté de ces Iles, à un curieus de la Rochelle, un Oiseau de la grosseur d'une Hiron-

delle, & tout semblable, excepté que les deus grandes plu-
mes

mes de la queuë étoient un peu plus courtes, & que son bec étoit crochu comme celuy d'un Perroquet, & ses pieds comme ceus d'une Canne. Le tout parfaitement noir, si ce n'est le dessous du ventre, qu'il avoit blanc comme celuy des Hirondelles; enfin il leur ressembloit si fort, horsmis cette petite difference, que nous ne le s'aurions mieus nommer qu'*Hirondelle d'Amerique*. Nous luy avons à dessein donné place apres les Oiseaus de Mer & de Riviere, à cause que la forme de ses pieds donne assez à connoistre qu'il vit dans les eaüs. Et parce qu'il est si rare qu'aucun Auteur n'en a jamais parlé que nous sachions, nous en donnons icy la figure fidelement tirée sur l'original. Renvoyans celles des autres Oiseaus plus remarquables que nous avons déja décrits, ou que nous allons décrire, à la fin de ce Chapitre.

ARTICLE VIII.

De plusieurs Oiseaus de terre.

OUtre tous ces Oiseaus de Mer, de Rivieres, & d'étangs; on trouve en ces Iles une tresgrande abondance de *Perdris*, de *Tourtes*, de *Corneilles*, & de *Ramiers*, qui menent un étrange bruit dans les bois. On y voit trois sortes de Poules, les unes sont *Poules communes*, semblables à celles de ces quartiers; les autres sont de celles que nous nommons *Poules d'Inde*: Et celles de la troisiéme sorte, sont une espece de *Faisans*, que les François à l'imitation des Espagnols appellent *Poules Pintades*, par ce qu'elles sont comme peintes de couleurs blanches, & de petis points qui sont comme autant d'yeus, sur un fonds obscur.

Il y a aussi plusieurs *Merles*, *Grives*, *Ortolans* & *Gros becs*, présque tout semblables aus nôtres de même nom.

Quant aus autres Oiseaus, qui sont particuliers aus forests des Antilles, il y en à de tant de sortes, & qui sont si richement, & si pompeusement couverts: qu'il faut avoüer que s'ils cedent à ceus de l'Europe pour le chant, Ils les surpassent de beaucoup en beauté de plumage. Les descriptions que

nous allons faire de quelques uns des plus considerables, confirmeront suffisamment la verité de cette proposition.

Nous commencerons par les Perroquets, qui selon leur differente grosseur sont distinguez en trois especes. Les plus grands sont nommes *Arras*, *Canides* ou *Canivés*, les moindres *Perroquets communs*, & les plus petis *Perriques*.

ARTICLE IX.

Des Arras.

LEs *Arras* sont des Oiseaus beaus par excellence, de la grosseur d'un Faisan: mais quant à la figure du corps, ils sont semblables aus Perroquets. Ils ont tous la teste assés grosse, les yeus vifs & assures, le bec crochu, & une longue queuë, qui est composée de belles plumes, qui sont de diverses couleurs, selon la difference des Iles où ils ont pris leur naissance. On en voit qui ont la teste, le dessus du col, & le dos de bleu celeste tabizé, le ventre & le dessous du col & des ailes de jaune pâle, & la queuë entierement rouge. Il y en a d'autres, qui ont présque tout le corps de couleur de feu, hormis qu'ils ont en leurs ailes, quelques plumes, qui sont jaunes, azurées & rouges. Il s'en trouve encore qui ont tout le plumage meslé de rouge, de blanc, de bleü, de vert & de noir, c'est à dire de cinq belles & vives couleurs qui font un tres-agreable émail. Ils volent ordinairement par troupes. On jugeroit à leur posture qu'ils sont fort hardis & resolus: car ils ne s'étonnent point du bruit des armes à feü, & si les premier coup ne les a blessez, ils attendent sans bouger du lieu où ils sont une deuziéme charge: mais il y en a plusieurs qui attribuent cette assurance à leur stupidité naturelle, plutôt qu'à leur courage. On les apprivoise assez aisément: on leur apprend aussi à prononcer quelques paroles, mais ils ont la langue trop épaisse, pour se pouvoir faire entendre aussi bien que les *Canides*, & les plus petis *Perroquets*. Ils sont si ennemis du froid, qu'on à bien de la peine à leur faire passer la mer.

ARTI

ARTICLE X.

Des Canides.

ON estime beaucoup les *Canides* qui sont de même grosseur que les precedens, mais d'un plumage encore plus raviſſant. Témoin celuy que Monſieur du Montel qui a fait plusieurs voyages en l'Amerique, & qui a soigneusément visité toutes les Iles, a veu en celle de Coraçao, & dont il nous » donne cette exacte relation. Il meritoit, dit il, de tenir » rang entre les plus beaus Oiseaus du monde. Je le conside- » ray de si prez, & le maniay si souvent étant en ce lieu là, que » j'en ay encore les idées toutes fraiches. Il avoit tout le » plumage sous le ventre, sous les aîles & sous le col de cou- » leur d'aurore tabizée: Le dessus du dos, & de la moitié » des aîles d'un bleü celeste, & vif au possible. La queüe & » les grandes plumes des aîles étoient entremélées d'un in- » carnadin éclatant à merveilles, diversifié d'un bleü comme » le dessus du dos, d'un vert naissant, & d'un noir luisant, qui » rehaussoit & faisoit paroître avec plus déclat, l'or & l'azur » de l'autre plumage. Mais ce qui étoit le plus beau, étoit sa » teste, couverte d'un petit duvet de couleur de Rose, mar- » queté de vert, de jaune, & de bleü mourant qui s'étendoit » en ondes jusques au dos. Ses paupieres étoient blanches, » & la prunelle de ses yeux jaune & rouge, comme un rubis » dans un chaton d'or. Il avoit sur la teste, comme une toque » de plumes d'un rouge vermeil, étincelant comme un char- » bon allumé, qui estoit bordée de plusieurs autres plumes » plus petites, de couleur de gris de perle.

» Que s'il étoit merveilleus pour cette riche parure, il n'é- » toit pas moins à priser pour sa douçeur; Car bien qu'il eût » le bec crochu, & que les ongles, ou serres de ses pieds, d'ont » il se servoit comme de mains, tenant son manger, & le por- » tant au bec, fussent si perçantes & si fortes, qu'il eut pü em- » porter la piece, de tout ce qu'il empoignoit: neantmoins » il étoit si privé qu'il jovoit avec les petis enfans sans les bles- » ser: Et quand on le prénoit il resserroit si bien ses ongles,

„ que l'on n'en ſentoit aucunement les pointes. Il l'échoit
„ comme un petit chien avec ſa langue courte & épaiſſe ceus
„ qui l'amadoüoient, & luy donnoient quelque friandiſe, joig-
„ noit ſa teſte à leur jouës pour les baiſer & careſſer, & té-
„ moignant par mille ſoupleſſes ſa reconnoiſſance, il ſe laiſ-
„ ſoit mettre en telle poſture qu'on vouloit, & prenoit plaiſir
„ à ſe divertir de la ſorte, & à faire paſſer le tems à ſes amis.
„ Mais autant qu'il étoit dous & traittable, à ceus qui luy fai-
„ ſoient du bien; autant étoit il mauvais & irreconciliable,
„ à ceus qui l'avoient offenſé, & il les s'avoit fort bien diſcer-
„ ner entre les autres, pour leur donner quelques atteintes
„ de ſon bec & de ſes ongles, s'il les trouvoit à ſon avantage.
„ Au reſte il parloit Hollandois, Eſpagnol, & Indien: Et
„ en ce dernier langage il chantoit des airs comme un Indien
„ même. Il contrefaiſoit auſſi toutes ſortes de volailles, &
„ d'autres animaus domeſtiques. Il nommoit ſes amis par
„ nom & par ſurnom, accouroit à eus, & voloit ſur eus ſi toſt
„ qu'il les apperçevoit notamment quand il avoit faim. Que
„ s'ils avoient eſté abſens, & qu'il ne les eut veus de long
„ tems, il faiſoit paroître la joie qu'il avoit de leur retour, par
„ des cris déjouiſſance. Quand il avoit bien folâtré & joué,
„ & que l'on étoit ennuyé de ſes careſſes, il ſe retiroit au faîte
„ du couvert de la caze de ſon nourriſſier, qui étoit un Cava-
„ lier de la même Ile: Et de la il parloit, chantoit, & faiſoit
„ mille ſingeries, ſe mirant en ſon plumage qu'il agençoit &
„ paroit, nettoyoit & poliſſoit avec ſon bec. On n'avoit
„ point de peine à le nourrir. Car non ſeulement le pain
„ dont on uſe en cette Ile, mais tous les fruits & toutes les
„ racines qui y croiſſent luy étoient agreables. Et quand on
„ luy en avoit donné plus qu'il n'en avoit beſoin, il cachoit
„ ſoigneuſement le reſte ſous les feüilles de la couverture de
„ la caze, & y avoit recours dans la neceſſité: Enfin je n'ay
„ jamais veu d'oiſeau plus beau ni plus aimable. Il étoit digne
„ d'étre preſenté au Roy, ſi on euſt pû le paſſer en France.
C'eſt la ce qu'en rapporte ce noble & veritable Témoin, qui
ajoûte qu'il avoit été apporté des Antilles à Monſieur Ro-
denborck, qui étoit alors Gouverneur du Fort, & de la Co-
lonie Hollandoiſe, qui eſt en l'Ile de Coraçao.

ARTI-

ARTICLE XI.

Des Perroquets.

ON voit quasi par toutes les Antilles des *Perroquets* que les Indiens habitans du païs appellent en leur langue *Koulehuec*, & qui vont par trouppes comme les Etourneaus. Les chasseurs les mettent au rang du gibier, & ne croient pas perdre leur poudre ni leur peine de les mettre bas. Car ils sont aussi bons & aussi gras, que le meilleur poulet: sur tout quand ils sont jeunes, & pendant le tems des graines, & des fruits de plusieurs Arbres dont ils se nourrissent. Ils sont de differente grosseur & de different plumage, selon la difference des Iles. De sorte que les anciens habitans s'avent reconnoître le lieu où ils sont nez, à leur taille & à leur plume.

Il y en à d'une admirable sorte en l'une des Iles qu'on appelle *Vierges*. Ils ne sont pas plus gros que l'Oiseau que les Latins nomment *Hupupa*, & ils ont presque la même figure. Mais ils sont d'un plumage chamarré d'une si grande varieté de couleurs qu'ils recréent merveilleusement la veuë. Ils apprenent parfaitement bien à parler, & contrefont tout ce qu'ils entendent.

ARTICLE XII.

Des Perriques.

LEs plus petis Perroquets ne sont pas plus gros qu'un Merle, il s'en trouve même qui n'ont pas plus de corps qu'un passereau. On les nomme *Perriques*. Elles sont couvertes d'un plumage, qui est entierement vert, horsmis que sous le ventre & aus bords des ailes & de la queüe, il tire sur le jaune. Elles apprenent aussi à parler & à siffler. Mais elles retiennent toujours quelque peu du Sauvagin. Ce qui fait qu'elles pincent bien fort, quand elles ne sont pas en bonne humeur. Et si elles peuvent avoir la liberté, elles gagnent les bois, où elles meurent de faim. Car ayant esté nourries

de jeuneſſe en la cage, où elles trouvoient leur nourriture preparée, elles ne ſavent pas choiſir les Arbres ſur léquels il y a des graines qui leur ſont propres.

ARTICLE XIII.

Du Tremblo.

IL y à en quelques Iles, particulierement à la Gardeloupe, un petit Oiſeau que l'on nomme *Tremblo*, parce qu'il tremble ſans ceſſe principalement des ailes qu'il entr'ouve. Il eſt de la groſſeur d'une caille, ſon plumage eſt d'un gris un peu plus obſcur que celuy de l'Alouëtte.

ARTICLE XIV.

Du Paſſereau de l'Amerique.

LEs Iles de Tabago & de la Barboude, comme étant les plus Meridionales des Antilles, ont beaucoup de rares Oiſeaus, qui ne ſe voient pas en celles, qui ſont plus au nord. Il s'y en rencontre entre autres un, qui n'eſt pas plus gros qu'un Paſſereau, & qui a un plumage raviſſant : Car il a la teſte, le col, & le dos, d'un rouge ſi vif & ſi éclatant, que lors qu'on le tient ſerré en la main & qu'on ne fait paroiſtre que le col ou le dos, on le prendroit même de fort prez, pour un charbon allumé. Il a le deſſous des ailes & du ventre d'un bleu celeſte, & les plumes des ailes & de la queüe d'un rouge obſcur, marqueté de petis points blancs, diſpoſez en égale diſtance, qui ont la figure de la prunelle de ſon œil. Il a auſſi le bec, & le ramage, d'un Paſſereau; et pour ce ſujet on le nommé à bon droit, *Paſſereau de l'Amerique*.

ARTI-

ARTICLE XV.

De l'Aigle D'Orinoque.

IL passe aussi souvent de la terre ferme en ces mêmes Iles, une sorte de gros Oiseau, qui doit tenir le premier rang entre les Oiseaus de Proye, qui sont aus Antilles. Les premiers habitans de Tabago le nommerent, *Aigle D'orinoque*, à cause qu'il est de la grosseur & de la figure d'une Aigle, & qu'on tient que c'et Oiseau qui n'est que passager en cette Ile, se voit communement en cette partie de l'Amerique Meridionale qui est arrosée de la grande Riviere d'Orinoque. Tout son plumage est d'un gris clair, marqueté de taches noires, horsmis que les extremités des ses aîles & de sa queüe, sont bordées de jaune. Il a les yeus vifs & perçants. Les aîles fort longues, le vol roide & promt, veu la pesanteur de son corps. Il se repaist d'autres Oiseaus, sur léquels il fond avec furie, & apres les avoir atterrez, il les dechire en pieces, & les avale. Il a neantmoins tant de generosité, qu'il n'attaque jamais ceus qui sont foibles & sans defense. Mais seulement les Arras, les Perroquets, & tous ceus qui sont armez comme lui, de becs forts & crochus, & de griffes pointuës. On a même remarqué, qu'il ne se ruë point sur son gibier tandis qu'il est à terre, ou qu'il est posé sur quelque branche: mais qu'il attend qu'il ait pris l'essor, pour le combattre en lair, avec un pareil avantage.

ARTICLE XVI.

Du Mansseny.

LE *Mansseny*, est aussi une espece de petite Aigle qui vit aussi de Proye, mais il n'a pas tant de cœur, que celle dont nous venons de parler, car il ne fait la guerre qu'aus Ramiers, aus Tourtes, aus poulets, & aus autres petis Oiseaus qui ne lui peuvent resister.

Il y a encore en ces Iles une infinité d'autres Oiseaus de toutes sortes d'éspeces, & dont la plûpart n'ont point de noms.

ARTICLE XVII.

Du Colibry.

POur couronner dignément l'Histoire des Oiseaus de nos Antilles, nous finirons par l'admirable *Colibry*, admirable pour sa beauté, pour sa petitesse, pour sa bonne odeur, & pour sa fassón de vivre. Car étant le plus petit de tous les Oiseaus qui se voient il verifie glorieusement le dire de Pline, que *Natura nusquam magis quam in minimis tota est*. Il se trouve de ces Oiseaus, dont le corps est si petit, qu'ils ne sont guéres plus gros qu'un Hanneton. Il y en a qui ont le plumage si beau, que le col les aîles & le dos representent la diversité de l'arc-en-ciel, que les Anciens ont appellé *Iris* fille de l'admiration. L'on en voit encore qui ont sous le col un rouge si vif, que de loin on croiroit que ce seroit une escarboucle. Le ventre & le dessous des aîles est d'un jaune doré; les cuisses d'un vert d'Emeraude; les pieds & le bec noirs comme ébene polie; & les deus petis yeus sont deus diamans enchassés en une ovale de couleur d'acier bruny. La teste est d'un vert naissant qui lui donne tant d'éclat qu'elle paroit comme d'or rée. Le masle est enrichy d'une petite Hupe en forme d'aigrette, qui est composée de toutes les differentes couleurs qui emaillent ce petit corps, le miracle entre les Oiseaus, & l'une des plus rares productions de la nature. Il abbaisse & leve quand il lui plait cette petite creste de plumes, dont l'Auteur de la nature la si richement couronné. Tout son plumage est aussi plus beau, & plus éclatant, que celuy de la femelle.

Que si cet Oiseau est merveilleus en sa taille, & en son plumage; il n'est pas moins digne d'admiration en l'activité de son vol, qui est si vîte & si precipité, qu'à proportion les plus gros Oiseaus ne fendent point l'air avec tant de force, & ne font pas un bruit si resonnant, que celuy qu'excite cet aimable

ble petit Colibry par le battement de ses aîles : Car on diroit que ce soit un petit tourbillon émeu en l'air, & qui siffle aus oreilles. Et parce qu'il se plait à voler prés de ceus qui passent, il surprend quelquéfois si inopinément, que bien souvent il donne une subite, & innocente frayeur, à ceus qui l'entendent plûtost qu'ils ne le voient.

Il ne vit que de rosée, laquelle il succe sur les fleurs des Arbres avec sa langue, qui est beaucoup plus longue que le bec, & qui est creuse comme un petit chalumeau, de la grosseur d'une menuë aiguille. On ne le voit que fort rarement sur terre, ni même perché sur les arbres : mais suspendu en l'air aupres de l'arbre, où il prend sa nourriture. Il se soutient ainsi par un dous battement d'ailes, & en même tems il tire la rosée, qui se conserve le plus long-tems au fond des fleurs à demy épanoüies. C'est en cette posture qu'il y a du plaisir à le considerer. Car épanoüissant sa petite hupe, on diroit qu'il aye sur la teste une couronne de rubis & de toutes sortes de pierres precieuses. Et le Soleil rehaussant toutes les riches enluminures de son plumage, il jette un éclat si brillant qu'on le pourroit prendre pour une rose de pierrerie animée & volante en l'air. Aus lieus où il y à plusieurs Cottonniers on voit ordinairement quantité de Colibris.

Bien que son plumage perde beaucoup de sa grace quand il est mort, si est ce qu'il est encore si beau, que l'on a veu des Dames en porter par curiosité pour pendans d'oreilles. Ce que plusieurs ont trouvé leur estre mieus seant, que tous les autres.

Ce merveilleus Oiseau n'a pas seulement la couleur extraordinairement agreable : mais il y en a d'une sorte, qui apres avoir recréé la veuë, rejouit encore & contente l'odorat par sa soveue odeur, qui est aussi douce, que celle de l'ambre & du musc les plus fins.

Il bâtit le plus souvent son nid sous une petite branche de quelque Oranger ou Cottonnier, & comme il est proportioné à la petitesse de son corps, il le cache si bien parmy les feüilles, & le met si industrieusement à l'abry des injures de l'air, qu'il est présque imperceptible. Il est si bon architecte, que pour n'estre point exposé aus vens du levant & du Nord,

qui soufflent d'ordinaire en ces païs-là, il place son nid au midy. Il le compose au dehors de petis filets d'une Plante que l'on nomme *Pite*, & dont nos Indiens font leurs cordes. Ces petis filamens sont deliez comme des cheveus, mais beaucoup plus forts. Il les lie & les entortille avec son bec si serrément à l'entour de la petite branche fourchuë qu'il a choisie pour y perpetuer son espece, que ce nid étant ainsi parmy les feüilles, & suspendu sous la branche, se trouve comme nous avons dit & hors de la veuë, & hors de tout peril. L'ayant rendu solide & remparé au dehors par ces filamens, & par quelques brins décorces & de menuës herbes, entrelacez les uns dans les autres avec un merveilleus artifice, il le pare au dedans du plus fin cotton, & d'un duvet de petites plumes plus molles que la soye la plus deliée. La femelle ne fait communément que deus œufs, qui sont en ovale, & de la grosseur d'un pois, ou si vous voulés d'une perle de conte.

Nôtre brave voiageur ne se taira pas sur cette matiere. Elle est trop digne de ses observations curieuses. Voicy donc ce qu'il en écrit entr'autres choses à son amy en ses relations
„ familieres. On trouve par fois des nids de Colibry sous
„ les branches de quelques unes de ces plantes de tabac, qu'on
„ laisse croître aussi haut qu'elles peuvent, pour en avoir la
„ graine. Je me souviens qu'un de nos Negres m'en montra
„ un, qui étoit ainsi fort proprément attaché sous une de ces
„ branches. Même comme j'étois à Saint Christofle, à la
„ pointe des Palmistes, un Anglois m'en fit voir un, qui te-
„ noit à l'un des roseaus, qui soutenoit la couverture de sa
„ case à Tabac, comme on parle aus Iles. J'ay veu aussi un
„ de ces nids avec les œufs, qui étoit encore attaché à la
„ branche, qui avoit esté couppée pour l'ornement du cabi-
„ net d'un curieus, lequel avoit de plus encore le masle & la
„ femelle secs, & conservez en leur entier. Et c'est là où je
„ consideray attentivement & le nid & l'oiseau. Et après
„ avoir admiré l'œuvre de Dieu en cette petite creature, je
„ dis étant tout ravy à la veuë de ce nid qui étoit de la gros-
„ seur d'une nois,

Qui

» *Que la matiere ou la figure*
» *Se faſſe icy conſiderer*
» *Rien ne ſe doit accomparer*
» *A cette exquiſe Architecture*
» *Vne ſolide dureté*
» *S'y meſle avec la beauté*
» *Par un ſingulier artifice*
» *Car un bec eſt tout l'inſtrument*
» *Qui donne à ce rare edifice*
» *Son plus precieus ornement.*

Au reſte, il ſe voit de ces Oiſeaus preſque en toutes les Antilles, mais ſelon la diverſité des Iles ils different & de groſſeur & de plumage. Les plus beaus & les plus petis de tous ſe trouvent en l'Ile *d'Aruba* qui releve de la Colonie Hollandoiſe, qui eſt à *Coraçao*.

On pourroit peuteſtre deſirer icy que nous parlaſſions du chant de cet Oiſeau, & qu'aprés avoir ravy la veuë, & ſatisfait merveilleuſement l'odorat, il contentaſt encore l'ovïe par l'harmonie de ſon chant. Quelques uns diſent qu'en effet il y en a d'une eſpece qui chante en quelque ſaiſon de l'année. Mais il y a grande apparence, que ce qu'on appelle le chant du Colibry, n'eſt autre choſe qu'un petit cry ſemblable à celuy de la Cygale, qui eſt toujours d'un même ton. Mais quand il ne chanteroit pas, il poſſede ſans cela, aſſez d'autres rares avantages de la nature, pour tenir rang entre les plus beaus, & les plus excellens Oiſeaus.

Ceus qui ont demeuré au Breſil, nous rapportent conſtanment, qu'il y a un petit Oiſeau nommé *Gonambuch*, d'un blanc luiſant, qui n'a pas le corps plus gros qu'un Frelon, & qui ne doit rien au Roſſignol pour le regard du chant clair & net. Peuteſtre que c'eſt une eſpéce de *Colibry*, comme quelques uns le poſent. Mais toujours n'eſt il pas comparable, ni en beauté de plumage, ni en odeur, & autres raviſſantesqualitez à celuy que nous venons de décrire.

Ceus lá ont mieus rencontré, qui ont dit que ce chef d'œuvre de nature, eſt une eſpéce de ces petis Oiſeaus que quelques Indiens appellent *Guaraciaba*, ou *Guacariqa*, c'eſt à dire *Rayon du Soleil*, & *Guaracigaba*, c'eſt à dire *Cheveu du Soleil*. Les Eſpagnols les nomment *Tomineios*, par ce que quand on en met un avec ſon nid dans un trébuchet à peſer l'or, il ne peſe ordinairement que deus de ces petis poids, que les mêmes Eſpagnols appellent *Tominos*, c'eſt à dire vint-quatre grains.

Quelques uns ont mis en avant, qu'une partie de ces admirables *Colibris*, ſont premierement des Mouches, qui puis apres ſe transforment en Oiſeaus. D'autres ont écrit que les Antillois appelloient ces Oiſeaus des Rénez, parce qu'ils dorment la moitie de l'année comme les L'oirs, & qu'ils ſe reveillent au Printems, renaiſſant comme de nouveau, avec cette agreable ſaiſon. Même il y en à qui diſent, que lors que les fleurs viennent à tomber ils pouſſent leur petit bec dans le tronc des arbres, & y demeurent fichez immobiles & comme morts durant ſix mois, juſques à ce que la terre vienne à eſtre couverte, d'un nouveau tapis de fleurs. Mais nous n'avons garde de meſler tous ces contes, à la veritable Hiſtoire de nôtre *Colibry*, & nous ne les faiſons que toucher du doigt en paſſant.

Nous fermerons ce Chapitre, par une choſe bien digne d'étre remarquée, & qui ne ſe voit point ailleurs, ſi ce n'eſt peuteſtre en la Guinée comme l'Inſcot le rapporte. C'eſt le merveilleus inſtinct, que Dieu a donné à tous les petis Oiſeaus de l'Amerique, pour conſerver leur eſpece. En ce qu'y ayant parmy les bois une ſorte de grandes couleuvres vertes & menuës, qui rampent ſur les Arbres, & qui pourroient s'entortillant de branche en branche, aller manger les œufs des Oiſeaus, d'ont elles ſont fort avides: Pour empeſcher ces l'arroneſſes d'atteindre à leurs nids, tous les petis Oiſeaus qui n'ont pas le bec aſſez fort pour ſe defendre contre leurs ennemis, font leurs nids au bout fourchu de certains petis filamens, qui comme le lierre croiſſent à terre, ſélevent à la faveur des Arbres, & s'étant pouſſez juſ-

qu'à

qu'à leur sommet, ne pouvant aller plus outre, retombent en bas, quelquesfois deus ou trois brasses au dessous des branches. C'est donc au bout de ces ligamens nommés *Lienes* par nos François, que les Oiseaus attachent fortement leurs nids avec une telle industrie, que lors qu'on les rencontre dans les bois, comme il y en a grand nombre, on ne peut assez admirer, ni la matiere, ni l'ouvrage de ces petis edifices branlans. Pour ce qui est des Perroquets, & des autres Oiseaus qui sont plus forts, ils font leur nids dans les creus des arbres, ou sur les branches, comme ceus de par deçà: Car ils peuvent rechasser avec le bec & les ongles, les Couleuvres quî leur font la guerre.

On trouvera en la page suivante, les figures des Oiseaus les plus rares & les plus considerables que nous venons de décrire: mais il faut confesser que le burin, ni même les pinceaus les plus delicas, ne leur s'auroient donner la grace, les traits, ni toutes les vives couleurs, dont ils sont naturellement parez.

Le Flammant.
L'Aigle Dorinoque
Colibry
Grand Gosier
Poule Pintade.

CHAPITRE SEIZIÉME.

Des Poiſſons de la Mer, & des Rivieres des Antilles.

NOus ne pretendons pas de traitter l'Hiſtoire des Poiſſons des Antilles, avec toute l'exactitude que cette ample & feconde matiere le pourroit deſirer : mais puis qu'apres avoir conſideré juſques icy, toutes les plus precieuſes richeſſes dont Dieu a fort avantageuſement pourveu les terres de ces heureuſes contrées, l'ordre requiert que nous parlions à preſent des productions de la Mer qui les entoure, & des Rivieres qui les arroſent : nous nous propoſons ſeulement de décrire briévement dans ce Chapitre les plus excellens Poiſſons, qui s'y trouvent en abondance, & qui ſervent à la nourriture de l'homme, afin que cette conſideration nous porte à reconnoître que ſa tres-ſage Providence a déployé ſes merveilles ſur les profondes eaus, avec autant déclat & de liberalité que ſur le ſec, & par conſequent qu'il eſt juſte que les Cieus & la terre le loüent, la Mer & tout ce qui ſe remuë en icelle.

ARTICLE I.

Des Poiſſons volans.

IL y en a qui tiennent pour un conte fait a plaiſir, ce que l'on dit des *Poiſſons volans*, bien que les relations de plusieurs fameus voiageurs en faſſent foy. Mais quelque opinion qu'en puiſſent avoir ceus qui ne veulent rien croire que ce qu'ils ont veu, c'eſt une verite tresconſtante, qu'en navigeant, dés qu'on a paſſé les Canaries, juſques à ce que l'on approche des Iles de l'Amerique, on voit ſortir ſouvent de la Mer de groſſes trouppes de Poiſſons qui volent la hauteur d'une pique, & pres de cent pas loin, mais pas davantage, par ce que leurs ailes ſe ſéchent au Soleil. Ils ſont préſque ſemblables aus Harans, mais ils ont la teſte plus ronde, & ils ſont plus larges ſur le dos. Ils ont les ailes comme une Chauve-ſou-

ve-souris, qui commencent un peu au dessous de la teste, & s'étendent préſque juſques à la queüe. Il arrive ſouvent qu'ils donnent en volant contre les voiles des Navires, & qu'ils tombent même en plein jour ſur le tillac. Ceus qui en ont fait cuire, & qui en ont mangé les trouvent fort delicas.

Ce qui les oblige à quitter la mer, qui eſt leur élement le plus ordinaire, eſt qu'ils ſont pourſuivis de pluſieurs grands Poiſſons qui en font curée. Et pour eſquiver leur rencontre, ils prennent une fauſſe route, faiſant un bond en l'air, & changeant leur n'ageoires en ailes pour eviter le danger, mais ils trouvent des ennemis en l'air auſſi bien que dans les eaus. Car il y a de certains Oiſeaus marins qui ne vivent que de proye, leſquels leur font auſſi une cruelle guerre, & les prennent en volant ; comme nous l'avons déja dit au Chapitre precedent.

Il ne ſera peuteſtre pas desagreable à ceus qui liront l'Hiſtoire de ces Poiſſons ailés du nouveau monde, de nous y voir ajoûter pour enrichiſſement les paroles de ce grand Poëte qui dans ſon Idyle Heroique nous témoigne qu'avec plaiſir il a

veu mille fois ſous les cercles brulans
Tomber comme des Cieux de vrais poiſſons volans :
Qui courus dans les flots par des monſtres avides,
Et mettant leur refuge en leurs ailes timides
Au ſein du pin vogueur pleuvoient de tous cotez.
Et joncohient le tillac de leurs corps argentez.

ARTICLE II.

Des Perroquets de Mer.

IL y a auſſi en ces quartiers là des Poiſſons qui ont l'écaille comme la Carpe, mais de couleur verte comme la plume d'un Perroquet : d'ou vient auſſi que nos François les nomment *Perroquets de Mer*. Ils ont les yeus beaus & fort étincelans, les prunelles claires comme du Criſtal, qui ſont entourées d'un cercle argenté, qui eſt enfermé dans un autre qui eſt d'un vert d'émeraude comme les écailles de leur dos, car celles de deſſous le ventre ſont d'un vert jaunâtre. Ils n'ont point de dents, mais ils ont les machoires d'enhaut & d'enbas d'un os ſolide qui eſt extremément fort, de même couleur que leur écailles, & diviſé par petis compartimens beaus à voir. Ils vivent de Poiſſons à Coquille, & cet avec ces du-

res machoires, qu'ils briſent comme entre deus meules, les Huitres les Moules, & les autres coquillages afin de ſe repaître de leur chair. Ils ſont excellens à manger, & ſi gros, qu'il s'en voit qui peſent plus de vint livres.

ARTICLE III.

De la Dorade.

LA *Dorade* que quelques uns nomment *Brame de Mer*, y eſt encore commune. Elle a ce nom de Dorade, parce que dans l'eau ſa teſte paroit d'un vert doré & tout le reſte de ſon corps jaune comme or, & azuré comme le ciel ſerain. Elle ſe plait à ſuivre les Navires, mais elle nage d'une telle viteſſe, qu'il faut eſtre bien adroit pour la pouvoir atteindre avec la gaffe ou foine, qui ſont des inſtrumens avec leſquels les Matelots ont de coutume de prendre les gros Poiſſons: auſſi il s'en voit peu qui ait une plus grande diſpoſition naturelle à fendre les flots que celuy-ci; car il à le devant de la teſte fait en pointe. Le dos heriſſé d'épine qui ſétendent juſques à la queüe qui eſt fourchuë, deus nageoires au defaut de la teſte, & autant ſous le ventre, les écailles petites, & tout le corps d'une figure plus large que groſſe; Ce qui luy donne un merveilleus empire dans les eaus. Il s'en trouve qui ont environ cinq pieds de longueur. Pluſieurs eſtiment que leur chair qui eſt un peu ſéche, eſt auſſi agreable au goût que celle de la Truitte où du Saulmon; pourveu que ſon aridité ſoit corrigée par quelque bonne ſauce. Lors que les Portugais voient que ces Dorades ſuivent leur Navire, ils ſe mettent ſur le beau pré avec une ligne à la main, au bout de laquelle il y a ſeulement un morceau de linge blanc au haut de l'hameçon, ſans autre apas.

ART

ARTICLE IV.

De la Bonite.

IL y a un autre Poiſſon qui ſuit ordinairement les Navires. On le nomme *Bonite*. Il eſt gros & fort charnu, & de la longueur de deus pieds ou environ. Sa peau paroit d'un vert fort obſcur, & blanche ſous le ventre. Il n'a point d'écailles ſi ce n'eſt aus deus coſtés ou il en a deus rangs de fort petites, qui ſont couchées ſur une ligne jaunâtre qui ſétend de part & d'autre, à commencer depuis la teſte juſques à la queüe qui eſt fourchuë. Il ſe prend avec de gros hameçons, que l'on jette aus environs du Navire. Tout en avançant chemin, & ſans caller les voiles on fait cette peſche. Ce Poiſſon eſt goulu comme la Moruë, & ſe prend avec toute ſorte d'amorces, même avec les tripailles des Poiſſons qui ont eſté eventrez. On le rencontre plus ſouvent en pleine mer qu'es coſtes. Il eſt bon étant mangé frais; mais il eſt encore plus delicat lors qu'il a demeuré un peu dans le ſel, & dans le poivre avant que de le faire cuire. Pluſieurs tiennent que ce Poiſſon eſt le même, que celuy que nous appellons *Thon*, & qui eſt commun en toutes les coſtes de la Mer Mediterranée.

ARTICLE V.

De l'Eguile de Mer.

L'*Eguille* eſt un Poiſſon ſans écailles qui croiſt de la longueur de quatre pieds ou environ. Il a la teſte en pointe, longue d'un bon pied, les yeus gros & luiſans qui ſont bordez de rouge. La peau de ſon dos eſt rayée de lignes de bleü & de vert, & celle de deſſous ſon ventre, eſt d'un blanc meſlé de rouge. Il a huit Nageoires qui tirent ſur le jaune, & une queüe fort pointuë qui a peuteſtre donné l'occaſion de luy donner le nom qu'il porte, de même que la figure

de sa teste a convié les Hollandois de l'appeller *Tabac-Pype*, c'est a dire *Pipe a Tabac*.

ARTICLE VI.

De plusieurs autres Poissons de la Mer & des Rivieres.

LEs Cotes de ces Iles ont aussi des *Carangues* des *Mulets* qui entrent quelquefois en l'eau douce, & se peschent dans les Rivieres, *des Poissons de roche* qui sont rouges, & de diverses autres couleurs, & se prennent aupres des Rochers; *Des Negres ou diables de Mer*, qui sont de gros Poissons qui ont l'écaille noire, mais qui ont la chair blanche & bonne au possible, & une infinité d'autres Poissons, qui sont pour la pluspart differens de ceus qui se voient en Europe, & qui n'ont encore point de noms parmy nous.

Pour ce qui est des Rivieres; elles fourniſſent une grande abondance de bons Poissons aus Habitans des Antilles, & s'il est permis de comparer les petites choses aus grandes, elles ne cedent point à proportion de leur etenduë en fécondite, à la Mer. Il est vray qu'elles ne produisent pointde Brochets, de Carpes, ni de semblables Poissons qui sont communs en ces quartier cy: mais il y en a grande quantité d'autres, qui ne sont connus que des Indiens, & dont quelques uns approchent de la figure des nôtres.

CHA-

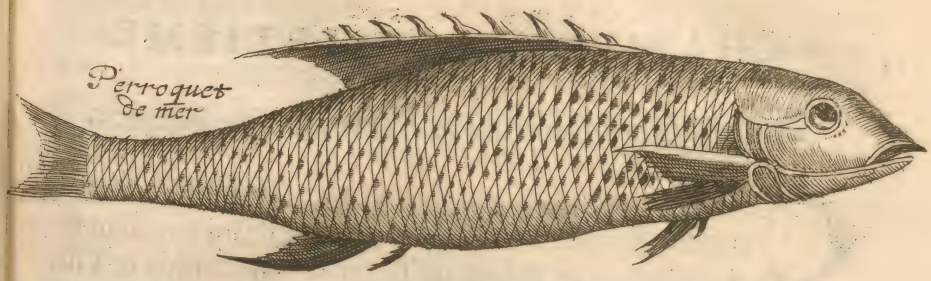

Poisson de Roche

Bonite

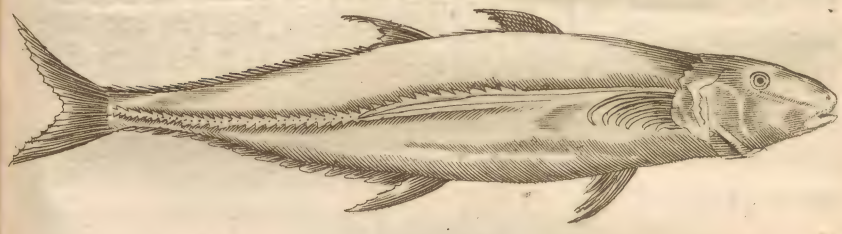

Dorade

Autre poisson de roche

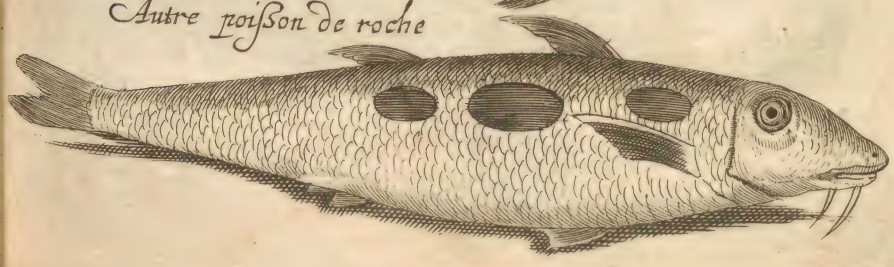

CHAPITRE DIXSEPTIÈME.

Des Monſtres Marins qui ſe trouvent en ces quartiers.

CEus qui ont décry l'Hiſtoire des Poiſſons ont mis au rang des Baleines tous ceus qui ſont d'une groſſeur extraordinaire, de même qu'ils ont compris ſous le Titre des Monſtres, tous ceus là qui ont une figure hideuſe ou qui vivans de proye font des ravages dans les eaus, comme les Lions, les Ours, les Tigres, & les autres beſtes farouches qui font ſur la terre. Nous devons parler dans ce Chapitre des uns & des autres c'eſt à dire de tous ceus qui ſont d'une groſſeur prodigieuſe, ou qui ſont effroyables pour leur forme hideuſe à voir, & redoutables à cauſe de leurs défences. Et ainſi nous deſcendrons pour un peu de tems dans les abyſmes de cette grande & ſpacieuſe Mer, où comme dit le Saint Roy qui a compoſé les Sacrez Cantiques d'Iſraël, il y a des Reptiles ſans nombre de petites beſtes avec des grandes, & apres avoir contemplé les œuvres du Seigneur, nous en remonterons incontinent, pour celebrer ſa benignité & ſes merveilles envers les fils des hommes.

ARTICLE I.

De l'Eſpadon.

ENtre les Monſtres Marins on remarque particulierement celuy que nos François nomment *Eſpadon*, à cauſe qu'il a au bout de ſa machoire d'enhaut une defenſe de la largeur d'un grand Coutelas, qui a des dens dures & pointuës des deus coſtés. Il y a de ces Poiſſons qui ont ces defenſes longues de cinq pieds, larges de ſix pouces par le bas, & munies de vintſet dens blanches & ſolides en chaque rang, & le corps gros à proportion. Ils ont tous la teſte plate & hideuſe de la figure d'un cœur, ils ont prés des yeus deus ſoupiraus par où ils rejettent l'eau qu'ils ont avallée. Ils n'ont point d'écail-

d'écailles, mais ils ſont couverts d'une peau griſe ſur le dos, & blanche ſous le ventre, qui eſt raboteuſe comme une lime. Ils ont ſét nageoires, deus à chaque coſté, deus autres ſur le dos, & puis celle qui leur ſert de queüe. Quelques uns les appellent *Poiſſons à Scie*, ou *Empereurs*, à cauſe qu'ils font la guerre à la Baleine, & bien ſouvent la bleſſent à mort.

ARTICLE II.

Des Marſoüins.

LEs *Marſoüins* ſont des *Pourceaus de Mer*, qui vont en grande troupe, & ſe jouent ſur la Mer, faiſant des bonds, & ſuivant tous une même route. Ils s'approchent volontiers aſſez prés des Navires; Et ceus qui ſont adroits à les harponner en accrochent ſouvent. La chair en eſt aſſez noirâtre. Les plus gros n'ont qu'un pouce ou deus de lard. Ils ont le muſeau pointu, la queüe fort large, la peau grisâtre, & un trou ſur la teſte par où ils reſpirent & jettent l'eau. Ils ronflent préſque comme les Porceaus de terre. Ils ont le ſang chaud, & les Inteſtins ſemblables à ceus du Pourceau, & ſont preſque de même goût: mais leur chair eſt de difficile digeſtion.

Il y a une autre eſpece de *Marſoüins*, qui ont le gróin rond & mouſſu comme une boule. Et a cauſe de la reſſemblance de leur teſte avec le Froc des Moines. Quelques uns les appellent. *Teſtes de Moine*, & *Moines de Mer*.

ARTICLE III.

Du Requiem.

LE *Requiem*, eſt une eſpece de *Chien* ou de *Loup de Mer*, le plus goullu de tous les Poiſſons, & le plus avide de chair humaine. Il eſt extremément à craindre quand on ſe baigne. Il ne vit que de proye, & il ſuit ſouvent les Navires pour ſe repaitre des immondices que l'on jette en Mer. Ces monſtres paroiſſent de couleur jaune dans l'eau. Il y en a qui

ſont

ſont d'une grandeur & d'une groſſeur demeſurée, & qui ſont capables de couper tout net un homme en deus. Leur peau eſt rude, & l'on en fait des limes douces, propres à polir le bois. Ils ont la teſte plate, & n'ont pas l'ouverture de leur gueule tout au devant de leur muſeau, mais deſſous. Ce qui fait que pour prendre leur proye, il faut qu'ils ſe retournent le ventre preſque en haut. Ils ont les dents trenchantes fort aiguës & fort larges, qui ſont dentelées tout autour, comme les dents d'une ſcie. Il y en a tels, qui en ont trois & quatre rangs en chaque machoire. Ces dents ſont cachées dans les gencives; mais ils ne les font que trop paroitre quand ils veulent.

Ces cruels *Dogues Marins* ſont le plus ſouvent eſcortez de deus ou trois petis Poiſſons, & quelquéfois d'avantage qui le precedent avec une telle viteſſe & un mouvement ſi meſuré, qu'ils s'avancent & s'arreſtent plus ou moins, ſelon qu'ils apperçoivent que les Requiéms s'avancent ou s'arreſtent. Quelques uns les nomment *Rambos*, & *Pelgrimes*. Mais nos Matelots les appellent les *Pilotes du Requiem*, par ce qu'il ſemble que ces petis Poiſſons le conduiſent. Ils n'ont qu'un bon pied ou environ de longueur, & ils ſont gros à proportion. Mais au reſte ils ont l'écaille parſemée de tant de belles & vives couleurs, que l'on diroit qu'ils ſoient entourez de chaines de perles, de corail, d'émeraude, & d'autres pierreries. On ne s'auroit ſe laſſer de les conſiderer en l'eau.

C'eſt ainſi que la Baleine ne marche jamais qu'elle n'aît au devant elle un petit Poiſſon ſemblable au Goujon de Mer, qui s'appelle pour cela la Guide. La Baleine le ſuit, ſe laiſſant mener & tourner auſſi facilement que le timon fait tourner le Navire, & en recompenſe auſſi, au lieu que toute autre choſe, qui entre dans l'horrible Câos de la gueule de ce Monſtre, eſt incontinent perdu & englouty, ce petit Poiſſon s'y retire en toute ſeureté, & y dort. Et pendant ſon ſommeil la Baleine ne bouge, mais auſſitoſt qu'il ſort elle ſe met à le ſuivre ſans ceſſe. Et ſi de fortune elle s'ecarte de luy, elle va errant ça & là, ſe froiſſant ſouvent contre les rochers, comme un vaiſſeau qui n'a point de gouvernail. Ce que Plutarque témoigne qu'il a veu en l'Ile d'Anticyre. Il y a une pareille ſocieté entre le petit Oiſeau qu'on nommé le Roytelet

&

& le Crododyle. Et cette Coquille qu'on appelle la Nacre, vit ainsi aussi avec le Pinnothere, qui est un petit animal de la sorte d'un Cancre. C'est ce que recite Michel de Montagne au second Livre de ses Essais, Chapitre 12.

Au reste la chair du Requiem n'est point bonne, & l'on n'en mange qu'en necessité. On tient toutéfois que quand ils sont jeunes il ne sont pas mauvais. Les curieus recüeillent soigneusement la Cervelle qui se trouve dans la teste des vieus, & apres l'avoir fait sécher ils la conservent, & ils disent qu'elle est tres-utile à ceus qui sont travaillez de la pierre, ou de la gravelle.

Quelques Nations appellent ce Monstre *Tiburon* & *Tuberon*. Mais les François & les Portugais luy donnent ordinairement ce nom de *Requiem*, c'est à dire *Repos*, peutestre par ce qu'il à accoutumé de paroître lors que le tems est serain & tranquille, comme font aussi les Tortuës: ou plûtot par ce qu'il envoye promtément au repos ceus qu'il peut attraper; qui est l'opinion la plus commune entre nos gens qui l'appellent de ce nom. Son foye étant boüilly rend une grande quantité d'huyle qui est tres-propre pour entretenir les lampes, & sa peau est utile aus Menuysiers pour polir leur ouvrage.

ARTICLE IV.

De la Remore.

OUtre ces *Pilotes* dont nous avons parlé: les *Requiems*, sont bien souvent accompagnez d'une autre sorte de petis Poissons que les Hollandois appellent *Suyger*, par ce qu'ils s'attachent sous se ventre des Requiems comme s'ils les vouloient sucçer. Nos François tiennent que c'est une espece de *Remore*, & ils leur ont donné ce nom, à cause qu'ils se collent contre les Navires comme s'ils vouloient arréter leur cours. Ils croissent environ de deus pieds de long, & d'une grosseur proportionée. Ils n'ont point d'écailles, mais ils sont couverts par tout d'une peau cendrée qui est gluante comme celles des Anguilles. Ils ont la Machoire

de dessus un peu plus courte que celle de dessous, au lieu de dens, ils ont de petites eminences qui sont assez fortes pour briser ce qu'ils veulent avaller. Leurs yeus sont fort petis de couleur jaune. Ils ont des Nageoires & des Empennures comme les autres Poissons de Mer, mais ce qu'ils ont de particulier, est qu'ils ont la teste relevée d'une certaine piece faite en ovale, qui leur sert de couronne. Elle est platte, & rayée par dessus de plusieurs lignes qui la rendent heriſſée; C'est aussi par cet endroit que ces Poissons s'attachent si fermement aus Navires & aus Requiems, qu'il faut souvent les tuer avant que de les pouvoir separer. On en mange, mais c'est au defaut d'autres Poissons qui sont plus delicas.

ARTICLE V.

Du Lamantin.

ENtre les Monstres Marins qui sont bons à manger, & que l'on reserve en provision, comme on fait en Europe le Saumon & la Moruë, on fait sur tout état aus Iles du *Lamantin* selon nos François, ou *Namantin* & *Manaty* selon les Espagnols. C'est un Monstre qui croist avec l'âge d'une grandeur si étrange, qu'on en a veu qui avoient environ dix-huit pieds de long, & sét de grosseur au milieu du corps. Sa teste a quelque ressemblance à celle d'une Vache, d'où vient que quelques uns l'appellent *Vache de Mer*. Il a de petis yeus, & la peau épaisse de couleur brune, ridée en quelques endroits & parsemée de quelques petis poils. Estant seiche elle s'endurcit de telle sorte, qu'elle peut servir de rondache impenetrable aus fléches des Indiens, Aussi quelques Sauvages s'en servent pour parer les traits de leurs ennemis lors qu'ils vont au combat. Il n'a point de Nageoires, mais en leur place il a sous le ventre deus petis pieds, qui ont chacun quatre doits fort foibles pour pouvoir supporter le fais d'un corps si lourd & si pesant: Et il n'est pourveu d'aucune autre defense. Ce Poisson vit d'herbe qui croist auprés des Roches, & sur les basses qui ne sont couvertes que d'une brasse ou environ, d'eau de Mer. Les femelles mettent leur fruit hors,

hors, à la faſſon des Vaches, & ont deus tétines avec léquelles elles allaitent leurs petis. Elles en font deus à chaque portée, qui ne les abandonnent point, juſques à ce qu'ils n'ayent plus beſoin de lait, & qu'ils puiſſent brouter l'herbe comme leurs meres.

Entre tous les Poiſſons, il n'y en a aucun qui ait tant de bonne chair que le *Lamantin*. Car il n'en faut ſouvent que deus ou trois pour faire la charge d'un grand Canot, & cette chair eſt ſemblable à celle d'un animal terreſtre, courte, vermeille, appetiſſante, & entre-meſlée de graiſſe, qui étant fonduë ne ſe rancit jamais. Lors qu'elle a eſté deus ou trois jours dans le ſel, elle eſt meilleure pour la ſanté que quand on la mange toute fraiche. On trouve plus ſouvent ces Poiſſons à l'embouchure des Rivieres d'eau douce, qu'en pleine Mer. Les curieus font grand état de certaines pierres qu'on trouve en leur teſte, à cauſe qu'elles ont la vertu eſtant reduites en poudre de purger les reins de gravelle, & de briſer même la pierre qui y ſeroit formée. Mais à cauſe que ce remede eſt violent, on ne conſeille à perſonne d'en uſer ſans l'avis d'un ſage & bien experimenté Medecin.

ARTICLE VI.

Des Baleines & autres Monſtres de Mer.

CEus qui voyagent en ces Iles, apperçoivent quelquefois ſur leur roure des *Baleines* qui jettent l'eau par leur évent de la hauteur d'une pique, & qui ne montrent pour l'ordinaire qu'un peu du dos, qui paroit comme une Roche hors de l'eau.

Les Navires ſont auſſi par fois eſcortez aſſez long tems par des Monſtres qui ſont de la longueur, & de la groſſeur d'une Chalouppe, & qui ſemblent prendre plaiſir à ce montrer. Les Matelots les nomment *Morhous* ou *Souffleurs*, par ce que de tems en tems ces prodigieus Poiſſons mettent une partie de leur teſte hors de l'eau, pour reprendre haleine. Et alors ils ſoufflent & font écarter l'eau de devant leurs muſeaus pointus. Quelques uns diſent, que c'eſt une eſpece de gros Marſoüins.

ARTICLE VII.

Des Diables de Mer.

AUs costes de ces Iles, il tombe quelquefois sous la Varre des Pescheurs un Monstre que l'on met entre les especes de *Diables de Mer*, à cause de sa figure hideuse. Il est long d'environ quatre pieds, & gros à proportion. Il porte une bosse sur le dos, couverte d'aiguillons pareils à ceus d'un Hérisson. Sa peau est dure, inegale, & raboteuse comme celle du Chien de Mer, & de couleur noire. Il a la teste platte, & relevée par dessus de plusieurs petites bosses entre lesquelles on voit deus petis yeus fort noirs. Sa gueule qui est demesurément fenduë, est armée de plusieurs dens extremément perçantes, dont il y en à deus qui sont crochuës & annelées, comme celles d'un sanglier. Il a quatre nageoires & une queüe asses large qui est fourchuë par le bout. Mais ce qui luy à fait donner le nom de *Diable de Mer*, est qu'au dessus des yeus il a deus petites cornes noires asses pointuës, qui se recoquillent sur son dos comme celles des Beliers. Outre que ce Monstre est laid au possible, sa chair qui est mollasse & filaseuse est un vray poison, car elle cause des vomissemens étranges, & des defaillances qui seroient suivies de la mort, s'y elles n'étoient prontement arrétées par une prise de bon Teriac ou de quelque autre contrepoison. Ce dangereus animal n'est recherché que des curieus, qui sont bien aises d'en avoir la d'épouille dans leurs cabinets. Ainsi ce *Diable* qui n'a porté jamais d'utilité aus hommes pendant sa vie, repaist au moins leurs yeus aprés sa mort.

Il y a encore une autre sorte de *Diables de Mer*, qui ne sont pas moins hideus que les precedents, encore qu'il soient d'une autre figure. Les plus grands de cette espece n'ont qu'un pied ou environ dépuis la teste jusques à la queüe. Ils ont présque autant de largeur, mais quãd ils veulent ils s'enflent d'une telle sorte qu'ils paroissent ronds comme une boule. Leur gueule qui est assés fenduë est armée de plusieurs petites dens extremément pointuës, & au lieu de langue ils n'ont qu'un petit os,

os, qui est dur au possible. Leurs yeus sont fort étincelans, & si petis & enfoncez en la teste qu'on a peine de discerner la prunelle. Ils ont entre les yeus une petite corne qui rebrousse en arriere, & au devant d'icelle un filet un peu plus grand, qui est terminé par un petit bouton. Outre leur queüe qui est comme le bout d'une rame, ils ont deus empennures, l'une qui est sur le dos, laquelle ils portent droite & relevée, & l'autre sous le ventre. Ils ont aussi deus nageoires qui respondent de chaque costé du milieu du ventre, & qui sont terminées en forme de petites pattes qui ont chacune huit doits qui sont munis d'ongles assez piquans. Leur peau est rude & heriſſée par tout, comme celle du Requiem, horsmis sous le ventre. Elle est d'un rouge obscur, & marquetée de taches noires qui font comme des ondes. Leur chair n'est point bonne à manger. On les peut écorcher aisément, & apres avoir remply la peau de cotton, ou de feüilles séches, on luy donne place entre les raretez des cabinets; Mais elle perd beaucoup de son lustre lors que le Poisson est mort.

ARTILCE VIII.

De la Becune.

ENtre les Monstres goulus & avides de chair humaine, qui se trouvent aux costes de ces Iles, *la Becune* est l'un des plus redoutables. C'est un Poisson qui est de la figure d'un Brochet, qui croist de sét à huit pieds en longueur, & d'une grosseur proportionée. Il vit de proye, & il se lance de furie comme un chien carnassier sur les hommes qu'il apperçoit en l'eau. Outre qu'il emporte la piece de tout ce qu'il peut attraper, ses dents ont tant de venin, que leur moindre morsure devient mortelle, si on n'a recours au même instant à quelque puissant remede, pour rabattre & divertir la force de ce poison.

ARTICLE IX.

De la Beccasse de Mer.

IL y a encore une autre sorte de *Becunes* que nos François ont nommée *Beccasse de mer*, à cause de la figure de son bec, qui est presque pareil à celuy d'une Beccasse, excepté que la partie d'enhaut est plus longue de beaucoup que celle d'enbas, & que ce Poisso remuë l'une & l'autre machoire avec une egale facilité. On en voit de si gros & de si longs, qu'on peut mesurer 4 bons pieds entre queuë & teste, & 12 pouces en la largeur de chaque costé qui répond aus oüies. Sa teste a presque la forme de celle d'un Pourceau, mais elle est éclairée de deus gros yeux qui sont extremément luysans. Il a la queuë divisee en deus, & des nageoires aus costes & au dessous du ventre, & une empennure haute & relevée par degrez comme une créste, qui commence au sommet de la teste, & s'étend tout le long du dos jusques prés de la queuë. Outre le bec long & solide qui le fait remarquer entre tous les Poissons, il a encore deus especes de cornes dures, noires, & longues d'un pied & demy qui pendent au dessous de son gosier, & qui luy sont particulieres, il les peut cacher aisément dans une enfonçure qui est sous son ventre, & qui leur sert de gaine. Il n'a point décailles : mais il est couvert d'une peau rude, qui est noirâtre sur le dos, grise aus costez, & blanche sous le ventre. On en peut manger sans peril, encore que sa chair ne soit pas si delicate que celle de plusieurs autres Poissons.

ARTICLE X.

De l'Herisson de Mer.

L'*Herisson de Mer* qui se trouve aussi en ces côtes, porte à bon droit ce nom là. Il est rond comme une boule, & tout revétu d'épines fort piquantes, qui le rendent redoutable. D'autres le nomment *Poisson armé*. Quand les pescheurs en prennent, ils les font sécher pour les envoyer aus curieus, qui les pendent par raréte en leurs cabinets.

CHA-

Espadon

Requiem

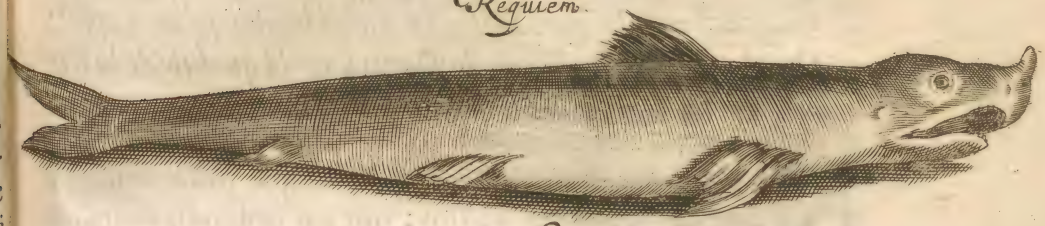

Lamantin

Becune

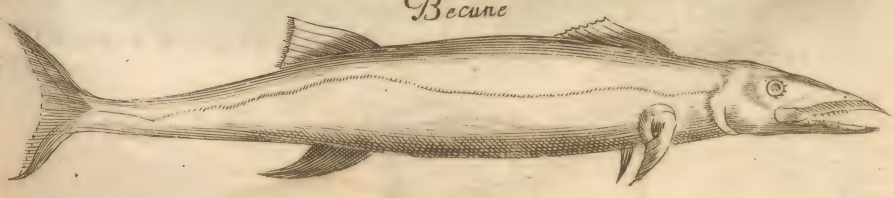

CHAPITRE DIXHUITIÉME.

Description particuliere d'une Licorne de Mer, qui échoua à la rade de l'Ile de la Tortuë en l'an 1644. Avec un recit curieus par forme de comparaison & de digression agreable, touchant plusieurs belles & rares cornes qu'on a apportées depuis peu du détroit de Davis; & la qualité de la terre, & les meurs des Peuples qui y habitent.

NOus ne pouvons mieus finir ce que nous avions à dire des Monstres marins, que par la description d'un Poisson si remarquable & si merveilleus, qu'il merite bien d'avoir un Chapitre particulier. C'est la *Licorne de mer* qui se rencontre quelquefois en ces quartiers. Il s'en échoüa en l'an 1644 une prodigieuse au rivage de l'Ile de la Tortuë voisine de l'Ile Hispaniola, ou Saint Domingue. Monsieur du Montel en ayant une connoissance exacte comme Témoin oculaire, nous en donne cette curieuse description. Cette „ *Licorne*, dit il, poursuivoit une Carangue, ou un autre „ Poisson mediocre, avec une telle impetuosité, que ne s'ap„ percevant pas qu'elle avoit besoin de plus grande eau qu'el„ le pour nager, elle se trouva la moitie du corps à sec, sur „ un grand banc de sable, d'où elle ne put regagner la grande „ eau, & ou les habitans de l'Ile l'assommerent. Elle avoit „ environ dixhuit pieds de long, étant de la grosseur d'une „ Barrique au fort du corps. Elle avoit six grandes nageoi„ res, de la fasson du bout des rames de galere, dont deux „ étoient placées au defaut des ouyës, & les quatre autres à „ côté du ventre en égale distance: elles étoient d'un rouge „ vermeil. Tout le dessus de son corps étoit couvert de „ grandes écailles de la largeur d'une piece de cinquante huit „ sols, léquelles étoient d'un bleu qui paroissoit comme par„ semé de paillettes d'argent. Aupres du col ses écailles „ étoient plus serrées, & de couleur brune, ce qui luy faisoit „ comme un collier. Les écailles sous le ventre étoient jau„ nes

„ nes: la queuë fourchuë: la teſte un peu plus groſſe que „ celle d'un Cheval, & presque de la même figure; Elle étoit „ couverte d'une peau dure & brune: & comme la Licorne „ a une corne au front, cette *Licorne* de mer en avoit auſſi „ une parfaitement belle au devant de la teſte, longue de neuf „ pieds & demy. Elle étoit entierement droite, & depuis le „ front où elle prenoit ſa naiſſance, elle alloit toujours en di- „ minuant juſques à l'autre bout, qui étoit ſi pointu, qu'étant „ pouſſée avec force, elle pouvoit perçer les matieres les „ plus ſolides. Le gros bout qui tenoit avec la teſte avoit „ ſeize pouces de circonference, & dés-là juſques aus deus „ tiers de la longueur de cette merveilleuſe corne, il étoit en „ forme d'une vis de preſſoir, ou pour mieus dire, faſſonné „ en ondes, comme une colomne torſe, horsmis que les en- „ fonçures alloient toujours en amoindriſſant, juſques à ce „ qu'elles fuſſent remplies & terminées par un agreable adou- „ ciſſement, qui finiſſoit deus pouces au deſſus du quatriéme „ pied. Toute cette partie baſſe étoit encroutée d'un cuir „ cendré, qui étoit couvert par tout d'un petit poil mollet, „ & court comme du velours de couleur de feüilles morte; „ mais au deſſous elle étoit blanche comme yvoire. Quant „ à l'autre partie qui paroiſſoit toute nuë, elle étoit naturel- „ lement polie, d'un noir luiſant, marqueté de quelques me- „ nus filets blancs & jaunes, & d'une ſolidité telle, qu'à peine „ une bonne lime en pouvoit elle faire ſortir quelque menuë „ poudre. Elle n'avoit point d'oreilles elevées, mais deus „ grandes ouïes comme les autres Poiſſons. Ses yeus étoient „ de la groſſeur d'un œuf de poule. La prunelle qui étoit „ d'un bleü celeſte emaillé de jaune, étoit entourée d'un cer- „ cle vermeil, qui étoit ſuivy d'un autre fort clair, & luyſant „ comme criſtal. Sa bouche étoit aſſez fenduë & garnie de „ pluſieurs dens, dont celles de devãt étoient pointuës & tren- „ chantes au poſſible, & celles de derriere tant de l'une que „ de l'autre machoire larges & relevées par petites boſſes. „ Elles avoit une langue d'une longueur & épaiſſeur propor- „ tionée, qui étoit couverte d'une peau rude & vermeille. „ Au reſte ce Poiſſon prodigieus avoit encore ſur ſa teſte une „ eſpéce de couronne rehauſſée par deſſus le reſte du cuir,

„ de deus pouces ou environ, & faite en ovale, de laquelle
„ les extremités aboutiſſoient en pointe: Plus de trois cens
„ perſonnes de cette Ile là, mangerent de ſa chair en abon-
„ dance, & la trouverent extremement delicate. Elle étoit
„ entrelardée d'une graiſſe blanche, & étant cuite elle ſe
„ levoit par écailles comme la moruë fraiche: mais elle avoit
„ un goût beaucoup plus ſavoureus.

„ Ceus qui avoient veu ce rare Poiſſon en vie, & qui luy
„ avoient rompu l'échine à grans coups de leviers, diſoient
„ qu'il avoit fait de prodigieus efforts, pour les percer avec ſa
„ corne, laquelle il manioit & tournoit de toutes parts avec
„ une d'exterité & une viteſſe incomparable, & que s'il eut
„ eu aſſes d'eau pour ſe ſoutenir & pour nager tant ſoit peu, il
„ les eut tous enfilez. Quand on l'eut eventré on reconnut
„ aiſément qu'il ſe nourriſſoit de proye, car on trouva en ſes
„ boyaus beaucoup décailles de Poiſſons.

„ Les rares depoüilles de ce merveilleus animal, & ſur tout
„ ſa teſte, & la riche corne qui y étoit attachée, ont demeuré
„ pres de deus ans ſuſpenduës au corps de garde de l'Ile, juſ-
„ ques à ce que Monſieur le Vaſſeur qui en étoit Gouver-
„ neur, voulant gratifier Monſieur des Trancarts, Gentil-
„ homme de Saintonge, qui l'étoit venu voir, luy fit preſent
„ de cette corne. Mais quelque peu aprés m'étant embar-
„ qué dans un vaiſſeau de Fleſſingue avec le Gentil-homme
„ qui avoit cette precieuſe rareté en une longue caiſſe, nôtre
„ vaiſſeau ſe briſa prés de l'Ile de la Fayale, qui eſt l'une des
„ Açores. De ſorte que nous fiſmes perte de toutes nos hard-
„ des & de toutes nos Marchandiſes. Et ce Gentil-homme
„ regretta ſur tout ſa caiſſe. Juſques icy ſont les paroles de
nôtre aimable Voyageur.

On trouve en la mer du Nord une autre eſpece de *Licor-nes*, qui ſont ſouvent pouſſées par les glaces aus coſtes d'Iſlan-de. Elles ſont d'une longueur & d'une groſſeur ſi prodigieu-ſe, que la plûpart des Auteurs qui en ont eſcri, les mettent au rang des Baleines. Elles ne ſont point couvertes décailles comme celle dont nous venons de donner la deſcription; mais d'une peau noire & dure comme le Lamantin. Elles n'ont que deus nageoires aus coſtez, & une grande & large

enpen-

enpennure sur le dos, laquelle étant plus étroite au milieu fait comme une double creste, qui s'éleve en une forme tres-propre pour fendre commodément les eaus. Elles ont trois trous en forme de soupiraus à la naissance de leur dos, par où elles vomissent en haut toute l'eau superfluë qu'elles ont avallée, de même que les Baleines. Leur teste se termine en pointe, & au costé gauche de la machoire d'enhaut elle est munie d'une corne blanche par tout, comme la dent d'un jeune Elefant, qui s'avance quelquefois de la longueur de quinze à seize pieds hors de la teste. Cette corne est torse en quelques endrois, & rayée par tout de petites lignes de couleur de gris de Perle, léquelles ne sont pas seulement en la superficie: mais qui penetrent au dedans de la masse, qui est creuse jusques au tiers, & par tout aussi solide qu'un os le plus dur.

Quelques uns veulent que cette prominence soit plûtost une dent qu'une Corne, à cause qu'elle ne sort pas du front comme celle dont nous venons de parler, ni du dessus de la teste, comme celles des Taureaus & des Beliers; mais de la machoire d'enhaut dans laquelle le bout est enchassé, comme sont les dens en leurs propres cassettes. Ceus qui sont de ce sentiment ajoûtent qu'il ne se faut pas étonner si ces Poissons n'ont qu'une de ces longues dens, veu que la matiere laquelle en pouvoit produire d'autres, s'est entierément epuisée pour former cellecy, qui est d'une longueur & d'une grosseur si prodigieuse, qu'elle suffiroit bien pour en faire une centaine.

Or soit que cette pesante & merveilleuse défense d'ont ces monstrueus Poissons sont armez, soit appellée dent ou Corne: il est constant qu'ils s'en servent pour combattre contre les Baleines, & pour briser les glaces du Nord dans léquelles ils se trouvent bien souvent enveloppez; d'où vient qu'on en à veu quelquéfois qui pour avoir fait de violens efforts, pour se démesler du milieu de ces montagnes glacées, avoyent non seulement emoussé la pointe de cette ance naturelle; mais même l'avoyent brisée & fracassée en deus. Nous avons fait mettre en une même planche les figures de la Licorne laquelle s'échoüa en l'Ile de la Tortuë, &

d'une de celles du Nord, afin que l'on puisse plus facilement discerner la grande difference qui est entre ces deus especes.

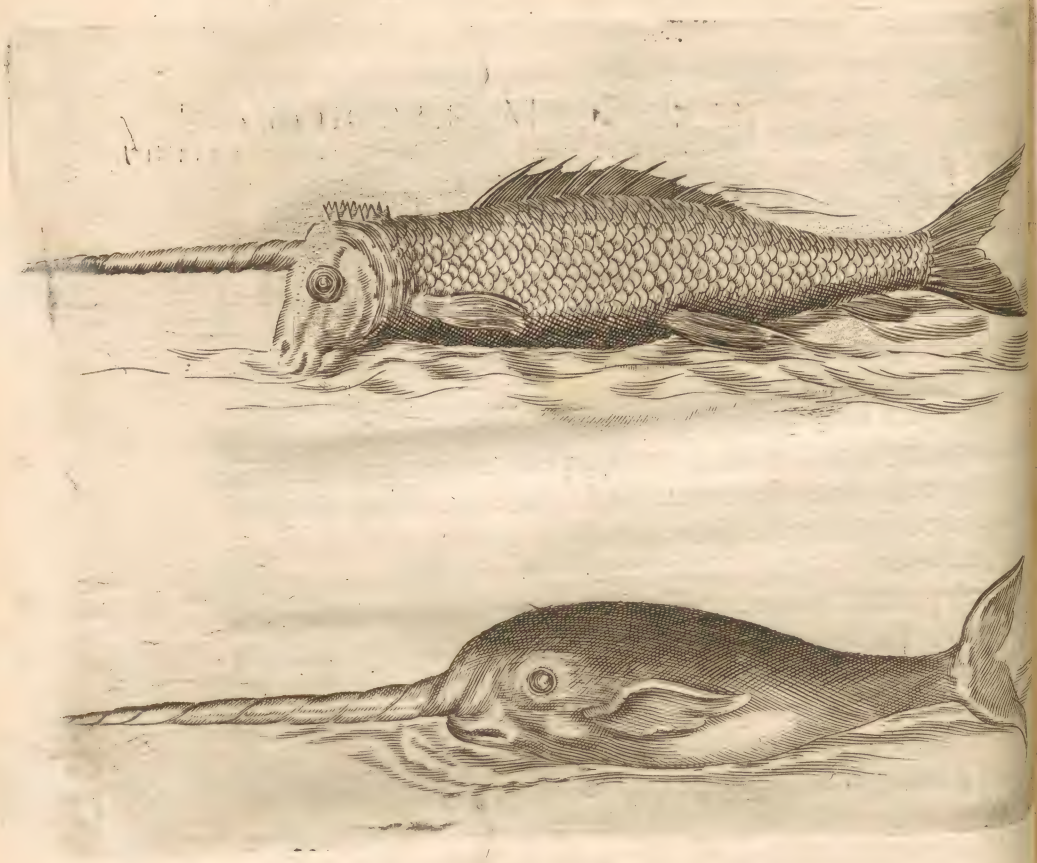

Au même tems que nous tirions de nostre cabinet cette Histoire pour la donner au public, un Navire de Flissingue commandé par Nicolas Tunes, dans lequel Monsieur le Bourguemaistre Lampsen, qui est maintenant Deputé de sa Province en l'assemblée de Messieurs les Etats Generaus, Monsieur Biens, Monsieur Sandra & d'autres Marchands de la même Ville

Ville étoient intereſſez, étant heureuſement retourné du d'étroit de Davis en a rapporté entre autres rarétez pluſieurs excellentes dépoüilles de ces Licornes de la mer du Nord, dont nous venons de parler. Et d'autant que la relation qu'on nous a envoyée touchant ce voiage, peut donner de grandes lumieres à la matiere que nous traittons, nous croyons que le Lecteur curieus trouvera bon, que nous le ſervions de cette nouveauté par forme de digreſſion, qui ſera accompagnée de la même fidelité, avec laquelle elle nous a eſté communiquée.

Le Capitaine de qui nous tenons ce recit étant party de Zelande ſur la fin du Printems de l'an 1656. en intention de découvrir quelque nouveau commerce es terres du Nord, arriva ſur la fin du mois de Juin dans le *Détroit de Davis*, d'où étant entré dans une riviere qui commence au ſoixante quatriéme degré & dix minutes de la ligne en tirant vers le Nord, il fit voile juſques au ſeptante deuzieme ſous lequel la terre que nous allons décrire eſt ſituée.

Dez que les Habitans du Païs qui étoient à la peſche eurent apperçeu le Navire, ils le vinrent recognoitre avec leurs petis eſquifs, qui ne ſont faits que pour porter une ſeule perſonne, les premiers qui s'étoient mis en ce dévoir en attirerent tant d'autres aprez eux qu'ils compoſerent en peu de tems un eſcorte de ſoixante & dix de ces petis vaiſſeaus, qui n'abandonnerent point ce Navire étranger juſques à ce qu'il eut moüille à la meilleure rade, où ils luy témoignerent par leurs acclamatiõs & par tous lés ſignes de bienveüillance qu'õ peut attendre d'une Nation ſi peu civilizée, la joye extraordinaire qu'ils avoyent de ſon heureuſe arrivée. Ces petis vaiſſeaus ſont ſi admirables, ſoit qu'ils ſoyent conſiderez en leur matiere, ſoit qu'on ait égard à la merveilleuſe induſtrie dont ils ſont faſſonnez, ou à la d'exterite incomparable avec laquelle ils ſont conduits, qu'ils meritent bien, de tenir le premier rang dans les deſcriptions que cette agreable digreſſion nous fournira.

Ils ſont compoſez de petis bois deliez, déquels la plupart ſont fendus en deus comme des cercles. Ces bois ſont attachez les uns avec les autres avec de fortes cordes de boyaus

de Poiſſons qui les tiennent en arreſt, & leur donnent la figure qu'ils doivent avoir, pour eſtre propres aus uſages auſquels ils ſont deſtinez. Ils ſont couverts en dehors de peau de Chiens de mer, qui ſont ſi proprément couſuës par enſemble, & ſi ſoigneuſement enduites de reſine à l'endroit des coutures, que l'eau ne les peut aucunement penetrer.

Ces petis Bateaus ſont ordinairement de la longueur de quinze à ſeize pieds, & ils peuvent avoir par le milieu où ils ont plus de groſſeur environ 5 pieds de circonference. C'eſt auſſi de cet endroit qu'ils vont en appetiſſant, de ſorte que les extremitez aboutiſſent en pointes, qui ſont munies d'os blanc, ou de dépoüilles des Licornes dont nous venons de parler. Le deſſus eſt tout plat & couvert de cuir de même que le reſte, & le déſſous a la forme du ventre d'un gros Poiſſon: de ſorte qu'ils ſont tres-propres à couler ſur les eaus. Ils n'ont qu'une ſeule ouverture, qui eſt directement au milieu de tout l'edifice. Elle eſt relevée tout à l'entour d'un bord de coſte de Baleine, & elle eſt faite à proportion, & de la groſſeur du corps d'un homme. Quand les Sauvages qui ont inventé cette ſorte de petis vaiſſeaus s'en veulent ſervir, ſoit pour aller à la peſche, ou pour ſe divertir ſur la mer, ils fourrent par cette ouverture leurs jambes & leurs cuiſſes, & s'étans mis ſur leur ſeant, ils lient ſi ſerrément la caſaque qui les couvre, avec le bord de cette ouverture, qu'ils ſemblent eſtre entez ſur cet esquif, & ne faire qu'un corps avec luy.

Voila pour ce qui concerne la figure & la matiere de ces petis vaiſſeaus. Conſiderons à preſent l'équipage des hommes qui les gouvernent. Quand ils ont deſſein d'aller ſur mer, ils ſe couvrent par deſſus leurs autres habits d'une Caſaque, laquelle n'eſt deſtinée à aucun autre uſage. Cét habit de mer eſt compoſé de pluſieurs peaus, denuées de leur poil, qui ſont ſi bien preparées & unies par enſemble, qu'on le croiroit eſtre fait d'une ſeule piece. Il les couvre depuis le ſommet de la teſte, juſques au deſſous du nombril. Il eſt enduit par tout d'une gomme noirâtre, laquelle ne ſe diſſout point dans l'eau, & qui l'empeſche de percer. Le Capuchon qui couvre la teſte, ſerre ſi bien ſous le col, & ſur le front, qu'il

qu'il ne leur laisse rien que la face à decouvert. Les manches sont liées au poignet, & le bas de cette casaque est aussi attaché au bord de l'ouverture du vaisseau avec tant de soin, & avec une telle industrie, que le corps qui est ainsi couvert, se trouve toujours à sec au milieu des flots, qui ne peuvent moüiller avec tous leurs efforts, que le visage & les mains.

Encore qu'ils n'ayent ni voiles, ni mast, ni gouvernail, ni compas, ni ancre, ni aucune des pieces de tout ce grand attirail qui est requis pour rendre nos Navires capables d'aller sur mer. Ils entreprenent neantmoins de longs voiages avec ces petis vaisseaus sur lequels ils semblent estre cousus. Ils se connoissent parfaitement bien aus étoiles, & ils n'ont besoin d'autre guide pendant la nuit. Les rames dont ils se servent ont une largeur à chaque bout en forme de palette, & afin qu'elles puissent coupper plus aisément les flots, & qu'elles soyent de plus grande durée, ils les enrichissent d'un os blanc, qui couvre les extremitez du bois, ils en garnissent aussi les bords des pallettes, & ils y attachent cet ornement avec des chevilles de corne qui leur servent au lieu de clous. Le milieu de ces rames est embelly d'os, ou de corne precieuse de même que les bouts, & c'est par là qu'ils les tiennent afin qu'elles ne leurs coulent des mains. Au reste ils manient ces doubles rames avec tant de dexterité & de viteſſe que leurs petis vaisseaus dévancent aisément les Navires qui ont deployé tous leurs voiles, & qui ont le vent & la marée favorables. Ils sont si assurez dans ces petis esquifs, & ils ont une si grande adresse à les conduire, qu'ils leur font faire mille caracoles pour donner du divertissement à ceus qui les regardent. Ils s'eſcriment aussi quelquéfois contre les ondes avec tant de force & d'agilite qu'ils les font écumer comme si elles étoient agitéez d'une rude tempeſte, & pour lors on les prendroit plûtot pour des Monstres marins qui s'entrechoquent, que pour des hommes: Et même pour montrer qu'ils ne redoutent point les dangers, & qu'ils sont en bonne intelligence avec cet element qui les nourrit & les careſſe, ils font le moulinet, se plongeans & roulans en la mer par trois fois consecutives, de sorte qu'ils peuvent passer pour de vrais Amfibies.

Quand

Quand ils ont dessein de faire quelques voiages plus longs que les ordinaires, où quand ils apprehendent d'estre jettez bien avant en pleine mer par quelque tempeste, ils portent dans le vuide de leur vaisseau une vessie pleine d'eau douce pour étancher leur soif, & du Poisson seché au Soleil ou à la gelée pour se nourrir à faute de viandes fraiches. Mais il arrive rarément qu'ils soyent reduits à recourir à ces provisions: Car ils ont certaines fleches en forme de petites lances, qui sont attachés sur leurs Bateaus, & lesquelles ils s'avent d'arder si vivement sur les Poissons qu'ils rencontrent, qu'il n'arrive présque jamais qu'ils soyent sans ces rafraichissemens. Ils n'ont point besoin de feu pour cuire leurs viandes, par ce que sur la mer & sur la terre, ils sont accoutumez de les manger toutes cruës, ils portent aussi certaines dens de gros Poissons, ou des broches d'os fort pointuës, qui leur tiennent lieu de couteaus, car ils s'en servent pour eventrer & trancher les Poissons qu'ils ont pris. Au reste il n'y peut point avoir de debats dans ces vaisseaus, puis qu'un seul homme en est le Maitre, le Matelot, le Pourvoyeur, & le Pilote, qui le peut arrêter quand bon luy semble, ou l'abandonner au gré du vent & de la marée, lors qu'il veut prendre le repos qui luy est necessaire pour reparer ses forces. En ce cas il accroche sa rame à des courroyes de cuir de Cerf qui sont preparéez à cet usage, & qui sont attachées par bandes au dessus de ce Batteau: ou bien il la lie à une boucle, laquelle pend au devant de sa casaque.

Les femmes n'ont point l'usage de ces petis Esquifs, mais afin qu'elles puissent quelquéfois se divertir sur la mer, leurs marys qui ont beaucoup de douceur & d'amitie pour elles, les conduisent en d'autres vaisseaus, qui sont de la grandeur de nos Chaloupes, & capables de porter cinquante personnes. Ils sont faits de perches liées par ensemble, & ils sont couverts de peaus de Chiens de mer, comme ceus que nous venons de décrire. Ils peuvent estre conduits à force de rames quand le tems est calme: mais lors que le vent peut servir, ils attachent au mast des voiles de cuir.

Or afin que la description de ces rares vaisseaus, & de ces hommes de mer, soit mieux éclaircie & comme animée: nous

nous en avons icy fait mettre une figure, laquelle a été tirée au naturel sur l'original.

Pour parler maintenant de la terre en laquelle naissent ces hommes, qui sont si entendus en la Navigation: les dégrez sous lequels nous avons déja dit qu'elle est située témoignent assez, qu'elle est d'une tres-froide constitution. Il est vray que durant le mois de Juin & de Juillet qui composent l'été de cette contrée, & qui sont éclairez d'un jour perpetuel, de même que ceus de Decembre & de Janvier n'y font qu'une seule nuit, l'air y est chaud agreable & serein: mais le reste de l'année les jours qui s'allongent & s'accourcissent alternativement, sont accompagnez de broüillards épais, de néges, ou de pluyes glacées, qui sont extrémement froides & importunes.

Toute la Terre qui est prez de la mer est séche, & heriſſée de plusieurs rochers pélez, qui sont affreus au possible, elle est aussi inondée en beaucoup d'endroits au tems que les néges se fondent, de plusieurs effroyables torrens qui roulent leurs eaus troubles dans le vaste sein de la mer. Mais lors

qu'on a traverſé une petite lieuë de mauvais chemin, on rencontre de belles campagnes, qui ſont tapiſſées durant l'Eté d'une agreable verdure. On y voit auſſi des montagnes qui ſont couvertes de petis arbes, qui recreent merveilleuſement la veuë, & qui nourriſſent une grande multitude d'oiſeaus & de Sauvagine. Et on paſſe par des vallées, qui ſont arroſées de pluſieurs claires & agreables rivieres d'eau douce, qui ont aſſez de force pour ſe rendre juſques à la mer.

Le Capitaine qui commandoit ce Navire de Fliſſingue, qui a fait depuis peu le voiage duquel nous avons tiré cette Relation, étant deſcendu à terre avec une partie de ſes gens, & l'ayant ſoigneuſement viſitée, il y rencontra entre autres choſes dignes de remarque, une veine d'une certaine terre brune, parſemée de paillettes luiſantes & argentées, de laquelle il fit remplir une barrique pour en faire l'épreuve; mais apres avoir été miſe au creuſet, on a trouvé qu'elle n'étoit propre qu'à encroûter des Boettes, & quelques autres menus ouvrages de bois, auſquels elle donne un fort beau luſtre. Cet Indice laiſſe neantmoins quelque eſperance, qu'on pourroit trouver des Mines d'argent parmy cette terre, ſi on avoit encore penetré plus avant.

Encore que ce Païs ſoit bien froit, on y voit pluſieurs beaus & grands Oiſeaus d'un plumage blanc & noir, & de diverſes autres couleurs, que les Habitans écorchent, pour en manger la chair, & pour ſe couvrir de leurs dépoüilles. On y trouve auſſi des Cerfs, des Helans, des Ours, des Renards, des Lievres, des Lapins, & une infinité d'autres Beſtes à quatre pieds qui ont preſque toutes le poil blanc ou grisâtre, fort épais, long, doux, & tres-propre à faire de bons chapeaus, ou de belles & tres-riches fourrures.

Quant aus Peuples qui habitent cette terre, Nos Voyageurs y en ont veu de deus ſortes, qui vivent enſemble en bonne correſpondance & parfaite amitie. Les uns ſont d'une fort haute ſtature, bien faits de corps, de couleur aſſez blanche, & fort habiles à la courſe. Les autres ſont de beaucoup plus petis, d'un teint olivâtre, & aſſés bien proportionnez en leurs membres, horsmis qu'ils ont les jambes courtes & groſſes. Les premiers ſe plaiſent à la chaſſe, à laquelle ils ſont portez

portez par leur agilité & leur belle disposition naturelle, pendant que ceus-cy s'occupent à la pesche. Ils ont tous les dens extremément blanches & serrées, les cheveus noirs, les yeus, vifs, & les traits du visage si bien faits qu'on n'y peut remarquer aucune notable difformité. Ils sont aussi tous si vigoureus, & d'une si forte constitution, qu'on en voit plusieurs qui ayans passé la centiéme année de leur âge, sont encore fort alaigres & fort robustes.

En leur conversation ordinaire ils paroissent d'une humeur gaye, hardie & courageuse. Ils aiment les étrangers qui les vont visiter, à cause qu'ils leurs portent des aiguilles, des hameçons, des couteaus, des serpes, des coignées, & tous les autres ferremens qui leur sont propres, & dont ils font une si grande estime qu'ils les achetent au prix de leurs propres habits, & de tout ce qu'ils ont de plus precieus : mais ils sont si grands ennemis de toute nouveauté en ce qui concerne leurs vétemens & leur nourritue, qu'il seroit bien difficile de leur faire recevoir aucun changement ni en l'un ni en l'autre. Encore qu'ils soyent l'une des plus pauvres, & des plus Barbares nations que le Soleil éclaire, ils se croyent tres-heureus, & les mieus partagez du monde : Et ils ont si bonne opinion de leur maniere de vivre, que les civilitez de tous les autres Peuples, passent aupres d'eux pour des actions mal-seantes, Sauvages, & ridicules au possible.

Cette haute estime laquelle ils ont conceuë de leur condition, ne contribuë pas peu à cette satisfaction, & à ce contentement d'esprit qu'on lit sur leur visage ; Joint qu'ils ne s'entretiennent pas dans la vanité de plusieurs desseins, qui pourroient troubler leur tranquillité : Ils ne scavent ce que c'est de tous ces soucis rongeans, & de ces chagrins inportuns, dont le desir déreglé des richesses tourmente la plûpart des autres hommes. La commodité des beaus & somptueus bâtimens, la gloire du siecle, les delices des festins, la connoissance des belles choses, & tout ce que nous estimons la douceur & le repos de la vie, n'ayant point encore penetré jusques à eus, ils ne sont aussi travaillez d'aucune pensée de les posseder, qui pourroit interrompre le dous repos dont ils joüissent : mais tous leurs desseins sont terminez à ac-

querir ſans beaucoup d'empreſſement, les choſes qui ſont precisément neceſſaires pour leur vétement, & pour leur nourriture.

Leurs exercices les plus ordinaires ſont la peſche & la chaſſe: & encore qu'ils n'ayent point d'armes à feu, ni de filets, l'ingenieuſe neceſſité leur a ſuggeré des autres induſtries toutes particulieres pour y pouvoir reuſſir. Ils mangent toutes les viandes dont ils ſe nourriſſent ſans les faire cuire, & ſans autre ſauce que celle que leur franc appetit leur fournit. Ils ſe rient de ceus qui font cuire le poiſſon ou la venaiſon, car ils tiennent que le feu conſomme leur ſaveur naturelle, & tout ce qui les rend plus agreables à leur goût.

Encore qu'ils n'ayent point beſoin de feu pour cuire leur viandes, ils en loüent neantmoins grandement l'uſage, & leurs cavernes n'en ſont jamais dépourveuës durant l'hyver; tant pour éclairer & adoucir par ſa lumiere la noirceur & l'effroy de cette longue nuit, qui regne en leur contrée; que pour temperer par ſon aimable chaleur la froidure qui les tient aſſiegez de toutes parts. Mais quand ils prennent leur repos, ou qu'ils ſont contrains de ſortir de leurs grottes, ils ſe muniſſent d'une certaine fourrure, laquelle par un excellent trait de la Divine Providence, a la vertu de les garantir contre toutes les injures du froid, quand ils ſeroyent couchez au milieu des néges.

Les habits des hommes conſiſtent en une Chemiſe, un haut de chauſſe, une Caſaque & des bottines. La Chemiſe ne bat que juſques au deſſous des reins. Elle a un Capuchon qui couvre la teſte & le col. Elle eſt faite de veſſies de gros Poiſſons, qui ſont couppées par bandes d'une égale largeur, & fort proprément couſuës par enſemble. Elle n'a point d'ouverture à la poitrine comme les nôtres; mais afin qu'elle ne ſe déchire en la vétant, les bouts des manches la tétiere, & le déſſous ſont bordez d'un cuir noir fort delié: ſelon la figure laquelle nous avons fait mettre en ce lieu.

Leurs

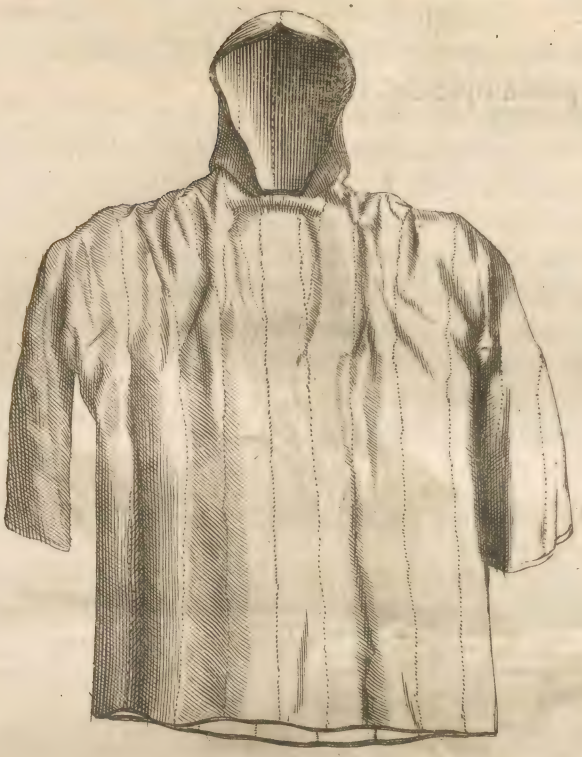

Leurs autres Habits, & même leurs bottines, ſont auſſi de pieces r'apportées comme leurs chemiſes: mais ils ſont d'une matiere beaucoup plus forte aſſavoir de peaus de Cerf, ou de Chien de mer parfaitement bien preparées, & garnies de leur poil. Celuy du Sauvage duquel nous avons fait mettre icy le portrait tiré au naif ſur l'original, étoit de peau de deus couleurs, les bandes étoyent couppées d'une même largeur, & diſpoſées en un ſi bel ordre, qu'une bande blanche étoit couſuë entre deus brunes, par une agreable aſſemblage. Le poil qui paroiſſoit en dehors étoit auſſi poly, & auſſi dous que du velours, & il étoit ſi bien couché, & les diverſes pieces ſe rapportoient ſi parfaitement les unes aus autres, qu'on eut jugé au dehors que tout l'habit avoit eſté taillé d'une

ſeule peau. Pour ce qui concerne maintenant la forme de la caſaque & de tout l'ornement exterieur du Sauvage qui en étoit paré : le Graveur les a repreſentez ſi naifuément en cette taille douce, que ce ſeroit un travail inutile d'en vouloir faire une plus ample deſcription.

Ces Sauvages qui habitent ce détroit, ne sortent jamais en campagne sans avoir sur l'épaule un carquois remply de fléches, & l'arc ou la lance en la main. Quant aus fléches ils en ont de plusieurs sortes. Les unes sont propres pour tuer les Lievres, les Renards, les Oiseaus, & toute sorte de menu Gibier: & les autres ne sont destinées que pour abbatre les Cerfs, les Helans, les Ours, & les autres grosses bestes. Celles-là n'ont qu'environ deus ou trois pieds de longueur, & au lieu de fer, elles ont la pointe munye d'un os delié, trenchant & fort aigu, qui a l'un des côtez heriſſé de trois ou quatre crochets, qui font qu'on ne les peut arracher du lieu qu'elles ont percé sans élargir la playe. Et celles-cy qui ont du moins quatre ou cinq pieds de longueur, sont armées par le bout d'un os pointu, qui a aussi des crochets, qui sont faits comme les dens d'une Scie. Ils lancent ces dernieres avec la main; mais pour leur donner plus de force, & faire qu'elles attaignent de plus loin. Ils attachent à leur bras droit un bois long d'un pied & demy, qui a d'un côté une assez profonde couliſſe, dans laquelle ils font passer le gros bout de cette javeline, laquelle étant dardée reçoit par ce moyen une plus forte impression, & fait un effet beaucoup plus violent.

Ils portent aussi quelquéfois à la main une espece de lance, qui est d'un bois fort & pesant, lequel est garny par le petit bout d'un os rond, dont la pointe a esté aiguisée sur une pierre, ou bien ils les munissent de ces cornes, ou dens de Poissons que nous avons décrites. Ces lances ont sét ou huit pieds d'hauteur, & elles sont enrichies par le gros bout, de deus ailerons de bois, ou de costes de Baleine, qui leur donnent un peu plus de grace qu'elles n'auroyent sans cet ornement.

Outre plusieurs sortes d'hameçons dont ils se servent pour prendre les menus Poissons qui frequentent leurs costes, ils ont encore diverses especes de javelots, léquels ils sçavent lancer avec une d'exterité non pareille sur les gros & monstrueus Poissons qu'ils vont chercher en pleine mer. Et afin que ceus qu'ils ont blessez avec cette sorte de d'ards, ne se puissent couler au fonds de l'eau & frustrer leur attente, ils lient au gros bout une courroye de cuir de Cerf, longue de vint-cinq ou trente brasses, & ils attachent au bout de cette cour-

courroye, ou de cette ligne de cuir, une veſſie enflée, laquelle retournant toujours au déſſus de l'eau leur marque l'endroit où eſt le Poiſſon, lequel ils attirent à eus, ou bien ils le conduiſent aiſément à terre, apres qu'il s'eſt bien débatu & qu'il a epuiſé ſes forces.

Les jeunes femmes portent un habit qui n'eſt pas de beaucoup different de celuy des hommes: mais les vieilles ſe couvrent le plus ſouvent des depoüilles de certains gros Oiſeaus, qui ont le plumage blanc & noir, & qui ſont fort communs en cette terre. Elles ont l'adreſſe de les écorcher ſi proprement, que la plume demeure attachée à la peau. Ces habits ne leur battent que juſqu'au gras de la jambe. Elles ſont ceintes d'une courroye de cuir, à laquelle au lieu de clefs, elles attachent pluſieurs offelets qui ſont pointus comme des poinçons, & de même longueur que des aiguilles de teſte. Elles ne portent ni bracelets, ni colliers, ni pendans d'oreilles: mais pour tout ornement elles ſe font une taillade en chaque joüe, & elles rempliſſent la cicatrice d'une certaine couleur noire, qui ſelon leur opinion, les fait paroitre beaucoup plus agreables.

Pendant que les hommes ſe divertiſſent à la chaſſe, ou à la peſche, elles s'occupent à coudre des habits, & à faire des tentes, des paniers, & tous les petis meubles, qui ſont neceſſaires au ménage. Elles prennent auſſi un grand ſoin des petis Enfans, & ſi elles ſont obligées de changer de demeure, ou de ſuivre leurs Maris en quelque voyage, elles les portent ou les conduiſent par tout où elles vont, & pour les deſennuyer par le chemin, & les appaiſir lors qu'ils crient, elles ont de petis Tambours, qui ſont couverts de veſſies de Poiſſons, ſur léquels elles s'avent faire de ſi bons accords, que ceus des Tambours de Baſque ne ſont pas plus dous, ni plus agreables. Elles les ſonnent auſſi pour donner l'épouvante, & faire prendre la fuite aus Ours, & aus autres Beſtes farrouches qui viennent ſouvent roder prés des cavernes où ces Sauvages ſe retirent avec leurs familles durant l'hyver: ou à l'entour des tentes ſous léquelles ils logent pendant l'été. Nous avons fait mettre en ce lieu le portrait d'une de ces femmes vetuë de plumes, duquel on pourra inferer la grace que les autres peuvent avoir.

Encor

Encore que ces pauvres Barbares n'ayent pas beaucoup de police, ils ont neantmoins entre-eux des Roytelets & des Capitaines qui les gouvernent, & qui presidents en toutes leurs assemblées. Ils élevent à ces dignitez ceus qui sont les mieus faits de corps, les meilleurs chasseurs, & les plus vaillans. Ils sont couverts de plus belles peaus, & de plus precieuses fourrures que leurs sujets, & pour marque de leur grandeur,

ils portent une enseigne en forme de roze de broderie, laquelle est cousuë au devant de leur casaque, & lors qu'ils marchent ils sont toujours escortez de plusieurs jeunes hommes, qui sont armez d'arcs & de fléches, & qui executent fidelement tous leurs commandemens.

Ils n'ont point l'industrie de bâtir des maisons; mais durant l'été ils demeurent à la campagne sous des tentes de cuir, léquelles ils portent avec eus, pour les dresser en tous les endroits où ils trouvent bon de camper: & pendant l'hyver ils habitent dans des cavernes, qui sont faites naturellement dans les montagnes, ou qu'ils y ont creusées par artifice.

Ils ne sément, ni ne recueillent aucuns grains de la terre, pour l'entretien de leur vie. Ils n'ont point aussi d'arbres, ou de plantes qui leur portent des fruits qui soyent bons à manger, horsmis quelque peu de fraises, & d'une espece de Framboises: mais ils ne subsistent, comme nous l'avons déjà insinué, que de leur chasse & de leur pesche. L'eau toute pure est leur boisson ordinaire, & pour leur plus delicieuse regale, ils boivent le sang des chiens de mer, & celuy des Cerfs & des autres animaus de terre qu'ils ont abbatus, ou qu'ils ont fait tomber dans les pieges, qu'ils leur sçavent dresser avec un merveilleus artifice.

L'Hyver étant si long & si rigoureus en cette contrée où ils habitent, il est impossible qu'ils ne souffrent beaucoup de dizette durant cette triste constitution de l'année, notamment pendant cette affreuse nuit qui les enveloppe deus mois entiers; mais outre qu'au besoin ils supportent aisément la faim, ils ont tant de prevoyance, qu'ils font sécher en este le surplus de leur pesche & de leur chasse, & le mettent en reserve, avec toute la graisse, & le suif, qu'ils ont pû ramasser, pour la provision de cette fâcheuse & ennuyeuse saison. On dit même qu'ils sont si adroits à faire la chasse à la faveur de la Lune, que durant les plus épaisses tenebres qui les couvrent, ils sont rarément dépoûrveus de viandes fraiches.

Iis n'ont pas la curiosité de voir d'autre païs que celuy de leur naissance; & s'il arrive que quelque rude tempeste, ou quelque autre rencontre, les ait poussez en quelque terre étrangere, ils soûpirent perpetuellement apres leur chere patrie.

patrie, & ils ne se donnent point de repos, jusques à ce qu'on les y aye rétablis : que si l'on refuse, ou qu'on differe trop à leur accorder cette grace, ils essayent de s'y rendre au peril de leur vie à la faveur de leurs petis vaisseaus, dans léquels ils s'exposent à tous les perils de la Mer, sans autre guide que celle des Etoiles, dont ils ont assez de connoissance, pour regler leur navigation sur leur cours.

Le langage dont ils se servent, n'a rien de commun avec celuy de tous les autres peuples de la terre. Nous en avons un petit Vocabulaire : mais de peur de grossir un peu trop cette digression, nous le reserverons parmy nos memoires, jusques à ce qu'un second voyage qu'on projette pour ce d'étroit, nous en ait donné de plus claires lumieres.

On n'a pas encore pû bien remarquer, qu'elle sorte de religion est en usage parmy ces pauvres Barbares : mais par ce qu'ils regardent souvent le Soleil, & qu'ils le montrent avec admiration en élevant leurs mains en haut, on a inferé de-là, qu'ils le tenoient pour leur Dieu.

Le Navire qui nous a fourny cette Relation retourna de ce d'Etroit de Davis chargé de plusieurs bonnes Marchandises, déquelles nous mettrons icy la Lifte, pour montrer que le froid qui regne en cette contrée n'est pas si rigoureus, qu'il y ait gelé toute sorte de commerce.

1. Neuf cens peaus de Chiens de mer, longues pour la plûpart de set à huit pieds, marquetées, & ondées de noir, de rous, de jaune, de tanné, & de plusieurs autres couleurs, qui relevoyent leur prix, par dessus celles qu'on voit communement en Hollande.

2. Plusieurs riches peaus de Cerfs, d'Helans, d'Ours, de Renards, de Lievres, & de Lapins, dont la plus grand' part étoit parfaitement blanche.

3. Un grand nombre de precieuses fourrures de diverses Bestes à quatre pieds, qui sont toutes particulieres à cette region, & qui n'ont encore point de nom parmy nous.

4. Plusieurs Pacquets de costes de Baleine, d'une longueur extraordinaire.

5. Des Habits complets des Habitans du païs, dont les uns étoient de peaus, & les autres de dépoüilles d'oi-

ſeaus, & de la figure que nous les avons repreſentez.

6. Pluſieurs de leurs Chemiſes faites de veſſies de Poiſſons, fort proprement couſuës, de leurs bonets, gants, & bottines, de leurs carquois, fléches, arcs, & autres armes dont ils ſe ſervent, comme auſſi pluſieurs de leurs tentes, de leur ſacs, de leurs paniers & autres petis meubles dont ils uſent en lenr ménage.

7. Un grand nombre de ces petis vaiſſeaus de mer, qui ſont faits pour porter un ſeul homme. Un grand Batteau long de quarante cinq pieds qui pouvoit porter commodement cinquante perſonnes.

8. Mais ce qui étoit de plus rare & de plus precieus, c'étoit une quantité bien conſiderable de ces dens, ou cornes de ces Poiſſons qu'on appelle *Licornes de mer*, qui ſont eſtimées les plus grandes, les plus belles, & le mieux proportionnées, de toutes celles qu'on à veu juſques à preſent.

On en a envoyé quelques unes à Paris, & en d'autres endroits de l'Europe, qui y ont eſté bien receuës: mais il y a grande apparence qu'elles ſeront encore plus priſées, quand on aura la connoiſſance des admirables vertus qu'elles ont en la Medecine. Car bien-que leur beauté, & leur rareté, leur doivent faire tenir le premier rang entre les plus precieuſes richeſſes des plus curieus cabinets: pluſieurs celebres Medecins & Apoticaires de Dannemark, & d'Allemaigne, qui en ont fait les eſſays en diverſes rencontres, témoignent conſtamment qu'elles chaſſent le venin, & qu'elles ont toutes les mêmes proprietez qu'on attribuë communement à la Corne de la Licorne de terre. En voila aſſés, & peut-eſtre que trop au goût de quelques-uns, pour une ſimple digreſſion.

CHA-

CHAPITRE DIXNEUVIÉME.

Des Poissons couverts de croutes dures, au lieu de peau & décailles : de plusieurs rares Coquillages: & de quelques autres belles productions de la Mer, qui se trouvent aus costés des Antilles.

A Moins que d'avoir quelque participation de cette celeste Sapience qui fut autréfois addressée à Salomon, pour parler non seulement des Arbes depuis le Cedre qui est au Liban, jusques à l'Hissope qui sort de la paroi: mais encore des Bestes, des Oiseaus, des Reptiles, & des Poissons: Il est impossible de sonder les profons secrets des eaus, pour y conter toutes les excellentes creatures qui se joüent dans leur sein, & remarquer toutes les vertus & les proprietez occultes, dont elles sont ennoblies. Car cet Element est doüé d'une si merveilleuse fecondité qu'il ne produit pas seulement en toute abondance des Poissons de differentes especes, qui servent à la nourriture de l'homme, & qui sont pour la plûpart d'une grosseur demesurée & d'une figure monstrueuse, comme nous venons de le monstrer dans les Chapitres precedens: mais encore une si grande multitude de precieus Coquillages & d'autres Rarétez, qu'il faut confesser que la Divine Sagesse qui est diverse en toutes sortes, a tiré toutes ces riches beautez de ses inepuisables tresors, pour faire paroître la gloire de sa puissance au milieu des flots de la Mer; & pour nous convier doucement à l'admiration de ses bontez, & de son adorable Providence, laquelle s'abaisse jusque dans la profondeur des abismes pour les peupler d'un nombre de bonnes creatures, qui ne se voyent point ailleurs, & d'une infinité d'autres qui portent les caracteres, & les images des corps les plus considerables qui ornent les cieus, ou qui volent parmy les airs, ou qui embelissent la terre: d'où vient qu'on y trouve, comme nous le verrons en ce Chapitre, des Etoiles, des Cornets, des Trompettes, des Porcelaines,

des Arbres, des Pommes, des Chataignes, & toutes les plus raviſſantes curioſitez qui ſont priſées parmy les hommes. Or pour commencer par les Poiſſons qui ſont couverts de croutes dures & ſolides au lieu décailles, ou de peau. Il y en a pluſieurs eſpeces en la Mer, & aus Rivieres des Antilles. On fait particulierement état, des *Homars*, des *Araignées*, & des *Cancres*.

ARTICLE I.

Des Homars.

LEs *Homars* ſont une eſpece d'Ecreviſſes de même figure que celles de nos Rivieres. Mais elles ſont ſi groſſes qu'il n'en faut qu'une pour remplir un grand plat. Elles ont la chair blanche & ſavoureuſe, mais un peu dure à digerer. Les Inſulaires les prennent pendant la nuit ſur le ſable, ou ſur les baſſes de la Mer, & à l'aide d'un flambeau ou de la clarté de la Lune, ils les enfilent avec une petite fourche de fer.

ARTICLE II.

De l'Araignée de Mer.

L'*Araignée de Mer* eſt tenuë par quelques uns pour une eſpece de *Cancres*. Elle eſt couverte de deus fort dures écailles, deſquelles celle de deſſus eſt relevée, & celle de deſſous eſt plus unie, & dentelée de pointes rudes. Elle a pluſieurs jambes, & une queuë forte, & longue quelquefois d'environ un pied. Quelques Sauvages les recherchent ſoigneuſement pour en armer leurs fléches. Quand ce Poiſſon eſt ſeché au Soleil, ſon écaille devient luiſante & comme diafane, encore qu'elle ſoit naturellement de couleur cendrée.

ARTI

ARTICLE III.

Des Cancres.

LEs *Cancres* ordinaires des Antilles ſont de la même forme que ceus qu'on peſche es coſtés de France. Il y en a de differente groſſeur, mais ceus qui ſont les plus rares ſont ceus qui vivent de proye. Ils ſont aſſez communs en la plûpart des Iles, ſur tout aus Vierges. Ils ſe tienent ſous les troncs des arbres du rivage de la mer : & à l'exemple de ces Grenoüilles qu'on appelle *Peſcheuſes*, ils épient de leur fort les Huitres & les Moules, pour en faire curée, & ils s'y prenent par cette ruſe merveilleuſe. C'eſt qu'ils ont reconnu que leurs mordans & leurs défenſes, n'ont pas aſſez de force pour rompre les coquillages qui couvrent ces Poiſſons delicats. De ſorte qu'ayans auſſi remarqué qu'ils ouvrent pluſieurs fois le jour leurs écailles pour prendre le frais, ils en épient ſoigneuſément le tems, & s'étans garnis d'un petit caillou rond qu'ils ont choiſi dans le gravier, ils le tienent preſt en l'une de leurs tenailles & s'aprochans de l'Huitre, ou de la Moule, le laiſſent tomber avec tant d'adreſſe dans ſa coquille entr' ouverte, que ne ſe pouvant plus refermer, le Poiſſon demeure la proye de ces fins chaſſeurs.

Quant aus *Coquilles* que l'on trouve en ces Iles, dans les anses où la mer les pouſſe, elles ſont en grand nombre, & de pluſieurs ſortes. Voicy les plus recherchées & les plus conſiderables.

ARTICLE IV.

Du Burgau.

LE *Burgau* qui à la figure d'un Limaçon, étant denué de la premiere croûte qui le reveſt en dehors, preſente une Coquille argentée, & entrelacée de taches d'un noir luiſant, d'un vert gay, & d'une griſaille ſi parfaite & ſi luſtrée, qu'aucun émailleur n'en s'auroit aprocher avec tout ſon artifice. Si toſt

que

que le Poisson qui a l'honneur de loger sous ce precieus couvert, en a quitté la possession, on voit d'abord une entrée magnifique, encroutée de perles: & en suitte plusieurs riches appartemens, si clairs, si polis, & émaillez par tout d'un argent si vif, qu'il ne se peut rien voir de plus beau, en matiere de Coquillage.

ARTICLE V.

Du Casque.

LE *Casque* qui est de differente grosseur, à proportion des testes de tant de Poissons qui en sont revétus, est ainsi nommé à cause de sa figure. Il est doublé par dedans & sur les bords, qui sont épais, plats, & dentelez, d'un satin incarnat, extremément luisant. Et par le dehors il est faſſonné d'une agreable rustique relevée de plusieurs petites bosses qui sont entrelacées de mille compartimens, sur léquels on voit ondoyer un pannache de diverses rares couleurs.

ARTICLE VI.

Du Lambis.

LE *Lambis*, a peutestre reçeu ce nom, à cause que le Poisson qui le fait mouvoir a la figure d'une grosse langue qui léche cette humeur gluante, qui s'atache sur les roches que la mer baigne de ses flots. C'est un des plus gros Coquillages qui se voient. Il est retroussé par l'un de ses bords comme pour faire mieus paroitre la belle couleur pourprine qui l'enrichit au dedans. Mais il faut avoüer que sa maiſon étant assez grossiére & heriſſée par dessus de plusieurs bosses rudes & pointuës, luy fermeroit la porte des cabinets, si l'artifice en luy enlevant sa premiére robe, ne découvroit la bigarrure & la politesse de lécaille marquetée, qu'il porte sous cét habit de campagne. Le Poisson qui loge sous les cavernes de cette petite roche mouvante, est si gros, qu'il en faut peu pour remplir un plat. Il peut être admis sur les tables de

des delicats, pourveu qu'il soit bien cuit, & encore mieus poyuré pour corriger son indigestion. Et pour profiter de sa dépoüille, étant calcinée & meslée avec du sable de riviere, on en compose un ciment, qui resiste à la pluie & à toutes les injures du tems. Ce lambis aussi s'entonnant comme un Cor de chasse, & s'entendant de fort loin, quelques Habitans des Iles s'en servent pour apeller leurs gens aus repas.

ARTICLE VII.

Des Porcelaines.

LEs *Porcelaines* doivent être rangées entre les plus rares productions de l'Ocean : soit que l'on considere cette agreable politesse, dont elles sont lissées & au dehors & au dedans; soit que l'on fasse réflexion sur tant de differentes & de vives couleurs dont elles sont revetuës. Elles replient leur bord dentelé, & le roulent en dedans, & bien qu'elles soient plus ou moins lustrées, elles sont toutes d'une même figure ovale, entrebaillantes au milieu, & recoquillées par le bec. Mais il s'en trouve qui sont fort differentes en grosseur & en couleur.

Les plus ordinaires sont d'un jaune doré, marqueté de petites taches blanches ou rouges, & l'on diroit de loin que ce sont des marques de perles, ou de grains de coral. On en voit aussi de bleuâtres, détoilées, de grisatres, de crystalines, & de couleur d'Agate, qui ont toutes un œil fort attrayant.

Mais celles qui sont les plus estimées des curieus, sont de coraline incarnate au dehors, & argentées au dedans : ou bien elles sont parées d'un beau bleü celeste au dedans, & d'un riche porfire au dehors, rayéez de petis filets d'orez. On prise aussi avec raison celles qui sont par dessus d'un vert luisant comme émeraude, & emperlées dans l'interieur, au bord & en leurs canelures. C'est au même rang que l'on met celles qui sont sur le dos d'un noir luisant comme j'ayet, & quant au reste émaillées d'un bleu mourant, entrelacé de petites veines de pourpre.

Enfin il y en à qui ſont chamarrées de tant de vives couleurs, qu'il ſemble que larc-en-ciel ait imprimé ſur ces petites creatures un racourcy de ſes plus raviſſantes beautez : Il y en auſſi une infinite d'autres qui ſont diverſifiées de tant de chifres & de groteſques, qu'il eſt à croire que la nature étoit en ſa plus gaye humeur, quand elle s'eſt miſe à produire ces merveilles.

Mais le mal eſt, que la mer qui les poſſede comme ſes plus precieus joyaus, ne s'en deſſaiſit pas volontiers, & ſemble ne les donner qu'à contre cœur. Car à moins que les vens ne la mettent en colére, & qu'en ſecoüant ſes entrailles ils ne foüillaſſent juſques au fonds de ſes tréſors, & ne luy arrachaſſent par force, elle jouïroit toute ſeule de ces richeſſes & de ces beautez, ſans nous en faire jamais de part.

Les curieus pour en rehauſſer le luſtre, les placent ſelon leur rang, & leur prix, dans de differentes caſſétes doublées de velours vert, ou de quelque autre riche étoffe. Et a limitation des Fleuriſtes, qui qualifient leurs Tulipes & leur Oeillets, des noms des Ceſars & des plus illuſtres Héros ; ils leur font porter les titres des Empereurs & des Princes.

ARTILCE VIII.

Des Cornets de Mer.

ON voit encore aus Antilles, de deus ſortes de ces gros Coquillages que l'on appelle *Cornets de Mer*, qui ſont tournez par le bout en forme de vis. Les uns ſont blancs comme de l'yvoire, & ne cedent en rien à ſon luſtre. Les autres ſont enrichis par dedans d'un gris de perle extremément luiſant, & par dehors de pluſieurs belles & vives couleurs qui ſe terminent quelquefois en écailles ou ſe repandent en forme d'ondes, qui ſe pouſſent & qui flottent les unes ſur les autres, depuis le bord de la large ouverture de deſſus, juſques à la pointe entortillée où elles meurent. Si l'on perce ces Cornets par le petit bout, on en fait une eſpéce d'inſtrument de muſique, qui rend un ſon aigu & penetrant, & qui étant pouſſé par les diverſes s'invoſités de ce Coquillage, fa-

sait entendre de loin, comme feroit celuy d'un clairon. Mais il y à du secret à compasser le souffle qu'il faut pour les faire jouër.

La mer, aussi bien que les Architectes se plait à produire des ouvrages de diverse ordonnance. Quelquefois elle en fait à la rustique, qui sont tout nuds & ont fort peu d'ornemens; Et quelquefois elle en fait de composez par un mélange des ordres, qui viennent au secours les uns des autres, avec tant de mignardise & de delicatesse, qu'il n'y a rien de plus agreable à l'œil. Cela se remarque en une infinité de Coquilles qui sont diversifiées de cent mille grotesques. On y peut remarquer des laqs entrenoüez, des espéces de fruitages, des saillies hors d'œuvre, des culs de lampe, des pointes de diamant, des goutes pendantes, des éguilles, des clochers, des pyramides, des colomnes, des fusées, des chapiteaus, des moulures & une infinité d'autres fantaisies, & d'autres moresques, qui donnent sujet d'entretien & d'admiration aus curieus. Comme en effet l'on ne s'auroit jamais assés admirer par ces échantillons, la merveilleuse diversité de tant de riches ouvrages, que les eaus reservent dans leurs profons cabinets.

ARTICLE IX.

De la Nacre de perle.

LEs Coquilles ne donnent pas seulement un divertissement agreable, qui porte les hommes, par la consideration de ces petis, mais admirables ouvrages de la nature, à benir celuy qui en est l'Auteur. Mais apres avoir contenté les yeus elles fourniſſent aussi dequoy satisfaire le goût, & dequoy accroistre les trésors. Car les *Huitres* & les *Moules* servent aus délices des tables: & *l'Ecaille Nacrée* ou la *Nacre de perle*, est grosse de la Perle qui enrichit les couronnes des Rois. Il est vray que ces Perles ne se trouvent qu'en semence aus Antilles, & que c'est l'Ile de la Marguerite & la coste Meridionale de l'Amerique, qui ont le bonheur de les recueillir entierement formées. Mais si les Antilles ne voyent point ce

precieus germe se durcir en grosses Perles, ces riches Coquilles ne les laissent pas pourtant sans quelque avantage. Car elles leur offrent pour nourriture le corps qu'elles enferment, & les deus parties de leur écaille argentée fournissent chacune une cuëillier, qui peut paroitre avec éclat sur la table.

Il est malaisé de dire, si la rosée qui tombe aus Antilles, n'est pas asses feconde pour faire que les Méres Perles y produisent leurs fruits en perfection: Ou si apres avoir reçeu cette semence des cieus, elles auortent, & n'on pas assés de force naturelle pour la retenir. Mais sans rechercher de qu'elle part vient le défaut, il est assuré qu'elles ont une aussi forte inclination à se delivrer de l'oprobre de la sterilité, que celles qu'on péssche aus costes de la Marguerite. Car si on se veut donner la curiosité d'épier leurs secrettes amours, de dessus les rochers au pied déquels elles se plaisent, on aperceura qu'au lever de l'Aurore, elles s'elancent plusieurs fois sur la surface de l'eau, comme pour faire hommage au Soleil levant: Puis tout à coup on verra qu'elles ouvrent leur sein, & qu'elles s'épanovissent sur ce lit mollet, pour attendre les premiers rayons de ce bel astre. Que si elles sont assés heureuses pour recevoir quelques goutes de la rosée qu'il fait distiller des cieus à son lever, elles referment promtément leurs écailles nacrées, de peur que quelque goute d'eau salée, ne vienne à corrompre ce germe celeste. Et puis elles se replongent alégrement au fonds de leur couche.

Un Auteur nommé Fragosus, estime que les Perles s'engendrent dans la chair de l'Huitre, comme la pierre dans quelques animaus, d'une humeur crasse & visqueuse qui reste de l'aliment. Quelques Doctes Medecins qui sont aussi dans le même sentiment appuyent cette opinion, sur ce que Josef à Costa Ecrivain fort croiable pose pour constant, assavoir, que les Esclaves qui pesschent les Perles plongent par fois jusques à douze brasses dans la mer, pour chercher les Huitres, qui d'ordinaire sont attachées aus rochers: qu'ils les arrachent de-là, & reviennent sur l'eau en étant chargez: d'où ils concluent que du moins on ne peut pas dire, que ces Huitres-là, qui sont attachées aus rochers, hument la rosée, & que par là se fasse la generation des Perles.

Mais

Mais sans entrer en contestation avec ces Messieurs, & sans rejeter absolument leur opinion, laquelle a ses fondemens : On peut dire que le recit tres-veritable d'Acosta touchant la pesche des Perles, ne fait du tout rien contre le sentiment communement reçeu de leur generation : Car il se peut faire que les meres Perles qui ont conçeu de la rosée, se s'entant chargées de ce precieus fruit, n'ayent plus d'inclination de se faire voir sur la surface des eaus ; & qu'étant contentes du tresor qu'elles possedent, elles s'attachent pour lors fixement aus rochers, d'où puis aprés elles sont arrachées avec violence.

ARTICLE X.

De plusieurs autres sortes de Coquillages.

CEus qui au milieu des Villes les plus frequentées, veulent contrefaire des deserts, des rochers, & des solitudes : ou qui dans les plaines de leurs jardins veulent élever des montagnes dans lequelles ils creusent des grottes, qu'ils encroutent de toutes les plus curieuses dépoüilles de la mer, & de la terre, trouveroyent en la plûpart de ces Iles dequoy contenter leur inclination. Mais il seroit il à craindre, que l'abondance & la diversité métant en peine leur choiz, ne leur en causât du mépris. Car pour parler de quelques-unes on y voit une multitude innombrable de *Trompes de mer*, *d'Escargots*, & de petis *Vignols*, argentins, étoilez, sanguins, verdâtres, rayez d'incarnat, mouchetez de mille sortes de couleurs, qui les font éclater parmy le sable, comme autant de pierres precieuses. Le Soleil rehausse merveilleusement leur lustre. Et lors qu'apres quelque rude tempeste, la mer a enrichy la surface de ces rivages de tous ces petis brillans, l'œil en demeure tellement éblouy, que l'on est obligé d'avoüer, que la nature fait reluire avec majesté sa puissance, & montre ce qu'elle sait faire, en revétant de tant de riches ornemens, & de tant de belles lumieres ces menuës creatures.

Nos Insulaires ramassent quelquefois par divertissement ces petis joüets de la mer, & en ayant percé le bout, ils les enfilent, pour en faire des bracelets & des cordons. Mais la plûpart des Indiens de l'Amerique Septentrionale les ont en une bien plus haute estime. Car ils s'en servent pour leur trafic & pour leur menu commerce, comme nous faisons de l'or & de l'argent monnoyé parmy nous : & ceux là, qui en ont le plus grand nombre, sont estimez les plus riches d'entre eux. Les Coquilles qui servent à cette usage sont de mediocre grosseur, d'une solidité & d'un lustre extraordinaire. Et pour estre de mise en certains endroits, elles doivent avoir été marquées par des Officiers destinez à cela, qui y donnent le prix & le cours, en y gravant de certains petis caracteres.

ARTICLE XI.

D'un Coquillage couvert de Notes de Musique.

IL y a un Coquillage fort considerable que Monsieur du Montel croit que l'on peut trouver en quelcune des Antilles, bien qu'il n'en ait veu qu'a Coraço. Il est d'une figure un peu differente des Porcelaines, c'est à dire un peu plus ramassé. On le nommé *Musical*, par ce qu'il porte sur le dos des lignes noirâtres pleines de notes, qui ont une espece de clé pour les mettre en chant, de sorte que l'on diroit qu'il ne manque que la lettre à cette tablature naturelle. Ce curieus Gentil-homme raporte, qu'il en a veu qui avoient cinq lignes, une clé & des notes, qui formoient un acord parfait. Quelcun y avoit ajouté la lettre que la nature avoit oubliée, & la faisoit chanter en forme de trio, dont l'air étoit fort agreable.

Les beaus esprits pourroient faire la dessus mille belles considerations. Ils diroient entr'autres choses, que si selon l'opinion de Pythagore, les cieus ont leur harmonie, dont les dous accords ne peuvent étre entendus à cause du bruit que l'on fait sur la terre, que si les airs retentissent de la mélodie

lodie d'une infinité d'oiſeaus qui y tienent leur partie, & que ſi les hommes ont inventé une Muſique à leur mode, qui charme les cœurs par les oreilles: auſſi la mer, qui n'eſt pas toujours agitée, a dans ſon empire des Muſiciens, qui chantent d'une faſſon qui leur eſt particuliere, les loüanges du Souverain. Les Poëtes adjouteroient que ces Tablatures naturelles ſont celles que les Syrenes avoient en mains dans leurs plus melodieus concerts: & qu'étant aperçeües de quelque œil qui vint troubler leur paſſetems, elles les laiſſerent tomber dans les eaus, qui depuis les ont toujours ſoigneuſement conſervées. Mais laiſſant ces conceptions, & leurs ſemblables, à ceus à qui elles apartienent, ſuivons le fil de noſtre Hiſtoire.

ARTICLE XII.

Des Pierres aus yieux.

ENcore qu'on trouve de ces Pierres bien avant en la terre, auſſi bien qu'au bord de la mer: neantmoins puiſque la plus commune opinion les tient pour une production des eaus, nous leur donnerons place en ce lieu. On en voit qui ſont auſſi larges qu'un Lyard; mais les plus petites ſont les plus eſtimées. A les conſiderer au Soleil, on croiroit que ce ſeroit de ces perles qu'on nomme Baroques, qui auroyent eſté couppées en deus, tant elles ſont claires, transparentes, & polies. Il y en a quelques unes, qui ont de petites veines rouges ou violettes, qui leur donnent un fort agreable éclat ſelon les divers aſpects qu'on les regarde. Elles portent toutes la figure d'un Limaçon gravée ſur le coſté qui eſt plat. Quand on les met ſous la paupiere, elles ſe roulent autour de la prunelle de l'œil, & l'on dit qu'elles ont la vertu de la fortifier, de l'eclaircir, & de faire ſortir promptément les fétus qui y ſeroyent tombez. C'eſt pourquoy on les a appellées d'un nom, qui monſtre leur proprieté.

Burgau

Musical

Porceleine

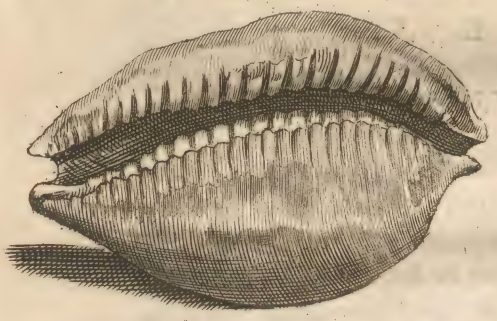

Trompette marine

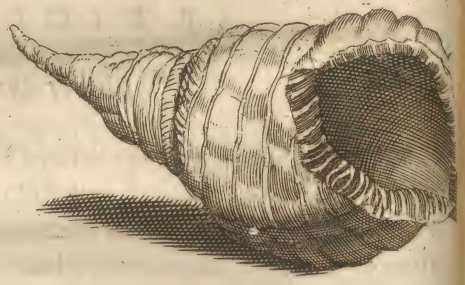

Casque de mer

Lambis

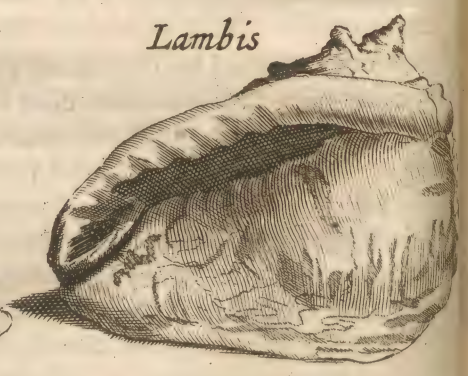

ARTICLE XIII.

Des Pommes de mer.

ON rencontre en l'Ile de Saint Martin des *Pommes de mer*, heriſſées d'aiguillons perçans, qui ſortent d'une peau brune: mais quand le Poiſſon qui les roule eſt mort, elles quittent toutes ces épines & toutes ces défences, qui leur ſont desormais inutiles: & laiſſant auſſi cette croûte cendrée qui les envelopoit, elles font montre de la blancheur de leurs coques, qui ſont entre lacées de tant de compartimens & de petites ſinuoſitez, que l'aiguille du plus adroit brodeur ſe trouveroit bien empéſchée ſi elle les vouloit imiter. Il ſemble que ces *Pommes*, pourroient mieus étre apellées de petis *Heriſſons de mer*, ou des *Chataignes de mer*: Car étant en vie elles ſont & de la figure, & de la couleur d'un petit Heriſſon, qui ſe forme en boule & qui s'arme de tous ſes traits, pour ſe rendre imprenable à ſon ennemy. Ou bien elles ſont ſemblables à ces groſſes & rudes envelopes armées d'épines, qui couvrent la Chataigne, quand elle eſt ſur l'Arbre.

ARTICLE XIV.

Des Etoiles de Mer.

A Conſiderer de prés toutes les raretez qui ſe trouvent en la mer, on diroit que le Ciel ne veüille rien poſſéder de beau, qu'il n'en imprime une reſſemblance en la mer, comme en ſon miroir. C'eſt pourquoy l'on y voit des *Etoiles* qui ont cinq pointes, ou cinq rayons; tirant ſur le jaune. Tout ce beau compoſé n'a qu'un bon pied de Diamétre: ſon épaiſſeur eſt d'un pouce: ſa peau eſt aſſez dure, & relevée par de petites boſſes, qui luy donnent meilleure grace. Si ces *Etoiles de mer* cedent en grandeur & en lumiére à celles des Cieus, elles les ſurpaſſent en ce qu'elles ſont animées, & en ce que leur mouvement n'eſt point forcé, & qu'elles ne ſont point fixes ni attachées en une place. Car le Poiſſon à qui ce

riche domicile étoilé eſt écheu en partage, ſe proméne comme il veut dans l'azur des eaus pendant le calme ; Mais auſſitôt qu'il prévoit quelque orage, de crainte d'étre pouſſé ſur la terre, qui n'eſt pas digne de poſſeder les Aſtres ; il jette deus petites ancres de ſon corps, avec léquelles il s'accroche ſi fermement contre les rochers, que toutes les agitations des ondes irritées ne l'en peuvent détacher. Sa vie eſt entretenuë par le moyen de la nourriture qu'il prend, par une petite ouverture, qui luy ſert de bouche, & qui eſt juſtement au centre de ſon corps. Les curieus tirent ces *Etoiles* de leur Ciel humide, & apres les avoir ſechées au Soleil, ils en parent leurs Cabinets.

ARTICLE XV.

Des Arbres de mer.

LEs bancs des Rochers qui ſont couverts d'eau, ne peuvent ſoufrir la ſterilité, & nonobſtant la ſalure qui les baigne inceſſamment, ils ſéforcent de produire parmy l'herbe qui les reveſt, des Arbres qui ſont incontinent glacez d'un Salpêtre, qui les rend blancs au poſſible. Quelques uns les prenent pour une eſpece de Coral. On en arrache de toutes figuresde, & ſi bien faſſonnés, que l'œil ne ſe peut laſſer d'en conſiderer les groteſque.

ARTICLE XVI.

Des Pannaches de mer.

IL y a auſſi des *Pannaches*, qui ſont par maniére de dire comme les bordures de ce grand Jardin liquide, qui n'a jamais beſoin d'étre arroſé. Elles ſont tiſſuës fort delicatement, en forme d'un riche point-coupé. Et ſelon la qualité des Rochers ou elles ont leur racine, elles ſont auſſi de differentes couleurs. Il ſeroit ſeulement à deſirer qu'elles euſſent un peu plus de ſolidité pour ſouffrir le voyage des Iles, en ces quartiers.

CHA-

Pomme de mer de couverte
Pomme de mer
Etoile de mer
Arbre
de mer
Pannache
de mer

CHAPITRE VINTIÉME.

De l'Ambre gris ; De son Origine & des marques de celuy qui est bon, & sans mélange.

L'*Ambre gris*, se trouve en plus grande abondance aus costes de la Floride, qu'en aucune des autres contrées de l'Amerique. C'est pourquoy les Espagnols y ont dressé des forts pour se conserver la terre, & pour entretenir avec les Indiens qui l'habitent, le commerce de cette riche Marchandise, laquelle ils receüillent soigneusement, depuis qu'on leur en a enseigné le prix. On en a aussi ramassé quelquéfois, aprés de rudes tempestes, sur les rades de Tabago, de la Barboude, & de quelques autres de nos Antilles, comme nous le reconnoissons par plusieurs memoires, que nous avons entre nos mains : Et c'est ce qui nous fait croire, que sans sortir des limites de l'Histoire Naturelle que nous traitons, nous pouvons parfumer tout ce Chapitre de la souëue odeur de cette drogue Aromatique, qui est sans contredit la plus rare, & la plus precieuse de toutes les productions, que l'Ocean ait encore pousſé hors de son vaste & inépuisable sein, pour enrichir ce nouveau monde.

Les Maldivois appellent l'Ambre-gris *Panahambar*, c'est à dire *Ambre d'or*, à cause de sa valeur. Les habitans de Fés & de Maroc & les Ethiopiens, le nomment du même nom que la Baleine. Ce qui fait croire probablement, qu'ils ont estimé qu'il venoit de la Baleine. Il est tres-certain, que ni Hippocrate, ni Dioscoride, ni Galien, n'ont jamais ouï parler de l'Ambre-gris, non plus que de la pierre de Bésoar, du Gayac, du Sassafras, de la Sarsepareille, de la Gomme-goutte, de la Rubarbe, du Mechoacan, & d'une infinité d'autres choses. L'ambre-gris est donc une drogue, dont la connoissance est tout à fait moderne, & d'ont on ne sait pas l'origine.

Quelques uns se sont imaginez que cet Ambre, inconnu à l'antiquité, est un excrement de Baleines. D'autres croyent qu'il

qu'il vient des Crocodiles, parce que leur chair eſt parfumée. Quelques autres ſe perſuadent que ce ſont des pieces d'Iles, & des fragmens de rochers cachez en la mer, & emportez par la violence des flots, parce qu'il ſe recueille quelquéfois des pieces de cet Ambre qui péſent juſques à cent livres, & de la longueur de ſoixante paumes, & qu'au rapport de Linſcot, en l'an mil cinq cens cinquante cinq, il en fut trouvé un morceau vers le Cap Comorin, du poids de trente quintaus. Il y en a qui eſtiment que c'eſt une eſpéce d'écume de mer, qui s'amaſſe & s'epaiſſit avec le tems par l'agitation des eaus de la mer: & qui ſe durcit par la chaleur du Soleil.

Mais c'eſt plus vrai-ſemblablement une ſorte de Bitume, qui s'engendre au fond de la mer: Et lors qu'elle vient à eſtre agitée extraordinairement par quelque furieuſe tempeſte, elle détache ce Bitume de ſon ſein, & le porte ſur ſes rivages. Car en effet c'eſt ordinairement apres une grande tempeſte, que l'on en trouve ſur les bords. Filoſtrate en la vie d'Apollinius dit, que les Panteres qui ſont à l'entour du mont Caucaſe, aiment fort la bonne odeur de ce lieu là. Mais il eſt certain qu'entre autres beſtes, les Oiſeaus ſe montrent extremément amoureus de cét Ambre, & qu'ils le s'entent de fort loin. C'eſt pourquoy dés que l'orage eſt ceſſé, il le faut chercher & l'enlever en diligence, autrement on le trouveroit tout mangé. Et ce n'eſt pas ſa bonne odeur, mais ſa mauvaiſe qui attire ces Oiſeaus. Car ce parfum ſi precieus & ſi admirable, lors qu'il eſt encore frais, & mol, & qu'il ne fait que ſortir de la mer, ſent tres-mauvais, & les animaus y courent en même faſſon, qu'ils vont aus charognes: Car ſon odeur eſt à peu prés comme de lard corrompu, & il eſt à croire que c'eſt pour cette raiſon que l'on a été ſi long-tems à le connoitre, & à s'en ſervir. Les Anciens jugeoient de ſa vertu, par ſa mauvaiſe odeur, plutôt capable de faire mal au cœur que de le réjouir, ainſi ils le rejettoient comme inutile, ou même nuiſible. Joint qu'il ne ſe trouve pas ſi frequemment, ni en ſi grande quantité vers la coſte de Gréce, ni dans l'Europe: & que les navigations aus Indes étoient rares autréfois.

qu'il se fond vous pourrés aussi, si vous voulés en faire l'essay, en prendre un peu & le mettre sur la main : & en l'étendant vous verrés s'il n'y a rien de meslé. Il doit adherer si fortement à la main, qu'il ne soit pas aisé de l'en ôter. Quand il fond il devient d'une seule couleur, bien qu'auparavant il semble meslé, & il tire alors sur la Colofone. Il ne se doit dissoudre ni dans l'eau, ni dans l'huile. Ce n'est pas qu'il n'y aye un moien de le dissoudre dans l'une & dans l'autre, par l'addition d'une certaine chose, que ceus qui la s'avent tienent secrette. Il ne faut pas aussi qu'il se mette en poudre, si ce n'est qu'étant bien sec on le racle, & on le meslé avec quelque poudre bien subtile : encore prend il en partie au mortier, qu'il faut racler de tems en tems. Le noir ne se met jamais bien en poudre, ni de cette fasson, ni d'aucune autre.

La difference du noir d'avec le gris est premierement sa couleur, qui tire plus sur la poix noire, & qui n'est pas meslée de grains gris-blancs, mais par tout égale. Le noir est aussi plus mol & plus pesant, & il sent plus le Bitume.

Il y a une troisiéme espece d'Ambre, qui est blanc, lequel comme dit Ferdinand Lopés, est le plus rare, mais non pas le meilleur, comme il estime : au contraire c'est le moindre de tous : & comme l'on n'en fait nul cas, on en transporte fort peu. Mais pour mieus dire, c'est de l'Ambre, ou gris ou noir, lequel ayant été mangé & digeré par les Oiseaus, qui ont l'estomac fort chaud, devient ainsi blanc, comme sont présque tous les excremens des Oiseaus. Celuy que les Poissons ont devoré, ce qui arrive souvent, n'est guére alteré ni en sa couleur, ni en sa substance. Ce qui vient de ce que les Poissons ont l'estomac moins chaud que les Oiseaus, & que peut-estre sentant cet Ambre plus chaud que leurs alimens ordinaires, & s'en trouvant travaillez, ils le vomissent promptement. Mais celuy que l'on appellé Renardé, est présque tout corrompu, & de peu de valeur, à cause de la chaleur de l'estomac des Renars qui l'ont devoré.

Cét Ambre blanc ressemble à du Suif Mariné, se fond aisément, & sent le suif, aussi quelques uns croyent, que ce n'est que du Suif Mariné.

Nous

Nous ne nous arresterons pas à representer les Sofistications qui se font en l'Ambre, par ce quelles sont infinies, & qu'il suffit d'avoir donné les marques du bon. Nous ne dirons rien aussi des admirables usages qu'il a en la Medecine, ni de toutes ses bonnes qualitez, & sur tout de la douce odeur qu'il donne aus liqueurs aus confitures, & à tout ce en quoy on l'employe : puisque les Livres nouveaus en sont pleins & que l'experience les témoigne.

CHAPITRE VINT-ET-UNIÉME.

De quelques animaus Amfibies, qui sont communs en ces Iles.

POur ne faire qu'une volée des Oiseaus de nos Antilles, & ne les pas separer les uns d'avec les autres, nous avons déja parlé dans le sétiéme Chapitre de cette Histoire des Oiseaus que l'on nomme de Riviere, & qui vivent également & sur la terre & sur l'eau. Il ne nous reste donc plus icy, qu'à décrire quelques autres Amfibies, qui sont communs en ces Iles.

ARTICLE I.

Du Crocodile.

NOus commencerons par le *Crocodile* que les Insulaires nomment *Cayeman*. C'est un monstre tresdangereus, qui croist par fois d'une grosseur & d'une longueur énorme. On en apporte si souvent des dépoüilles en France, qu'il n'est pas necessaire de nous étendre beaucoup sur sa déscription.

Cét Animal se tient en la Mer & aus Rivieres des Iles inhabitées, & même sur la terre parmy les Roseaus. Il est hideus au possible. On tient qu'il est de longue vie, & que son corps croist en toutes ses dimensions, jusques à sa mort. Ce qui fait qu'õ ne se doit pas étonner, si on en a veu, qui avoient

dixhuit pieds de long, & qui étoient gros comme une Barrique. Il eſt ſoutenu ſur quatre pieds qui ſont armez d'ongles crochus. Sa peau qui eſt relevée par écailles eſt ſi dure ſur le dos, qu'un coup de mouſquet chargé de bales ramées ne fait que l'effleurer legerement; mais ſi on le bleſſe ſous le ventre, ou aus yeus, il eſt incontinent arreté. Sa machoire inferieure eſt immobile. Il a la gueüle ſi demeſurement fendüe, & heriſſée de tant de dens ſi pointuës & ſi tranchantes, qu'en un coup il peut couper un homme en deus.

Il court aſſés vitte ſur la terre; mais la peſanteur de ſon corps fait que ſes pattes impriment dans le ſable des traces auſſi profondes que feroit un cheval de carroſſe. Et comme il n'a point de vertebres à l'éſpine du dos non plus que les Hyenes : il va tout droit, ſans pouvoir tourner ſon grand corps, que tout d'une piece. De ſorte que ſi l'on en eſt pourſuivy, il ne faut que prendre de fauſſes routes, & courir en Biaiſant & en Serpentant, pour l'éviter.

Ceux qui ſe nourriſſent en l'eau douce, ſentent tellement le Muſc quand ils ſont en vie, que l'air en eſt tout parfumé à plus de cent pas aus environs: Et même l'eau ou ils ſont, en eſt odoriferante. Cette remarque de la bonne odeur du Crocodile, nous montre en paſſant l'erreur de Pline, qui s'étoit imaginé que la ſeule Panthere entre tous les animaus étoit odoriferante, comme il le dit en quelque endroit: bien qu'ailleurs il écrive que les entrailles du *Crocodile* ſentent tres-bon, & que cela vient des fleurs odoriferantes qu'il prend pour ſa nourriture. Au reſte cette odeur muſquée du *Crocodile de l'Amerique*, eſt particulierement renfermée en certaines glandules qui ſont aus Emonctoires, qu'il a ſous les cuiſſes, & qui eſtant arrachées conſervent encore long-tems cette odeur. Il eſt à croire que Dieu leur a donné cette ſenteur, afin que l'homme & les autres animaus auſquels ce monſtre carnacier fait une cruelle guerre, puiſſent à l'odeur diſcerner le lieu où il ſe cache, & s'en donner garde.

Ceus qui vivent en la mer ne ſentent point le Muſc, mais les uns & les autres ſont extremement à craindre quand on ſe Baigne, ou qu'on eſt contraint de paſſer quelque riviere à la nage. Cét horrible Monſtre a une ruſe pour faire curée des Bœufs

Bœufs & des Vaches. C'eſt qu'il ſe met aus aguets aus endroits des étangs, ou des Rivieres d'eau douce, où ces animaus ont coutume d'aller boire. Et quand il en apperçoit quelcun à ſon avantage, il ferme les yeus à demy, & ſe laiſſe comme emporter au fil de l'eau, reſſemblant ainſi à une groſſe piece de bois pourry qui flotte. Par ce moyen s'étant approché peu a peu de la pauvre beſte qui boit, & qui ne ſe donne pas garde de luy, la prenant en trahiſon, il s'élance tout à coup, & la ſaiſiſſant prontément par les Babines, il la tire d'une telle furie au fons de l'eau, qu'il ne la quitte point qu'elle ne ſoit noyée, & puis il en fait ſon repas. Il n'attrape pas ſeulement les beſtes, mais auſſi les hommes par cette ruſe. Témoin ce que recite Vincent le Blanc du ſerviteur d'un Conſul d'Alexandrie, qui voulant prendre une de ces beſtes cruelles, qu'il eſtimoit eſtre une piece de bois, fut emporté par elle au fonds de l'eau, ſans qu'il ait jamais paru dépuis.

On voit ſur tout abondance de ces Monſtrueus *Crocodiles*, aus Iles qui pour ce ſujet ont eſte nommées les Iles *du Cayeman*, & qui ne ſont frequentées qu'au tems que l'on va tourner la Tortuë. Car à cauſe qu'apres que l'on a pris la meilleure chair de la Tortuë, on laiſſe le reſte à l'abandon, ces *Crocodiles* viennent à troupe pendant la nuit ſe repaitre des inteſtins & des Carcaſſes qu'on a laiſſez ſur le ſable. De ſorte que ceus qui ſont en garde pour tourner la Tortuë, ſont obligez de porter de gros Leviers de bois, pour ſe parer contre ces *Cayemans*, qu'ils aſſomment le plus ſouvent, apres qu'ils leur ont rompu le dos avec ces Leviers.

Ces Animaus ont une graiſſe blanche, d'ont autréfois les Medecins ſe ſervoient pour reſoudre les fluxions, qui procedoient d'humeur froide; parce qu'elle eſt chaude, & qu'elle eſt compoſée de parties ſubtiles. Et par la même raiſon on en frottoit les malades dans l'accés de la fiévre, pour leur provoquer la ſueur. Pline recite mille autres proprietez qui ſe rencontrent au Crocodile, pour la gueriſon des maladies. Quelques uns recerchent ſoigneuſement certaines petites pierres en forme d'oſſelets qu'il a en ſa teſte, & les aiant reduites en poudre, ils en uſent pour chaſſer la gravelle des reins. On dit auſſi que les dens plus pointuës de cet Animal

qui sont à costé de chaque machoire font passer la douleur des dens, & les empeschent de pourrir; pourveu qu'on ait soin de les frotter tous les jours avec ces dens Caninés. Ainsi la teste des Dragons, & des Crapaus renferment des Pierres d'une merveilleuse vertu contre plusieurs maus. Et ainsi ces cruels Requiems que nous avons décrits cy dessus, fournissent un remede contre la pierre & la gravelle. Le sage Auteur de la nature aiant voulu, que nous receussions quelque utilité, des choses mêmes les plus contraires.

Les Chinois savent prendre & apprivoiser ces *Crocodiles* à ce que disent les Historiens. Et quand ils les ont nourris quelque tems chez eus, & bien engraissez, ils les tuent & les mangent. Mais les Européens qui en ont goûté, disent que cette chair bien que blanche & delicate, n'est pas agreable; parce qu'elle est fade, & doucâtre & par trop musquée.

ARTICLE II.

Des Tortuës Franches.

ON prend en ces Iles plusieurs sortes de *Tortuës* de terre, de mer, & d'eau douce, qui sont de differentes figures. Les Caraibes les nomment toutes *Catallou*, mais quand ils parlent de celles de terre ils ajoûtent le mot de *Nonum*, qui signifie la terre en leur langage; ou celuy de *Tona*, c'est à dire de riviere, ou d'eau.

Les Tortuës de mer, se divisent ordinairement par les Insulaires en *Tortuë Franche*, en celle qu'ils nomment *Caouanne*, & en *Caret*. Elles sont présque toutes d'une même figure; Mais il n'y a que la chair de la premiere espece qui soit bonne à manger si ce n'est en necessité, & à faute d'autre chose: de même qu'il n'y a que lécaille de la derniere qui soit de prix.

Les *Tortuës Franches* & les *Caouannes* sont le plus souvent d'une grosseur si demesurée que la seule écaille de dessus a environ quatre pieds & demy de longueur, & quatre de large. Dequoy il ne se faut pas étonner, veu qu'en l'Ile Maurice on en rencontre qui peuvent marcher portant quatre hommes: Qu'Elian recite que les habitans de l'Ile Taprobane en cou-

couvroient leurs maisons : Et qu'au rapport de Diodore de Sicile certains peuples des Indes Orientales, s'en servent comme de petis Bateaus, sur léquels ils passent un d'étroit de mer, qui les separé de la terre ferme.

Ces Animaus Amfibies, ne viennent gueres à terre que pour poser leurs œufs : Ils choisissent pour cet effet un sable fort dous, & fort delié qui soit sur le bord de la mer, en un endroit peu frequenté, & ou ils puissent avoir un facile accés.

Les Insulaires, qui vont en certain tems de l'année aus Iles du Cayeman, pour faire provision de la chair des Tortuës qui y terrissent en nombre innombrable, disent, qu'elles y abordent de plus de cent lieuës loin pour y poser leurs œufs, à cause de la facilité du rivage qui est bas, & par tout couvert d'un sable molet. Le terrissage des Tortuës commence à la fin du mois d'Avril, & il dure jusques à celuy de Septembre, & c'est alors que l'on en peut prendre en abondance, ce qui se fait en cette sorte.

A l'entrée de la nuit on met des hommes à terre, qui se tenant sans faire de bruit sur la rade, guettent les Tortuës lors qu'elles sortent de la mer pour venir poser leurs œufs dans le sable. Et quand ils apperçoivent qu'elles sont un peu éloignées du bord de la mer, & qu'avec leurs pattes elles font au sable un trou profond d'un pied & demy, & quelquefois d'avantage pour y poser leurs œufs; pendant qu'elles sont occupées à se vuider dans ce trou, ces hommes qui les épient les surprenant, les tournent sur le dos : & estant en cette posture elles ne peuvent plus se retourner, & demeurent ainsi jusques au lendemain, qu'on les va querir dans les chaloupes pour les apporter au Navire. Lors qu'elles sont ainsi renversées sur le dos, on les voit pleurer, & on leur entend jetter des soupirs. Tout le monde sait que le Cerf pleure lors qu'il est reduit aus abois. Et c'est une chose présque incroiable des cris & des gemissemens que poussent les Crocodiles du fleuve du Nil, & des l'armes qu'ils répandent se voians pris.

Les Matelots des Navires qui vont en ces Iles du Cayeman, pour faire leur charge de Tortuës, en peuvent facilement

tourner chaque soir en moins de trois heures quarante ou cinquante, dont la moindre pese cent cinquante livres, & les ordinaires deus cens livres, & il y en a telle qui a deus grands seaus d'œufs dans le ventre. Ces œufs sont ronds de la grosseur d'une bâle de jeu de paume : Ils ont de la glaire & un moyeuf comme les œufs de poule, mais la coque n'en est pas ferme, mais mollasse comme si c'étoit du parchemin moüillé. On en fait des fricassées, & des amelettes qui sont assés bonnes; mais elles sont plus séches & plus arides que celles qu'on fait avec des œufs de poule. Une seule *Tortuë* a tant de chair, qu'elle est capable de nourrir soixante hommes par jour. Quand on les veut manger on leur cerne lécaille du ventre, que les Insulaires appellent le *plastron de dessous*, qui est uni a celuy de dessus par de certains cartilages, qui sont aisés à couper. Tout le jour les Matelots sont occupés à mettre en pieces & à saler les *Tortuës* qu'ils ont prises la nuit. La pluspart des Navires qui vont en ces Iles du Cayeman apres avoir fait leur charge, c'est à dire apres six semaines ou deus mois de demeure, s'en retournent aus Antilles, où ils vendent cette *Tortuë* salée, pour la nourriture du commun peuple & des Esclaves.

Mais les *Tortuës* qui peuvent échapper la prise, aprés avoir pondu leurs œufs à deus ou trois repriſes, s'en retournent au lieu d'où elles estoient venuës. Les œufs qu'elles ont couverts de terre sur le rivage de la mer, étans éclos au bout de six semaines par l'ardeur du Soleil, & non par leur regard comme Pline & quelques anciens se sont imaginez autrefois : aussi tôt que les petites Tortuës ont brisé la Coque qui les tenoit envelopées, elles percent le sable, & sortent de ce tombeau qui leur a donné naissance, pour se rendre droit à la mer aupres de leurs meres, par un instinct qu'elles ont reçeu de la nature.

La chair de cette espéce de Tortuë est aussi delicate que le meilleur veau, pourveu qu'elle soit fraiche, & qu'elle soit seulement gardée du jour au lendemain. Elle est entremeslée de graisse qui est d'un jaune verdâtre estant cuite. Elle est de facile digestion, & fort saine; d'où vient que quand il y a des malades, s'ils ne peuvent se guerir aus autres Iles, on les fait

fait paſſer aus Iles des du Cayeman dans les Navires qui en vont faire la proviſion. Et le plus ſouvent ayans eſté rafraichis & purgez par cette viande, ils retournent en bonne ſanté. La graiſſe de cette ſorte de *Tortuë*, rend une huile qui eſt jaune & propre à frire ce que l'on veut lors qu'elle eſt fraiche. Etant vielle elle ſert aus lampes.

ARTICLE III.

Des Tortuës qu'on appellé Caoüannes.

LA Tortuë qu'on nommé *Caoüanne*, eſt de même figure que la precedente, horsmis qu'elle a la teſte un peu plus groſſe; Elle ſe met en defenſe lors qu'on la veut approcher pour la tourner : mais ſa chair étant noire fillaſeuſe & de mauvais goût, elle n'eſt point eſtimée qu'à faute d'autre : l'huile qu'on en tire n'eſt auſſi propre, que pour entretenir les lampes.

ARTICLE IV.

Des Tortuës qu'on appellé Carets.

QUant à la troiziéme eſpéce de *Tortuë de mer*, nos François la nomment *Caret*. Elle differe des deus autres en groſſeur, étant de beaucoup plus petite, & en ce qu'elle ne poſe pas ſes œufs dans le ſable; mais dans le gravier qui eſt meſlé de petis caillous. La chair n'en eſt point agreable, mais les œufs ſont plus delicats, que ceus des autres eſpéces, Elle ſeroit autant negligée que la *Caoüanne*, n'étoit que ſon écaille precieuſe là fait ſoigneuſement rechercher. Elle eſt compoſée de quinze feüilles tant grandes que petites, dont dix ſont plates; quatre un peu recourbées; & celle qui couvre le col eſt faite en triangle cavé comme un petit bouclier. La dépoüille d'un Caret ordinaire peſe trois ou quatre livres : mais on en rencontre quelquefois, qui ont lécaille ſi epaiſſe, & les feüilles ſi longues, & ſi larges, qu'elles peſent toutes enſemble, environ ſix ou ſét livres.

C'eſt

C'eſt de cette écaille de *Caret*, qu'on fait à preſent tant de beaus peignes, tant de belles coupes, de riches boëtres, de caſſettes, de petis Buffets, & tant d'autres excellens ouvrages, qui ſont eſtimez de grand prix. On en enrichit auſſi les meubles des chambres, les bordures des miroirs, & des tableaus, & pour leur plus noble uſage on en couvre les petis livres de devotion, qu'on veut porter en la poche. Pour avoir cette precieuſe écaille, il faut mettre un peu de feu déſſous le plaſtron de deſſus, ſur lequel les feüilles ſont attachées: car ſi tôt qu'elles ſentent le chaud on les enleve ſans peine, avec la pointe du couteau.

Quelques uns aſſurent que cette eſpece de Tortuë eſt tellement vigoureuſe, que ſon écaille lui étant ôtée, il en renaiſt bien tôt une autre, s'y on la remet incontinent en la mer. L'abondance du Caret, ſe trouve en la Peninſule de Jucatan, & en pluſieurs petites Iles qui ſont dans le golfe d'Hondures. Ce qui fait voir que le bon Pirard étoit mal informé, lors qu'au Chapitre deuziéme, de ſon traitté des animaus & des fruits des Indes Orientales, il a dit que cette ſorte de Tortuë ne ſe voyoit qu'aus Maldives & aus Filippines.

On tient que l'huile de Caret, a la proprieté de guerir toutes ſortes de gouttes, qui proviennent de cauſes froides. On s'en ſert auſſi avec heureus ſuccés pour fortifier les nerfs, & pour, appaiſer les douleurs des reins, & toutes les fluxions froides.

ARTICLE V.

De la faſſon qu'on peſche les Tortuës, & tous les autres gros Poiſſons des Antilles.

LEs Tortuës de mer, ne ſe prennent pas ſeulement ſur le ſable, en la maniere que nous avons décrite cy deſſus; mais auſſi par le moyen d'un inſtrument que l'on nomme *Varre*. C'eſt une perche de la longueur d'une demye pique, au bout de laquelle on fiche un clou pointu par les deus bouts, qui eſt carré par le milieu, & de la groſſeur du petit doigt.

doigt. On l'enfonce jusques à moytie dans le bout de la varre, où il entre sans force. Quelques-uns font des entaillures du costé qu'il sort, afin qu'il tienne plus fort lors qu'on lâ lancé dans lécaille de la Tortuë.

Voicy comme les pescheurs font pour darder cette Varre. La nuit lors qu'il fait clair de Lune & que la mer est tranquille, le maitre pescheur qu'ils appellent Varreur s'étant mis en un petit esquif, qu'ils nomment *Canot*, avec deus autres hommes, l'un qui est à l'aviron, pour le remuer d'un & d'autre costé avec tant de viteſſe & de d'exterité, qu'il avance autant & avec beaucoup moins de bruit, que s'il étoit pouſſé à force de rames. Et l'autre est au milieu du canot, où il tient la Ligne, qui est attachée au clou, en état de pouvoir aiſément & promptement filer, lors que le Varreur aura frappé la Tortuë.

En cet equippage, ils vont sans faire aucun bruit, où ils esperent d'en trouver: & quand le Varreur qui se tient tout droit sur le devant du Canot en apperçoit quelcune à la lueur de la mer laquelle elle fait écumer en sortant par intervalles; il montre du bout de sa Varre, laquelle doit servir de compas à celuy qui gouverne le petit vaisseau, l'endroit où il faut qu'il le conduiſe, & s'étant approché tout doucement de la Tortuë, il luy lance avec roideur cette varre sur le dos. Le clou penetre l'écaille, & perce bien avant dans la chair, & le bois revient sur l'eau. Aussi tôt qu'elle se sent bleſſée elle se coule à fonds auec le clou, qui demeure engagé en son écaille. Et d'autant plus qu'elle se remuë & s'agite, plus elle s'enferre. Enfin aprés s'étre bien débatuë ses forces luy manquant, à cauſe du sang qu'elle a perdu, elle se laiſſe prendre aiſément, & on la tire sans péne à bord du Canot, ou à terre.

On prend en cette même sorte le Lamantin, & pluſieurs autres gros Poiſſons: mais au lieu d'un clou on met au bout de la varre un harpon, ou un javelot de fer, qui est fait en forme de celuy d'une lance bien perçante. A costé de ce fer il y a un trou auquel est passée une corde laquelle est aussi entortillée à l'entour de la perche, en telle sorte que quand le Varreur l'a lancée de toute sa force sur le Poiſſon, la corde

coule facilement pour luy donner la liberté de se demener dans l'eau : & apres qu'il a epuisé toutes ses forces, & qu'il est reduit à l'extremité, s'y on ne le peut embarquer dans le Canot, on le tire facilement sur le bord de la mer, où l'on le divise par quartiers.

ARTICLE VI.

Des Tortuës de Terre, & d'Eeau douce.

LEs Tortuës de Terre se trouvent en quelques Iles prés des Rivieres d'eau douce, qui sont les moins sujettes aus débordemens, ou dans les étangs & dans les marécages qui sont bien éloignés de la mer. Elles sont couvertes de tous côtez d'une dure & solide croute, qui ne se leve point par écailles, comme celles des Tortuës de mer, & qui est si épaisse par tout, qu'elle sert d'un fort si assuré à l'animal qui y fait sa demeure, que quand les roues d'un chariot passeroyent par dessus, elle ne seroit pas brisée. Mais ce qui est de plus merveilleus est, qu'il ne peut jamais estre à l'étroit dans cette maison mouvante : car elle s'élargit à mesure que le corps de son hoste prend de nouveaus accroissemens. Le couvert de dessus est en quelques unes de la longueur d'un pied & demy. Il est d'une figure ovale, creusé comme un bouclier, & enrichy par dessus de plusieurs rayes, qui sont arrangées en differens parquets, qui paroissent un peu relevez ; & qui forment plusieurs petis compartimens d'une parfaite symmetrie. Tous ces entrelacemens sont couchez sur un fond noir, qui est émaillé en plusieurs endroits de blanc & de jaune.

Cette espece de Tortuë, a la teste fort hideuse, car elle est semblable à celle d'un serpent. Elle n'a point de dens, mais seulement des m'achoires, qui sont d'un os assez fort, pour briser ce qu'elle veut avaller. Elle est supportée de quatre pieds, qui sont bien foibles pour soutenir la pesanteur de son corps, aussi elle ne se confie pas en leur legereté pour se sauver, & gagner quelque retraitte lors qu'elle est poursuivye: mais si elle n'est sur le bord des Rivieres ou des étangs dans léquels elle se puisse precipiter ; elle ne recherche aucun autre

autre abry, ni aucun autre avantage que le toict de sa propre maison, sous lequel de même que l'Herisson, & l'Armadille, elle retire promptément & seurément sa teste, ses pieds & sa queuë, aussi tôt qu'elle craint le moindre danger.

La Femelle pose des œufs de la grosseur de ceux d'un pigeon: mais un plus longuets. Elle les cache dans le sable, & les confie au Soleil, pour les couver & les faire éclore. Bien que quelques-uns tiennent que la chair de ces Tortuës de terre soit de difficile digestion, ceus qui en ont goûté la rangent entre les viandes les plus exquises, & les plus delicates de toute l'Amerique: Et les Medecins du païs conseillent à ceus, qui sont menacez d'Hidropisie, d'en user souvent pour leur gueriſon. Ils ont aussi reconnu par l'experience qu'ils en ont faite, que leur sang étant séché & reduit en poudre, attire le venin des viperes, & des Scorpions, en l'appliquant sur la playe. Il est aussi constant que la cendre de leur écaille meslée avec le blanc d'un œuf guerit les crevasses qui surviennent aux mammelles des femmes qui allaitent; & que s'y on s'en poudre la teste, elle empesche les cheveus de tomber.

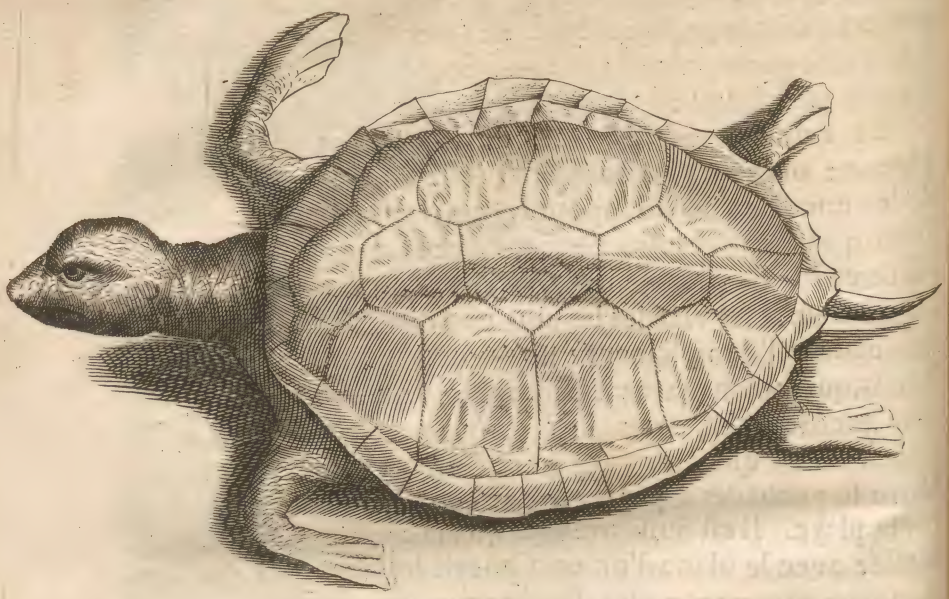

CHAPITRE VINT-DEUSIÉME.

Contenant les descriptions particulieres de plusieurs sortes de Crabes qui se trouvent communément sur la terre des Antilles.

IL se trouve par toutes ces Iles, des *Crabes* ou *Cancres*, qui sont une espéce d'Ecrevisses Amfibies & fort bonnes à manger, au lieu que celles du Bresil sont desagreables, parce qu'elles sentent la racine de Genévre. Aussi les Indiens Insulaires estiment beaucoup les leurs, & en font leur mets le plus ordinaire. Elles sont toutes d'une figure ovale, ayant la queüe retroussée sous le ventre. Leur corps, qui est tout couvert d'une coque assez dure est supporté sur plusieurs pieds, qui sont tous Herissez de petites pointes, qui servent à les faire grimper plus aisément, où elles ont envie d'atteindre. Les deus de devant sont fort gros: l'un notamment est plus gros que l'autre. Nos François appellent ces deus pattes de devant des *Mordans*, parce qu'avec icelles elles pincent & serrent vivément ce qu'elles attrapent. La partie de devant qui est un peu plus large & plus relevée que l'autre, pousse en dehors deus yeux, qui sont solides, transparens & de differente couleur. Leur gueüle est armée de deus petites dens blanches, qui sont disposées de chaque costé en forme de tenailles trenchantes, dont elles couppent les feüilles les fruits, & les racines des arbres, qui leur servent de nourriture.

ARTICLE I.

Des Crabes qu'on nomme Tourlourous.

IL y en a de trois sortes qui different en grosseur & en couleur. Les plus petites sont celles que l'on appellé communément *Tourlourous*. Elles ont la coque rouge marquée d'une tache noire; elles sont assez agreables au goût: mais à

cause qu'il y a beaucoup à éplucher, & peu à prendre, & qu'on tient aussi qu'elles provoquent la dissenterie, elles ne sont recherchées que dans la necessité.

ARTICLE II.

Des Crabes blanches.

LEs autres sont toutes blanches, & se tiennent aus pieds des arbres au bord de la mer, en des trous qu'elles font en terre, & où elles se retirent comme les Lapins en leurs clapiers. Elles sont les plus grosses de toutes, & il s'en voit telles, qui ont en l'une de leurs pattes la grosseur d'un œuf de chair aussi delicate que celle des Ecrevisses de riviere. Elles se montrent rarément de jour : mais pendant la nuit elles sortent en bandes de leurs tannieres, pour aller manger sous les arbes ; & c'est aussi en ce tems là qu'on les va prendre à la lanterne, ou aus flambeaus. Elles se plaisent particulierement sous les Paretuviers, & sous les autres arbres qui sont au bord de la mer, & dans les endroits les plus marécageus. Quand on foüille dans la terre, ou dans le sable pour les chercher en leurs retraittes, on les trouve toujours à moitié corps dans l'eau, de même que la plûpart des autres animaus Amfibies.

ARTICLE III.

Des Crabes peintes.

MAis celles de la troisiéme espece, laquelle tient le milieu entre les deus autres dont nous venons de parler sont les plus belles, les plus merveilleuses & les plus prisées de toutes. Elles ont bien la même figure que les precedentes ; mais selon les diverses Iles, & les differens terrois où elles se nourrissent, elles sont peintes de tant de couleurs, qui sont toutes si belles & si vives, qu'il n'y a rien de plus divertissant, que de les voir en plein jour roder sous les arbres, où elles cerchent leur nourriture. Les unes ont tout le

le corps de couleur violette pānaché de blanc : Les autres sont d'un beau jaune qui est chamarré de plusieurs petites Lignes grisâtres & pourprines, qui commencent à la gueüle, & qui s'éparpillent sur le dos. Il y en à même quelques unes qui sur un fond tanné, sont rayées de rouge, de jaune, & de vert, qui leur donne un coloris le plus riche & le mieus meslé qu'on se pourroit figurer. On diroit à les voir de loin que toutes ces agreables couleurs dont elles sont naturellement émaillées, ne soient pas encores séches, tant elles sont luisantes ; ou qu'on les ait tout fraichément chargées de vernis, pour leur donner plus de lustre.

Ces *Crabes peintes*, ne sont pas comme les blanches, qui n'osent pas se montrer de jour. Car on les rencontre sur tout le matin & le soir, & aprés les pluyes sous les Arbres, où elles ségaient par troupes. Elles se laissent aussi approcher d'assez prés ; mais incontinent qu'on fait mine de les vouloir arrêter avec une baguette, car il seroit trop perilleus d'y emploier les mains ; elles font leur retraitte sans tourner le dos à ceus qui les poursuivent, & en se reculant de costé elles montrent leurs dens, & presentant leurs defenses ouvertes, qui sont ces deus ténailles ou mordans, qu'elles ont en leurs pieds, elles s'en parent tout le corps, & elles les font choquer de tems en tems l'une contre l'autre, pour donner de la terreur à leurs ennemis ; & en cette posture elle gaignent leur fort, qui est ordinairement sous la racine, ou dans le creus de quelque arbre pourri, ou dans les fentes des rochers.

Ces Crabes ont cet instinct naturel, d'aller tous les ans environ le mois de May, en la saison des pluyes au bord de la mer se laver, & secouër leurs œufs pour perpetuer leur espéce. Ce qu'elles font en cette sorte. Elles descendent des montagnes en si grande troupe, que les chemins & les bois en sont tout couverts : Et elles ont cette addresse merveilleuse, de prendre leur route vers la partie de l'Ile, où il y à des ances de sable, & des décentes, d'où elles peuvent commodement aborder la mer.

Les Habitans en sont alors fort incommodez, parce qu'elles rempliſſent leurs jardins, & qu'avec leurs mordans elles couppent les pois, & les jeunes plantes de Tabac. On diroit à voir

à voir l'ordre qu'elles gardent en cette descente, que ce seroit une armée qui marche en bataille. Elles ne rompent jamais leurs rangs. Et quoy qu'elles rencontrent en chemin, maisons, montagnes, rochers, ou autres obstacles elles s'éforcent de monter dessus, afin d'aller toujours constamment en ligne droite. Elles font alte deus fois le jour, pendant la plus grande chaleur, tant pour repaître que pour se reposer un peu; Mais elles font plus de chemin de nuit que de jour, jusques à ce qu'enfin elles soient arrivées au bord de la mer.

Lors qu'elles font ce voyage, elles sont grasses & bonnes à manger; les mâles étans pleins de chair, & les femelles remplies d'œufs. Aussi en ce tems-là, on en à provision à sa porte. Et quelquéfois elles entrent même dans les maisons, quand les palissades ne sont pas bien jointes, & qu'elles trouvent ouverture. Le bruit qu'elles font durant la nuit, est plus grand que celuy des rats, & empesche de dormir. Quand elles sont au bord de la mer, aprés s'estre un peu reposées, & avoir consideré la mer comme la nourrice de leurs petis, elles s'approchent de si prés, qu'elles puissent estre baignées, à trois ou quatre reprises des petites ondes qui flottent sur le sable; puis s'étant retirées es bois, ou es plaines voisines pour se delasser, les femelles retournent une seconde fois à la mer, & s'étant un peu lavées, elles ouvrent leur queüe, laquelle est ordinairement serrée sous le ventre, & elles secoüent dans l'eau les petis œufs qui y étoient attachez. Puis s'étant encore l'avées, elles se retirent avec le même ordre qu'elles étoient venuës.

Les plus fortes regagnent incontinent les montagnes, chacune au quartier d'où elle étoit partie, & par le même chemin où elle avoit passé. Mais elles sont alors, c'est à dire, à leur retour, pour la plûpart si foibles, & si maigres; qu'elles sont contraintes de s'arréter es premieres campagnes qu'elles recontrent, pour se refaire, & reprendre leur premiere vigueür, avant que de grimper au sommet des montagnes.

Quant aus œufs qu'elles ont ainsi confiez à la mer, apres avoir esté repoussez sur le sable mollet, & échaufez quelque temps par les rayons du Soleil, ils viennent enfin à s'eclorre, &

& à produire de petites *Crabes*, qu'on voit par millions de la largeur d'un Liard gagner les buissons voisins, jusques à ce qu'étant fortes, elles puissent se rendre aus montagnes auprés de leurs meres.

Ce qui est de plus considerable en ces Crabes, est qu'une fois l'an, assavoir apres qu'elles sont retournées du voiage de la mer, elles se cachent toutes en terre, durant quelques six sémaines : de sorte qu'il n'en paroit aucune. Pendant ce tems-là elles changent de peau, ou d'écaille, & se renouvellent entierement. Elles poussent alors de la terre si proprement à l'entrée de leurs tannieres, que l'on n'en apperçoit pas l'ouverture. Ce qu'elles font pour ne point prendre d'air. Car quand elles posent ainsi leur vieille robe, tout leur corps est comme à nud, n'étant couvert que d'une pellicule tendre, & delicate, laquelle sepaissit & se durcit peu à peu en croute ; suivant là solidité de celle qu'elles ont quittées.

Monsieur du Montel rapporte, qu'il a fait creuser à dessein en des lieus, où il y avoit apparence qu'il y en eut de cachées. Et en ayant rencontré en effet, qu'il trouva qu'elles étoyent comme enveloppées dans des feüilles d'arbres, qui sans doute leur servoient de nourriture & de nid durant cette retraitte : mais elles étoient si languissantes & si incapables de supporter l'air vif, qu'elles sembloient à demy mortes, quoy que d'ailleurs elles fussent grasses, & tres delicates à manger. Les Habitans des Iles les nomment pour lors *Crabes Boursieres*, & les estiment beaucoup. Tout auprés d'elles, il voyoit leur vieille dépoüille, c'est à dire, leur côque qui paroissoit aussi entiere, que si l'animal eut encore été dedans. Et ce qui est merveilleus, c'est qu'à péine, quoy qu'il y employast de fort bons yeus, pouvoit il reconnoître d'ouverture, ou de fente, par où le corps de la beste fust sorty, & se fut dégagé de cette prison. Neantmoins apres y avoir pris garde bien exactement, il remarquoit en ces dépoüilles, une petite separation du costé de là queuë, par où les Crabes s'étoient d'éveloppées.

La maniere plus ordinaire de les appréter, est toute la même que celle des Ecrevisses en France : Mais ceus qui sont les plus delicats, & qui veulent emploier le tems qui est

requis pour les rendre de meilleur goût, prennent la péne apres les avoir fait boüillir, déplucher tout ce qu'il y à de bon dans les pattes, & de tirer une certaine ſubſtance huileuſe, qui eſt dans le corps, laquelle on nomme *Taumaly*, & de fricaſſer tout cela avec les œufs des femelles, y mêlant un bien peu de poyure du païs, & du ſuc d'oranges. Il faut avoüer que ce ragoût eſt l'un des plus excellens, que l'on ſerve aus Antilles.

Aus Terres où il y à pluſieurs Arbres de Mancenilles, les Crabes qui repairent deſſous, ou qui uſent de ce fruit, ont une qualité venimeuſe. De ſorte que ceus qui en mangent, en ſont dangereuſement malades. Mais aus autres endroits elles ſont fort ſaines, & tiennent lieu de delices, comme les Ecreviſſes en Europe. Ceus qui ſont ſoinneus de conſerver leur ſanté, les ouvrent auparavant que d'en manger, & ſi le dedans du corps eſt noir, ils tiennent qu'elles ſont dangereuſes, & n'ont garde d'en uſer.

CHAPITRE VINT-TROISIÉME.

Des Tonnerres; des Tremblemens de terre: & des Tempeſtes qui arrivent ſouvent en ces Iles.

COmme il n'y à guéres de viſage ſi beau & ſi agreable, où l'on ne puiſſe remarquer quelque defaut, & qui ne ſoit ſujet à quelque tache, & à quelque verruë: Ainſi les Antilles poſſedant d'ailleurs toutes les beautez & tous les avantages que nous avons repreſentez, & qui les rendent ſi recommandables; ont auſſi leurs imperfections, & quelques manquemens, qui terniſſent cet éclat, & qui diminuent ces agrémens & ce prix. Voicy quelques unes des principales incommodités qui s'y rencontrent, & les remedes qu'on y peut apporter.

ARTI-

ARTICLE I.

Des Tonnerres.

ET premierement, au lieu que dans toute la coste du Perou l'on n'entend jamais tonner; icy les Tonnerres sont frequens, & en quelques endroits ils sont si épouvantables, que le cœur le plus assuré tremble d'effroy, quand cette puissante & magnifique voix du Ciel se fait entendre, avec un son si terrible.

ARTICLE II.

Des Tremblemens de terre.

LEs Tremblemens de terre y produisent aussi quelquéfois de tristes efféts, & émeuvent les fondemens de la terre, d'une secousse si violente; qu'on est contraint de chanceler, aus lieus où l'on se croiroit le plus assuré. Mais par bonheur cela arrive rarément, & en quelques endroits l'agitation n'est pas si grande.

ARTICLE III.

D'une Tempeste que les Insulaires appellent Ouragan.

CE qui est le plus à craindre, est une conspiration generale de tous les Vens, qui fait le tour du Compas en l'éspace de vint-quatre heures, & quelquefois en moins de tems. Elle arrive d'ordinaire es mois de Juillet, d'Aoust, ou de Septembre. Hors de-là on ne la craint pas. Autréfois on ne l'éprouvoit que de sét en sét ans, & quelquéfois plus rarement: Mais dépuis quelques années elle est venuë de deus en deus ans: Et en une seule année on en à souffert deus: Même peu aprés que Monsieur Auber eust esté envoyé pour commander à la Gardeloupe, il y eut trois de ces orages en l'espace d'un an.

Cette Tempeſte que les Inſulaires appellent *Ouragan*, eſt ſi étrange qu'elle briſe & déracine les Arbres, dépoüille de toute verdure ceus qu'elle n'enleve point, deſole les forêts entieres, détache les rochers du haut des montagnes, & les precipite dans les vallées, renverſe les cabanes, entraine juſques à la mer les plantes qu'elle arrache de la terre, fait un dégaſt univerſel de tout ce qu'elle trouve à la Campagne: & en un mot laiſſe une famine en tout le païs, qui gemit long-tems en ſuite de ce déſaſtre, & qui à bien de la péne à réparer ces ruines.

Cet *Ouragan*, ne fait pas ſeulement ſes ravages ſur la terre; mais il émeut encore une telle tempeſte ſur la mer, qu'elle ſemble ſe mêler & ſe confondre avec l'Air & les Cieux. Ce Tourbillon impetueus briſe & fracaſſe les Navires qui ſe trouvent dans les coſtes, jettant les uns ſur le rivage, & faiſant plonger les autres dans la mer. De ſorte que ceus qui échappent de ce naufrage, ont grand ſujet de loüer Dieu.

Ceus qui prenent garde aus ſignes qui ſont les avant coureurs de cette Tempeſte ont remarqué, qu'un peu auparavant qu'elle arrive, la mer devient en un inſtant tellement calme, & unie, qu'il ne paroit pas la moindre ride en ſa ſuperficie: que les Oiſeaus par un inſtinct naturel deſcendent par troupes des montagnes, où ils font leur retraitte plus ordinaire, pour ſe retirer dans les plaines & dans les vallées, où ils ſe rangent contre terre pour eſtre à labri des injures de ce mauvais tems qu'ils prevoient devoir bien tôt ſuivre: & que la pluye qui tombe un peu devant, eſt amere & ſalée, comme l'eau de la mer.

Il y a peu d'années qu'il parut un exemple memorable de cette tempeſte, en pluſieurs Navires qui eſtoient à la rade de Saint Chriſtofle, chargez de Tabac, & preſts à faire voile. Car ils furent tous fracaſſez & ſubmergez, & la marchandize fut entierement perduë. Dont il enſuivit un étrange effet. C'eſt que la pluſpart du poiſſon de la coſte fut empoiſonné de ce tabac. On voioit la mer toute couverte de ces pauvres animaus, qui renverſez & languiſſans flottoient au gré de l'eau, & venoient mourir ſur le rivage.

Et

Et afin que quelcun ne s'imagine pas que ces desastres soyent tout à fait particuliers au nouveau Monde, nous ajouterons icy, qu'il s'est veu en ces contrées de France de si épouvantables Tempestes, que l'on ne les peut estimer autre chose que des *Ouragans*.

L'An mil cinq cens quatre-vins dix-neuf, il se leva prés de Bordeaus un vent si violent & si impetueus, qu'il rompit & déracina la pluspart des grands arbres qui estoient forts pour resister, principalement les Noyers dont les branches sont ordinairement fort étenduës, & en transporta quelques uns à plus de cinq cens pas du lieu où ils étoient. Mais les arbres les plus foibles, & qui plioient, furent laissés. Une partie du palais de Poitiers en fut fort endommagée en sa couverture. Le Clocher de Cangres prés de Saumur, en fut abbatu. Divers autres Clochers, & plusieurs maisons de la campagne en souffrirent beaucoup de mal. Quelques personnes se trouvant à cheval au milieu des champs, furent emportéez à plus de soixante pas loin. Ce vent courut depuis le voisinage de Bordeaus, jusques au Vendomois & au Perche : tenant de large environ six ou sét lieuës, & on ne voyoit en tout cet espace, que fracas d'arbres arrachez & renversez.

Et pour donner un exemple d'une espéce *d'Ouragan* qui se soit particulierement montré sur la mer, nous attacherons icy l'extrait, qui nous a esté communiqué d'une lettre écrite de la Rochelle, par un honorable Marchand du lieu, à l'un de ses amys & correspondans à Roüen, en datte du trentiéme Janvier mil six cens quarante cinq. Voicy donc ce qu'elle porte.

" Depuis deus jours nous sommes dans un affliction sen-
" sible, au sujet de l'extraordinaire tourmẽte qui a commencé
" la nuit de Samedy dernier vinthuitiéme de ce mois, & qui
" continuë encore. Nous voyons de dessus nostre muraille
" trente ou trentecinq Navires échoüez & brisez à la coste,
" la plûpart Anglois, avec nombre de Marchandises perduës.
" Un de ces Navires, de deus cens Tonneaus, à esté porté
" jusqués auprés d'un moulin à vent, qui est douze pieds plus
" haut que la hauteur ordinaire de la mer. Car l'Orage n'a

„ pas eſté ſeulement en l'air: Mais cette Tempeſte a telle-
„ ment émeu & enflé la mer, qu'elle à paſſé bien-haut au
„ deſſus de ſes bornes ordinaires: ſi bien que le dommage &
„ le dégaſt qu'elle a fait ſur la terre, eſt ſans comparaiſon plus
„ grand que celuy du naufrage des vaiſſeaus. Tout le ſel qui
„ eſtoit ſur les marais bas, a eſté emporté, tous les bleds des
„ terres baſſes, & des marais deſéichez, ont eſté inondez.
„ Et dans l'Ile de Ré la mer à paſſé d un coſté a l'autre à tra-
„ vers, & y a gaſté nombre de vignes & noyé force bétail.
„ De memoire d'homme on n'avoit veu monter la mer ſi
„ haut, & elle eſt entrée en des endroits, pres d'un lieuë avant
„ dans la terre. Si bien que ceus qui ont eſté à Saint Chri-
„ ſtofle diſent que *l'Ouragan* qui y eſt aſſés ordinaire, n'eſt pas
„ plus épouvantable, qu'à été celuy-cy, qu'ils ont appellé du
„ même nom. Le vent étoit Nord-Ouëſt. On eſtime le dom-
„ mage, tant à la mer qu'à la terre, plus de cinq cens mil eſcus.
„ On tient qu'il s'eſt perdu environ deus mille cens de ſel,
„ qui ſont la charge de deus cens Navires de trois cens ton-
„ neaus la piece. Il s'eſt auſſi perdu des Navires Hollandois
„ devant Ré, à Bordeaus, & à Bayonne, qui eſtoient riche-
„ ment chargez. D'où il apparoit qu'il fait ſouvent en Eu-
rope des Tempeſtes qui ſont bien auſſi violentes, que celles
qui ſont tant apprehendées aus Antilles.

Quelques uns pour ſe mettre à couvert de cette Bourraſ-
que, abandonnent leurs maiſons, crainte d'eſtre envelopez
ſous leurs ruines, & ſe ſauvent es cavernes & es fentes des
rochers, ou bien ſe tapiſſent contre terre au milieu des
chams, où ils eſſuyent tout cet Orage. Les autres táchent
de gagner promptement quelque maiſon du voiſinage, qui
ſoit aſſez ſolidement bátie pour reſiſter à toutes les ſecouſſes
de cette Tempeſte. Car par bonheur il y a maintenant aus
Antilles pluſieurs edifices qui peuvent ſoutenir cette épreu-
ve. Il y en a même qui ſe retirent dans de petites cabanes
que les Eſclaves Négres ont báties ſur le modele de celles
des Caraibes, car on a reconnu par experience, que ces
petites huttes de figure ronde, qui n'ont point d'autre ouver-
ture que la porte, & dont les cheurons touchent la terre,
ſont ordinairement épargnées; pendant que les maiſons les
plus

plus élevées, ſont transportées d'une place en une autre, ſi elles ne ſont entierement renverſées, par l'impetueuſe agitation des vens, qui excitent cette tempeſte.

Mais il faut avoüer, que toutes ces precautions exterieures, ne ſont pas capables de delivrer plainement les eſprits des hommes, des frayeurs mortelles qui les environnent, lors que Dieu tonne du Ciel, qu'il fait retentir ſa voix terrible, qu'il lance les éclairs & les charbons allumez, que la terre en tremble, que les montagnes croulent, & que les fondemens du monde ſont decouverts: car

A ceus que ſes bontés ne peuvent émouvoir
Cette effroiable voix ne fait elle pas voir
Vne Image de ſa puiſſance?
Certes, qui n'y connoiſt ſa haute Majeſté,
Qui l'entend ſans frayeur, n'a pas de la conſtance
Mais il a de l'impieté.

il faut donc que ceus qui deſirent d'eſtre ſans apprehenſion au milieu de ces deſordres, & de ces émotions de la mer & de l'air, ayent recours à des retraittes plus aſſurées, & que pour cet effet ils entrent dans le ſanctuaire de Dieu, & qu'ils ſe logent á l'ombre du toutpuiſſant. Et qu'ils prennent le Seigneur pour leur retraite & pour leur forteresſe: Il faut qu'ils embraſſent ce grand & precieus ſalut qu'il a deploié en ſon fils bien-aimé, qui nous a delivré de toutes nos frayeurs par le ſang de ſa Croix, qui a fait noſtre paix, & qui ſeul peut appaiſer les craintes & les orages de nos conſciences & donner un vrai repos à nos ames, d'autant que

Celuy, qui du treshaut implore l'aſſiſtance
Et dont l'eſpoir plein de conſtance
N'attend ſon ſecours que de luy,
Quelque peril qui le menace
Se peut promettre ſans audace
D'avoir en ſa faveur un immobile appuy.

Il faut qu'ils conſiderent pendant cette tempeſte, que c'eſt Dieu qui tire les vens de ſes treſors, & qu'ils ne ſoufflent que par

par son ordre: Que ces effroiables Tourbillons, ces Tonnerres grondans, ces noires obscuritez qui voilent la face de la terre, & toutes ces puissantes agitations qui la secouënt: ne sont que des grossieres idées, de ce jour épouvantable du Seigneur, auquel les Cieux passerontrapidement & estant mis en feu seront dissouts, & les elemens étans embrasez se fondront, & la terre & les œuvres qui sont en elle seront brulées.

Ils doivent particulierement recourir à Dieu de tout leur cœur, & le prier qu'en contemplation des merites infinis de son Saint Fils Jesus il luy plaise d'estre appaisé envers ses serviteurs, & qu'il daigne avoir pitie de sa terre. Ils se doivent souvenir que son courroux ne dure qu'un moment: mais que sa bienvueillance dure toute une vie. Que le pleur loge chés nous au soir, & qu'au matin il y a voix déjouissance. Enfin ils doivent estre fermement persuadez, que celuy qui a conté leurs cheveus, a aussi conté leurs jours; Qu'il ne les abandonnera point au besoin, mais qu'il les commettra à la charge de ses Anges de lumiere, pour les contregarder parmy ces affreuses ténebres, afin que nulle playe n'approche de leur tabernacle.

Mais pour avoir au besoin toutes ces douces pensées, & pour estre muny au jour de la calamité d'une si sainte confiance. Il faut qu'en bien faisant ils recommandent par chacun jour leur ames au souverain Createur de toutes choses; Qu'ils s'étudient de cheminer en Sainteté & Justice devant luy, durant toute leur vie; Qu'ils lavent leurs mains en innocence, & qu'ils purifient leurs cœurs par la Foy en ses precieuses promesses; étans assurez qu'il tient les vens, & toutes les autres creatures en bride par sa puissance, qu'il n'y en à aucune qui se puisse mouvoir sans sa permission, qu'il fait servir à sa gloire les Feus, les Tonnerres, les Tempestes, & les Tremblemens de terre, & qu'il les dirige au bien & au salut de ses enfans.

CHA-

CHAPITRE VINT-QUATRIÈME.

De quelques autres incommodités du païs, & des remedes qu'on y peut apporter.

OUtre les Tremblemens de terre, les Tonnerres, & les Ouragans, qui ſécoüent & deſolent ſouvent la terre des Antilles, comme nous venons de le repreſenter: il y a encore quelques autres incommoditez, qui ſont bien inportunes, encore qu'elles ne ſoyent point tant à craindre que les precedentes. Nous leur avons reſervé ce dernier Chapitre du premier Livre de cette Hiſtoire, où, pour témoigner la grande paſſion que nous avons d'eſtre aſſéz heureus pour contribuer quelque choſe au ſoulagément, & à l'entiere ſatisfaction des aymables Colonies de ce nouveau monde: nous propoſerons les remedes, que l'experience des anciens Habitans, & le jugement de pluſieurs celebres Medecins, ont trouvé eſtre les plus propres & les plus efficacieus, pour les munir contre leurs dangereus effets.

ARTICLE I.

Des Mouſtiques, & des Maringoins.

NOus donnerons le premier lieu à certains petis Moucherons appellez *Mouſtiques*, que l'on ſent plutôt qu'on ne les voit, tant ils ſont petis; Mais dans la foibléſſe de leur corps, ils ont un aiguillon ſi piquant, & venimeus que leur piquure cauſe une demangéaiſon tellement importune, qu'en ſécorchant quelquefois la peau à force de ſe gratter, la bleſſure dégenere en un ulcere d'angereus, ſi l'on n'y apporte du remede.

Il s'en trouve d'une autre eſpece, qui ſont plus gros & qui font un bruit pareil à celuy que font les Moucherons, qui en France ſe trouvent proche les étangs, & les lieus marécageus. On les nommé *Maringoins*. Ils produiſent le même

effet que les *Mouſtiques*, étant armez d'un petit trait, qui perce les habits, & même les lits branlans dans léquels on repoſe. Mais ils ont cecy de particulier, qu'ils ne lancent jamais leur petit éguillon, qu'ils n'ayent auparavant declaré la guerre, & ſonné la charge avec leur petite trompette, qui donne ſouvent plus de peur, que leur piquure ne fait de mal.

Pour s'exémpter de ces deus ſortes de petites Beſtes, on a de coûtume de placer la Maiſon, en un lieu un peu haut élevé; de luy donner air de tous coſtez, & de coupper tous les arbres qui empeſchent le vent d'Orient, qui ſouffle préſque ordinairement en ces Iles, & qui chaſſe au loin ces malins & importuns ennemis. Ceus auſſi qui ont des logis bien fermez, & des lits bien clos, n'en ſont point tant incommodez.

Mais ſi l'on en eſt travaillé, on n'a qu'à faire fumer du Tabac en la chambre, ou de faire un feu, qui rende beaucoup de fumée; car par ces moiens on met en fuite ces petis perturbateurs du repos des hommes. Que s'ils ont piqué, & qu'on deſire de faire paſſer bien-tôt la demangéaiſon, & attirer tout le venin, qu'ils ont gliſſé: il faut ſeulement moüiller l'endroit de vinaigre, ou de jus de petit Citron.

ARTICLE II.

Des Guéſpes, & des Scorpions.

LEs *Guéſpes, & les Scorpions*, ſont communs en la plûpart des Antilles. Ces vermines ſont de même figure, & auſſi dangereuſes, que celles des mêmes eſpéces que l'on voit en beaucoup d'endroits de l'Europe. Les piqures des Guéſpes ſont ſoulagées par le jus de la feüille de la Ruë, & entierement gueries par une fomentation du ſouverain remede contre toutes ſortes de venins, qui eſt diſpenſé ſous le nom celebre *D'oruietan*. Et celles des *Scorpions* trouvent leur remede en la beſte même, qu'il faut écraſer deſſus, & à ſon defaut il faut recourir à l'huile qu'on appellé de *Scorpion*, qui doit eſtre commune par tout où il ſe trouve de ces inſectes.

ARTI-

ARTICLE III.

Des Arbres de Mancenille.

EN la plûpart de ces Iles, croiſſent certains Arbres nommés *Mancenilliers*, beaus à voir, qui portent des feüilles ſemblables à celles des Pommiers ſauvages, & un fruit que l'on appellé *Mancenille*, tout pareil à une Pomme d'Apis, car il eſt pannaché de rouge, beau à merveille, & d'une odeur ſi agreable, que l'on ſeroit incontinent invité à en goûter, ſi l'on n'étoit averty de ſa qualité dangereuſe. Car bien qu'il ſoit dous à la bouche, il eſt ſi funeſte, que ſi l'on en mangeoit, il envoyeroit dormir non pour vint-quatre heures, comme une certaine ſemence du Perou, & une Herbe de l'orient de laquelle Linſcot parle amplement; mais pour n'en réveiller jamais. Tellement que c'eſt bien pis que ces Amandes d'un fruit de la Mexique, qui ſentent le muſc, mais qui aprés eſtre mangées, laiſſent un goût de pourriture. Et bien pis encore que ces belles pommes de Sodome, qui étant ouvertes, ne preſentent que de la ſuye, & de la pouſſiere. Car s'y vous avez le déplaiſir d'y eſtre trompé, du moins ce n'eſt pas au danger de voſtre vie. Mais ces Pommes venimeuſes, ſe peuvent comparer à la noix Indienne, qui Croiſt en Java. Elle reſſemble à une noix de Galle, & d'abord qu'on la mange, elle a un goût d'Avelaine; mais puis apres elle donne des angoiſſes mortelles, & c'eſt un poiſon tres-dangereus. Il ſe trouve auſſi dans l'Afrique un Arbre nommé *Coſcoma*, qui eſt chargé de Pommes mortelles. L'Arbre des Maldives nommé *Ambou*, porte un fruit, qui n'eſt pas moins trompeur, & moins pernicieus. Et le Terroir de Tripoly en Syrie, produit certains gros Abricots, qui ſont fort beaus à l'œil, & fort ſavoureus au goût; Mais les qualitez en ſont ſouvent mortelles, ou du moins elles cauſent de longues & fâcheuſes maladies, à ceus qui en mangent.

Il croiſt des *Mancenilles* ſur le bord de la mer & des rivieres, & ſi le fruit tombe en l'eau, les poiſſons qui en man-

gent, ne manquent jamais d'en mourir ; & encore qu'il demeure long tems dans l'eau, il n'y pourrit point ; mais il se couvre d'un salepêtre qui luy donne une croûte solide comme s'il étoit petrefié. Dans les Iles où cet Arbre croist en abondance, les Couleuvres y sont venimeuses ; Par ce que quelques uns croient, qu'elles sucent quelquéfois de son fruit. Les Crabes mêmes qui font leur repaire sous ces Arbres, en contractent une qualité dangereuse, comme nous l'avons dit en son lieu : & plusieurs ont été malades pour en avoir mangé. Dou vient, qu'au tems que ces fruits estans fort meurs tombent à terre, on conseille à tous ceus qui sont soigneus de leur santé, de s'abstenir de manger des Crabes.

Ni les Couleuvres, ni les Crabes ne vivent pas absolument de Pommes de Mancenilles. Mais quand elles font leur repaire sous cet Arbre elles en tirent l'infection, & plus encore quand elles sucent le venin de son fruit. Il se peut faire neantmoins que ce qui est mortel à quelques animaus, ne le soit pas à tous : Et même que ces Insectes, qui mangent souvent de ce poison, le changent en leur nourriture par la contume & la continuation : Comme l'on dit de Mitridate. Ainsi ils peuvent infecter ceus qui en mangent, n'en recevant quant à eus aucun dommage.

Sous l'écorce du tronc, & des branches de ces Arbres, est contenuë une certaine eau gluante, & blanche comme du lait, extremément maligne & dangereuse. Comme il y a plusieurs Mancenilliers sur les chemins, si sans y prendre garde vous froissez en passant quelcune de ces branches, ce lait ou plûtost ce venin en sort & reiaillit sur vous : s'il tombe sur vostre chemise, il y fait une vilaine tache, qui paroit comme une brûlure. Si c'est sur la chair nuë, & qu'on ne lave promtément l'endroit qui a esté touché, il s'y forme aussi tôt des enleuvres & des ampoules. Mais ce qui est le plus à craindre, c'est pour les yeux : Car si par malheur une goutte de cette eau caustique & venimeuse tombe dessus, il s'y fera une horrible inflammation, & vous en perdrez la veüe neuf jours durant ; au bout déquels vous recevrés du soulagement.

La

La rosée, ou la pluye, apres avoir demeuré quelque tems sur les feüilles des *Manceniliers*, produisent le même effet, & si elles tombent sur la peau, elles lécorchent comme feroit de l'eau forte. Ce qui ne vaut guerés mieus que les gouttes de pluye de dessous la ligne, qui sont tellement contagieuses, à ce qu'assurent ceus qui les ont senties, que s'y elles tombent sur les mains, sur le visage, ou sur quelque autre endroit du corps qui soit à découvert; il s'y éleve aussi tôt des vessies & des ampoules avec douleur, & même si l'on ne change promptement d'habits, on voit bien tost son corps tout couvert de pustules, sans parler des vers qui s'engendrent dans les habits.

L'ombre de cet Arbre nuit aus hommes, & si l'on repose dessous, tout le corps enfle d'une étrange fasson. Pline & Plutarque font mention d'un Arbre d'Arcadie aussi dangereus que celuy-cy: Et ceus qui ont voyagé aus Indes Orientales, rapportent qu'il s'y trouve une Herbe nommée *Sapony*, qui donne la mort à ceux qui couchent dessus. Mais ce qui augmente les mauvaises qualités du *Mancenillier* est, que même la viande cuite au feu de son bois, contracte quelque chose de malin, qui brule la bouche & le gosier.

Les Sauvages Antillois, connoissans fort bien la nature de ces *Mancenilles*, font entrer & le lait de l'arbre, & la rosée qui en tombe, & le suc du fruit en la composition du venin, dont ils ont accoutumé dempoisonner leurs fléches.

Pour guerir en peu de tems l'enflure & les Pustules qui se forment au corps apres avoir dormy par mégarde à l'ombre de ces Arbres, ou apres qu'on a été arrosé de la pluye, ou de la rosée qui tombe de dessus leurs branches, & même de ce l'ait qui est sous leurs écorces, il faut recourir promtement à une espece d'Escargots, dont nous avons parlé cy dessus sous le nom de *Soldats*, & il en faut tirer une certaine eau claire qui est contenuë dans leur coquille, & l'appliquer sur la partie offensée; ce remede rábat incontinent le venin de cette brulante liqueur, & met la personne hors de danger. L'huile, qui est tirée sans feu de ce même escargot, a aussi le même effet, que s'il est arrivé à quelcun de manger du fruit de ces Arbres venimeus, il faudra qu'il use des mêmes remedes

que nous preſcrirons cy aprés, pour chaſſer le venin des Serpens, & tous les autres poiſons.

ARTICLE IV.

Des Pous de bois.

IL y a auſſi une eſpece de fourmis, ou de vermiſſeaus, qui ont une petite tache noire ſur la teſte, & le reſte du corps tout blanc. Ils s'engendrent de bois pourry, & c'eſt pour ce ſujet que nos François les nomment *Pous de bois*. Ils ont le corps plus molaſſe que nos Fourmis ordinaires, & neantmoins leur dent eſt ſi acerée, qu'ils rongent le bois, & s'inſinuent dans les coffres qui ſont placez prés de terre: & en moins de deus jours par ce qu'ils ſe ſuivent à la piſte, ſi l'on n'eſt ſoigneus de les tuer, il y en entre ſi grande quantité, qu'ils percent mangent & détruiſent, le linge, les habits, les papiers, & tout ce qui eſt dedans: Ils mangent même & rongent tellement les maitréſſes fourches, qui ſoutiennent les cabanes communes, qu'ils les font enfin tomber à terre, ſi l'on n'y apporte du remede.

On empeſche ces beſtes là de s'engendrer, ſi on ne laiſſe point de bois à terre en batiſſant la maiſon. Car ils s'engendrent de bois corrompu & pourry: ſi on brûle le bout de tous les bois qu'on plante en terre: ſi incontinent que l'on en remarque quelques uns, on jette de l'eau chaude dans les trous, qu'ils peuvent avoir faits: ſi on ſuſpend les coffres en l'air avec des cordes, comme on eſt obligé de faire en divers endroits de l'Inde Orientale, afin qu'ils ne touchent point la terre, & ſi on a ſoin de nettoyer ſouvent les chambres, & de ne rien laiſſer contre terre. On a encore remarqué que pour leur coupper chemin, il ne faut que frotter le lieu par ou ils paſſent, de l'huile de cette eſpece de Palma-Chriſti, dont les Négres ſe frottent la teſte pour ſe garentir de la vermine. L'huile de Lamantin à auſſi le même effet, & ſi l'on en verſe ſur leur citadelle, qui eſt une fourmilliere compoſée de leur bave, laquelle ils attachent autour des fourches qui ſoutiennent les caſes, ils l'abandonnent incontinent.

ARTI-

ARTICLE V.

Des Ravets.

LEs *Ravets* ſont encore dangereus. Il y en à de deus ſortes. Les plus gros ſont environ comme des Hannetons, & de même couleur: les autres ſont plus petis de la moitié. Les uns & les autres rodent principalement pendant la nuit, & ſe gliſſent dans les coffres, s'ils ne ſont bien ferméz, s'aliſſent tout ce qu'ils trouvent, & font aſſés de dégaſt; mais non pas tant, ni ſi promtement que les *Pous de bois*; On les appelle *Ravets*, par ce qu'ils rongent comme les Rats tout ce qu'ils peuvent attraper. C'eſt ſans doute la même eſpéce que Jean de Lery nomme *Aravers*, ſelon le langage des Breſiliens. Cette vermine en veut particulierement aus livres & à leur couverture. Les pous de bois n'en font pas moins, lors qu'ils y peuvent mettre la dent. Mais ils ont cela de bon, qu'ils reſpectent les lettres, & qu'ils ſe contentent de ronger la marge des livres, & d'y faire des cizelures profondes. Car ſoit que l'ancre ne ſoit pas à leur goût, ou pour quelque autre cauſe, ils ne mangent l'impreſſion qu'en une extreme famine, & à faute de toute autre choſe. Nous pourrions faire voir des livres qui portent leur livrée & les marques de leurs dens. Mais ils ſont frians de linge, par deſſus toute autre choſe: Et quand ils peuvent entrer en un coffre, ils preparent en une nuit plus d'ouvrage, que les plus habiles couturieres n'en pourroient r'entraire en un mois.

Quant aus *Ravets* encore qu'ils ne ſoient pas ſi habiles en beſongne, ils népargnent rien, ſinon les étoffes de ſoye & de cotton. Celuy notamment qui n'eſt pas mis en œuvre, n'eſt pas ſelon leur appetit. Et ſi l'on tient les coffres ſuſpendus en l'air, & qu'on en entoure les cordes, qui les ſoutiennent, auſſi tôt qu'ils ſont parvenus à ce cotton, qui embaraſſe leurs petis pieds, ils táchent de s'en démeſler, & ils prennent incontinent un autre route. Ceus qui ont des maiſons de brique, ou de pierre, ne craignent point les *Pous de bois*: mais avec tous leurs ſoins ils ont bien de la peine de s'exempter des courſes

&

& du dégaſt des Ravets. On a neantmoins reconnu par experience, qu'ils ſont ennemis des bonnes odeurs, & qu'ils ne ſe fourrent pas volontiers dans les coffres qui ſont faits de Cedre, & de ces excellens bois de ſenteur, qui ſont communs en toutes les Iles. Au Caire on met les pieds des Cabinets dans des vaiſſeaus pleins d'eau, pour empeſcher les fourmis d'y monter. Ce ſecret qui eſt bien aiſé, produiroit ſans doute le même effet aus Antilles, pour ſe munir contre les *Pous de bois* & les Ravets dont nous venons de parler, & même contre les fourmis, qui y ſont auſſi extremément importuns.

ARTICLE VI.

Des Chiques.

CE qu'il y a de plus à craindre en toutes ces Iles, ſont de certains petis cirons, qui s'engendrent dans la poudre, dans les cendres du foyer, & en d'autres immondices. On les nommé ordinairement *Chiques*. Ils ſe fourrent le plus ſouvent aus pieds, & ſous les ongles des orteils, mais s'y on les laiſſe paſſer outre, & qu'on ne les tire de bonne heure, ils gaignent toutes les autres parties du corps. Au commencement ils ne cauſent qu'une petite demangeaiſon: Mais lors qu'ils ont percé la peau, ils excitent une inflammation à la partie, qui eſt infectée, & de petis qu'ils y étoient entrez, ils déviennent en peu de tems de la groſſeur d'un pois, & produiſent une multitude de Lentes, capables d'en engendrer d'autres. Et en ſuite il ſe fait ſouvent des ulceres aus lieus d'où on les a tirez.

Les Sauvages à ce que racontent ceus qui ont converſé parmy eus, ont une certaine gomme, de laquelle ayant frotté leurs pieds, particulierement ſous les ongles, ils ne peuvent eſtre incommodez de cette vermine. Mais on conſeille à ceus qui n'ont pas la connoiſſance de ce ſecret, de ſe faire regarder aux pieds, par ceus qui s'entendent à decouvrir, & à tirer ces dangereuſes petites beſtes, incontinent que l'on ſent la moindre demangéaiſon; à quoy les Indiens ſont fort adroits,

adroits, & fort heureus. Il faut que ceus qui tirent ces *Chiques*, prennent bien garde à ne pas crever la poche, où ils sont enclos; autrement il ne manque jamais de demeurer quelques uns de leurs petis œu's, dont il s'engendre infailliblement d'autres *Chiques*. On croit aussi que le Roucou dõt les Caraibes se servent pour se rendre plus beaus, plus soupples, & plus agiles à la course, à la vertu de chasser toutes ces vermines.

C'est aussi un bon remede, d'arroser souvent la chambre d'eau salée; De n'aller point nuds pieds; de porter des bas de Chamois: & de se tenir nettement. Car il n'y a d'ordinaire que ceus qui se negligent, & qui se tiennent salément, qui en soyent sensiblement attaquez. Ces facheus Cirons, sont les mèmes que les Bresiliens appellent *Tons*, & quelques autres Indiens *Nigas*.

Ceus qui ont des Ulcéres qui leur sont causéz par les *Chiques*, lors qu'ils n'ont pas esté tirez ni assés à tems, ni assés adroitément, sont nommez *Malingres* au stile du païs. Ces ulceres viennent aussi souventefois aprés quelque petite écorchure, qui semble d'abord n'estre que fort peu de chose. Mais aprés on est tout étonné, que cela devient grand comme le creus de la main; & alors vous avez beau y donner ordre: Car il faut que l'ulcere prenne son cours. Il y en a même qui pour estre plus petis, ne laissent pas d'estre tres-dificiles à guerir. Ces ulceres sont de deus sortes. L'une est ronde, & l'autre inégale. L'ulcere rond est beaucoup plus difficile à guérir que l'autre, par ce qu'il a des bords de chair morte qui viennent tout à l'entour, & qui empirent le mal. Car tant que cette chair morte & baveuse y est, l'ulcere ne peut guérir. C'est pourquoy lors qu'on pense la playe, il faut toujours couper jusqu'au vif cette chair morte, ce qui fait de cruelles douleurs.

Entre les remedes pour la guerison de ces ulceres, on use de vert de gris, de l'eau forte, de l'essence de vitriol, & d'Alum brulé, qui mangent la chair morte de la playe. On se sert aussi pour le même effet, du jus du petit Citron qui est extraordinairément aigre. Et lors que la playe est sale, il la rend belle & nette. Il est vray qu'a cause de la grande douleur que l'on sent, lors que l'on en frote la playe on a plutôt

recours à d'autres remedes: mais auſſi l'on ne guerit par ſi tôt. On fait encore un onguent avec du Miel commun, un peu de fort vinaigre, & de poudre de vert de gris, qui eſt ſouverain pour guerir en peu de tems les ulceres. Et pour les prevenir, on conſeille de ne point negliger la moindre bleſſure, ou égratinure, qui ſurvient en quelque partie du corps que ce ſoit, particulierement aus pieds, ou aus jambes, mais d'y appliquer quelque emplâtre, qui attire le feu, qui pourroit eſtre en la playe, & au defaut de tout autre remede, d'y mettre du moins des feüilles de Tabac. Et de ſe ſervir de jus de citron, & de vinaigre, pour faire paſſer la démangeaiſon, qui demeure apres que les Mouſtiques, ou les Maringoins ont piqué, plutôt que d'y emploier les ongles.

ARTICLE VII.

Remedes contre la morſure des Serpens venimeus, & contre tous les autres poiſons tant de la terre, que de la mer des Antilles.

NOus avons dit au Chapitre ſixiéme de cette Hiſtoire qu'il y avoit des Serpens, & des Couleuvres aus Iles de la Martinique & de Sainte Alouſie, qui ont un dangereus venin. Mais nous avons à deſſein reſervé pour ce lieu les remedes qu'on peut heureuſement emploier, pour en rabatre la force. Nous poſerons donc premierement qu'ils doivent eſtre mis en uſage & par dedans & par dehors. Par dedans pour ſoulager & fortifier le cœur, & diſſiper la qualité venimeuſe qui le pourroit g'agner, on ſe ſert avec heureus ſuccés de Thériaque, de Mitridat, de Confection d'Alkermes, de Baume d'Egypte, & du Perou, de Rhuë, de Scordeum, de Scorçonnaire, de Viperine, d'Angelique, de Contrahierva. Mais ſur tout il faut avaler avec un peu d'eau de bourrache, ou de bugloſe, ou de quelque autre liqueur, le poids d'un eſcu de poudre du foye & du cœur des Viperes. En general il faut uſer de toutes les choſes qui fortifient le cœur, & qui rejoüiſſent & réveillent les Eſprits. Par dehors on peut appliquer tous les remedes qui ont la vertu & la faculté d'attirer

tirer & dissiper toute sorte de venin. Comme sont la Ventouse appliquée sur la playe scarifiée, les Cornets, & tous les medicamens chauds & attractifs, tels que sont le Galbanum, l'Ammoniac, la fomentation de vin cuit, avec la racine de Serpentaria, ou la feüille d'Armoise, les Aux & les Oignons, la fiente de Pigeon, le sang de la Tortuë de terre, séché & mis en poudre, & semblables.

Il n'est rien de plus assuré que de lier au dessus de la morsure le plus prontement que faire se peut la partie offencée: & de l'inciser aussi tôt & même d'en emporter la piece; où du moins apres l'avoir scarifiée, d'y appliquer le plûtost que l'on peut, le derriere plumé d'une Poule, ou d'un Pigeon pour en attirer le venin, & cette Poule, ou ce Pigeon estant mort, il en faut reprendre un autre, tant qu'il n'y ait plus de venin à attirer.

Il seroit aussi à desirer, que tous les Habitans des Antilles eussent l'usage de cet excellent Antidote, qui a été éprouvé en tant de lieus de ce Royaume, qui est connu sous le nom fameus *d'Orviétan*, & qui se debite à Paris au bout du Pont-neuf, au coin de la ruë d'Auphine à lenseigne du Soleil. Car cet admirable secret, a entre plusieurs autres rares qualitez, la vertu de chasser le venin de toutes sortes de Serpens, & de rabattre la force des plus puissans poisons. Voici la fasson dont ceus qui ont esté mordus de Serpens venimeus, s'en doivent servir.

Il en faut prendre la grosseur d'une féve, dissous dans du vin. Et aprés il faut faire des scarificarions sur la morsure, & tirer le sang par le moyen de la ventouse. Puis y appliquer un peu d'Orviétan, & prendre garde que le patient demeure éveillé au moins l'espace de douze heures. Ce puissant remede se peut conserver en sa bonté plusieurs années, pourveu qu'on ne le tienne pas en un lieu chaud, où il se puisse dessécher. Et s'il devient sec, il le faut remettre en sa consistance avec du miel rosat. On en trouve aussi qui est en poudre.

Quant au regime de vivre qu'il faut tenir durant l'usage de ce remede; Il faut éviter tous les alimens qui échaufent & brulent le sang, ou qui engendrent l'humeur mélancolique.

Et il se faut abstenir entierement de la purgation & de la saignée, de peur d'attirer le venin de dehors au dedans: si ce n'est que le mal eût gagné les parties nobles: Auquel cas il faudroit purger assés copieusément, & user de bains, & de choses capables d'ouvrir les pores, & de provoquer la sueur.

Que si on estoit reduit à telle extremité qu'on ne pût recouvrer aucun des Antidotes que nous venons de décrire: En voicy encore un, qui est fort commun & tresfacile à practiquer. Il faut que celuy qui a esté mordu d'un animal venimeus, mange promtément une écorce de Citron tout frais; car elle a la vertu de munir le cœur contre le venin. S'il est possible il faut lier la partie offensée le plus serré que l'on peut, au dessus de la morsure. Il la faut en suitte scarifier, & y appliquer souvent de la salive d'un homme, qui soit à Jeün, & si on peut avoir la beste, qui a fait le mal il luy faut couper la teste, & la broyer, jusques à ce qu'elle soit reduite en forme d'onguent, qu'il faut appliquer tout chaud sur la playe. C'est le remede ordinaire dont se servent les Habitans naturels du Bresil, pour se garantir de la violence du venin de ce dangereus & monstrueus Serpent, qu'ils appellent en leur langue *Boicininînga*, & que les Espagnols nomment *Cascavel*.

Les derniers memoires qui nous ont esté envoiez de la Martinique, portent que quelques Honorables Familles qui sont venuës depuis peu du Bresil avec leurs serviteurs Négres, pour demeurer en cette Ile, ont donné aus Habitans la connoissance de plusieurs herbes & racines, qui croissent aus Antilles aussi bien qu'au Bresil, & qui ont une vertu souveraine pour éteindre la force du venin de toute sorte de Serpens, & des fléches envenimées.

On se peut servir des mêmes remedes que nous avons décrits cy dessus, pour se premunir contre le venin de la Becune, & de tous les autres poissons dangereus, qui se trouvent en la mer. Ils peuvent aussi estre employez avec heureus succés, pour empescher les pernicieus effets du Suc de Manioc, de l'arbe de Mancenille, & de la piqure des Guéspes, des Scorpions, & de tous les autres Insectes venimeus.

ARTI-

ARTICLE VIII.

De l'Ecume de mer.

CEus qui peschent ou qui se baignent en la mer sont quelquéfois accuëillis d'une certaine écume qui flotte au gré du vent, comme une petite vessie de couleur de pourpre, de differente figure, & agreable à voir: Mais à quelque partie du corps qu'elle s'attache, elle y cause en un instant une tres-sensible douleur, qui est brulante, & piquante au possible. Le remede le plus prompt qu'on peut apporter pour appaiser cette cuisante douleur, est d'oindre la partie offencée avec de l'huile de noix d'Acaïou, mélée avec un peu de bonne eau de vie: car une chaleur en fait passer une autre.

ARTICLE IX.

Des Rats qui sont communs en ces Iles.

DEpuis qu'il frequente aus Antilles un si grand nombre de Navires, & qu'il arrive assez souvent que plusieurs s'écchouënt à la rade de ces Iles, où ils pourrissent de vieillesse: *les Rats* qui étoient autréfois inconnus aus Caraibes, ont gagné la terre, & ils s'y sont tellement multipliez, qu'en quelques endroits ils font grand dommage aus Patates, aus Pois, aus Féves, & particulierément au Mais ou gros Blé, qu'on nomme Blé de Turquie. Et n'étoit que les Couleuvres les detruisent, & les vont chercher bien avant dans les trous de la terre & des rochers ou ils se fourrent, & même dans les couverts des maisons qui sont composez de feüilles de Palmes, ou de Canne de sucre, on auroit sans doute de la peine à conserver des vivres. Il est vray, qu'à present il y a des Chats en ces Iles, qui ne les épargnent pas. On a même dressé des chiens à leur faire la guerre, & c'est un plaisir de voir comme ils sont subtils à les éventer, & adroits à leur donner la chasse, & à les tuer.

Cette incommodité n'eſt pas particuliere aus Antilles. Et c'eſt bien pis au Perou, car Garcilaſſo en ſon Commentaire Royal nous témoigne, que ces vilains animaus y étans en nombre préſque infiny, y font par fois de grands dégats, ravageant les lieus par où ils paſſent, deſolant les champs, & rongeant les fruits juſques aus bourgeons, & à la racine des Arbres.

Les Habitans des Iles ſe ſervent encore d'une invention qu'ils nomment *Balan*, pour empeſcher que les Rats ne mangent leur caſſaue, & leurs autres proviſions. Ce Balan, eſt une eſpece de claye ronde, ou quarrée compoſée de pluſieurs bâtons, ſur léquels il ont coutume d'arranger la caſſaue, aprés qu'elle a eſté féchée au Soleil. Elle eſt attachée au haut de la caſe avec une liene; où une corde, qui tient le Balan ſuſpendu en l'air. Et afin que les Rats ne ſe puiſſent pas couler le long de la corde & deſcendre ſur le Balan, ils font paſſer la corde par une calebaſſe bien polie, qui demeure ſuſpenduë au milieu, de ſorte que les Rats étans parvenus juſques à cet endroit-là, ne trouvans point de priſe pour arreſter leurs pieds, & apprehendans le mouvement de la Calebaſſe, ils n'ont pas laſſurance de paſſer outre. Sans ce petit ſecret, les Habitans auroient de la peine à conſerver leurs vivres.

Voila comme le ſage Auteur de la Nature, a voulu par un admirable contrepoids, qui balancetoutes les perfections de l'univers, que les Païs qui ont quelques avantages par deſſus les autres, ſoient à l'oppoſite ſujects à des incommodités qui ne ſe rencontrent point ailleurs: Et comme ſa Divine Providence qui pourvoit puiſſanment aus beſoins de ſes creatures, a mis l'Antidote aupres du venin, le remede joignant le mal, & a même ouvert devant l'homme, les inepuiſable treſors de la grace, & de la nature, pour le premunir contre les injures de l'air, les outrages des ſaiſons, la violence des poiſons, & de tout ce que la terre à produit de plus dangereus, depuis qu'elle a eſté envenimée par le premier peché.

Fin du premier Livre de l'Hiſtoire des Antilles.

HISTOIRE NATURELLE ET MORALE DES ILES ANTILLES DE L'AMERIQUE.

LIVRE SECOND.

COMPRENANT

L'HISTOIRE MORALE.

HISTOIRE
NATURELLE
ET
MORALE
DES
ILES ANTILLES
DE
L'AMERIQUE.

LIVRE SECOND.

CONTENANT

L'HISTOIRE MORALE.

HISTOIRE NATURELLE ET MORALE DES ILES ANTILLES DE L'AMERIQUE.

LIVRE SECOND.

Comprenant l'Hiſtoire Morale.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Etabliſſement des Habitans Etrangers dans les Iles de Saint Chriſtofle, de Nieves, de la Gardeloupe, de la Martinique, & autres Iles Antilles.

APrés avoir achevé tout ce qui pouvoit eſtre de l'Hiſtoire Naturelle des Antilles, il faut venir à l'Hiſtoire que nous appellons Morale, & traiter doreſenavant en toute la ſuite de ce Livre, des Habitans de ces Iles, dont nous avons déja fait quelque mention, ſelon qu'il eſt venu à propos, en la deſcription que nous avons donnée au Livre precedent, de chacune de ces Iles en particulier. Nous parlerons premierement

rement des Etrangers, ou des Européens, autant qu'il sera neceſſaire à nôtre deſſein. Et puis nous deſcendrons à une ample & particuliere conſideration des Indiens Habitans naturels du Païs, dont le ſujet peu connu, demande une deduction de plus longue haleine, & une recherche plus exacte & plus curieuſe.

Les Eſpagnols, ſe fondans ſur la Donation du Pape Alexandre ſiziéme, & ſur quelques autres raiſons apparentes, pretendent que le droit de naviger en l'Amerique, & d'y établir des Colonies, ſoit au Continent ſoit aus Iles, leur appartient privativement à tous autres. Mais outre que la vanité de cette arrogante preſomption, ſe découvre aſſez d'elle même, & que ce ſeroit interrompre le fil de nôtre Hiſtoire, que de nous arréter icy à une telle controverſe, le Docte & curieus Bergeron a ſi exactément traitté cette queſtion, & ſi clairement montré l'abſurdité de cette chimere, en ſon *Traitté des Navigations*, que ce ſeroit péne perduë de s'y étendre davantage, & d'y vouloir apporter de nouveaus éclairciſſemens. Auſſi tous les Rois & Princes Chrétiens, ont toujours conteſté au Roy d'Eſpagne, ce pretendu droit qu'il s'attribuë. Et ils ne l'ont pas ſeulement combattu par paroles & par écrits: mais encore par les effets, ayant envoyé de tems en tems des flottes en l'Amerique, pour y faire des Peuplades, & ſe mettre en poſſeſſion de pluſieurs terres de ce nouveau Monde; où particulierement ſe ſont ſignalez les François, les Anglois, & les Hollandois.

Mais les plus renommées de toutes les Colonies que ces trois Nations poſſedent en Amerique, & celles qui ſont les plus frequentées des Marchands, comme étant les plus avantageuſes pour le commerce, ce ſont celles des Antilles. Les François & les Anglois, comme on le peut remarquer au premier Livre de cette Hiſtoire, y ſont les plus avancez; & ont en partage les plus grandes, les plus riches, & les plus peuplées de toutes ces Iles.

Il eſt auſſi conſtant, que ces Nations en leur établiſſement n'ont pas ſuivy les cruelles & Barbares Maximes des Eſpagnols, & n'ont pas impitoyablement exterminé comme eus, les Peuples originaires du païs. Car ſi elles les ont trouvez dans

dans les terres qu'elles poſſedent, elles les y ont conſervez pour la plûpart, & ont contracté alliance avec eus. Il eſt bien vray que les Caraibes ont depuis un long tems de grands differens avec les Anglois : mais l'origine de leurs querelles vient de quelques ſujets de mécontentement, qu'ils ont receus de quelques particuliers de cette Nation, qui en corps a deſapprouvé leur procedé : & en toute rencontres a témoigné qu'elle deſiroit, qu'ils fuſſent traittez avec la même humanité, moderation, & douceur Chrétienne, d'ont les amples & floriſſantes Colonies de la Virginie & de la Neuve Angleterre, qui relevent de ſa Juriſdiction, ont uſé juſques à preſent à l'endroit des Habitans naturels de l'Amerique Septentrionale, où elles ſont établies : avec léquels elles entretiennent une ſi ſainte, & ſi parfaite correſpondance, qu'elle leur a facilité les moyens de les inſtruire avec un heureus ſuccez es myſteres de la Religion Chrétienne, & de fonder un grand nombre de belles Egliſes, au milieu de ces pauvres Peuples.

Sur tout, il eſt tres-averé, que lors que les François ſe ſont établis à la Martinique, à la Gardeloupe, & à la Grenade, ils l'ont fait par l'agréement des Caciques, & des principaus d'entre les Caraibes, qui ont déſavoué ceus dés leurs, qui ont voulu aller au contraire ; & qui ont employé leurs forces & leurs bons avis pour reprimer leurs deſſeins, & faire entrer les nôtres en la paiſible poſſeſſion de ce qu'ils leur avoyent auparavant accordé. Ce qui juſtifie, que nous ne ſommes pas coupables des mêmes violences que les Eſpagnols, & que nôtre procedé en l'établiſſement de nos Colonies aus Iles, n'a pas eſté ſemblable au leur. Que s'y on nous objecte que nous les avons chaſſez de Saint Chriſtofle, & de la Gardeloupe, & qu'encore à preſent nous avons guerre avec ceus de la Martinique. Nous répondons, que lors que nous avons peuplé ces Iles, nous n'avions autre but, que l'edificatiõ & l'inſtruction de ces pauvres Barbares, & que ſi contre nôtre premiere intention, nous avons été obligez d'uſer de ſéverité à l'endroit de quelques uns, & de les traitter comme ennemis, ils ont attiré ce malheur ſur eus, en violant les premiers les ſacrées loix de l'aliance qu'ils avoyent contractée

avec nous, & en prenant des conseils sanguinaires, qui eussent étouffé nos Colonies dans leur berceau, s'ils n'eussent esté découverts.

Les Colonies Françoises & Angloises ont eu leur commencement en même tems, c'est à dire en l'an mil six cens vint-cinq. Monsieur DESNAMBUC, Gentil-homme François, de l'Ancienne Maison de Vauderop, & Capitaine entretenu par sa Majesté en la mer du Ponant, & Monsieur WAERNAER, Centil-homme Anglois (lequel nos François nommoyent Monsieur Ouarnard, pour faciliter la prononciation du double W, que nôtre langue ignore) ont eu un même jour pris possession de l'Ile de Saint Christofle, au nom des Rois de France, & de la Grand' Bretagne leurs Maîtres, pour avoir un lieu de retraite assurée, & une bonne rade pour les Navires de l'une & de l'autre Nation, qui frequentoient en l'Amerique. Cette Ile ayant tous les rares avantages que nous avons amplement déduits au Chapitre qui en contient la description, étoit fort visitée des Espagnols, qui y prenoient souvent leurs rafraichissemens, en allant & en retournant de leurs longs voyages. Ils y laissoient aussi quelquéfois leurs malades, qui étoient traittez par les Indiens Caraibes, avec léquels ils avoient fait la paix à cette condition.

Ces Messieurs donc considerant, que s'ils possedoient cette terre, ils incommoderoient l'Espagnol leur ennemy commun en l'Amerique, & qu'ils auroient une bonne & seure demeure, pour jetter les fondemens des Colonies, qu'ils se proposoient de dresser en ces Iles, ils s'en rendirent maitres, & y laisserent des hommes pour la garder. Mais avant que d'en partir, craignant que les Indiens ne fomentassent quelque secrette intelligence avec les Espagnols, ou qu'en leur absence ils n'executassent la resolution, que certains Sorciers, qui sont en haute estime parmy ce Peuple, leur avoient fait prendre dépuis peu, de mettre à mort tous les Etrangers, qui étoient en leur terre; ils se défirent en une nuit de tous les plus factieus de cette Nation; & peu aprés ils contraignirent tous les autres qui s'étoient cantonnez & mis en defense, à se retirer ailleurs, & à leur laisser la place libre.

Aprés

Aprés quoy Monsieur Desnambuc s'en retourna en France, & Monsieur Ouarnard en Angleterre, où leur conqueste, & tout leur procedé furent agréez des Rois ; & la permission leur ayant été donnée d'y faire passer des hommes, ils y retournerent en bonne compagnie, en qualité de Gouverneurs, & de Lieutenans pour les Rois de France, & de la Grand' Bretagne, leurs Maitres.

Mais avant que Monsieur Desnambuc vint cultiver & poursuivre sa conqueste, il creut que pour avoir un puissant appuy en France, qui prit Interest en la conservation de cette Ile, sous la Souveraineté du Roy, & pour assurer & avancer ainsi ses desseins, il feroit bien de dresser une Compagnie de personnes d'autorité, qui eussent la direction & la Seigneurie de cette Ile, & des autres qu'il pourroit conquerir & soûmettre à l'obeissance du Roy: à condition que cette Compagnie eut soin, & prit à cœur d'y faire passer des hommes pour conserver la terre, & la cultiver: d'y envoyer des Ecclesiastiques, & de pourvoir à leur entretenement: d'y faire bâtir des Forts pour la seureté des Habitans, & de les munir de Canons, de poudre, de boulets, de mousquets, de mesche & de balles: en un mot d'y entretenir un bon arsenal, pour avoir toujours en main déquoy faire teste à l'ennemy.

Cette Compagnie, ou Societé, fut établie au moys d'Octobre de l'an mil six cens vint-six, tant pour l'Ile de Saint Christofle, que pour les adjacentes, & fut approuvée par le Roy: & depuis elle fut confirmée & favorisée de nouvelles concessions, & de tres-beaus Privileges obtenus de sa Majesté le huitiéme de Mars mil six cens quarante deus pour toutes les Iles de l'Amerique, situées depuis le dixiéme, jusques au trentiéme degré au deça de l'Equateur.

Monsieur Desambuc, ayant ainsi mis ordre à ses affaires en France, retourna à Saint Christofle avec trois cens hommes, que les Seigneurs de la Compagnie nouvellement erigée avoient levez, pour jetter les fondemens de cette Colonie: il amena aussi plusieurs braves Volontaires, qui tenoient à gloire de suivre un si celebre Avanturier, & de prendre part dans ses honorables fatigues, sous l'esperance de recueillir aussi en son tems le fruit de ses conquestes. Ils arriverent tous

à Saint Christofle au commencement du Printems de l'année mil six cens vin-sét: & bien qu'ils eussent beaucoup souffert durant leur voyage, & qu'ils fussent malades pour la plûpart ou affoiblis, ils ne se laisserent point abbatre à ces rudes épreuves: mais se souvenans que les belles entrepriſes sont toujours accompagnées de grandes difficultez, & que les roſes ne se cueillent que parmy les épines, ils commencerent dés-lors à mettre la main à l'œuvre, & ayans appris dans peu de jours de ceus qu'ils avoient trouvé dans l'Ile, tout l'ordre qu'il faut tenir pour défricher les bois, dreſſer les habitations, cultiver la terre, planter les vivres & le Tabac, & pour faire tous les dévoirs qui sont requis dans les nouveaus établiſſemens, ils seconderent les genereus deſſeins de leur Capitaine, qui les animoit puiſſanment par ſes paroles, & par ſon bon exemple.

Les partages de l'Ile entre les deus Nations avoient été projettez avant ce voyage: mais ils furent conclus & arrétez ſolennellement le treiziéme du mois de May en la même année. Car afin qu'un chacun put travailler avec aſſurance ſur ſon propre fonds, & que les nôtres n'euſſent rien à démeſler avec les Anglois: Monſieur Ouarnard étant auſſi retourné d'Angleterre, quelque tems avant Monſieur Deſnambuc, où il s'étoit auſſi appuyé d'une Compagnie qui prenoit la protection de ſes entrepriſes: ils diviſerent entre eus toute la terre de l'Ile, & y poſerent les limites telles qu'elles ſe voient encore aujourduy, à condition toutéfois que la chaſſe & la peſche ſeroient par tout libres aus Habitans des deus Nations, & que les Salines, les bois de prix, qui ſont propres à la teinture, ou à la menuyſerie, les rades, & les mines demeureroient auſſi communes. Ils convinrent encore de certains articles, qui furent agréez & arrétez de part & d'autre, pour entretenir une bonne correſpondance, prevenir toutes jalouſies, & éviter tous les ſujets de diſputes & de conteſtations, qui peuvent aiſément naiſtre entre des Peuples de differentes humeurs. Ils firent auſſi enſemble une ligue defenſive, pour s'entre-ſecourir au beſoin, & ſe preſter main forte pour repouſſer l'ennemy commun, & quiconque voudroit troubler la paix & le repos, dont ils eſperoient de

joüir

joüir par enſemble, en cette aimable terre, qui leur étoit echeuë en partage.

Aprés ces choſes, les deus Gouverneurs travaillerent à l'envy à l'affermiſſement & à l'ornement de leur Colonie. Mais il faut avoüer que les Anglois eurent de trégrands avantages par deſſus les François, pour faciliter & conduire à chef leurs deſſeins. Car outre que cette Nation-là qui eſt née au ſein de la Mer, ſupporte plus facilement que nous les fatigues des voyages de long cours, & qu'elle s'entend mieux à faire de nouvelles Peuplades: La Compagnie qui fut établie à Londres pour la direction de celle de Saint Chriſtofle pourveut ſi genereuſement à ce qu'elle fut aſſiſtée de ſa naiſſance, d'hommes, & de vivres, qui étoient neceſſaires pour leur ſubſiſtence, juſques à ce que la terre leur en eut produit, & elle eut tant de ſoins, que de tems en tems elle fut rafraichie de nouveau ſecours, & de toutes les choſes dont elle pouvoit avoir beſoin dans ces commencemens, qu'elle proſperoit & s'avançoit à veuë d'œil, pendant que la nôtre qui étoit dépourveuë de toutes ces aſſiſtances, ne faiſoit que languir & même ſe fut facilement écoulée, ſi l'affection qu'elle avoit pour ſon chef, & la haute eſtime qu'elle avoit conceuë de ſa valeur, ne l'euſſent entretenuë à ſa devotion, & liée tres-étroitement à ſon ſervice.

Pendant donc que nôtre Colonie ſouffroit toutes ces foibleſſes, & qu'elle ne ſubſiſtoit que par ſon courage; celle des Anglois profitant de ſes forces, en pouſſa une nouvelle dans l'Ile de Niéves, qui n'eſt ſeparé de Saint Chriſtofle, que par un petit bras de mer, comme nous l'avons dit en ſon lieu. Mais ſi ce petit nombre auquel nos gens étoient reduits, ne leur permettoit pas de faire de pareils progrez, Monſieur Deſnambuc s'étudioit en recompenſe de les affermir, & de les policer par pluſieurs beaus Reglemens, dont nous coucherons icy quelques uns des principaus articles, afin que la memoire en ſoit precieuſement conſervée, pour l'inſtruction de la poſterité.

En premier lieu, par ce que par la paix & la concorde, les plus petites choſes s'accroiſſent, & que la diviſion fait écouler, et evanoüir les plus grandes: Il vouloit que tous les Habi-

Habitans de l'Ile, qui reconnoissoient son autorité, conservassent entre-eus une tres-parfaite union, laquelle il leur recommandoit en toutes occurrences, comme la colomne de leur petit Estat, & le sacré Canal d'où toutes sortes de benedictions du Ciel & de la Terre, decouleroient abondanment sur eus. Et d'autant qu'il est impossible, que dans la conversation mutuelle il ne survienne beaucoup de choses, qui seroient capables d'alterer souvent cette aimable correspondance, s'il n'y étoit promptément pourveu, il desiroit que semblables differens fussent au plûtost terminez avec douceur, & même avant le coucher du Soleil, s'il étoit possible.

Il leur ordonnoit d'estre Loyaus, ronds, & sinceres dans toutes leurs affaires; d'estre courtois & secourables envers leurs voisins, & de tenir aussi religieusement la parole qu'ils avoient donnée, que s'y elle eut esté redigée par écrit, & receuë par devant des Notaires.

Afin que le travail trop assidu de leurs habitations, ne leur fit oublier le métier de la guerre, ou que leur courage ne se ramollit dans le profond repos, & qu'au besoin ils sçeussent manier les armes & s'en servir avec d'exterité, il vouloit qu'ils en fissent souvent les exercices, qu'ils s'y fassonnassent selon les regles de la discipline militaire, & bien qu'ils fissent tous profession de cultiver la terre, qu'ils eussent la grace & l'air genereus des Soldats, & qu'ils en portassent en tous temps les marques & les livrées, ne sortant jamais de leur quartiers sans armes à feu, ou du moins sans avoir l'épée.

Que s'il les formoit en cette sorte, afin qu'aus occasions ils fissent paroître leur valeur, & leur courage à l'endroit des ennemis; Il les obligeoit d'ailleurs, d'estre dous et humains les uns envers les autres; Et il ne pouvoit souffrir que les plus forts foulassent les plus foibles. C'est pourquoy il fit cette belle ordonnance, laquelle est encore en vigueur dans toutes ces Iles: assavoir, que les maitres ne pourroient engager leurs serviteurs que pour trois ans, durant léquels ils seroyent tenus de les traitter avec toute moderation et douceur, et de n'exiger d'eux qu'un service raisonnable, et proportioné à leurs forces.

Ses

Ses soins s'étendoient notamment à l'endroit des nouveaus venus, & afin que dés leur arrivée ils eussent dequoy se mettre à couvert des injures de l'air, & que leur travail ne fut point retardé à faute de logemens, il desiroit, qu'aussi tost que la place qu'ils avoient destinée pour faire leur bâtiment étoit découverte, tout le Voisinage les aidast à l'élever. Cette loüable Institution fut si bien receuë, & si soigneusement prattiquée, qu'il n'y avoit aucun des Habitans qui n'en reconnut l'equité, & qui ne tint à bonheur dans ces occasions d'y contribuer volontairément ses pénes & ses soins. Les uns alloient couper les bois qui étoient necessaires, les autres couroyent aus roseaus, & aus feüilles de palmes, pour faire les palissades & le couvert, les meilleurs Architectes plantoyent les fourches, élevoyent les chevrons, & attachoient la couverture, & ils étoient tous dans un si aimable empressement, que le petit edifice se trouvoit logeable dans peu de jours, sans que le proprietaire eut besoin de se mettre en aucun fraiz, qu'a pourvoir tant seulement, à ce que la boisson ordinaire du païs, ne manquast point durant ce travail, à ces charitables ouvriers.

Enfin il avoit en horreur les paresseus, qui vivent de la sueur & du travail d'autruy, comme les Bourdons du miel des Abeilles; mais pour ramener en nos jours une petite image du siecle d'or qui est tant prisé des Anciens, il incitoit tous les Habitans à estre liberaus, communicatifs des biens que Dieu leur avoit departy, & à témoigner leur charité & leur Hospitalité envers tous ceus qui les venoient visiter, afin qu'à l'ávenir on ne fut pas obligé d'établir parmy eus des Hosteleries, des Cabarets et de semblables lieus de débauches, qui serviroient de retraite aus oiseus et aus dissolus, et qui attireroient la desolation et l'entiere ruine de la Colonie.

Cependant que Monsieur Desnambuc régloit si sagement sa petit Républiqne, et qu'il l'entretenoit de l'esperance d'un prompt secours; les Seigneurs de la Compagnie, imitans le naturel de plusieurs de nôtre Nation, qui voudroient moissonner incontinent apres les sémailles, étoyent de leur part dans une continuelle attente de quelques Navires chargez

de tout ce qu'il y a de plus riche, & de plus precieus dans l'Amerique, pour remplacer avec usure ce qu'ils avoient debourſé, pour faire le premier embarquement; & jusques à ce que ce retour fut arrivé, ils ne penſoient à rien moins qu'à ſe mettre en de nouveaus fraiz. Monſieur le Gouverneur, ayant remarqué que toutes les Lettres qu'il avoit envoyées à ces Meſſieurs ſur ce ſujet, n'avoyent point obtenu de reponces favorables, ſe reſolut avant que la Colonie fut reduite à une plus grande extremité, de les aller trouver en perſonne, & d'entrependre un ſecond voyage pour ſolliciter ce ſecours, duquel dépendoit la ſeureté de leurs premieres avances, & la ſubſiſtence des François en cette Ile. Ce bon deſſein, que le zele qu'il avoit pour la gloire de nôtre Nation luy avoit inſpiré, reuſſit ſelon ſon cœur; Car étant arrivé à Paris il ſçeut ſi bien repreſenter l'importance & la neceſſité de ce ſecours à Meſſieurs de la Compagnie, qu'ils luy accorderent trois cens hommes, & des vaiſſeaus munis de toutes les proviſions neceſſaires, pour les rendre à Saint Chriſtofle.

Ce renfort tant attendu de nôtre Colonie, luy arriva heureuſement au commencement du mois d'Aouſt, de l'an mil ſix cent vint-neuf, & elle le reçeut avec tant de joye & de ſatisfaction qu'elle s'imaginoit d'eſtre parvenuë au comble de ſes ſouhaits, & que dez lors elle pouvoit ſurmonter aiſément, tout ce qui voudroit traverſer l'execution de ſes projets. Mais comme les proſperitez de cette vie ſont de courte durée, à péne s'étoit elle égayée deus mois en la poſſeſſion de ce bonheur, qu'une puiſſante Flotte d'Eſpagne vint fondre ſur elle. Dom Federic de Tolede qui la commandoit, avoit ordre expres avant que de deſcendre à la Havanne, à Cartagene, & aus autres plus celebres ports du ſein de l'Amerique, de s'arréter à Saint Chriſtofle & d'en chaſſer les François & les Anglois, qui s'y étoient établis depuis peu d'années.

Cette armée navale, qui étoit compoſée de vint-quatre grands Navires de charge, & de quinze Fregates, ſe ſaiſit pour premier acte d'hoſtilité de quelques Navires Anglois qui étoyent à l'ancre prés de l'Ile de Nieves, puis elle vint moüiller à la rade de Saint Chriſtofle, à la portée du Canon de

de la Basse-Terre, où Monsieur de Rossey commandoit. Les forts des deus Colonies n'étoyent pas encore en état pour soûtenir un siege, ils étoyent dépourveus de vivres, toutes les munitions de poudre & de bales qui se trouvoyent dans l'Ile, ne pouvoient pas faire de grands effets, & quand les deus Nations eussent uny toutes leurs forces, elles n'eussent pas pu resister à une si redoutable armée: mais leur courage suppleoit à tous ces défauts; car afin que l'ennemy n'eut pas sujet de se glorifier d'estre venu à bout de ses desseins sans quelque opposition; Monsieur Desnambuc détacha du quartier de la Cabes-terre où il commençoit de se fortifier, tous ses meilleurs soldats, pour aller au sécours de celuy qui étoit menacé, & les Anglois, y firent passer quatre de leur meilleures Compagnies.

Aussi tôt que ces troupes furent arrivées au rendez-vous, elles s'employerent d'un commun accord avec les Habitans du quartier, à se retrancher le long de la coste, pour repousser vigoureusement l'ennemy & luy contester la descente, & sans doute elles luy eussent bien donné de la péne, si elle eussent esté bien commandées, & que cette premiere ardeur n'eut esté ralentie par la frayeur qui saisit tellement le cœur de Monsieur de Rossey, qu'il l'eut laissé mettre pied à terre & venir aus approches sans aucune resistance, si un jeune Gentil-homme Neveü de Monsieur Desnambuc, frere aisné de Monsieur du Parquet, qui est a present Seigneur & Gouverneur de la Martinique, n'eut obtenu la liberté de passer les retranchemens & de donner sur la premiere Compagnie des ennemis qui parut sur le sable. Il fut soutenu de quelques Volontaires, qui voulurent avoir part à sa gloire, mais il les devança tous de beaucoup en courage & en resolution; car il attaqua avec tant de vigueur celuy qui conduisoit la troupe, qu'il le tuá & plusieurs autres des plus vaillans de sa Compagnie, qui eurent l'assurance de vouloir éprouver sa valeur; mais étant abandonné de ceus qui l'avoient suivy en ceste meslée, il fut tellement investy de la multitude qui venoit fondre sur luy, qu'enfin il fut abbatu & emporté dans l'un des navires des ennemys, où aprés tous les dévoirs qu'on fit pour le guerir de ses blessures, il mourut au grand régret de l'un &

de l'autre party, qui avoit été témoin de sa generosité, & qui ne pouvoit se lasser de luy donner tous les plus beaus éloges, que sa vertu avoit merités.

Durant ce choc, qui devoit estre soutenu un peuplus vigoureusement des nôtres, le General de la Flotte fit détacher en un même tems de tous les Navires de grandes Chaloupes remplies de Soldats bien armez qui descendirent en fort bon ordre, & couvrirent la rade. C'est ce qui redoubla l'épouvantement de Monsieur de Rossey, qui de peur d'estre opprimé de cette multitude, fut d'avis de ceder à la force, & de faire une honorable retraite, avant que les nôtres fussent investis & envelopes de tous costez. Cette resolution prise tumultuairement fût fort mal receuë de tous ceus qui étoyent jalous de la gloire de nostre Nation, & qui eussent desiré que l'ennemy, eut acheté un peu plus cherément le degast de leur Colonie: mais les suffrages que l'épouvantement suggeroit en cette fatale conjoncture ayans prevalu, il fut arrêté qu'à l'instant même on prendroit le chemin de la Cabes-terre, & que là on aviseroit plus amplement, à tout ce qui seroit jugé necessaire, pour le salut commun.

L'Espagnol, voyant que nos gens abandonnoyent leur Fort, & leur retranchemens sans avoir fait beaucoup de resistance, crut que cette retraite n'étoit qu'une feinte, qui étoit menagée à dessein, de l'attirer dans quelque embuscade, qu'on luy avoit dressée dans les bois. Ce soubçon, qui étoit appuyé sur quelques apparences, le retint de poursuivre sa victoire, & l'arréta au quartier de la Basse-terre, jusques à ce qu'il eut apris au vray l'état de toute l'Ile, & qu'il eut pourveu à tout ce qu'il trouveroit estre le plus expedient, pour executer promptement & fidellement, tous les points de sa commission.

Pendant que l'ennemy prenoit ainsi ses mesures, pour conduire à chef ses desseins sans se mettre en danger: Monsieur Desnambuc surpris d'un si subit changement & d'un succés si inesperé, tâchoit de r'assurer les siens, & de les encourager à porter constamment cette disgrace: leur remontrant qu'elle n'étoit pas irremediable: que l'ennemy ne s'opiniatreroit pas à demeurer dans l'Ile jusques à ce qu'il en eut entiere-

ment

ment chassé les Habitans : qu'il avoit des affaires de plus grand poids, qui l'appelloyent ailleurs : qu'il ne s'engageroit pas facilement dans les forets, qu'il luy faudroit traverser de necessité pour venir à son Quartier : qu'ils pouvoyent s'y mettre en bonne defense, pour soutenir ses efforts, & luy faire marquer de son sang cette invasion, s'il entreprenoit de passer outre ; & qu'en ce cas il y avoit même en chemin des endroits si forts de nature, que peu d'hommes le pourroyent arrêter, & le contraindre de retourner sur ses brisées.

Ces avis étoient tres-judicieus : mais la terreur avoit tellement préoccupé les esprits, & la consternation étoit si generale, qu'ils ne furent point pesez selon leur merite. L'affaire étant donc mise en deliberation, la conclusion fût, qu'on abandonneroit l'Ile, & que la Colonie se transporteroit en quelque autre, qui ne donneroit point tant d'ombrages à l'Espagnol, & qui seroit plus écartée de la route ordinaire de sa Flotte. Monsieur Desnambuc qui prevoyoit que quelque couleur qu'on pût donner à cette resolution, elle seroit notée de quelque lâcheté, qui flétriroit l'opinion qu'on avoit justement conceuë de la valeur des François, & étouferoit en un instant ces grandes esperances qu'on avoit euës de leur Colonie, ne pût point estre persuadé d'y donner son approbation. Neantmoins, encore qu'il fut d'un sentiment tout contraire, pour ne point abandonner dans cette triste rencontre, ceus qu'il avoit amenez de si loin, & avec qui il avoit passé tant de mers, & essuyé tant de perils, il s'accommoda à leur humeur & sembarqua avec eus dans quelques navires qui se trouverent à la rade ; & ainsi pour éviter un plus grand desordre, en se surmontant soy même, il témoigna qu'il oublioit genereusement, le peu d'estime qu'ils faisoyent de ses rémontrances.

Les Quartiers des Anglois étoient aussi dans un grand desordre, ils avoyent apris que l'ennemy étoit maitre de toute la Basse-terre : qu'il ruinoit la Fortresse des François apres en avoir enlevé le Canon : qu'il avoit déja brulé toute les cases, & fait le dégast des habitations du quartier. Ils croioyent à châque moment qu'il venoit fondre sur eus avec toutes ses forces, & dans cette apprehension les uns essaioyent de se

Sauver par mer, ou de se retirer sur les montagnes, pendant que les autres qui étoyent un peu plus courageus furent d'avis d'envoyer des Députez à Dom Federic, pour le prier de vouloir entendre à quelque accommodément : mais pour toute reponse ils receurent un commandement exprés de sortir promtement de l'Ile, ou qu'autrément ils seroyent traittez avec toute la rigueur, dont les armes permettent d'user à l'endroit de ceus, qui s'emparent contre tout droit, du bien qui ne leur apartient pas.

Pour faciliter ce départ que Dom Federic leur ordonnoit, on leur rendit selon ses ordres les Navires, que sa Flotte avoit pris devant l'Ile de Nieves, & il voulut qu'ils s'y embarquassent sans aucun delay, & qu'en sa presence ils fissent voile vers l'Angletere. Et parce que ces vaisseaus ne pouvoient pas contenir une si grande multitude, il permit à tous ceus qui n'y purent pas avoir place, de demeure dans l'Ile, jusques à ce qu'il se presentât une occasiõ favorable pour suyvre leurs compagnons. Aprés cette expedition, Dom Federic fit lever l'ancre à ses Navires pour continuer leur voyage : mais incontinent que les Anglois qui étoyent restez eurent perdu de veuë cette flotte, ils commencerent à se rallier, & à former une constante resolution de relever courageusement les ruines de leur Colonie.

Pendant que ces choses se passoyent à Saint Christofle, les François qui en étoyent sortis au commencement de cette déroute, avoyent tant enduré sur mer, à cause du manquement de vivres & des vens contraires, qu'ils avoyent été contrains de ralâcher aux Iles de Saint Martin & de Montserrat, aprés avoir visité en passant celle d'Antigoa. Ils eussent bien souhaitté de se pouvoir établir en quelcune de ces terres : mais elles ne leur sembloyent que des affreus déserts, en comparaison de celle qu'ils avoyent quittée. Sa douce idée repassoit incessamment devant leurs yeus, ils l'à regrettoient à châque moment, & l'aimable souvenir de cet agreable sejour, ou la Providence Divine les r'appelloit, par des voyes qui leur étoient, inconnuës, leur fit naistre le desir de s'informer de l'état auquel l'Espagnol l'avoit laissé, puis-qu'ils en étoyent si voisins. Pour contenter cette loüable curiosité, ils

ils y firent passer l'un de leur Navires, qui leur rapporta à son retour, que la Flotte ennemie s'étoit entierement retirée & que les Anglois qui y étoient restez, travailloyent courageusement à rebatir leurs cases, à planter des vivres & à reparer leurs desolations.

Cette agreable nouvelle resuscita en un instant toutes les esperances de nos François, & releva glorieusement le courage des plus abbatus: de sorte qu'il ne fallut pas employer beaucoup d'artifice pour les animer au retour, & pour leur persuader de se rendre en toute diligence en cette delicieuse terre, qui possedoit déja leurs cœurs & toutes leurs plus tendres affections.

Aussi-tost qu'ils y furent arrivez, chacun reprit son poste & retourna sur sa place, en bonne intention de s'y affermir, & d'en relever promtément le debris: Mais la famine qui les talonnoit, eut sans doute interrompu le cours de tous ces beaus desseins, & ils fussent succombez sous le faiz des pesans travaus qu'il leur falloit entreprendre en un même tems, pour rebâtir leurs maisons, & planter des vivres, si dans ces extremitez si pressantes, Dieu ne leur eut suscité le secours de quelques Navires des Provinces Unies qui les vinrent visiter à la bonne heure, & ayant reconnu leur triste état, les assisterent genereusement de vivres, d'habits, & de toutes les choses qui leur étoient necessaires dans ce grand abandonnément où ils se trouvoient reduits: & même pour leur faire la faveur toute entiere, ils se contenterent de leur simple parole pour assurance de toutes ces avances.

Nos gens, s'étans tirez doucement à l'ayde de ce secours, hors du mauvais pas où ils se voioyent accrochez dez l'entrée de leur rétablissement, travaillerent en suite avéc tant d'ardeur en leurs habitations, que Dieu benissant l'œuvre de leurs mains, la terre leur produisit des vivres, & du Tabac en si grande abondance, qu'ils contenterent avec honneur leurs charitables Creanciers, & en peu de tems ils se trouverent beaucoup mieus accommodez qu'ils n'étoient avant leur déroute. Mais il leur falloit encore des hommes pour appuyer leurs entrepriſes, & entretenir le commerce qui commençoit à s'établir parmy eus. Pour remedier à ce besoin, Monsieur

ſieur Deſnambuc qui voyoit ſa conſtance couronnée d'un ſi heureus ſuccés, ne trouva point de plus ſeur, ni de plus dous expedient, que de permettre aus principaus Habitans de la Colonie d'aller en France, pour en lever, & les y amener à leurs propres fraiz. Ce ſage conſeil ayant eſté ſuivy, l'Ile ſe peupla en peu d'années de pluſieurs braves hommes, qui la mirent en reputation.

La Colonie Angloiſe répara auſſi en peu de tems toutes les bréches que le ravage de l'Eſpagnol luy avoit faites. Et la Compagnie de Londres qui s'étoit chargée de ſa direction ne ſe laſſant point de luy envoyer des hommes & des raffraichiſſemens, les deus quartiers qu'elle occupoit dans l'Ile de Saint Chriſtofle ſe trouverent ſi étroits pour contenir une ſi grande multitude, qu'outre l'Ile de Nieves qu'elle avoit peuplée avant la déroute, elle eut aſſés de force pour pouſſer en moins de 4 ans des nouvelle Peuplades dans Celles de la Barboude, de Montſerrat, d'Antigoa, & de la Barbade, qui s'y ſont merveilleuſement accruës, & ſe ſont renduës fameuſes par le trafic des riches Marchandiſes qu'elles fourniſſent, & par le nombre de leurs habitans, comme il ſe peut voir par les deſcriptions particulieres que nous avons données de ces Iles, au commencement du premier Livre de cette Hiſtoire.

Pour ce qui eſt des Colonies Hollandoiſes aus Antilles, elles ne content leur établiſſement qu'aprez celles des François & des Anglois. Et ce n'eſt pas l'Etat qui a fourny aus frais, mais des Compagnies particulieres de Marchands, qui ont deſiré, pour faciliter le commerce qu'ils ont en toutes les Iles que les François & les Anglois occupent, d'avoir des places de retraitte aſſurée pour raffraichir leur Navires. La plus ancienne de ces Colonies, qui relevent de la Souveraineté de Meſſieurs les Etats Generaus des Provinces Unies, eſt celle de Saint Euſtache. Elle fut établie environ le même tems, que Monſieur Ouarnard forma celle de Monrſerrat, c'eſt à dire en l'an 1632. Elle eſt conſiderable pour eſtre en une place tres-forte de nature; pour le nombre & la qualité de ſes Habitans: pour l'abondance du bon Tabac qu'elle a produit juſques à preſent: & pour pluſieurs autres rares avantages dont nous avons déja parlé au Chapire cinquiéme du Livre precedent.

Mon-

Monſieur Deſnambuc n'avoit pas moins de Paſſion ni de generoſité que les autres Nations pour étendre ſa Colonie: mais n'ayant pas eſté ſecouru comme il eût eſté requis dans ces commencemens, & ſes deſſeins ayans eſté ſouventéfois traverſez de pluſieurs facheuſes rencontres, il eut ce déplaiſir, de voir pluſieurs belles Iles occupées par d'autres, avant qu'il fut en état d'y prendre part & de pouſſer ſa conqueſte hors des limites de Saint Chriſtofle. Il avoit depuis un long tems jetté les yeus ſur l'Ile de la Gardeloupe comme étant l'une des plus belles & des plus grandes de toutes les Antilles, mais au même inſtant qu'il ſe diſpoſoit pour y envoyer des hommes, il fut prevenu par Monſieur de l'Olive l'un des principaus habitans de ſa Colonie, qui pendant un voyage qu'il avoit fait en France pour ſes affaires particulieres, s'aſſocia avec Monſieur du Pleſſis, & quelques Marchands de Dieppe pour y établir une Colonie, ſous la commiſſion des Seigneurs de la Compagnie des Iles de l'Amerique.

Ces deus Gentils-hommes étans établis Gouverneurs de la Gardeloupe avec égale autorité, y arriverent le vint-huitiéme de Juin mil ſix cens trente cinq, avec une Compagnie de cinq cens hommes, qui furent accüeillis dez leur arrivée de la famine, & de diverſes maladies, qui en enleverent pluſieurs. On tient que le premier de ces maus leur ſurvint, pour s'eſtre placez d'abord en des endroits où la terre étoit la plus ingrate & la plus mal-propre au labourage qui fût en toute l'Ile, & pour avoir entrepris trop legerement la guerre contre les Caraibes Originaires du lieu, qui leur euſſent pû fournir en toute abondance la plûpart des vivres, qui étoient neceſſaires pour leur ſubſiſtence dans ces commencemens, juſques à ce que la terre leur en eût produit. Les maladies ſuivirent les mauvaiſes nourritures, que la faim les contraignoit de prendre à faute de choſes meilleures: à quoy on peut auſſi ajouſter, que la terre n'étant pas encore defrichée, l'air y étoit facilement corrompu.

Monſieur du Pleſſis, voyant les malheurs qui de jour en jour fondoient ſur cette nouvelle Colonie, & ayant tout ſujet d'en apprehender encore de plus grands à l'avenir, en conceut un tel déplaiſir, qu'il mourut dans le ſéttiéme mois

aprés son arrivée. Il fut regretté de tous les François, & même des Indiens, qui avoyent toûjours témoigné beaucoup de deference à ses sentimens, & d'amour & de respect pour sa personne. Il étoit doüé d'une grande prudence, & d'une humeur si affable & si obligeante, qu'il attiroit les cœurs de tous ceus qui traittoient avec luy.

Aprés le decés de Monsieur du Plessis, Monsieur de l'Olive s'empara de tout le Gouvernement, & comme il étoit autant remuant, que son Collegue avoit esté dous & moderé, il defera tant aus conseils violens de quelques broüillons qui l'obsedoient continuellement, qu'il fit bien tôt aprés entreprendre cette guerre funeste contre les Caraibes, qui pensa ruiner cette Colonie naissante. Il est vray, qu'il les pressa d'abord si vivement, qu'il les obligea de luy quitter l'entiere possession de la Gardeloupe. Mais d'autant que pour venir à bout de ce dessein qu'il avoit formé déz sõ arrivée, il se soüilla de plusieurs cruautez, que les Barbares n'eussent pas voulu exercer à l'endroit de leurs plus grands ennemis, il flétrit tellement sa gloire & sa reputation, qu'il ny avoit que des gens de sang, & des desespérez, qui approuvassent sa conduite.

Les Caraibes, que Monsieur de l'Olive avoit chassez de cette Ile, se retirerent en celle de la Dominique. Ceus de la même Nation qui la possedent les receurent fort volontiers, & pour leur témoigner qu'ils étoient sensiblement touchez de leur disgrace, ils leur presenterent de se joindre avec eus, pour venger par les armes l'injure qui leur avoit esté faite, cette offre étoit trop avãtageuse, pour estre refusée. Leurs forces étant donc ainsi unies ils firent plusieurs descentes à la Gardeloupe, & ils s'opiniâtrerent tellement à harceler les nôtres par les frequentes incursions qu'ils faisoient sur eus, qu'ils étoient contrains d'abandonner la culture du Tabac, & même des vivres qui étoient necessaires pour leur subsistence, afin d'estre toujours sous les armes, pour repousser les efforts, prevenir les rules, & éventer les desseins de ces ennemis, qu'ils avoient attiré sur eus par leur imprudence,

Cette

Cette cruelle guerre qui dura environ quatre années, reduisit cette Colonie en un si deplorable état, qu'elle étoit decriée par tout, & à cause qu'elle avoit si souvent les Caraibes sur les bras, on la croyoit à la veille de sa ruine, mais comme elle étoit reduite à ces extremitez, Monsieur de l'Olive perdit la veuë, & Messieurs de la Compagnie y envoyerent Monsieur Auber pour Gouverneur, qui remedia à tous ces desordres, appaisa tous les troubles, & y apporta cette bonne paix, qui y attira puis aprés le commerce, & l'abondance de toutes choses, comme nous le dirons au Chapitre troiziéme de cette Histoire Morale.

Incontinent que Monsieur Desnambuc eut sçeu, que la Gardeloupe étoit habitée, il resolut de ne pas differer davantage à se placer dans quelcune des meilleures Iles, qui étoient encore à son choix, & de peur d'estre encore une fois supplanté se voyant assisté d'assez bon nombre de vaillans hommes, & pourveu de toutes les munitions de guerre, & de bouche, qui sont necessaires en ces entreprises, il alla luy même prendre possession de l'Ile de la Martinique, en laquelle il mit pour son Lieutenant Monsieur du Pont, & pour premier Capitaine Monsieur de la Vallée. Puis mourant à Saint Christofle, il donna par son testament tous les biens, & tous les droits, qu'il avoit à la Martinique, laquelle il avoit fait peupler à ses fraiz, à Monsieur du Parquet son Neveu, qui en est encore à present Seigneur & Gouverneur, comme nous l'avons déja dit.

Ce Gentil-homme étoit vaillant, digne de commander, accostable, familier à tous, & doüé d'une grande adresse à se faire aimer & obeir tout ensemble. Les Anglois mêmes le respectoient & le craignoient également. On recite de luy, que ces Anglois ayans outrepassé tant soit peu les limites, qui par un commun accord avoyent este posées entre les deus Nations, il alla avec bien peu de ses gens au quartier des Anglois, & parla au Gouverneur, qui l'attendoit avec une grosse Compagnie de Soldats: Mais il se comporta avec tant de courage & de resolution, mit en avant de si bonnes raisons, & fit de si puissantes menaces de venir à bout par la force, de ce qu'il ne pourroit obtenir par la douceur, que le

Gouverneur Anglois luy accorda ce qu'il demandoit. Cette rencontre, prouve combien il étoit jalous de conserver les droits de sa Nation. Dépuis ces deus Gouverneus furent toujours bons amys.

CHAPITRE DEUXIÉME.

De l'Establissement des François dans les Iles de Saint Bartelemy, de Saint Martin, & de Sainte Croix.

APrés le decés de Monsieur Desnambuc, duquel la memoire est en benediction dans les Iles, Monsieur du Halde, qui étoit son Lieutenant au Gouvernement, fut fait Gouverneur en chef par Messieurs de la Compagnie des Antilles. Mais comme peu de tems aprés il se fût retiré en France, Monsieur le Cardinal de Richelieu premier Ministre d'Etat, duquel la prevoyance s'étendoit aus lieus les plus éloignez, jugea que c'étoit une chose digne de ses soins de prendre à cœur la conservation, & laccroissement de cette Colonie en l'Amerique, & que de là, la gloire du nom François, & les armes victorieuses de nôtre invincible Monarque, pourroient s'étendre par tout ce nouveau Monde, comme elles éclatoient magnifiquement en celuy-cy. Il desira pour cet effet que les Iles fussent pourveuës d'un Gouverneur, qui pût seconder & executer ses genereus desseins. Et aprés avoir cherché par tout un Seigneur capable de cet employ, & doüé de la conduite, de la sageſſe, de la generosité, & de l'experience necessaire à une si grande charge: En un mot qui eut tous les avantages de l'une & de l'autre Noblesse, pour representer dignement la Majesté du nom François en un païs si éloigné, son Eminence n'en trouva point qui eût toutes ces rares qualitez, en un plus haut degré que MONSIEUR LE CHEVALIER DE LONVILLIERS POINCY, BAILLY ET GRAND CROIX DE LORDRE DE S. JEAN DE JERUSALEM. Com-

Commandeur d'Oyſemont, & de Coulours & chef d'Eſcadre des Vaiſſeaus de ſa Majeſté en Bretagne, Gentil-homme de fort ancienne Maiſon, qui porte le nom de POINCY, & dont l'aiſné fait ſa demeure en l'une de ſes terres, proche la Ville de Meaus.

Monſieur le Cardinal, preſenta cet excellent Gentil-homme au Roy Louïs treiziéme de glorieuſe memoire, qui loüant & approuvant ce bon choix, l'inveſtit de la charge de Gouverneur, & Lieutenant General pour ſa Majeſté aus Iles de l'Amerique. Dequoy lettres luy furent expediées au mois de Septembre, de l'an mil ſix cens trente huit. Cette qualité, n'avoit pas eſté donné à ceus qui l'avoient precedé.

L'an mil ſix cens trente neuf, Monſieur le Bailly de Poincy étant party avec tout ſon train de la rade de Dieppe vers la my-Janvier, arriva un mois aprés aus Antilles, & fut reçeu premierement à la Martinique, par les Habitans en armes. Puis il alla à la Gardeloupe, & à Saint Chriſtofle, recevant par tout le ſerment de fidelité. Sur tout ſa reception fut tres-belle en l'Ile de Saint Chriſtofle. Il fut ſalué à ſon arrivée du Canon de nôtre Fort, & de celuy de tous les Navires. Tous les Habitans François étant ſous les armes, le receurent en qualité de General, avec un applaudiſſement univerſel, comme déja auparavant ils avoient fait des feus de joye, & rendu graces à Dieu, ſur les premieres nouvelles qu'ils avoient euës, de ſa nomination à cette charge; & il fut conduit à l'Egliſe accompagné de ſes Gentils-hommes, & de ſes gardes pour y chanter le *Te Deum*.

Si tôt qu'il fut entré en poſſeſſion, l'Ile prit une nouvelle face, & l'on vit en peu de tems un notable changement de bien en mieus. Ainſi il ne répondit pas ſeulement aus grandes attentes que ſa Majeſté, & Monſieur le Cardinal avoient conceuës de ſon Gouvernement: mais il les ſurpaſſa de beaucoup. D'abord il fit bâtir des Egliſes en divers quartiers de l'Ile. Il prit ſoin que les Preſtres fuſſent bien logez & entretenuz, afin qu'ils puſſent vacquer à leurs charges ſans divertiſſement. Sa Juſtice parut au bel ordre qu'il établit pour la rendre bonne, brieve, & gratuite, par un Conſeil compoſé des plus ſages & des plus entendus d'entre les Officiers de

l'Ile. Sa Vigilance corrigea tous les desordres, qui se glis-
sent facilement parmy des personnes recuëillies de divers en-
droits, & composées de differentes humeurs. Sa Prudence,
qui n'est jamais surprise, & qui est toujours accompagnée
d'une clarté, & d'une sage prevoyance en l'occurrence sou-
daine des affaires les plus épineuses, le fit admirer également
& de ceus qu'il gouvernoit, & de ses Voisins. La Grandeur
de son esprit, qui luy fit surmonter toutes les difficultez qu'il
trouva en l'accomplissement de ses desseins, le rendit redouta-
ble aus broüillons. Son Affabilité, son facile accés, & le bon
accüeil qu'il faisoit aus étrangers, attira le commerce & l'a-
bondance dans son Ile. Sa Bonté & sa Liberalité luy aqui
à juste titre les cœurs & les affections des François. Enfin, sa
Generosité éprouvée en plusieurs rencontres, tant en Franc
aus emplois tres-honorables qu'il a eus dans les armées de
Majesté, qu'en l'Amerique depuis qu'il y commande, en
conservation, ou amplification, & en la conqueste de tant d
places considerables, donna dés lors de la terreur à l'Espag
nol, qui jusques à present n'a osé traverser ses belles & glo
rieuses entreprises.

Monsieur le General, ayant établi dans l'Ile de S. Chr
stofle, tout le bon ordre qui étoit neceſſaire pour entreten
les Habitans en une bonne concorde, pour y attirer toute
sortes de biens & y faire fleurir le trafic: & l'ayant renduë
plus belle & la plus illustre de toutes les Antilles, comm
nous l'avons representé au Chapitre 4 du premier Livre
cette Histoire, il étendit puis apres la Colonie Franço
dans les Iles de Saint Bartelemy, de Saint Martin, & de Sain
Croix, déquelles nous avons fait la description en son lie
mais il nous reste encore quelques circonstances bien co
siderables, touchant la conqueste de l'Ile de Sainte Croix, l
quelles nous ajoûterons en cet endroit.

Cette Ile, a eu plusieurs maitres en bien peu de tems, &
durant plusieurs années les Anglois & les Hollandois ont
contesté ensemble à qui elle seroit. Enfin ils l'avoient par-
tagée entre eus. Mais en l'an mil six cens quarante neuf, les
Anglois ayans remarqué que les Hollandois étoient en petit
nombre, les obligerent à leur laisser toute la place. Toutefois
ils

ils ne jouyrent pas long tems de leur usurpation. Car bien tôt aprés, les Espagnols de l'Ile de Porto Rico y firent une descente, brulerent les maisons, tuerent ceus qu'ils trouverent sous les armes, & firent transporter les autres, avec leurs femmes, & leur bagage, en l'Ile de la Barboude.

Aprés qu'ils eurent ainsi depeuplé cette Ile, comme ils étoient sur le point de remonter dans leurs vaisseaus, pour s'en retourner en leur terre, voicy arriver un navire des Iles de Saint Eustache & de Saint Martin, qui étoit chargé d'hommes, léquels ayant apris la deroute des Anglois, dans la creance que l'Espagnol s'étoit déja retiré, venoient relever les droits, & les pretentions que la Nation Hollandoise avoit sur cette Ile: mais la partie étant inegale, veu que les Espagnols étoient dix contre un, ils furent contrains de composer. Le dessein des Espagnols qui leur avoient promis bon quartier, & qui les tenoient prisonniers, étoit de les mener à Porto-Rico à leur Gouverneur, qui selon l'humeur Espagnole, ne leur eut peut estre pas fait un trop bon party.

Lors donc qu'ils meditoient leur retour avec ces prisonniers, qui étoient venus d'eux mêmes se jetter entre leurs mains: deus navires François chargez de Soldats, de vivres, & de toutes sortes de munitions de guerre aborderent en l'Ile, étant envoyez de la part de Monsieur de Poincy leur General, pour chasser l'Espagnol de cette terre, & la conquester pour le Roy. Ce secours vint bien à propos pour la delivrance des Hollandois: Car les Espagnols ayant veu nos gens, qui descendoient alaigrement & en bon ordre, & qui d'abord formerent sur terre un gros de vaillans hommes bien armez, & en disposition de combattre, ils lâcherent incontinent leurs prisonniers, & aprés quelque pourparler, les François leur firent commandement de vuider à l'instant de l'Ile, & de r'entrer dans leurs vaisseaus, à faute dequoy ils les chargeroient comme ennemis, tels qu'ils étoient, & ne leur donneroient aucun quartier. A quoy ils aimerent mieus obeir, que d'experimenter la valeur des nôtres, & le fort des armes, quoy qu'ils fussent en plus grand nombre.

Monsieur le General reconnoissant selon son exquise prudence, l'importance de cette Ile, qui peut faciliter d'autres con-

conqueſtes, encore plus glorieuſes, jugea qu'il falloit accompagner de ſi heureus commencemens, d'un grand ſoin pour la conſerver, & la munir d'un nombre conſiderable de vaillans hommes, & ſur tout d'un chef genereus & experimenté, pour y commander en ſon nom. Pour cet effet il y envoya Monſieur Auger Major de l'Ile de Saint Chriſtofle, qui avoit exercé cette charge avec grande approbation par pluſieurs années, & il le revétit de la qualité de Gouverneur de cette Ile. Il mourut en l'exercice de cette charge, au grand regret de tous les habitans, aprés avoir mis l'Ile en bon ordre; redreſſé ſes ruines; & donné les commencemens à un fort, qu'il avoit luy même deſſiné, pour la ſeureté des vaiſſeaus, qui viendroient cy aprés à la rade; & pour faire perdre aus Eſpagnols, toute envie d'y deſcendre à l'avenir, pour y faire des ravages. La conqueſte de cette Ile fut faite, en la faſſon que nous venons de dire en l'an 1650.

Si cette Colonie, doit ſes commencemens à la generoſité de Monſieur le General, qui ne laiſſe écouler aucune occaſion capable d'amplifier la gloire & le nom de la Nation Françoiſe, elle luy eſt auſſi redevable de ſa conſervation, & de ſon accroiſſement. Car il a eu ſoin d'y faire paſſer des hommes, & d'y envoyer des vivres, juſques à ce que la terre en eut produit, & tous les raffraichiſſemens neceſſaires en de nouveaus établiſſemens, & notamment les munitions de guerre qu'il faut en une place, qui eſt ſi voiſine de l'ennemy, & qu'il a enlevée devant ſes yeus, & ſous ſa main. Pour faciliter ce deſſein, il a eu long tems en mer un de ſes navires commandé par le Capitaine Mancel, duquel la vertu, la fidelité, le courage, & l'adreſſe, ont eſté éprouvées en pluſieurs rencontres ſignalées. Il faiſoit le voyage ordinaire de Saint Chriſtofle à Sainte Croix, pour y porter tout ce qui pouvoit faire beſoin, à cette nouvelle Colonie.

Les Hollandois, avoient edifié ſur une agreable eminence de cette Ile, une belle Egliſe bâtie en forme de Croix. Si les Eſpagnols reſpectant ce ſigne ſacré, qui étoit ſur le clocher, n'ont pas ruiné cet edifice: nos François doivent cette maiſon d'oraiſon à la pieté & au zele d'une Compagnie de Marchands dela ville de Fleſſingue, qui fit premierement habiter cette Ile, ſous la commiſſion de Meſſieurs les Etats. Le

Le Roy à preſent régnant, étant informé de toute la gloire que Monſieur de Poincy a aquis, & qu'il aquiert journellement à nôtre Nation, & combien ſa preſence eſt neceſſaire en l'Amerique, a confirmé de nouveau ce Genereus Chevalier en la charge de ſon Gouverneur & Lieutenant General en ces quartiers là, & la Reyne pendant ſa Regence, a hautement loüé ſes dignes actions, & ſa fidelité au ſervice du Roy.

En l'an 1651 Monſieur le General, traitta ſous le bon plaiſir du Roy: avec la Compagnie dont nous avons parlé, & l'ayant rembourſée de tous les frais qu'elle avoit faits pour l'établiſſement de cette Colonie, a aquis de ces Meſſieurs qui compoſent cette Compagnie, la Seigneurie & proprieté fonciere des Iles de Saint Chriſtofle, de Saint Bartelemy, de Saint Martin, de Sainte Croix, & des adjacentes, & cela au nom & au profit de ſon ordre de Malte, qui par ce moyen eſt accreü de l'une des plus belles, des plus riches, & des plus honorables Seigneuries dont il joüiſſe ſous la Souveraineté de ſa Majeſté Tres-Chreſtienne. Et depuis le Roy a fait don abſolu de toutes ces Iles, à l'Ordre de Malte, à la ſeule reſerve de la Souveraineté, & de l'hommage d'une Couronne d'or de redevance, à chaque mutation de Roy; de la valeur de mil eſcus, comme il paroit par les lettres patentes de ſa Majeſté, du mois de Mars 1653.

Monſieur du Parquet Gouverneur de la Martinique, à auſſi aquis de la même Compagnie la Seigneurie des Iles de la Martinique, de la Grenade, & de Sainte Alouſie. Monſieur d'Hoüel Gouverneur de la Gardeloupe a fait la même choſe pour les Iles de la Gardeloupe de Marigalante, de la Deſirade, & des Saintes. Ces deus dernieres ne ſont pas encore peuplées. Mais il a demandé par avance la Seigneurie de ces terres, afin que d'autres ne s'en puiſſent civilement emparer. Car il faut ſavoir, que la Compagnie des Iles de l'Amerique, laquelle eſt maintenant abolie, avoit obtenu du Roy, toutes les Antilles habitées, & à habiter par ſucceſſion de tems. De ſorte que ces Meſſieurs, qui ont traitté avec cette Compagnie ont fait mettre dans leur octroy, des Iles qu'ils n'ont pas encore habitées, mais qui ſont en leur voiſinage,

ſinage, & à leur bienſeance : & incontinent qu'ils auront aſſez d'hommes en leurs autres Iles, ils en feront paſſer en celles là, ſi ce n'eſt que les Anglois, ou les Hollandois s'en emparaſſent auparavant. Car c'eſt une régle generale, qu'une Terre qui eſt ſans habitans eſt au premier occupant. Et l'Octroy du Roy, ou de la Compagnie, ne ſert, que pour parer ces Meſſieurs contre quelcun de nôtre Nation, qui pourroit courir ſur leurs deſſeins.

Ainſi toutes ces Iles que les François tiennent aujourduy en l'Amerique, relevent entierement du Roy pour la Souveraineté & de Meſſieurs de Poincy, du Parquet, & d'Hoüel, pour la Seigneurie, ſans plus reconnoitre la Compagnie, qui a cedé en leur faveur tous ſes droits, & toutes ſes pretentions.

Quant à la ſuite des Gouverneurs Anglois de l'Ile de Saint Chriſtofle. Monſieur Ouarnard étant mort apres avoir glorieuſement établi ſa Nation dans les Antilles, & avoir peuplé en particulier l'Ile de Saint Chriſtofle, de douze à treize mille Anglois : Monſieur Riche qui étoit premier Capitaine de l'Ile fut établi en cette charge, & celuy-cy pareillement étant decedé, Monſieur Euret fut pourveu du Gouvernement, qui l'adminiſtre encore aujourduy, avec la capacité & l'approbation ſinguliere, que nous avons déja repreſentée en parlant de l'Ile de Saint Chriſtofle.

Au reſte lors que les Nations étrangeres arriverent en ces Iles, elles ſe logerent au commencement à peu prés comme les Habitans naturels du païs, ſous de petis couverts, & dans de ſimples huttes, & cabannes, faites du bois même qu'ils coupoient ſur le lieu, en défrichant la terre. On voit encore dans les Colonies naiſſantes, pluſieurs de ces foibles edifices qui ne ſont ſoutenus que par quatre ou ſix fourches, plantées en terre, & qui pour murailles ne ſont entourez & palliſadez que de roſeaus, & pour toit, n'ont que des feüilles de palmes, de cannes de ſucre, ou de quelqu'autre herbe. Mais en toutes les autres Iles, où ces Nations ſont mieus établies, on voit à preſent pluſieurs beaus edifices de charpente, de pierre & de brique, qui ſont faits en la même forme que ceus de leur païs ; excepté, que pour l'ordinaire ils n'ont qu'un étage,

étage, ou deus au plus, afin qu'ils puissent plus facilement esister aus vens, qui soufflent quelquefois avec beaucoup d'impetuosité en ces quartiers là. Nous avons assez parlé de ces edifices, dans l'occasion qui s'en est presentée, lors que nous avons décrit chacune des Antilles en particulier.

Mais nous ajouterons seulement icy, que sur tout, les Anglois qui habitent ces Iles, sont pour la plûpart commodement logez, & proprement ajustez en leur ménage, par ce qu'ils s'arrétent dans les Colonies, & les embellissent comme si c'étoit le lieu de leur naissance. Ils sont aussy présque tous mariez, ce qui fait qu'ils travaillent mieus à s'accommoder, que ceus qui menent une vie de garçon, comme font plusieurs entre les François.

Nous avions dessein pour la clôture de ce Chapitre de coucher icy tout le procedé que tint Monsieur Auber, pour faire la paix avec les Caraibes: lors qu'il vint prendre possession du Gouvernement de la Gardeloupe: mais à cause que le discours en est un peu long, & qu'il peut donner de grandes lumieres, pour connoitre le naturel de ces Indiens dont nous avons à traitter en ce deuziéme Livre, nous avons creu qu'il n'en falloit rien retrancher, & qu'il meritoit bien de remplir un Chapitre tout particulier.

CHAPITRE TROISIÉME.

De l'afermissement de la Colonie Françoise de la Gardeloupe, par la paix, qui fut faite avec les Caraibes de la Dominique, en l'an 1640.

LEs premiers d'entre les François qui occuperent l'Ile de la Gardeloupe, y aborderent en l'an 1635, par les Ordres d'une Compagnie de Marchands de la ville de Dieppe, qui sous l'autorité de la Compagnie Generale des Iles de l'Amerique établie à Paris, y envoyerent les Sieurs du Plessis & de L'Olive, pour y commander en leur nom. Mais le premier étant mort peu de mois aprés son établissement, &

l'autre par la perte de sa veuë, & par ses maladies continuelles étant rendu inhabile à gouverner une Colonie naissante, comme nous l'avons déja representé dans les Chapitres precedens. Monsieur de Poincy pourveut dignement à tout ce qui étoit necessaire pour l'entretien des nôtres en cette Ile, laquelle auroit esté abandonnée sans les grands soins qu'il prit d'y envoyer des troupes auxiliaires sous la conduite de Monsieur de la Vernade, & de Monsieur de Sabouilly, pour s'opposer aus desseins des Caraibes, qui leur en contestoient puissamment la possession; de sorte que si cette Colonie ne doit pas son premier établissement à Monsieur le General de Poincy, elle luy est redevable au moins de sa conservation, & de sa subsistence. Il approuva aussi & confirma au nom du Roy, la nomination que la Compagnie des Iles avoit fait de Monsieur Auber, pour estre Gouverneur de cette Ile.

Ce nouveau Gouverneur, prêta serment de fidelité entre les mains de Monsieur le General le 20 d'Octobre 1640. Mais avant que de descendre à Saint Christofle, le navire qui l'avoit passé de France en Amerique, ayant moüillé prés de la Dominique, plusieurs Sauvages qui avoient reconnu de loin le navire, & jugé par les signes de bien-vueillance qu'on leur donnoit, qu'ils n'avoient point d'ennemis dans ce vaisseau, prirent l'assurance d'y entrer. Par bonheur, ceus qui l'étoient venu reconnoître, étoient les premiers Capitaines de l'Ile. Monsieur Auber se resolut de profiter de cette occasion, jugeant qu'elle étoit tres-favorable pour r'entrer en alliance avec ce peuple, qui avoit été éfarouché, & presque entierément aliené des François par les violences & les Rigueurs de Monsieur de l'Olive, l'un de ses predécesseurs en la charge, & par la mauvaise conduite de ceus qui commandoient le secours que Monsieur le General avoit envoyé à nos gens qui étoient en cette Ile. Et parce qu'il s'avoit que ceus de cette Nation se laissent facilement gagner par caresses & par petis presens, il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à l'avancement de son dessein.

Il leur fit donc savoir qu'il venoit de France, & qu'il étoit envoié pour commander en l'Ile de la Gardeloupe: Qu'il avoit apris avec regret, les diférens qu'ils avoient eus avec les Fran-

François depuis quelques années: Qu'il venoit avec intention de les terminer à l'amiable; Et qu'il vouloit estre leur bon Compére, & leur bon voisin, & vivre avec eus comme avoit fait feu Monsieur du Plessis leur bon amy. Il faisoit entremeler cet entretien de force verres d'eau de vie, qu'il leur faisoit presenter.

Ces Sauvages voyant une reception si franche, & si cordiale; aprés avoir parlé entre eus en leur langage de guerre, qui n'est entendu que des Anciens chefs de leurs entrepriſes, se resolurent d'accepter l'ofre qui leur étoit faite, & de renoüer lancienne amitie, en renonçant à tout ce qui pourroit entretenir cette guerre sanglante, qui avoit tant incommodé les deus partis. Mais avant que de rien promettre ils demanderent à Monsieur Auber, si Monsieur de l'Olive, Monsieur Saboüily, & tous ceus qui avoient suivy leurs violences sortiroient de l'Ile. Et luy leur ayant réspondu, qu'il les y obligeroit, ils dirent que cela étoit necessaire, & qu'autrement ils seroient toujours fâchez contre les François, par ce que disoient ils, *l'Olive & Sabouly point bons pour Caraibes*. Ce sont leurs mots. La dessus, Monsieur Auber les ayant assurez que cela demeureroit arresté, & que pour luy il leur seroit bon, s'ils vouloient aussi estre bons: ce qu'ils promirent, il leur fit faire grand' chére, & les r'envoya avec des présens, & bien satisfaits.

De la rade de la Dominique, Monsieur Auber alla à la Gardeloupe, pour y poser son Equipage; & de là à Saint Christofle, pour y rendre ses devoirs à Monsieur le General, qui fut joyeus du bon chois que la Compagnie des Iles avoit fait de sa personne, & le confirma en sa charge au nom du Roy, apres qu'il eut prété le serment de fidelité.

Il partit bien tôt aprés de Saint Christofle pour se rendre en son Gouvernement: où étant arrivé il fut reçeu avec joye par tous les habitans qui l'avoient en une haute estime pour son experience, en tout ce qui pouvoit servir à l'avancement des Colonies naissantes, & par ce qu'ils étoient persuadez qu'il étoit remply d'une prudence singuliere pour remedier aus desordres passez, d'une generosité capable de resister aus difficultés presentes, & d'entreprendre ce qui seroit necessaire

pour le bien & le repos de l'Ile, & d'une douçeur & afabilité qui l'avoient rendu recommandable à tous ceus de Sainct Christofle, léquels auſſi l'avoient reconnu pour un de leurs meilleurs Capitaines. Sa commiſſion fut leuë & publiée à la teſte des Compagnies de l'Ile par deus Dimanches conſecutifs qui furent le 25 de Novembre & le ſecond de Decembre de l'an 1640.

La guerre, qui s'étoit allumée entre les Sauvages & ceus de noſtre Nation, par le mauvais conſeil de quelques eſprits remuans, & par la facilité du Gouverneur precedent qui leur avoit prété l'oreille; Et les diviſions, les defiances, & les partialités, que ces broüillons avoient ſuſcitées entre les principaus de l'Ile, l'avoient renduë la plus déſolée de toutes les Colonies de l'Amerique. La diſété des vivres en avoit reduit pluſieurs à des extremites ſi grandes, que la vie leur étoit ennuyeuſe, & la mort ſouhaitable. L'aprehenſion en laquelle ils étoient continuellement détre ſurpris par les Sauvages, les obligeoit à ſe tenir inceſſamment ſous les armes, & à laiſſer leurs jardins & leurs habitations en friche: Et le rude inſuportable traitément qu'ils recevoient de quelques officiers qui abuſoient de leur autorité, les avoit tous reduits à la veille d'une ruine inevitable.

Mais depuis que Monſieur Auber eût eſté reconnu pour leur Gouverneur, par l'acclamation unanime de tous les habitans, & qu'il leur eût donné les nouvelles de la paix, qu'il avoit concluë avec les Sauvages leur voiſins, laquelle il eſperoit de voir bien tôt ratifiée, par toutes les aſſurances qu'on pouroit atendre d'une Nation ſi peu civiliſée qu'eſt celle des Caraibes: les perturbateurs du répos public s'écarterent, & les gens de bien ſe virent en ſeureté, ſous la ſage conduite de ce digne Gouverneur, qui n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit contribuet à remétre l'Ile en bon ordre. De ſorte, que cette Ile prit en un inſtant une nouvelle face: La juſtice commença à y refleurir, la bonne union & le travail des habitans y rapella l'abondance le commerce, & la paix, qui s'en étoient retirez: Et la pieté du chef, convia tous les menbres de cette Colonie à bien vivre à ſon exemple.

Quoy

Quoy qu'il eût traité de paix avec les Sauvages, il fut neantmoins d'avis, crainte de surprise, que les habitans se tinssent toujours sur leurs gardes. A cét éfet il ordonna des sentinelles en tous les lieus où les Caraibes pourroient le plus facilément aborder sans estre découverts : Il changea les corps-de-garde, & les plaça en des lieus plus avantageus ; Et il reprima par son autorité ceus qui vouloient ruiner les premiers fondemens qu'il avoit jettez d'une ferme paix, & d'une étroite alliance avec ces ennemis reconciliez, les obligeant par ses défenses expresses de cesser tous actes d'hostilité, afin de ne pas troubler par leurs animositez particulieres, cette confederation si necessaire, pour le bien general de tous les habitans.

Les îles subsistant par le commerce, Monsieur Auber reconnut, qu'il n'y avoit rien qui les décretitât plus que les mauvaises Marchandises que l'on y fait ; Et par ce que le Tabac étoit la seule qui avoit cours en ce tems-là à la Gardeloupe ; ayant apris que plusieurs en débitoient, qui n'étoit pas de mise, ce qui auroit décrié l'île envers les Etrangers, qui n'y auroient plus envoié leurs navires, il établit des personnes intelligentes en Tabac, qui le visitoient soigneusement, & qui jettoient dans la mer celuy qui se trouvoit ou pourry, ou défectueus en quelcune des qualités qu'il doit avoir pour estre parfait.

Ce bon ordre, & dans la milice, & dans la police, rendit cette Ile Florissante en peu de tems : Et sa renommée y atira plusieurs Marchands, & convia un grand nombre d'honnêtes familles, à y venir prendre leur demeure, & à s'y établir.

Pour revenir maintenant à nos Sauvages, qui avoient visité Monsieur Auber en son navire, & qui avoient traité de paix avec luy sous les conditions que nous avons dites, ils ne furent pas plutôt retournez en leur terre, où ils étoient attendus avec impatience, sur ce qu'ils avoient demeuré un peu long tems au navire, qui étoit en leur rade, qu'ils publierent par toute l'Ile l'amiable acüeil qu'ils avoiẽt reçeu : Ils ne pouvoient assés prifer le bon traitément que le Gouverneur nouvellement venu de France leur avoit fait. Les beaus presens qu'il leur avoit donnez confirmoient autentiquement sa

bonté.

bonté & ſa liberalité. Et ils ajoutoient que leurs ennemys l'Olive & Sabouly devant ſortir de la Gardeloupe, ils avoient fait la paix avec ce brave Compére, qui les avoit ſi bien receus, qu'il étoit digne de leur alliance. Que pour ne luy donner aucun ſujet de défiance, il faloit desormais s'abſtenir des courſes, qu'ils avoient coutume de faire en la terre de la Gardeloupe, depuis qu'ils étoient en guerre. Et que lors qu'ils s'auroient que ce nouveau Gouverneur ſeroit fermément établi, ils iroient le viſiter avec des preſens, & confirmer ſolennellement cette paix, qui leur ſeroit ſi profitable à l'avenir. Les Caraibes, qui avoient perdu pluſieurs de leurs hommes dans les combats qu'ils avoient eus contre les François, & qui ſe laſſoient d'avoir à faire à des ennemis ſi adroits & ſi courageus, furent bien aiſes de l'heureuſe rencontre qu'avoient fait quelques uns de leurs principaus Capitaines. De ſorte qu'ils approuverent ce qu'ils avoient arrêté avec Monſieur Auber, & aquieſcerent à tout ce qui leur étoit propoſé, pour entretenir & pour afermir d'oreſenavant cette paix.

Prés de cinq mois s'écoulerent, pendant leſquels les Sauvages tinrent ponctuellement la promeſſe qu'ils avoient faite à Monſieur Auber, de ne plus inquiéter les François. Aprés quoy s'étant perſuadez que ce tems-là luy devoit avoir ſuffi pour s'accommoder à la Gardeloupe, y mettre les ordres neceſſaires, & informer les habitans de l'aliance qu'ils avoient contractée enſemble à la rade de la Dominique, ils ſe reſolurent de luy envoyer une deputation ſolemnelle, pour confirmer la paix, & luy ſouhaitter toute proſperité en ſon Gouvernement. Il y avoit de l'empreſſement parmy ces Sauvages, à qui auroit l'honneur d'une Commiſſion de ſi grande importance, & de laquelle ils ne doutoient aucunement qu'ils ne receuſſent des avantages ſinguliers. Ils ſe réſolurent donc, pour contenter les plus apparens d'entr'eus, qui étoient competiteurs en cette ambaſſade, d'en établir chefs deus de leurs plus anciens, & de leurs plus renommez Capitaines: & de donner à chacun une eſcorte conſiderable, compoſée de l'élité de leurs plus braves Officiers & ſoldats. Et afin qu'il n'y eut point de jalouſie entre les Capitaines, ils trouverent bon

bon de les faire partir en deus differentes Piraugues, chacun avec sa suite, & dans cét ordre que l'un devanceroit l'autre d'un jour.

Le premier de ces Ambassadeurs se nommoit le Capitaine *Amichon*, fort consideré parmy eus, qui fut accompagné de trente des plus lestes & des plus adroits de la Dominique. Monsieur Auber dit, qu'il n'a point veu depuis de Sauvages plus beaus, ni de plus agiles. Ces Sauvages donc se confiant en la parole qu'il leur avoit donnée à leur rade, aborderent à la Gardeloupe: Et aussi tôt qu'ils eurent apris de celuy qui commandoit au corps de garde, que Monsieur Auber étoit en l'Isle, & qu'il y étoit en bonne santé, ils descendirent hardiment à terre & demanderent à le voir, ayant laissé cependant quelques uns des moins considerables de leur troupe, pour garder la Piraugue. Pendant qu'on aloit donner avis à Monsieur le Gouverneur de l'arrivée de ces deputez de la Dominique, le Capitaine Amichon qui devoit porter la parole, luy envoya deus des plus gaillars de sa suite, chargez des plus beaus fruits de leur terre, qu'ils avoient aportez pour luy en faire present.

Monsieur Auber fut fort joyeus de leur arrivée. Et ayant incontinent commandé à ceus de sa maison, & à tout le quartier de ne leur donner aucune occasion d'aprehender quelque mauvais traitément, il prit la peine d'aller luy même au devant d'eus, avec un visage qui témoignoit assés qu'ils étoient les bien venus. Il ne faut pas se mettre icy beaucoup en peine, pour coucher la harangue & les complimens que le Capitaine Amichon luy fit en cette premiere rencontre. Il avoit été l'un de ceus qui avoient veu Monsieur Auber en son navire à son arrivée de France, & il n'eut point de peine à le reconnoitre. D'abord il luy fit entendre, qu'il venoit pour confirmer ce qu'ils avoient resolu ensemble à la rade de la Dominique, touchant une bonne paix: & que tous les Caraibes de sa terre le souhaitoient aussi. Monsieur Auber avec cette affabilité & cette grace particuliere qu'il a pour gagner les cœurs de ceus qui traitent avec luy, leur donna sur le champ assés clairement à entendre, & par son interpréte, & par sa contenance, qu'il garderoit toujours de sa part une

union inviolable, pourveu qu'ils n'y contrevinſſent pas les premiers. Aprés, il les fit entrer en ſa maiſon: Et par ce qu'il ſavoit que la bonne chére étoit le meilleur ſeau qu'il pût apoſer à ce traité de paix, il leur fit auſſi tôt preſenter de l'eau de vie, & ſervir de tout ce qui ſe trouvoit de plus apétiſſant dans l'Ile. En ſuite il courona le feſtin par ſes preſens de toutes les curioſitez qui ſont le plus eſtimées parmy cette Nation. Et afin que tous les Députez euſſent part à la bonne chére & aus liberalitez des Monſieur le Gouverneur, ceus qui avoient été traitez furent prendre la place de ceus qui étoient demeurez à la garde de la Piraugue, qui eurent auſſi à leur tour, tout ſujet de ſe louër du bon traitement qui leur fut fait, & des preſens qui leur furent diſtribuez de même qu'aus premiers. Le Capitaine Amichon n'oublia pas, ſelon la coutume dont ils uſent envers leurs amis, de prendre le nom de Monſieur Auber, & de luy donner le ſien.

Aprés qu'ils eurent tous été combiez des biens & des civilitez de Monſieur le Gouverneur, ils retournerent fort joyeus en leur Piraugue, & firent voile du côté de leur Ile. Ils trouverent à un certain rendez-vous dont ils étoient convenus avant que de partir de la Dominique, l'autre Piraugue, qui étoit chargée du ſecond Chef de la députation, nommé le Capitaine *Baron*, avec ſa ſuite. Et comme ce ſecond Capitaine eût apris du premier tout l'agreable acüeil & toute la bonne chére que Monſieur Auber avoit faite à luy & à ſes gens, il ſe rendit le lendemain à la Gardeloupe. Ce Baron avoit été l'un des meilleurs amis de Monſieur du Pleſſis, qui étoit mort Gouverneur de la Gardeloupe, en égale autorité avec Monſieur de l'Olive ſon Collegue, lequel aprés la mort de Monſieur du Pleſſis avoit fait imprudemment la guerre aus Sauvages.

Ce Capitaine donc, qui avoit viſité diverſes fois feu Monſieur du Pleſſis, & qui conſervoit un ſouvenir particulier de l'amitié qu'il luy avoit portée, étant perſuadé de la generoſité des François, mit d'abord pied à terre avec ſa Compagnie, & fut conduit au logis de Monſieur Auber, qui leur fit toute la même réception qu'il avoit faite aus premiers. Et même quand il eut apris que ce Capitaine étoit le Compere de feu

Mon

Monsieur du Plessis, c'est à dire l'un de ses confidens & de ses meilleurs amis, il le traita avec plus de témoignages d'afection que les autres, & lia une amitié particuliere avec luy, recevant son nom & luy donnant le sien. Ainsi ces nouveaus hôtes se retirerent encore plus satisfaits que les premiers, & promirent de continuer leurs visites à l'avenir. Mais les uns & les autres firent raport en tous leurs Carbets de la civilité & du bon acüeil du nouveau Gouverneur.

Le Capitaine Baron, qui s'étoit si bien trouvé de sa premiere visite, ne tarda guére sans avoir envie d'en faire une seconde. Et ce fut en celle-cy que Monsieur Auber luy fit voir un des fils de feu Monsieur du Plessis, auquel ce Capitaine fit mille caresses, en memoire de son Pere, qu'il appelloit son bon Compere, & l'amy de sa Nation. En éfet ce Gentil-homme avoit aquis l'afection des ces Barbares, qui respectoient ses merites, & les belles qualitez qu'il avoit pour commander.

Aprés cette visite, & plusieurs autres que les Caraïbes faisoient presque tous les jours, Monsieur Auber voulut estre assuré d'eus par ôtages, qu'ils tiendroient ferme l'alliance. Il s'adressa pour cét éfet au Capitaine Baron, avec lequel il avoit contracté une amitié plus étroite qu'avec les autres, & qui l'appelloit son Compere, comme ayant succedé à l'alliance qui avoit autrefois été entre Monsieur du Plessis & luy: Monsieur Auber demanda donc un jour à ce Capitaine, s'il ne trouvoit pas raisonnable que pour s'assurer de ceus de sa Nation, il leur demandat quelques uns de leurs enfans en ôtage. Cét homme qui avoit le raisonnement beaucoup meilleur, & le jugement beaucoup plus vif que l'ordinaire des Sauvages, répondit aussi-tôt, qu'il faloit faire la condition égale: & que s'ils donnoient de leurs enfans aus François, il étoit juste aussi que les François leur en donnassent des leurs. Il presenta sur l'heure à Monsieur Auber quelques uns de ses enfans qui l'avoient accompagné: Et Monsieur Auber prenant l'occasion, & acceptant l'offre, choisit entr'eus tous un jeune garçon qui avoit un air plus agreable, une façon plus atrayante, en un mot je ne say quoy de plus aimable que ses autres Fréres. Le Pere accorda son fils, & le fils

Monsieur Auber luy donna pour mettre dans ses troupes un de ses serviteurs domestiques, qui étoit son giboyeur nommé *Des Serissiers*, qui souhaitoit depuis long-tems de se trouver aus combats de ces Sauvages : Et il le pourveut de bonnes armes à feu, & de toute la munition necessaire pour s'en bien servir. Le Capitaine Baron fut ravy de cette faveur, & l'ayant acceptée avec joye la fit sonner bien haut parmy ceus de sa Nation. Ce volontaire suivit de grand cœur ce Capitaine: & s'étant embarqué il fut au combat contre les Aroüagues de l'Ile de la Trinité, avec une puissante armée de Sauvages de toutes les Iles Antilles ; En cette rencontre il fit tout ce qu'on pouvoit atendre d'un vaillant Soldat : & comme il étoit tres-bon fuselier, il tua & blessa tant d'Aroüagues, qui n'étoient pas acoutumez à s'entir l'efet des armes à feu, qu enfin ils l'écherent le pied, & s'étant retirez dans les montagnes, laisserent le champ de bataille aus Caraibes victorieus. Depuis Serissiers passoit parmy ceus de cette Nation pour un grand Capitaine, & ils ne pouvoient assés admirer la bonté de Monsieur Auber, qui s'étoit volontairement privé du service qu'il pouvoit atendre de ce jeune homme pour le préter à leurs troupes. Nous avons d'original toutes ces particularitez, & Monsieur Auber luy même en est garent.

Pendant tout le tems que Monsieur Auber à gouverné l'Ile de la Gardeloupe, la paix qu'il avoit faite avec les Caraibes a été inviolablement entretenuë de part & d'autre au grand profit des deus Nations. Car les Sauvages par cet accord avoient moyen de traiter avec les François, de coignées, de serpes, de couteaus, & de plusieurs autres outils & marchandises qui leur étoient necessaires : Et les François recevoient d'eus en échange, des Porceaus, des Lézars, des Tortuës de Mer, & une infinité d'autres poissons, & d'autres rafraichissemens, qui leur aportoient un singulier avantage. De sorte que les Caraibes étoient comme les Pourvoyeurs des François, qui travailloient cependant en leurs habitations avec assiduité & seureté.

CHA-

CHAPITRE QUATRIÉME.

Du Trafic & des Occupations des Habitans Etrangers du Païs : & premierement de la culture & de la preparation du Tabac.

EN toutes les Antilles l'argent n'a point de cours pour le trafic ordinaire, mais il ſe fait par échanges de Marchandiſes qui croiſſent au païs, contre celles qui viennent de l'Europe; ſoit qu'elles conſiſtent en habits & en linge, ſoit en armes ou en vivres, & en autres commodités neceſſaires pour paſſer la vie avec douceur. Et c'eſt ce qui ſe pratiquoit chez tous les peuples avant l'uſage de la monnoye, & qui ſe voit encore aujourd'huy en pluſieurs Nations Sauvages, & meſmes dans la Colchide, où chacun porte au marché ce qu'il a de trop, pour avoir de ce qu'il n'a pas.

Les Magazins qui ſe voyent en ces Iles, ſont ordinairement fournis de toute ſorte de Marchandiſes qui ſont amenées de France, d'Angleterre, de Hollande, & de Zelande, auſſi abondamment qu'en lieu du monde. Le prix de chaque Marchandiſe n'eſt point laiſſé à la liberté des marchans qui tiennent les Magazins, mais il eſt mis à chaque ſorte par Meſſieurs les Gouverneurs, de l'avis de leur Conſeil. Les marchandiſes que les habitans preſentent en échange en toutes ces Iles, ſe reduiſent à cinq eſpeces principales, ſavoir au Tabac, au Sucre, au Gingembre, à l'Indigo, & au Cotton.

Au commencement tous les habitans étrangers des Antilles s'adonnoient à la ſeule culture du Tabac, qui les faiſoit ſubſiſter honorablement. Mais depuis que la grande abondance qu'on en a fait en a ravallé le prix, ils ont planté en pluſieurs endroits des Cannes de Sucre, du Gingembre, & de l'Indigo: Et Dieu a tellement beny leurs deſſeins, que c'eſt une merveille de voir avec quel ſuccés, toute ces marchandiſes croiſſent en la plû-part de ces Iles. Et par ce que pluſieurs qui les voient en l'Europe ne ſavent pas la façon

que

que l'on apporte à les preparer, il sera à propos pour contenter leur curiosité de parler icy de chacune : & nous y joindrons un mot du maniment du Cotton.

Il est vray que ces matieres ont esté déja traittées par divers Auteurs. Mais outre que nostre Histoire seroit incomplette & defectueuse si nous les passions sous silence, nous pouvons dire icy premierement avec sincerité que tout le discours que nous en allons faire n'est pas une copie, ou une imitation de quelque autre, mais un veritable original, tiré au naturel avec tout le soin, & toute la fidelité possible. De sorte que si nous disons les mêmes choses que d'autres ont dites avant nous, l'on ne doit pas estre marry de voir icy la confirmation d'une verité qui vient de si loin, & dont on ne sauroit avoir trop d'assurance. Et si ce sont des choses contraires, elles pourront servir à faire voir la fausseté de celles qui leur sont opposées : ou du moins elles prouveront qu'en tous lieus on ne suit pas si exactement une même métode en la preparation de ces marchandises, qu'il ne s'y remarque souvent quelque petit changement. De plus nous esperons aussi que quelques uns trouveront peutestre dans les descriptions suivantes, quelque exactitude & quelque clarté qui ne leur déplaira pas, & que même ils y rencontreront quelque chose de nouveau, qui n'a pas encore esté remarqué ni produit par les Auteurs. Apres tout nous supplions ceus qui croiront ne rien trouver dans ce Chapitre, ni dans le suivant qu'ils ne sachent, & qui puisse ou les instruire, ou les divertir, de passer outre sans blâmer nôtre diligence, & nôtre peine, & de permettre que nous écrivions cecy pour d'autres qui pourront en recevoir de l'instruction, ou du divertissement.

Pour avoir de beau & bon Tabac, on prepare premierement en saison propre des couches en divers endroits des jardins qui soient à l'abry des vens. On jette dessus la graine qui a été recuëillie des tiges de l'année precedente ; que l'on a laissé croistre & meurir pour servir à cét usage. On mesle de la cendre avec la graine quand on la seme, afin qu'elle ne tombe pas trop épais en de certains lieus. Quand elle commence à lever, on la couvre soigneusement de feüil-

les

les de Palmiſte épineus, ou de branches d'Oranger ou de Citronier, pour la garantir des ardeurs du Soleil, du froid de la nuit, & du degaſt que les volailles domeſtiques & les Oiſeaus y pourroient faire.

Pendant que la plante croiſt & devient en état d'étre transplantée, on prepare la place neceſſaire pour la recevoir. Si l'habitation eſt nouvellement établie, il faut avoir long tems auparavant abattu le bois, & brûlé les branches ſur la terre & ſur les ſouches pour les faire mourir. Que s'il y en reſte encore, il faut tirer aus lizieres tout ce qui n'a pas été brûlé afin que la place ſoit libre. Il eſt vray qu'il n'eſt pas beſoin de labourer la terre ni de la renverſer & remuer profondement, mais il en faut ſeulement arracher toutes les méchantes herbes, & la nétoyer ſi ſoigneuſement qu'il n'y reſte ni bois, ni écorce, ni feüille, ni le moindre brin d'herbe. Pour cét effet on ſe ſert de Houëes larges & tranchantes, qui pélent & écorchent la ſurface de la terre, & au beſoin extirpent la racine des herbes que l'on craint de voir pulluler de nouveau.

Aprés qu'on a preparé la terre en cette ſorte, on la partage & diviſe en pluſieurs ſillons, éloignez de deus ou trois pieds l'un de l'autre en égale diſtance. On ſe ſert pour cela des grands cordeaus, qui ſont marquez de deus en deus pieds, ou environ, avec une petite piece de drap de couleur qui y eſt conſuë. Et puis on fiche de petis bois pointus en tous les lieus de la terre où ces marques répondent: Afin que quand le tems de transplanter le jeune Tabac arrive, qui eſt celuy auquel Dieu envoye une bonne pluye, on n'ait rien à faire qu'à planter, ſans s'amuſer à former les compartimens du jardin.

La plante de Tabac eſt en état d'étre levée de deſſus ſa couche, quand elle a quatre ou cinq feüilles aſſez fortes & épaiſſes, de la largeur de la paume de la main. Car alors s'il arrive que la terre ſoit arroſée d'une agreable pluye, tous ceus qui ſont ſoigneus d'avoir de beau Tabac en la premiere ſaiſon, ne craignent point de ſe moüiller, pourveu qu'ils en mettent beaucoup en terre. On voit tous les bons ménagers en un agreable empreſſement dans leurs jardins. Les uns s'occupent à choiſir & à tirer la plante de deſſus les couches

& à l'arranger en des paniers: Les autres la portent à ceus qui la plantent en tous les lieus qui ont été auparavant marquez au cordeau, comme nous avons dit.

Ceus qui ont la charge de planter, font un trou avec un bois pointu, à chaque endroit marqué, où ils mettent la racine du Tabac: puis ils ramaſſent & preſſent tout autour la terre, en telle ſorte neantmoins que l'œil de la plante ne ſoit point couvert. Ils font ainſi le long de chaque rangée. Puis ils en recommencent une autre. Aprés qu'ils ont finy cét exercice, la premiere fois que les voiſins ſe rencontrent, leur entretien le plus ordinaire eſt de s'informer les uns des autres combien ils ont mis de milliers de plantes en terre; & ſur cela chacun fonde l'eſperance de ſa future recolte.

La plante étant miſe en terre; ce qui ſe fait ordinairement à diverſes repriſes, à cauſe que la pluye ne vient pas aſſez abondammant pour le faire tout à coup, ou bien parce que la terre n'eſt pas préparée à même tems, ou qu'on n'a pas aſſez de plantes, on ne la laiſſe pas à l'abandon. Ce n'eſt encore que le commencement du travail & des ſoins qu'il y faut apporter. Car il faut être ſoigneus de la viſiter ſouvent: & auſſitoſt qu'on a remarqué qu'elle a pris racine, il faut prendre garde que les vers, les chenilles, & autres méchans inſectes qui fourmillent en ces païs-là, ne la rongent & ne l'empeſchent de croiſtre.

Il faut en ſuite, du moins de mois en mois, arracher les mauvaiſes herbes qui la pourroient étouffer, ſarcler diligemment toute la terre, & porter les herbes qu'on a enlevées, à la liziere ou bien loin du jardin: car ſi on les laiſſoit en la place d'où elle ont été tirées, la moindre pluye leur feroit prendre de nouvelles racines, & elles ſe releveroient bientoſt. L'herbe la plus importune, & que l'on a le plus de peine à bannir des jardins, c'eſt le pourpier qui ne croiſt en France que par les ſoins des Jardiniers. On continuë cét exercice, juſques à ce que la plante du Tabac ait couvert toute la terre voiſine, & que ſon ombre empeſche toutes les autres herbes nuiſibles de ſe pouvoir élever.

Cela fait, on n'a pas encore de repos, parce qu'à meſure que la plante ſe hauſſe & s'elargit, il faut luy retrancher les feüilles

feüilles superflues, arracher celles qui sont séches, pourries, ou viciées, & la rejettonner, comme on parle, c'est à dire émonder les petis rejettons qui l'empécheroient de venir en perfection, en tirant le suc des plus grandes feüilles. Enfin, quand la Tige est creuë d'une hauteur convenable, il faut l'arréter en coupant le sommet de chaque plante, hormis de celles qu'on veut conserver pour en avoir la graine. Aprés toutes ces façons, la plante demeure quelques semaines à meurir: pendant quoy elle donne quelque tréve au soin assidu qu'on en a prisjusques alors.

Mais si l'on ne travaille autour d'elle, il luy faut preparer la place propre pour la mettre à couvert quand elle sera meure. On doit prendre garde que la grange où elle doit être mediocrement séchée, soit bien couverte, & fermée de tous costez; qu'elle soit fournie de plusieurs perches propres pour la pouvoir suspendre; qu'on ait bonne provision de certaines écorces deliées que l'on tire d'un arbre appellé *Mahot*, pour attacher chaque plante sur les perches; & que la place pour tordre le Tabac quand il sera sec, soit en bon ordre.

Pendant que l'on fait tous ces préparatifs, si les feüilles du Tabac quittent un peu de leur premiere verdure, qu'elles commencent à se recourber vers la terre plus qu'à l'ordinaire, & que l'odeur en devienne un peu plus forte, c'est signe que la plante est en maturité. Et alors il faut en un beau jour, aprés que la rosée est tombée de dessus, la couper à un pouce prés de terre, & la laisser sur la place jusques au soir, la retournant une fois ou deus, afin que le Soleil desséche une partie de son humidité. Sur le soir on la porte a pleines brassées sous le couvert. On l'attache par le bas de la tige aus perches, en telle sorte que les feüilles panchent contre bas. Il ne faut pas aussi qu'elles soient par trop pressées les unes contre les autres, de crainte qu'elles ne se pourrissent, ou qu'elles ne puissent sécher faute d'air.

Cette premiere coupe du Tabac étant achevée, on visite souvent les plantes qui séchent, tandis que les autres que l'on a encore laissées sur le pied meurissent. Et lors qu'on apperçoit qu'elles sont en état d'être torses, (nos gens des Iles disent *torquées*) c'est a dire qu'elles ne sont ni trop séches, car

elles ne pourroient souffrir le maniment de le rouë : ni aussi trop humides, car elles pourriroient en peu de tems, on les détache des perches, on les arrange à un bout de la grange & on dépoüille chaque tige de toutes ses feüilles en cette sorte.

On met premierement à part les plus longues & les plus larges feüilles, & on arrache la grosse coste, qui est au milieu de chacune : les habitans appellent cela *éjamber*. Les petites feüilles sont mises aussi de costé, pour être employées au dedans de la corde du Tabac ; & les grandes leur servent de couvertures & de robes. Ces feüilles ainsi disposées, sont arrangées sur des planches ou des tables, à costé de celuy qui les doit tordre, & faire la corde telle qu'on la voit sur les rouleaus que l'on envoye par deça.

Il y a de l'industrie à tordre le Tabac : & ceus qui le savent faire avec diligence & dexterité, sont fort estimez, & gagnent beaucoup plus que ceus qui travaillent à la terre. Il faut qu'ils ayent la main & le bras extrémement souples & adroits, pour faire tourner le rouët avec la viteſſe & la proportion necessaire, pour rendre la filure de même grosseur par tout.

C'est aussi une adresse particuliere en fait de Tabac, de savoir bien disposer, arranger, & monter, comme parlent les maitres, un rouleau sur les bastons, qui doivent tous être d'une certaine grosseur & longueur, pour éviter la tromperie.

Quand le Tabac est ainsi monté, on le porte au Magazin, & on le couvre de feüilles de Bananier ou d'autres, de peur qu'il ne s'évente, & afin qu'il prenne une belle couleur. Celuy qui a la coupe grasse, noirastre, & luisante, & l'odeur agreable & forte, & qui brûle facilement étant mis à la pipe, est estimé le meilleur.

Nous avons dit que la plante de Tabac se couppoit en deus terres, & ne s'arrachoit pas : Ce qui se fait à dessein, afin que la racine puisse repousser. Et en effet elle produit une seconde plante, mais qui ne devient pas si forte ni si belle que la premiere. Le Tabac que l'on en fait n'est pas aussi si précieus, ni de si bonne garde. On le nommé, *Tabac de rejetton*, ou de la seconde coupe, ou levée. Quelques uns tirent d'une même

même souche jusques au troisiéme rejetton. Et c'est ce qui décredite le Tabac qui vient de quelques Iles.

Puisque nous nous sommes tant étendus sur la manufacture du Tabac, il ne faut pas oublier ce qui se pratique par quelques Curieus, pour le rendre même plus excellent que celuy qu'on nommé de Verine, de bonne garde, & d'une odeur qui fortifie le cerveau. Aprés qu'on a mis à part les plantes de la premiere coupe, & pendant qu'elles séchent à la perche, on amasse toutes les feüilles de rebut, les petits rejettons, comme aussi les filamens qu'on tire du milieu des feüilles qui ont été déja émondées, qu'on appelle communement, *jambes de Tabac*. Et aprés les avoir pilées en un mortier, on met tout cela dans un sac, qué l'on porte sous la presse pour en exprimer le suc, lequel on fait puis aprés boüillir sur un feu médiocre, jusques à ce qu'il soit reduit en consistance de syrop. Puis aprés il faut mêler en cette decoction un peu de Copal, qui est une gomme aromatique, qui a la vertu de fortifier le cerveau, laquelle coule d'un arbre de même nom, qui est commun en la terre ferme de l'Amerique, & aus Iles du Golfe d'Hondures.

Aprés qu'on a versé cette drogue en la composition, il la faut bien remuër, afin que sa bonne odeur, & ses autres qualitez, se communiquent & se répandent par tout. Puis il la faut retirer du feu, & quand elle est refroidie, la mettre dans un vaisseau prés du Tordeur de Tabac: & il faut qu à chaque poignée de feüilles qu'il met en œuvre, il moüille sa main dans cette liqueur, & qu'il l'essuye sur les feüilles. Cét artifice a un effet admirable pour rendre le Tabac, & de bonne garde, & d'une vertu qui luy donne un pris extraordinaire.

Le Tabac ainsi composé doit être tordu gros du moins comme le pouce, & mis en suitte en petis rouleaus de la pesanteur de dix livres au plus, puis envoyé en des Tonneaus ou en des Paniers faits à dessein pour le mieus conserver. Quelques habitans des Iles ayans essayé ce secret, ont fait passer leur Marchandise pour vray Tabac de Verinne, & l'ont debitée au même prix.

Ceus qui s'imaginent que le Tabac croiſt ſans peine, & que l'on en trouve, par maniere de dire, les rouleaus attachez aus arbres de l'Amerique, d'ou il ne faut que les ſecouër pour les ramaſſer en ſuite lors qu'ils ſont tombez: Ou qui du moins ſe perſuadent qu'il ne faut pas beaucoup de faſſon ni de peine pour les mettre en leur perfection, ſeront deſabuſez, s'ils jettent les yeus ſur cette relation de la culture & de la préparation du Tabac. Et nous pouvons ajouter, que s'ils avoient veu eus-mêmes les pauvres ſerviteurs & les Eſclaves qui travaillent à ce pénible ouvrage, expoſez la plus grande partie du jour aus ardeurs du Soleil, & occupez plus de la moitié de la nuit à le mettre en l'état auquel on l'envoye en l'Europe, ſans doute ils eſtimeroient davantage & tiendroient pour precieuſe cette herbe, qui eſt détrempée par la ſueur de tant de miſerables creatures.

Il n'eſt pas beſoin d'ajouter icy, ce que les Medecins écrivent des merveilleus effets du Tabac, veu que cela eſt proprement de leur fait, & qu'il ſe trouve aſſez amplement dans leurs livres. Nous dirons ſeulement qu'il faut bien que ſes vertus ſoient grandes, puis qu'il a ſon cours par tout le Monde, & que preſque toutes les Nations de la Terre, tant les civiliſées que les Barbares, luy ont fait une reception favorable, & en ont conſeillé l'uſage. Qui ſi quelques Princes l'ont interdit en leurs Etats, de crainte que l'argent de leurs ſujets, qui leur eſt rare & precieus, ne s'en aille en fumée, & ne s'écoule de leurs mains, pour une choſe qui n'eſt pas neceſſaire à l'entretien de la vie, il n'y a toutefois perſonne qui ne luy doive permettre au moins, de tenir place entre les Drogues & les remedes de la Medecine.

Les delicats & les curieus, parmy les Peuples qui habitent des contrées chaudes, le temperent avec de la Sauge, du Romarin, & des ſenteurs qui luy donnent une odeur fort agreable: Et aprés l'avoir reduit en poudre, ils l'attirent par les narines. Les Nations qui habitent des païs froids, n'en interdiſent pas l'uſage aus perſonnes de condition: & c'eſt même une perfection & une galanterie entre les Dames de ces païs-là, de ſavoir tenir de bonne grace une pipe, le tuyau de laquelle eſt de coral ou d'ambre, & la teſte d'argent ou d'or: &

& de rendre la fumée de cette herbe sans faire aucune grimace, & la pousser hors de la bouche à diverses repriſes, qui font paroiſtre autant de petites vapeurs, dont la couleur brune, rehauſſe la blancheur de leur tient. La compoſition que nous avons décrite pour rendre le Tabac de bonne odeur, ſera bien receuë, ſans doute, parmy ces perſonnes qui trouvent tant d'agrément & de delicateſſe en cette fumée.

Au reſte, on ne s'auroit dire la quantité de Tabac qui ſe tire tous les ans de la ſeule Ile de Saint Chriſtofle: & c'eſt une choſe merveilleuſe que de voir le nombre de Navires de France d'Angleterre, de Hollande, & particulierement de Zelande, qui y viennent en traitte, ſans qu'aucun s'en retourne à vuide. Auſſi le commerce que cette derniere Province a toujours entretenu en cette Ile & aus Iles voiſines, a fait de riches & puiſſantes maiſons à Middelbourg & à Fleſſingues. Et encore à preſent le principal trafic de ces deus villes, qui ſont les plus conſiderables de la Zelande, ſe fait en ces Iles, qui leur ſont ce que les Mines du Perou ſont à l'Eſpagne.

CHAPITRE CINQUIÉME.

De la maniere de faire le Sucre, & de preparer le Gingembre, l'Indigo & le Cotton.

APrés que la grande abondance de Tabac que l'on faiſoit à Saint Chriſtofle, & aus autres Iles, en eut tellement ravalé le pris qu'on n'y trouvoit plus ſon conte. Dieu mit au cœur de Monſieur de Poincy General des François, de tenter d'autres moyens, pour faciliter la ſubſiſtance des Habitans, & pour entretenir le commerce. Et ſa Prudence luy ayant ſuggeré, d'employer ſes ſerviteurs & ſes eſclaves à la culture des Cannes de Sucre, & du Gingembre, & de l'Indigo, ce deſſein a eſté ſuivy d'une telle benediction, que c'eſt une merveille que de voir quels en ont eſté les heureus ſuccés.

Si la plante de la Canne de Sucre à eſté connuë à l'Antiquité, du moins l'invention d'en faire le Sucre eſt nouvelle. Les Anciens l'ont ignorée, auſſi bien que le Sené, la Caſſe, l'Ambre-gris, le Muſc, la Civette, & le Benjoin. Ils ne ſe ſervoient de ce precieus roſeau qu'en bruvage & en Medecine. Et nous pouvons oppoſer toutes ces choſes, avec beaucoup d'avantage, auſſy bien que nos Horloges, nôtre Bouſſole, & nôtre art de naviger, nos Lunettes d'approche, nôtre Imprimerie, nôtre Artillerie, & pluſieurs autres belles inventions de ces derniers ſiecles, à leur teinture du vray Pourpre, à leur verre malleable, aus ſubtiles Machines de leur Archimede, & à quelques autres ſemblables.

Ayant donné au livre precedent la deſcription de la Canne de Sucre, il ne nous reſte qu'à repreſenter la maniere, dont on s'en ſert pour faire le Sucre.

En décrivant la magnifique maiſon de Monſieur le General de Poincy, nous avons dit que ſa baſſe cour eſt enrichie de trois Machines ou Moulins propres à briſer les Cannes de Sucre. La Fabrique de ces Moulins eſt de bois plus ſolide, plus elegante, plus induſtrieuſe, mieus ordonnée, & plus commode, que celle des Moulins qu'on voit à Madere & au Breſil. Il n'eſt pas à craindre icy, comme en ces lieus-là, que le feu gagne les chaudieres boüillantes, & allume un deplorable embraſement, qui cauſe ſouvent la mort de ceus qui travaillent aus environs. Car on voit boüillir ces Chaudieres ſans appercevoir le feu, qui s'allume, s'attiſe, & s'entretient par le dehors, dans les fourneaus, qui ſont ſi bien cimentez, que ni la flamme, ni la fumée n'empeſche aucunement ceus qui ſont occupez à ce travail, d'y vaquer ſans crainte d'aucun peril, & ſans en recevoir d'incommodité.

Outre ces trois Moulins que Monſieur le General à devant ſon Logis de la grande montagne, il en a fait faire trois à Cayonne, qui eſt un des quartiers tenus par noſtre Nation en la même Ile: l'un déquels, au lieu que tous les autres ſont tournez par des bœufs, ou par des chevaus, eſt conduit par la cheute d'un gros ruiſſeau d'eau vive, qui étant ramaſſée dans un grand reſervoir, & de-là tombant ſur une grande

de rouë à ſeaus fait mouvoir toute la Machine.

A l'exemple de Monſieur le General, les principaus Officiers & Habitans de l'Ile de S. Chriſtofle, ont auſſi fait edifier des Moulins à Sucre. De ſorte qu'en cette ſeule Ile on conte aujourd'huy beaucoup plus grand nombre de ces Machines, que les Portugais n'en ont bâty juſques à preſent à Madere. Les principaus aprés ceus de Monſieur le General, ſe voyent aus habitations de Meſſieurs de Lonvilliers, de Treval, & de Bénévent. Et apres ceus là Monſieur Giraud en a trois en divers quartiers de l'Ile, où il a de belles & de grandes habitations. Monſieur de la Roſiere, Monſieur Auber, Meſſieurs l'Eſperance, de Beaupré, de la Fontaine-Paris, & de la Roche, qui ſont tous Capitaines dans la même Ile, en ont pareillement fait baſtir, comme auſſy Meſſieurs Bonhomme, de Bonne Mere, de la Montagne, Belleteſte, & Guillou, qui ſont des principaus & des plus conſiderables Habitans. Les Anglois en ont auſſi pluſieurs en leurs quartiers, qui ſont parfaitement bien faits.

Quand ces Cannes de Sucre ſont meures, on les couppe entre deus terres, au deſſus du premier nœud qui eſt ſans Suc, & aprés leur avoir ôté le ſommet, & les avoir purgées de certaines petites feüilles, longues & extremement deliées, qui les environnent, on en fait des faiſſeaus que l'on porte au Moulin, pour y être preſſez & écraſez, entre deus rouleaus garnis de bandes d'acier, qui ſe meuvent l'un ſur l'autre, à meſure que la Machine eſt ébranlée, par l'impreſſion qu'elle reçoit d'une grande rouë, qui la fait tourner.

Le Suc qui en découle eſt reçeu dans un grand baſſin ou reſervoir, d'où il ſe répand par de longs canaus dans les vaiſſeaus, qui ſont deſtinez pour le faire boüillir. Dans les grandes Sucreries il y a du moins ſix chaudieres, dont il y en a trois fort grandes, qui ſont de cuivre rouge, & de la largeur & profondeur de celles des Teinturiers, & qui ſervent à purifier le Suc qu'on doit faire boüillir à petit feu, en y meſlant de tems en tems d'une certaine leſſive extremement forte, qui luy fait pouſſer en haut toutes les immondices, qu'õ enlevé avec une grande écumoire de cuivre. Aprés que ce Suc eſt bien purifié dans ces trois chaudieres par où il paſſe alternativément,

on le coule par un drap, & en ſuitte on le verſe dans trois autres chaudieres de metal qui ſont fort epaiſſes, aſſez amples & profondes d'un bon pied & demy; c'eſt dans ces chaudieres ou ce Suc reçoit ſa derniere cuiſon, car on luy donne alors un feu plus vif, on le remuë inceſſamment, & quand il éleve ſes boüillons un peu trop haut, & qu'on craint qu'il ne répande hors de ces chaudieres, on rabaiſſe ſa ferveur en jettant dedans un peu d'huile d'olive, ou de beurre, & à meſure qu'il s'epaiſſit on le verſe en la derniere de ces chaudieres, d'où quand il commence à ſe figer il eſt mis dans des formes de bois ou de terre, puis il eſt porté en des galleries, où on le blanchit avec une eſpece de terre graſſe detrempée avec de l'eau, qu'on étend deſſus, puis on ouvre le petit trou, qui eſt au deſſous de chaque forme, afin que tout ce qui reſte d'immondices dans le ſucre coule dans un canal, qui le porte dans un vaiſſeau, qui eſt preparé à cet uſage.

La premiere écume qu'on enleve des grandes chaudieres ne peut ſervir qu'au bétail, mais l'autre eſt propre pour faire le bruvage des ſerviteurs & des Eſclaves. Le Suc qui eſt tiré de la Canne ne peut durer qu'un jour, & ſi dans ce tems-là il n'eſt cuit, il s'aigrit & ſe change en vinaigre. Il faut auſſi apporter un grand ſoin, à laver ſouvent le reſervoir qui conſerve le ſuc qui eſt exprimé, & les canaus par ou il paſſe, car s'ils avoiẽt contracté de l'aigreur, le ſuc ne ſe pourroit reduire en ſucre. On gateroit auſſi tout l'ouvrage, ſi dans les trois grandes chaudieres qui doivent eſtre arroſées de leſſive, on y jettoit du beurre ou de l'huile d'olive, ou ſi dans les trois petites ou le ſuc ſe forme en ſyrop & en grain & par la force du feu & par lagitation continuelle qui s'en fait avec une palette, on verſoit tant ſoit peu de leſſive. Sur tout il faut bien prendre garde de ne point laiſſer tomber de ſuc de Citron dans les chaudieres: car cela empeſcheroit abſolument le ſucre de ſe former.

Pluſieurs habitans qui n'ont pas le moyen d'avoir tant de chaudieres, & de ces grandes machines pour briſer leurs Cannes, ont des petis Moulins qui ſont faits comme des preſſoirs, qui ſont conduits par deus ou trois hommes, ou par un ſeul cheval, & avec une ou deus chaudieres ils purifient le ſuc qu'ils

qu'ils ont exprimé, le reduiſent en conſiſtance de ſyrop & en font de bon ſucre ſans autre artifice.

Le plus grand ſecret pour faire de bon Sucre conſiſte à le ſavoir blanchir ; Ceus qui ont la conduite des Sucreries de Monſieur le General le ſavent en perfection, mais ils ne le communiquent pas volontiers. De ce que deſſus on recueïlle quel eſt l'avantage & le profit ſingulier qui revient aus habitans de cette Ile, par le moyen de cette douce & precieuſe marchandiſe : Et quel contentement reçoivent nos François de voir croître en leur terre, en ſi grande abondance & avec ſi grande facilité, ce qu'ils n'avoient auparavant que par les mains des étrangers, & à grand prix d'argent.

Cette abondance de Sucre, leur a donné envie de confire une infinité d'excellens fruits qui croiſſent en cette Ile : tels que ſont les Oranges, les Limons, les Citrons, & autres : mais ils reuſſiſſent ſur tout au Gingembre, dont nous parlerons incontinent, & en l'admirable confiture qu'ils font du fruit de l'Ananas, & des fleurs d'Orange, & de Citron.

Quant à la preparation du Gingembre, lors que la racine eſt meure, on la tire de terre. Puis on la fait ſécher en des lieus ſecs & aërez : la remuant ſouvent de peur qu'elle ne ſe corrompe. Les uns ſe contentent de l'expoſer au Soleil pour la ſécher : mais les autres jettent encore par deſſus de la chaux vive, reduite en poudre, pour attirer plus facilement l'humidité. Cette racine, qui tient un rang conſiderable parmy les éſpiceries, ſe transporte par tout le monde : mais elle eſt particulierement recherchée aus païs froids.

Nos François la tirent par fois de terre avant qu'elle ſoit meure, & la confiſſent entiere avec tant d'artifice, qu'elle devient rouge & transparente comme un verre. Le Gingembre confit que l'on envoye du Breſil, & du Levant, eſt ordinairement ſec, plein de filamens, & trop piquant pour eſtre mangé avec plaiſir. Mais celuy qu'on prepare à Saint Chriſtofle, n'a point du tout de fibres, & il eſt ſi bien confit, qu'il n'y demeure rien qui reſiſte ſous la dent, quand on en veut uſer.

Il a une proprieté ſinguliere pour fortifier la poitrine quand elle eſt affoiblie, par un amas d'humeurs froides,

éclaircir la voix, adoucir l'haléne, rendre bonne couleur au visage, cuire les cruditez de l'estomac, ayder à la digestion, rappeller l'apétit, & consumer les eaus & la pituite, qui rendent le corps languissans. Et même on tient qu'il conserve, & qu'il fortifie merveilleusement la memoire, en dissipant les humeurs froides, ou la pituite du cerveau. On reduit aussi cette racine en paste, de laquelle on compose une conserve, ou une Opiate qui a les mêmes effets.

Venons à l'Indigo. La plante étant coupée, est mise en petis faisseaus, qu'on laisse pourrir dans des cuves de pierre ou de bois, pleines d'eau claire, sur laquelle on verse de l'huile, qui selon sa nature surnage & occupe toute la superficie. On charge de pierre les faisseaus afin qu'ils demeurent sous l'eau, & au bout de trois ou quatre jours que l'eau a boüilly, par la seule vertu de la plante, sans qu'on l'ait approchée du feu, la feüille étant pourrie, & dissoute par cette chaleur naturelle qui est en la tige; on remuë avec de gros & forts batons toute la matiere qui est dans les cuves, pour luy faire rendre toute sa substance, & apres qu'elle est reposée, on tire de la cuve le bois de la tige qui ne s'est pas pourry. Puis on remuë encore par plusieurs fois ce qui reste dans la cuve; & aprés qu'on la laissé rassoir, on tire par un robinet l'eau claire qui surnage. Et la lie, ou le marc qui demeure au fonds de la cuve, est mis sur des formes, où on le laisse sécher au Soleil. Ce marc est la Teinture qui est tant estimée, & qui porte le nom *d'Indigo*.

Quelques uns expriment en des pressoirs les faisseaus de la plante pourrie, pour luy faire rendre tout son suc: Mais par ce que ce sont les feüilles de l'herbe qui composent cette marchandise, ceus qui la veulent rendre de plus grand prix, se contentent d'avoir le marc qui demeure aprés la corruption de ces feüilles, & qui se trouve apres l'agitation au fonds de la cuve. Le lieu où l'on prepare cette riche couleur de pourpre violette s'appelle, *Indigoterie*.

Les François des Antilles ont demeuré un fort long tems avant que de faire trafic de cette marchandise, à cause que la plante dont on la compose étant de soy-même de forte odeur, exhale une puanteur insuportable quand elle est pour-

pourrie : Mais dépuis que le Tabac à eſté a un prix fort bas, & qu'en quelques endroits la terre ne s'eſt plus trouvée propre pour en produire de beau comme cy devant, ils ſe ſont adonnez à la culture de l'Indigo, dont ils tirent à preſent un grand profit.

Enfin pour ce qui eſt du Cotton, nos François ne s'occupent pas beaucoup à l'amaſſer, encore qu'ils ayent pluſieurs arbres qui le produiſent aus lizieres de leurs habitations. Ce qui toutéfois eſt fort peu de choſe, au pris de ce que l'on dit d'un certain quartier d'une Province de la Chine. Car Trigaut au Chapitre dixhuitiéme du Livre cinquiéme de ſon Hiſtoire rapporte qu'il y croiſt tant de Cotton, que pour le mettre en œuvre, il ſy conte juſques à deus cens mille tiſſerans.

Les Anglois de la Barboude font grand trafic de cette marchandiſe, comme auſſi ceus qui demeuroient cy devant en l'Ile de Sainte Croix. Il n'y a pas grand artifice à mettre le Cotton en état : car il ne faut que tirer du bouton entr'ouvert cette matiere, qui ſe pouſſe au dehors préſque d'elle même. Et par ce qu'elle eſt meſlée des grains de la ſemence de l'arbre, qui ſont en forme de petites féves, liées avec le Cotton, au milieu duquel ils ont pris naiſſance, on a de petites machines, qui ſont compoſées avec tel artifice, qu'au mouvement d'une roüe qui les fait jouër, le Cotton tout net tombe d'un côté, & la graine de l'autre. Aprés quoy on entaſſe le Cotton en des ſacs avec violence, afin qu'il occupe moins de place.

Ce ſont là les principales occupations, qui entretiennent le commerce des Iles, & dont les Habitans font leur trafic ordinaire.

CHAPITRE SIXIÉME.

Des Emplois les plus honorables des Habitans Etrangers des Antilles : de leurs Eſclaves, & de leur Gouvernement.

LEs Colonies étrangeres qui habitent les Antilles, ne ſont pas ſeulement compoſées de gens errans & de baſſe condition, comme quelques uns s'imaginent, mais auſſi de pluſieurs perſonnes Nobles, & de pluſieurs familles honorables. De ſorte que les occupations que nous venons de décrire, ne ſont que pour les moins conſiderables Habitans, & pour ceus qui ont beſoin de gagner leur vie par le travail de leurs mains. Mais les autres, qui ont des hommes à gages, qui conduiſent leurs ſerviteurs & leurs eſclaves en tous ces ouvrages, ménent, quant à leurs perſonnes, une vie fort douce & fort agreable. Leurs emplois & leurs divertiſſemens, aprés les viſites qu'ils font profeſſion de rendre & de recevoir avec grande civilité, ſont la chaſſe, la peſche, & autres honneſtes exercices. Et à l'exemple de Monſieur le General, qui eſt incomparable à recevoir avec courtoiſie & à traitter magnifiquement ceus qui le viſitent, ſoit des François, ſoit des Etrangers: tous ceus de nôtre Nation de ſon Ile, qui ſont de la condition que nous venons de repreſenter, tiennent à faveur qu'on les frequente, & qu'on accepte les témoignages de leur civilité, qu'ils rendent avec tant de franchiſe, & d'un cœur ſi ouvert que l'on s'en trouve doublement obligé. Ils ſont ſplendides dans les feſtins qu'ils font à leurs amis, où, avec le bœuf, le mouton, & le pourceau; les volailles, le gibier de toutes ſortes : le poiſſon, la patiſſerie, & les confitures excellentes, ne ſont non plus épargnées qu'aus meilleures tables de France. Tous les Officiers excellent notamment en ces courtoiſies. Et à leur imitation, les moindres Habitans tiendroient avoir commis une incivilité, s'ils avoiẽt congedié quelcun hors de chez eus, ſans luy avoir preſenté à boire, & à manger.

Le

Le Vin, la Biere, & l'Eau de vie manquent rarement dans les Iles; & au défaut de toutes ces choſes, on y fait premierement une eſpéce de bruvage delicieus avec cette douce liqueur qu'on exprime des Cannes de Sucre, laquelle étant gardée quelques jours, a autant de force que du vin d'Eſpagne; on en tire auſſi de l'excellente eau de vie, qui eſt fort approchante de celle qu'on aporte de France; Mais ceus qui en prenent avec excés, en ſont dangereuſement malades. De plus ils font pluſieurs autres ſortes de boiſſons avec du ſuc d'Oranges, des Figues, des Bananes, & des Ananas, qui ſont toutes fort delicieuſes, & qui peuvent tenir lieu de vin. Ils compoſent auſſi de la Biere, avec de la Caſſaue, & des Racines de Patates, qui eſt auſſi agreable, nourriſſante & rafraichiſſante, que celle qu'on leur amene d'Hollande.

Quant aus emplois honorables & neceſſaires tout enſemble pour la conſervation des Habitans des Iles, ils font tous profeſſion de manier les armes, & les chefs de famille ne marchent gueres ſans épée. Chaque quartier eſt rangé ſous certains Chefs & Capitaines qui y commandent. Ils ſont tous bien armez, & ſouvent on leur fait faire la reveuë, & les exercices de guerre, même dans la paix la plus profonde, ſi bien qu'en tout tems ils ſont prets, au premier coup de tambour, pour ſe rendre au lieu deſigné par leurs Capitaines. En l'Ile de Saint Chriſtofle, outre douze Compagnies de gens de pied, il y a auſſi des Compagnies de Cavalerie, comme nous en avons fait mention cy deſſus.

Et par ce que toutes les perſonnes de condition honorable, qui ſont en aſſez grand nombre en ces Iles, ont des ſerviteurs & des Eſclaves qui travaillent à tous les ouvrages qũe nous avons ſpecifiez, & qu'en France on ne ſe ſert point d'Eſclaves, n'y ayant en toute l'Europe que les Eſpagnols & les Portugais qui en aillent acheter au païs de leur naiſſance, Angole ou Cap Vert, & Guinee: il ſera bon que nous en diſions icy quelque choſe. Mais premierement nous parlerons des ſerviteurs à loüage, & qui ne ſont que pour un tems.

Les François, que l'on mené de France en Amerique pour ſervir, font ordinairement des actes obligatoires à leurs Maitres,

tres, par devant des Notaires: Par lesquels actes ils s'obligent de les servir trois ans, moyenant un nombre de Livres de Tabac qui leur sont acordées pendant ce tems-là. A cause de ces trois ans de service où ils sont engagez, on les appelle communément des *Trente-six mois*, au langage des Iles. Il y en a qui s'imaginẽt que pour ne s'estre pas obligez par écrit à leurs Maitres dés la France, ils en sont moins engagez lors qu'ils sont rendus dans les Iles. Mais ils se trompent fort en celà. Car lors qu'ils se produisent devant un Gouverneur, pour se plaindre de ce qu'on les a embarquez par force, ou pour représenter qu'ils ne se sont pas obligez par écrit, on les condamne à servir trois ans celuy qui a paye leur passages, ou tel autre qu'il plaira à leur Maitre. Si le Maitre n'a promis pour salaire à son serviteur que l'ordinaire des Iles, il n'est obligé à luy donner pendant tous ces trois ans, que trois cens livres de Tabac; Ce qui n'est pas grand chose pour s'entretenir de linge & d'habits. Car ce Maitre ne luy fournit chose quelconque pour son entretien, que la simple nourriture. Mais celuy qui dés la France promet de donner plus trois cens livres de Tabac à celuy qui entre à son service, est obligé à les luy fournir exactement, luy en eust-il promis mille. Cét pourquoy il est avantageus à ces pauvres engagez, de ne s'en pas aller aus Iles, sans bien faire leur marche avant que de s'embarquer.

Quant aus Esclaves ou Serviteurs perpetuels dont on se sert dans les Antilles, ils sont originaires d'Afrique; & on les améne du Cap-Vert, du Royaume d'Angole, & d'autres ports de mer qui sont en la côte de cette partie du Monde. C'est-là qu'on les achete de même que l'on feroit des bestes de service.

Les uns sont contrains de se vendre & de se reduire à une servitude perpetuelle, eus & leurs enfans, pour éviter la faim. Car aus années de la sterilité, laquelle arrive assez souvent quand les sauterelles, qui comme des nuées innondent le païs, ont brouté tout le fruit de la terre, la necessité les presse tellement qu'il n'y a sorte de rigueur ou ils ne se soumettent volõtiers, pourveu qu'ils ayent dequoy s'empescher de mourir. En ces occasions lamentables, le Pere vend ses enfans

enfans pour du pain, & les enfans quittent Pere & Mere sans regret.

Les autres sont vendus ayant été faits prisonniers de guerre par quelque Roytelet, car c'est la coutume des Princes de ces quartiers-là de faire souvent des courses dans les Etats de leurs voisins, pour prendre des prisonniers, qu'ils vendent aus Portugais & aus autres Nations qui vont faire avec eus cét étrange & barbare trafic. On leur donne en échange du fer qu'ils prisent à l'egal de l'or, du vin, de l'eau de vie, ou quelques menuës hardes. Ils captivent aussi bien les femmes que les hommes, & les vendent pesle-mesle, à plus haut ou à moindre pris, selon qu'ils sont jeunes ou vieus, robustes ou foibles, bien ou mal proportionnez de leur corps. Ceus qui les aménent aus Iles, les revendent derechef quinze ou seize cens livres de tabac, chaque teste.

Si ces pauvres Esclaves tombent entre les mains d'un bon Maitre, qui ne les traitte pas avec trop grande rigueur, ils préferent leur servitude à leur premiere liberté: & s'ils sont mariez, ils multiplient à merveilles dans les païs chauds.

Ils sont tous noirs, & ceus qui ont le tient d'un noir plus luisant sont estimez les plus beaus. La pluspart ont le nez un peu plat, & de grosses levres: ce qui passe aussi pour beauté entre eus. On tient même qu'en leur païs les sages femmes leur applatissent ainsi le nez tout exprés à leur naissance. Ils ont tous les cheveus si frisez, qu'à peine se peuvent ils servir de peignes: mais ils usent de l'huile de cét arbrisseau que l'on nomme *Palma Christi*, pour empescher la vermine. Ils sont forts & robustes au possible, mais si timides & si peu adroits à manier les armes, qu'on les domte facilement.

Leur naturel est susceptible de toutes impressions; & les premieres qui leur sont données parmy les Chrestiens, aprés qu'ils ont renoncé à leurs superstitions & à leurs idolatries, ils les gardent constamment. En quoy ils sont differens des Indiens de l'Amerique qui sont changeans comme des Cameleons. Entre les François habitans des Antilles, il y a de ces Négres qui jeûnent exactement le Careſme, & tous les autres jours de jeûne qui leur sont ordonnez, nonobstant leurs travaus ordinaires & continuels.

Ils ſont ordinairement orgueilleus & ſuperbes : Et au lieu que les Indiens veulent être traittez avec douceur, & qu'ils ſe laiſſent mourir de triſteſſe, ſi on les rudoye tant ſoit peu ; ceus-cy au contraire doivent être rangez à leur devoir par les menaces & par les coups. Car ſi on ſe familiariſe un peu trop avec eus, incontinent ils en abuſent. Mais ſi on les châtie avec moderation quand ils ont failly, ils en deviennent meilleurs, plus ſouples, & plus obeiſſans, & ſe louënt de leurs maitres. Si auſſi on uſe de rigueur exceſſive en leur endroit, ils prennent la fuite, & ſe ſauvent dans les montagnes, où ils ménent, comme de pauvres beſtes, une vie malheureuſe & ſauvage, & on les appelle alors Négres *Marons*, c'eſt à dire *Sauvages :* Ou bien ils s'étranglent par deſeſpoir. Il faut donc garder en leur conduite un milieu entre l'extreme ſeverité & la trop grande indulgence, ſi on les veut conſerver en leur devoir, & en tirer un bon ſervice.

Ils s'aiment paſſionément entre eus, & bien qu'ils ſoyent nez en païs differens, & quelquefois ennemis les uns des autres, ils s'entreſupportent & s'entr'aident au beſoin, comme s'ils étoyent tous freres. Et quand leurs maitres leur donnent la liberté de ſe recréer ils ſe viſitent reciproquement, & paſſent les nuits entieres en jeus, en danſes, & en autres paſſetems & réjouiſſances, & même en petis feſtins, chacun d'eus épargnant ce qu'il peut, pour contribuër au repas commun.

Ils ſe plaiſent à la muſique & aus inſtrumens qui peuvent rendre quelque ſon agreable & faire une eſpéce d'harmonie, laquelle ils accompagnent de leurs vois. Autréfois ils avoient à Saint Chriſtofle un certain rendez-vous au milieu des bois, où ils s'aſſembloient tous les Dimanches, & tous les autres jours de feſte, aprés le ſervice de l'Egliſe, pour donner quelque relaſche à leurs corps. Ils paſſoyent-là quelquéfois le reſte du jour, & la nuit ſuivante, en danſes, & en entretiens agreables ſans prejudice de l'ouvrage ordinaire de leurs maitres. Même on remarquoit qu'aprés qu'ils s'étoyent divertis de cette ſorte, ils travailloient de beaucoup meilleur courage, ſans témoigner aucune l'aſſitude, & mieus que s'ils euſſent repoſé en leurs cabanes tout le long de la nuit. Mais par ce que pour entretenir ces réjouiſſances publiques, ils déro-

boient

boient souvent les volailles & les fruits des voisins, & quelquefois de leurs maitres, l'exquise sagesse de Monsieur le General, qui n'estime pas les moindres choses, indignes de ses soins, leur a interdit ces assemblées nocturnes: & à present s'ils se veulent divertir, ils le font seulement en leur voisinage, avec la permission de leurs maitres, qui leur accordent volontiers cette honneste liberté.

Au reste celuy qui a une douzaine de ces Esclaves, peut être estimé riche. Car outre que ces gens-là cultivent & entretiennent tous les vivres necessaires pour la subsistance de leurs maitres, & pour la leur, étant bien conduits ils font beaucoup de marchandise de Tabac, de Sucre, de Gingembre, & d'Indigo, qui apportent un grand profit. Et leur service étant perpetuel, leur nombre s'accroist de tems en tems par les enfans qui leur naissent; lesquels pour tout heritage succedent à la servitude & à la sujettion de leurs parens.

Tous les Habitans étrangers qui ont leur demeure en ces Iles, se gouvernent selon les Lois & les coutumes de leus païs.

Parmy les François de Saint Christofle, la Justice s'administre par un Conseil composé des principaus Officiers de la Milice de l'Ile, auquel Monsieur le General Préside. Et bien qu'il y ait des maisons propres & destinées à cette action, comme cette Chambre du Conseil que nous avons décrite en son lieu, neantmoins ce Conseil s'assemble par fois, selon que le tems & les affaires le peuvent requerir, & que Monsieur le General le trouve le plus à propos pour sa commodité, sous une espéce de grand Figuier, qui est de la grosseur du plus gros Orme, proche le Corps-de-garde de la Basse-terre, & tout joignant la Rade.

C'est en ce Conseil que sans user de tant de formalitez que l'on a inventées pour rendre les Procés immortels, tous les differens qui peuvent survenir entre les Habitans, sont vuidez à l'amiable, & terminez le plus souvent à la premiere seance, sans qu'il coûte rien aus parties, sinon ce que celle qui est trouvée avoir tort, doit payer, suivant la coutume, au profit des pauvres, & de l'entretien de l'Eglise, & pour la satisfaction de la partie qui estoit interessée.

Ce Conseil condamne aussi à mort en dernier ressort.

Les Gouverneurs des autres Iles rendent aussi la Justice, chacun en son Gouvernement. De sorte qu'il ne faut pas se persuader qu'on vive en ces païs-là sans ordre & sans régle, comme plusieurs se l'imaginent. Et c'est une merveille de ce qu'y ayant là des personnes ramassées de tant de divers païs, & qui sont d'humeurs si differentes, le desordre ne s'y soit pas glissé, & qu'on les puisse contenir dans le devoir & la sujetion des Lois.

Voila pour ce qui regarde les Habitans Etrangers des Antilles.

CHAPITRE SETTIEME.

De L'origine des Caraibes, Habitans Naturels du Païs.

L'Ordre que nous nous sommes proposé demande que nous parlions desormais des Indiens Habitans Naturels des Antilles. Et il n'est pas besoin d'agiter icy cette grande & difficile question, comment la race des hommes s'est répanduë en l'Amerique, & d'ou elle est venuë en ce Nouveau Monde. De grands personnages ont traitté cette matiere avec tant de suffisance, d'exactitude, & de solidité, que ce seroit une chose ennuyeuse & superfluë d'en entretenir presentement les Lecteurs. Joint que l'Histoire de l'Origine de nos Sauvages Antillois ne requiert pas que nous en prenions le commencement si haut, ni si loin.

Les Anciens & naturels Habitans des Antilles sont ceus que l'on a nommez *Cannibales*, *Antropofages*, ou Mangeurs d'hommes: & que la plûpart des Auteurs qui en ont écrit appellent *Caribes*: Mais leur nom primitif & originaire, & qui a plus de gravité, est celuy de *Caraïbes*, comme ils le prononcent eus-mêmes, aussi bien que ceus de leur Nation, qui se trouvent en la terre ferme de l'Amerique, soit au continent Septentrional, soit au Meridional. Et par ce que c'est aussi

auſſi l'appellation la plus commune en la bouche de nos François Habitans de ces Iles, & qu'elle eſt ſuivie par les derniers Ecrivains, nous l'employerons plutôt que l'autre, en la ſuitte de cette Hiſtoire.

Quelques uns eſtiment que ce nom de *Caraibes* n'eſt pas naturel aus Sauvages Antillois; mais qu'il leur a été impoſé par les Eſpagnols, comme a pluſieurs Sauvages du Continent Meridional qui le portent: de même que celuy de *Galibis*, ou de *Calibites* à leurs alliez Habitans du même Continent. Ceus qui ſont de cette opinion, diſent que les Eſpagnols ont bien pû donner à ces Peuples ce nom de Caraïbes, veu qu'ils ont parcouru tous les quartiers de l'Amerique Meridionale, & qu'ayant fait les premieres Cartes, ils ont marqué ces Nations-là ſous ce nom, qui leur eſt demeuré depuis. Pour preuve de cela, ils aléguent, que les Caraïbes ne ſe nomment jamais ainſi entr'eus, ſinon lors qu'ils ſont yvres, & qu'ayant la teſte pleine de vin, ils ſautent & ſe réjouïſſent, diſant en leur Baragoin, *Moy bonne Caraibe*. Que hors de là ils ſe ſervent ſeulement de ce mot lors qu'ils ſont parmy les Etrangers, & que dans leur négoce, & leur communication avec eus ils ſe veulent donner à connoitre à eus, ſachant bien que ce nom leur eſt connu. Mais quentr'eus ils s'appellent toujours, auſſi bien que font ceus de leur Nation de la Terre ferme, & les Calibites, *Calinago*, qui eſt le nom des Hommes; & *Calliponan*, qui eſt celuy des femmes. Et qu'ils ſe nomment encore *Oubao-bonon*, c'eſt à dire, *Habitans des Iles*, ou Inſulaires: de même qu'ils appellent ceus du Continent, *Baloüé-bonon*, c'eſt à dire, *Habitans de terre ferme*.

Avec tout cela neantmoins, il n'y a guere d'aparence que le nom de Caraibe ſoit venu des Eſpagnols, & que nos Inſulaires ne l'ayent porté que depuis qu'ils ont été connus d'eus; Premierement, parce qu'avant que les Eſpagnols ni les Portugais euſſent penetré au Breſil, il s'y trouvoit de certains hommes plus ſubtils & plus ingenieus que les autres, que les Breſiliens nommoient Caraibes, ainſi que Jean de Lery l'a remarqué dans ſon Hiſtoire. Secondement il eſt conſtant qu'il y a des Sauvages qui portent le nom de *Caraibes*, en des quartiers du Continent de l'Amerique Meridionale, ou les Eſpagnols

n'ont jamais eu de commerce. Car non seulement ceus de la Nation de nos Insulaires qui habitent le long de ces costes de l'Amerique Meridionale, & qui sont voisins des Collonies Hollandoises de Cayenne & de Berbice ; mais ceus encore qui demeurent bien avant dans ce Continent Meridional, au dessus du sault des plus celebres rivieres, s'apellent eus mêmes *Caraibes*. De plus nous verrons dans la suitte de ce Chapitre, qu'il y a au Continent Septentrional une Nation puissante, composée en grande partie de certaines Familles qui se glorifient encore à present d'estre Caraibes, & d'en avoir reçeu le nom long-tems avant que l'Amerique ait été découverte. Aprés, quand même les Espagnols auroient voulu imposer ce nom à toutes ces Nations, comment pourroit on prouver qu'elles l'eussent voulu accepter de la main de gens inconnus & ennemis ? Or il est certain que non seulement tous ces peuples, s'apellent eus-mêmes Caraibes, mais que de plus ils se glorifient & tirent avantage de ce nom, comme Monsieur du Montel l'a ouy de leur bouche plusieurs fois : se plairoient ils à faire trofée d'un nom qu'ils auroient reçeu de leurs ennemis ? Que si, comme nous le verrons tantost les ancestres de nos Sauvages Insulaires ont reçeu des Apalachites le nom de *Caraibes*, au lieu de celuy de *Cofachites* qu'ils portoient auparavant, ils le prirent de personnes amies & confederées, & même comme un éloge d'honneur ? Enfin ce n'est pas seulement dans l'yvresse, & dans la débauche que nos Indiens Antillois se nomment *Caraibes*, mais aussi lors qu'ils sont sobres & de sang froid. Que s'ils se nomment entr'eus *Calinago*, ils peuvent bien avoir plusieurs noms diferens, sans que pour cela il s'ensuive que les Européens leur en ajent donné quelcun de ceus là. Pour ce qui est du nom *d'Oubao-bonon*, sa signification montre assez qu'il ne leur est pas particulier, & qu'il se peut apliquer à tous les Insulaires generalement : Et s'ils se servent plutôt du nom de *Caraibes* que d'un autre nom, en parlant aus Etrangers, c'est parce qu'ils savent en effet que ce nom leur est plus connu : Mais cela n'emporte pas qu'ils l'ayent reçeu des Espagnols, il seroit sans doute plus probable de dire que les Espagnols, l'ayant apris d'eus, l'auroient en suite communiqué

qué aus autres Européens. Mais au fond il n'importe guére ce que l'on en croye: Et chacun en peut avoir quel ſentiment il luy plaira. Nous ne faiſons que propoſer ce qui nous ſemble plus vray-ſemblable.

Quant à l'Origine des Caraibes Inſulaires, ceus qui en ont parlé juſques icy ont eu ſi peu de lumiere pour ſe conduire dans cette obſcure antiquité, qu'à vray dire ils n'y ont marché qu'à tâtons. Quelques uns s'imaginent qu'ils ſont venus des Juifs, ſe fondant entre autres choſes ſur ce que les parentes des Caraibes leur ſont naturellement aquiſes pour femmes, & qu'une partie d'eus ne mangent point de Pourceau, ni de Tortuë. Mais c'eſt prendre la choſe infiniment loin, & ſur de trop foibles conjectures. Il y en a qui les font deriver du havre de Caribana, & qui pretendent qu'ils en ſont iſſus. Mais cette opinion n'eſt fondée que ſur la ſeule rencontre des mots de *Caribana* & de Caribes, ſans aucun autre fondement.

D'autres diſent par une ſimple conjecture que ces Sauvages ſont Originaires des grandes Iles, & qu'il ny a pas bien long-tems qu'ils habitent les Antilles, n'étant que des refugiez, des reſtes, & des parcelles de debris: en un mot des réchappez des horribles maſſacres que firent les Eſpanols lors qu'ils s'emparerent de Saint Domingue, Cube, Jamaique, & Porto-Rico. Mais la verité de l'Hiſtoire nous témoigne, que dés le commencement de la decouverte de l'Amerique, les Antilles étoient occupées & peuplées par les Caraibes. Et que d'abord ils furent ſurpris & mal-traittez par les Eſpagnols. Mais que puis aprés les Eſpagnols étant vivement repouſſez, & reſſentans beaucoup d'incommoditez de cette guerre, firent une eſpece d'acord avec quelques uns d'entr'eus: comme nous le verrons plus particulierement au Chapitre de leur Guerres. Ajouſtez à cela que les Indiens de Coraço, qui ſont ſans contredit de ces veritables réchapez, & qui ont encore parmy eus des perſonnes vivantes, qui demeuroient au port dit à preſent de l'Ile à vache en l'Ile Hiſpaniola, quand les premiers Eſpagnols y aborderent, n'ont aucun mot de la langue Caraibe en la leur, ni aucune faſſon de faire d'où l'on puiſſe recueillir qu'ils ayent jamais

eu

eu de communication avec les Caraibes. Outre que ceus des grandes Iles qui pouvoient prendre la fuite pour eviter la tyrannie des Eſpagnols, avoient bien meilleur conte de ſe retirer aus terres qui étoient au deſſous d'eus, & où les vens reguliers les portoient, que de remonter contre le vent, & ainſi retarder leur fuite, s'expoſer à mille perils de la mer, & allonger leur voyage de vint fois autant. Car c'eſt merveille quand des vaiſſeaus tels que ſont les leurs, peuvent gagner contre le vent une lieuë en un jour. Et il arrive le plus ſouvent à de bien grands vaiſſeaus qui veulent remonter, qu'ils reculent plus en trois heures qu'ils n'avoient avancé en ſix jours. Nous ſavons de bons Pilotes qui ont mis trois mois à remonter du Cul-de-Sac, de Saint Domingue à Saint Chriſtofle, au lieu que pour deſcendre de Saint Chriſtofle à Saint Domingue il ne faut d'ordinaire que quatre ou cinq jours au plus.

Quant au ſentiment que les Caraibes eus mêmes ont de leur propre origine, ignorans des monumens de l'antiquité, autant que peu curieus de l'avenir, ils croyent la plupart eſtre venus des Calibites ou Galibis, leurs alliez & grans amis, Habitans de l'Amerique Meridionale, & voiſins des Arouâgues, ou Alouâgues, en cette contrée ou en cette Province qui ſe nommé communément *Guyana*, ou *Coſte Sauvage*. Et ceus qui adherent à cette opinion, ſe fondent ſur la conformité de langage, de Religion, & de mœurs, qui ſe trouve entre les Caraibes Inſulaires & les Calibites : Bien qu'au reſte cette reſſemblance puiſſe venir en partie de l'alliance & de l'amitie particuliere qu'ils ont entr'eus, en partie du voiſinage des Caraibes du Continent Meridional & de ces Calibites, & en partie d'autres cauſes que nous repreſenterons cy-aprés.

Mais ces pauvres Sauvages Inſulaires, ne s'accordent pas entr'eus, dans le recit particulier qu'ils font de leur extraction, & de la cauſe qui les a portez dans les Iles, & ils ne peuvent dire le tems. Voicy ce que ceus de Saint Vincent & quelques autres en ont recité à Monſieur du Montel, & qu'il nous a fait voir dans ſes Memoires curieus. Tous les Caraibes étoient autrefois aſſujetis aus Arouâgues & obeiſ-

ſoient

soient à leur Prince. Mais une partie d'entr'eus ne pouvant plus suporter ce joug-là, se rebellerent. Et afin de pouvoir vivre en repos, éloignez de leurs ennemis, ils se retirerent aus Antilles, qui étoient alors inhabitées, & aborderent premierement en l'Ile de *Tabago*, qui est l'une des plus proches du Continent. Dépuis les autres *Calibites* secouërent aussi la domination des Aroüagues, mais se trouvant assez forts, ou n'ayans pas la même inclination que les précedens, ils demeurerent en leur païs : Et ils s'y sont toujours conservez jusqu'à present qu'ils y vivent encore libres, mais ennemis des Aroüagues, ayant un Capitaine General de leur propre Nation, qui leur commande. Ils sont aussi demeurez jusqu'à cette heure confederez & singuliers amys des Caraibes.

C'est sur ce recit là même que l'on fonde, & par ce détail que l'on explique le nom de *Caraibes*, comme s'il signifioit *Rebelles*, soit qu'il ait esté imposé à nos Antillois par les Aroüagues, soit que ces Peuples l'ayent pris eus mêmes pour leur servir d'une espece de trofée, tirant gloire de leur noble soulevement, & de leur genereuse Rebellion, qui les a mis en paix & en liberté. Mais il ne faut autre chose pour montrer que *Caraibe* ne veut pas dire *Rebelle*, comme le pose entr'autres un certain Journal d'un Hollandois, sinon qu'il y a plusieurs Colonies en divers endroits de la terre ferme de l'Amerique, soit au Septentrion, soit au Midy, que personne ne pretend, & ne peut pretendre, avoir jamais esté sous la puissance des Aroüagues, & qui cependant portent ce nom de *Caraibes*. Que s'il y en a d'entr'eus qui se soyent rebellez contre d'autres Souverains, s'étans dépuis reconciliez avec eus, & vivant encore aujourduy au milieu d'eus, sous ce nom de Caraibes, ainsi que nous le verrons plus particulierement tantost, il ny a nulle apparence qu'il exprime des *Rebelles*, puisque ce leur seroit une flétrissure, & une marque d'infamie.

Mais ceus qui ont conversé long-tems avec les Sauvages de la Dominique, raportent que ceus de cette Ile estiment que leurs Ancestres sont sortis de la Terre ferme, d'entre les Calibites, pour faire la guerre à une Nation d'Aroüagues qui habitoit les Iles, laquelle ils détruisirent entierement, à la

reserve de leurs femmes qu'ils prirent pour eus, ayant par ce moyen repeuplé les Iles. Ce qui fait, qu'encore aujourduy les femmes des Caraibes Insulaires ont un langage different de celuy des hommes en plusieurs choses, & conforme en quelque choses à celuy des Aroüagues du Continent. Celuy qui étoit le Chef de cette entrepriſe donnoit les Iles conquises à ſes confidens. Et celuy qui avoit eu en ſon partage la Dominique, ſe diſoit *Ouboutou-timani*, c'eſt à dire Roy, & ſe faiſoit porter ſur les épaules de ceus que les Inſulaires nomment *Labouyou*, c'eſt à dire ſerviteurs.

Il y a ſi peu de certitude & tant d'inconſtance en toutes ces narrations, & en d'autres ſemblables que ces pauvres ignorans peuvent faire ſur ce ſujet, que ſelon l'avis des plus ſages il n'y a guére d'aparence d'y aſſoir aucun fondement. En effet ces Sauvages eus mêmes n'en parlent qu'a l'avanture, & comme des gens qui reciteroient des ſonges : tant ils ont été peu ſoigneus de la tradition de leur origine: Et ils ſe contrediſent & ſe refutent les uns les autres par la diference de leurs recits. Nous verrons neantmoins à la fin de ce Chapitre, ce qui peut ſembler probablement leur avoir donné ocaſion à la plupart de croire qu'ils ſont venus des Calibites.

Dans tous ces divers ſentimens, que nous avons raportez ou des Eſcrits ou des diſcours de pluſieurs, il y a cecy de loüable, que ceus qui les mettent en avant, ſuivent les connoiſſances qu'ils ont, & qu'ils font leurs efforts pour éclaircir & pour développer des veritez anciennes & inconnuës. Mais comme la Relation que nous allons donner de l'Origine des Caraibes Inſulaires, eſt la plus ample la plus particuliere, la plus curieuſe, & la mieus circonſtantiée qui ait paru juſqu'à preſent, auſſi la tenons nous pour la plus veritable, & la plus certaine, laiſſant toutéfois à la liberté du Lecteur judicieus, de ſuivre tel ſentiment qu'il jugera le plus raiſonable. Au reſte comme nous devons rendre à chacun la loüange qui luy apartient, le public ſera redevable de ces particularitez & de ces lumieres, à l'obligeante communication que nous en a donnée Monſieur Briſtok, Gentil-homme Anglois, l'un des plus curieus hommes du Monde, & qui entre ſes autres riches con-

connoissances, parle en perfection la langue des Virginiens & des Floridiens; Ayant veu dans ses beaus voyages toutes les Iles, & une grande partie de l'Amerique Septentrionale. C'est par ce moyen qu'il a appris exactement sur le lieu même dont nous allons faire mention, & par des personnes intelligentes, & qui luy ont parlé avec certitude, l'Histoire suivante de l'Origine de nos Sauvages, dont il garentira toujours la verité, lors qu'il en sera besoin.

Les *Caraibes* sont Originaires de l'Amerique Septentrionale, de la Terre que l'on appelle maintenant la Floride. Ils sont venus habiter les Iles, aprés estre sortis du milieu des Apalachites, entre léquels ils ont demeuré long-tems. Et ils y ont laissé de leurs gens qui portent encore aujourduy le nom de *Caraibes*. Mais leur premiere origine est des *Cofachites*, qui changerent seulement de nom, & furent appellez *Caraibes* en la terre des Apalachites, comme nous l'allons voir incontinent.

Les Apalachites sont une Nation puissante & genereuse, qui subsiste encore à present en la même contrée de la Floride. Ils habitent un beau & grand païs nommé *Apalache*, dont ils ont reçeu leur nom: & qui commence sur la hauteur de trente-trois degrez & vint-cinq scrupules, du Nord de la Ligne Equinoctiale, & s'étend jusqu'au trente-septiéme. Ce Peuple communique à la mer du grand Golfe de la Mexique ou de la Neuve Espagne, par le moyen d'une Riviere qui prenant sa source des Montagnes Apalates, au pied déquelles ils habitent, aprés avoir arrosé plusieurs belles campagnes, se vient en fin rendre en la Mer, pres des Iles de Tacobago. Les Esgagnols ont nommée cette Riviere, *Rio del Spiritu Santo*. Mais les Apalachites luy conservent son ancien nom *d'Hitanachi*, qui signifie en leur langue, *Belle & agreable*. Du costé du Levant ils sont separez de toutes les autres Nations, par de hautes & longues montagnes, qui sont couvertes de nége en leur sommet la plus grande partie de l'année, & qui les separe de la Virginie. Des autres costez ils confinent avec plusieurs petis Peuples, qui leur sont tous amis & confederez.

Ces Apalachites se glorifient d'avoir pouſſé des Colonies bien avant dans la Mexique. Et ils montrent encore à preſent un grand chemin par terre, par lequel ils diſent que leurs troupes paſſerent pour s'y rendre. Les Habitans du païs les nommerent à leur arrivée *Tlatuici*, qui ſignifie *Montagnars*: car ils eſtoient plus robuſtes & plus genereus qu'eus. Ils se placerent en un quartier pareil à celuy de leur naiſſance, ſitué au pied des montagnes, en une terre fertile; Où ils bâtirent une Ville de même forme & figure que celle dont ils eſtoient ſortis, laquelle ils occupent encore aujourduy. Ils s'y ſont tellement unis par mariages, & par d'autres liens de paix, qu'ils ne font plus qu'un Peuple avec eus. Et on ne les pourroit diſcerner s'ils n'avoient retenu pluſieurs mots de leur langue originaire, qui eſt la ſeule difference que l'on y remarque.

Aprés que les Apalachites eurent fait cette peuplade, ſes Cofachites qui demeuroient plus au Nord de l'Amerique, en un païs marécageus & préſque ſterile, & qui avoient vécu juſques la en bonne intelligence avec eus, ſachant qu'ils étoient alors dénuez de leurs meilleurs & plus vaillans hommes, prirent l'occaſion qui leur étoit favorable, pour entreprendre ſur ces Apalachites leurs voiſins, & les chaſſer de leurs demeures, ou du moins partager avec eux la terre où ils habitoient, aprés qu'ils s'en ſeroient rendus maitres. Ce deſſein ayant été ménagé fort adroitement entre les Chefs des Cofachites, ils le publierent puis aprés par tous leurs villages, & le firent approuver à tous les Chefs de familles, qui au lieu de cultiver & d'enſemencer la terre de Maïs, au commencement du Printems, comme ils avoient accouſtumé de faire chaque année, préparerent leurs arcs, leurs fléches, & leurs maſſuës: & aprés avoir mis le feu en leurs villages, & s'être munis du peu de proviſions qu'ils avoient de reſte de l'hyver paſſé, ils ſe mirent en campagne avec leurs femmes & leurs enfans, & tout le petit bagage qu'ils avoient, dans la reſolution de mourir ou de vaincre, puis qu'ils ne pouvoient plus rebrouſſer chemin, & retourner en un lieu qu'ils avoient détruit & dépouillé de toutes ſortes de commoditez.

En

En cét équipage ils arriverent bien toſt ſur les frontieres de leurs voiſins. Les Apalachites, qui ne penſoient à rien moins qu'à avoir un ennemy ſur les bras, étoient alors occupez à planter leur Maïs, & les racines qui ſervent à leur nourriture ordinaire. Ceus qui demeurent auprés du grand Lac qui eſt au pied des mantagnes qu'ils nomment en leur langue *Theomi*, ayant apperceu ceſte puiſſante armée qui venoit fondre ſur eux, ſe retirerent incontinent aus montagnes voiſines, & laiſſerent leurs villages, & leur beſtail, à la diſcretion de l'ennemy; Puis ils furent de là au travers des bois, porter la nouvelle de cette irruption aus villes qui ſont dans les vallées, entre les premieres montagnes, où reſidoit le *Paracouſſis*, que eſt le Roy du païs, avec toutes les forces les plus conſiderables de ſon Etat. Sur cette nouvelle ſi ſurprenante, ce Prince, pendant qu'il ſe preparoit à aller à la rencontre de l'ennemy, fit gagner, par ceus qui ſe trouverent le plu-toſt prets pour cette expedition, les avenuës des montagnes, & mit des embuſcades en divers endroits des grandes forêts, qui ſont entre le grand Lac & les montagnes, & par leſquelles il faut paſſer pour entrer en une belle & ſpacieuſe vallée, qui a plus de ſoixante lieuës de long, & environ dix de large; où ſont les demeures des principaus du païs, & les villes les plus conſiderables de l'Etat.

Pendant que les Cofachites s'amuſoient au pillage des maiſons qu'ils avoient trouvées prés du grand Lac, les Apalachites eurent moyen de ſe preparer à les recevoir. Mais eus, au lieu de prendre les routes & les chemins ordinaires qui conduiſoient au plat païs, qui eſt entre les montagnes comme nous avons dit, aprés avoir laiſſé les femmes & les enfans prés du grand Lac, avec quelques trouppes qu'ils détacherent de leur armée pour les garder, étant guidez par quelques Apalachites qu'ils avoient ſurpris peſchant au grand Lac, furent au travers des bois, des montagnes, & des précipices, où les Chamois n'auroient pû marcher qu'à grand' peine, ſe rendre tout au cœur & au centre du païs, en une Province appellée *des Amanites*. Ils ſurprirent ſans reſiſtance les premieres places, qu'ils trouverent gardées ſeulement par les femmes, par les enfans, & par quelques vieillards qui

n'avoient pû suivre le Roy, lequel avec son peuple étoit allé attendre l'Ennemy aus descentes ordinaires qui conduisent au païs.

Les Cofachites, voyant que leur dessein avoit si bien reussy, & qu'il y avoit grande apparence qu'en peu de tems ils se rendroient maitres de tout le païs, puis que leur commencement avoit été si heureus, pousserent incontinent leurs conquestes plus outre; & ayant des villes de retraitte où ils avoiẽt laissé de bons hommes en garnison, ils furent au devant du Roy d'Apalache, en intention de le combattre, ou du moins de l'obliger à leur laisser la paisible jouïssance d'une partie du païs. L'Apalachite fut extrémement surpris quand il apprit que l'ennemy qu'il attendoit aus frontieres & aus avenuës acoustumées du païs s'étoit déja emparé d'une Province qui étoit au centre de ses Etats, & qu'il avoit laissé garnison dans les villes & les places les plus considerables. Neantmoins, comme il étoit magnanime & courageus, il voulut essayer si le sort des armes luy seroit aussi favorable qu'il croyoit sa cause bonne & juste. Il descendit donc avec les siens des montagnes où il s'étoit campé: & aprés avoir animé ses gens au combat, il attaqua brusquement l'avant-garde des Cofachites, qui étoit venu reconnoître sa contenance. Lors que de part & d'autre ils eurent consumé toutes leurs fléches, ils vinrent aus mains; & ayant pris leurs massuës, il se fit un grand carnage des deus armées, jusques à ce que la nuit les ayant separez, les Cofachites remarquerent qu'ils avoient perdu beaucoup des leurs en cette rencontre, & trouverent qu'ils avoient à combattre un peuple plus vaillant qu'ils ne s'étoient imaginé: & par consequent qu'ils feroient mieus de traitter avec luy à l'amiable, que de hazarder encor une fois leurs troupes en un païs étranger.

Ils resolurent donc d'envoyer dés le matin des Ambassadeurs au Roy des Apalachites, pour luy presenter des conditions de paix, & pour en cas de refus (dissimulant la perte qu'ils avoient faite au dernier combat) luy declarer la guerre, & le sommer de se tenir prest à l'instant pour recevoir leur attaque, qui seroit bien plus rude que celle qu'il avoit experimentée le jour precedent, que leurs forces étoient alors

alors toutes unies. Le Paracouſſis d'Apalache ayant ouï ces Ambaſſadeurs, demanda la journée pour s'adviſer ſur leur propoſition de paix. Et en ſuite, leur ayant auſſi demandé les articles & conventions ſous leſquelles ils vouloient traitter avec luy, en cas qu'il inclinaſt à une paix, ils luy dirent qu'ils avoient quitté leur terre en intention de ſe placer, ou par amitié, ou par force, en ce bon & gras païs qu'il poſſedoit: Et que s'il agréoit les premier de ces moyens, ils demandoient de faire un même Peuple avec les Apalachites, d'habiter en leur terre, & de la cultiver; & ainſi de remplir les places vuides de ceus d'entr'eus qui s'étoient débandez de puis peu, pour aller au loin planter une nouvelle Colonie.

L'Apalachite aſſembla ſon Conſeil ſur ces propoſitions; & en ayant fait l'ouverture, il repreſenta que l'armée des Cofachites leur empeſchoit le ſecours qu'ils pourroient avoir des autres Provinces qui n'avoient pas été preſtes pour venir avec eus à cette guerre. Que par même moyen le paſſage des vivres leur étoit entiérement fermé. Que l'ennemy étoit maitre de la Campagne; & que ſans coup ferir il étoit entré en l'une des meilleures Provinces de tout l'Etat, où il s'étoit ſaiſy des places de la plus grande importance. Et que bien qu'en la journée precedente il eut remarqué la fidelité & la generoſité incomparable des ſiens à attaquer & à combattre leurs ennemys, ſur leſquels ils avoient remporté de tres notables avantages, toutefois cét heureus ſuccés avoit été acheté par la perte de ſes plus vaillans Capitaines & de ſes meilleurs Soldats; Par conſequent qu'il falloit aviſer à conſerver le reſte du Royaume, en épargnant ce qu'il y avoit encore d'hommes d'élite. Et puiſque les ennemis propoſoient d'abord des conditions de paix, ce ſeroit ſagement fait d'y entendre, ſi cela ſe pouvoit faire ſans préjudice de leur gloire, & de la grande renommée qu'ils s'étoient aquiſe juſques alors. Qu'au reſte la terre qui étoit deſerte en pluſieurs endroits, par la tranſmigration d'une partie de leurs habitans, étoit aſſez grande & aſſez fertile pour les nourrir tous.

Tous

Tous les Chefs des Apalachites ayant ouï la propoſition de leur Roy, & jugeant que ce n'étoit pas la timidité qui l'obligeoit à pancher du coſté d'un accommodement avec les Cofachites, veu que le jour précedent il s'étoit trouvé au plus fort de la meſlée : mais que c'eſtoit le ſeul deſir qu'il avoit de ne les pas expoſer témérairement, & de cõſerver ſon peuple lequel étoit déja en proye à l'ennemy qui occupoit une des plus floriſſantes Provinces. Ayant auſſi eu advis par quelques coureurs qui s'étoient rendus en l'armée du Roy par des voyes détournées, & qui venoient des Villes où les Cofachites avoient leurs garniſons, qu'ils traittoient avec grande douceur & grand reſpect les femmes & les vieillards qu'ils y avoient trouvez ; ils ſous crivirent unanimement au ſentimens du Prince, & répondirent qu'il faloit entendre à un bon accord, & faire en ſorte que les conditions en fuſſent les plus avantageuſes que la conjoncture préſente de leurs affaires le pouvoit permettre. Et aprés avoir confirmé cette reſolution par leur *Ha ha*, qui eſt la marque de l'applaudiſſement & de la ratification qu'ils ont coutume de donner à leurs déliberations, ils la ſignifierent aus Ambaſſadeurs des Cofachites qui l'attendoient avec impatience.

Cette nouvelle eſtant apportée au camp des Cofachites, ils la receurent avecque joye, comme eſtant conforme à la fin qu'ils s'eſtoient propoſée, en entreprenant la guerre, & en quittant leur païs. Ils deputerent donc ſur le champ des principaus d'entr'eus, pour convenir avec les Apalachites des moyens de cette paix, & pour en paſſer tous les articles. Ces Deputez eſtant arrivez au lieu où le Prince d'Apalache les attendoit avec les plus conſiderables de ſa Cour, aſſis ſur un ſiege plus relevé que les autres, & couvert de riche fourrure, ils furent receus courtoiſement. Et ayant pris ſeance, le Roy leur fit preſenter à boire d'un certain bruvage nommé *Caſſine*, dans une coupe dont il goûta le premier. Tous ceus du Conſeil en burent en ſuite : Et puis on entra de part & d'autre en traitté d'accord, à ces conditions.

Que les Cofachites habiteroient peſle-meſle dans les villes & les bourgs des Apalachites. Qu'ils ſeroient en toutes choſes

choſes eſtimez & tenus comme les Naturels du païs. Qu'ils jouyroient entierement des meſmes franchiſes. Qu'ils ſeroient ſujets au Roy comme les autres. Qu'ils embraſſeroient la Religion & les coutumes du païs. Ou que s'ils aimoient mieus, les Apalachites leur quitteroient la belle & grande Province *d'Amana*, pour la poſſeder en propre & en particulier, ſuivant les limites qui y ſeroient poſées, à condition toutefois qu'ils reconnoitroient le Roy d'Apalache pour Souverain, & qu'à l'avenir ils luy en feroient tous les ans les hommages raiſonnables.

Cét accord fut ainſi arreſté reciproquement, & ſuivy d'acclamations mutuelles. Et peu de tems aprés que les Deputez des Cofachites eurent rendu conte de leur negotiation à leur Chef & à ſon Conſeil, & qu'ils eurent preſenté le chois qui leur eſtoit donné ou de meſler leurs demeures avec les Apalachites, ou de poſſeder eus ſeuls & en propre la Province où ils eſtoient entrez, ils accepterent d'un commun conſentement la proprieté de cette Province d'Amana, de laquelle le Roy d'Apalache les mit luy même en paiſible poſſeſſion. Les femmes, les enfans & les vieillards, qui y étoient demeurez pendant que les hommes capables d'aller à la guerre avoient ſuivy leur Prince, furent transportez dans les autres Provinces, où le Roy leur aſſigna une demeure arreſtée, pour eus & pour tous les vaillans hommes de cette même Province, qui s'eſtoient expoſez pour repouſſer l'ennemy, & pour cõſerver l'Etat. Aprés quoy les deus partis poſerent les armes: Et les Cofachites furent querir leurs femmes, leurs enfans, leur bétail, leur bagage, & les Soldats qu'ils avoient laiſſez prés du grand Lac de Theomi: Et ſe réjouïrent tous enſemble dans les Villes de leur demeure pour le beau Païs qu'ils avoient conquis, ainſi qu'ils l'avoient auparavant projetté.

Les Apalachites nommerent depuis ce tems-là Caraibes, ces nouveaus hoſtes qui leur étoient arrivez inopinement & contre leur attente, pour reparer la bréche qui avoit eſté faite par la peuplade de leurs gens en une autre Contrée de l'Amerique. Ce mot de *Caraibes* ſignifie en leur langue, des *Gens ajoutez*, ou *ſurvenus ſubitement & à l'improviſte*, *des Etrangers*, ou *des Hommes forts & vaillans*; Comme pour dire qu'un Peuple genereus, qu'ils n'attendoient pas,

leur estoit survenu, & leur avoit esté ajouté. Et ce nom demeura à ces nouveaus venus, au lieu de celuy de *Cofachites*, qui n'a esté conservé que par quelques foibles & chétives familles, qui estoient plus au Nord de la Floride, & qui aprés la sortie des vrais Cofachites, s'emparerent de leurs Terres, & voulurent aussi passer sous le nom de ceus qui les avoient précedez en la possession de ce païs. Pendant que d'autre costé ces vrais Cofachites furent reconnus sous le nom de *Caraibes*, en la Province d'Amana. Et c'est aussi sous ce nom que doresenavant nous parlerons d'eus & des Colonies qu'ils ont faites depuis ce tems-là.

Ces deus Nations s'étant ainsi unies pour terminer leurs differens, & finir une cruelle guerre qui les eust pu ruiner toutes deus, vécurent en suite plusieurs années en bonne correspondance l'une avec l'autre. Mais aprés que les Caraibes se furent accrus en grand nombre en cette terre qu'ils avoient aquise par leurs armes, ils ne voulurent point embrasser la Religion des Apalachites qui adoroient le Soleil, comme nous dirons cy aprés, ni se trouver à leur Ceremonies, au Temple qu'ils avoient en la Province de Bémarin, où étoit la Cour; ni enfin rendre au Roy les hommages qui lui estoient deus pour la Province qu'ils avoient occupée, suivant leur promesse & leur Traitté.

Ce manquement de parole de la part des Caraibes, & cet acte de felonnie fut le sujet de plusieurs guerres sanglantes qui survinrent puis aprés entre ces deus Nations. Les Caraibes étoient investis de tous costez de leurs adversaires qui les resserroient de telle sorte qu'ils ne pouvoient aucunement s'élargir. Et les Apalachites avoient au cœur de leur Etat un cruel & irreconciliable Ennemy qui les tenoit perpetuellement en alarme, & les obligeoit à estre toujours sous les armes. Pendant quoy les uns & les autres, tantost vaincus & tantost victorieus, selon que le sort de la guerre est journalier & casuel, menoient une triste vie: Et souvent pour n'avoir pû cultiver la terre, ou pour avoir fait le degast dans les champs les uns des autres, un peu avant la recolte, ils estoient reduits à une extréme famine, qui faisoit mourir plus de gens entre eus que l'épée.

Ils

Ils passerent plus d'un siecle en ces contestations & en cette guerre. Pendant laquelle les Caraibes qui avoient pour Chef & pour Roy de leur Nation un de leurs plus vaillans Capitaines qu'ils nommoiẽt *Ragazim*, accrurent leur Etat d'une autre Province qui leur estoit voisine du costé du Midy, & qui s'appelle *Matique*, laquelle perçant les montagnes par une ouverture, qui reçoit un torrent descendant des mêmes montagnes, s'étend puis aprés au Couchant, jusqu'à la Riviere qui prenant sa source au grand Lac, aprés avoir formé plusieurs Iles, & arrosé plusieurs Provinces, se va rendre en fin dans l'Ocean. C'est cette celebre Riviere que nos François ont appellée *de May*, & que les Apalachites nomment *Basainim* qui signifie en leur langue, *Riviere delicieuse*, ou *abondante en poissons*. Les Caraibes ayant ainsi étendu leurs limites, & écarté leurs ennemis, firent pour quelques années une espece de tréve avec les Apalachites, qui estant fatiguez de tant de guerres, & mattez par la perte d'une Province considerable, entendirent volontiers de leur part à cette cessation d'armes, & de tous actes d'hostilité.

Mais ces Apalachites qui séchoient de regret de voir leur Etat écorné d'une celebre Province, profitant de l'occasiõ favorable de cette tréve tinrent plusieurs fois des cõseils secrets comment ils pourroient emporter de plus grands avantages sur les Caraibes, qu'ils n'avoient fait jusques alors. Et aprés avoir reconnu par leurs tristes experiences, qu'ils n'avoient pas beaucoup avancé leurs affaires en attaquant leurs ennemis à decouvert & à main armée, ils se resolurent de les supplanter par finesse, & à cet effet de chercher tous les moyens de les diviser entre eus, & de les engager insensiblement en une guerre civile & intestine. Ce conseil estant reçeu & approuvé generalement de tous : leurs Prestres, qui sont parmy eus en grande estime, & qui ont vois en leurs Assemblées les plus importantes, leur en fournirent bien tost les expediens, & leur en suggererent les moyens qui furent tels.

Ils avoient remarqué que ces gens qui les estoient, venu surprendre en leur propre Terre, estoient sans Religion, & sans connoissance d'aucune Divinité, à laquelle ils rendissent quelque service public, & qu'ils craignoient seulement un

Esprit malin, qu'ils nommoient *Mabouya*, à cause qu'il les tourmentoit quelquefois : mais que cependant ils ne luy faisoient nul hommage. Et c'est pourquoy dés les premieres années de leur arrivée, pendant lesquelles ils avoient vécu en bonne intelligence avec eus, ils les avoient voulu induire à reconnoître à leur exẽple le Soleil pour le Souverain Gouverneur du Monde, & à l'adorer comme Dieu. Ces exhortations & ces enseignemens avoient fait de fortes impressions dans les esprits des principaus d'entre les Caraibes. De sorte qu'ayant reçeu les premiers principes de cette Religion, pendant les années que leur mutuëlle correspondance eut lieu, beaucoup quittoient la Province d'Amana, en laquelle ils demeuroient, pour aller en celle de Bémarin, la Capitale des Apalachites, d'où ils montoient en la montagne, *d'Olaimi*, sur laquelle les Apalachites font leurs offrandes solennelles. Et à leur imitation ils avoient participé à ces Ceremonies & à ce Service. Ces Prestres que les Apalachites nomment *Iaoüas*, qui veut dire, *Hommes de Dieu*, savoient que les semences de Religion ne s'étouffent pas si facilement dans les cœurs des Hommes, & qu'encore que les longues guerres qu'ils avoient eues avec les Caraibes, en eussent empesché l'exercice, il leur seroit aisé de les r'animer en eus, & par maniere de dire, de rallumer les étincelles de cette connoissance, qui estoient cachées sous la cendre.

La tréve & cessation de tous actes d'hostilité, qui avoit esté arrestée entre les deus Nations en presentoit une occasion favorable. C'est-pourquoy les Prestres du Soleil s'aviserent avec l'agrément du Roy, de faire publier parmy les Caraibes, qu'au commencement du mois de Mars, qu'ils nomment *Naarim* en leur langue, ils feroient un service solennel à l'honneur du Soleil en la haute montagne & que ce service seroit suiuy de jeus, de festins, & de presens, que le Roy donneroit liberalement aus assistans. Cette Ceremonie n'estoit pas nouvelle parmy les Apalachites; les Caraibes ne pouvoient soupçonner aucune fraude, ni avoir aucune crainte de surprise. Car ils avoient cette coutume fort ancienne parmy eus, de faire des prieres extraordinaires au Soleil au commencement de ce mois de Naarim, qui est préciſement le tems

tems qu'ils ont semé leur Maïs. Ils font ce Service pour demander au Soleil qu'il veuille faire germer, croistre, & meurir, ce qu'ils ont confié à ses soins. Et ils pratiquent la même chose à la fin de May; auquel tems ils ont fait la premiere moisson, pour luy rendre graces des fruits qu'ils croyent avoir receus de sa main. D'ailleurs, les Caraibes savoient que durant ces festes les Apalachites pendoient au croc les arcs & les fléches; que ce seroit un grand crime parmy eus de porter des armes en leur Temple, & d'y émouvoir la moindre dispute; & qu'en ces jours-là les plus grands ennemis se reconcilioient & dépoſoient toute leur inimitié. Ils ne doutoient aussi nullement que la foy publique, & la promesse solennellement faite, ne fust inviolablement gardée.

Dans cette assurance, ils se disposent à passer en Bémarin au tems assigné: & pour contribuer de leur part à la réjouïssance publique, ils se parent le plus avantageusement qu'il leur est possible. Et bien que dés lors ils eussent coutume de s'habiller fort à la legere & de montrer leur corps presque à nud, toutefois pour s'accomoder aus fasſõs de faire de leurs voisins qu'ils alloiẽt visiter, ils mettent en œuvre toutes les fourrures, les peaus peintes, & les étoffes qu'ils avoient, pour se faire des habits. Ils n'oublient point aussi de peindre d'un rouge éclatant leur visage, leurs mains, & toutes les nuditez qui pouvoient paroitre: Et ils se couronnent de leurs plus riches guirlandes tissuës de plumes differentes des plus beaus oiseaus du pais. Les femmes voulant de leur costé prendre part à cette solennité, font tout ce qu'elles peuvent pour se rendre agreables. Les châines de Coquillage de diverses couleurs, les pendans d'oreilles, & les hauts bonnets enrichis de pierres luisantes & precieuses, que les torrens charrient avec eus des plus hautes montagnes, leur donnoient un lustre extraordinaire. En cét équipage les Caraibes, partie par curiosité, partie par vanité de se faire voir, & quelques-uns par un mouvement de Religion, entreprenent ce pelerinage: Et pour ne point donner d'ombrage à ceus qui les avoient si amiablement conviez ils quittent arcs, fléches, & massuës, au dernier village de leur jurisdiction, & entrent en la Province de Bémarin avec une simple baguette, en chantant & en sautant, com-

me ils ſont tous d'une humeur extrémement gaye, & enjoüée.

D'autre part les Apalachites les atendoient en bonne devotion: & ſuivant l'ordre qu'ils en avoient reçeu de leur Roy, qui ſe nommoit *Teltlabin*, la race duquel commande encore à preſent parmy ce peuple, ils receurent courtoiſement tous ceus qui vinrent au Sacrifice. Dés l'entrée même des Caraibes en leur Province, ils leur firent un accueil auſſi cordial que s'ils euſſent eſté leurs freres, & qu'il n'y euſt jamais eu de different entre eus: Ils les regalerent & feſtinerent tout le long du chemin, & les eſcorterent juſques à la Ville Royale qu'ils appellent encore maintenant *Melilot*; c'eſt à dire *la Ville du Conſeil*, parce que c'eſt la demeure du Roy & de ſa Cour. Les Chefs des Caraibes furent traittez ſplendidement au Palais Royal, & ceus du commun chés les Habitans de la ville, qui n'épargnerent rien de ce qui pouvoit contribuër à la ſatisfaction & à la réjouïſſance de leurs hoſtes.

Le jour dedié au Sacrifice du Soleil, le Roy des Apalachites avec ſa Cour, qui eſtoit notablement accreuë par l'arrivée des Caraibes, & d'un grand nombre d'habitans des autres Provinces, qui eſtoient venus à la feſte, monta de grand matin ſur le ſommet de la montagne d'Olaïmi, qui n'eſt éloignée que d'une petite lieuë de la ville. Ce Prince, ſelon la coutume du païs, eſtoit porté dans une chaire ſur les épaules de quatre grands hommes eſcortez de quatre autres de même hauteur, pour prendre la place quand les premiers ſeroient las. Il eſtoit précede de pluſieurs joüeurs de flute & d'autres inſtrumens du muſique. En cette pompe il arriva au lieu deſtiné à ces aſſemblees: Et quand la Ceremonie fut achevée, ils fit une plus grande largeſſe d'habillemens & de fourrures qu'il n'avoit accouſtumé de faire en de pareilles rencontres. Sur tout, il eſtendit ſa liberalité à l'endroit des principaus d'entre les Caraïbes: & à ſon imitation les plus aiſez de ſon peuple diſtribuërent auſſi des preſens à tous ceus de cette Nation, qui avoient honoré de leur preſence leur Sacrifice Solennel. De ſorte qu'il n'y eut aucun des Caraibes qui ne retournaſt content & paré de quelque livrée. Aprés qu'ils furent

furent descendus de la montagne, on les accueillit encore, & on les traitta, avec toute sorte de témoignages de bonne volonté, en toutes les Maisons des Apalachites, au milieu desquels ils avoient à repasser pour retourner en leur quartier. En fin, pour les inciter à une seconde visite, on leur protesta de la part du Roy & de ses Officiers qu'ils seroient toujours reçeus avec une égale affection, s'ils desiroient de se trouver quatre fois l'an avec eus, aus mêmes Ceremonies.

Les Caraïbes estant de retour en leur Province, ne pouvoient assez louër la bonne reception qu'on leur avoit faite. Ceus qui avoient gardé le logis, estant ravis de voir les riches presens que leur concitoyens avoient rapporté de leur voyage, prenoient dés-lors la resolution de faire le même pelerinage à la premiere feste. Et le jour qui y estoit destiné estant écheu, il y avoit un si grand empressement parmy eus à y aller, que si leur Cacique n'y eust mis ordre la Province eust esté dépourveuë d'habitans. Les Apalachites continuërent aussi leur accueil & leurs liberalitez : & il y avoit une émulation entre eus, à qui rendroit plus de devoirs aus Caraïbes. Leurs Prestres, qui savoient à quoy devoit enfin aboutir toute cette ruse, ne leur recommandoient rien tant que la continuation de ces bons offices, qu'ils disoient estre fort agreables au Soleil.

Trois années s'écoulerent en ces visites : au bout desquelles les Apalachites qui s'estoient épuisez en liberalitez à l'endroit de leurs voisins, voyant qu'ils avoient puissamment gagné leurs affections, & que la plus part estoient tellement zelez au Service de Soleil, que rien ne seroit capable de leur faire perdre à l'avenir les profonds sentimens qu'ils avoient conçeus de sa Divinité, se resolurent, estant incitez à cela par leurs Prestres, à l'avis desquels le Roy & tout le Peuple déferoient beaucoup, de prendre l'occasion de la trêve qui estoit expirée, pour declarer de nouveau la guerre aus Caraibes, & leur interdire l'accés de leurs ceremonies, s'ils ne vouloient faire comme eus une profession ouverte de tenir le Soleil pour Dieu, & s'aquitter de la promesse qu'ils leur avoient autrefois faite de reconnoître le Roy d'Apalache

pour

pour leur Souverain, & de luy faire hommage de la Province d'Amana en laquelle ils habitoient, comme la tenant de luy.

Les Caraïbes furent diviſez ſur cette propoſition. Car tous ceus qui étoient portez pour l'adoration du Soleil, furent d'avis de contenter les Apalachites, diſant que quand ils n'y ſeroient pas obligez par leur parole, ils y ſeroient tenus pour ne ſe point priver du libre exercice de la Religion du Soleil, en aſſiſtant aus ſacrifices qu'ils ne pourroient à preſent abandonner qu'à grand regret. Le Cacique, & la plupart des plus conſiderables entre les Caraïbes, diſoient, au contraire, qu'ils ne vouloient point flétrir leur reputation, & la gloire de toutes les victoires precedentes, par une paix honteuſe, qui ſous pretexte de Religion les rendroit ſujets des Apalachites. Qu'ils étoient nez libres, & qu'en cette qualité ils étoient ſortis du païs de leur naiſſance, & s'étoient pouſſez en une meilleure terre par la valeur de leurs armes. Qu'il falloit défendre pour toujours cette precieuſe liberté, & la cimenter de leur propre ſang, s'il en étoit beſoin. Qu'ils étoient les mêmes qui avoient autrefois contraint les Apalachites à leur quitter en proprieté la plus conſiderable de leurs Provinces, qui étoit le centre & comme l'œil de leur Etat. Qu'ils n'avoient rien diminué de cette generoſité: Et que tant s'en faut que cette valeur fuſt éteinte, qu'au cõtraire ils avoient accru depuis peu leur juriſdiction, d'une belle & grande étenduë de païs, qui les mettoit au large, & leur donnoit jour au delà des montagnes qui les reſerroient auparavant. Qu'ayant ainſi écarté tout ce qui pouvoit s'oppoſer à leurs deſſeins, ce leur ſeroit une lâcheté inſupportable de quitter, ſur un ſimple prétexte de Religion, & pour la ſeule curioſité de ſe trouver à quelques ſacrifices, la poſſeſſion de ce qu'ils avoient aquis avec tant de peine & tant de ſang: Enfin, que s'ils deſiroient d'adorer le Soleil, il luiſoit auſſi favorablement en leurs Provinces, qu'en celles des Apalachites. Qu'il les regardoit tout les jours d'un œil auſſi gracieus qu'aucun autre endroit du monde. Et que s'il s'agiſſoit de luy conſacrer une montagne & une grotte, on en pourroit trouver parmy celles qui ſeparoient leur Etat d'avec le grand

grand Lac, d'auſſi hautes & d'auſſi propres à ces myſteres qu'étoit celle d'Olaïmi.

Ceus qui defendoient le Service du Soleil, & qui ſoutenoient qu'il ne faloit pas s'engager en une nouvelle guerre, en refuſant des conditions qui leur étoient auſſi avantageuſes qu'aus Apalachites, repliquoient, que puis qu'ils avoient gouté de puis quelques années la douceur de la paix, & qu'ils avoiẽt experimenté en tant de rencõtres la bonté, la candeur, & la generoſité de leurs voiſins, il n'y avoit point d'apparence de ſe jetter en de nouveaus troubles qu'il étoit ſi facile d'eviter, & même ſans perté de la reputation qu'ils s'étoient aquiſe. Que la reconnoiſſance que les Apalachites demandoient pour la Province qu'ils occupoient, pourroit être d'une telle nature & de ſi petite conſequence, que leur honneur n'en ſeroit en rien diminué ni leur autorité bleſſée. Que pour ce qui touchoit le Service & les ſacrifices du Soleil, ils n'avoient point de Preſtres qui fuſſent inſtruits en cette ſcience, & qui en ſeuſſent les Ceremonies. Qu'il ſeroit à craindre que s'ils vouloient entreprendre d'imiter les *Iaoüas* des Apalachites, ils n'attiraſſent par les fautes qu'ils y feroient, l'indignation de la Divinité qu'ils voudroient ſervir, au lieu de gagner ſa faveur. Que même ils avoient appris qu'il ne ſe trouvoit nulle montagne en tout le païs, d'ont ils avoient connoiſſance qui fuſt regardée du Soleil d'un aſpect ſi agreable & ſi dous que celle d'Olaïmi: ni qui euſt comme elle un Temple cavé dans le roc d'une façon ſi merveilleuſe, que tout l'artifice des hommes ne pourroit jamais atteindre à cette perfection; & qu'auſſi c'étoit un ouvrage des rayons de la Divinité qui y étoit adorée. Que quand on trouveroit une montagne & une caverne qui approchaſt de celle-là, ce qu'ils croyoient neantmoins être impoſſible, les oiſeaus meſſagers du Soleil n'y feroient pas leur demeure. Et que la fontaine conſacrée à ſon honneur, laquelle produiſoit des effets admirables & des gueriſons inouïes, ne s'y rencontreroit pas. Et par conſequent qu'ils s'expoſeroient à la riſée des Apalachites, qui auroient toujours ſujet de ſe glorifier d'une infinité de prérogatives de leur Temple & de leur Service ancien, par deſſus ce nouveau qu'ils pretendoient d'établir.

Ce party concluoit de tout celà, qu'il falloit faire une bonne paix, & assister à l'avenir aus mêmes Ceremonies qu'ils avoient frequentées pendant la tréve.

Mais ceus qui s'estoient arrestez à des sentimens contraires, ne peurent aucunement être fléchis par toutes ces considerations, ni divertis de la resolution qu'ils avoient prise de ne reconnoître jamais les Apalachites pour Souverains, & de ne pas perdre leur liberté sous l'ombre d'une Religion & d'une adoration que leurs peres avoient ignorée. De sorte qu'en fin cette contrarieté d'avis donna le commencement à deus factions qui se formerent parmy les Caraïbes, comme les Prestres des Apalachites l'avoient préveu. Et parce qu'ils étoient divisez en leur Conseil, ils ne peurent rendre une response assurée & uniforme sur les propositions de guerre ou de paix qui leur étoient faites. Mais chaque party se fortifiant de jour en jour, celuy qui concluoit en faveur de l'alliance avec les Apalachites & de l'adoration du Soleil, s'accreut tellement qu'il se vid en état d'obliger l'autre à se soumettre à son opinion ou bien à abandonner la Province.

Ce seroit un recit trop ennuyeus de vouloir icy décrire tous les maus que cette guerre civile apporta aus Caraïbes qui se déchiroient les uns les autres, jusqu'à ce qu'enfin aprés plusieurs combats, les Apalachites s'étant joints avec le party qui leur étoit favorable, ils contraignirent l'autre à prendre la fuite & à vuider des Provinces d'Amana & de Matique, pour aller chercher au loin quelque demeure assurée.

Les Caraïbes victorieus ayant ainsi chassé par le secours des Apalachites ceus qui troubloient leur paix & leur repos, munirent puissamment leurs frontieres, & poserent aus avenuës les plus vaillans & les plus genereus de leurs corps pour oster à jamais aus exilez toute esperance & toute pretention de retour. Puis ils contracterent une tresferme alliance avec les Apalachites, se soumettant à leurs Lois, embrassant leur Religion, & ne faisant plus qu'un Peuple avec eus. Ce qui dure encore à present: Mais non pas toutefois en telle sorte que ces Caraïbes ne retiennent leur ancien nom, comme nous l'avons déja remarqué au commence-

ment de ce Chapitre, & beaucoup de mots qui leur sont communs avec les Habitans des Antilles : tels que sont entre une infinité d'autres les termes de *Cakonnes* pour dire les menuës curiositez qu'on reserve par rareté, de *Bouttou*, pour signifier une massuë de bois pesant. de *Taumaly*, pour exprimer un ragouſt: de *Banaré*, pour dire un Amy familier. *d'Etoutou*, pour denoter un Ennemy. Ils nomment aussi un arc *Allouba*, des fléches *Allouani*: un Etang *Taonaba*: lesprit Malin *Mabouya*, & l'ame de lhomme *Akamboué*, qui sont les propres termes desquelles les Caraïbes Insulaires se servent encore à present, pour signifier les mêmes choses.

Quant aus Caraïbes déchassez de leur terre, par ceus de leur propre Nation & jettez hors des limites de leur ancienne demeure & de toutes leurs conquétes, aprés avoir rôdé prés de la riviere qui prend sa source au grand Lac, & avoir essayé en vain de s'accommoder avec les Peuples qui habitent l'un & l'autre bord, ils se resolurent de se faire passage au travers de leur terre, ou par amitié ou par force, & de pousser du moins, les restes de leur condition malheureuse en quelque païs desert, où ils pussent se perpetuër, & relever en toute seureté les ruines de leur Etat. Dans cette resolution ils pénetrerent jusques au bord de la mer, où ayant rencontré des Peuples qui prirent compassion de leur misere, ils hyvernerent auprés d'eus, & passerent en grande disette cette triste saison de l'année. Et comme ils faisoyent des regrets continuëls, pour la perte qu'ils avoient faite d'un païs si dous & si fertile que le leur, & qu'ils voyoient qu'ils ne se pourroient jamais habituër avec joye, en celuy où leur malheur les avoit releguez, voicy arriver à la coste, au commencement du printems deus petis vaisseaus qui venoient des Iles Lucayes, & qui avoient esté poussez par les vens à la rade, où nos Caraïbes avoient passé leur hyver. Il y avoit en ces deus vaisseaus, qu'ils nomment *Canos* où *Piraugues*, environ treize ou quatorze habitans de *Cigateo*, qui est l'une des Iles Lucayes, lesquels ayant mis pied à terre raconterent aus Habitans naturels de cette coste, comment ils avoient este jettez par la tempeste entre leurs bras. Et ils dirent entre autres choses des merveilles des Iles où ils demeuroient, ajoutant,

qu'il y en avoit encore plusieurs au dessus d'eus, en tirant vers l'Equateur, qui etoient desertes & inhabitées, & que l'on estimoit meilleures que celles-là même dont ils leur faisoient un si grand recit. Que quant à eus ils ne demandoient aus habitans du païs qu'un peu d'eau & de vivres, pour pouvoir repasser dans leur Terre, dont ils tenoient n'être éloignez que de quatre ou cinq journées pour le plus.

Les Caraibes, qui étoient en peine de chercher quelque nouvelle demeure, & qui s'ennuyoient beaucoup de n'avoir point de lieu seur & arresté qui les mist à couvert de tant de maus qu'ils souffroient en une vie errante & vagabonde, ayant ouï dire tant de bien de ces Iles que l'on asseuroit être voisines des Lucayes; se resolurent de profiter de l'occasion de ces guides, qui leur avoient été suscitez par un bonheur extraordinaire, de les suivre lors qu'ils s'en retourneroient & aprés qu'ils seroient arrivez en leur terres, de se placer dans les autres Iles desertes dont ils leur avoient ouï faire un recit si avantageus.

Ils estimoient que l'exécution de cette entrepriſe mettroit fin à toutes leurs miseres. Mais ils y rencontroient un grand obstacle, qui d'abord leur sembloit insurmontable, assavoir le manquement de vaisseaus pour passer la mer, & les porter où ils desiroient aller. Ils se proposoient bien pour remedier à ce defaut de mettre à bas des arbres, & de creuser le tronc avec du feu, comme faisoient les autres Nations, & celle-là même au milieu de laquelle ils vivoient. Mais cét expedient demandoit un long-tems pour en venir à bout: pendant quoy ceus qu'ils esperoient avoir pour conducteurs, mediteroient sans doute leur retraite. Et par consequent ils jugerent que le plus court seroit de chercher des vaisseaus tout prests. Pour cét effet ils se disposerent à enlever à la faveur de la nuit tous ceus que les Nations des rades voisines, & du long des rivieres, qui se venoient rendre à la mer, avoient de préparez en leurs ports, & en état de voguer. Le jour donc étant arrivé du partement des *Lucaïquois*, qui leur devoient servir de guides, nos Caraibes, qui s'étoient munis auparavant des provisions necessaires, s'assemblerent, le plus secrettement qu'il leur fut possible, le long des rivieres & des

des havres, & s'étant emparez de tous les *Canos* ou vaisseaus qu'ils rencontrerent, se joingnirent aus Lucaïquois, avec lesquels, sans avoir pris congé de leurs hostes, ils firent voile vers les Iles Lucayes.

Le vent ayant été favorable à ces fugitifs, ils arriverent en peu dejours à Cigateo, où ils furent reçeus fort humainement par les habitans, qui aprés leur avoir fourny les rafraichissemens necessaires, les conduisirent jusques aus dernieres de leurs Iles, & de-là leur donnerent encore une escorte pour les mener à la premiere des Iles desertes dont ils leur avoient parlé, laquelle ils nommerent *Ayay* & qu'à present on appelle *Sainte Croix*. Ils cottoyerent en faisant ce chemin l'Ile de *Boriquen*, dite aujourd'huy *Porto-Ricco*, qui étoit habitée par une Nation puissante. Ce fut donc en cette Ile d'*Ayay* que nos Caraibes jetterent les premiers fondemens de leur Colonie, & où jouïssant d'un dous repos, qui leur fit bien-tôt oublier toutes leurs traverses passées, ils se multiplierent tellement que dans peu d'années ils furent contrains de s'étendre en toutes les autres Iles Antilles. Et quelques siecles aprés, ayant occupé toutes les Iles habitables, ils se pousserent jusqu'au Continent de l'Amerique Meridionale, où ils ont encore aujourduy plusieurs grandes & nombreuses Colonies, dans lesquelles ils se sont tellement affermis, que bien que les *Yaos*, *Sappayos*, *Paragotis*, *Arouâcas*, ou *Arouâgues*, qui sont en leur voisinage de l'Ile de la Trinité & des Provinces de l'Orenoque, les ayent souvent voulu chasser de leurs demeures, & qu'ils leur ayent livré de sanglantes guerres, ils y subsistent en un état florissant, & entretiennent une si bonne correspondance & une si parfaite amitié avec nos Caraibes Insulaires, que ceus-cy vont une fois ou deus l'année à leur secours, se liguant tous ensemble avec les Calibites leurs amis & confederez, pour faire la guerre aus Arouâgues leurs ennemis communs, & aus autres Nations qui leur sont contraires.

Au reste, nous voulons bien croire, que la plupart des Caraibes Insulaires se disent descendus des Calibites leurs Confederez. Car ces Caraibes étant moins puissans que les Calibites, lors qu'ils arriverent en la Terre ferme parmy

eus, & s'étant depuis alliez avec eus par mariages & par interets communs, ils n'ont fait qu'un peuple, qui s'eſt mutuellement communiqué le langage & les coutumes particulieres. Ce qui fait qu'une grande partie des Caraibes, oublieus de leur Origine, ſe font acroire qu'ils ſont deſcendus des Calibires. Et il eſt à preſumer, que dépuis un tems immemorial, que leurs predeceſſeurs ſont paſſez du Nord dans les Iles, ils n'ont eu aucune connoiſſance de leur terre natale, qui les ayant comme vomis hors de ſa bouche, & jettez hors de ſon ſein, les traittant comme des rebelles, ne fut pas regrettée de ces pauvres fugitifs juſques au point d'en conſerver precieuſement la memoire. Au contraire il eſt croyable, que pour bannir de leur eſprit le ſouvenir des maus qu'ils y avoient ſouferts, ils en effaçoient les triſtes idées autant qu'il leur étoit poſſible, & qu'ils étoient bien aiſes de ſe glorifier d'une autre Origine. Il pourroit bien eſtre auſſi que lors que les Caraibes entrerent dans les Iles, en venant du Septentrion, elles n'étoient pas tellement deſertes, qu'il ny eut çà & là quelques familles, qui pouvoient y eſtre paſſées de l'Isle Hiſpaniola ou de Porto-Rico, leſquelles ils defirent à la reſerve des femmes, qui pouvoient ſervir à l'acroiſſement de leur Colonie. Veu nommemẽt, qu'il y a toute aparence de croire, que ces Caraibes étant exilez du milieu des Apalachites, & contrains par le ſort des armes de quitter la place au victorieus, pluſieurs de leurs femmes étoient demeurées parmy ces Apalachites, & les autres de leur Nation, qui s'étoient unis avec eus. Et de là pourroit eſtre venuë la difference du langage des hommes & des femmes Caraibes.

Mais pour repreſenter plus particulierement ces Colonies de Caraibes au Continẽt Meridional de l'Amerique, premierement les Memoires de ceus qui ſont entrez dans la celebre riviere de l'Orenoque, diſtante de la Ligne, vers le Nord, de huit degrez & cinquante ſcrupules, diſent, que fort loin au dedans du païs, il y habite des Caraibes, qui peuvent aiſément y être paſſez de l'Ile de Tabago, celle de toutes les Antilles qui eſt la plus proche de ce Continent.

Les Relations des Hollandois nous apprennent qu'avançant plus outre vers l'Equateur, on trouve à ſept degrez de cette

cette Ligne; la grande & fameuſe riviere d'Eſſequebe, au bord de laquelle ſont premierement les Arouâgues, & en ſuite les Caraibes, qui ont guerre continuelle avec eus, & qui ſe tiennent aus deſſus des ſauts de cette Riviere qui tombe avec impetuoſité des montagnes. Et de là ces Caraibes s'étendent juſques à la ſource de la même Riviere, & ſont en grand nombre, tenant une vaſte étenduë de païs.

Les mêmes Voyageurs nous recitent qu'à ſix degrez de la Ligne on trouve la riviere de *Sarname* ou *Suriname*, dans laquelle entre une autre riviere appellée *Ikouteca*, le long de laquelle il y a auſſi pluſieurs villages de Caraibes.

Il y a de plus un grand Peuple de cette Nation, lequel habite un païs qui pénetre bien avant en la terre ferme & qui aboutit à la côte ſous le cinquéme & le ſixiéme degré au Nord de l'Equateur, s'étendant le long d'une belle & grande riviere qu'on nommé *Maroüyne*, diſtante ſeülement de dix-huit lieuës de celle de Sarname, laquelle depuis ſa ſource traverſe plus de deus cens lieuës de païs; où ſont pluſieurs villages de Caraibes, qui éliſent comme les Inſulaires les plus vaillans d'entre eus pour leurs Caciques, & qui ſont d'une ſtature un peu plus haute que ces Antillois, ne differant gueres d'eus, ſinon que quelques uns couvrent d'un drapeau leurs parties naturelles, plutôt par parure que par pudeur, ou par honte. Ceus donc qui ont voyagé en ces Contrées, diſent que depuis l'embouchure de cette riviere de Maroüyne, laquelle eſt à cinq degrez & quarante cinq ſcrupules de la Ligne vers le Nord, juſques à ſa ſource, il y a vint journées de chemin: & que dans toute cette étenduë, les Caraibes ont leurs villages pareils à ceus des Inſulaires.

Nous recueillons encore des Voyages des Hollandois que les habitans de ce Continent, parmy leſquels ſerpente la riviere de Cayenne, ſont Caraibes de Nation.

Enfin, ces Caraibes ont pû paſſer au travers des terres de ces Contrés, juſqu'au Breſil. Car ceus qui y ont voyagé aſſurent, que parmy les Provinces qui ſont le long des côtes de la Mer du Sud, il s'y trouve des gens qui portent le nom de Caraibes: & qu'étant d'un naturel plus hardy & plus entreprenant, plus ruſé & plus ſubtil, que les autres Indiens du

Breſil,

Bresil, ils sont en telle estime parmy eus, qu'ils les tiennent pour être douëz d'un savoir plus relevé que les autres. D'où vient qu'ils déferent beaucoup à leurs avis, & les prient de présider à toutes leurs festes & réjouïssances, lesquelles ils ne celebrent gueres qu'il n'y ait quelcun de ces Caraibes, qui pour cét effet vont rôdant çà & là par les villages où ils sont receus de tous avec joye, festins, & caresses, comme l'a remarqué Jean de Lery.

Que s'il étoit besoin de confirmer que ces Caraibes, répandus en tant de lieus de la terre ferme de l'Amerique Meridionale, sont de la même Nation que les Insulaires, on pourroit icy mettre en avant ce qui nous est constamment rapporté par les deus Colonies Hollandoises qui sont en ces costes, assavoir celle de Cayenne & celle de Berbice, l'une & l'autre voisines des Caraibes du Continent, pour faire voir le rapport & la ressemblance qu'il y a en plusieurs choses, de leur naturel, de leurs mœurs, & de leurs coutumes, à celles des Indiens Antillois que nous décrirons cy aprés. Mais il est tems de finir ce Chapitre, qui sans cela même semblera peut être trop long. Il a été impossible de le diviser, à cause de l'uniformité & de l'enchainure de la matiere: Et la nature du sujet que nous traittions ne nous à pas permis d'en abreger le discours.

Nous serons même obligez d'ajoûter encore un mot sur la question que la curiosité de quelcun le pourroit obliger de faire, combien de tems il y a que les Caraibes sont passez de la Floride dans les Iles. Et c'est dequoy l'on ne peut avoir de connoissance assurée. Car ces Nations n'ont pour la plus part, d'autres annales que leur memoire. Mais parce que ces gens-là vivent pour l'ordinaire environ deus cens ans, on ne doit pas trouver étrange si les choses qui se sont passées parmy eus se perpetuënt jusques à trois ou quatre generations. Et pour confirmation de cecy, on voit plusieurs hommes & plusieurs femmes entre ce peuple qui racontent la venuë des Espagnols en l'Amerique comme si elle étoit d'hyer. De sorte que le souvenir de la sortie des Caraibes hors de la Floride, & des guerres qu'ils y ont euës, étant encore frais à present parmy les Apalachites, ceus qui les ont

ont ouï discourir conjecturent qu'il y peut avoir cinq à six cens ans, ou environ, que ces choses là sont avenuës. Que si l'on demande pourquoy s'étant accrus si puissamment dans les Iles, ils ne se sont pas mis en devoir de repasser en la Floride pour se venger des Apalachites, & de ceus de leur Nation qui les en avoient chassez; on peut répondre, premierement. Que la difficulté de la navigation, qui est fort aisée des Antilles en la Floride: mais fort perilleuse de là Floride aux Antilles, les vens étant ordinairement contraires, leur en a peut estre fait perdre l'envie. Secondement, Que les Iles ayant un air plus chaud, & une terre aussi bonne, & apparemment plus propre à leur naturel que celle de la Floride, ils ont creu que ceus qui les en avoient chassez leur avoient, sans y penser, procuré le plus grand bien qu'ils pouvoient desirer; & leur avoient fait trouver, contre leur dessein, un repos assuré dans leur exil.

CHAPITRE HUITIÉME.

Digression, de la nature du Païs des Apalachites, de leurs Mœurs, & de leur Religion ancienne & nouvelle.

PUisque nous avons tant parlé des Apalachites & que plus de la moitie des anciens Caraibes, depuis l'expulsion de ceus d'entr'eus qui ne voulurent pas adorer le Soleil, jusqu'à present n'ont fait qu'un peuple & qu'une Republique avec ces Apalachites, il ne sera pas mal à propos, sur tout veu que le sujet en est rare & peu connu, de dire quelque chose de la Nature de leur païs, & des singularitez qui s'y trouvent: des Mœurs des Habitans: de la Religion qu'ils ont euë autrefois, & de celle qu'ils professent aujourduy: comme nous l'avons appris des Anglois qui ont frequenté avec ce Peuple, & qui ont même jetté depuis peu les fondemens d'une Colonie, au milieu de la plus belle, & de la plus renommée de leurs Provinces.

L'Etat des Apalachites contient ſix Provinces, trois déquelles ſont en cette belle & ſpacieuſe vallée qui eſt entourée des montagnes *d'Apalates*, au pied déquelles ces Peuples habitent. La plus conſiderable de ces Provinces & qui regarde l'Orient, en laquelle eſt la Cour du Roy, ſe nomme *Bémarin*. Celle qui eſt au centre des trois s'apelle *Amani*, ou *Amana*. Et la troſiëme de celles qui ſont en cette vallée, porte le nom de *Matique*. Il eſt vray que cette derniere qui commence en la vallée s'étend encore entre les montagnes, & bien avant au delà, juſqu'au midy du grand Lac, qu'ils appellent *Theomi*. Les autres Provinces ſont *Schama*, & *Merato*, qui ſont dans les montagnes d'Apalates: & *Achalaques*, qui eſt partie dans les montagnes, & partie en la plaine & aus marais, qui ſont ſur le bord du grand Lac Theomi du coſté du Nord.

Le païs qui appartient au Roy d'Apalache étant ainſi diviſé en ſix Provinces, il a des montagnes de grande étenduë, & d'une hauteur prodigieuſe, qui ſont pour la plupart habitées d'un Peuple, qui ne vit que de Sauvagine & de chaſſe, qui eſt abondante parmy ces ſolitudes: des vallées, qui ſont Peuplées d'une Nation moins rude qui cultive la terre, & ſe nourrit de fruits qu'elle produit: Et enfin des Marais & un grand Lac, qui ſont habitez d'une grande multitude de gens qui vivent de la peſche, & de ce que le peu de bonne terre qu'ils ont, leur peut fournir.

Les trois Provinces qui ſont en la vallée, laquelle comme nous avons déja dit au Chapitre precedent, eſt de ſoixante lieuës de long, & de dix de large, ont par tout une terre plate, relevée en quelques endroits de petites eminences, ſur léquelles les Villes & les Villages ſont ordinairement bâtis. Pluſieurs petites rivieres, qui deſcendent des montagnes, & qui ſont abondantes en poiſſons, l'arroſent en divers endroits. La terre qui n'eſt pas défrichée, eſt revétuë de beaus arbres, d'une hauteur démeſurée. L'on y voit des Cedres, des Cyprés, des Pins, des Chénes, des Panames, que nos François appellent *Saxafras*, & une infinité d'autres, qui n'ont point de noms propres parmy nous.

Quant à ce qui eſt des Arbres Fruitiers, outre les Chataigniers

niers & les Noyers qui y croiſſent naturellement: Les Anglois qui ont paſſé en cette terre comme nous le dirons plus amplement ſur la fin de ce Chapitre y ont planté en pluſieurs endroits des pepins d'Oranges, de Citrons dous & aigres, de Limons, de diverſes eſpeces de Pommes, & de Poires: des noyaus de toutes ſortes de Prunes, de Ceriſes, & d'Abricots, qui y ont pouſſé, & tellement multiplié, qu'on y voit à preſent plus de fruits de l'Europe, qu'en aucun autre endroit de l'Amerique.

Les Arbriſſeaus, qui portent des feüilles, ou des fleurs de bonne odeur, tels que ſont le Laurier, le Jaſmin, le Roſier, le Romarin, & tous les autres qui ſervent d'un ſingulier ornement aus jardins, y croiſſent en perfection; de même que les Oeillets, les Tulipes, les Violiers, les Lys, & toutes les autres fleurs, qui emaillent les Parterres, & qui viennent d'Oignon ou de Graine.

Les Herbes potageres, toutes ſortes de Pois, de Féves, & de Racines, y viennent à merveille: Les Citroüilles les Concombres, & les Melons y ſont fort communs pendant l'été, & ils ſont d'auſſi bon goût qu'en aucun lieu des Antilles.

Les Fraiſes & les Framboiſes croiſſent dans les bois ſans aucune culture; on y trouve même des Noyſettes, des Groſeilles, & une infinité d'autres petis fruits, qui contribuent beaucoup aus delices, & au rafraichiſſement des Habitans du païs,

Le Froment, l'Orge, le Segle, & l'Auoyne qu'on y a ſemé à diverſes repriſes, & en divers terrois, n'ont pouſſé que de l'Herbe: mais en recompenſe il y croiſt par tout une ſi grande abondance de petit Mil, de Lentilles, de Pois Chiches, & de Maîs, qu'on ſeme & qu'on moiſſonne deus fois l'année, que les Habitans de la plaine en fourniſſent aſſez, pour l'entretien de ceus qui demeürent aus montagnes, léquels leur apportent en échange, des riches peaus de Martes, de Renards blancs de Chamois; de Cerfs, & de diverſes autres beſtes ſauvages. Les terres qui ſont enſemencées de Maïs ſont entourées d'hayes vives, & bordées d'arbres fruitiers, qui ſont la plûpart couverts de vigne Sauvage, laquelle croiſt au pied.

Quant aus Oiſeaus de ce païs, il y a des Coqs-d'Inde, des Poules-pintades, des Perdris, des Perroquets, des Ramiers, des Tourtes, des Oyſeaus de proye, des Aigles, des Oyes, des Cannes, des Aigrettes, des Paſſereaus blancs, des *Tonatzuli*, qui chantent auſſi bien que le Roſſignol, & ont un plumage merveilleus, & une infinité d'autres Oiſeaus de Rivieres, & de Forets, qui ſont tous differens de ceus qu'on voit ordinairement aus autres parties du monde.

Les Apalachites n'ont aucune connoiſſance des Poiſſons de Mer, à cauſe qu'ils ſont trop éloignez de la coſte, mais ils en peſchent une grande quantité dans les Rivieres, & dans les Lacs, qui ſont extrememement nourriſſans, d'un goût relevé, & preſque de même groſſeur, & d'une figure approchante de celle de nos Brochets, de nos Carpes, de nos perches & de nos Barbeaus. Ils prenent auſſi des Caſtors & des Bieures au bord des grandes Rivieres des Lacs & des Etangs : Ils en mangent la chair, & ils employent la peau pour faire des bonnets d'hyver, & de precieuſes fourrures.

Il ny a aucune beſte venimeuſe ni aucun animal farouche dans le plat païs : parce que les Habitans des montagnes, qui ſont parfaitement bons chaſſeurs, les repouſſent bien avant dans les Forets, & leur font une guerre continuelle. De ſorte que les troupeaus de Brebis, de Vaches, de Chevres, & de Pourceaus, paiſſent parmy les prez, & à la pente des montagnes, ſans qu'il y ait perſonne qui les garde. Mais dans les bois, & les deſerts le plus éloignez du commerce des hommes, il y a pluſieurs monſtrueus & dangereus Reptiles, comme auſſi des Ours, des Tigres, des Lions des Loups, & quelques autres eſpeces de beſtes cruelles qui vivent de proye, & qui ſont particulieres à ces contrées.

Les hommes y ſont pour la plupart de grande ſtature, de couleur olivâtre, & bien proportionez de leur corps, ils ont tous les cheveus noirs & longs. Les hommes & les femmes ſont curieus de s'entretenir la chevelure nette, & proprement treſſée. Les femmes, font aboutir leurs cheveus ſur le ſommet de la teſte en forme de Guirlande : & les hommes les tiennent d'ordinaire liez & entortillez derriere l'oreille : Mais aus jours de rejoüiſſance ils les laiſſent flotter ſur les épau-

épaules, ce qui leur donne une meilleure grace. Les Habitans des Provinces qui sont dans les montagnes, coupent tous les cheveus qui sont du coste gauche de leur teste, pour pouvoir plus facilement tirer de l'arc, & ils tressent ceus de l'autre costé en telle sorte, qu'ils font comme une creste, qui se releve sur l'oreille droite. Ils n'ont aussi pour la plupart aucun usage de bonets, ni de chaussures; mais ils se couvrent le reste du corps de dépoüilles d'Ours, ou de Tigres, fort proprément cousuës & coupées en forme de casaques, qui leur battent sur les genous, & dont les manches ne passent pas le coude.

Ceus des autres Provinces qui sont situées dans les vallées & dans les plaines, alloient autréfois nuds dépuis le nombril en haut, pendant l'Esté, & en Hyver ils portoient des robes & des manteaus de riches fourrures: mais aujourduy, tant les hommes que les femmes ont en toute saison le corps tout couvert. Durant les chaleurs ils ont des habits fort legers, qui sont faits de Cotton, de laine, ou d'une certaine herbe qui est aussi forte que du lin. Les femmes savent filer toutes ces matieres, & en composer plusieurs sortes de petites étoffes, qui sont de durée & agreables à la veuë. Mais pendant l'hyver, qui est souvent assez rude, ils sont tous habillez de diverses peaus, qu'ils savent apprester fort proprement. Ils laissent à quelques unes le poil, qui leur sert de fourrure. Ils savent aussi tanner les cuirs de Bœufs & de Cerfs, & ils en font des souliers & des bottines.

Les hommes portent des bonets de peau de l'Outre parfaitement noire & luisante, qui sont pointus en devant, & enrichis par derriere de quelques belles plumes d'oiseaus qui flottent sur leurs epaules, & qui leur donnent une merveilleuse grace: Mais les femmes n'ont pour tout ornement de teste, que leurs cheveus tressez & entortillez fort propremẽt. Elles percent leurs oreilles & elles y attachent des pendans de Cristal, ou d'une pierre qui est polie, & d'un beau verd semblable à celuy de l'Emeraude; elles en font aussi de grosses chaines dont elles se chargent le col, quand elles veulent paroître en leur plus grande pompe. Elles font un grand état du Coral, de la Rassade, du Cristal, & de l'Ambre jaune,

que les étrangers leur apportent, & il ny a que les femmes des principaus Officiers qui en ayent des braſſelets & des colliers. Encore qu'il y ait quelque peu d'Eſpagnols & quelques familles Angloiſes qui demeurent au milieu d'eus, ils n'ont encore rien changé de leurs anciennes faſſons de vivre, ni de la forme de leurs habillemens.

Les hommes du commun ne portent qu'une Caſaque ſans manche ſur une petit habit de Chamois, qui leur ſert de chemiſe. La Caſaque, qui bat juſqu'au gras de la jambe eſt liée ſur les reins avec une ceinture de cuir, qui eſt ornée d'un petit ouvrage en forme de broderie. Mais les Officiers & les Chefs de famille portent encore par deſſus tout cela une eſpece de manteau, qui ne leur couvre que le dos & les bras, encore que par derriere il tombe preſque juſques à terre. Ce manteau eſt accroché avec de fortes éguilettes de cuir, qui le tiennent lié ſous le col & ſur les épaules. L'habit des femmes eſt de même figure que celuy des hommes, hormis que leur robe s'étend juſqu'à la cheville du pied, & le manteau a deus ouvertures aus coſtez, par où elles paſſent les bras.

Pour ſe garentir de la vermine, ils ſe lavent ſouvent avec le ſuc d'une certaine racine, qui eſt d'une ſenteur auſſi douce que l'Iris de Florence, & qui a encore la vertu de rendre les nerfs plus ſouples, de polir & de fortifier tout le corps, & de luy communiquer une odeur extrememement agreable.

Les Villes des trois Provinces, qui ſont dans la grande plaine qui eſt au pied des montagnes, ſont entourées par le dehors d'un large & profond foſſé, qui eſt bordé par le dedans au lieu de murailles, de gros pieuz pointus par le bout, fichez profondement en terre: ou de hayes vives tiſſuës & entrelaſſees d'épines fort piquantes. Elles ont ordinairement de cinq à ſix pieds d'épais. Les portes ſont petites & étroites, & ſe ferment avec des pieces de bois, que l'on coule de deſſus un rempart de terre, qui eſt de part & d'autre, & qui commande ſur les avenuës. Il ny a ordinairement que deus portes en chaque Ville. Pour y entrer il faut paſſer un pont ſi étroit qu'a peine deus hommes y peuvent ils marcher de front. Le pont eſt bâty ſur des Pilotis, qui ſoutiennent

nent des planches léquelles ils levent la nuit, quand ils ont apprehenſion du moindre trouble.

Il y a rarement plus d'une ville en chaque Province: Il y en a telles qui ſont compoſées de plus de huit cens maiſons. La Capitale de l'Etat, qu'ils appellent *Melilot*, en a plus de deus mille. Elles ſont toutes baties de pieces de bois plantées en terre & jointes les unes contre les autres. Les couvertures ſont pour la plupart de feüilles de roſeaus, d'herbe, ou de jonc. Celles des Capitaines, ſont encroutées par le deſſus d'un certain Maſtic, qui reſiſte à la pluye & conſerve le couvert en ſon entier par pluſieurs années. Le pavé de toutes les maiſons eſt de méme matiere, à laquelle ils ajoutent un certain ſable doré qu'ils tirent des montagnes voiſines, & qui donne un éclat, comme s'il étoit ſemé de paillettes d'or.

Les Chambres du commun, ſont tapiſſées de natte tiſſuë de feüilles de Palmes & de jonc, qu'ils ſavent teindre en pluſieurs couleurs. Celles des Grans ſont entourées de fourrures precieuſes, ou de peaus de Cerf peintes de diverſes figures, ou de tapiſſeries de plumes d'oiſeaus, fort induſtrieuſement arrangées en forme de broderie. Ils ont des lits élevez d'un pied & demy de terre, qui ſont couverts de peaus paſſées & douces comme du chamois: ſur léquelles ils ſavent peindre des fleurs, des fruitages, & mille grotefques, qu'ils rehauſſent avec tant de vive couleurs, qu'on les prendroit de loin pour des tapis d'haute-liſſe. Les plus riches ont en hyver pour couverture de leur lits, des peaus de Martes, de Caſtors, ou de Renards blancs, qui ſont ſy bien preparées & parfumées avec un tel artifice qu'elles n'accuëillent jamais aucune ordure. Les Officiers, & tous les plus conſiderables Habitans, couchent ſur des Mattelas remplis d'un duvet, qui croſſt ſur une petite plante, & qui eſt auſſi dous que de la ſoye: Mais le commun prend ſon repos ſur des feüilles de Fougere, qui ont la proprieté de délaſſer leur corps, & de reparer leurs forces épuiſées par la chaſſe, le travail des jardins, & par tous les autres penibles exercices de leurs faſſon de vivre.

La Vaiſſelle dont ils uſent en leur ménage eſt de bois; ou de terre emaillée de diverſes couleurs, & peinte fort agrea-

agreablement. Ils aiguiſent ſur des pierres des dens de divers animaus ſauvages, pour en armer leurs fléches & leurs lances. Avant qu'ils euſſent la communication des Etrangers ils ne connoiſſoient pas le fer: mais ils ſe ſervoyent de pierres extremément dures & pointuës au lieu de coignées, & de certains os polis & trenchans au poſſible, en la place de coûteaus.

Ils demeurent tous bien unis enſemble ſous la conduite d'un Roy, qui fait ſa demeure à Melilot, la Capitale du Royaume. En chaque ville il y a un Gouverneur, & d'autres Officiers inferieurs, qui ſont nommez par luy, & changez à ſa volonté, comme il le trouve à propos. Les villages ont auſſi des Capitaines, & des Chefs de famille, déquels ils relevent. Les biens immeubles ſont communs parmy ce Peuple, & excepté leurs maiſons & les petis jardins qui les accompagnent, ils n'ont rien en propre. Ils cultivent leurs champs en commun, & en partagent le fruit entr'eus. Au tems des ſemailles les Gouverneurs & leurs Officiers preſident au travail: Et en ce tems-là, tous ceus qui ſont en aage de cultiver la terre, vont de grand matin ſe rendre à l'ouvrage, & y demeurent juſques au ſoir, qu'ils retournent en leurs villes, & en leurs villages pour prendre leur repos. Pendant qu'ils travaillent, les Chefs ont ſoin de les rafraichir avec quelque bon bruvage, & quelques meilleures viandes que celles dont ils uſent ordinairement. Ils mettent tout le provenu de la moiſſon en des greniers publics, qui ſont au milieu de chaque ville ou village; Et au plein de la Lune, & à tous les renouveaus, ceus qui ſont commis pour en faire la diſtribution, en donnent à chaque famille, ſelon le nombre des perſonnes dont elle eſt compoſée, autant qu'il en faut pour ſa nourriture.

Ils ſont ſobres & haiſſent les delices, & tout ce qui peut effeminer les eſprits. Et bien que la vigne croiſſe naturellement en leur terre, ils ne font point de vin que pour le Divin ſervice. L'eau pure eſt leur boiſſon la plus ordinaire; Mais dans leurs feſtins ils uſent d'une eſpece de Biere fort agreable qui eſt faite avec du Mays. Ils ont auſſi l'adreſſe de compoſer de l'Hydromel parfaitement bon, lequel ils conſervent en

en de grand vaisseaus de terre. L'abondance de miel qu'ils trouvent dans les rochers, & dans le creus des vieus arbres, leur presente le moyen de faire ce delicieus bruvage, qui peut aisément passer pour du vin d'Espagne, lors notamment qu'il a esté long tems gardé.

Ceus d'une même famille entretiennent une si parfaite union par ensemble, qu'on voit parmy eus des maisons où un vieillard a ses enfans, & les enfans de ses enfans, jusques à la troisiéme, & quelquéfois à la quatriéme generation, qui vivent sous un même toit, au nombre de cent personnes, & quelquéfois d'avantage. La plupart des autres peuples de l'Amerique Septentrionale qui habitent le long de la coste de la Mer sont si paresseus qu'ils sont souvent accüillis pendant l'hyver, de grande dizette, pour n'avoir pas ensemencé la terre en la bonne saison, ou pour avoir consumé en festins & en débauches les fruits de la derniere moisson. Mais les Apalachites ont en horreur loisiveté : & ils s'adonnent tellement au labourage, que le provenu de leur terre répondant à leurs soins, & étant dispensé avec prudence & moderation, suffit à les entretenir en toute abondance, & même pour subvenir à la necessité des Habitans des montagnes. Tant hommes que femmes s'occupent continuellement, aprés le tems des semailles & des moissons, à filer du Cotton, de la Laine, ou de l'Herbe qui est molle & forte, pour faire des toiles & plusieurs petites étofes dont ils se couvrent : Ou bien ils font de la poterie, ou ils arrangent des plumes pour faire des tapisseries : ou ils font des corbeilles, des paniers, & autres menus ouvrages avec une industrie merveilleuse.

Ils sont d'un naturel fort aimable. Et parce qu'étant loin de la mer ils n'ont encore receu aucun deplaisir des étrangers, ils ne savent qu'elles caresses leur faire lors qu'ils les vont visiter, & ne se lassent point de leur témoigner toute sorte d'amitie. Ils sont dociles & susceptibles de toutes sortes de bonnes disciplines. Mais ils ont cecy de mauvais qu'ils sont fort arrétez à leurs sentimens, prompts à se courroucer, & fort adonnez à la vengeance, quand ils croyent d'avoir esté offencez. Ils ajoûtent aussi facilement foy à leurs songes, & ils ont de vieus réveurs parmy eus, qui font une ouverte

profession de les interpreter, & de predire en suite les choses avenir.

Ils joüissent depuis un long tems d'une profonde paix: Mais ils se tiennent toujours sur leurs gardes, & ils ont toujours des sentinelles aus avenuës de leurs villes, pour prevenir les incursions de certains Peuples Sauvages & cruels au possible, qui n'ont aucune demeure arrêtée, & qui courent cés Provinces avec une viteſſe incroyable, faisant de grands ravages par tous les lieus, où ils ne trouvent point de resistance.

Les Armes des Apalachites sont L'arc, la massuë, la fronde, & une espece de grand Javelot qu'ils lancent avec la main au defaut de leurs fléches. Et parce que ceus qui habitent dans les bois & dans les montagnes ne vivent que de chasse, l'exercice continuel les rend si adroits à tirer de L'arc, que le Roy qui en a toujours une Compagnie à sa suite n'a point de plus grand divertissement que de les voir tirer au blanc pour enporter le prix, qu'il donne à celuy qui en moins de coups a atteint le lieu marqué, ou abbatu une couronne posée au plus haut d'un Arbre.

Ils aiment passionément la musique, & tous les instrumens qui rendent quelque Harmonie, & à peine y en a-til aucun qui ne sache jouër de la flute & d'une espece de haut-bois, qui étant de differente grosseur font un asses bon accord & rendent un son fort melodieus. Ils sont aussi éperdument adonnez à la danse, sautillant & faisant mille postures, par lesquelles ils croyent qu'ils se déchargent de toutes leurs mauvaises humeurs, & qu'ils aquierent une grande soupleſſe de corps, & une merveilleuse agilité à la course. Ils celebroyent autrefois des danses solemnelles à la fin de chaque moisson, & apres qu'ils avoient fait leurs offrandes au Soleil sur la montagne d'Olaimi: mais maintenant ils n'ont point de tems precis & reglé pour ces divertissemens.

Ils ont la voix naturellement bonne, douce, flexible & agreable. Ce qui est cause que plusieurs d'entr'eus s'étudient à contrefaire le chant & le gazovillement des Oiseaus; Enquoy ils reusissent, pour la plupart si heureusement, que comme autant d'autres Orfées ils attirent des bois auprés d'eus

d'eus ces Oiſeaus qui croyent entendre leurs ſemblables. Ils adouciſſent auſſi par le chant le petit travail auquel ils s'adonnent, plus toutéfois par divertiſſement, & pour eviter l'oiſivete, que pour le profit qu'ils en tirent.

Leur langage eſt fort dous, & fort riche en comparaiſons. Celuy dont ſe ſervent les Capitaines & toutes les perſonnes de condition, eſt plus orné & plus fleury, que celuy du vulgaire. Leurs expreſſions ſont preciſes, & leurs periodes aſſez courtes. Ils aprenent dés leur jeuneſſe pluſieurs chanſons que les Jaoüas ont compoſées à l'honneur & à la loüange du Soleil. Ils ſavent auſſi pluſieurs petites pieces de poëſie, dans léſquelles ils ont compris les exploits les plus memorables de leurs Roys pour en perpetuer la memoire parmy eus, & la transmettre plus doucement à leur poſterité.

Toutes les Provinces qui reconnoiſſent le Roy d'Apalache pour leur Souverain, entendent le langage qui eſt commun en ſa Cour: mais elles ont chacune quelque dialecte particuliere, qui fait que le langage des uns eſt en quelque choſe different de celuy des autres. Les Provinces d'Amana & de Matique où ſe trouvent encore pluſieurs familles de Caraibes, ont retenu juſqu'à preſent beaucoup de mots de l'ancien Idiome de ces Peuples, qui juſtifient ce que nous avons poſé pour conſtant, aſſavoir qu'ayant un même nom, & beaucoup de termes qui leur ſont communs avec les Habitans des Antilles, ils ont auſſi eu un même origine, comme nous l'avons repreſenté au Chapitre precedent.

Autréfois ils adoroient le Soleil, & avoient leurs Preſtres qu'ils nommoient *Iaoüas*, qui étoient fort ſuperſticieus à luy faire rendre tout le ſervice qu'ils avoient inventé à ſon honneur. Ils croyoient que les rayons du Soleil donnoient la vie à toutes choſes, qu'ils deſſéhoient la terre, & qu'une fois le Soleil ayant demeuré vint-quatre heures en éclipſe, la terre avoit été inondée, & que le grand Lac qu'ils appellent *Theomi*, avoit pouſſé ſes eaus juſques ſur le ſommet des plus hautes montagnes qui les entourent. Mais que le Soleil retournant de ſon éclipſe, avoit fait par ſa preſence retourner les eaus dans leurs abiſmes; que la ſeule montagne qui eſt dediée à ſon honneur, & dans laquelle étoit ſon Temple fut

preſervée de ce deluge; & que leurs Predeceſſeurs, & toutes les beſtes qui ſont à preſent dans les bois & ſur la terre, s'y étant retirées, furent conſervées pour repeupler toute la terre. De ſorte qu'ils ſe tiennent les plus anciens peuples du monde. Et ils diſent que depuis ce tems-là ils ont reconnu le Soleil comme leur Dieu.

Ils tenoient que le Soleil s'étoit bâty luy même le Temple qui eſt en la Montagne d'Olaïmi, éloignée de ſon pied d'une petite lieuë de la ville de Melilot: Et que les *Tonatzuli*, qui ſont certains petis oiſeaus de la groſſeur d'une Caille, & qui ont le ventre & les ailes d'un jaune doré, le dos d'un bleu celeſte, & la teſte d'un plumage, en partie rouge, & en partie blanc, ſont les Meſſagers & les enfans du Soleil, qui chantent toujours ſes loüanges.

Le ſervice qu'ils rendoient au Soleil, étoit de le ſaluër à ſon lever, & de chanter des Hymnes à ſon honneur. Ils faiſoient auſſi la même choſe le ſoir, le ſuppliant de retourner bien-toſt & de ramener le jour. Et outre ce ſervice journalier que chacun faiſoit à la porte de ſon logis, ils en avoient un public & ſolennel, qui conſiſtoit en ſacrifices & en offrandes que les Jaoüas rendoient quatre fois l'an au Soleil; aſſavoir aprés les deus ſemailles, & aprés les deus moiſſons, ſur la montagne d'Olaïmi, avec une grande pompe & un concours general de tous les Habitans des ſix Provinces.

Cette montagne d'Olaïmi, comme nous l'avons dit cy devant, eſt ſituée en la Province de Bémarin, à une lieüe de la ville Royale de Melilot. Mais avant que l'on ſoit arrivé au deſſus de cette montagne, on fait environ une autre lieuë de chemin en montant & en tournoyant. C'eſt bien l'une des plus belles & des plus merveilleuſes montagnes qui ſoient au monde. Elle eſt d'une figure parfaitement ronde, & d'une pente extremément roide. Mais pour en faciliter l'accés on a taillé tout aus environs un chemin aſſez large, qui eſt orné en pluſieurs endroits de repoſoirs gagnez dans le roc en forme de grandes niches. Tout le circuit, depuis le pied juſqu'à deus cens pas du ſommet, eſt couronné de beaus arbres de Saxafras, de Cedres, de Cyprés, & de pluſieurs autres, qui rendent des réſines & des gommes aromatiques, d'une tres-

agrea-

agreable odeur. Le ſommet s'etend en une large plaine parfaitement unie, qui a environ une bonne lieuë de tour. Elle eſt couverte d'un beau tapis vert tiſſu d'une herbe courte & menue, qui eſt entremeſlée d'une eſpece de Thin, de Marjolaine, & d'autres herbes de bonne ſenteur. Et c'étoit au deſſus de cette montagne, & ſur cette agreable verdure que le peuple ſe tenoit pendant que les Preſtres du Soleil faiſoient le ſervice.

Le lieu qui leur ſervoit de Temple eſt une grande & ſpacieuſe grotte ou caverne, qui s'eſt trouvée taillée naturellement dans le roc à l'Orient de cette montagne. Elle a ſon ouverture vaſte & large, comme l'entrée d'un Temple magnifique. Si tôt que le Soleil ſe leve, il darde ſes rayons dans cette embouchure, qui a au devant d'elle une belle & ample platte forme qu'on diroit avoir été eſcarpée avec artifice dans le Roc. Et c'eſt-là où les Jaoüas, Sacrificateurs du Soleil, attendoient ſon lever pour commencer leur Ceremonies ordinaires les jours de Feſte. Le dedans de cette caverne eſt en ovale, long d'environ deus cens pieds, & large à proportion. La voute, qui eſt naturellement taillée dans le roc, ſe hauſſe peu à peu en cercle, depuis le bas juſques à cent pieds ou environ de hauteur. Il y a tout au milieu un grand ſoupirail, ou une lanterne qui luy donne le jour, qui vient de deſſus la montagne, qui eſt percée en cet endroit-là. Cette lanterne eſt entourée de groſſes pierres liées & maſſonnées enſemble afin d'éviter les cheutes. La voute de dedans eſt parfaitement blanche, & encroûtée d'un certain ſalpêtre qu'on prendroit pour du coral blanc formé en pluſieurs figures differentes, qui la divertifient. Tout l'entour a le même luſtre. Le pavé eſt auſſi extremément uni & poly comme un marbre tout d'une piece. Enfin, le plus grand ornement de ce Temple eſt une parfaite blancheur. On y voit un grand baſſin qui eſt tout au fond, vis à vis de l'entrée, lequel eſt remply d'une eau tres-claire qui diſtile perpetuëllement du rocher & qui eſt ramaſſée en ce lieu. Tout au milieu de ce Temple, directement ſous l'ouverture qui luy donne le jour, il y a un grand Autel d'une ſeule pierre, qui eſt d'une figure ronde, élevé de trois pieds de terre, & ſoutenu ſur un gros pied, qui

semble avoir esté taillé sur le lieu, avec la table de l'Autel, d'une seule roche, qui faisoit autrefois une eminence sur le pavé de cette merveilleuse caverne.

Le Sacrifice que les Jaoüas faisoient au Soleil, ne consistoit point en l'effusion du sang humain, ou de celuy de quelques bestes. Car ils croyoient que le Soleil donnant la vie à toutes choses, n'auroit pas agreable un service qui priveroit de la vie les creatures à qui il l'avoit donnée. Mais ce Sacrifice consistoit seulement en chansons qu'ils avoient composées en son honneur, en parfums de drogues aromatiques qu'ils faisoient brûler sur son autel, & en offrandes d'habits que les riches luy presentoient par les mains des Prêtres, pour être puis aprés distribuez aus pauvres d'entre le peuple.

Toute cette Ceremonie qui se faisoit quatre fois l'an, duroit depuis le lever du Soleil jusques à midy que l'assemblée étoit congediée. Dés la veille de chaque feste les Prêtres montoient sur la Montagne pour se preparer à cette action Solennelle: Et le peuple qui y accouroit de toutes les Provinces, s'y rendoit du moins avant le lever du Soleil. Le chemin qui conduisoit au dessus de la montagne étoit éclairé de grands feus qu'on y entretenoit pendant cette nuit là, pour guider seurement ceus qui y alloient adorer. Tout le peuple demeuroit au dessus de la montagne & personne que les Sacrificateurs n'osoit s'approcher de la grotte qui servoit de Temple. Ceus qui apportoient des robbes pour être distribuées aus pauvres, les presentoient aus Sacrificateurs qui étoient à l'entrée, & qui les suspendoient à des perches qui étoient aus deus costez du portail, où elles demeuroient jusques à la fin du service qu'elles étoient départies aus pauvres, de mesme que les autres presens que les riches offroient, & qui étoient pareillement gardez jusques à cette heure-là. Ceus qui apportoient des parfums pour brûler, les mettoient aussi entre les mains des Prêtres.

Dés que le Soleil commençoit à paroître, les Sacrificateurs, qui étoient au devant du Temple, commençoient leurs chants & leurs loüanges, en l'adorant à plusieurs reprises, les genous en terre. Puis ils alloient les uns aprés les autres, jetter l'encens & le parfum qu'ils avoient entre les mains

mains dans le brasier qu'ils avoient auparavant allumé sur l'autel, & sur une grosse pierre, qui étoit au devant de l'entrée de la grotte. Aprés cette ceremonie, le premier des Sacrificateurs versoit du miel dans une pierre creusée en forme de benistier, qui étoit aussi au devant de ce Temple. Et dans un autre qui étoit de même figure & de même matiere, il mettoit des grains de Maïs concassez & dépoüillez de leur écorce, comme aussi d'autres petis grains que les oiseaus consacrez au Soleil, & qu'ils appellent *Tonatzuli*, mangent volontiers. Ces oiseaus, qui sont en grand nombre parmy les bois qui entourent cette montagne, étoient si affriandez à trouver ces douceurs qui leur étoient preparées en cette place, qu'ils ne manquoient pas d'y accourir en trouppe incontinent que la compagnie s'étoit retirée.

Pendant que les Sacrificateurs continuoient à brûler le parfum, & a chanter les loüanges du Soleil, le peuple, qui étoit sur la montagne, aprés s'être incliné plusieurs fois au lever du Soleil, s'entretenoit en jeus, en danses & en cantiques, qu'ils chantoient en son honneur. Et aprés ils mangeoient sur l'herbe la provision que chacun avoit apportée à ce dessein.

Ils continuoient ainsi jusques à midy. Mais quand cette heure approchoit, les Sacrificateurs quittant la porte du Temple entroient au dedans, & entourant l'autel qui étoit au milieu, ils recommençoient leurs chants. Puis aussi tôt que le Soleil commençoit à dorer de ses rayons le bord de l'ouverture sous laquelle l'autel étoit dressé, ils jettoient de l'encens & d'autres parfums sur le brasier qu'ils avoient allumé dés la veille & soigneusement entretenu sur cét autel. Aprés avoir achevé leurs chants, & consumé tous leurs parfums, ils se retiroient tous à l'entrée du Temple, devant la porte, horsmis six qui demeuroient prés de l'autel. Et pendant que ceus qui étoient à l'entrée haussoient leurs voix plus qu'à l'ordinaire, ceus-cy qui étoient demeurez à l'autel lâchoient en même tems, chacun d'eus six *Tonatzuli*, qui sont les oiseaus dediez au Soleil, dont nous avons parlé, lesquels ils avoient apportez & conservez dans des cages pour cét effet. Ces oiseaus ayant fait le tour du Temple, & trouvant

vant l'entrée occupée par les Sacrificateurs qui étoient à la porte avec des rameaus, & qui les effrayoient par leurs vois, prenoient leur vol par l'ouverture du milieu du Temple, & aprés avoir tournoyé par dessus l'assemblée qui étoit sur la montagne, & qui les accompagnoit de grans cris d'éjouissance, comme ceus qui faisoient la cloture de la ceremonie, & qui étoient estimez les enfans, & les messagers du Soleil, ils gagnoient incontinent les bois avec allegresse.

Si tost que ces oiseaus avoient donné le congé, le Peuple descendoit en bon ordre de la montagne, & passant prés du Temple, les Prêtres qui étoient toujours en leur office les y faisoient entrer. Et aprés qu'ils avoient lavé leurs mains & leurs visages dans la fontaine ils les en faisoient sortir par la même entrée, qui étoit divisée en deus par une petite separation, qu'ils y mettoient pour empescher la confusion & le desordre: Puis à la sortie ils prenoient une autre route, par laquelle ils alloient gagner le grand chemin, qui conduisoit à la montagne, & qui étoit le même par où ils étoient montez. Ainsi chacun se rendoit chez soy.

Les pauvres, dont les Sacrificateurs avoient la liste demeuroient les deniers de tous, & recevoient de leurs mains les robes, & tous les autres dons que les riches avoient presentez au Soleil, pour leur estre distribuez. Apres quoy chacun quittoit la montagne & la Ceremonie prenoit fin.

Aujourduy, que la plus grande & la plus considerable partie du peuple qui habite dans les Provinces de Bémarin & de Matique, & particulierement le Roy & la ville de Melilot ont embrassé le Christianisme, cette montagne & son Temple ne sont plus frequentez que par curiosité. Et le Roy ne permet pas à ses sujets des autres Provinces, qui ne sont pas encore Batizés d'y monter pour y faire leurs Sacrifices & toutes leurs anciennes superstitions.

Ils croioyent l'immortalité de l'ame, mais ils avoient messé tant de fables parmy cette verité, qu'elle en étoit presque toute étoufée. Ils embaumoient les corps de leurs parens, avec plusieurs sorte de gommes & de drogues aromatiques, qui avoient la vertu de les garantir de corruption: Et aprez qu'ils les avoient conservez quelquéfois plus d'une année,

en

en leurs maiſons, ils les enterroient en leurs jardins ou dans les Foreſts voiſines avec beaucoup de l'amentations & de Ceremonies. Ils montrent encore aujourduy au pied de la belle montagne d'Olaïmy les ſepulchres de pluſieurs de leurs Rois, qui ſont taillez dans le roc. On voit au devant de chacun un beau Cedre, qu'ils ont planté, pour remarquer la place, & pour en conſerver ſoigneuſement la memoire.

Pour témoigner leur deuïl & faire paroître le grand regret qu'ils avoient de la mort de leurs parens, ils coupoient une partie de leurs cheveus: mais quand leur Roy étoit decedé, ils ſe raſoient entierement tout le poil de la teſte, & ne le laiſſoient point recroiſtre, juſques à ce qu'ils l'euſſent pleuré par l'eſpace de quinze lunes entieres.

La connoiſſance que les Apalachites ont de Dieu leur a eſté donnée par divers degrez: car pour prendre la choſe en ſa ſource. Il y a prés d'un ſiecle que les premieres ſemences du Chriſtianiſme furent jettées en cette partie de la Floride, par une Colonie Françoiſe, compoſée de pluſieurs perſonnes de condition, qui y fut conduite & établie par le Capitaine Ribauld ſous les auſpices du Roy Charles Neufviéme. Il y bâtit d'abord une Forteresſe laquelle il nomma *Caroline*, à l'honneur de ſa Majeſté Tres-Chrétienne. Il impoſa auſſi aus Caps, aus Ports, & aus Rivieres de cette Terre, les noms qu'elles portent encore à preſent. De ſorte que le long de cette coſte on trouve le Port Royal, le Cap François, les Rivieres de Seine, de Loire, de Charante, de Garonne, des Daufins, de May, de Somme, & pluſieurs autres places, qui ont des noms qui ſont entierement François, & qui juſtifient amplement que cette Nation-là y a autréfois commandé.

Mais ce qui eſt le plus digne de remarque, & qui fait d'avantage à nôtre propos, eſt que par ce premier embarquement qui fut fait pour la Floride, il y paſſa deus ſavans & religieus perſonages, qui dés leur arrivée en cette belle Terre prirent à cœur de gagner par toutes ſortes de bons offices les affections des Habitans du Païs où ils s'étoient placez, & d'apprendre leur langue, afin de leur pouvoir donner quelque connoiſſance de Dieu, & des myſteres ſacrez de ſon Euangile. Les memoires que le Capitaine Ribauld a laiſſez

sur ce sujet, raportent que le Roy *Saturiova*, qui gouvernoit le quartier où les François s'étoient établis, & qui avoit pour Vassaus plusieurs Roitelets qui étoient ses voisins, reçeut fort humainement ces Predicateurs, & qu'il recommanda à tous ses sujets de les avoir en une singuliere estime. De sorte que l'affection que ces pauvres Peuples leur portoient, & la fidelité, & le zele qu'ils employoient pour avancer leur conversion donnoient dés lors de tres-grandes esperances que l'œuvre du Seigneur prospereroit entre leurs mains, & que cette petite portion de sa vigne étant soigneusement cultivée, produiroit avec le tems plusieurs bons & precieus fruits à la loüange de sa grace.

Ces Heureus commencemens, & ces agreables premices de l'Euangile de nôtre Seigneur Jesus, furent en suitte soutenuës & accruës par les soins de Monsieur l'Admiral de Coligny, qui donna Commission à Monsieur de Laudoniere, d'y conduire un renfort bien considerable de Soldats, & de toutes sortes d'Artisans, qui y arriverent en l'an mil cinq cens soixante quatre: mais à peine ces nouveaus venus avoient pris l'air de la Terre, que l'Espagnol qui s'imagine que toute l'Amerique luy appartient, & qui a toujours esté jalous de la Nation Françoise print l'occasion des desordres qui étoient pour lors en cet état-là, pour traverser les genereus desseins des Directeurs de cette Colonie naissante, & l'étoufer dans son berceau. Pour cet effet il y envoya *Pierre Melandez* avec six grands Navires remplis d'hommes & de munitions de guerre qui vinrent fondre sur elle le dixneufviéme de Septembre en l'an mil cinq cens soixante cinq.

Monsieur de Laudoniere, & le Capitaine Ribauld, qui avoit encore amené tout fraichement un petit secours à cette Colonie, reconnoissans que se seroit une temerité de vouloir resister à de si puissantes forces, resolurent, par l'avis de la plupart des Officiers, de capituler & de rendre la place au plus fort, sous des conditions les plus honorables que les assiegez ont coutume de demander. Pierre Melandez leur accorda, la plupart des articles qu'ils avoient proposez, mais aussi-tost qu'il fut entré dans la Forteresse, & qu'il se fut rendu maistre du corps de garde, il fausa la foy qu'il avoit donnée,

née, & en violant le droit des gens, il fit cruellement massacrer non seulement les Soldats, mais même les femmes & les petis enfans qu'il trouva dans cette place, & qui ne purent pas prendre la fuite.

Le Capitaine Ribauld fut envelopé dans ce massacre. Monsieur de Laudoniere échapa heureusement en se sauvant au travers des Marais, dans les vaisseaus nouvellement venus de France, qui par bonheur étoient à la rade. Quelques autres Habitans qui avoient dés l'arrivée de l'Espagnol preveu le peril qui les talonnoit se retirerent de bonne heure dans les bois, & à la faveur de la nuit ils gagnerent le village de Saturiova leur bon amy, qui haissant l'Espagnol les tint sous sa protection, & leur fournit des vivres pour subsister honnestement jusques à l'an mil cinq cens soixante sét, que le Capitaine de Gourgues étant descendu en la Floride avec trois bons navires remplis de plusieurs braves hommes, & de toutes sortes de munitions de guerre, punit severément la cruauté des Espagnols, & estant assisté de Saturiova, & de tous ses voisins & alliez il vengea l'injure publique des François faisant passer par le fil de l'épée tous les Espagnols qu'il trouva non seulement dans la Forteresse de Caroline laquelle ils avoient bien munie & reparée depuis leur usurpation, mais encore dans deus autres Forts, qu'ils avoient aussi bâtis le long de cette coste, léquels il brula & demolit, comme on le peut voir au Chapitre douziéme du Livre quatrieme de la description des Indes Occidentales composée par Jean de Laet.

Les memoires que le Capitaine de Gourgues fit imprimer touchant son expedition en la Floride nous apprenent, qu'un François nommé *Pierre du Bré*, qui s'étoit retiré chez le Roy Saturiova pour eviter la cruauté des Espagnols, luy raconta, qu'il ne réchapa de ce massacre que dix hommes du nombre déquels il étoit: Qu'ils trouverent tous une retraite assurée dans les Etats de ce Prince, qui ne demeuroit pas loin de leur desolée Colonie: Que trois de ces refugiez y moururent quelques mois aprés cette deroute: Que de sét qui restoient, il y en eut six, qui furent tellement charmez du recit fort avantageus que les sujets de Saturiova leur faisoient par cha-

Paradis, l'Enfer, Ouy, Non. Et plusieurs autres mots qui sont communs parmy ces peuples & qui sont employez par eus, pour exprimer la même chose, qu'ils signifient parmy nous.

Apres la mort de ces François qui furent regrettez de tous les Apalachites horsmis des Sacrificateurs du Soleil qui leur portoient une hayne irreconciliable, à cause qu'ils détournoient le peuple de son idolatrie, & le portoient à la connoissance du vray Dieu, qui a crée le Soleil qu'ils adoroient comme Dieu: Les Provinces qui sont dans les vallées des montagnes d'Apalates, & qui n'avoient encore esté eclairées que d'un bien foible rayon de la lumiere celeste, fussent facilement retombées dans les plus epaisses tenebres de leur ancienne superstition, si Dieu par un trait singulier de sa Providence, ne leur eut envoyé quelques familles Angloises qui à leur arrivée ralumerent ce petit feu qui étoit caché sous la cendre.

Ces Familles étoient sorties de la Virginie en l'an 1621, en intention de se retirer en la neuve Angleterre, pour se mettre à couvert des frequentes incursions & des massacres que les Sauvages y faisoient, mais les vens étans contraires à leur dessein elles furent poussées à la coste de la Floride, d'où elles passerent en la Province de Matique & de là en celles d'Amana & de Bémarin, & c'est en cette derniere qu'elles se sont accruës & fortifiées, & où elles ont attiré un nombre assez considerable d'Ecclesiastiques & de personnes de qualité, qui y ont jetté les premiers fondemens d'une petite Colonie. La plupart de ceus qui se sont retirez dans ces lieus si éloignez de tout commerce du monde, formerent ce genereus dessein au milieu de ces grandes revolutions qui survinrent en Angleterre il y a quelques annés au changement du gouvernement, & le but principal qu'ils se proposerent pour lors, fut de se servir d'une retraite si favorable, pour s'employer serieusement & sans distraction à leur propre salut, & pour étendre les Limites du Christianisme parmy ces pauvres peuples sy Dieu leur en donnoit les moyens.

Nous apprenons aussi par les derniers memoires qui nous ont esté envoyez de l'Amerique, que Dieu benissant les loüa-

loüables intentions de ces premiers Habitans de cette petite Colonie, ils ont depuis douze ou treize ans batizé la plûpart des Officiers & des plus considerables chefs de famille des Provinces de Bémarin & d'Amana; Qu'ils ont à present au milieu d'eus un Evesque & plusieurs Prêtres savans & zelés, qui travaillent avec joye & fidelité en cette ample moisson du Seigneur, & que pour avancer cette œuvre excellente ils ont erigé des Colleges en tous les lieus ou il y a des Eglises Formées afin que les enfans des Apalachites y puissent estre instruits en la connoissance des mysteres du Christianisme, & elevez en la vraye piete.

Ces mêmes memoires aioutent, qu'encore que le Roy d'Apalache ait reçeu le Batéme, & qu'il témoigne d'avoir beaucoup d'affection pour les étrangers qui luy ont procuré ce bonheur; il est neantmoins depuis peu entré en quelque ombrage contre eus; & que dans l'apprehension que quelques-uns de son Conseil luy ont fait concevoir que s'il soufroit qu'ils s'acreussent davantage, ils pourroient s'emparer avec le tems du Gouvernement de tout l'Etat. Il les a premierement disperſez en diverſes villes, afin qu'ils ne soient pas capables de faire aucun corps considerable, ou fomenter quelques factions; & en suitte il a ordonné que tous ceus qui sont à present dans le sein de ses Etats y pourront demeurer paisiblement, & y joüir de mêmes privileges que les originaires du Païs, pourveu qu'ils n'entretiennent aucune intelligence au dehors, au prejudice de la tranquilité publique: mais que l'entrée en sera desormais entierement fermée à tous les autres étrangers qui auroient dessein de s'y venir établir.

Ceus qui savent la nature de ce païs, disent, que le Roy d'Apalache n'a aucune juste raison de craindre, que les Anglois ou quelques autres étrangers ayent envie de se rendre maitres de ses terres; car outre qu'il faudroit une bien puissante armée pour executer une telle entrepriſe, & que les Anglois qui s'y sont établis de son consentement, ne sont au milieu de ce grand Peuple, que comme un grain de sable au bord de la mer; Ce païs étant si reculé du reste du monde, & étant depourveu d'or, d'argent de Pierres precieuses, & pref-

presque de toutes les riches Marchandises, qui attirent & entretiennent le commerce, il est constant qu'il ne sera jamais beaucoup recherché ni envié des Nations de l'Europe, qui ne poussent des Colonies que là où il y a esperance de faire quelque grand profit par le moyen du trafic. Joint que quand ces Provinces possederoient autant de tresors & de raretés comme elles en sont destituées : étant fort éloignées des ports de Mer & n'ayant aucunes Rivieres navigables, qui s'y viennent rendre, au moyen déquelles on pourroient avec le tems les communiquer ailleurs, il n'y a aucune apparence qu'on pût trouver beaucoup de personnes en Angleterre ou ailleurs, qui voulussent se resoudre à passer tant de mers, pour aller finir leurs jours en un païs, qui est privé de tous ces avantages, & qui ne peut estre rafraichy de tant de douceurs qui sont apportées de l'Europe, & qui font subsister avec honneur toutes les autres Colonies de l'Amerique : Et pour le dire en un mot, qui ne peut donner à ses Habitans que le vétement & la nourriture.

Un peu aprés que les Anglois eurent pris connoissance de ce païs, comme nous venons de le representer, les Espagnols qui tiennent les Clefs d'une partie de la Floride au moyen des Fortereſſes qu'ils ont edifiées auprés des ports les plus celebres, & au bord des Rivieres les plus considerables de cette terre, y introduisirent une Compagnie de Religieus de l'Ordre des Minimes que le Pape Urbain Huitiéme, avoit envoyez en l'Amerique Septentrionale, en qualité de Missionaires Apostoliques, & favorisez de tres-amples Privileges pour les animer à travailler fidelement en cette œuvre. Ils arriverent en ces Provinces en l'an mil six cens quarante trois, & depuis ce tems-là, ils ont parcouru la plu-part des Villages, qui sont aus environs du grand Lac, & au pied des montagnes qui regardent le païs des *Cofachites*. On dit aussi qu'ils ont batizé avec une grande pompe, le Paracoussis de la Province d'Achalaque, & un grand nombre de ses sujets.

Quand ces Religieus sont de retour de leurs Missions, ils demeurent dans une agreable solitude, qui est à la pente d'une haute montagne, qui n'est distante que d'un petit quart de lieuë du grand Lac, & présque autant du plus grand Village de

de la Province d'Achalaque. Pour arriver à leur demeure, il faut traverſer pluſieurs beaus jardins, au milieu déquels il y a un beau chemin couvert d'arbres, qui mene juſques au pied de la montagne. Et bien qu'ils ſe ſoient placez en un lieu eminent, ils ont neantmoins pluſieurs ſources d'eau vive, qui coulent des montagnes, & qui rempliſſent de grands reſervoirs, où ils conſervent du poiſſon pour leur uſage. Le Seigneur du païs les viſite ſouvent, & les eſtime beaucoup. Il en retient ordinairement quelcun prés de ſa perſonne, pour faire le ſervice en ſa Chapelle.

En l'an mil ſix cens cinquante trois, que Monſieur Briſtok, ce curieus Gentil-homme Anglois, de qui nous tenons ces memoires ſur le ſujet des Apalachites, arriva dans cette Province d'Achalaque, ces Religieus le receurent fort courtoiſement, & luy rendirent tous les bons offices poſſibles. C'eſt d'eus qu'il apprit pendant le ſejour qu'il fit en cette terre, toutes les particularitez que nous allons décrire & qu'il nous à liberalement communiquées.

Ils luy firent voir une fleur admirable, qui ſe trouve en grande abondance parmy les montagnes de ces quartiers-là. Cette fleur à la figure d'une clochette, qui eſt compoſée de tout autant de couleurs, que l'on en remarque en L'arc-en-ciel, les feüilles de deſſous, qui étant éponovyes ont beaucoup plus de largeur que nos plus grandes roſes, ſont chargées de pluſieurs autres feüilles, qui vont toujours en diminuant juſques au fonds de la coupe. Elles pouſſent de leur ſein un petit bouton, en forme d'un cœur, qui a un goût fort delicieus. La plante fait un buiſſon touffu, à peu prés comme la ſauge. Les feüilles & la fleur, ont une odeur ſemblable à celle de la violette. Et c'eſt une eſpece de plante ſenſitive, car elle ne peut eſtre touchée ni en ſa feüille, ni en ſa fleur, ſans ſe flétrir ſur le champ.

Ces Religieus conduiſirent auſſi le Gentil-hõme Anglois, en un village d'Indiens qui demeurent dans les montagnes, où il y a une grotte merveilleuſe, en laquelle les eaus ont façonné toutes les raretez les plus belles que l'on ſauroit deſirer pour ſon divertiſſement. Ils luy firent remarquer particulierement un certain endroit de cette grotte, où les eaus

tombant sur la pierre rude, & distilant goutte aprés goutte, de differente grosseur : font une musique si accomplie, qu'il ny a gueres d'harmonie qui luy soit preferable.

On trouve parmy les montagnes qui sont à l'Orient de la Province d'Achalaque, du Cristal de roche, & quelques pierres rouges & éclatantes qui ont un feu assez brillant, pour passer pour de vrays rubis. Il y peut avoir des mines de cuivre : mais elles ne sont pas découvertes, ce qui confirme cette opinion, est, qu'on y rencontre du sable doré, qui est charrié par les torrens, & qui a un merveilleus éclat. Monsieur Bristok en ayant donné à des orfévres pour en faire l'épreuve, il s'est présque entierement consumé au feu, & le peu qui est demeuré dans le creuset, ne peut passer que pour du tres-fin cuivre.

Ces Religieus firent encore voir à ce Gentil-homme, en traversant les bois, plusieurs Arbres qui rendent des gommes d'excellente senteur, & tant d'autres raretez qu'il y en auroit pour remplir un juste volume. Sur tout ils luy montrerent l'arbre, dont tout les Floridiens font cet excellent bruvage qu'ils nomment *Cassine*, & dont on peut voir la description en l'Histoire de Jean de Laët. Elle se rapporte entierément au recit de Monsieur Bristok.

Avant que les Habitans d'Achalaque fussent Chrestiens ils avoient plusieurs femmes ; mais à present ils ont leurs mariages reglez, & se sont restreins à une seule. Ils enterroient leurs Seigneurs, de même que les Apalachites, en des Cavernes qui sont aus pieds des montagnes. Puis ils en fermoient l'entrée avec de grosses pierres, enduites de chaus & de ciment. Ils pendoient au devant de la caverne les plus precieus vaisseaus dont ces Princes se servoient à table. Et tous les Capitaines attachoient tout aus environs leurs fleches, leurs arcs, & leurs massuës, & menoient un deüil de plusieurs jours auprés du sepulcre. Ils adoroient le Soleil, & tenoient l'immortalité de l'ame de même que leurs voisins : ils croyoient aussi que ceus qui avoient bien vécu, & qui avoient bien servy le Soleil, & donné plusieurs presens aus pauvres en son honneur, étoient bien-heureus, & qu'aprés leur mort ils étoient changez en étoiles. Mais qu'au contraire,

traire, ceus qui avoient mené une mechante vie, étoient portez entre les precipices des hautes montagnes qui les entourent, où ils souffroient toute sorte d'indigence & de misere, au milieu des Lions, des Tygres, & des autres animaus carnáciers qui y font leur repaire.

Au reste ils sont tous de longue vie, & on en voit plusieurs parmy eus, tant hommes que femmes qui ont prés de deus cens ans.

C'est la digression curieuse dont Monsieur Bristok nous a donné le sujet & la matiere, & qui sans doute ne sera pas desagreable à ceus qui prendront la peine de lire cette Histoire: En attendant que ce brave Anglois nous donne la Relation entiere de l'Etat des Apalachites, & de quelques autres Peuples voisins, comme il nous le fait esperer.

CHAPITRE NEUVIÉME.

Du Corps des Caraïbes, & de leurs Ornemens.

IL faut maintenant reprendre le grand chemin dont nous nous étions écartez, & retourner de la Floride aus Antilles, pour y considerer aussi exactement qu'il nous sera possible dans toute la suite de cette Histoire, le Corps & l'Esprit, les Mœurs, la Religion, les Coûtumes, & les autres particularitez des Sauvages Caraïbes ou Cannibales, dont nous avons déja deduit amplement l'origine.

Et parce que ceus d'entre ce peuple, qui demeurent dans les mêmes Iles où les François & les autres Nations Européennes ont des Colonies, ou qui les frequentent souvent, s'accommodent en plusieurs choses à leurs fassons de faire, & que pour leur estre plus agreables ils quittent beaucoup de leurs vieilles coutumes, ceus qui veulent savoir les anciennes mœurs des Caraïbes, ne les doivent pas apprendre des Caraïbes qui demeurent à la Martinique, ou qui frequentent le plus nos Européens: mais de ceus de Saint Vincent, léquels entre tous les autres ont eu jusqu'à present le moins de communication avec les Etrangers. Aussi est ce d'eus, qu'est particulierement tiré tout ce que nous dirons cy aprés des Caraïbes: mais avant que d'entrer en cette matiere, nous ferons quelques remarques generales, pour prévenir l'étonnement que le Lecteur pourroit avoir de la difference de plusieurs de nos Relations à celles des autres, ou de bouche ou par écrit.

I. Il est presque impossible que des Relations de terres & de coutumes si éloignées de nous s'accordent en toutes choses, veu que même nous voyons que celles des païs voisins n'ont pas toujours un parfait rapport entr'elles.

II. Depuis que les Caraïbes ont frequenté avec les Nations étrangeres, ils ont beaucoup relaschè de leurs anciennes pratiques, & ont quitté plusieurs fassons de faire qui leur étoient auparavant inviolables. De sorte qu'il se trouve aujour-

jourduy en eus un notable changement de ce qu'ils étoient autréfois. Ce qui eſt arrivé, & en partie de ce que nos Européens les ont déniaiſez, & en partie auſſi, car il le faut avouër à nôtre honte, de ce qu'ils les ont corrompus. Et ſur ce ſujet Monſieur du Montel nous rapporte en ſes memoires, que deus bons vieillards Caraïbes, avec léquels il a converſé familierement, luy diſoient ſouvent en leur entretien.

„ Nos gens ſont devenus preſque comme vous, dépuis „ qu'ils vous ont veus: Et nous avons de la peine à nous „ reconnoître nous-mêmes, tant nous ſommes differens de „ ce que nous étions autréfois. Auſſi nôtre Nation eſtime „ qu'à cauſe de ce changement les Ouragans ſont plus fre- „ quens qu'ils n'étoient par cy-devant: & que Maboya, „ (c'eſt à dire, *eſt l'eſprit malin*) nous a mis ſous la puiſſance „ des François, des Anglois, des Eſpagnols, qui nous ont „ chaſſez de la plupart de nos meilleures terres.

III. Ils peuvent avoir des faſſons de faire differentes ſelon la diverſité des Iles, bien qu'ils ſoient un même Peuple: comme nous le voyons dans la diverſité des coutumes d'un même Royaume, ſelon les quartiers, & les Provinces. De ſorte que par exemple ceus qui ont le plus converſé à la Dominique r'apporteront des opinions, des coutumes, & des céremonies des Caraïbes, qui ſeront recitées diverſement par des perſonnes qui les auront frequentez ailleurs. Et neantmoins les uns & les autres feront une relation fidele.

IV. Comme dans le Continent de l'Amerique les Caraïbes qui habitent bien avant dans la Terre, & qui voyent rarément les étrangers, retiennent beaucoup plus leurs anciennes mœurs, & leur ancienne faſſon de vivre, que ceus qui habitans prés des Colonies Hollandoiſes de Cayenne & de Berbice, ont un commerce ordinaire avec les Chrétiens; Auſſi entre nos Caraïbes Inſulaires, ceus qui ont moins de communication avec les Européens, tels que ſont ceus de Saint Vincent, ſont plus exacts obſervateurs de leurs vieilles habitudes, que ne le ſont par exemple ou ceus de la Martinique, ou ceus de la Dominique, qui nous hantent davantage.

V. C'eſt pourquoy ſi ceus qui ne les ont veus qu'en ces derniers lieus, ou qui ont appris de leurs nouvelles par des perſonnes qui ne les avoiēt pratiquez qu'en ces lieus là, trouvent dans la ſuite de nôtre Hiſtoire diverſes choſes qui ne s'accordent pas bien avec celles dont ils ont la connoiſſance, ils ne s'en étonneront pas s'il leur plait, veu que la plupart de nos memoires ont eſté faits ſur les Caraïbes de S. Vincent.

VI. Enfin les Lecteurs ſeront avertis que nous allons décrire pour la plupart les anciennes mœurs, & les anciennes coutumes de ces Caraïbes, afin que perſonne ne trouve étrange ſi dans ce qu'ils pratiquent aujourduy il y a quelque choſe qui ne s'y rapporte pas. Ces avertiſſemens étant donnez, rien ne nous empeſche de commencer ce que nous avons entrepris, pour ſatisfaire au titre de ce Chapitre.

La plupart des Peuples que nous appellons Sauvages & Barbares, ont quelque choſe de hideus, & difforme, ou de defectueus, ſoit en leur viſage ſoit au reſte de leur corps: comme les Hiſtoriens nous le rapportent des Maldivois, des Habitans du Détroit de Magellan & de pluſieurs autres qu'il n'eſt pas beſoin de nommer.

Mais les Caraïbes ſont gens bien-faits, & proportionez de leur corps, aſſez agreables, la mine riante, de moyenne taille, larges d'épaules & de hanches, & preſque tous en aſſez bon point, & plus robuſtes que les François. Ils ont le viſage rond & ample, & pour la plupart les jouës marquées de deus petites foſſettes dans le milieu. Leur bouche eſt mediocrement fenduë, & leurs dents ſont parfaitement blanches & ſerrées. Il eſt vray qu'ils ont le teint naturellement olivâtre, & que cette couleur s'étend même ſur le blanc de leurs yeus, léquels ils ont noirs, un peu petis, auſſi bien que les Chinois & les Tartares, mais fort penetrans. Ils ont auſſi le front & le nez aplatis, mais par artifice, & non pas naturellement. Car leurs meres les leur preſſent à leur naiſſance, & continuellement pendant tout le tems qu'elles les allaitent, ſimaginant qu'il y a en cela de la beauté & de la perfection, car ſans cela ils auroient le nez bien formé, & le front élevé comme nous. Ils ont les pieds larges & épatez, parce qu'ils vont nus-pieds: mais au reſte ſi endurcis, qu'ils ſont à toute épreu-

épreuve, & dans les bois & sur les rochers.

Entre ceus du païs on ne voit ni borgne, ni aveugle, ni boiteus, ni bossu, ni chauve, ou qui ait de nature aucune difformité, comme l'on témoigne aussi des Bresiliens, des Floridiens, & de la plupart des Peuples de l'Amerique. Au lieu que ceus qui se sont promenez dans le grand Caire, rapportent que parmy les ruës on voit force borgnes, & force aveugles, ces infirmitez étant si frequentes, & si populaires en ce païs-là, que de dix hommes, il y en a toujoürs cinq ou six qui en sont atteints. Mais s'il y en a quelques uns entre les Caraïbes qui soient difformes, ou perclus de quelque menbre, cela leur est survenu dans les rencontres, & dans les combats qu'ils ont eus avec leurs ennemis, & ces difformitez ou ces flétrissures étant autant de preuves de leur valeur, sont estimées parmy eus de bonne grace, & glorieuses: bien loin de les mettre en danger d'estre assommez ou jettez en une fondriere par leurs compatriotes, comme ces pauvres enfans qui parmy le Peuple de Guyana, & chez les Lacedemoniens du tems, de Lycurgue, venoient du ventre de leurs meres imparfaits & difformes. Il se voit même de belles filles & de belles femmes entre les Sauvageſſes Caraïbes. Témoin Mademoiselle de Rosselan, femme de Monsieur le Gouverneur de Sainte Alousie.

De Lery Chap. 8.

Voyage de Brêves.

Tous les Caraibes ont les cheveus noirs, comme les Chinois, qui pour cela sont par fois nommez, *le Peuple aus cheveus noirs*. Ces cheveus des Caraïbes ne sont pas frisez comme ceus des Mores, mais tout droits & fort longs comme ceus des Maldivois. Et leurs femmes donnent toutes à cette couleur noire, le premier rang de la beauté pour la chevelure. On dit aussi que les Indiennes du Perou ont tant de passion pour les cheveus noirs, que pour donner à leur chevelure cette couleur, quand elle y manque; elles se donnent des peines & des tourmens incroyables. Au contraire, en Espagne plusieurs Dames pour se teindre les cheveus de couleur d'or, les parfument de soufre, les trampent dans de l'eau forte, & les exposent au Soleil en plein midy, durant les plus violentes chaleurs de la Canicule. Et en Italie cette couleur de cheveus est aussi fort affectée; témoin ce que dit un Poëte au sujet des Courtisannes Romaines. *O que*

Trigaut en son Hist. de la Chine, liv. 1. c. 8.

Garcilasso. liv. 8. chap. 13.

O que ces Guenuches coiffées
Avec leur poil fauve par art, &c.

Les Caraïbes sont fort soigneus de se peigner, & estiment cela fort honneste. Ils huilent leurs cheveus, & ont une invention pour les faire croitre. Les femmes peignent ordinairement leurs maris & leurs enfans. Hommes & femmes tressent leurs cheveus par derriere, & les font aboutir en une petite corne qu'ils se mettent au milieu de la teste. Aus deus costez ils les laissent en mousthaches, selon la liberté naturelle. Les femmes divisent leurs cheveus en sorte qu'ils leur tombent des deus costez de la teste; Et les hommes separent les leurs en l'autre sens, c'est à dire qu'ils les tirent sur le devant & sur le derriere de la teste. Ce qui les oblige à en couper de dessus le front, parce qu'autrement ils leur tomberoient sur les yeus. Ce qu'ils faisoient autrefois avec de certaines herbes tranchantes, avant que d'avoir l'usage de nos cizeaus. Outre ce qu'ils ont accoutumé d'en couper lors qu'ils sont en deüil. Au lieu qu'en Madagascar les hommes ne coupent rien du tout leurs cheveus. Mais les femmes se rasent entierement. Ce qui est tout à fait contraire à la coutume des Peuples parmy léquels vivoit l'Apostre Saint Paul.

On n'apperçoit point du tout de barbe aus Caraïbes, s'il leur en vient ils l'arrachent, comme font les Bresiliens, les Cumanois, & certains Peuples sujets de l'empire des Tartares, qui portent toujours un fer à la main, dont ils s'arrachent tous les poils de barbe qui leur croissent de nouveau. Au reste l'on ne voit guere les Caraïbes en cette peine, & l'on croit qu'ils ont un secret pour empécher le poil de revenir quand une fois il est arraché; Invention qui eust esté fort commode aus anciens Romains. Car on tient qu'ils n'ont presque point donné à leur barbe la permission de croitre, que depuis le tems de l'Empereur Adrien, qui le premier laissa croitre la sienne. Jusques là, il étoit si honorable parmy eus de ne porter point de barbe, que les esclaves n'eussent osé faire raser la leur: Et même cela étoit defendu à toute personne accusée de crime comme pour mettre sur eus une marque d'infamie, jusqu'a ce qu'ils eussent este absous, ainsi que le rapporte Aule-Gelle. Tout au contraire de ce qui se pra-

Carpin chez Bergeron.

Liv. 3. chap. 4.

pratique ſous la domination du Grand Seigneur, qui fait raſer la barbe par ignominie. Ce qui arriva l'an 1652 au Conſul François d'Alexandrie, accuſé d'avoir mal-verſé en ſa charge, & de qui la barbe étoit naturellement ſi bien friſée, & d'une couleur blonde ſi belle, que quelques Turcs luy en voulurent donner une ſomme d'argent bien conſiderable, pour la garder par rareté. Mais il aima mieus l'apporter en France.

Les Caraïbes s'etonnent de voir nos Européens nourrir leur barbe, & trouvent que c'eſt une grande difformité d'en avoir, comme c'eſt en eus une belle perfection de n'en avoir point. Mais ils ne ſont pas les ſeuls des Sauvages, qui ſoient fantaſques en matiere de bienſeance & de beauté. Toutes les Nations Barbares, & même quelques civiliſées, ont ſur cela des gouts & des ſentimens particuliers. Par exemple, on met pour beauté entre les Maldivois, d'avoir tout le corps velu, ce qui ſeroit parmy nous la beauté d'un Ours, & non pas celle d'un homme. Entre les Mexicains d'avoir le front petit & plein de poil. Entre les Japonnois de n'avoir gueres de cheveus: ce qui les oblige à les arracher ſoigneuſement, & à n'en laiſſer qu'un toupet au ſommet de la teſte. Entre les femmes Tartares, d'eſtre fort camuſes. Mais pour relever les attraits de leur nez, elles le frottent d'un onguent fort noir. Entre les Guinois d'avoir de grans ongles & le nez plat. C'eſt pourquoy ils l'aplatiſſent & l'enfoncent avec le pouce à leurs enfans, dés qu'ils viennent au monde, comme font auſſi les Breſiliens. Entre ceus de la Province de Cuſco au Perou, & quelques Indiens Orientaus, comme entre les Calecutiens & les Malabares, d'avoir les oreilles extremement grandes, & pendantes juſques ſur les épaules. Auſſi quelques uns d'entr'eus ſe les font venir telles par artifice. Entre les Ethiopiens, d'avoir de groſſes lévres, & le teint noir & poly comme jayet. Entre les Négres de Moſambique, d'avoir les dens extremement pointuës: & ils uſent de la lime pour les rendre telles. Entre les Maldivois de les avoir rouges, & pour cet effet ils mâchent continuellement du Petel. Entre les Japonois, & les Cumanois de les avoir noires; auſſi les noirciſſent ils exprés. Entre ces derniers en-

Tout cecy eſt rapporté par divers Hiſtoriens qu'il ſeroit trop long de citer.

core, d'avoir le visage long les jouës maigres, & les jambes grosses par excés : Et c'est pour cela qu'ils pressent la teste de leurs enfans entre deus coussins à leur naissance, & qu'aussi-bien que les Habitans de la Riviere d'Essequebe ils se tiennent les jambes étroitement liées par le haut, & à la cheville du pied, afin de les faire enfler. Entre quelques Peruviens d'avoir le visage incisé & déchiqueté, comme à coups de lancettes, & d'avoir la teste platte & contrefaite, large de front, & fort étroite depuis le front, jusqu'au chignon du cou. Et c'est pour se la rendre de cette belle forme qu'ils tenoient la teste de leurs enfans pressée entre deus petis ais, dés le moment de leur naissance jusqu'à l'aage de quatre ou cinq ans. Enfin entre quelques Orientaus, & quelques Africains, c'est une grande perfection aus femmes d'avoir des mammelles à renverser par dessus l'épaule. Et entre les Chinoises, la principale beauté est d'avoir le pied excessivement petit & grest Et c'est pour cet effet que dés leur enfance on le leur serre étroitement, qu'elles en sont tout estropiées, & qu'à peine se peuvent elles soutenir. Il seroit bien mal-aisé de décrire une beauté, sur les opinions differentes de tous ces Peuples. Retournons aus Caraïbes.

Ils vont nûs entierement, hommes & femmes, comme plusieurs autres Nations. Et si quelcun d'eus vouloit cacher ses parties naturelles, il seroit moqué de tous les autres. Quelque frequentation que les Chrétiens ayent euë avec eus, il leur a esté jusques à present impossible de leur persuader de se couvrir. Que si quelquéfois en venant voir les Chrétiens, ou traitter avec eus, ils se couvrent pour leur complaire, prenant une chemise, des calessons, un chapeau, & les habits qu'ils leur ont donnez, aussi tost qu'ils sont de retour chez eus, ils se depoüillent, & mettent tous ces habits-là dans leurs Cabinets en parade. Pour échange de cette complaisance des Caraïbes, quelques uns de nos François, étant allez au milieu d'eus, n'ont fait point de difficulté de se dépoüiller entierément à leur exemple. Cette nudite regne au long & au large sous la zone Torride comme chacun sait.

Vincent le Blanc 3. par. chap. 16. Quand on reproche aus Bresiliens leur nudité, ils disent que nous venons nus au monde, & que c'est folie de cacher le

le corps qui nous a esté donné par la nature. Ceus du Royaume de Bennin en Afrique, sont loüables, de se couvrir au moins lors qu'ils se marient, ou même plutost, si leur Roy le veut permettre. Les femmes des Iles Lucayes dévoyent aussi participer à cette loüange, car elles avoyent accoutumé de se couvrir lors qu'elles étoient en état d'être mariées, & solemnisoient cette action avec beaucoup de réjouissance. Mais aujourd'huy cette coutume n'a plus de lieu : car cette pauvre Nation a été entierément détruite par les Espagnols, ou enlevée pour travailler aus mines, & il n'y a plus en toutes les Iles qui portent ce nom aucuns habitans naturels, mais seulement quelque peu d'Anglois, que l'on y a transportez, de l'Ile de la Vermoude. Venons aus ornemens de nos Sauvages. *Relation des Hollandois.*

Ils changent leur couleur naturelle par une couleur rouge qu'ils appliquent sur le corps. Car demeurant auprés des Rivieres & des Fontaines, la premiere chose qu'ils font tous les matins c'est de s'aller laver tout le corps. Et c'est ce que pratiquoient les anciens Allemans comme Tacite le témoigne. Aussi-tost que les Caraïbes sont lavez ils retournent à la maison, & se séchent auprés d'un petit feu. Etant séchez, leur femme, ou quelcun de leur domestiques, prend une Calebasse remplie d'une certaine peinture rouge qu'ils appellent *Roucou*, du nom de l'arbre qui la produit, & lequel nous avons representé en son lieu. On leur frotte tout le corps, & même aussi le visage de cette couleur, qui est démeslée avec de l'huile. Pour appliquer cette peinture ils se servent d'une éponge au lieu de pinceau, & ils nomment cette action-là, se *Roucoüer*. Et pour paroitre plus galans, ils se font souvent des cercles noirs à l'entour des yeus, avec du jus de pommes de Junipa. *En son Livre des mœurs des anciens Allemans.*

Cette peinture rouge, leur sert d'ornement & de couverture tout ensemble. Car outre la beauté qu'ils y trouvent, ils disent que cela les rend plus souples & plus agiles, comme de vray les anciens Atletes se frottoient d'huile pour le même effet. De plus ils disent qu'en se Roucoüant ainsi, ils se garentissent du froid de la nuit & des pluyes, des piqûres des Mousquites & des Maringoins, & de l'ardeur du Soleil,

qui autrement leur causeroit des éleuvres & des ulceres à la peau. Cette onction endurcit leur peau, mais aussi elle la rend luisante, douce, & polie, comme le savent tous ceus qui les ont veus & touchez.

La lecture des Historiens en fait foy.

La plupart des Sauvages se peignent & s'ajustent ainsi le corps bizarrement, mais non pas de même couleur, ni de même façon. Car il y en a qui se rougissent le corps, aussi bien que les Antillois Caraïbes, comme ceus du Cap de Lopes Gonsalues: Mais les autres y employent d'autres couleurs, comme le noir, le blanc, la couleur de chataigne, le Zinzolin, le bleu, le jaune, & semblables. Quelques uns n'en mettent qu'une: D'autres se peignent de plusieurs ensemble, & y representent diverses figures. Quelques autres sans s'appliquer de couleur se frottent avec de l'huile de palmes. Il y en a qui se font huiler de baume, & saupoudrer tout le corps d'une menuë poudre d'or. Et d'autres enfin s'oignent le corps d'une colle gluante, & soufflent sur cela du duvet de divers oiseaus: ou bien ils se couvrent d'une paste gommée, & odoriferante, & y collent des plus belles fleurs qui croissent en leur païs. Il y a à choisir dans toutes ces modes, & ce seroit un plaisir que de voir tous ces pantalons danser ensemble.

Voyage de Breves.

On y pourroit joindre pour rendre la troupe plus complette ces Pelerins Turcs, qui portent ordinairement de longues robes, faites d'un million de pieces de toutes couleurs.

Pline Liv. 22. chap. 1. Herod. en la vie de Severe.

Au reste, la mode de se peindre le corps est bien ancienne: Et entre autres monumens de cette antiquité, Pline & Herodien nous recitent que certains Peuples de la Grand Bretaigne, nayant l'usage d'aucun vétement, se peignoient le corps de diverses couleurs, & y representoient même des figures d'animaus: d'où ils furent nommez *Pictes* ou *Peints*. Mais entre tous les Sauvages qui se peignent aujourd'huy le corps, les Caraïbes ont l'avantage de se parer d'une couleur que les Anciens ont fort honorée sur toutes les autres. Car on dit que les Gots usoient de Cinnabre pour se rougir le visage. Et les premiers Romains au rapport de Pline se peignoient le corps de *Minium* le jour de leur Triomfe. Il nous apprend que Camille en usa de la sorte. Et il ajoûte, que les jours de Feste on enluminoit ainsi le visage de la statuë de

Livre 33. chap. 7.

leur

leur Jupiter : Et qu'autrefois les Ethiopiens faisoient si grand état de cette couleur vermeille, que leurs principaus Seigneurs se l'appliquoient sur tout le corps, & que leurs Dieus mêmes la portoient en leurs simulacres.

Nos Caraïbes, se contentent pour l'ordinaire de cette peinture rouge, qui leur sert de chemise, d'habit, de manteau & de Justaucorps. Mais en leurs jours solemnels & de réjouissance, ils ajoutent à leur rouge diverses autres couleurs, dont ils se bigarrent le visage & tout le corps.

Mais ce n'est pas de peinture seulement qu'ils usent pour se parer. Ils ornent le sommet de leur teste d'un petit chapeau tissu de plumes d'oiseaus de differentes couleurs, ou d'un bouquet de plumes d'aigrette, ou de quelque autre oiseau. Ils portent aussi quelquefois une couronne de plumes, qui leur couvre toute la teste. Ainsi voit on parmy eus force testes couronnées, bien qu'on n'y voye point de Rois. Encore les prendroit-on plutost pour des Rois à leur couronnes de plumes, que l'on ne reconnoitroit pour Prince, le Seigneur du Golfe d'Antongil, qui n'a pour son sceptre & pour marque de sa dignité Royale, qu'une grande serpe de Jardinier qu'il porte toujours avec luy.

Les femmes Maldivoises se font à chaque oreille un douzaine de trous, où elles atachent de petis clous dorez, & quelquefois des perles & des pierres precieuses. Les Dames de Madagascar & du Bresil se font un grand trou à passer le pouce, au tendron de l'oreille, où elles fourrent des pendans de bois & d'os. Et les Peruviens sous le regne des Rois Yncas avoient acoutumé de se faire aus oreilles un trou d'une grandeur incroyable, où ils attachoient des lacets longs d'un quart d'aune, qui soutenoient des pendans d'or d'une largeur demesurée. Mais nos Caraïbes, ne veulent qu'un petit trou à l'Européenne, au mol de l'oreille, ou ils mettent des arrestes de certeins poissons fort polies, des pieces d'écaille de Caret, & depuis que les Chrétiens sont venus vers eus, des boucles d'or, d'argent, ou de leton, où ils attachent de beaus pendans d'oreilles. Ils sont ravis d'en avoir de ceus que leur apportent nos gens, & savent fort bien distinguer, & cherir sur tous les autres, ceus qui sont de prix, ils font particulierement état

de ceus qui ſont de Criſtal, d'Ambre, de Coral, ou de quelque autre riche matiere, pourveu que la boucle, & tout l'enrichiſſement ſoit d'or. Quelquefois on leur en a voulu donner qui n'étoyent que de cuivre doré, & leur faire accroire qu'ils étoient d'or: mais ils les ont rejettez en diſant, qu'on les vouloit tromper, & que ce n'étoit que de l'or de chaudiere. Et pour en faire l'épreuve ils ont accoutumé de mettre la piece en leur bouche. Bien au contraire de ceus de Madagaſcar, qui lors que les Hollandois qui y navigerent en l'an mil cinq cens quatre-vints quinze, leur offrirent une cuillier d'argent, la mirent entre leurs dens & ſentant qu'elle étoit dure, la refuſerent demandant une cuillier d'étain. Et l'on peut aſſez juger quel état ils faiſoient de l'étain, puis qu'ils preſenterent une fille, en échange d'une cuillier de ce metal.

Liv. 3. Herodote nous recite qu'autrefois parmy les Ethiopiens le cuivre étoit plus eſtimé que l'or, dont l'uſage étoit vil à un tel point, que l'on y lioit les criminels avec des chaines d'or.

Les Caraïbes ſe percent auſſi quelquefois les leures pour y faire paſſer une eſpece de petit poinçon, qui eſt fait d'un os ou d'une arreſte de poiſſon. Ils ouvrent même l'entredeu de leurs narines, pour y attacher une bague, un grain de criſtal, ou quelque ſemblable gentileſſe. Le col, & les bras nos Caraïbes ont auſſi leurs ornements; Car ils y mettent des Colliers & des Bracelets, d'ambre, de raſſade, de coral ou de quelque autre matiere qui ait du luſtre. Les hommes portent les bracelets au gros du bras proche l'épaule: Mais les femmes en entourent leurs poignets, de même que celles de ces contrées. Ils parent encore leurs jambes de chaines de raſſade, au lieu de jarretieres. Ceus d'entr'eus qui n'ont point de communication avec les Européens portent ordinairement pendus à leur col des ſifflets d'os de leurs ennemis & de grandes chaines qui ſont compoſées de dens d'Agouty, de Tigres, de Chats Sauvages, ou de petis Coquillages percez & liez par enſemble, avec une cordelette de fin cotton teinte en rouge ou en violet. Et quand ils ſe veulent mettre ſur leur bonne mine, ils ajoutent à tout cela des Bonets, des Bracelets qu'ils lient ſous les eſſailles, des écharpes, & des ceint-

ceintures de plumes, fort induſtrieuſement tiſſuës par un agreable aſſemblage, léquelles ils laiſſent flotter ſur leurs épaules, ou pendre depuis le nombril, juſques au milieu de leurs cuiſſes.

Mais les plus conſiderables de tous leurs ornemens, ſont, de certaines grandes medailles de fin cuivre extremément poly, ſans aucune grauvre, qui ont la figure d'un croiſſant, & ſont enchaſſées en quelque bois ſolide & precieus. Ils les nomment *Caracolis* en leur langue; Elles ſont de differente grandeur, car ils en ont de ſi petites qu'ils les attachent à leurs oreilles en forme de pendans, & d'autres qui ſont environ de la largeur de la paume de la main, léquelles ils portent penduës au col, d'ou elles battent ſur leur poitrine. Ils ont ces Caracolis en grande eſtime, tant par ce que leur matiere qui ne contracte jamais de roüillure, eſt éclatante comme l'or: qu'à cauſe que c'eſt le butin le plus rare & le plus priſé qu'ils remportent des courſes qu'ils font tous les ans dans les terres des Arouâgues leurs ennemis: Et que c'eſt la livrée, ou le collier qui diſtingue les Capitaines & leur enfans, d'entre les hommes du commun. Ceus-là auſſi qui ont de ces joyaus en font un tel cas, qu'en mourant ils ne laiſſent autre heritage à leurs enfans, ou à leurs plus intimes amis: Et il y en a tel parmy eus qui garde encore un Caracolis de ſon Grand Pere, dont il ne ſe pare qu'aus plus grandes rejouiſſances.

Les femmes ſe peignent tout le corps & s'ajuſtent preſque comme les hommes, horsmis quelques petites differences que nous avons déja remarquées, & qu'elles ne mettent point de couronnes deſſus leurs teſtes. Elles ont auſſi cecy de particulier, qu'elles portent des demye bottines, qui ne leur deſcendent que juſques à la cheville du pied. Cette eſpece de chauſſure eſt fort proprement travaillée, & terminée par le haut & par le bas d'une petite rotonde tiſſuë de jonc & de cotton, qui leur ſerre le gras de la jambe, & le fait paroitre plus remply.

CHA-

CHAPITRE DIXIÉME.

Remarques sur la langue des Caraïbes.

NOus avons dessein de donner à la fin de cette Histoire pour la satisfaction des curieus un assez ample Vocabulaire du langage des Caraïbes. C'est pourquoy nous nous contenterons de faire en ce Chapitre les Remarques principales, qui en pourront faire connoître la grace, la douceur & les proprietez.

1. Les Caraïbes ont un Langage ancien & naturel, & qui leur est tout particulier, comme chaque Nation a le sien.

2. Mais outre cela ils en ont formé un autre qui est bastard & meslé de plusieurs mots étrangers, par le commerce qu'ils ont eu avec les Européens. Sur tout ils ont emprunté beaucoup de mots des Espagnols, par ce que ce sont les premiers Chrétiens qu'ils ayent abordez.

3. Ils se servent toujours entr'eus de leur Langage ancien & naturel.

4. Mais lors qu'ils conversent ou qu'ils négocient avec que les Chrétiens, ils employent leur Langage corrompu.

5. Outre cela ils ont un fort plaisant baragoin, lors qu'ils veulēt entreprendre de parler en quelque Langue étrangere. Comme lors qu'ils disent, *Compére Gouverneur*; employant ce mot de *Compére* generalement envers tous ceus qui sont leurs amis ou leurs alliez. Ainsi ils diroient tout franchement, s'il s'en presentoit occasion, *Compére Roy*. C'est aussi un de leurs complimens de dire à nos François, avec un visage riant, *Ah si toy bon pour Caraïbe, moy bon pour France*: Et lors qu'ils veulent se loüer de nos gens, & témoigner qu'ils en sont fort satisfaits, *Mouche bon France pour Caraïbe*. Ainsi disent ils encore *Maboya mouche fache contre Caraïbe*, lors qu'il tonne ou qu'il fait un Ouragan: Et, *Moy mouche Lunes*, pour signifier qu'ils sont fort âgez. Ils ont aussi fort souvent ces paroles en la bouche, lors qu'ils reconnoissent que nos gens veulent abuser de leur simplicité, *Compére, toy trompe Caraïbe*.

Et

Et on les entend dire ſouvent lors qu'ils ſont en belle humeur, *Moy bonne Caraïbe.*

6. Au reſte, bien que les Caraïbes de toutes les Iles s'entendẽt tous univerſellement entr'eus, ce n'eſt pas à dire pourtant qu'il ne ſe trouve en quelque une quelque dialecte different de celuy d'une autre.

7. Le P. n'eſt guére en uſage en leur Langue: Mais hors de cela on n'y remarque aucun défaut de lettres, comme en la Langue du Japon, du Breſil, & de Canada, qui ſe trouve dans la diſette d'F. L. R. Ou en celle du Péroü, qui manque de B. D. F. G. I. Iota, & X. au rapport des Hiſtoriens.

8. Leur Langage eſt extrémement dous, & ſe prononce preſque tout des lévres, quelque peu des dents, & preſque point du goſier. Car bien que les mots que nous en dõcrons cy-aprés, ſemblent rudes ſur le papier, neantmoins lors qu'ils les prononcent, ils y font des éliſions de certaines lettres, & y donnent un certain air qui rend leur diſcours fort agreable. Ce qui oblige Monſieur Du Montel à leur rendre „ce témoignage, je prenois dit-il, grand plaiſir à les écouter, „lors que j'étois parmy eus, & je ne pouvois aſſez admirer „la grace, la fluidité, & la douceur de leur prononciation, „qu'ils accompagnent d'ordinaire d'un petit ſoûris, qui a „beaucoup d'agrément.

9. Ils ont la prononciation plus douce que les Caraïbes du Continent: Mais d'ailleurs ils ne different qu'en dialecte.

10. D'un ſeul mot, ſelon qu'il eſt diverſement prononcé, ils ſignifient pluſieurs choſes differentes. Par exemple, le mot *d'An han* ſignifie 1. *Ouy*, 2. *Ie ne ſay pas*, 3. *Tien* ou *Pren*; ſelon la prononciation qu'on luy donne.

11. Pour nous, nous ne pouvons prononcer cette Langue avecque toute la grace, & toute la douceur qui luy eſt naturelle; à moins que de l'avoir appriſe dés le bas âge.

12. Ils s'écoutent patiemment les uns les autres & ne s'interrompent point dans leurs diſcours: Mais ils ont accoutumé de pouſſer un petit ton de vois au bout de trois ou quatre périodes de celuy qui parle, pour témoigner la ſatisfaction qu'ils ont de l'oüir.

13. Quelque avantage que nous ayons sur eus, ou pour les facultez naturelles de l'esprit, ou pour la douceur de la prononciation, qui nous devroit augmenter la facilité de prononcer leur Langue, neantmoins ils aprénent plus facilement la nôtre que nous n'aprenons la leur, comme il se reconnoit par l'experience.

14. Nos François ont remarqué qu'ils ont grande aversion pour la Langue Angloise, jusqu'à ne pouvoir souffrir qu'on la parle devant eus, par ce qu'ils leur sont ennemis. Que s'il se voit dans leur langage corrompu plusieurs mots tirez de l'Espagnol, qui est aussi leur ennemy, c'est qu'ils les ont pris durant le tems qu'ils avoient communication avec cette Nation-là, & quelle ne les avoit pas encore maltraitez.

15. Ils sont fort soigneus de ne point communiquer leur langue, de crainte que les secrets de leurs guerres ne soient découverts. Ceus même d'entr'eus qui se sont faits Chrétiens ne veulent pas revéler le fonds de cette Langue, dans la creance qu'ils ont que cela pourroit préjudicier à leur Nation.

16. Voicy quelques unes des propriétez les plus particulieres à leur Langue. Et premierement, les hommes ont beaucoup d'expressions qui leur sont propres, que les femmes entendent bien, mais qu'elles ne prononcent jamais: Et les femmes ont aussi leurs mots & les frases, dont les hommes n'usent point, à moins que de se faire moquer. De là vient qu'en une bonne partie de leur entretien, on diroit que les femmes ont un autre langage que les hommes; comme on le pourra reconnoitre en notre Vocabulaire, par la difference des fassons de parler dont les hommes & les femmes se servent pour exprimer une même chose. Les Sauvages de la Dominique disent que cela procede de ce que lors que les Caraïbes vinrent habiter les Iles, elles étoient occupées par une Nation d'Arouâgues, qu'ils détruisirent entierement, à la reserve des femmes qu'ils épouserent pour peupler le païs. De sorte que ces femmes-là ayant conservé leur Langue, l'enseignerent à leurs filles, & les acoutumerent à parler comme elles. Ce qui s'étant pratiqué jusques à present par

par les Meres envers les filles, ce Langage eſt ainſi demeuré different de celuy des hommes en pluſieurs choſes. Mais les garçons, bien qu'ils entendent le parler de leurs Meres & de leurs ſœurs, ſuivent neantmoins leurs Peres & leurs freres, & ſe faſſonnent à leur Langage, dés l'âge de cinq ou ſix ans. Pour confirmer ce que nous avons recité ſur l'origine de cette difference de Langage, on allegue qu'il y a quelque conformité entre la langue des Arouâgues de la Terre Ferme, & celle des femmes Caraïbes. Mais il eſt à remarquer que les Caraïbes du Continent, hommes & femmes, parlent un même langage, nayant point corrumpu leur langue naturelle par des mariages avec des femmes étrangeres.

17. Les vieillars ont pluſieurs termes qui leur ſont affectez, & pluſieurs faſſons de parler particulieres, qui n'ont point d'uſage en la bouche des jeunes gens.

18. Les Caraïbes ont auſſi un certain langage dont ils ſe ſervent ſeulement entr'eus lors qu'ils prenent des reſolutions de guerre. C'eſt un baragoin fort difficile. Les femmes & les filles n'ont aucune connoiſſance de ce langage myſterieus, ni même les jeunes hommes, juſques à ce qu'ils ayent donné des preuves de leur generoſité, & du zéle qu'ils ont pour la querelle commune de leur Nation contre leurs ennemis. C'eſt afin que leurs deſſeins ne ſoient pas découvers avant le tems.

19. Pour faire leurs cas, leurs perſonnes, leurs mœufs, & leurs genres, ils n'ont point de particules ſeparées comme nous: mais ils allongent leurs mots de quelques ſyllabes ou de quelques lettres, au commencement ou à la fin, & ils en changent quelques unes. Ainſi diſent ils à l'imperatif, *Bayoubaka*, marche: mais à l'indicatif, *Nayoubakayem*, je marche. Et de même *Babinaka*, danſe *Nabinakayem*, je danſe. Ce qui a du rapport avec la faſſon dont ſe forment les Verbes Ebreus.

20. Les noms indéfinis & abſolus ſont peu en uſage parmy eus; ſur tout les noms des parties du corps: mais ils ſont preſque toujours reſtreints à une premiere, à une ſeconde, ou à une troiſiéme perſonne.

21. La premiere perſonne ſe marque ordinairement par

une N. au commencement du mot : *Nichic*, ma teſte. La ſeconde par un B. *Bichic*, ta teſte. Et la troiſiéme par une L. *Lichic*, ſa teſte.

22. Le genre neutre & abſolu eſt exprimé par un T. *Tichic*, la teſte : Mais cela eſt peu en uſage.

23. Ils ont des noms differens pour parler aus perſonnes mêmes, & d'autres pour parler d'elles. Ainſi diſent ils *Baba*, mon Pere, en parlant à luy : Et *Youmaan*, en parlant de luy. *Bibi* ma Mere, en parlant à elle, & *Ichanum*, en parlant d'elle. Ce qui avec la difference du langage des hommes & des femmes, des jeunes & des vieus, de l'entretien ordinaire & des conſeils de guerre, doit ſans doute multiplier beaucoup les mots de leur langue.

24. Leurs noms propres ont ſouvent de la ſignification, & ſont pris de diverſes rencontres, comme nous le verrons plus particulierement au Chapitre de la Naiſſance & de l'éducation de leurs enfans.

25. Ils ne nomment jamais le nom d'une perſonne en ſa preſence : Ou bien par reſpect ils ne le nomment qu'à demy.

26. Ils ne diſent jamais le nom entier ni d'un homme, ni d'une femme : mais bien celuy des enfans : Ainſi ils diront, le Pere ou la Mere d'un tel : Ou bien ils diront le nom à moitie, comme par exemple, *Mala*, au lieu de dire *Mala Kaali* : & *Hiba* pour *Hibalomon*.

27. Les Oncles & les Tantes, tout autant qu'il y a dans la ligne collaterale, ſont nommez *Peres* & *Meres* par leurs Neveus. Ainſi l'Oncle eſt il appellé *Baba*, c'eſt à dire *Pere*. Mais quand ils veulent ſignifier expreſſement le vray & propre *Pere*, ils ajoutent par fois un autre mot, en diſant *Baba tinnaca*.

28. Suivant cela, tous les Couſins s'appellent auſſi *Freres*, & toutes les Couſines *Sœurs*.

29. Mais de Couſin à Couſine, le Couſin appelle ſa Couſine, *Youëilleri*, c'eſt à dire proprement, *ma femelle*, ou *mon accordée*, parce que naturellement entr'eus leurs Couſines leur ſont aquiſes pour femmes.

30. Ils nomment les mois des *Lunes* ; & les années des *Pouſſinieres*.

31. Ce

31. Ce ſont icy enſuite, quelques traits de la naïveté & de l'élegance de leur langage. Nous ne ferons pour la plupart que marquer ce que leurs mots ſignifient, ſans exprimer les mots mêmes, pour ne les pas mettre deus fois ſans neceſſité, parce que nous les donnerons cy-deſſous en nôtre Vocabulaire.

32. Pour ſignifier qu'une choſe eſt *perduë*, ou qu'elle eſt *rompuë*, ils diſent ordinairement qu'elle eſt *morte*.

33. Ils nomment un Capucin *Pere Aïoupa* : Et le mot d'*Aïoupa* ſignifie en leur langue un *Couvert* ou un *Appenty*. De ſorte que c'eſt comme s'ils diſoient que c'eſt un homme où il y a de quoy ſe mettre à couvert à cauſe de ſon grand Capuce. Ils le nomment auſſi par raillerie une Guenon ou une Barbuë, à cauſe de ſa longue Barbe.

34. Un Chrétien, *un homme de Mer* ; à cauſe que les Chrétiens ſont venus vers eus en des navires,

35. Un Lieutenant, *La trace d'un Capitaine*, ou *Ce qui paroit aprés luy*.

36. Mon Gendre, *Celuy qui me fait de petis enfans*.

37. Mon Cadet, *Ma moitie*.

38. Ma Femme, *Mon cœur*.

39. Un Garçon, *Vn petit maſle*.

40. Un Fille, *Vne petite femelle*.

41. Les Eſpagnols & les Anglois, *Ennemis contrefaits Etóutou noubi*, parce qu'ils ſont vétus, en les oppoſant à leurs Ennemis qui ſont nuds, & qu'ils nomment ſimplement *Etóutou*, c'eſt à dire *Ennemis*.

42. Un Fol, *Celuy qui ne voit goutte*, ou *qui n'a point de lumiere*.

43. La paupiere, *la couverture de l'œil*.

44. Les cils, *le poil de l'œil*.

45. La prunelle, *le noyau de l'œil*.

46. La lévre, *le bord de la bouche*.

47. Le menton, *le ſoutien des dens*.

48. Le col, *le ſoutien de la teſte*.

49. Le bras & une aile s'expriment par un même mot.

50. Le pouls *l'ame de la main*. Les Allemans ſont à peu

prés une compoſition ſemblable, lors qu'ils appellent un Gand, *le ſoulier de la main.*

51. Les doits, *les petis* ou *les enfans de la main.*

52. Le pouce, *le Pere des doits*, ou *ce qui leur eſt oppoſé.* C'eſt juſtement l'ἀντίχειρ des Grecs.

53. Jointure, *choſe ajoutée*, ils nomment encore ainſi une piece miſe ſur un habit.

54. La veſſie, *le vaiſſeau de l'urine.*

55. Le jarret, *ce qui tire la jambe.*

56. La plante du pied, *le dedans du pied.*

57. Les orteils, *les petis*, ou *les enfans du pied.*

58. Dix, *tous les doits de la main.*

59. Vint, *tous les doits des mains, & tous les orteils des pieds.*

60. Un piſtolet, *petite arquebuſe.*

61. Un chandelier, *ce qui tient quelque choſe.*

62. Des épines, *le poil de l'arbre*, ou *les yeus de l'arbre.*

63. L'arc-en-ciel, *la plume* ou *le pannache de Dieu.*

64. Le bruit du tonnerre, *Trtrguetenni.*

65. Cette langue a auſſi dans ſon abondance & dans ſa naïveté quelques défauts qui luy ſont particuliers; dont toutefois il y en a quelques uns qui luy doivent moins tourner à blâme qu'à loüange.

66. Les Caraïbes ont en leur langue naturelle peu de noms d'injure & de moquerie; Et ce qu'ils diſent ordinairement de plus offenſif en leurs railleries, eſt, *Tu n'es pas bon*, ou *Tu es adroit comme une Tortuë.*

67. Ils ne ſavent pas non plus les noms de pluſieurs vices; Mais les Chrétiens ne leur en aprenent que trop. Ainſi l'on admire au langage de Canada, qu'il n'y a point de mot qui réponde à celuy de *peché*: Mais il faut tout dire; Il n'y en a point auſſi qui exprime la *vertu.*

68. Ils n'ont point de noms pour exprimer *l'hyver*, *la glace*, *la greſle*, ni *la neige*, car ils ne ſavent ce que c'eſt.

69. Ils ne peuvent exprimer ce qui ne tombe point ſous les ſens: excepté qu'ils nomment quelques eſprits & bons & mauvais: Mais hors de là ils n'ont point de mot pour ſignifier les autres choſes ſpirituelles, comme *l'entendement*, *la memoi-*

memoire & la volonté. Quant à *l'ame*, ils l'expriment par le mot de *cœur.*

70. Ils n'ont point auſſi les noms des *Vertus*, des *Sciences*, des *Arts*, des *Metiers*, ni de pluſieurs de nos *armes* & de nos *outils*, ſi ce n'eſt ce qu'ils en peuvent avoir appris depuis leur commerce avec les Chrétiens.

71. Ils ne ſavent nommer que quatre couleurs, auſquelles ils rapportent toutes les autres: le *blanc*, le *noir*, le *jaune*, & le *rouge.*

72. Ils ne peuvent exprimer un plus grand nombre que *vint:* Et encore l'expriment ils plaiſamment, étant obligez comme nous avons dit, à montrer tous les doits de leurs mains, & tous les orteils de leurs pieds.

73. Lors qu'ils veulent ſignifier un grand nombre, où leur conte ne peut atteindre, ou bien ils montrent leurs cheveus, ou le ſable de la mer: Ou bien ils repetent pluſieurs fois le mot de *mouche*, qui ſignifie *beaucoup*; Comme lors qu'ils diſent en leur baragoin, *Moy mouche*, *mouche Lunes*, pour faire entendre qu'ils ſont fort âgez.

74. Enfin, ils n'ont point de comparatifs ni de ſuperlatifs. Mais au défaut de cela, lors qu'ils veulent comparer les choſes entr'elles, & qu'ils en veulent élever une au deſſus de toutes les autres, ils expriment leur ſentiment par une démonſtration aſſez naïve & aſſez plaiſante. Ainſi quand ils ont deſſein de repreſenter ce qu'ils penſent des Nations Européenes dont ils ont la connoiſſance, ils diſent de l'Eſpagnol & de l'Anglois, qu'ils ne ſont point du tout bons: Du Hollandois, qu'il eſt bon comme la main, ou comme une coudée; Et du François, qu'il eſt comme les deus bras, qu'ils étendent en même tems pour en montrer la grandeur. Auſſi eſt ce la Nation Chrétienne qu'ils aiment ſur toutes les autres; Particulierement ceus des François qui ont été à la guerre avec eus. Car à ceus-là ils font part de tout leur butin. Et toutes les fois qu'ils retournent de la guerre, bien que ces gens-là n'ayent pas été de la partie, ils ne laiſſent pas de leur envoyer de leurs dépouilles.

CHA-

CHAPITRE ONZIÉME.

Du Naturel des Caraïbes, & de leurs Mœurs.

LEs Caraïbes, dans leur naturel ſont d'un temperament triſte, réveuz & melancolique, la peſche, la fainéantiſe & la temperature de l'air contribuënt beaucoup à l'entretien de cette humeur: Mais ayant remarqué par leur propre experience, que cette fâcheuſe conſtitution altere leur ſanté, & que l'eſprit abbatu deſſéche les os, ils font pour la plupart une telle violence à leur inclination naturelle, qu'ils paroiſſent, gais agreables, & enjouëz en leur converſation, ſur tout lors qu'ils ont un peu de vin dans la teſte. Auſſi ont-ils de la peine, comme les Breſiliens, à ſouffrir la compagnie des melancoliques: Et ceus qui ont converſé ſouvent avec eus, les ont toujours reconnus fort facetieus, & fort ſoigneus de ne laiſſer écouler aucun ſujet de rire ſans en profiter; & même ils les ont veu ſouvent éclater en des occaſions, où les plus gais d'entre nous faiſoient à peine un ſouris. *De Lery chap. 12.*

Leurs entretiens entre eus, ſont ordinairement de leur chaſſe, de leur peſche, de leur jardinage, ou de quelques autres ſujets fort innocens; Et lors qu'ils ſont en la compagnie des étrangers, ils ne ſe fâchent jamais des riſées qui ſe font en leur preſence, & ne les prenent pas comme ſi l'on avoit deſſein de ſe moquer d'eus. Toutefois, au lieu que les Soriquois, Nation de la Nouvelle France, ſe nomment eus mêmes, *Sauvages*, ne ſachant ce que cela ſignifie, ces peuples s'offencent fort, ſi on leur donne ce nom-là quand on leur parle. Car ils entendent ce mot, & diſent qu'il n'appartient qu'aus beſtes des bois. Ils ne veulent pas non plus être nommez *Cannibales*, bien qu'ils mangent la chair de leurs ennemis; Ce qu'ils font pour aſſouvir leur rage & leur vengeance, & non pour aucun goût qu'ils y trouvent plus delicieus que dans les autres viandes dont ils ſe nourriſſent: Mais on leur fait grand plaiſir de les appeller *Caraïbes*, parce que c'eſt un nom

nom qui leur semble glorieus, marquant leur courage & leur generosité. Car en effet ce ne sont pas seulement les Apalachites du milieu déquels ils sont venus, qui par ce mot signifient un *belliqueus*, un *vaillant homme*, doué d'une force & d'une d'exterité particuliere au fait des armes. Les Aroüagues même, leurs Capitaus ennemis, ayant souvent experimenté leur valeur, entendent par là, la même chose, bien qu'ils exprimēt aussi par ce mot un *Cruel*, à cause des maus que les Caraïbes leur ont fait sentir. Tant y a que nos sauvages Antillois aiment si fort ce nom-là qu'il disent perpetuellement à nos gens, *Toy François, moy Caraïbe.*

Leur naturel, au reste, est dous & benin; Et ils sont si ennemis de la severité, que si les Nations qui les tiennent pour Esclaves, comme font les Anglois, qui par ruse en ont enlevé plusieurs des lieus de leur naissance, les traittent avec rigueur, ils en meurent souvent de regret. Mais par la douceur on gagne tout sur eus; tout au contraire des Négres, qui veulent être menez avec rudesse, autrement ils deviennent insolens, paresseus, & infideles.

Ils nous reprochent ordinairement nôtre avarice & le soin dereglé que nous avons d'amasser des biens pour nous & pour nos enfans, puisque la terre est si capable de donner la nourriture à tous les hommes, pourveu qu'ils veüillent prendre tant soit peu de peine à la cultiver. Aussi quant à eus ils sont entierement libres du soucy des choses qui appartiennent à la vie, & incomparablement plus gras & plus dispos que nous ne sommes. En un mot, ils vivent sans ambition, sans chagrin, sans inquiétude n'ayant aucun desir d'aquerir des honneurs ni d'amasser des richesses: mépriſant l'or & largent, comme les anciens Lacedemoniens, & comme les Peruviens, & se contentant également & de ce que la nature les a fait être, & de ce que leur terre fournit pour leur entretien. Que s'ils vont à la chasse ou à la pêche, ou qu'ils abbatent des arbres pour faire un jardin, ou pour se bâtir des maisons, qui sont des occupations fort innocentes & fort convenables à la nature de l'homme, ils font tout cela sans empressement, par maniere de divertissement & de recreation, & comme en se joüant.

Les Antillois ne ſont pas ſeulement ſans aucun deſir de voyager ; ils ne veulent pas même ſouffrir que l'on enmene perſonne des leurs en une terre étrangere, ſi ce n'eſt que l'on promette expreſſement de le ramener bien-toſt. Mais s'il arrive par malheur qu'il meure en chemin, il ne faut pas faire état de retourner jamais parmy eus ; car ils vous prennent en une haine mortelle, & il n'y a point de reconciliation à eſperer.

Mais s'ils n'ont point de curioſité pour les choſes qui ſont éloignées, ils en ont beaucoup pour celles qui ſont proche d'eus ; juſques là que ſi on ouvre un coffre en leur preſence, il leur faut montrer tout ce qui eſt dedans, ou bien ils ſe tiendroient desobligez. Que s'ils agréent quelque choſe de ce qu'ils y voyent, encore qu'il ne ſoit que de tres-petite valeur, ils donneront ce qu'ils ont de plus beau & de plus précieus pour l'avoir, afin de contenter ainſi leur inclination.

Pour le trafic, il eſt vray que lors qu'ils ont paſſé l'envie de ſe dont ils ont traitté, & qu'ils ont reçeu en échange, ils s'en dediroient volontiers. Mais le ſecret pour leur faire tenir leur marché, eſt de leur dire qu'un marchand doit eſtre ferme en ſa parole. Quand on les pique ainſi d'honneur, & qu'on leur reproche qu'ils n'ont pas plus de conſtance que des enfans, ils ont honte de leur legereté.

Le larcin eſt tenu pour un grand crime parmy eus. En quoy veritablement ils ſe montrent plus raiſonnables que Lycurgue, qui nourriſſoit en ce vice les enfans de Lacedemone, comme en une occupation fort loüable, pourveu qu'on s'en aquitaſt finement & avec ſoupleſſe. Mais comme les Caraïbes haïſſent naturellement ce peché, auſſi ne ſe voit-il point au milieu d'eus ; ce qui eſt aſſez rare chez les autres Sauvages : Car la plûpart ſont larrons ; Et de là vient que quelques unes de leurs Iles en portent le nom.

Plutarque en la vie de Lycurgue.

Les Iles des Larrons.

Pour les Caraïbes, comme ils ne ſont point enclins de leur nature à dérober, ils vivent ſans défiance les uns des autres. Tellement que leurs maiſons & leur heritages ſont à l'abandon, ſans portes ny clôtures, comme les Hiſtoriens le témoignent des grans Tartares. Que ſi on leur derobe la moindre choſe, comme pourroit être un petit couteau, avec

Voyage de Carpin en Tartarie.

avec quoy ils font mille petis ouvrages de menuyserie, ils estiment tant ce qui leur est utile, que cette perte est capable de les faire pleurer huit jours, & de les faire liguer avec leurs amis pour en tirer reparation, & pour se venger sur la personne qu'ils soupçonneroient de ce larçin. Et en effet, dans les Iles où ils ont leurs demeures prés des Chrétiens, ils ont souvent tiré vengeance de ceus qui leur avoient, à ce qu'ils disoient, pris quelques uns de leurs petis meubles. Aussi en ces lieus-là, lors qu'ils trouvent quelque chose de manque en leur maison, ils disent aussi tost, *Vn Chrétien est venu icy*. Et entre les griefs & les plaintes qu'ils font aus Gouverneurs de nôtre Nation, celle-cy est toujours en teste, *Compere Gouverneur, tes matelots* (ainsi nomment ils tous les habitans étrangers) *ont pris en ma case un couteau*, ou quelque autre menuë piece de pareille nature. Les Guinois ne formeroient pas de telles plaintez. Car s'ils perdent quelque chose, ils estiment qu'un de leurs parens trépassez s'en est venu saisir parce qu'il en avoit affaire en l'autre monde.

Tous les interests des Caraïbes sont communs entr'eus. Ils vivent en grande union & s'entr'aiment beaucoup les uns les autres: ne ressemblant pas aus Asiatiques de Java, qui ne parlent pas mêmes à leurs freres sans leur Poignard à la main, tant ils ont de défiance. Cette amour que nos Sauvages se portent naturellement l'un à l'autre fait, que l'on ne voit que fort peu de querelles & d'inimitiez entr'eus.

Mais s'ils ont été offensez ou d'un étranger ou de quelcun de leur compatriotes, ils ne pardonnent jamais, & poussent à toute extremité leur vengeance. Ainsi lors que quelcun de ces abuseurs qu'ils nomment *Boyez* leur fait accroire que l'un de ceus qu'ils estiment sorciers, est auteur du mal qui leur est arrivé, ils ne manquent pas de tascher à le tuer s'ils peuvent, disant *Yaraliatina*, il m'a enforcelé. *Nebanebouïbatina*, je m'en vengeray. Et cette passion furieuse & desesperée de se venger, est celle qui les pousse, comme nous avons déja dit, à manger même à belles dens la chair de leurs ennemis, selon que nous en décrirons les particularitez en leur lieu. Cette animosité desordonnée, est le vice régnant universellement & tyranniquement parmy eus. Et il regne de même, pres-

que sans exception, chez tous les Sauvages Americains. La vengeance des Canadiens est quelquefois bien plaisante: car elles les porte jusques à manger leurs pous parce qu'ils en ont été mordus. Si les Bresiliens se heurtent à quelque pierre, ils la mordent à belles dens, comme pour s'en vanger. Et ainsi encore mordent ils les fléches dont ils sont atteints dans les combats.

De Lery chap. 11. & 14.

Sans avoir reçeu les loix de Lycurgue les Caraïbes, par une secrette loy de nature, portent un grand respect aus vieillards, & les écoutent parler avec attention, témoignant, & par leur geste, & par un petit son de voix, qu'ils ont leurs discours pour agreables: Et en toutes choses les jeunes deferent aus sentimens des Anciens, & se reglent sur leurs volontez. On dit qu'il en est de même au Bresil & en la Chine.

Linscot & Semedo.

Les jeunes hommes Antillois ne frequentent point de filles ni de femmes qu'ils ne soient mariez. Et l'on a remarqué que les hommes sont d'ordinaire moins amoureus en ce pais-là que les femmes, comme en divers autres lieus de la Zone Torride. Hommes & femmes Caraïbes sont naturellement chastes, qualité bien rare entre les Sauvages. Et quand nos gens les considerent trop curieusement, & se rient de leur nudité, ils ont accoutumé de leur dire, *Compere, il ne faut nom regarder qu'entre les deus yeus.* Vertu digne d'admiration en un peuple nud & barbare comme celuy-là.

On raconte du Capitaine Baron, qu'entre les diverses descentes qu'il a fait avec les siens, à plusieurs reprises, en l'Ile de Montserrat, tenuë par les Anglois, il fit une fois un grand dégât dans les habitations voisines de la mer, qu'il en enleva un grand butin, & que parmy les prisonniers s'étant trouvé une belle Demoiselle, qui étoit femme de l'un des Officiers de l'Ile, il la fit conduire en l'une de ses maisons de la Dominique. Cette Demoiselle étant enceinte lors qu'elle fut enlevée, fut servie avec grand soin en ses couches, par les femmes des Sauvages de la même Ile. Et bien qu'aprés cela elle demeurât encore long tems parmy eus, ni le Capitaine Baron, ni aucun autre d'entr'eus, ne la touchérent jamais. Ce qui est sans doute une grande retenuë pour de telles gens.

Il est

Il eſt vray qu'une partie d'eus ont degeneré de cette chaſteté, & de pluſieurs autres vertus de leurs anceſtres. Mais il eſt certain auſſi, que les Européens par leur pernicieus exemples, & par le mauvais traitement dont ils ont uſé envers eus, les trompant vilainement, fauſſant lachement en toute rencontre la foy promiſe, pillant & bruſlant impitoyablement leurs maiſons & leurs villages, & violant indignement leurs femmes & leurs filles, leur ont appris, à la perpetuelle infamie du nom Chrétien, la diſſimulation, le menſonge, la trahiſon, la perfidie, la luxure, & pluſieurs autres vices qui leur étoient preſque inconnus, avant qu'ils euſſent eu commerce avec eus.

Au reſte, ces Sauvages, tout Sauvages qu'ils ſont, ont de la civilité & de la courtoiſie au delà de qu'on pourroit ſimaginer en des Sauvages; Ce n'eſt pas ſans doute, qu'il n'y ait quelques Caraïbes fort déraiſonnables & fort abbrutis. Mais au moins pour la plupart témoignent ils du jugement & de la docilité en beaucoup de rencontres, & ceus qui les ont pratiquez un lõg tems, ont remarqué en pluſieurs divers traits d'honeſteté & de reconnoiſſance, d'amitie & de generoſité; Mais nous en parlerons plus particulierement au Chapitre de la réception qu'ils font aus étrangers qui leur vont rendre viſite.

Ils ont auſſi la propreté en ſi grande recommandation (choſe bien extraordinaire encore entre les Sauvages) & ont ſi grande horreur des ordures, que ſi l'on en avoit fait en leurs jardins où ſont plantez leur Manioc & leurs Patates, ils les abandonneroient auſſi toſt, & ne voudroient plus ſe ſervir des vivres qui y ſeroient. Nous verrons plus amplement leur propreté & ſur ce ſujet & ſur quelques autres, aus Chapitres de leurs Habitations & de leurs Repas.

CHA-

CHAPITRE DOUZIÉME.

De la simplicité naturelle des Caraïbes.

L'Admiration étant fille de l'ignorance, on ne doit pas trouver étrange que les Caraïbes qui ont si peu de lumiere & de connoissance de toutes les belles choses, que l'étude & l'experience ont renduës familieres parmy les Nations civilisées, soyent saisis d'un profond étonnement à la rencontre de tout ce dont ils ignorent la cause, & qu'ils soyent nourris dans une si grande simplicité, qu'on la prendroit en la plupart de ce pauvre peuple pour une stupidité brutale.

Cette simplicité paroist, entr'autres choses, dans l'extréme peur qu'ils ont des armes à feu, lesquelles ils considerent avec une extréme admiration. Sur tout, ils s'étonnent des fuzils car encore pour les pieces d'artillerie & pour les mousquets ils y voyent mettre le feu. Mais quant aus fuzils, ils ne peuvent concevoir d'où il est possible qu'ils prennent feu: & ils croyent que c'est *Maboya* qui fait cét office. Ainsi nommément ils l'Esprit malin. Mais cette peur & cét étonnement leur sont communs avec beaucoup d'autres Sauvages, qui n'ont rien trouvé de si étrange en leur rencontres avec les Européens, que ces armes qui jettent du feu, & qui de si loin percent & tuënt ceus qu'elles rencontrent en droite ligne. Ce fut-là, avec le prodige de voir des hommes combattre à Cheval, la principale cause qui fit que les Peruviens tinrent les Espagnols pour des Dieus, & qu'ils se soumirent à eus avec peu de resistence. On dit que les Arabes même qui courent le long des rivages du Jordain, & qui semblent devoir être plus aguerris, sont dans cette peur & dans cét étonnement.

Garcilasso en son Commentaire Royal l. 3. chap. 8. Voyage de des Hayes au Levant.

Entre les marques de simplicite des Caraïbes en voicy encore deus bien considerables. Lors qu'il arrive une éclipse de Lune, ils croyent que *Maboya* la mange, & dansent toute la nuit, faisant sonner des calebasses où il y a de petis caillous.

Et

Et quand ils sentent quelque mauvaise odeur en un lieu, ils ont accoutumé de dire *Maboya Cayeu eu*, c'est à dire, le Diable est icy. *Caima Loary*, allons nous en à cause de lüy, ou sauvons nous crainte de luy. Et même ils donnent le nom de *Maboya*, ou de Diable à de certaines plantes, à de certains champignons de mauvaise odeur, & à tout ce qui est capable de leur donner de la frayeur.

Il y a quelque tems que la plus grande partie des Caraïbes se persuadoient que la poudre à Canon étoit la graine de quelque herbe: Et il s'en est trouvé qui en ont demandé pour en semer en leurs jardins. Et même quelques uns quoy qu'on leur en ait pû dire, en ont jetté en terre dans la creance qu'elle produiroit aussi aisément que de la graine de Chous: Imagination, toutefois, moins grossiere que celles de ces brutaus de Guinée, qui, la premiere fois qu'ils virent des Européens, pensoient que les marchandises qu'on leur apportoit, comme toiles, couteaus, & armes à feu, croissoient sur la terre ainsi preparées, de même que les fruits des Arbres, & qu'on n'avoit qu'à les cueillir. Cela n'est pas, sans doute, à beaucoup prés, si pardonnable que la simplicité de nos Caraïbes. Et l'on peut encore alleguer, pour excuser cette simplicité, ou du moins pour la faire trouver plus supportable, la stupidité de ces Americains, lesquels au commencement de la découverte du Nouveau Monde s'imaginoient que le Cheval & le Cavalier étoient une même chose, comme les Centaures des Poëtes: Et de ces autres, qui aprés avoir été vaincus, venant demander paix & pardon aus hommes, & leur apporter de l'Or & des viandes, en allerent autant offrir aus chevaus, avec une Harangue toute pareille à celle qu'ils faisoient aus hommes, prenant le hannissement de ces animaus pour un langage de composition & de tréve. Et pour faire la cloture de ces exemples, nous ajoûterons seulement la niaiserie de ces mêmes Indiens de l'Amerique, qui croyoient tout franchement que les lettres missives que les Espagnols s'envoyoient les uns aus autres, étoient des couriers & des espions parlans & voyans, & declarans les actions les plus secrétes: Et dans cette croyance, redoutans un jour l'œil & la langue de l'une de ces lettres, ils la cacherent sous une pierre pour

Garcilasso liv. 9. chap. 16.

Montagne en ses essais liv. 1. chap. 8.

De Lery chap. 16. Garcilasso l. 9. c. 29.

manger en liberté quelques melons de leurs maitres. Enfin l'on n'aura pas sujet de trouver si étrange que les Caraibes ayent pris de la poudre à Canon qui leur étoit inconnuë, pour de la graine à semer, puis qu'il s'est même trouvé des gens en France, qui vivant éloignez des lieus où se fait le sel, croyoient par une imagination toute semblable, qu'il se recueilloit dans les jardins. Il arriva aussi il y a peu d'années, qu'une femme habitante de la Martinique ayant envoyé plusieurs livres de Caret, & de Tabac à une marchande de Saint-Malo, comme cette femme eut vendu sa marchandise, elle en donna avis à sa correspondante à la Martinique, & luy manda qu'elle luy conseilloit de planter a l'avenir beaucoup de Caret en son jardin, plutôt que du Tabac, parce que ce Caret étoit beaucoup plus cher en France, & qu'il ne se pourrissoit pas dans le navire comme le Tabac. Mais voyons ce qui se presente encore à dire sur la simplicité naturelle des Sauvages Antillois.

Caret est une espece d'écaille de Tortuë.

C'est une chose plaisante que ces pauvres gens sont si simples, que bien qu'ils ayent chez eus force belles Salines, neantmoins ils n'oseroient s'en servir dans leur ordinaire, estimans le Sel extrémement contraire à la santé & à la conservation de la vie. Aussi ne leur arrive-til jamais d'en manger ni d'en assaisonner leurs viandes. Et quand ils voyent nos gens en user, ils leur disent, par une compassion digne de compassion, *Compere, tu te fais mourir.* Mais au lieu de sel, ils pimentent étrangement tous leurs mets.

Ils ne mangent point, non plus entr'eus de Pourceau, qu'ils nomment *Coincoin* & *Bouïrókou :* ni de Tortuë, qu'ils appelent *Catallou*, bien que ces animaus se trouvent en grande abondance en leur païs. Et ils s'en abstiennent pour les plus niaises raisons du monde. Car pour le Pourceau, ils apprehendent d'en goûter, de peur que leurs yeus n'en deviennent petis comme ceus de cette beste. Or c'est, à leur avis, la plus grande de toutes les diformitez que d'avoir de petis yeus. Et cependant, il ny en a guéres d'entr'eus qui ne les ayent tels. Quant aus Tortuës, la raison n'en est pas moins ridicule. Ils ne s'en nourrissent point, disent-ils, de crainte que s'ils en mangeoient, ils ne participassent à la lourdise & à la stupidité de cét animal.

Les

Les peuples Sauvages ſont ainſi remplis d'imaginations particulieres & groteſques, en matiere de repas. Pour exemple, les Canadiens s'abſtiennent de Moules par une certaine fantaiſie : mais ils ſont ſi beſtes qu'ils ne ſauroient donner la raiſon de cette abſtinence. Ils ne jettent point aus chiens les os de Caſtor, de peur que l'ame de cette beſte ne l'aille dire aus autres Caſtors, & ne les faſſe fuir du païs. On dit auſſi qu'ils ne mangent point la moëlle de l'épine du dos d'aucun animal de peur d'avoir mal au dos. Les Breſiliens ne mangent point d'œufs de poule, eſtimant que c'eſt du poiſon. Ils ne mangẽt ponit non plus de Cannes, ni d'aucun autre animal qui marche lentement, ni de poiſſons qui ne nagent pas viſte, de crainte d'aquerir la lenteur de ces beſtes-là. Les Maldivois ne mangent point de Tortuë, non plus que les Caraibes, mais c'eſt à cauſe de la conformité qu'elles ont, à leur avis, avec l'homme. Les Calecutiens, & quelques autres Orientaus, ne gouſtent jamais de chair de Buffle, de Vache, ni de Taureau, parce qu'ils croyent que les ames humaines, au ſortir du corps, vont animer celuy de ces beſtes. Enfin, certains Peruviens de la Province de Paſtu ne mangent abſolument d'aucune chair : Et ſi on les preſſe d'en gouter ſeulement, ils répondent qu'ils ne ſont pas des chiens. Tous ces exemples ſont mis en avant pour faire voir que l'apprehenſion des Caraïbes de manger du Sel, du Pourceau & de la Tortuë, ne les doit pas faire eſtimer les plus bourrus & les plus extravagans de tous les Sauvages.

Paul. le jeune en ſes Relations de la Nouvelle France.

De Lery chap. 11.

Pirard au Traitte des Animaus des Indes Orientales chap. 2. Vincent le Blanc. Garcilaſſe l. 8. ch. 7.

Outre les marques que nous avons déja produites de leur niaiſerie & de leur ſimplicité, on trouve encore celle-cy. C'eſt qu'ils ſont ſi groſſiers, qu'ils ne ſavent pas conter un plus grand nombre que celuy des doigts de leurs mains, & des orteüils de leurs pieds, qu'ils montrent pour ſignifier ce nombre-là ; le ſurplus leur étant un nombre in nombrable. De ſorte qu'ils n'auroient guarde d'eſtre propres à eſtre banquiers. Bien au contraire des Chinois, qui ſont ſi ſavans à conter, qu'en un moment ils font des contes, ſans faute, ou nous ſerions bien empeſchez.

Voyage fait aus Indes Orientales en 1630.

Mais les Caraïbes ont le Privilege de n'eſtre pas la ſeule Nation du monde à qui l'on puiſſe reprocher cette ignorance.

rance. Car elle s'eſt trouvée auſſi chez les Peuples de Madagaſcar & de Guinée, pour n'alléguer que ceus-là. Et même les Anciens Hiſtoriens nous diſent, que certains Peuples ne ſavoient conter que juſqu'à cinq, & d'autres juſques à quatre.

Les Guinois ayant conté juſqu'à dix, avoient acoutumé de faire une marque & puis de recommencer. Certains Sauvages du Septentrion de l'Amerique, pour exprimer un grand nombre qu'il leur eſt impoſſible de nommer, ſe ſervent d'une demonſtration bien facile, prenant leurs cheveus ou du ſable à pleines mains; Comparaiſons, qui ſe voyent en pluſieurs endroits dans les Saintes Ecritures. Les Antillois ont auſſi leur invention pour ſuppléer au defaut du conte: car quand il leur faut aller à la guerre & ſe trouver preſts au rendez-vous general, à jour nommé, ils prenent chacun l'un aprés l'autre, un égal nombre de pois, en leur aſſemblée ſolennelle, comme trois ou quatre dizaines, & quelque nombre au deſſous de dix, s'il en eſt beſoin, ſelon qu'ils ont reſolu d'avancer leur entrepriſe. Ils verſent ces pois dans une petite Calebaſſe, & chaque matin ils en oſtent un, & le jettent: lors qu'il n'y en reſte plus, c'eſt à dire que le tems arreſté pour leur partement eſt écheu, & qu'il ſe faut mettre en état de marcher le lendemain. Ou bien ils font chacun autant de nœuds en une petite corde, & en dénouënt un chaque jour: Et quand ils ſont venus au dernier, ils ſe trouvent au rendez-vous. Quelquefois auſſi ils prenent de petis morceaus de bois, ſur léquels ils font autant de crans, qu'ils veulent employer de jours à leur preparation. Tous les jours ils coupent une de ces marques: & lors qu'ils ont la derniere, ils ſe vont rendre au lieu aſſigné.

Les Capitaines, les Boyez, les Vieillards ont l'eſprit plus ſubtil que le commun, & par une longue experience jointe à la traditive de leurs anceſtres ils ont acquis une groſſiere connoiſſance de pluſieurs aſtres, d'où vient qu'ils content les mois par Lunes, & les années par Pouſſiniéres prenant garde à cette conſtellation. Ainſi quelques Peruviens regloient leurs années ſur les recoltes. Les Montagnars de Canada obſervent le nombre des nuits & des Hyvers, & les Sori-

Soriquois content par Soleils. Mais bien que les plus judicieus parmy nos Caraïbes discernent les mois & les années, & qu'ils remarquent les differentes saisons, ils n'ont neantmoins aucuns monumens d'antiquité, & ne peuvent dire combien de tems il y a, que les premiers de leur Nation vinrent du Continent habiter les Iles: Mais seulement ils ont donné à entendre que ni eus, ni leurs peres, ni leurs grands peres, ne s'en souvenoient point. Ils ne sauroient dire non plus, ni quel âge ils ont, ni depuis quand precisement les Espagnols sont arrivez en leur païs, ni beaucoup d'autres choses semblables. Car ils ne marquent rien de tout cela, & ils ne font nul état de ces connoissances.

CHAPITRE TREZIÉME.

De ce qu'on peut nommer Religion parmy les Caraïbes.

IL n'est point de Nation si Sauvage, ni de Peuple si Barbare qui n'ait quelque opinion & quelque croyance de la Divinité, disoit autrefois le Prince de l'Eloquence Romaine. Et ailleurs la nature même a imprimé la connoissance de la Divinité en l'Esprit de tous les hommes. Car quelle nation, ou qu'elle sorte d'hommes y a til, qui n'ait sans l'avoir appris d'aucun, un sentiment naturel de la Divinité? On admire sans doute, avec juste raison, ces belles lumieres qui sortent de la bouche, d'un homme envelopé dans les tenebres du Paganisme. Mais il semble, qu'il est aujourd'huy bien malaisé de verifier les fameuses paroles de cet incomparable Orateur. Car les pauvres Sauvages de l'ancien peuple des Antes au Perou, & des deus Provinces des Chirhuanes ou Cheriganes; Ceus de la plupart des païs de la Nouvelle France, de la nouvelle mexique, de la nouvelle Hollande, du Bresil, des nouveaus Païs-bas, de la Terre del Fuego, des Arouâgues, des Habitans du fleuve de Cayenne, des Iles des Iarrons & quelques autres, n'ont à ce que rapportent les Historiens, aucune espece de Religion & n'adorent nulle puissance souveraine.

Au Livre des Quest. Tusculo.

Ceus aussi qui ont conversé parmy les Caraïbes Insulaires, sont contrains d'avoüer, qu'ils ont presque étouffé par la violence de leurs brutales passions toute la connoissance que la nature leur donnoit de la Divinité, qu'ils ont rejetté toutes les adresses & les lumieres qui les y conduisoient, & qu'en suitte par un juste jugement de Dieu ils sont demeurez dans une nuit si affreuse, qu'on ne voit parmy eus, ni invocation, ni Ceremonies, ni sacrifices, ni enfin exercice ou assemblée quelconque de devotion. Ils n'ont pas même de nom pour exprimer la Divinité, bien loin de la servir. De sorte que quand on leur veut parler de Dieu, il leur faut dire. Celuy qui a crée le Monde, qui a tout fait, qui donne la vie & la nourriture à toutes les creatures vivantes, ou quelque chose de semblable. Ainsi sont ils aveuglez & abbrutis à tel point, qu'ils ne reconnoissent pas le Seigneur de la nature en cet admirable ouvrage de l'univers, où luy même a voulu se peindre de mille couleurs immortelles, & faire voir comme à l'œil son adorable puissance. Ainsi demeurent-ils sourds à la voix d'une infinité de creatures qui leur prêchent continuellement un Createur. Ainsi usent-ils tous les jours des biens de leur souverain Maitre, sans penser qu'il en est l'Auteur, & sans en rendre graces à sa bonté, qui les leur communique si liberalement.

Ils disent que la Terre est la bonne Mere qui leur donne toutes les choses necessaires à la vie. Mais leur esprit tout de terre ne s'éleve pas jusques à ce Pere Tout-puissant & Tout-misericordieus qui de ses propres mains à formé la Terre, & qui par une cõtinuelle influence de sa Divinité, luy donne tous les jours la vertu de porter leur nourriture. Que si on leur parle de cette Essence Divine, & qu'on les entretienne des mysteres de la Foy, ils écoutent fort patienment tout le discours: Mais aprés qu'on à achevé ils répondent comme par moquerie, *Compere tu es fort eloquent, tu es mouche manigat*, c'est à dire fort adroit, je voudrois aussi bien parler que toy. Même ils disent comme les Bresiliens, que s'ils se laissoient persuader à de tels discours, leurs voisins se moqueroient d'eus.

Quelcun d'entre les Caraïbes travaillant un jour de Dimanche

„ manche, Monsieur du Montel rapporte qu'il luy dit, celuy „ qui a fait le Ciel & la Terre sera fâché contre toy de ce que „ tu travailles aujourd'huy: Car il a ordonné ce jour pour „ son service. Et moy luy répondit brusquement le Sauvage, je suis fâché contre luy: Car tu dis qu'il est le Maitre du Monde, & des saisons. C'est donc luy qui n'a pas envoyé la pluye en son tems, & qui a fait mourir mon Manioc & mes Patates par la grande sécheresse. Puis qu'il m'a si mal traitté, je veus travailler tous les Dimanches pour le fâcher. Voyez jusqu'où va la brutalité de ces miserables. Ce discours-là se rapporte à celuy de ces insensez de Toupinambous, qui sur ce qu'on leur avoit dit que Dieu étoit l'Auteur du tonnerre, argumentoient qu'il n'étoit pas bon puis qu'il se plaisoit à les épouvanter de la sorte. Retournons aus Caraïbes. *De Lery chap. 17.*

Ceus de cette même Nation qui habitent au Continent Meridional de l'Amerique n'ont aucune Religion non plus que ces Insulaires Quelques uns d'entr'eus respectent bien le Soleil & la Lune qu'ils estiment estre animez. Mais pourtant ils ne les adorent pas, ni ne leur offrent ni sacrifient chose qui soit. Il est vray-semblable qu'ils ont encore retenu cette veneration pour ces deus grands luminaires, qu'ils l'ont dije retenuë des Apalachites, avec léquels leurs predecesseurs ont sejourné autréfois. Nos Insulaires n'ont pas même conservé cette traditive, mais voicy tout ce qu'on peut nommer Religion parmy eus, & qui en porte quelque grossiere Image.

Ils ont un sentiment naturel de quelque Divinité, ou de quelque puissance superieure & bienfaisante qui reside es Cieus, ils disent qu'elle se contente de joüyr en repos des douceurs de sa propre felicité sans s'offenser des mauvaises actions des hommes, & qu'elle est douée d'une si grande bonté, qu'elle ne tire aucune vengeance de ses ennemis, d'où vient qu'ils ne luy rendent ni honneur ni adoration, & qu'ils interpretent ces tresors de Clemence qu'elle déploye si liberalement envers eus, & cette longue patience dont elle les supporte, ou à une impuissance, ou à une indifference qu'elle a, pour la conduite des hommes.

Ils

Ils croyent donc deus sortes d'Esprits les uns bons, les autres mauvais. Ces bons Esprits sont leurs Dieus. Et ils les appellent en general *Akamboüé*, qui est le mot que disent les hommes : Et *Opoyem*, qui est celuy des femmes. Il est vray que le mot *d'Akamboüé*, signifie simplement un Esprit, & de la vient qu'il se dit aussi de l'Esprit d'un homme. Mais tant y a qu'ils ne l'appliquent point aus Esprits malins. Ces bons Esprits qui sont leurs Dieus, sont plus particulierement exprimez par les hommes sous le mot *dIcheïri*, & par les femmes, sous celuy de *Chemÿn*, que nous ne pouvons tourner que par celuy de Dieu, & *Chemüignum*, les Dieus. Et chacun parlant de son Dieu en particulier, dit *Ichéïrikou*, qui est le mot des hommes, & *Nechemérakou*, qui est celuy des femmes. Mais les hommes & les femmes nomment le mauvais Esprit, qui est leur Diable *Mapoya*, ou *Maboya*, comme disent tous les François. Mais les Caraïbes prononcent icy le B, à l'allemande.

Ils croyent que ces bons Esprits, ou ces Dieus sont en grand nombre, & dans cette pluralité, chacun s'imagine en avoir un pour soy en particulier. Ils disent donc que ces Dieus ont leur demeure au Ciel, mais ils ne savent ce qu'ils y font, & d'eus mêmes ils ne s'aviseñt point de les reconnoître comme les Createurs du monde, & des choses qui y sont. Mais seulement quand on leur dit, que le Dieu que nous adorons a fait le Ciel & la Terre, & que c'est luy qui fait produire à la terre nôtre nourriture, ils répondent, ouy, ton Dieu a fait le Ciel & la terre de France, & y fait venir ton blé. Mais nos Dieus ont fait nôtre païs, & font croitre nôtre Manioc.

Quelques-uns disent qu'ils appellent leurs faus Dieus des *Rioches*; Mais c'est un mot qui n'est pas de leur langue, il vient de l'Espagnol. Nos François le disent aprés les Espagnols. Et si les Caraïbes s'en servent ce n'est pas entr'eus, mais seulement parmy les Etrangers. De tout ce que dessus il appert, que bien que ces Barbares ayent un sentiment naturel de quelque Divinité, ou de quelque puissance superieure il est meslé de tant d'extravagances, & enveloppé de si profondes tenebres, que l'on ne peut dire que ces pauvres gens

gens ayent connoissance de Dieu. En effet les Divinitez qu'ils reconnoissent, & auquelles ils rendent quelque hommage, sont autant de Demons qui les seduisent, & qui les tiennent enchainez sous leur damnable servitude. Bien que quant à eus neantmoins, ils les distinguent d'avec les Esprits malins.

Ils n'ont aucuns Temples ni Autels qui soyent particulierement dediez à ces pretenduës Divinitez qu'ils reconnoissent, ils ne font aussi aucun Sacrifice à leur honneur de chose qui ait eu vie; Mais ils leur font seulement des offrandes de Cassaue, & des primices de leurs fruits; Sur tout quand ils croyent avoir esté gueris par eus de quelque maladie, ils font un vin, ou un festin à leur honneur, & pour reconnoissance, ils leur offrent de la Cassaue & du Ouïcou. Toutes ces offrandes sont nommées par eus *Anacri*. Leurs maisons étant faites en ovale, & le toit allant jusqu'à terre, ils mettent à l'un des bouts de la case leurs offrandes dans des vaisseaus, selon la nature de la chose, sur un ou sur plusieurs *Matoútous*, ou petites tables tissuës de jonc & de feüilles de Latanier. Chacun dans sa case peut faire ces offrandes à son Dieu; mais quand c'est pour l'evoquer il faut un Boyé: Toutes ces offrandes ne sont accompagnées d'aucune adoration, ni d'aucunes prieres, & elles ne consistent qu'en la presentation même des ces dons.

Ils évoquent aussi leurs faus Dieus, lors qu'ils souhaittent leur presence. Mais cela se doit faire par l'intervention de leurs *Boyez*, c'est à dire de leurs Prêtres, ou pour mieus dire de leurs Magiciens, & ils font cela principalement en quatre occasions. 1. Pour demander vengeance de quelcun qui leur a fait du mal, & attirer quelque punition sur luy. 2. Pour être gueris de quelque maladie dont ils sont affligez, & pour en savoir l'issuë. Et quand ils ont esté gueris, ils font des Vins comme on les appelle aus Iles, c'est à dire des assemblées de réjouissance, & de débauches en leur honneur, comme pour reconnoissance. Et leurs Magiciens, font aussi parmy eus l'office de Medicins: joignant ensemble la Diablerie & la Medecine, & ne faisant point de cure, ni d'application de remedes, qui ne soit un acte de superstition. 3. Ils les consul-

tent encore sur l'evenement de leurs guerres. 4. Enfinils évoquent ces Esprits-là par leurs Boyez, pour obtenir d'eus qu'ils chassent le *Maboya*, ou l'Esprit malin. Mais jamais ils n'évoquent le *Maboya* luy même, comme quelques uns se sont imaginez.

Chaque Boyé, a son Dieu particulier, ou plutost son Diable familier, lequel il évoque par le chant de quelques paroles, accompagné de la fumée de Tabac, qu'ils font bruler devant ce Demon, comme un parfum qui luy est fort agreable, & dont l'odeur est capable de l'attirer.

Quand les Boyez évoquent leur Demon familier, c'est toujours pendant la nuit, & il faut bien prendre garde de ne porter aucune lumiere, ni aucun feu dans la place où ils exercent ces abominations, car ces Esprits de tenebres ont en horreur toute sorte de clarté. Et lors que plusieurs *Boyez* évoquent ensemble leurs Dieus, comme ils parlent, ces Dieus, ou plûtôt ces Demons s'injurient & querellent, s'attribuant l'un à l'autre la cause des maus de quelcun, & il semble qu'ils se battent.

Ces Demons se nichent souvent dans des os de mort, tirez du sepulcre, & envelopez de Cotton, & rendent par là des oracles, disant que c'est l'ame du mort. Ils s'en servent pour ensorceler leurs ennemis, & pour cet effet les sorciers envelopent ces os, avec quelque chose qui soit à leur ennemy. Ces Diables entrent aussi quelquéfois dans les corps des femmes, & parlent par elles. Quand le *Boyé*, ou le Magicien a obligé par ses charmes le Diable qui luy est familier à comparoitre, il dit, qu'il luy apparoit sous des formes differentes, & ceus qui sont aus environs du lieu ou il prattique ses damnables superstitions, disent, qu'il répond clairement aus demandes qu'on luy fait, qu'il predit issuë d'une guerre ou d'une maladie, & qu'aprés que le *Boyé* s'est retiré, que le Diable remuë les vaisseaus, & fait comme claquer des mâchoires, de sorte qu'il semble qu'il mange & qu'il boive les presens qu'on luy avoit preparez, léquels ils nomment *Anacri*; Mais que le lendemain on trouve qu'il n'y a pas touché. Ces Viandes profanes qui ont esté souillées par ces malheureus Esprits, sont reputées si saintes par ces Magiciens & par le peu-

peuple qu'ils ont abusé ; qu'il n'y a que les vieillards, & les plus considerables d'entr'eus qui ayent la liberte den goûter : & même ils n'oseroient s'y ingerer, si ce n'est qu'ils ayent une certaine netteté de corps, qu'ils disent estre requise en tous ceus qui en veulent user.

Aussi tôt que ces pauvres Sauvages ont quelque mal ou quelque douleur, ils croyent que ce sont les Dieus de quelcun de leurs ennemis qui les leur ont envoyez: Et ont recours au *Boyé* qui consultant son Demon, leur apprend que c'est le Dieu d'un tel, ou d'un tel qui leur a causé ces maus-là. Et de là viennent des haines & des vengeances contre ceus, dont les Dieus les ont ainsi traittez.

Outre leurs *Boyez* ou Magiciens, qui sont grandement respectez & honorez parmy eus, ils ont des Sorciers, au moins les croyent ils tels, qui à ce qu'ils disent envoyent sur eus des charmes, & des sorts dangereus & funestes, & ceus qu'ils estiment tels, ils les tuent quand ils les peuvent attraper. C'est bien souvent un pretexte pour se défaire de leurs ennemis.

Les Caraïbes sont encore sujets à d'autres maus qu'ils disent venir du *Maboya*, & ils se plaignent souvent qu'il les bat. Il est vray que quelques Personnes de merite qui ont conversé quelque tems parmy ce pauvre Peuple, sont persuadez qu'ils ne sont ni poursuivis, ni battus effectivement par le Diable: & que toutes les plaintes & les recits épouvantables qu'ils font sur ce sujet, sont fondez sur ce qu'étans d'un naturel fort melancolique, & ayant pour la plupart la ratte grosse & enflée, ils font souvent des songes affreus & terribles, où ils s'imaginent que le Diable leur apparoit, & qu'il les bat à outrance. Ce qui les fait reveiller en sursaut, tout effrayez. Et à leur réveil ils disent que *Maboya* les a battus : En ayant l'imagination tellement blessée, qu'ils en croyent sentir la douleur.

Mais il est tres-constant par le témoignage de plusieurs autres personnes de condition, & d'un rare savoir, qui ont sejourné assez long tems en l'Ile de Saint Vincent, qui n'est habitée que de Caraïbes, & qui ont aussi veü ceus de la même Nation qui demeurent au Continent de l'Amerique Meridiona-

dionale : ques les Diables les battent effectivément, & qu'ils montrent souvent sur leurs corps les marques bien visibles des coups qu'ils en ont reçeu. Nous apprenons aussi par la relation de plusieurs des Habitans François de la Martinique, qu'étans allez au quartier de ces Sauvages qui demeurent dans la même Ile, Ils les ont souvent trouvez faisant d'horribles plaintes, de ce que *Maboya* les venoit de mal traitter, & disant qu'il étoit *Mouche fâche contre Caraïbes*, de sorte qu'ils estimoyent les François heureus de ce que leur *Maboya* ne les battoit point.

Monsieur Du Montel qui s'est souvent trouvé en leurs Assemblées & qui à conversé fort familierement & un long tems avec ceus de cette Nation qui habitent l'Ile de Saint Vincent, & même avec ceus du Continent Meridional, rend „ ce témoignage sur ce triste sujet. Dans l'ignorance & dans „ l'Irreligion où vivent nos Caraïbes, ils connoissent par ex„ perience, & craignent plus que la mort, l'Esprit malin, „ qu'ils nomment *Maboya* : car ce redoutable ennemy leur „ apparoit souvent en des formes tres-hydeuses. Sur tout „ cet impitoyable & sanguinaire bourreau, affamé de meur„ tres dés l'origine du monde, outrage & blesse cruellement „ ces miserables, lors qu'ils ne se disposent pas assez prompte„ ment à la guerre. De sorte, que quand on leur reproche la „ passion si ardente qui paroit en eus pour l'effusion du sang „ humain, ils répondent, qu'ils sont obligez à s'y porter mal„ gré qu'ils en ayent, & que *Maboya* les y contraint.

Ces pauvres gens, ne sont pas les seuls que l'ennemy du Genre humain traitte cõme ses esclaves. Divers autres Peuples Barbares portent tous les jours en leurs corps de sanglantes marques de ses cruautez. Et l'on dit que les Bresiliens fremissent & fuënt d'horreur, dans le souvenir de ses apparitions, & m'eurent quelquéfois de la seule peur qu'ils ont du mauvais traittement qu'il leur fait. Aussi se trouve til quelques unes de ces Nations qui flattent ce vieus Dragon, & qui par adorations, par offrandes, & par Sacrifices, tâchent d'adoucir sa rage & d'appaiser sa furëur ; Comme entre autres, pour ne point parler des Peuples de l'Orient, quelques Floridiens, & les Canadiens. Car c'est la raison qu'ils donnent

du

du ſervice qu'ils luy rendent. On aſſure, que les Juifs même ſe ſont portez à faire quelquéfois des offrandes à ce Demon, pour eſtre delivrez de ſes tentations & de ſes pieges. Et l'un de leurs Auteurs cite ce Proverbe comme uſité parmy eus : *Donnez un preſent à Samaël, au jour de l'expiation.* *Elie dans ſon Thisby.*

Mais, quelque crainte que les Caraïbes puiſſent avoir de leur *Maboya*, & quelque rude traittement qu'ils en reçoivent, ils ne l'honorent ni d'offrandes, ni de prieres, ni d'adoration, ni de ſacrifices. Tout le remede dont ils uſent contre ſes cruelles vexations, c'eſt de former le mieus qu'ils peuvent de petites images de bois, ou de quelque autre matiere ſolide, a l'imitation de la forme où ce eſprit malin leur eſt apparu. Ils pendent ces images à leur col, & diſent, qu'ils en éprouvent du ſoulagement : Et que *Maboya* les tourmente moins quand ils les portent. Quelquefois auſſi à l'imitation des Caraïbes du Continent ils ſe ſervent pour l'appaiſer, de l'entremiſe des *Boyez*, qui conſultent leurs Dieus ſur ce ſujet, de même qu'en ces rencontres, ceus du Continent ont recours à leurs Sorciers, qui ſont en grande recommandation parmy eus.

Car bien que les Caraïbes de ces quartiers-là ſoyent tous generalement aſſez ruſez, neantmoins, ils ont parmy eus certains Eſprits adroits, qui pour ſe donner plus d'autorité & de reputation parmy les autres : leur font accroire qu'ils ont des intelligences ſecrettes avec les Eſprits malins, qu'ils nomment *Maboya*, de même que nos Caraïbes Inſulaires, dont ils ſont tourmentez, & qu'ils apprenent d'eus les choſes les plus cachées. Ces gens ſont eſtimez parmy ces Peuples ſans connoiſſance de Dieu, comme des Oracles, & ils les conſultent en toutes choſes, & s'arrétent ſuperſtitieuſement à leurs réponſes : Ce qui entretient des inimities irreconciliables parmy eus, & qui eſt cauſe bien ſouvent, de pluſieurs meurtres. Car quand quelcun eſt mort, ſes parens & ſes alliez ont de coutume de conſulter le Sorcier pourquoy il eſt mort ? Que ſi le Sorcier répond, que celuy-cy ou celuy-là, en eſt la cauſe, ils n'auront jamais de repos tant qu'ils ayent fait mourir celuy que le *Piais* (ainſi nomment-ils le Sorcier en leur langue) aura marqué. Les Caraïbes des Iles imi-

tent auſſi en cela, la coutume de leurs Confreres comme nous l'avons déja repreſenté cy deſſus.

Mais c'eſt une choſe aſſurée, & que tous ces Sauvages reconnoiſſent tous les jours eus-mêmes par experience, que le Malin n'a pas le pouvoir de les maltraitter en la Compagnie d'aucun des Chrétiens. Auſſi dans les Iles où les Chrétiens ſont meſlez avec eus, ces malheureus étant perſecutez par ce maudit adverſaire, ſe ſauvent à toute bride dans les plus prochaines maiſons des Chrétiens, où ils trouvent un azile & une retraitte aſſurée, contre les violentes attaques de ce furieus Aggreſſeur.

C'eſt auſſi une verite conſtante, & dont l'experience journaliere fait foy dans toute l'Amerique, que le Saint Sacrement du Batême étant conferé à ces Sauvages, le Diable ne les bat & ne les outrage plus tout le reſte de leur vie. Il ſembleroit aprés cela, que ces gens dévroient ſouhaitter avec paſſion d'embraſſer le Chriſtianiſme, pour ſe tirer une bonne fois des griffes de ce Lyon rugiſſant. Et de vray, dans les momens qu'ils en ſentent les cruelles pointes en leur chair, ils ſe ſouhaittent Chrétiens, & promettent de le devenir. Mais auſſi-toſt que la douleur eſt paſſée, ils ſe moquent de la Religion Chrétienne & de ſon Batême. La même brutalité ſe trouve parmy le peuple du Breſil.

De Lery chap. 16.

CHA-

CHAPITRE QUATORZIÉME.

Continuation de ce qu'on peut appeller Religion parmy les Caraïbes : de quelques unes de leurs Traditions : & du sentiment qu'ils ont de l'immortalité de l'ame.

NOus avons veu dans le Chapitre precedent, comment les Esprits de tenebres, épouvantent durant la nuit par des spectres hideus, & des representations effroyables les miserables Caraïbes, & comment pour les entretenir dans leur erreur, & dans une crainte servile de leur pretendu pouvoir, ils les chargent de coups s'ils n'acquiescent prontément à leurs malignes suggestions, & qu'ils charment leurs sens par des illusions, & des imaginations étranges, feignant d'avoir l'autorité de leur reveler les choses futures, de les guerir de leurs maladies, de les venger de leurs ennemis, & de les delivrer de tous les perils où ils se rencontrent. Aprés cela se faut il étonner, si ces Barbares qui n'ont point sçeu discerner ni reconnoitre l'honneur que Dieu leur avoit fait, de se reveler à eus en tant de belles creatures qu'il a mises devant leurs yeus pour les conduire à la lumiere de leurs enseignemens, ont esté livrez en un sens reprouvé, s'ils sont encore à present destituez de toute intelligence pour appercevoir le vray chemin de vie, & s'ils sont demeurez sans esperance & sans Dieu au monde.

Nous avons aussi representé que quelque effort qu'ils ayent fait pour étoufer tous les sentimens de la Divine justice, & de son droit, en leurs consciences; ils n'ont neantmoins pû faire en sorte qu'il ne leur soit resté quelque étincelle de cette connoissance, qui les réveille, & leur donne de tems en tems de diverses craintes & apprehensions d'une main vangeresse de leurs crimes, mais au lieu d'elever les yeus au Ciel pour en implorer le secours, & fléchir par confiance & par amandement de vie, la Majesté Souveraine de vray Dieu qu'ils

qu'ils ont offenſe, ils deſcendent juſques au profond des enfers pour en évoquer les Demons par les ſacrileges ſuperſtitions de leur Magiciens, qui aprés leur avoir rendu ces funeſtes offices, les engagent par ces infames Liens, en la déplorable ſervitude de ces cruels tyrans.

Ces fureurs transportent ces pauvres Barbares juſques-là, que pour avoir quelque faveur de ces ennemis de tout bien, & apprivoiſer ces tygres, ils leur rendent pluſieurs menus ſervices. Car ils ne leur conſacrent pas ſeulement les primices de leurs fruit: Mais ils leur dreſſent auſſi les plus honorables tables de leurs feſtins; ils les couvrent de leurs viandes les plus delicates, & de leurs bruvages les plus delicieus; ils les conſultent en leurs affaires de plus grande importance, & ſe gouvernent par leurs funeſtes avis; ils attendent en leurs maladies la ſentence de leur vie ou de leur mort de ces deteſtables oracles, qu'ils leur rendent par l'entremiſe de ces marmouſets de Cotton, dans leſquels ils envelopent les os vermoulus de quelque malheureus cadaure qu'ils ont tiré de ſon ſepulcre; Et pour détourner de deſſus eüs la peſanteur de leurs coups, & divertir leur rage ils font fumer à leur honneur par le miniſtere des *Boyez* des feüilles de Tabac; ils peignent auſſi quelquéfois leurs hydeuſes figures au lieu le plus cõſiderable de leurs petis vaiſſeaus qu'ils appellent *Pyraugues*, ou ils portent panduë à leurs cous comme le collier de leur deſordre, une petite effigie relevée en boſſe, qui repreſente quelcun de ces maudits Eſprits, en la plus hydeuſe poſture quil leur eſt autréfois apparu, comme nous l'avons déja touché au Chapitre precedent.

On tient auſſi, que c'eſt dans le même deſſein qu'ils ont de ſe rendre ces monſtres favorables, qu'ils macerent ſouvent leurs corps par une infinité de ſanglantes inciſions, & de juſnes ſuperſtitieus, & qu'ils ont en ſinguliere veneration les Magiciens, qui ſont les infames miniſtres de ces furies d'enfer, & les executeurs de leurs paſſions enragées. Ces pauvres abuſez n'ont neantmoins aucunes loix qui determinent preciſement le tems de toutes ces damnables Ceremonies, mais le même Eſprit malin qui les y pouſſe, leur en fait naiſtre aſſez ſouvent l'envie: ou par le mauvais traittement qu'il

qu'il leur fait, ou par la curiosité qu'ils ont de savoir lévenement de quelque entreprise de guerre, ou le succés de quelque maladie, ou enfin pour chercher les moyens de se vanger de leurs ennemis.

Mais puis que ceus qui ont demeuré plusieurs années au milieu de cette nation, témoignent constamment qu'en leurs plus grandes détresses ils ne les ont jamais veus adorer ou invoquer aucun de ces Demons, nous sommes persuadez, que tous ces menus services que la crainte leur arrache plutôt que la reverence ou l'amour, ne peuvent point passer pour un vray culte, ou pour des actes de Religion, & que nous donnerons le vray nom à toutes ces singeries, si nous les appellons des superstitions, des enchantemens, des sortileges, & des honteuses productions d'une Magie autant noire, que le sont ces Esprits tenebreus que leurs *Boyez* consultent. Et nous tenons aussi, que le manger & le bruvage qu'ils presentent à ces fausses Divinitez, ne peuvent pas estre proprement appellez des Sacrifices, mais plutôt les pactes exprez dont les Diables sont convenus avec les Magiciens, pour se rendre presens à leur demande.

De sorte qu'il ne faut pas trouver étrange, si dans tous ces foibles sentimens qu'ont la plupart des Caraïbes de tout ce qui a quelque apparence de Religion, ils se moquent entr'eus de toutes les Ceremonies des Chrétiens, & s'ils tiennent pour suspects ceus de leur Nation qui témoignent quelque desir de se faire batiser. Aussi le plus seur pour ceus à qui Dieu auroit ouvert le cœur pour croire au Saint Euangile, seroit, de sortir de leur terre, & de leur parenté, & de se retirer aus Iles, qui sont seulement habitées de Chrétiens : Car encore qu'ils ne soyent pas si superstitieus que le Peuple du Royaume de Calecut, qui témoigne de l'horreur à toucher seulement une personne de Loy contraire à la leur, comme s'ils en étoient soüillez; ni si rigoureus qu'au Royaume de Pegu, où quand un homme embrasse le Christianisme, la femme en celebre les funerailles comme s'il étoit mort, & luy dresse un tombeau, où elle fait ses lamentations, puis elle a la liberté de se remarier comme veuve : neantmoins celuy d'entre les Caraïbes, qui se seroit rangé au Christianisme, s'exposeroit

à mille réproches & injures, s'il perſeveroit de faire ſa demeure au milieu d'eus.

Lors qu'ils voyent les Aſſemblées & le Service des Chrétiens ils ont accoutumé de dire, que cela eſt beau & divertiſſant, mais que ce n'eſt pas la mode de leur païs : ſans témoigner d'ailleurs en leur preſence, ni haine ni averſion contre ces Ceremonies, comme faiſoyent les pauvres Sauvages qui vivoyent en l'Ile Hiſpaniola, ou de Saint Domingue, & aus Iles Voiſines, qui ne vouloyent pas ſe trouver au ſervice des Eſpagnols, & encore moins embraſſer leur Religion, à cauſe, diſoient ils, qu'ils ne pouvoyent ſe perſuader que des perſonnes ſi méchantes & ſi cruelles, dont ils avoyent tant experimenté la fureur & la Barbarie, puſſent avoir une bonne creance.

Quelques Preſtres & Religieus qui ont autréfois eſté en ce païs-là, en ayant batizé quelques-uns un peu à la legere, avant que de les avoir bien inſtruits en ce myſtere, ont eſté cauſe que ce Sacrement n'a pas eſté en telle reputation parmy ces Caraïbes, qu'il eut eſté ſans cela. Et parce que leurs Parreins leur donnoient de beaus habits & pluſieurs menuës gentilleſſes au jour de leur Batéme, & qu'ils les traittoient ſplendidement, huit jours aprés avoir reçeu ce Sacrement, ils le demandoyent de nouveau, afin d'avoir encore des preſens, & dequoy faire bonne chere.

Il y a quelques années que quelqu'uns de ces Meſſieurs ſe chargerent d'un jeune Caraïbe leur Catecumene natif de la Dominique qui ſe nommoit *Ya Maraboüy*, Fils du Capitaine que nos François nommoyent *le Baron*, & les Indiens, *Orachora Caramiana*, à deſſein de luy faire voir l'une des plus grandes & des plus magnifiques Villes du monde, Ils luy firent paſſer la mer, & aprés luy avoir montré toutes les ſomptuoſitez de cette cité incomparable, qui eſt la Capitale du plus Floriſſant Royaume de l'univers, il y fut batizé avec grande ſolemnité, à la veuë de pluſieurs Grands Seigneurs, qui honorerent cette action de leur preſence, il fut nomme Louïs. Et aprés quelque tems de ſejour en ces quartiers-là, il fut renvoyé en ſon païs, étant chargé de beaucoup de preſens à la verité, mais auſſi peu Chrétien qu'il en étoit ſorty, parce qu'il

qu'il n'avoit pas bien compris les Mysteres de la Religion Chrétienne. Et il n'eut pas si tóst mis le pied dans son Ile, que se moquant de tout ce qu'il avoit veu comme d'une farce, & disant que les Chrétiens ne se repaissoient que de folies, il retourna en la Compagnie des autres Sauvages, quitta ses habits, & se fit roucouër comme auparavant.

Pour preuve de l'inconstance & de la legereté des Indiens Caraïbes, en la Religion Chrétienne quand ils l'ont une fois embrassée, on raconte encore que du tems que Monsieur Auber étoit Gouverneur de l'Ile de la Gardeloupe, il étoit souvent visité d'un Sauvage de la Dominique, qui avoit demeuré un fort long tems à Seville en Espagne, où il avoit reçeu le Batéme. Mais étant de retour en son Ile, bien qu'il fit tant de signes de Croix qu'on en vouloit, & qu'il portat un grand Chapelet pendu à son col, il vivoit neantmoins à la Sauvage, alloit nud parmy les siens, & n'avoit rien retenu de ce qu'il avoit veu, & de ce qu'on luy avoit enseigné à Seville, hormis, qu'ils se couvroit d'un viel habit d'Espagnol pour se rendre plus recommandable, lors qu'il rendoit visite à Monsieur le Gouverneur.

Ils ont une Tradition fort ancienne parmy eus, qui montre que leurs Ayeuls ont eu quelque connoissance d'une Puissance Superieure, qui prenoit soin de leurs personnes, & dont ils avoyent senty le favorable secours. Mais c'est une lumiere que leurs brutaus enfans laissent éteindre, & qui par leur ignorance ne fait sur eus, nulle réflexion. Ils disent donc, que leurs ancestres étoyent de pauvres Sauvages, vivant comme bestes au milieu des bois, sans maisons, & sans couvert pour se retirer, & se nourrissant des herbes & des fruits que la terre leur produisoit d'elle même, sans estre aucunement cultivée. Comme ils étoyent en ce pitoyable état, un vieillard d'entr'eus extrémement ennuyé de cette brutale fasson de vivre, fondoit en larmes tres-ameres, & tout abbatu de douleur déploroit sa miserable condition. Mais sur cela un homme blanc s'apparut à luy descendant du Ciel, & s'étant approché, il consola ce vieillard desolé en luy disant; Qu'il étoit venu pour secourir luy & ses Compatriotes, & pour leur enseigner le moyen de mener à l'avenir une vie plus

douce & plus raisonable. Que si quelcun d'eus eut plutôt formé des plaintes & poussé vers le Ciel des gemissemens, ils eussent esté plus prontement soulagez. Que le rivage de la mer étoit couvert de pierres aiguës & tranchantes, dont ils pourroyent couper & tailler des arbres pour se faire des maisons. Et que les Palmiers portoyent des feüilles, qui seroient fort propres à couvrir leurs toits, contre les injures de l'air. Que pour leur témoigner le soin particulier qu'il avoit d'eus, & le singulier amour dont il favorisoit leur espece, sur toutes celles des animaus, il leur avoit apporté une racine excellête, qui leur serviroit à faire du pain, & que nulle beste n'oseroit toucher, quand elle seroit plantée; Et qu'il vouloit que desormais ce fut leur nourriture ordinaire. Les Caraïbes ajoutent, que la dessus ce Charitable Inconnu rompit en trois ou quatre morceaus un bâton qu'il avoit en main: & que les donnant au pauvre Vieillard, il luy commanda de les mettre en terre, l'assurant que peu aprés y foüissant, il y trouveroit une puissante racine, & que le bois qu'elle auroit poussé dehors, auroit la vertu de produire la même plante. Il luy enseigna puis aprés comme on en dévoit user, disant qu'il falloit raper cette racine avec une pierre rude & picotée, qui se trouvoit au bord de la mer: exprimer soigneusement le jus de cette rappure, comme un poison dangereus; & du reste, à l'ayde du feu, en faire un pain qui leur seroit savoureus, & dont ils vivroient avec plaisir. Le vieillard fit ce qui luy avoit esté enjoint, & au bout de neuf Lunes, (comme ils disent) ayant la curiosité de savoir quel succés auroit eû la revelation, il fut visiter les bâtons qu'il avoit plantez en terre, & il trouva que chacun d'eus avoit produit plusieurs belles & grosses racines, d'ont il fit entierement comme il luy avoit esté ordonné. Ceus de la Dominique qui font le conte, disent de plus, que si le vieillard eut visité ces bâtons au bout de trois jours, au lieu de neuf Lunes, il auroit trouvé les racines creuës de même grosseur, & qu'elles auroient esté toujours produites en aussi peu de tems. Mais parce qu'il n'y foüilla qu'apres un si long terme, le Manioc demeure encore à present tout ce tems-là en terre, avant qu'il soit bon à faire la Cassaue.

C'est

C'eſt tout ce que porte la Tradition Caraïbe, & l'on pouvoit bien la coucher icy toute entiere, veu que c'eſt la ſeule qui ſe conte entre ce Peuple ignorant, qui ne ſe met point en peine de ſavoir le nom, & la qualité de cet aimable & celeſte Bienfaiteur, qui les a tant obligez, ni de luy rendre aucune reconnoiſſance, & aucun honneur. Les Payens étoient bien plus curieus d'honorer leur Cerés, dont ils diſoient tenir le froment, & l'invention d'en faire du pain. Et les Peruviens, quoy qu'ils ne connuſſent pas le grand *Pachacamac*, c'eſt à dire celuy qu'ils tenoient pour l'ame de l'univers, & le Souverain Auteur de leur vie & de tous leurs biens, ne laiſſoient pas de l'adorer en leur cœur avec beaucoup de reſpect & de veneration, & de luy rendre exterieurement par leurs geſtes & par leurs paroles, de grans témoignages de ſoumiſſion & d'humilité, comme au Dieu Inconnu. *Comment. Royal de Garcilaſſo. liv. 2. c. 2.*

Les Caraïbes croyent qu'ils ont autant d'ames chacun d'eus, comme ils ſentent en leurs corps de battemens d'arteres, outre celuy du cœur. Or de toutes ces ames la principale, à ce qu'ils diſent eſt au cœur, & aprés la mort elle s'en va au Ciel avec ſon *Icheïri*, ou ſon *Chemiin*, c'eſt à dire avec ſon Dieu, qui l'y mene pour y vivre en la compagnie des autres Dieus. Et ils s'imaginent qu'elle vit de la même vie que l'homme vit icy bas. C'eſt pourquoy ils tuent encore aujourd'huy des eſclaves ſur la tombe des morts, quand ils en peuvent attraper qui fuſſent au ſervice du défunt, pour l'aller ſervir en l'autre monde. Car il faut ſavoir ſur ce ſujet, qu'ils ne penſent pas que l'ame ſoit tellement immaterielle, quelle ſoit inviſible: Mais ils diſent qu'elle eſt ſubtile & deliée comme un corps épuré: Et ils n'ont qu'un même mot, pour ſignifier le cœur & l'ame.

Quant à leurs autres ames qui ne ſont point dans le cœur, ils croyent que les unes vont aprés la mort faire leur demeure ſur le bord de la mer, & que ce ſont elles qui font tourner les vaiſſeaus. Ils les appellent *Oumékou*. Les autres à ce qu'ils eſtiment vont demeurer dans les bois, & dans les forets, & ils les nomment des *Maboyas*.

Bien que la plûpart de ce pauvre Peuple croye l'immortalité de l'ame, comme nous venons de le dire: ils parlent ſi

confusément & avec tant d'incertitude, de l'état de leur ame separée du corps, qu'on auroit plutôt fait de dire qu'ils l'ignorent entierement que de rapporter leurs revéries. Les uns tiennent, que les plus vaillans de leur Nation sont portez aprés leur mort en des Iles fortunées, où ils ont toutes choses à souhait, & que les Arouâgues y sont leurs Esclaves. Qu'ils n'agent sans lassitude en de grans & larges fleuves, & qu'ils vivent delicieusement, & passent heureusement le tems en danses en jeus & en festins, en une terre qui produit en abondance toutes sortes de bons fruits sans estre cultivée. Et au contraire, ils tiennent que ceus qui ont esté lâches & craintifs d'aller à la guerre contre leurs ennemis, vont servir apres leur mort les Arouâgues, qui habitent des païs deserts & steriles qui sont au de-là des montagnes. Mais les autres, qui sont les plus brutaus, ne se mettent point en peine de leur état apres la mort : ils ny songent ni n'en parlent jamais. Que si on les interroge là dessus, ils ne savent que répondre, & se moquent des demandes qu'on leur fait.

Ils ont neantmoins tous eu autrefois quelque creance de l'immortalité des ames ; mais grossiere & bien obscure : ce qui se peut recueillir de ceremonies de leurs enterremens, & des prieres qu'ils font aus morts de vouloir retourner en vie, comme nous le representerons plus amplement au dernier Chapitre de cette Histoire : & de ce que les plus polis d'entr'eus vivent encore à present en cette persuasion, qu'apres leur trépas ils iront au Ciel, où ils disent que leurs devanciers sont déja arrivez : mais ils ne s'informent jamais du chemin qu'il faut tenir pour parvenir à ce bien-heureus sejour. Aussi quand leurs Boyez, qui contrefont les Medecins, desesperent de les pouvoir guerir de leurs maladies, & que les Diables leur ont predit par leur bouche qu'il ny a plus de vie à attendre pour eus ; Ils ajoutent pour les consoler, que leurs Dieus les veulent conduire au Ciel avec eus, où ils seront pour toujours à leur aise, sans crainte de maladie.

Voyage de Pirard 1. partie, chap. 27.

La creance des Calecutiens sur cet article, vaut encore moins que celle de nos Caraïbes, & c'est une extravagante immortalité que leur Metempsicose : car ils croyent que leur ame au sortir de leur corps, se va loger en celuy d'un Buffle,

Buffle, ou de quelque autre beſte. Les Breſiliens ſont icy plus raiſonnables : car ils eſtiment que les ames des méchans, vont aprés la mort avec le Diable, qui les bat & les tourmente : mais que les ames des bons vont danſer & faire grand chere en de belles plaines, au delà des montagnes. Et c'eſt une choſe plaiſante & pitoyable tout enſemble, que la plupart des Sauvages Americains mettent dans la danſe leur ſouveraine felicité de l'autre vie. *De Lery chap. 16.*

La reſurrection des corps eſt parmy les Caraïbes une pure réverie ; leur Theologie eſt trop obſcure, pour les éclairer d'une ſi belle lumiere. On admirera ſans doute, dans les pauvres Virginiens un petit rayon qui s'y trouve de cette verité ſacrée, veu que c'et une matiere, où les anciens Payens non plus que nos Caraïbes, n'ont veu goutte. Il en apparoit auſſi quelque étincelle chez les Indiens du Perou, à ce que diſent la plupart des Auteurs. *Voyez Garcilaſſo liv. 2. c. 7. Iean de Laet. l. 5. c. 7.*

Au reſte, bien que les Caraïbes ayent ſi peu de connoiſſance & de crainte de Dieu, comme nous l'avons repreſenté, ils ne laiſſent pas de redouter merveilleuſement ſa voix, c'eſt à dire le Tonnerre : Cette épouvantable voix qui gronde dans les nuées, qui jette des éclats de flammes de feu, qui ébranle les fondemens des montagnes, & qui fait trembler les Nerons & les Caligules méme. Nos Sauvages donc auſſitôt qu'ils apperçoivent les approches de la tempeſte qui accompagne ordinairement cette voix, gagnent prontement leurs petites maiſons, ſe rangent en leur cuiſine, & ſe mettent ſur leurs petis ſieges auprés du feu, cachant leur viſage & appuyant leur teſte ſur leurs mains, & ſur leurs genous, & en cette poſture, ils ſe prenent à pleurer, & diſent en leur Baragoin, en ſe lamentant, *Maboya mouche fache contre Caraïbe*, c'eſt à dire que *Maboya* eſt fort en colere contre eus, & c'eſt ce qu'ils diſent auſſi lors qu'ils arrive un Ouragan. Ils ne quittent point ce triſte exercice, que tout l'Oragan ne ſoit paſſé : Et ils ne ſe ſauroient aſſez étonner que les Chrétiens ne témoignent point comme eus d'affliction ni de peur en ces rencontres. Ainſi les grands Tartares craignent tous merveilleuſement le Tonnerre, & lors qu'ils l'entendent ils chaſſent de leurs maiſons tous les étrangers, & s'envelopent dans *Rubriquis en ſon Voyage de Tartarie.*

des

des feutres, ou dans des draps noirs, où ils demeurent cachez tant que le bruit soit passé. Et divers autres peuples Barbares, ne sont pas moins épouvantez que les Antillois en de pareilles occasions. On dit même que les Peruviens, les Cumanois, les Chinois, & les Moluquois les imitent dans ces lamentations, & dans ces frayeurs, lors qu'il arrive une Eclipse.

Il est bien vray que depuis que les Caraïbes ont eu la communication familiere des Chrétiens, il s'en trouve quelques-uns qui témoignent en apparence assez de constance & de resolution pour ne point craindre le Tonnerre. Car on en a veu qui ne faisoient que rire lors qu'il éclattoit le plus fortement, & qui en contrefaisoient le bruit disant par maniere de chant, & de raillerie, un mot que l'on à peine à écrire, & dont le son revient à peu prés à ces lettres *Trtrquetenni*. Mais il est aussi tres-constant qu'ils font une grande violence à leur inclination naturelle quand ils feignent de n'avoir point peur du Tonnerre, & que ce n'est qu'une pure vanité qui les pousse à contrefaire cette assurance, pour persuader à ceus qui les voyent, qu'en ces occurrences ils n'ont pas moins de generosité que les Chrétiens. Car quelques-uns des nos Habitans de la Martinique qui les ont surpris dans leur Quartier lors qu'il tonnoit & qu'il éclairoit, disent, qu'ils ont trouvé, même les plus resolus d'entr'eus, qui trembloient de frayeur dans leurs pauvres Cabanes.

Or ce trouble & ces épouvantemens qu'ils font paroitre à l'ouïe de cette voix celeste, ne sont ils pas un effet tout visible du sentiment d'une infinie & souveraine puissance, imprimé par la nature dans l'esprit de tous les hommes, & une preuve bien illustre, que bien que ces miserables s'éforcent de tout leur pouvoir à émousser les aiguillons de leur conscience, ils ne sauroient neantmoins les briser tellement, qu'ils ne les piquent & les tourmentent malgré qu'ils en ayent. Et cela ne peut il pas bien verifier le beau mot de Ciceron que nous avons mis à la teste du Chapitre precedent? Veu que si tous les hommes ne reconnoissent pas de bouche cette Divinité, au moins ils en sont convaincus en eus mêmes, par une secrette mais invincible main, qui d'un ongle de diamant

écrit

écrit cette premiere de toutes les veritez dans leurs cœurs. De sorte, que pour conclure, nous dirons avec ce grand homme, dont les paroles finiront excellenment ce discours, comme elles l'ont commencé, Qu'il est né, & comme gravé dans l'esprit de tous les hommes, qu'il y a une Divinité. *Au Livre second de la nature des Dieux.*

CHAPITRE QUINZIÉME.

Des Habitations & du Ménage des Caraibes.

LEs Historiens recitent, qu'autrefois une partie des Anciens Habitans du Perou, vivoient épars sur les montagnes & par les plaines, comme des bestes Sauvages, sans avoir ni villes, ni maisons. Que d'autres se retiroient en des cavernes & en des lieus écartez & solitaires: & d'autres dans des fosses, & dans les creus des gros arbres. Mais l'état des Caraïbes d'aujourd'huy se trouve bien eloigné de cette maniere de vivre si Sauvage & si brutale. Il est vray que nous n'aurons pas beaucoup de peine à décrire leurs logemens; car ils n'y font gueres de fasson: Et il ne leur faut qu'un arbre & une serpe, pour leur bâtir un logis. *Garcilasse en son Commentaire Royal. liv. 2. c. 12. & l. 6. c. 11.*

Ils ont leurs demeures proche les unes des autres, & disposées en forme de village. Et pour la plupart ils recherchent pour leurs logemens la situation de quelque petite montagne, afin de respirer un meilleur air, & de se garantir de ces moucherons que nous avons nommez *Mousquites* & *Maringoins*, qui sont grandement importuns & dont la piquure est dangereuse aus lieus où les vens ne soufflent pas. C'est la même raison qui oblige les Floridiens, de delà la Baye de Carlos & des Tortugues, à se loger en partie à l'entrée de la mer, en des Huttes bâties sur pilotis. Les Antillois ne s'éloignent guere aussi des fontaines, des ruisseaus, & des rivieres, par ce que, comme nous l'avons dit, ils ont acoutumé de se laver le matin tout le corps, avant que de se rougir. Et c'est-pourquoy ils recherchent autant qu'il leur est possible un voisinage de cette nature pour leurs petis édifices.

Ce ragoust est fait avec des œufs & des entrailles de crabes, & du pyment.

Les petis ne servent qu'à faire des ragouts, que l'on appelle *Taumalis*; Mais les grands sont employez à faire le bruvage, qu'ils nomment *Ouïcou*. Les Caraïbes de la Martinique apportent fort souvent de ces petis *Canaris* au quartier des François, qui leur donnent en échange quelques *Cacones*, c'est à dire quelques petiques babioles qui leur plaisent. Nos gens font état de ces petits vaisseaus, parce qu'ils ne se cassent pas si aisément que nos pots de terre. Cette vaisselle que nous venons de décrire, quelque chetive qu'elle soit, est conservée & entretenuë par eus, avec autant de curiosité & de propreté que l'on puisse desirer.

Les Caraïbes ont même un lieu, loin de leurs maisons, destiné à leurs necessitez naturelles, où, lors qu'ils en ont besoin, ils se retirent, y portant un baston pointu avec lequel ils font un trou en terre, où ils mettent leur ordure, qu'ils couvrent de terre puis aprés. De sorte que jamais on ne voit de ces vilenies parmy eus. Et quoy que le sujet n'en soit pas fort agreable, cette coutume, neantmoins, merite d'estre remarquée, veu qu'elle se rapporte formellement à l'ordonnance que Dieu avoit faite au vint & troisiéme du Deuteronome, pour l'armée d'Israël, qui estant à la campagne ne pouvoit pas user de la propreté & de la commodité ordinaire dans ces necessitez. A cela se rapporte aussi la coutume des Turcs, qui lors qu'ils se trouvent dans ce besoin, font une fosse avec une pêle pour cacher leurs excremens. Ce qui rend leur Camp extremément propre, quand ils sont à la guerre. Un ancien Auteur nous dit que dans l'Inde Orientale, un certain Oiseau nommé le *Iuste*, fait quelque chose de semblable, en foüissant son ordure, & la couvrant en sorte qu'elle ne paroisse point. Ce qui seroit merveilleus, s'il tenoit autant de la verité, qu'il sent la fable. Les Tartares, à ce que l'on dit, ne voudroient pas même avoir fait de l'eau dans l'enclos de leurs logemens, tenant cela pour un peché. Repassons vers nos Sauvages.

Busbequius en ses Ambassades. l. 3.

Ctesias.

Carpin en son Voyage de Tartarie.

On voit dans l'enceinte de leürs maisons un grand nombre de Poulles communes, & de Poulles d'Indes qu'ils nourrissent, non tant pour l'entretien de leurs tables, que pour régaler leurs amis Chrétiens qui les vont visiter, ou pour échan-

échanger contre des serpes, des coignées, des houës, & autres ferremens qui leur sont necessaires.

Ils ont encore aus environs de leurs logis plusieurs Orangers, Citroniers, Goyaviers, Figuiers, Bananiers, & autres arbres portant fruit: de ce petis Arbres qui portent le Pyman, & les Arbrisseaus ou les Simples dont ils ont la connoissance, pour s'en servir quand ils ont quelque incommodité. Et c'est de tout cela qu'ils font les bordures de leurs jardins. Mais ces jardins sons remplis au dedans de Manioc, de Patates & de divers Légumes, comme de Pois de plusieurs especes, de Feves, de gros Mil appelle *Mais* de petit Mil & de quelques autres. Ils y cultivent aussi des Melons, de toutes sortes, des Citroüilles excellentes, & une espece de Chous qu'on appelle *Chous Caraïbes*, qui sont d'un goût delicat. Mais ils ont soin particulierement de la culture de l'Ananas, qu'ils cheriſſent par dessus tous les autres fruits.

Au reste, bien qu'ils n'ayent point de villages, ni de maisons mobiles, & ambulatoires, comme l'on dit des Bedovins, pauvre peuple de l'Egypte, de certains Mores habitans au Midy de Tunis en Afrique, & des Nations de la grande Tartarie, neantmoins, ils changent assez souvent de demeure, selon que les y porte leur caprice. Car aussi-tôt qu'une habitation leur déplaist le moins du monde, ils démenagent, & se vont placer ailleurs. Et cela se fait en moins de rien, & sans en demander la permission à leur Cacique, cõme étoient obligez de faire à leur Roy les Anciens Peruviens, en semblables rencontres. *Breves, Rubruquis, & Carpin.*

Entre les sujets de ce changement de demeure parmy les Antillois, se trouve parfois la creance qu'ils ont d'être plus sainement placez ailleurs. Ce qui cause bien souvent un pareil remu-menage chez les Bresiliens. Parfois quelque saleté que l'on aura faite en leur logis, & qui leur donne de l'horreur. Et parfois aussi la mort de quelcun de la maison, qui leur faisant apprehender d'y mourir de même, les oblige à se retirer ailleurs, comme si la mort ne les y pouvoit ni trouver ni saisir avec la même facilité. Mais cette folle apprehension a bien plus la vogue encore chez les Caraïbes du Continent, qui ne manquent point en de pareilles occasions, de brûler la *De Lery, chap. 19.*

caſe, & d'aller chercher un autre giſte. Cette plaiſante ſuperſtition ſe voit auſſi chez les Indiens de l'Ile de Coraçao, bien que ces pauvres gens ayent reçeu le Saint Batême. Car Monſieur du Montel rapporte, qu'étant au grand village de ces Indiens nommé *l'Aſcenſion*, & ayant remarqué en deus ou trois endroits, des maiſons les unes deſertes, quoy quelles fuſſent en leur entier, & les autres abſolument ruinées, il demanda pourquoy ces maiſons étoient ainſi abandonnées: Et le Cacique ou Capitaine, luy répondit, que c'étoit parce qu'il étoit mort quelques perſonnes en ces lieus-là. Les anciens Peruviens ſe mettoient même dans le tracas d'un tel démenagement, s'il arrivoit que leur logis vint à être frappé de la foudre. Car alors, ils l'avoient en ſi grande abomination, qu'ils en muroient auſſi-tôt la porte avec des pierres & de la boüe, afin qu'il n'y entraſt jamais perſonne.

Garcilaſſo, liv. 2. c. 1.

On dit qu'autrefois les hommes de la Province de Quito au Perou, n'avoient point de honte de s'aſſujettir à faire tout le ménage, pendant que leurs femmes s'alloient promener. Et les anciens Egyptiens n'en faiſoient pas moins, ſi nous en croyons Herodote. Il faut bien dire que le métier de faire la cuiſine étoit eſtimé bien noble dans la vieille Grece. Car le bon homme Homere repreſente en ſon Iliade Achille faiſant luy même un hachis, & mettant de la viande en broche, & tous ſes Courtiſans employez à la cuiſine pour régaler les Ambaſſadeurs d'Agamemnon. Et pour le poiſſon, il a toujours eu ce privilege, comme il a encore aujourd'huy, que les perſonnes de qualité ne dédaignent pas de le ſavoir appreſter.

Livre 1.

Livre 9.

Mais parmy les Caraïbes, les hommes tiennent tous ces emplois & toutes ces occupations pour indignes d'eus. Ils ſont d'ordinaire à la campagne. Mais leurs femmes gardent ſoigneuſement la maiſon, & y travaillent. Ils abbatent, à la verité, le bois de haute futaye, neceſſaire pour leurs logemens: Ils bâtiſſent les maiſons; Et ils ont ſoin d'entretenir l'edifice de reparations neceſſaires. Mais les femmes ont la charge de tout ce qu'il faut pour la ſubſiſtance de la famille: Ils vont bien à la chaſſe & à la pêſche, comme nous le dirons cy-aprés. Mais ce ſont elles qui vont querir la venaiſon au lieu

lieu où elle a été tuée, & le poiſſon ſur le bord de l'eau. Enfin, ce ſont elles qui ont la peine de chercher le Manioc, de preparer la Caſſaue, & le Ouïcou, qui eſt leur bruvage le plus ordinaire, de faire la cuiſine, de cultiver les jardins, & de tenir la maiſon nette & le ménage bien en ordre, ſans conter le ſoin qu'elles ont de peigner & de rocouër leurs maris, & de filer le cotton pour l'uſage de la famille. De ſorte qu'elles ſont en une occupation continuelle, & en un travail ſans reláche, pendant que leurs maris courent les chams & ſe divertiſſent: reſſemblant plutôt ainſi à des eſclaves, qu'à des compagnes.

Dans les Iles de Saint Vincent, & de la Dominique, il y a des Caraïbes qui ont pluſieurs Négres pour Eſclaves, à la façon des Eſpagnols & de quelques autres Nations. Ils les ont en partie pour les avoir enlevez de quelques terres des Anglois: ou de quelques navires Eſpagnols qui ſe ſont autrefois échovez à leur coſtes. Et ils les nomment *Tamons*, c'eſt à dire Eſclaves. Au reſte, ils ſe font ſervir par eus, en toutes les choſes où ils les employent avec autant d'obeiſſance, de promtitude, & de reſpect, que le pourroient faire les peuples les plus civiliſez.

Quelcun pourroit peut-être demander icy, ſur le ſujet de ce ménage des Caraïbes, ſi comme nous avons l'uſage des lampes, des chandelles, & des flambeaus, ils ne ſe ſervent point auſſi de quelque lumiére & de quelque artifice durant la nuit, pour ſupléer, dans le beſoin, au defaut de la lumiere du jour. Et de vray, ils ont appris des Chrétiens à ſe ſervir d'huyle de poiſſon, & à mettre du Cotton dans des lampes, pour s'éclairer pendant les tenebres de la nuit. Mais la plupart n'ont point d'autres lumieres pour la nuit, qu'un bois fort ſuſceptible de feu qu'ils conſervent pour cét effet, & que les nôtres, à cauſe de celà, appellent *bois de chandelle*. En effet il eſt tout remply d'une gomme graſſe qui le fait brûler comme une chandelle: Et ce bois étant allumé rend une fort douce odeur. Ainſi les Madagaſcarois uſent la nuit, au lieu de flambeaus & de chandelles, de certaines gommes qui prenent aiſément feu, leſquelles ils mettent en des creuſets de terre, où elles font un feu beau & odorant. Que ſi le feu

des

des Caraïbes vient à s'éteindre. Ils savent le secret d'en exciter avec deus bois de Mahot, qu'ils frottent l'un contre l'autre; & par cette collision ils prenent feu, & éclairent en peu de tems. C'est ainsi qui les Bresiliens, au lieu de la pierre & du fuzil, dont ils ignorent l'usage, se servent de deus certaines especes de bois, dont l'un est presque aussi tendre que s'il étoit à demy pourry, & l'autre, au contraire, extremément dur: Et par la friction & l'agitation le feu s'y prend, & allume ce que l'on veut. On voit à Paris le même effet, en frappant l'un contre l'autre certains bois d'Inde, qui se trouvent dans les cabinets des curieus.

De Lery chap. 19.

Ceus qui ont voyagé vers l'embouchure de la Riviere des Amazones, raportent qu'ils y ont veu des Indiens tirer du feu avec deus bâtons, mais d'une fassion differente de celle de nos Caraïbes. Car en ce quartier-là, ils ont aussi deus morceaus de bois, l'un mol, qu'ils applatissent en forme de planchette, & l'autre qui est tres-dur, en forme de bâton pointu par le bout, qu'ils piquent dans celuy qui est mol, lequel ils tiennent arresté contre terre sous leurs pieds. Et ils tournent l'autre avec les deus mains, d'une si grande viteſſe qu'enfin le feu prend à celuy de dessous & il s'enflamme. Et comme il arrive souvent qu'une personne se lasse en cét exercice, une autre reprend prontement le bâton, & le tourne avec la même viteſſe, jusques à ce qu'ils ayent allumé le feu. Au reste, bien que plusieurs estiment que ces fassons d'allumer le feu sont modernes, il s'en trouve neantmoins des marques dans l'antiquité, comme on le peut voir dans Theophraste.

Livre 7. de l'Hist. des plantes, c. 10.

CHA-

CHAPITRE SEIZIÉME.

Des Repas ordinaires des Caraïbes.

LA plupart des peuples Sauvages & Barbares ſont goulus & ſales en leurs repas. Les Breſiliens mangent & boivent & par excés, & fort ſalement, à toutes heures, & ſe levent même la nuit pour cét exercice. Les Canadiens ſont gourmans juſqu'à crever, & ne ſe peuvent même réſoudre à laiſſer perdre l'écume du pot. Jamais on ne les voit laver, ni leurs mains, ni leurs viandes. Ils ne ſavent non plus ce que c'eſt que de s'eſſuyer en mangeant, & ils n'ont point d'autres ſervietes que leurs cheveus & le poil de leurs chiens, ou la premiere choſe qu'ils rencontrent. Les grands Tartares en font de même. Ils ne lavent jamais leurs écuelles, ni leurs marmites qu'avec le potage même, & commettent d'autres vilenies qui feroient trop horribles à réciter. Les petis Tartares ne leur cedent guere en ſaleté, & en gourmandiſe, humant leur boüillon avec le creus de la main, qui leur ſert de cuillier pour en prendre: Et mangeant la chair des chevaus morts, ſans ſe donner la peine de la faire cuire autrement, qu'en la laiſſant une heure ou deus entre la ſelle & le dos de leurs chevaus. Ainſi, pour ſortir de ces vilains exemples, les Guinois, ceus du Cap de bonne Eſperance, & certains autres Sauvages, devorent la chair crue & puante, avec poil & plumes, tripes & boyaus, comme pourroient faire des chiens. Mais il faut donner aus Caraïbes la loüange d'être ſobres, & propres en leurs repas ordinaires, auſſi bien que ceus du Continent, encore que quelques uns d'entr'eus ne meritent pas cét éloge, comme il n'y a point de regle ſi generale qui n'ait ſon exception. Monſieur du Montel, digne & fidele témoin, rend ce témoignage de ſobrieté & de propreté à ceus qu'ils a veus à Saint Vincent, & ailleurs. Mais ils ne ſont pas tous ſi retenus ni ſi propres. Et ceus qui les ont veus, entr'autres, à la Dominique, ne leur donnent pas cette qualité.

De Lery chap. 9.

Paul le Jeune en la Relation de la Nouvel. France.

Voyez Rubriques & Carpin.

Busbequius, des Hayes, & Bergeron.

Vincent le Blanc, & Garcilaſſo.

Ce peuple mange souvent ensemble en la maison publique, comme nous le verrons plus particulierement cy aprés, ou pour se divertir & faire la débauche, ou même pour s'entretenir de la guerre & des affaires du commun, comme autrefois les Lacedemoniens. Les femmes, comme en quelques autres païs des Barbares, ne mangent point que leurs maris n'ayent pris leur repas, & ils n'ont point d'heure reglée pour cét exercice. Leur estomac est leur Horloge. Ils endurent si patiemment la faim, que s'ils retournent de la pésche, ils auront la patience de faire rostir le poisson à petit feu, sur un gril de bois de la hauteur de deus pieds ou environ, sous lequel ils allument un feu si petit, qu'il faut quelquefois une journée pour cuire le poisson comme ils le desirent. Il y a de nos François qui en ayant mangé de leur façon, l'ont trouvé de fort bon goût, & cuit en perfection. Ils observent generalement en toutes les viandes qu'ils preparent de les faire ainsi cuire fort lentement & à petit feu.

Ils mangent d'ordinaire assis sur de petis sieges, & chacun d'eus a sa petite table à part, qu'ils nomment *Matouton*, comme Tacite témoigne qu'il se pratiquoit chez les anciens Allemans, & comme l'on dit qu'il se fait encore aujourd'hui dans le Japon. Par fois aussi ils mangent à terre, accroupis sur leurs genous, & en rond les uns auprés des autres. Pour nappes, ils n'ont point de linge comme nous, ni de peaus comme les Canadiens: ni de nattes ou de taffetas comme les Maldivois, ni de tapis comme les Turcs, & quelques autres peuples. mais de belles & amples feüilles de Bananier toutes fraiches, qui sont tres-propres à servir de napes, étant de la grandeur que nous les avons representées. Ce sont aussi leurs serviettes, & ils en mettent sur eus pour s'y essuyer. Ils se lavent toujours soigneusement les mains avant le repas. Et même dans leur cuisine, ils ne touchent jamais rien de ce que l'on peut manger qu'ils n'ayent les mains nettes. Enfin, dans tous leurs repas ordinaires il paroit avec la sobrieté, une propreté que l'on auroit peine à s'imaginer parmy des Sauvages.

Au livre des Mœurs des Anciens Allemans. Linscot. chap. 26.

Nous avons déja dit cy-dessus, que leur pain ordinaire est une certaine galette assez délicate, qu'ils appellent

lent *Caſſave*, compoſée de la racine du Manioc. Elle ſe fait en cette ſorte, que nous ſommes obligez de d'ecrire icy, pour la perfection de nôtre Hiſtoire, bien que d'autres l'ayent repreſentée avant nous. La racine, bien qu'elle ſoit quelquefois de la groſſeur de la cuiſſe, s'arrache aiſément hors de terre. On la racle d'abord avec un couteau, pour emporter une petite peau dure qui la couvre, & puis on la rape ou grage (ſelon la fraſe du païs) avec une rape ou grage platte, de fer ou de cuivre, de bonne grandeur: & on preſſe la farine qui s'en forme dans un ſac de toile, ou dans de longues chauſſes, ou poches, que l'on appelle aus Iles *Couleuvres*, induſtrieuſement tiſſuës de jonc, ou de feüilles de Latanier, par la main des Caraïbes, pour en exprimer le Suc. Les Sauvages, avant qu'on leur eut porté de ces rapes, ſe ſervoient au lieu de cela, de certaines pierres dures & picotées, qui ſe trouvent ſur leurs rivages. Elles ſont ſemblables à nos pierres ponces. Quand l'humidité du Manioc eſt bien tirée, on paſſe la farine par un tamis, & ſans la d'etremper avec aucune liqueur, on la jette ſur une platine, qui n'eſt quelquefois que de terre, ſous laquelle il y a du feu. Lors qu'elle eſt cuite d'un coſté, on la tourne de l'autte. Et quand elle eſt achevée de cuire, on l'expoſe au Soleil pour la faire durcir davantage, & afin qu'elle ſe puiſſe mieux conſerver. On ne la fait pas, pour l'ordinaire plus épaiſſe que d'un petit doit, & quelquefois moins, ſelon la fantaiſie des Habitans. Elle ſe garde pluſieurs mois. Mais pour la trouver meilleure, il la faut manger fraiche d'un jour ou deus. Il y en a qui ne la quitteroient pas pour nôtre pain ordinaire. Et c'eſt une merveille, que d'une racine ſi dangereuſe de ſa nature, l'on ſache tirer par artifice une nourriture ſi excellente. Ainſi les Mores mettant ſécher au Soleil de certains Abricots mortels qui croiſſent dans leur terre, & les faiſant puis aprés boüillir au feu, avec d'autres ingrediens, en font un bruvage, dont on uſe ſans aucun danger, & avec plaiſir. *Voyage Bréves.*

Sur tout, la Caſſave que font les Sauvages Antillois eſt extremément delicate. Car ils ont tant de patience à faire ce qu'ils entreprenent, qu'ils y reüſſiſſent mieus que les François, qui ſe précipitent ordinairement en leurs ouvrages, &

qui n'ont pas si tôt commencé qu'ils voudroient avoir achevé. Mais nos Caraïbes travaillent à loisir, & ne considerent pas le tems qu'ils mettent en leurs occupations, pourveu que l'ouvrage soit bien fait.

Que si quelques Européens, qui ont usé de la Cassaue, se plaignent que cette nourriture n'est pas saine, quelle gâte l'estomac, qu'elle corrumpt le sang, qu'elle change la couleur, qu'elle débilite les nerfs, & qu'elle dessèche le corps, il faut considerer que comme l'acoutumance est une seconde nature, si bien que plusieurs choses, quoy que mauvaises en elles mêmes, lors qu'on les a acoutumées, ne nuisent point à la santé, aussi à l'opposite, celles qui de leur nature sont bonnes & innocentes, voire les meilleures; si on ne les a point acoutumées, sont par fois préjudiciables & nuisibles. Et pour montrer cette verité, c'est que par cette faute d'acoutumance, en la même sorte que quelques uns de nos gens se plaignent de la Cassaue, les Historiens nous rapportent que les Bresiliens étant enfermez avec les Hollandois au Fort Sainte Marguerite, trouvoient étrange le pain & les viandes qu'on leur distribuoit comme aus soldats, & dont il leur falloit vivre; & se plaignoient qu'elles les rendoient malades, & les faisoient mourir. Et à ce propos, est encore extremément remarquable ce que nous lisons dans le Voyage de Monsieur des Hayes au Levant. C'est que ce personnage ayant à sa table quelques petis Tartares qui ne savoient ce que c'étoit que de pain, il leur en fit manger, dont ils penserent mourir deus heures aprés, que ce pain qu'ils avoient mangé commença à s'enfler, & à leur causer de grandes douleurs.

Moreau en la Relation de la guerre faite au Bresil entre les Hollandois & les Portugais.

On fait aussi, parmy les Antillois, une autre sorte de pain avec du bled d'Espagne, qu'on nomme *Mais*. Les Anglois qui habitent la Vermoude n'en usent point d'autre. Quelques uns mangent aussi au lieu de pain la racine appellée *Patate*, dont nous avons fait mention cy-devant.

Pour ce qui est des autres vivres dont usent les Caraïbes, leurs mets les plus communs, & dont se servent aussi les Caraïbes du Continent, sont les Lezards, le Poisson de toutes sortes, excepté la Tortuë; & les Legumes, comme les Chous, les Pois, & les Féves. Mais leur plus ordinaire man-

Voyage de François Cauches.

ger

ger (bien au contraire des Madagaſcarois qui ont cette nourriture en horreur) eſt de Crabes bien n'etoyées de leurs Coques & fricaſſées avec leur propre graiſſe, & avec du jus de Citron & du Pyman, qu'ils aiment éperdument, & dont ils rempliſſent toutes leurs ſauces. Neantmoins quand ils reçoivent des François, ou d'autres Européens, ils n'en ſont pas ſi prodigues: & ils s'accommodent en cela à leur goût, par une complaiſance & une diſcretion qui n'eſt pas trop Sauvage. Ils appellent le dedans de la Crabe *Taumaly*: Et c'eſt de cela qu'ils font leur ragout le plus ordinaire avec de l'eau, de la mouchache, ou fine farine de Manioc, & force Pyman. Pour le deſſert ils uſent de fruits comme nous. Et d'ordinaire ils ſe contentent de Figues, de Bananes, ou d'Ananas. Que s'ils mangent de la chair, & des choſes ſalées, c'eſt ſeulement par complaiſance envers les Etrangers, pour n'être point importuns à ceus qui les reçoivent, & pour gratifier ceus qui les vont voir. Car alors, ils appreſtent la plupart des viandes ſelon leur goût. Et c'eſt à cela qu'il faut ajuſter ce que nous avons dit, qu'ils ne mangent jamais de Sel, de Pourceau, ni de Tortuë, ni de Lamantin.

Il eſt vray, qu'il ſe trouve parmy ce Peuple certains hommes extrémement pareſſeus & melancoliques qui menent une miſerable vie; Car ils ne ſe nourriſſent que de Burgaus, de Coquillages, de Crabes, de Soldats, & de ſemblables inſectes. Ils ne mangent auſſi jamais de potage, ni de chair, ſi ce n'eſt de quelques Oiſeaus qu'ils boucanent, c'eſt à dire qu'ils font cuire ſur la braiſe, avec leur plume, & ſans les éventrer, & pour tout ragoût, ils ne ſe ſervent que d'eau de Manioc, qui perd ſa qualité venimeuſe étant boüillie, de fine farine de Manioc & de force Piman.

Ils aſſaiſonnent quelquefois leurs viandes d'un déteſtable aſſaiſonnement, c'eſt à dire de graiſſe d'Arouâgues, leurs ennemis irreconciliables. Mais cela n'a pas de lieu dans leurs repas ordinaires: C'eſt ſeulement en des jours ſolemnels de débauches, & de réjoüiſſance.

Quant à leur boiſſon, tout ainſi qu'en pluſieurs endroits de l'Amerique, les mêmes grains de Maïs qui ſervent à faire du pain, ſont employez à la compoſition d'un bruvage qui tient

& les Escargots dont quelques uns mangent en ces quartiers? Et qui ne sait qu'en Espagne il se mange force Asnons? Après tout, que l'on compare le vivre de nos Caraïbes avec celuy des Canadiens qui outre l'écume, dont nous avons dit qu'ils mangent, boivent d'ordinaire de vilaine & sale graisse, & preferent la chair de l'Ours à toute autre viande: Avec celuy des habitans de l'Ile de forte-aventure, l'une des Canaries, qui mangent du suif en abondance: Avec celuy des Tartares, des Perses, des Chinois, des Huancas, Nation du Perou, & des Négres d'Angole, qui vivent communement de chair de Cheval, de Chameau, de Mulet, de Loup, de Renard, d'Asne, de Chien, & du sang de ces Animaus en bruvage: Avec celuy des Indiens de l'Orient, qui trouvent la chair de Chauve-souris aussi delicieuse que celle de la Perdrix: Avec celuy des Bresiliens qui se nourrissent de Crapaus, de Rats, & de vers: Ou enfin, avec celuy des Tapuyes, & de quelques autres Barbares, qui mangent des cheveus d'écoupez fort menu, & meslez avec du miel Sauvages, & qui saupoudrent leurs viandes de la cendre des corps brûlez de leurs parens, & la paîtrissent avec de la farine; Ce qui cause de l'horreur seulement à le representer: Que l'on face, dis-je, une comparaison de tous ces infames ragoûts avec ceus de la Nation Caraïbe; Et l'on trouvera, que dans son manger ordinaire, elle n'a rien de barbare. Il ne faut pourtant pas dissimuler que quelques uns de nos François rapportent, qu'ils ont veu parfois les Caraïbes manger des pous & des chiques qu'ils avoient pris, comme on le dit des Mexicains & des Cumanois: Mais ils n'en font pas un ordinaire, & cela est particulier à quelques-uns d'eus, joint qu'ils ne le font pas pour aucun goût qu'ils trouvent en ces vermines: mais seulement pour se venger & rendre la pareille, à ce qui leur a fait du mal.

Les témoignages s'en peuvent voir en divers Auteurs.

Au reste, l'horreur que les Caraïbes avoient autrefois de manger du Pourceau, de la Tortuë, & du Lamantin, pour les plaisantes raisons que nous avons alleguées cy dessus, alloit jusqu'à tel point, que si quelcun des nôtres leur en avoit fait manger, par surprise, & qu'ils vinssent puis aprés à le savoir, ils s'en vengeoient assurement tost ou tard. Témoin ce qui arriva à une personne de marque d'entre nos François. Ce personage

ſonage recevant viſite du Cacique, ou Capitaine des Sauvages de l'Ile ou il étoit, le traitta par raillerie de Lamantin deguiſé en faſſon d'achis, le Cacique dans la défiance où il étoit de ce qui luy arriva, pria le Gentil-homme de ne le point tromper. Et ſur l'aſſurance qui luy en fut donnée, il ne fit point de difficulté de manger. Le diſner étant achevé nôtre Gentil-homme découvrit la fourbe au Cacique & à ſa compagnie, pour avoir le plaiſir de leurs diſcours & de leurs grimaces. Mais ils eurent aſſez de pouvoir ſur eus-même pour diſſimuler leur dépit. Et le Cacique ſe contenta de dire en riant, *He bien Compere nous n'en mourrons pas*. Quelque tems aprés, le Gentil-homme luy fut rendre la viſite. Il le reçeut avec toute ſorte de civilité, & luy fit grand chere. Mais il avoit donné ordre à ſes gens, de mettre dans toutes les ſauſſes de la graiſſe d'Arouâgue, dont les principaus Indiens ont toujours proviſion chez eus. Aprés que cét infame repas fut finy, le Cacique plein de joye, demanda au Gentil-homme & à ſa troupe, s'ils ſe trouvoient bien de ſon traittement. Eus s'en loüant fort, & luy en faiſant des remercimens, il leur apprit ſa malice, dont la plupart eurent tant de crévecœur, & tant de bondiſſemens & de dévoyemens d'eſtomac, qu'ils en furent grandement malades. Mais l'Indien ſe moquant d'eus diſoit qu'il avoit ſa revanche.

Ceus qui ont frequenté dépuis peu les Caraïbes de la Dominique & de la Martinique, diſent qu'à preſent ils ne font pour la plupart aucune difficulté de manger du Lamantin, de la Tortüe, du Pourceau, & même de toutes les autres viandes qui ſont en uſage parmy nous, & qu'ils ſe rient de cette ſimplicité qui les obligeoit de s'en abſtenir, crainte de participer à la nature & aus qualitez de ces Animaus.

Ils ont auſſi beaucoup relâché de cette grande ſeverité, dont ils uſoient à l'endroit de leurs femmes, Car elles ne vont plus que rarement querir la peſche de leur mary. Et quand ils ont été à la peſche, le mary & la femme mangent enſemble. Elles vont auſſi plus ſouvent au Carbet pour participer au feſtin & à la rejoüiſſance publique, qu'elles ne faiſoient avant que leurs marys euſſent eus la communication familiere des étrangers.

CHAPITRE DIXSETTIÉME.

Des Occupations & des Divertiſſemens des Caraibes.

Plut. en la vie de ce Prince. ALexandre le grand eſtimoit que le travail eſtoit une choſe vrayment royale. Et l'on voit encore aujourd'huy dans le Serrail d'Andrinople des outils dont Amurat ſe ſervoit pour faire des fléches qu'il envoyoit à des principaus de ſa Porte. Les Peruviens meritent auſſi ſur ce ſujet-là, beaucoup de loüange. Car les Roys du Perou avoient fait des Loys & établi des Juges particuliers contre les Faineans & les Vagabonds. Juſques-là quil falloit que les enfans de cinq ans s'employaſſent à quelque travail qui fuſt conforme à leur âge: Et ils n'eſpargnoient pas même les aveugles, les boiteus, & les muëts. Les occupant à diverſes choſes, où l'on pouvoit travailler de la main. Mais il s'eſt trouvé des Peuples ſi lâches que de tenir l'Oiſiveté pour une choſe fort belle & fort honorable. Et les Hiſtoriens des Indes Occidentales nous parlent de certains ſtupides & brutaus Indiens de la Nouvelle Eſpagne & du Breſil, qui ronflent tout le long du jour en leurs cabanes, pendant que leurs femmes leur vont chercher des racines pour manger.

Vayage de des-Hayes au Levât. Commentaire Royal de Gardelaſſo, l. 5 c. 11. & l. 6. c. 35.

Herodote. liv. 5.

De Laet en ſon Hiſtoire de l'Ameriq.

Nos Caraïbes ne reſſemblent pas à ces Faineans. Car on les voit travailler & prendre plaiſir à diverſes ſortes d'exercices. Les principaus & ceus qui leur ſont les plus ordinaires, ſont la chaſſe & la peſche, où ils employent une bonne partie de leur tems, mais particulierement à la peſche. On ne les voit gueres ſortir de leurs maiſons ſans arc & ſans fléches. Et ils ſont admirablement adroits à s'en ſervir s'habituânt à cét exercice, comme les Turcs, des leur plus tendre jeuneſſe. Ce qui fait qu'avec le tems. ils ſe rendent ſi habiles & ſi aſſurez à tirer de l'Arc, que de cent pas ils mettroient dans un quart d'écu, ſans jamais y manquer. Et même en s'enfuyant ils ſavent tirer adroitement ſur leurs ennemis, comme faiſoient autrefois les Parthes. Il y avoit encore plus de ſujet d'admirer ces gauchers Benjamites qui frondoient à un cheveu, & n'y falloient point.

Au Livre des Juges chap. 20.

Lors

Lors que les Caraïbes sortent pour la chasse ou pour la pesche, ils ne menent pas avec eus leurs femmes, comme certains Bresiliens qui les font toujours marcher devant eus, tant ils sont jalous : Mais quand ils ont pris quelque chose, ils le laissent sur le lieu, & les femmes étoyent autréfois obligées à l'aller chercher, & à l'apporter au logis, comme nous l'avons déja touché. On dit que les Canadiens en font tout de même.

Il n'y a point chez les Antillois, non plus que parmy tous les autres Indiens Occidentaus, de distinction de qualité pour la chasse : & l'exercice en est aussi libre au plus petit d'entreus, qu'au plus grand.

Comme en leurs repas particuliers, ils ne se servent d'aucune chair, s'ils n'ont des Etrangers à leur table, aussi ne vont ils pour l'ordinaire qu'à la chasse de Lezards. Et s'ils font quelque autre chasse c'est en des occasions extraordinaires, lors qu'ils veulent traitter qu'elques-uns de leurs amis d'entre nos Européens : où bien lors qu'ils les vont voir, & qu'ils veulent tirer d'eus quelque marchandise en échange.

Ils sont merveilleusement subtils à pécher à l'hameçon & à tirer le poisson avec la fléche. Et l'on ne sauroit assez admirer leur patience en cét exercice. Car ils y demeureroient quelquefois un demy jour tout entier sans se lasser. Et lors qu'aprés avoir guetté long-tems le poisson, ils viennent enfin à en appercevoir quelque gros & puissant, qui soit à leur gré & bien à leur main, ils tirent dessus avec la fléche, de même que les Bresiliens. Et comme ils sont excellemment bons nageurs, ils se jettent à l'instant eus-mêmes à corps perdu aprés la fléche, pour se saisir de leur proye. Mais outre l'hameçon & la fléche avec quoy ils prennent le poisson, ils savent aussi heureusement plonger au prés des rochers, & le tirer des cavernes où il est caché : semblables en cela aus Floridiens, qui n'attendāt pas que le poisson vienne à se montrer, le vont chercher jusqu'au fond de l'eau, & l'y assomment à coups de massuë ; Si bien qu'on les voit remonter tenant d'une main la beste, & de l'autre la massuë. C'est une chose commune entre les Sauvages que d'estre ainsi grands nageurs ; Et l'on assure nommément des Bresiliens, des Maldivois, de quel-

Voyez sur tout Iean de Lery, chap. 12. Ioseph Acosta l. 3. c. 15. & Franc. Pyrard. 1. part. c. 2.

ques Peruviens, & des habitans des Iles des Larrons, qu'ils peuvent paſſer pour anfibies.

Que ſi les autres inventions pour la peſche viennent à manquer à nos Caraïbes, ils ont recours à un certain bois lequel ils battent, l'ayant coupé en morceaus. Puis ils le jettent dans les étangs, ou dans les lieus où la mer eſt coye. Et c'eſt comme une momie ſouveraine avec quoy ils prennent du poiſſon tant qu'ils veulent. Mais ils ont cette prudence de ne ſe point ſervir de ce dernier artifice, que dans la neceſſité, pour ne pas faire un trop grand dégaſt.

Aprés la chaſſe & la péche ils s'adonnent à pluſieurs menus ouvrages, comme à faire des licts de cotton, fort bien tiſſus, & qu'ils nomment *Amacs*, Les femmes filent le cotton ſur le genou, & ne ſe ſervent pour l'ordinaire, ni de fuſeau, ni de quenoüille. Mais il y en a à la Martinique qui en ont appris l'uſage de quelques Françoiſes. Elles le ſavent auſſi parfaitement bien retordre : Mais dans quelques Iles les hommes font la tiſſure du lict. Ils font, outre cela, des paniers de joncs & d'herbes, de diverſes couleurs : des ſiéges de bois poly, qui ſont tout d'une piéce, de petites tables, qu'ils appellent *Matoutou*, tiſſuës de feüilles de Latanier, des tamis nommez *Hibichets*, des *Catolis*, qui ſont de certaines hottes, pluſieurs ſortes de vaſes, & de vaiſſeaus, propres à ſervir à boire & à manger, qui ſont polis peints & enjolivez de mille groteſques & enluminures agreables à la veuë. Ils font auſſi quelques petis ornemens, comme les ceintures, les chappeaus & les couronnes de plumes, dont ils ſe parent les jours de leurs feſtes & de leurs rejoüiſſance publiques. Et les femmes font pour elles des demy-botines, ou des demy-chauſſes de cotton. Mais ſurtout, ils s'appliquent avec ſoin à façonner & à polir leurs armes, c'eſt à dire leurs arcs, leurs fléches, & leurs boutous ou maſſuës, qui ſe font de bois dur & poly, & qui par le manche ſont curieuſement ornez de bois & d'os de diverſes couleurs.

Ils ne ſont pas moins ſoigneus de travailler à leurs *Piraugues*, ou vaiſſeaus de mer, & à tout leur appareil de paix & de guerre. Ils les font d'un ſeul gros arbre, qu'ils creuſent, rabottent, & poliſſent avec une dexterité nonpareille. Les gran-

grandes *Piraugues* ſont par fois huvées, comme on parle, par haut, tout à l'entour, ſur tout au derriere, de quelques planches ajoutées. Quelquesfois ils y peignent leur *Maboya*. Par fois des Sauvages, ou des groteſques. Ces chalouppes portent ſouvent juſqu'à cinquante hommes, avec leurs munitions de guerre. Avant qu'ils euſſent communication avec les Chrétiens, qui leur ont fourny toutes ſortes de coignées, & d'autres outils de charpenterie & de menuyſerie, ils avoient mille peines à venir à bout de faire leurs vaiſſeaus. Car ils étoient obligez, comme les Virginiens & quelques autres Sauvages, à mettre le feu au pied des arbres, & à les environner de mouſſe moüillée vn peu au deſſus du pied, pour empeſcher le feu de monter: Et ainſi ils minoient l'arbre peu à peu. Aprés, ils ſe ſervoient pour tailler le bois, de certaines pierres dures, aiguiſées par le bout, avec leſquelles ils coupoient & creuſoient leurs *Piraugues*. Mais c'étoit avec une longueur de tems ſi penible & ſi ennuyeuſe, qu'ils reconnoiſſent aujourd'huy l'obligation qu'ils nous ont de les en avoir delivrez, & s'eſtiment heureus de la facilité qu'ils ont à preſent en leurs ouvrages, par le moyen de ferremens dont ils ſont pourveus. Ainſi les Peruviens, tenoient pour un ſi grand bonheur ces outils que leur avoient apporté les Européens, que l'uſage des ciſeaus s'étant introduit dans le Perou par le moyen des Eſpagnols, il y eut un Indien de qualité qui n'en pouvant aſſez louër l'invention, diſoit à l'un d'eus, que quand les Eſpagnols n'auroient fait autre choſe que leur apporter des raſoirs, des ciſeaus, des peignes, & des miroirs, cela pouvoit ſuffire pour les obliger à leur donner liberalement tout ce qu'ils avoient d'or & d'argent.

Huvées c'eſt á dire rehauſſées.

De Lery chap. 13.

Garcilaſſo en ſon Commentaire Royal, l. 1. ſ. 12.

Les Caraïbes s'employent auſſi a faire des pots de terre de toutes ſortes, qu'ils ſavent cuire en des fourneaus comme nos potiers. Et avec cette même terre, ils forment des platines ſur léquelles ils font cuire la Caſſave.

L'adreſſe qu'ils ont à tous ces petis exercices que nous venons de décrire, témoigne aſſez qu'ils apprendroient aiſément pluſieurs métiers de nos artiſans, ſi on leur en donnoit la connoiſſance. Ils ſe plaiſent ſur tout à manier les outils des charpentiers & des menuyſiers: Et ſans avoir appris com-

comme il s'en faut ſervir, ils en ſavent faire pluſieurs ouvra-
ges, depuis que nos gens les en ont acommodez. De quoy
donc vrayſemblablement ne ſeroient ils point capables, s'ils
étoient inſtruits & exercez par de bons maiſtres, & qu'ils fi-
ſent leur aprentiſſage ſous eus.

Comme ils aiment fort les divertiſſemens & la recre-
tion, auſſi recherchent ils avec paſſion tout ce qui peut le
entretenir en bonne humeur, & chaſſer la melancolie. Pour
cét effet, ils ſe plaiſent à nourrir & à apprivoiſer grand nom-
bre de Perroquets & de petites Perriques, ou Arrats, aus-
quels ils aprennent à parler.

Pour ſe divertir ils font auſſi pluſieurs inſtrumens de Muſi-
que, ſi on les peut appeller ainſi, ſur leſquels ils forment des
accords. Comme entr'autres ſur de certains Tambours faits
d'un arbre creus, ſur léquels ils étendent une peau d'un ſeul
coſté, à la façon des Tambours de Baſque. On peut joindre
à cét exemple une forme d'Orgues, qu'ils compoſent avec
des Callebaſſes ſur léquelles ils poſent une corde faite d'un
fil de roſeau que l'on nomme *Pite*. Et cette corde étant tou-
chée rend un ſon qui leur agrée fort. Le concert de beau-
coup d'autres Sauvages ne vaut pas mieus que le leur, &
n'eſt pas moins pitoyable & moins diſcordant à l'oreille des
François. Ordinairement auſſi, le matin à leur lever ils ſe
mettent à jouër de la flute. Ils en ont de diverſes ſortes, auſſi
bien polies que les nôtres : quelques unes faites des *os* de
leurs ennemis. Et pluſieurs d'entr'eus en ſavent jouër avec
autant de grace que l'on pourroit s'imaginer pour des Sauva-
ges, bien qu'en cela ils n'approchent pas des François. Pen-
dant qu'ils jouënt ainſi de la flute, les femmes appreſtent le
déjeuner.

Ils paſſent encore le tems à chanter quelques airs qui ont
des refreins aſſez agreables. Et avec ces chanſons en la bou-
che, ils ſe divertiſſent quelquefois un demy jour, aſſis ſur de
petis ſiéges, à voir rôtir leur poiſſon. Ils mettent auſſi des
pois ou de minus caillous, comme les Virginiens, en des ca-
lebaſſes, par le milieu deſquelles ils font paſſer un baſton, qui
leur ſert de manche : Et puis ils les font ſonner en les re-
muant. C'eſt ainſi qu'en ces quartiers les femmes appaiſent
&

& divertiſſent les enfans avec des jouëts & des ſonnettes. La plupart des chanſons des Caraïbes, qui ſont fort frequentes en leur bouche, ſont des railleries ſanglantes de leurs ennemis. Les autres ſont ſur des oiſeaus, ou ſur des poiſſons, ou ſur des femmes, & le plus communement ſur quelque badinerie. Et il y en a beaucoup qui n'ont ni rime ni raiſon.

Souvent auſſi nos Sauvages Antillois joingnent la danſe à leur Muſique: Mais cette danſe eſt auſſi belle & auſſi bien reglée que leur Muſique a de douceur & de juſteſſe. On voit une bonne partie de peuples Barbares s'adonner à cét exercice avec une paſſion démeſurée, comme pour exemple les Breſiliens, qui au raport de Jean de Lery, danſent jour & nuit. Et nous avons déja dit qu'il y en a beaucoup qui font même conſiſter en danſes leur imaginaire felicité de l'autre vie.

Mais les Caraïbes uſent particulierement de danſes dans leurs feſtins Solennels, en leur Carbet ou maiſon publique. Ces feſtins ſe font avec cét ordre. Quelques jours avant cette réjouïſſance publique, le Capitaine en avertit toutes les maiſons, afin que chacun ait à ſe trouver au Carbet au jour aſſigné. Cependant, les femmes font une ſorte de boiſſon de Caſſaue rôtie, & mieus preparée que celle dont ils ſe ſervent à l'ordinaire. Et comme ils augmentent la doſe des ingrediens de cette boiſſon, elle a auſſi plus de force, & elle eſt capable d'ennyvrer auſſi facilement que le vin. Les hommes de leur coſté vont à la peſche, ou à la chaſſe des Lezards. Car pour les autres viandes, nous avons déja dit qu'ils n'en préparent point pour leur table, s'ils n'ont des étrangers à traitter. Au jour nommé, hommes & femmes ſe peignent le corps de diverſes couleurs & de diverſes figures, & ſe parent de leurs couronnes de plumes, de leurs plus belles chaînes, & de leurs plus beaus pendans d'oreilles, colliers, bracelets, & autres ornemens. Les plus galans ſe frottent le corps d'une certaine gomme, & ſoufflent deſſus du duvet de divers oiſeaus. Enfin, ils ſe mettent tous ſur leur bonne mine, & s'efforcent de paroitre le plus qu'ils peuvent en cette ſolennité. Equippez de la ſorte, & ſe mirans en leurs plumes, ils viennent à l'aſſemblée. Les femmes y apportent le bruvage & les mets qu'elles ont preparez, & ſont extremément ſoigneuſes

neuſes qu'il n'y manque rien qui puiſſe contribuér à la réjouïſſance. Nos Caraïbes employent tout ce jour, & la meilleure partie de la nuit à faire bonne chere, à danſer, à s'entretenir, & à rire. Et dans cette débauche, ils boivent beaucoup plus qu'à l'ordinaire: c'eſt à dire en un mot, qu'ils s'enyvrent: Les femmes même le font par galanterie. Lors qu'ils peuvent trouver du vin & de l'eau de vie pour meſler dans cette feſte, ils ne s'y épargnent pas non plus, & s'en donnent au cœur joye. Si bien que ce que nous avons dit de leur ſobrieté ordinaire n'a point de lieu dans ces rencontres, non plus que lors qu'ils ſe preparent à aller à la guerre ou qu'ils en retournent. Quoy qu'au fond ils n'aillent pas juſqu'á l'excés des Breſiliens, qui dans leur réjouïſſance, boivent deus ou trois jours entiers ſans ceſſer, & dans leur yvreſſe, ſe plongent en toutes ſortes de vices.

Leur yvrognerie & leurs débauches ſont fréquentes. Car ils en font. 1. Pour tenir leurs conſeils de guerre. 2. Lors qu'ils retournent de leurs expeditions, ſoit qu'ils y ayent reüſſi ou non. 3. Pour la naiſſance de leurs premiers enfans maſles. 4. Quand on coupe les cheveus à leurs enfans. 5. Quand ils ſont en âge d'aller à la guerre: 6. Pour abatre un jardin ſelon leur ſtile, c'eſt à dire, pour couper des bois, découvrir & défricher la terre, & la preparer pour un jardin: 7. Quand ils trainent à la mer un Vaiſſeau neuf. 8. Et quand ils ont été gueris de quelque maladie. Ils nomment ces Aſſemblées *Ouïcou*, & depuis qu'ils ont converſé avec les François *Vin*.

Mais à l'oppoſite auſſi, tant leur humeur eſt en cela bizarre & contraire à ſoy même, ils ſont de grands & de ridicules juſneurs. Et 1. ils juſnent lors qu'ils entrent en adoleſcence. 2. Quand on les fait Capitaines. 3. A la mort de leurs Peres, ou de leurs Meres. 4. A la mort du Mary, ou de la Femme. 5. Lors qu'ils ont tué un Arouâgue: juſne qui leur tourne à grand honneur.

CHA-

CHAPITRE DIXHUITIÉME.

Du Traittement que les Caraïbes font à ceus qui les vont visiter.

C'Est icy où nos Caraïbes trionfent en matiere de civilité pour des Sauvages. Car ils reçoivent avec toute sorte de Courtoisie & de témoignages d'affection, les Etrangers qui abordent en leurs Iles, pour leur y rendre visite.

Ils ont des Sentinelles sur le bord de la mer, dans la plupart des Iles qu'ils possedent tous seuls. Ces Sentinelles sont placées sur les montagnes, ou sur les eminences qui découvrent loin en mer, & elles sont posées en telle sorte, qu'elles ont la veuë sur les lieus où il y a un bon moüillage pour les Navires, & une facile descente pour les hommes. Si tost que ces gens apperçoivent un Navire ou une Chalouppe venir à eus, ils en donnent avis à ceus des leurs qui leur sont les plus proches. Et en moins de rien, vous voyez parêtre plusieurs petis Canos ou vaisseaus, dans chacun desquels il n'y a au plus que trois hommes, qui sont députez pour venir reconnoitre qui vous étes, & qui vous crient de loin, que vous ayez à le declarer. Car ils ne se fient pas au pavillon, parce que souvent ils y ont été trompez: & ils reconnoissent à la voix si l'on est François, Espagnol, Anglois, ou Hollandois. Sur tout on dit qu'ils reconnoissent les Anglois. On assure que les Bresiliens & les Peruviens ont l'odorat si subtil, qu'au flair ils discernent un François d'avec un Espagnol.

Quand les Caraïbes ne sont pas bien asseurez qui l'on est, & qu'on descend à eus les armes à la main, & en posture de leur malfaire, ils se mettent en défense, se saisissent des avenuës les plus étroites de leurs terres, mettent des embuscades dans les bois, & sans qu'ils soient apperceus, suivent de l'œil leurs ennemis, se reculant par les voyes égarées jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé leur avantage, & qu'ils ayent uny toutes leurs forces. Et alors, ils décochent une gresle de fléches sur ces

ennemis. Puis ils les environnent, viennent aus mains, & les assomment avec leurs massuës. Ils font en quelques unes des Iles un gros, qui est par fois de quinze cens hommes, & davantage, à ce qu'il paroist; car on ne peut pas savoir asseurément leur nombre, veu qu'eus-mêmes ne sachant pas conter, n'en ont pas la connoissance. Que s'ils se sentent pressez de leurs ennemis, ils se cachent facilement, & se glissent parmy les buissons herissez d'épines extremément piquantes, se coulant adroitement par dessous: Ou bien ils grimpent des rochers inaccessibles à tous autres; Ou s'ils sont voisins de la mer, ils se jettent dedans, & plongent: puis vont sortir à cent, voire à deus cens pas loin du lieu où vous aviez la veuë. Et en suitte, ils se rallient ensemble aus rendez-vous qui leur sont connus, & viennent de nouveau à la charge, lors qu'on y pense le moins, & que l'on croit les avoir mis en déroute.

Mais quand ils reconnoissent que ceus qui abordent sont de leurs amis, qui les viennent visiter, comme si ce sont des François ou des Hollandois, aprés leur avoir crié qu'ils sont les tres-bien venus, ils vont en partie à la nage au devant d'eus, entrent dans leur vaisseau, & lors qu'il approche de terre s'offrent à les porter à bord sur leurs épaules, pour témoigner leur affection dés l'entrée. Cependant, le Capitaine luy même, ou son Lieutenant, vous attend sur le rivage. Et lors que vous mettez pied à terre, il vous reçoit au nom de toute l'Ile, & vous fait compliment sur vôtre arrivée. Vous étes aussi-tost conduits en bonne compagnie au Carbet, qui est la maison de Ville, où les habitans de l'Ile, chacun selon l'âge & selon le sexe de leurs nouveaus hostes, viennent faire la bien-venuë. Le vieillard complimente & caresse le vieillard: le jeune homme & la jeune fille font le même envers leurs semblables; & dans le visage de toute la trouppe, on peut lire clairement la satisfaction qu'ils ont de vous voir.

Mais le premier discours qu'ils vous tiennent, en vous abordant, & de vous demander vôtre nom, & puis, ils vous disent le leur. Et pour témoignage de grande affection, & d'amitié inviolable, ils se nomment eus-mêmes du nom de leurs hostes. Mais ils veulent pour la perfection de la ceremonie; que

ue celuy qu'ils reçoivent se qualifie aussi de leur nom. Ainsi ils font un échange de noms; Et ils ont la memoire si heureuse à retenir les noms de leurs amis & comperes, qu'au bout de dix ans ils s'en souviendront sans aucune équivoque, & reciteront quelque circonstance de ce qui s'est passé de considerable en leur derniere entreveuë. Que si on leur a fait present de quelquec hose, ils ne manqueront pas de le ramentevoir pour témoigner leur reconnoissance. Et si la chose est encore en être, ils la montreront à celuy qui la leur avoit auparavant donnée.

Aprés tous ces complimens de Sauvages, qu'ils vous ont faits d'abord, ils vous presentent des licts suspendus, qui sont fort nets & fort blancs, & qu'ils tiennent en reserve pour de pareilles rencontres. Ils vous prient de vous y reposer, & en suite ils vous apportent des fruits; & pendant que les uns pourvoyent au festin, les autres se tiennent auprés de vous, pour vous entretenir, observant toûjours le rapport de l'âge & du sexe.

Cét accueil sera trouvé, sans doute, bien plus raisonnable que celuy des Caraïbes du Continent Meridional, qui reçoivent leurs hostes d'une façon fort bizarre, & qui est semblable à celle que pratiquent les Canadiens. Car le Cacique de ces Caraïbes conduit en la maison publique, sans parler aucument, celuy qui les vient voir; puis, on luy presente un siege & du Tabac, & on le laisse ainsi quelque tems sans luy dire mot, jusques à ce qu'il se soit reposé, & même qu'il ait achevé de humer son Tabac. Alors le Cacique approche & luy demande s'il est venu? L'autre répondant qu'ouy, il se sied prés de luy, & l'entretient. Puis aprés ceus du commun viennent, luy demandant en la même sorte, s'il est venu? Et luy ayant presenté à manger ils s'entretiennent aussi fort agreablement. Or il est bien vray que nos Caraïbes Insulaires pratiquent dans la reception de leurs hostes, envers ceus de leur Nation qui sont étrangers de leurs Iles, la même chose que les Caraïbes du continent: Mais quand ils reçoivent des François, & d'autres Européens. qui ne savent pas garder le silence si long-temps, ils parlent à eus, & les entretiennent d'abord, comme nous avons dit, s'acommodant à leur humeur,

meur, & contrevenant, pour leur complaire, aus regles de leurs propres ceremonies.

Mais le feſtin qu'ils leur veulent faire eſt deſormais preparé. Voyons donc comme ils s'y gouvernent. Ils donnent à chacun ſa petite table, & ſes mets à part, comme les Chinois. Les uns apportent des Lezards rotis, les autres des Crabes fricaſſées: quelques uns des legumes: & d'autres des fruits; & ainſi du reſte. Pendant le repas, ils vous entretiennent, & vous ſervent avec un ſoin merveilleus. On ne leur ſauroit faire plus de plaiſir que de bien boire & de bien manger, & ils ne ceſſent de vous en conjurer fort amiablement, de vous verſer à boire, & de prendre garde ſi chaque table eſt bien fournie. Il ne faut rien laiſſer dans le vaiſſeau en buvant, ſi vous ne voulez les mécontenter. Que ſi vous ne pouvez manger toute la Caſſave qu'ils vous ont donnée, il faut prendre le reſte ſur vous, & l'emporter; autrement, vous les deſobligeriez. Ainſi les Tures, quand ils ſe trouvent aus tables de leurs amis, ont acoutumé de remplir leurs mouchoirs, & quelquefois les manches de leurs robes, de morceaus de viande & de pain, qu'ils emportent chez eus. Et parmy les grands Tartares, quand un convié ne peut achever toute la viande qui luy a été preſentée, il faut qu'il donne le reſte à ſon valet, pour le luy garder, ou bien qu'il l'emporte luy même en ſon eſcarcelle, où il ſerre auſſi les os, quand il n'a pas eu le tems de les bien ronger, afin de les achever aprés, tout à ſon aiſe. Mais parmy les Chinois, quand le convié s'en retourne chez luy, les ſerviteurs du conviant portent avec luy les mets qui ſont reſtez ſur la table.

Trigaut l. 1. c. 7.

Busbequius, l. 4.

Voyage de Rubruquis en Tartarie.

Aprés le repas, les Caraïbes vous ménent promener en leurs maiſons particulieres, & en leurs jardins, vous montrent leurs armes, leurs curioſitez, & leurs babioles, & vous font preſent de fruits, ou de quelques menus ouvrages de leur façon.

Que ſi l'on a envie de demeurer quelque tems avec eus, ils le tiennent à faveur & en ſont ravis, & jamais ils ne ceſſent de vous faire bon viſage, ni ne diminuënt leur bon traitement. Mais ſi l'on ſe veut retirer, ils témoignent de la triſteſſe de vôtre départ, & demandent ſi vous avez été mal-

traittez,

traittez, pour vous en aller si tost. Avec ce triste visage ils vous reconduisent en grande troupe jusque au bord de la mer, & même vous portent dans la chalouppe, si vous le voulez souffrir. Et dans cét adieu, vous recevez encore de leur main des presens de fruits, qu'ils vous pressent fort d'accepter, disant à ceus qui les veulent refuser, *Compere, si tu n'en as pas besoin pour toy-méme, tu les donneras à tes matelots.* Ils appellent ainsi tous les serviteurs & domestiques de ceus à qui ils parlent.

Ce mot de *Matelot*, est commun aussi entre les François habitans des Iles, pour signifier un Associé. Et lors que deus habitans ont acheté, ou defriché une habitation ensemble on dit qu'ils se sont *enmatelotez*. On dit que les Bresiliens & les Canadiens font aussi quelques presens en de pareilles rencontres. Et Tacite nous rapporte, que les anciens Allemans régaloient de leurs liberalitez les étrangers qui les alloient visiter: Mais qu'ils demandoient reciproquement aussi quelque chose de leur part: En ceste occasion, les Caraïbes se montrent plus genereus: Car ils donnent sans rien demander. *Au Livre des Mœurs des Anciens Allemans.*

Mais ce seroit une incivilité d'aller voir ces bonnes gens & de recevoir leurs courtoisies, sans leur faire aussi present de quelque chose. C'est pourquoy les étrangers qui les vont voir, ont toûjours quelques grains de Rassade ou de Crystal, quelques hameçons, éguilles, épingles, ou petis couteaus, & autres menuës bagatelles. Et à la fin du repas ils mettent sur la petite table, sur laquelle ils ont mangé, quelques unes de ces choses. Ceus qui ont preparé le festin, s'en tiennent recompensez au centuple, & en témoignent une grande satisfaction & une reconnoissance nompareille.

Jusques icy, nous avons representé le bon accueil & l'agreable traittement, que les Caraïbes ont fait autrefois à quelques uns de leurs amis, ou Comperes comme ils parlent, de la Nation Françoise, & Hollandoise, qui les ont visitez. Mais ils usent d'autres Ceremonies en la reception des Etrangers de leur même Nation, ou de leurs Confederez, qui arrivent dans leurs Iles. Il y a en chaque Carbet un Sauvage, qui a la Commission de recevoir les passans, & qui s'appelle *Nioüakaiti*. S'ils sont du commun, il leur presente des

siéges, & de ce qu'il à de propre à manger, & sur tout une Cassaue pliée en double, qui signifie qu'ils mangent ce qu'ils pourront, mais qu'il laissent le reste.

Si ceus qui les vont voir, ou qui passent par occasion, leur sont plus considérables, comme parens, ou Capitaines, ils leur peignent les cheveus & en entrant & en sortant, ils pendent des lits & les invitent à se reposer, en leur disant, En *Bouëkra*, voila ton lict. Ils leur presentent aussi des *Matoutou*, qui sont de petites tables tissuës de jonc, ou de feüilles de Palme ou de Latanier, comme nous l'avons déja dit, sur léquelles ils posent des viandes & des Cassaues non pliées en deus, mais étenduës. Les femmes les mettent à leurs pieds: Et les hommes se presentant tout debout, font la civilité, & montrent ce qui a été apporté, en disant, *En yérébali*, voila ton manger. Apres les femmes apportent des calebasses pleines de *Ouïcou*, & leur font boire à même. Puis les ayant posées devant eus contre terre, le mary qui est derriere elles, fait encore civilité, en disant *En bâtoni*, voila ton bruvage. Et l'autre répond à ces deus complimens *Yao*, c'est à dire, Bien, *ou grand mercy*. La Cassaue dépliée veut dire, Mange ton soul, & emporte le reste. A quoy ils ne manquent. Quand ils ont bien disné sans estre interrompus de personne, chacun les vient saluer l'un apres l'autre; en luy disant *Halea tibou*, c'est à dire sois le bien venu. Mais les femmes ne se meslent pas beaucoup dans cette ceremonie. Pour eus quand ils s'en veulent aller, ils vont dire adieu à tous en particulier: Ce qu'ils expriment par le mot de *Huichan*, en leur langage.

CHA-

CHAPITRE DIXNEUVIEME.

De ce qui tient lieu de Police chez les Caraibes.

IL y a en chaque Ile des Antilles habitées par les Caraïbes plusieurs sortes de Capitaines. 1. Capitaine de Carbet, ou de Village, qu'ils nomment *Tiouboutouli hauthe* C'est quand un homme a une famille nombreuse, & qu'il se retire à lécart des autres avec elle, & bâtit des cases pour la loger, & un Carbet où elle s'assemble quelquefois toute pour se réjoüir, ou bien pour traitter des affaires qui touchent leur Communauté. Il est donc à cause de cela nommé Capitaine de Famille, ou de maisons. 2. Capitaine de Pirangue, c'est à dire ou celüy à qui appartient le vaisseau, ou celuy qui y commande quand on va en guerre, & ils sont nommez *Tiouboutouli Canâoa.* 3. Entre ceus qui commandent chaque vaisseau en particulier, ils ont encore un Amiral ou un General de mer, qui commande à toute la Flotte. Ils le nomment *Nhalené.* Enfin ils ont le grand Capitaine, qu'ils appellent *Ouboutou,* & au plurier *Ouboutounum* C'est le même que les Espagnols nomment *Cacique*, comme quelques autres Indiens, & quelquefois aussi nos Sauvages par imitation. Il est toute sa vie, depuis qu'il est éleu à cette charge, le General de leur armées, & on luy fait toujours grand honneur. Il convoque les assemblées du Carbet, soit pour les rejouissances publiques, soit pour les deliberations de la guerre. Et il marche toujours accompagné de toute sa maison, & d'autres gens qui luy veulent faire honneur. Ceus qui ont le plus de suite sont les plus considerez. Si quelcun ne luy porte par le respect qu'il luy doit, il a droit de lever la main sur luy pour le frapper. Il n'y en a que deus au plus dans une Ile, comme à la Dominique. Ordinairement ils sont aussi les Amiraus quand la Flotte marche. Ou bien c'est quelque jeune homme qui pretend à la charge, & qui se veut signaler en cette occasion.

On

On parvient à cette charge par election. Et on ne peut être éleu que l'on nait tué plusieurs Arouâgues, ou pour le moins un Chef. Les fils ne succedent pas plutôt que les autres à la charge de leurs Peres, s'ils n'en sont dignes. Quand le Grand Capitaine parle, chacun fait silence. Et quand il entre au Carbet, chacun se retire pour luy faire place. Il a aussi toujours la premiere, & la meilleure part du festin. Le Lieutenant de ce Capitaine se nomme en Sauvage, *Ouboutou mali arici*, c'est à dire proprement la trace du Capitaine, ou ce qui paroit aprés luy.

Aucun de ces Chefs ne commande à toute la Nation, & n'a d'empire sur les autres Capitaines. Mais quand les Caraïbes vont à la guerre, ils choisissent de tous les Capitaines, un General d'Armée qui fait la premiere attaque : Et la Campagne étant finie, il n'a nulle autorité que dans son Ile. Il est bien vray, que s'il a genereusement réüssy dans son entrepriſe, il est toujours fort consideré dans toutes les Iles. Mais autrefois, avant que le commerce que les Caraïbes ont avec les étrangers eust alteré la plus grand' part de leur ancienne police, il y avoit bien du mystere, & bien des conditions pour obtenir ce degré d'honneur.

Il falloit premierement que celuy qu'on élevoit à cette Dignité, eust fait plusieurs campagnes à la guerre, & qu'au seû de toute l'Ile dont il devoit être éleû Capitaine, il s'y fust porté courageusement & vaillammant. Aprés cela il luy étoit neceſſaire d'être si agile & si leger à la course, qu'il surmontaſt en cét exercice tous les competiteurs qui s'y presentoient avecque luy. En troisiéme lieu, le prétendant au Generalat de l'Ile, devoit emporter l'avantage à nager & à plonger, sur tous les autres aſpirans. Pour la quatriéme condition, il falloit qu'il portaſt un fardeau d'une telle pesanteur que tous ceus qui briguoient avecque luy, n'en pussent soutenir le poids. Enfin, il étoit obligé à donner de grandes preuves de sa conſtance. Car on luy déchiquetoit cruellement les épaules & les mammelles avec une dent d'Agouty. Même ses plus grands amis luy faisoient de tres-vives & profondes inciſions en divers endroits du corps. Et le miserable qui vouloit obtenir cette charge devoit endurer tout cela sans faire

faire parêtre le moindre ſigne de reſentiment & de douleur. Au contraire, il faloit qu'il montraſt un viſage ſatisfait & riant, comme s'il eût été le plus content & le plus aiſe du monde. On ne s'etonnera pas tant que ces Barbares ſouffriſſent un traitement ſi cruel, pour aquerir quelque dignité, lors qu'on ſe repreſentera que les Tures ne ſe montrent quelquefois pas moins cruels envers eus-mêmes, par une pure galanterie, & comme pour un ſimple divertiſſement. Témoin ce que Busbequius nous rapporte au quatriéme livre de ſes Ambaſſades; Ce qui ſeroit trop long à reciter en cét endroit.

Pour revenir aus Antillois, cette ancienne ceremonie qu'ils obſervoient en l'élection de leurs Chefs, ſemblera ſans doute, comme elle l'eſt en effet étrange & Sauvage. Mais il ſe trouve parmy d'autres Nations quelque choſe de ſemblable. Car au Royaume de Chili, on élit pour Souverain Capitaine, celuy qui peut porter le plus long-tems un gros arbre ſur ſes épaules. Au païs de Wiapoco, vers la grande Riviere des Amazones, pour être fait Capitaine, il faut endurer, ſans crier, ſans faire la grimace; ni branler, neuf furieus coups de houſſine de chaque Capitaine, à trois diverſes fois. Mais ce n'eſt pas tout. Il faut encore ſouffrir d'être dans un lict de cotton au deſſus d'un feu de feüilles vertes, qui ne rend que de la fumée épaiſſe, laquelle montant en haut incommode beaucoup, comme l'on peut penſer, le miſerable qui eſt ſi sôt que de s'y expoſer. Et il eſt obligé à demeurer là, juſqu'à être évanouï & à demy-mort. C'eſt avoir une merveilleuſe envie d'être Capitaine. Autrefois méme, parmy les Perſes, on demandoit à ceus qui vouloient être admis dans la confrerie du Soleil, des preuves de leur conſtance, en quatrevints ſortes de tourmens. Les Breſiliens, ſans y faire tant de façon, éliſent pour leur General celuy qui a le plus pris, & le plus tué d'ennemis. Et à preſent auſſi, en quelques unes des Antilles, les Caraïbes ſe rient eus-mémes de leurs anciennes ceremonies, en l'élection de leur Capitaine. Et parce qu'ils ont remarqué que leurs voiſins tiennent pour ridicules ces façons de faire, ils ſe contentent de choiſir pour Chef celuy qui s'étant porté vaillammant dans les guerres,

Vincent le Blanc, 3. part. chap. 7.

Voyages de Moquet, l. 2.

De Lery chap. 14.

contre leurs ennemis, s'eſt aquis la reputation de brave & de courageus:

Dés que le Cacique eſt reçeu dans la charge, il ſe voit extrémement honoré de tous. On ne paroiſt devant luy qu'avec un grand reſpect. Et jamais perſonne ne parle, s'il ne l'interroge, ou ne le luy commande. Que s'il arrive à quelcun de ne pouvoir tenir ſa langue, on entend les autres luy crier à l'heure même, *Cala la Bocca*, qu'ils ont appris de l'Eſpagnol. Mais ce n'eſt pas tout que de ſe taire en la preſence de leur Chef. Ils ſont tous fort attentifs à ſon diſcours, le regardent quand il parle, & pour témoigner qu'ils approuvent ce qu'il dit, ils ont acoutumé de faire un ſoûris, acompagné d'un certain *Hun-hun*.

Voyez Pirard, Linſcot, Garcilaſſo, des Hayes, & autres.

Ces marques d'honneur n'ont rien du tout de Sauvage, & qui ne ſoit reçeu preſque par tout l'univers. Mais les Maldivois ont une façon d'honorer bien particuliere: Car comme ils eſtiment une action de mépris de paſſer derriere une perſonne, auſſi pour luy témoigner une grande déference, ils prennent leur paſſage devant ſes yeus, & ſe baiſſant le corps, diſent en paſſant, *Ne vous déplaiſe*. Les yuncas, peuples de l'empire du Perou, pour témoigner le reſpect qu'ils portoient à leur Dieu, entroient dans ſon Temple à reculons, & en ſortoient tout de même; Tout au contraire de ce que nous pratiquons dans nos viſites & dans nos civilitez ordinaires. Les Turcs eſtiment la main gauche la plus honorable parmy les gens de guerre: les Javans croyent qu'on ne ſe peut ſoumettre & avilir davantage qu'en ſe couvrant la teſte; Ce qui ne ſe raporte pas mal á ce que Saint Paul dit de l'homme qui fait oraiſon, ou qui profetiſe ayant la teſte couverte. Les Japonois tiennent pour une grande incivilité de recevoir étant debout ceus que l'on veut honorer. Ils s'aſſayent, & déchauſſent leurs ſouliers lors qu'ils veulent faire honneur à quelcun. Au Royaume de Gago en Afrique tous les ſujets parlent à genous au Roy, ayant en leurs mains un vaſe plein de ſable qu'ils ſe jettent ſur la teſte. Les Négres du païs d'Angole ſe couvrent ainſi de terre quand ils rencontrent leur Prince, comme pour témoigner qu'ils ne ſont devant luy que poudre & cendre. Les Maronites du Mont Liban

1 Cor. 11.

Liban rencontrant en face leur Patriarche, se prosternent à ses pieds pour les baiser. Mais luy les relevant aussi-tôt leur presente la main : Laquelle ils saisissent à deus mains, & l'ayent baisée, la portent sur leur teste. Mais ceus du détroit de Sunda ont une coutume tout à fait étrange. C'est que pour faire honneur à leurs Superieurs, ils leur prennent en main le pied gauche, & leur frottent doucement la jambe depuis le pied jusqu'au genou: Et en suite, ils leur frottent de même le visage jusques par dessus la teste. Jugez si cette action-là seroit estimée fort respectuëuse en ces quartiers. Tout cela montre que l'honneur mondain, qu'el qu'il puisse être, hors la vertu, ne consiste au fond, que dans l'opinion & dans la coutume, qui different, & qui bien souvent se choquent, selon la diversité & la contrarieté du caprice des Nations.

Pour revenir au Capitaine de nos Caraïbes, son office est de prendre les resolutions pour le tems de la guerre, d'en ordõner les preparatifs, & d'y aller à la teste de ses Compagnies. C'est aussi luy qui convoque les assemblées de son Ile, & qui commande les reparations du Carbet, qui est la maison où l'on s'assemble pour prendre les resolutions sur toutes les affaires publiques. Enfin, c'est luy qui dans les occasions, répond au nom de toute l'Ile, & qui prescrit les jours de divertissement & de réjouïssance, dont nous avons déja parlé.

La Justice, chez les Caraïbes, n'est point exercée par le Capitaine, ni par aucun Magistrat: Mais tout de même que parmy les Toupinambous, celuy qui se tient offensé entr'eus, tire de son adversaire telle satisfaction que bon luy semble, selon que la passion le luy dicte, & que sa force le luy permet. Le public ne s'interesse point dans la recherche des crimes. Que si quelcun d'eus souffre un tort ou un affront, sans s'en venger, il est m'epriſé de tous les autres, & tenu pour un lâche, & pour un homme sans honneur. Mais, comme nous avons dit ailleurs, leurs divisions & leurs querelles sont fort rares.

Un Frere venge son Frere & sa Sœur, un Mary sa Femme, un Pere ses enfans, les enfans leur Pere. Ainsi tuez, ils sont

bien tuez, par ce que ça été pour tirer raiſon. Pour prevenir cela, ſi un Sauvage de quelque Ile a tué un autre Sauvage, crainte d'eſtre tué en revanche par les parens du mort, il ſe ſauve dans une autre Ile, & s'y habituë. Ceus qu'ils croyent Sorciers, ne la font pas longue parmy eus, quoy que bien ſouvent il y ait plus d'imagination que de verité.

Si les Caraïbes ſoubçonnent quelcun de leur avoir derobé quelque choſe, ils taſchent de l'attraper, & de luy faire des taillades, ou de couteau ou de dent d'Agouty, ſur les épaules, pour marque de ſon crime & de leur vengeance. Ces dens d'Agouty font en pluſieurs occaſions chez les Caraïbes, l'office de nos raſoirs. Et en effet elle ne ſont guére moins tranchantes & moins affilées. Ainſi les anciens Peruviens & les Canariens n'ayant pas encore l'invention de nos ferremens, ſe ſervoient de certaines pierres à feu, comme de ciſeaus, de lancettes, & de raſoirs.

Le mary ne ſouffre point que ſa femme viole impunément la foy conjugale; mais il s'en fait luy-même la juſtice, comme nous le dirons plus particulierement au Chapitre des Mariages. Mais ils ne ſavent ce que c'eſt que de punir publiquement, & par forme de juſtice. Et ils n'ont pas même de mot en leur langue pour ſignifier *Iuſtice* ou *Iugement*.

Plutarque en la vie de Solon.

CHA-

CHAPITRE VINTIÉME.

Des Guerres des Caraibes.

C'Eſt ordinairement dans leurs feſtins publics que les Caraïbes prennent leurs reſolutions de faire la guerre. Ce qui n'eſt pas particulier à leur Nation : car les Breſiliens & les Canadiens en font de même. Et afin qu'on ne penſe pas qu'il ne ſe trouve rien de tel que chez les Sauvages, Herodote & Strabon nous témoignent qu'autrefois les Perſes conſultoient de leurs affaires les plus importantes dans leurs banquets, & lors qu'ils avoient la teſte pleine de vin. Et non ſeulement les Perſes : mais pluſieurs Nations Gréques tenoient leurs Conſeils à table, ſi nous en croyons Plutarque. Ce que font encore aujourd'huy les Chinois, au rapport des Hiſtoriens.

Livre 1. & liv. 15.

Livre 3. des propos de table, queſt. 2. Teigand liv. 1. c. 7.

Mais pour venir au détail des Conſeils de guerre de nos Caraïbes, quand ils commencent à avoir le cerveau échauffé de leur boiſſon, une Vieille entre dans leur aſſemblée avec une mine dolente & un maintien triſte, & les larmes aus yeus; demande audience. Ce qui luy eſtant facilement accordé, à cauſe du reſpect & de la reverence que l'on porte à ſon âge : d'une vois plaintive & entre coupée de ſoupirs, elle repreſente les dommages que toute la Nation a receus des Arouâgues leurs anciens & capitaus ennemis. Et aprés avoir fait un denombrement des plus grandes cruautez, qu'ils ont autrefois exercées contre les Caraïbes, & des vaillans hommes qu'ils ont tuez ou pris captifs dans les batailles, qui ſe ſont données entr'eus, elle deſcend en particulier, à céus qui de fraiche datte ont eſté faits priſonniers, maſſacrez, & mangez, dans les dernieres rencontres; Et enfin, elle conclud, que ce ſeroit à leur Nation une lâcheté honteuſe & inſupportable, s'ils ne prenoient la vengeance de tous ces maus, imitant la generoſité de leurs Predeceſſeurs, braves Caraïbes, qui n'ont rien eu en plus grande recommandation que de tirer raiſon de injures qu'ils avoient recuës : Et qui aprés avoir ſecoüé le joug

que les Tyrans leur vouloient imposer pour asservir leur ancienne liberté, ont porté tant de fois leurs armes victorieuses dans les terres de leurs ennemis, qu'ils ont pour suivis avec la fléche & le feu jusques sur leurs plus hautes montagnes, les ayant contraints de se retirer dans le creus le plus profond des Abymes, dans les ouvertures des rochers, & dans l'horreur des Forets les plus épaisses: avec tant d'heureus succés, que même à present, ils n'oseroient plus paroitre sur les costes de leurs Mers, & ne sauroient trouver de demeure si écartée où ils se puissent tenir à couvert contre les attaques des Caraïbes; la frayeur & l'épouvantement les ayant saisie aprés de si grandes victoires. Qu'il faut donc courageusement pour suivre cette pointe, & ne se point relâcher que cette race ennemie ne soit tout à fait exterminée.

Aussi-tost que le discours de la vieille est finy, le Capitaine harangue sur le même sujet pour émouvoir davantage les Esprits, aprés quoy, on voit tous l'assemblée applaudir unanimement à sa proposition, & donner toutes sortes de signes qu'ils reconnoissent la justice de la cause. Et dés ce moment, estant animez par les paroles qu'ils viennent d'entendre, ils ne respirent plus que le sang & le carnage. Le Capitaine, jugeant bien par l'applaudissement de toute l'assemblée, & par ses gestes & sa contenance, qu'elle conclud à la guerre, bien qu'elle ne le dise pas par ses paroles, il en fait, à l'heure même, l'ordonnance & limité le tems de l'entreprise par quelques-unes de leurs façons de conter, comme nous l'avons décrit dans le Chapitre de leur simplicite naturelle. Il faut remarquer icy qu'ils prennent ces resolutions sanglantes estant yvres; & aprés que le Diable les a tourmentez pour les y porter, comme nous l'avons touché cy dessus.

Dés le lendemain de cette assemblée, on ne voit & on n'entend en tous les quartiers de l'Ile que les preparatifs à la guerre. Les uns polissent leurs arcs: les autres mettent en état leurs massuës: les autres préparent, aiguisent, & envenimment leurs fléches: les autres, enfin, dressent & agencent leurs Piraugues. Les femmes de leur costé, travaillent à disposer & à amasser les vivres necessaires pour l'armée.

Et

Et au jour préfix chacun se trouve sans manquer au bord de la mer, avec tout son équipage, pour l'embarquement.

Ils se fourniſſent tous d'un bon arc, & d'un gros trouſſeau de fléches qui ſont faites d'un certain petit roſeau poly, armé d'un fer par le bout, ou d'une os de queuë de raye, dentelé & extrémement piquant. C'eſt auſſi de cela que les fléches des Breſiliens ſont armées. Mais les Caraïbes ajoûtent aus leurs, pour les rendre plus redoutables, un poiſon ſouverainement mortel, compoſé de jus de Mancenilles, & d'autres venins, la moindre égratignure qu'elles font, eſt une bleſſure mortelle. Il a eſté juſques icy impoſſible de tirer d'eus le ſecret de cette compoſition. Ils portent auſſi chacun cette épée de bois qu'ils nomment *Boutòu*, ou pour mieus dire, cette maſſuë puiſſante qui leur tient lieu d'épée, & dont ils s'eſeriment à merveilles. Ce ſont-là toutes leurs armes : car ils ne ſe couvrent point de Rondaches, comme les Taupinambous ; mais leurs corps demeurent tout à nud. *De Lery chap. 14.*

Aprés le ſoin de leurs armes, ils prennent celuy de leurs munitions de bouche, & portent en leurs vaiſſeaus de la Caſſaue, du poiſſon roſty, des fruits, & particulierement des Bananes, qui ſe gardent long-tems, & de la farine de Manioc. Les Icaques dans leur guerre ne ſe donnent pas cette peine. Et ce qu'ils pratiquent en ce point, leur eſt tout particulier, & merite que l'on en parle. Car ils ſe paſſent de ſi peu de choſe pour leur nourriture, & ſe plaiſent ſi fort à vivre de certaines prunes qui croiſſent en abondance en leurs quartiers, & dont ils portent même le nom *d'Icaques*, que quand ils vont à la guerre, on ne les voit jamais porter de proviſion de bouche avec eus.

Nos Sauvages Antillois, auſſi bien que ceus du Breſil, menent à la guerre quelques femmes avec eus, pour faire leur cuiſine & pour garder leurs Piraugues ou vaiſſeaus de mer, quand ils ont fait leur deſcente. Ils attachent fermement à ces Piraugues leurs armes & leurs munitions de bouche. De ſorte que ſi le vaiſſeau vient à renverſer, ce qui arrive aſſez ſouvent, ils le remettent ſur ſon aſſiette ſans rien perdre de ce qui eſt dedans. Et dans ces rencontres, eſtant ſi bons nageurs que nous les avons reprenſentez, ils ne ſe trouvent point *De Lery chap. 14.* *Chap. 13.*

point en peine de leurs perſonnes; & ils ſe ſont quelquefois moquez des Chreſtiens, qui ſe rencontrant prés d'eus en ces occaſions, ſe mettoient en devoir de les ſecourir. C'eſt ainſi
Chap. 12. que les Toupinambous ſe rioient un jour de nos François en une ſemblable aventure, comme le recite Jean de Lery. Les voiles des vaiſſeaus des Caraïbes ſont de toile de cotton, ou d'une eſpece de natte tiſſuë avec des feüilles de Palme. Ils ſavent admirablement bien ramer avec de certains petis avirons, qu'ils pouſſent d'une viteſſe nonpareille. Ils menent auſſi quelques Canots, qui ſont leurs plus petis vaiſſeaus, pour accompagner leurs Piraugues.

Leur coutume eſt de marcher d'Ile en Ile pour s'y raffraichir, & ils ont à cét effet des jardins, en celles là même qui ſont deſertes & inhabitées. Ils deſcendent auſſi dans les Iles de leur Nation, pour joindre à leurs trouppes, en chemin faiſans, tous ceus qui ſont en état de les accompagner. Et ainſi ils groſſiſſent leur armée, & avec cét équipage, ils ſe vont rendre ſans bruit, ſur les Frontieres.

Lors qu'ils marchent le long des coſtes, & que le ſoir eſt venu, ils mettent leur vaiſſeau ſur le ſable, & font en une demye heure leur logement ſous quelque arbre, avec des feüilles de Baliſier ou de Latanier, qu'ils attachent enſemble ſur des gaules, ou ſur des roſeaus, ſoutenus par quelques fourches plantées en terre, & pour ſervir de fondement à ce petit couvert, & pour ſuſpendre leurs lits. Ils appellent ces logemens faits à la haſte, *Aioupa.*

Plutarque en la vie de Lycurgue. Le Legiſlateur de Lacedemone avoit defendu, entre autres choſes, de faire ſouvent la guerre contre mêmes ennemis, de peur de les aguerrir. Mais les Caraïbes ne ſuivent pas ces maximes, & n'apprehendent pas un pareil inconvenient. Car ils font toujours la guerre à la même Nation. Leur anciens & irreconciliables ennemis, ce ſont les *Aroüacas*, *Aroüaques*, ou *Aroüagues*, qui eſt le nom qu'on leur donne le plus communement dans les Iles, bien que quant aus Caraïbes, ils les appellent *Aloüagues*: léquels demeurent en cette partie de l'Amerique Meridionale qui eſt connuë dans les Cartes ſous le nom de Province de *Guyana* ou *Guayana*, guére loin des bords des rivieres, qui deſcendent de cette Province pour

ſe

se rendre en la mer. Le sujet de l'inimitié immortelle de nos Caraïbes Insulaires contres ces Peuples, a esté déja touché au Chapitre de l'Origine des Caraïbes, assavoir que ces Arouâgues ont cruellement persecuté les Caraïbes du Continent leurs voisins, Confreres de nos Insulaires, & de la même Nation qu'eus. Et qu'ils leur ont livré continuellement des guerres sanglantes pour les exterminer, ou, tout au moins, pour les chasser de leurs demeures. Ce sont donc ces Arouâgues que nos Antillois vont chercher en leur païs ordinairement une fois ou deus par an, pour en tirer toute la vengeance que leur fureur est capable de leur dicter. Et il faut remarquer que de leur costé, les Aroüagues ne vont jamais attaquer les Caraïbes Insulaires dans leurs Iles, mais qu'ils se tiennent sur la simple defensive; Au lieu qu'ils sont assurez de voir plus souvent chez eus nos Sauvages qu'ils n'auroient à souhaiter, bien que de la derniere des Antilles qui est Sainte Croix, en côtoyant, comme ils ont coutume de faire, toutes les autres Iles, dans léquelles ils ont des jardins ou des Colonies, jusques aus terres de Arouâgues, il y ait environ trois cens lieuës de chemin.

La grande generosité du grand Alexandre le portoit à dire, qu'il ne falloit pas dérobber la victoire : Mais Filippe, d'une autre humeur que son fils, estimoit qu'il n'y avoit jamais de honte à vaincre, de quelque fasson que ce pust estre. Nos Caraïbes, avec la plupart des Ameriquains, se trouvent dans le même sentiment. Car ils font toutes leurs guerres par surprise, & ne tiennent pas à deshonneur de s'y servir de la faveur des tenebres. Bien au contraire des Icaques, qui s'estimeroient flétris en leur reputation, si lors qu'ils arrivent dans les terres de leurs ennemis, ils ne les envoyoient avertir de leur venuë & sommer de se mettre sous les armes pour les recevoir. Les Arraucains qui sont voisins du gouvernement de Chili, Peuple belliqueus, & que l'Espagnol n'a pû domter jusques icy, en ayant esté même souvent vaincu, font encore bien davantage. Car quand ils veulent combatre cét ennemy, ils luy font denoncer la guerre par des Héraus & luy en-
„ voyent dire, Nous t'irons trouver dans tant de Lunes:
„ Tien toy prest. Et ainsi les Yncas, Rois du Perou, n'entre

Arrian & Quinte Curse Iustin l. 9.

Garcilasso l. 5. c. 12.

prenoient aucune guerre, qu'au paravant ils n'en avertiſſent leurs ennemis, & ne la leur declaraſſent par deus ou trois fois. Ce qui fera voir, en paſſant, que Leſcarbot s'eſt trompé dans son Hiſtoire de la Nouvelle France, lors qu'il a dit que tous les Indiens Occidentaus univerſellement, font leurs guerres par ſurpriſe.

Livre 3. c. 25.

Les Caraïbes ont cette imagination, que la guerre qu'ils commenceroient ouvertement ne leur reüſſiroit pas. De ſorte qu'aprés avoir fait leur deſcente chez les Aroüagues, s'ils ſont découverts, avant que de donner le premier choc, ou qu'un chien, par maniere de dire, ait abbayé contr'eus, tenant cela pour mauvais augure, ils remontent tout froidement dans leurs vaiſſeaus, & retournent en leurs Iles, remettant la partie à une autre fois.

Mais s'ils ne ſont point apperceus, ils donnent vivement ſur leurs ennemis, & les vont chercher en leurs Cabanes. Que s'ils ne les peuvent pas aiſément aborder, & qu'ils les trouvent trop bien retranchez & fortifiez dans quelques maiſons munies de bonnes paliſſades, d'où ils décochent leurs fléches avec avantage, ils ont acoutumé de les contraindre d'en ſortir, en y jettant le feu avec leurs fléches, au bout déquelles ils attachent du cotton allumé. Et ces fléches eſtant pouſſées ſur les toits, qui ne ſont que d'herbes, ou de feüilles de Palme, les enflamment auſſi-toſt. Ainſi les Aroüagues ſont obligez de ſortir de leurs tanieres, & de rendre combat en plene campagne; ou bien de prendre la fuite, ſi leur courage ne leur permet pas de faire teſte aus ennemis. Quand nos Sauvages les ont de cette ſorte attirez au champ de bataille, ils tirent premierement contr'eus toutes leurs fléches. Et aprés avoir épuiſé leurs Carquois, ils ont recours au Boutou, & font d'étranges effets avec cette épecé de bois, ou plutoſt avec cette maſſüe: Ils ne font que ſauteler en combattant, pour donner moins de loiſir à l'ennemy de les mirer. Les armes à feu, particulierement les canons, qui font tant de bruit & tant d'effet, ſur tout lors qu'ils ſont chargez de clous, de chaines, & d'autres ferrailles, leur ont abbatu le courage, quand ils ont affaire avec nous, & leur font apprehender l'approche de nos navires & de nos forts. Mais bien qu'ils ne prenent

pas

pas d'Opium, pour oſter le ſentiment, avant que d'aller au combat, comme les Turcs & les Indiens Orientaus de Cananor: & qu'ils ne ſe nourriſſent pas de Tygres ni de Lions, pour ſe rendre plus courageus, comme le Peuple du Royaume de Narſinque vers Malabar, toutefois quand ils combattent armes égales contre les Aroüagues, & qu'ils ont commencé la bataille, principalement s'ils ſont animez par quelque heureus ſuccés, ils ſont hardis comme des Lions, & rien n'eſt capable de leur faire lâcher le pied: mais ils veulent vaincre ou mourir. Ainſi en faiſoient les Sauvages belliqueus du païs de Cartagene eſtant attaquez par les Eſpagnols. Car ils ſe precipitoient au combat de telle furie, hommes & femmes, qu'une de leurs filles, coucha pluſieurs Eſpagnols ſur la place avant que d'être tuée. On dit auſſi que les Mexicains & les Canadiens ſe font plutoſt tailler en pieces, que de ſe laiſſer prendre au combat.

Voyages de Villamont l. 2. Paludanus chez Linſcot, chap. 76. & Vincent le Blanc.

Linſcot & de Laet. Acoſta & le Jeune.

Si les Antillois peuvent avoir en vie quelcun de leurs ennemis, ils le lient & lén-ménent captif en leurs Iles. Que ſi quelcun de leurs gens tombe mort ou bleſſé dans le champ de bataille, ce leur ſeroit un reproche eternel & inſupportable, de le laiſſer au pouvoir de l'ennemy. Et c'eſt-pourquoy ils ſe jettent de furie au milieu des plus grands dangers, & teſte-baiſſée percent d'un commun effort tout ce qui leur fait reſiſtance, pour enlever les corps de leurs camarades, & les ayant arrachez par force d'entre les mains des ennemis, les porter en leurs vaiſſeaus.

Aprés que la bataille eſt finie, nos Sauvages ſe retirent au bord de la mer, ou dans quelque Ile voiſine. Et s'ils ont reçeu quelque notable perte par la mort de quelques uns de leurs Chefs, ou de leurs plus vaillans ſoldats, ils font retentir l'air de hurlemens & de cris épouvantables, avant que de remonter en leurs vaiſſeaus: Et meſlant une infinité de larmes au ſang de leurs morts, ils les couchent pitoyablement en leurs Piraugues, & les accompagnent de leurs regrets & de leurs ſoupirs juſques aus premieres de leurs terres.

Que s'ils ont eu la victoire, ils ne s'amuſent pas à couper les teſtes de leurs ennemis tuez, à les porter en trofée, & à depoüiller ces pauvres corps de leur peau pour la faire ſervir

d'étendart à leurs triomfes, comme font les Canadiens: & comme le pratiquoient autrefois les Scythes, ſur le témoignage d'Herodote, & même nos vieus Gaulois, ſi nous en croyons Tite Live. Les Caraïbes ſe contentent de jetter des cris de joye ſur les corps des Aroüagues, & de faire éclatter ſur leurs rivages des tons d'alégreſſe, comme pour inſulter à cette terre ennemie, avant que de la quitter. Mais aprés qu'ils ont répandu ſur ce païs étranger une partie de leurs chanſons triomfales, ils remontent en diligence dans leurs vaiſſeaus, pour porter le reſte dans le ſein de leur patrie. Et ils emmenent bien garottez les pauvres Aroüagues qu'ils ont pris en vie, pour en faire chez eus la curée, que le Chapitre ſuivant va repreſenter.

Liv. 4. liv. 10.

Le but qu'ils ont en cette guerre, n'eſt pas de ſe rendre maitres d'un nouveau païs, ou de ſe charger des dépoüilles de leurs ennemis: Mais ils ne ſe propoſent que la ſeule gloire de les vaincre & d'en triomfer, & le plaiſir d'aſſouvir ſur eus la vengeance qu'ils reſpirent, des torts qu'ils en ont reçeus.

Nos Caraïbes n'ont, aprés les Aroüagues, qu'ils nomment ſimplement *Etoútou*, c'eſt à dire *Ennemis*, aucuns plus grands ennemis que les Anglois, qu'ils appellent *Etoútou Noubi*, c'eſt à dire *Ennemis contrefaits*, à cauſe qu'ils ſont vétus. Cette inimitié a pris ſon origine de ce que les Anglois, ſous le pavillon des autres Nations, ayant attiré pluſieurs des Caraïbes dans leurs vaiſſeaus, où au commencement ils les avoient amadouëz & alléchez par mille careſſes & petis preſens & ſur tout avec de l'eau de vie, qu'ils ayment extrememment, lors qu'ils virent que leur vaiſſeau étoit remply de ces pauvres gens, qui ne penſoient à rien moins qu'à une pareille perfidie, ils levérent l'ancre, & porterent les Caraïbes, hommes, femmes, & enfans, en leurs terres, où juſqu'à preſent ils les tiennent eſclaves. On dit qu'à limitation des Eſpagnols, ils ont fait ce lâche trait en pluſieurs Iles. C'eſt ce qui eſt cauſe qu'ils haïſſent à mort les Anglois, & qu'ils ne peuvent ſeulement ouïr parler leur langue. Juſques là même, que ſi un François ſe ſert de quelques termes Anglois en ſon diſcours, il atire ſur ſoy leur immitié. Auſſi à leur tour, &

par

par droit de represailles, ils ont fait souvent des descentes dans les Iles de Montserrat, d'Antigoa, & en d'autres qui sont occupées par les Anglois. Et aprés avoir brûlé quelques maisons, & pillé quelques meubles, ils ont enlevé des hommes, des femmes, & des enfans, qu'ils ont conduit à la Dominique & à Saint Vincent. Mais on n'apprend point qu'ils en ayent mangé aucun. Ils reservent cette cruauté pour les Aroüagues. Et même avant que les Caraïbes fussent en guerre avec les Habitans de la Martinique, quand les Parens ou amis des Anglois qui avoyent été emmenez prisonniers de guerre par ces Caraïbes, employoient l'interceſſion & l'entremise des François, ils étoyent aisément élargis, & remis entre les mains des François, qui donnoient en échange aus Caraïbes, quelques unes de ces bagatelles dont ils font cas; ou une coignée & quelque semblable outil qui leur est necessaire. On a même recou de leurs mains des Aroüagues destinez à être mangez, en leur presentant aussi en échange quelques unes de ces choses. Ils ont encore à present en l'Ile de Saint Vincent, des garçons & des filles de la Nation Angloise, qui pour avoir été enlevez fort jeunes, ont oublié tout à fait leurs parens, & ne voudroient pas même retourner avec eus, tant ils sont façonnez à l'humeur des Caraïbes, qui les traittent aussi de leur part fort doucement comme s'ils étoient de leur Nation. Aujourd'huy, on ne les reconnoist qu'aus cheveus qui sont blons, au lieu que les Caraïbes les ont tous universellement noirs.

Quant aus Espagnols, au commencement de la découverte de l'Amerique, les Caraïbes qui possedoient toutes les Antilles furent rudement traittez par eus. Ils les persecutoient avec le fer & le feu, & les poursuivoient parmy les bois, comme des bestes fauves, pour les emmener captifs travailler aus mines. Ce qui contraignit ce peuple, qui est vaillant & genereus, à repousser la violence, & à dresser aussi des embûches à leurs ennemis; Et même à les assaïller à guerre ouverte en leurs vaisseaus qui étoient à leurs rades, léquels ils abordoient sans crainte des armes à feu, & au travers des épées & des piques. Ce qui leur réüssit à diverses fois, si avantageusement, qu'ils se rendirent maitres de plusieurs Navires ri-

chement chargez, faisant main-basse par tout, enlevant tout le butin, & puis brûlant les vaisseaus. Il est vray qu'ils pardonnoient aus esclaves Négres qu'ils y rencontroient, & qu'ils les conduysoient à terre, pour les faire travailler en leurs habitations. Et c'est de là que sont venus les Négres qu'ils ont à present en l'Ile de Saint Vincent, & en quelques autres.

Les Espagnols ayant ressenty ces pertes, & voyant qu'ils avoient à faire à forte partie, & que quand ils auroient ruiné cette Nation, il ne leur en reviendroit aucun avantage: considerant aussi que les Iles qu'ils habitoient étoient necessaires à leurs vaisseaus qui venoient d'un long voyage, pour y prendre des raffraichissemens, de l'eau, du bois, & même des vivres, au besoin, & pour y laisser dans la necessité les malades qui étoient en leur Flotte, ils se resolurent de traitter plus humainement les Caraïbes: & aprés avoir donné la liberté à quelques uns de ceus qu'ils tenoient captifs, & les avoir amadouëz & renvoyez en leurs terres avec presens, ils se servirent de leur entremise pour traitter une forme de paix avec ce Peuple, laquelle ayant été acceptée de quelques Iles, ils y jetterent les pourceaus qu'ils avoient amenez de l'Europe: & depuis, ils y laissoient en passant les malades qu'ils avoient en leurs Navires, pour les reprendre au retour étant gueris. Mais les Caraïbes de Saint Vincent, & ceus qui demeuroient à la Dominique, ne voulurent point consentir à cét accord, & ont conservé toujours jusqu'à present, leur aversion contre les Espagnols, & le desir de se venger d'eus.

Au reste, pour ce qui est particulierement de leurs guerres défensives, ils ont appris par la hantise & la frequentation des Chrétiens, & par les démeslez qu'ils ont eu avec eus en diverses rencontres, à tenir leurs rangs, à se camper en des lieus avantageus, à se Gabionner, & à se servir de formes de retranchemens à leur imitation. Nos François le reconnurent & l'éprouverent ces dernieres années, en la prise de l'Ile de la Grenade. Ils s'étoient imaginez que les Caraïbes ne feroient nulle resistance: Mais ils les trouverent en défense, pour leur empêcher la descente, & leur conteſter la demeure en cette terre; Car outre qu'ils leur firent essuyer la gresle d'une

d'une infinité de fléches, & qu'ayant mis des barricades aus avenues, ils s'oppoſerent courageuſement à leur débarquement, & les eſcarmoucherent par pluſieurs fois: quand ils virent que les nôtres, nonobſtant leur reſiſtance ne faiſoient point volte-face, mais qu'ils les repouſſoient vertement dans les bois, ils ſe rallierent ſur une éminence laquelle ils avoient fortifiée. Et comme elle étoit eſcarpée de tous côtez, hors-mis d'un ſeul qui avoit une ſpacieuſe avenuë, ils avoient coupé des arbres, du tronc deſquels ils avoient compoſé de longs rouleaus, qui étant attachez & retenus fort legerement au plus haut de la montagne, pouvoient être roulez le long de la pante, & pouſſez avec force & violence contre les nôtres, s'ils euſſent voulu aller à l'aſſaut. Ils firent auſſi, à pluſieurs repriſes, des ſorties de ce fort-là ſur nos gens, qui étoient occupez à en baſtir un, où ils puſſent attendre en ſeureté le ſecours qui leur devoit être envoyé de la Martinique: Et ils les tinrent inveſtis quelques jours; Pendant léquels ils avoient fait des creus en terre, où ils étoient à couvert du mouſquet des François: Et de là, montrant ſeulement la teſte, ils décochoient des fléches contre ceus qui avoient l'aſſûrance de ſortir du retranchement. Ils pouſſerent même, à la faveur de la nuit, un pot remply de braiſe ardente, ſur laquelle ils avoient jetté üne poigné de grains de Pyman, en la Cabane que les François avoient dreſſée de leur arrivée en l'Ile, afin de les étouffer, s'ils euſſent pû, par la fumée dangereuſe & la vapeur étourdiſſante du Pyman. Mais leur ruſe fut découverte: Et quelque tems aprés, le ſecours étant ſur venu aus nôtres, les Caraïbes traitterent avec eus, & leur laiſſerent la libre poſſeſſion de cette terre. Mais les querelles qu'ils ont euës depuis avec les François de la Martinique, ont allumé une autre guerre qui dure encore à preſent.

CHA-

CHAPITRE VINT-ET-UNIÉME.

Du Traitement que les Caraibes font à leurs prisonniers de Guerre.

NOus allons tremper nôtre plume dans le ſang & faire un Tableau qui donnera de l'horreur. Il n'y paroîſtra que de l'inhumanité, de la barbarie & de la rage. On verra des creatures raiſonnables y dévorer cruellement leurs ſemblables, & ſe remplir de leur chair & de leur ſang, aprés avoir dépoüillé la nature humaine, & revétu celle des plus ſanguinaires & des plus furieuſes beſtes. Choſe que les Payens même, au milieu de leurs tenebres, ont autréfois trouvée ſi pleine d'execration, qu'ils ont feint que le Soleil s'étoit retiré, pour ne point éclairer de tels repas.

Lors que les Cannibales, ou *Antropofages*, c'eſt à dire *Mangeurs* d'hommes: car c'eſt icy proprement qu'il les faut appeller de ce nom, qui leur eſt commun avec celuy de Caraïbes: lors dis-je, qu'ils ramenent quelque priſonnier de guerre d'entre les Arouâgues, il appartient de droit à celuy qui s'en eſt ſaiſy dans le combat, ou qui l'a pris à la courſe. De ſorte qu'étant arrivé en ſon Ile, il le garde en ſa maiſon, & afin qu'il ne puiſſe prendre la fuite pendant la nuit, il le lie dans un Amac, qu'il ſuſpend préſque au faiſte de ſa caſe, & aprés l'avoir fait juſner quatre ou cinq jours, il le produit en un jour de débauche ſolemnelle, pour ſervir de victime publique, à la haine immortelle des ſes Compatriotes contre cette Nation.

S'il y a de leurs ennemis morts ſur la place, ils les mangent ſur le lieu même. Ils ne deſtinent qu'à l'eſclavage les filles & les femmes priſes en guerre. Ils ne mangent point les enfans de leurs priſonnieres, moins encore les enfans qu'ils ont eus d'elles: mais ils les élevent avec leurs autres enfans. Ils ont goûté autrefois de toutes les Nations qui les frequentent, & diſent que les François ſont les plus delicats, & les Eſpagnols les plus durs. Maintenant ils ne mangent plus de Chrétiens. Ils

Ils s'abſtiennent auſſi de pluſieurs cruautez qu'ils avoyent acoutumé de faire avant que de tuer leurs ennemis : Car au lieu qu'à preſent ils ſe contentent de les aſſommer d'un coup de maſſuë, & en ſuitte de les mettre en quartiers, & de les faire rôtir & de les dévorer : ils leur faiſoyent autrefois ſouffrir beaucoup de tourmens avant que le leur donner le coup mortel. Voicy donc une partie des inhumanitez qu'ils exerçoient en ces funeſtes rencontres, comme eus-même les ont racontées à ceus qui ont eu la curioſité de s'en informer ſur les lieus, & qui les ont appriſes de leur bouche.

Le priſonnier de guerre, qui avoit eſté ſi malheureus que de tomber entre leurs mains. & qui n'ignoroit pas qu'il ne fut deſtiné à recevoir tout le mauvais & le cruel traitement que la rage leur pourroit ſuggérer, s'armoit de conſtance, & pour témoigner la generoſité du peuple Aroüague, marchoit de luy même alaigrement au lieu du ſuplice, ſans ſe faire lier ni traiſner, & ſe preſentoit avec un viſage riant & aſſuré au milieu de l'aſſemblée, qu'il ſavoit ne reſpirer autre choſe que ſa mort.

A peine avoit il apperceu ces gens qui témoignoient tant de joye, voyant approcher celuy qui devoit eſtre le mets de leur abominable feſtin, que ſans attendre leurs diſcours, & leurs ſanglantes moqueries, il les prevenoit en ces termes. Je ſay „ fort bien le deſſein pour lequel vous m'appellez en ce lieu. „ Je ne doute nullement que vous n'ayez envie de vous raſ„ ſaſier de mon ſang : & que vous ne bruliez d'impatience de „ faire curée de mon corps. Mais vous n'avez pas ſujet de „ vous glorifier de me voir en cet état, ni moy de m'en affli„ ger. Mes Compatriotes ont fait ſouffrir à vos predeceſ„ ſeurs beaucoup plus de maus que vous ne ſauriez en in„ venter preſentement contre moy. Et j'ay moy même avec „ eus, bourrelé maſſacré, mangé de vos gens, de vos amis, de „ vos peres. Outre que j'ay des parens qui ne manqueront „ pas de ſe venger avec avantage ſur vous, & ſur vos enfans, „ du traitement le plus inhumain que vous meditiez contre „ moy. Ouy, tout ce que la cruauté la plus ingenieuſe vous „ pourra dicter de tourmens pour m'oſter la vie, n'eſt rien en „ comparaiſon des ſupplices que ma Nation genereuſe vous

„ prepare pour échange. Employez donc sans feindre, &
„ sans plus tarder, tout ce que vous avez de plus cruel, & de
„ plus sensible, & croyez que je le mepriſe, & que je m'en
„ moque. A quoy ſe rapporte fort bien cette bravade san-
Essais de Montagne liv. 1. c. 30. glante & enjouée qui ſe lit d'un priſonnier Breſilien, preſt à
„ ëtre devoré par ſes ennemis. Venez tous hardiment leur
„ diſoit-il, & vous aſſemblez pour diſner de moy. Car vous
„ mangerez quant & quant vos Peres & vos Ayeuls, qui ont
„ ſervy d'aliment & de nourriture à mon corps. Ces muſcles,
„ cette chair & ces veines, ce ſont les vôtres, pauvres fous
„ que vous étes. Vous ne reconnoiſſez pas que la ſubſtance
„ des menbres de vos anceſtres s'y tient encore. Savourez
„ les bien, vous y trouverez le goût de vôtre propre chair.
Revenons à nos Aroüagues.

Son cœur n'étoit pas ſeulement ſur le bord de ſes levres; il ſe montroit auſſi dans les effets qui ſuivoient ſa bravade. Car aprés que la Compagnie avoit enduré quelque tems, ſes fieres ménaces, & ſes défis arrogans ſans le toucher: un de la troupe luy venoit brûler les coſtez avec un tiſon flambant. L'autre luy faiſoit des taillades vives & profondes, qui penetroient juſques aus os, ſur les épaules, & par tout le corps; Et ils jettoient dans ſes douloureuſes playes cette épicerie piquante, que les Antillois nomment *Pyman*. D'autres ſe divertiſſoient à percer de fléches le pauvre patient: Et chacun travailloit avec plaiſir à le tourmenter. Mais luy ſouffroit avec le même viſage, & ſans témoigner le moindre ſentiment de douleur. Aprés qu'ils s'étoyent ainſi jouëz bien long tems de ce miſerable, enfin, s'ennuyant de ces inſultes qui ne ceſſoient point, & de ſa conſtance, qui paroiſſoit toujours égale, l'un d'eus s'approchant l'aſſommoit d'un furieus coup de maſſuë, qu'il luy dechargeoit ſur la teſte. Voila le traitement que nos Cannibales faiſoyent autréfois à leurs priſonniers de guerre: mais à preſent ils ſe contentent de les aſſommer, ainſi que nous l'avons déja repreſenté.

Si toſt que ce malheureus eſt renverſé mort ſur la place, les jeunes gens prennent le corps, & l'ayant lavé le mettent en pieces: puis ils en font boüillir une partie, & rôtir l'autre ſur des grilles de bois deſtinées à cet uſage. Quand ce

dere-

detestable mets est cuit & assaisonné comme le desire leur infame gosier, ils le divisent en autant de parts qu'ils sont de personnes: Et assouvissant avec avidité leur barbarie, ils le devorent cruellement, & s'en repaissent pleins de joye: ne croyant pas qu'il se puisse faire au monde de repas si delicieus. Les femmes, léchent même les bâtons ou la graisse de l'Aroüague a coulé. Ce qui ne vient pas tant de l'agrément, que trouve leur palais au gout de cette viande, & de cette graisse, que du plaisir excessif qu'ils ont de se venger de la sorte de leurs capitaus ennemis.

Mais comme ils seroient bien marris que la haine enragée qu'ils portent aus Aroüagues prit jamais de fin, aussi travaillent ils à luy donner le moyen de s'entretenir. Et c'est pour cela qu'en faisant cuire ce pauvre corps, ils en recueillent & amassent fort curieusement toute la graisse. Car ce n'est pas à dessein d'en composer des medicamens, comme les Chirurgiens en font quelquefois, ou d'en faire du feu Grégeois pour embraser les maisons de leurs ennemis, comme les Tartares: mais ils recueillent cette graisse pour la distribuer aus principaus, qui la reçoivent & la conservent avec soin, dans de petites calebasses, pour en verser quelques gouttes dans les sausses de leurs festins solennels, & perpetuer ainsi autant qu'il leur est possible, la nourriture de leur vengeance. *Voyage de Carpin en Tartarie.*

J'avouë que le Soleil auroit raison d'abandonner ces Barbares, plutost que d'assister à de si detestables solennitez. Mais il faudroit en même tems qu'il se retirast de la plupart des païs de l'Amerique, & même de quelques Terres de l'Afrique & de l'Asie, où de semblables & de pires cruautez s'exercent journellement. Pour exemple, les Toupinambous font, à peu prés, à leurs prisonniers de guerre le même traitement que les Caraïbes font aus leurs. Mais ils y ajoûtent divers traits de barbarie qui ne se voyent point aus Antilles. Ils frottent le corps de leurs enfans du sang de ces miserables victimes, pour les animer au carnage. Celuy qui a fait l'execution du captif, se fait déchiqueter & taillader en divers endroits du corps, pour un trofée de vaillance, & une marque de gloire. Et ce qui est entierement étrange, c'est que ces Barbares donnant de leurs filles pour femmes à ces ennemis, *De Lery chap. 15.* *Chap. 8.*

auſſi-toſt qu'ils les ont en leur puiſſance, quand ils viennent à les mettre en pieces, la femme elle même mange la premiere, s'il luy eſt poſſible, de la chair de ſon mary. Et s'il arrive qu'elle ait quelque enfans de luy, il ne manque pas à eſtre aſſommé, rôty, & mangé, quelquefois à l'heure même qu'il entre au monde. Une pareille Barbarie s'eſt veuë autrefois en pluſieurs Provinces du Perou.

Garcilaſſo Livre 1. c. 12.

Divers autres Peuples Barbares, ſurpaſſent auſſi les Caraïbes en leur inhumanité. Mais ſur tout, les habitans du païs d'Antis ſont plus cruels que les Tygres. S'il arrive que par droit de guerre ou autrement ils faſſent un priſonnier, & qu'ils le connoiſſent pour être un homme de peu, ils l'écartellent incontinent, & en donnent les membres à leurs amis, ou à leurs valets, afin de les manger s'ils veulent, ou de les vendre à la Boucherie. Mais ſi c'eſt un homme de condition, les principaus s'aſſemblent entr'eus, avec leurs femmes & leurs enfans, pour aſſiſter à ſa mort. Alors, ces impitoyables, l'ayant dépoüillé, l'atachent tout-nud à un gros pieu, & le découpent par tout le corps à coups de raſoirs & de couteaus, faits d'un certain caillou fort tranchant, & qui eſt une eſpece de pierre à feu. En cette cruelle exécution, ils ne le démembrent pas d'abord, mais ils oſtent ſeulement la chair des parties, qui en ont le plus, comme du gras de la jambe, des cuiſſes, des feſſes, & des bras. Aprés cela, tous peſle-meſle, hommes, femmes, & enfans, ſe teignent du ſang de ce malheureus: Et ſans attendre que la chair qu'ils en ont tirée, ſoit ou boüillie, ou rôtie, ils la mangent goulument, ou, pour mieus dire, ils l'engloutiſſent ſans la mâcher. Ainſi ce miſerable ſe voit mangé tout en vie, & enſevely dans le ventre de ſes ennemis. Les femmes ajoutant encore quelque choſe à la cruauté des hommes, bien qu'exceſſivement Barbare & inhumaine, ſe frottent le bout des mammelles du ſang de ce patiët, afin de le faire ſuccer à leurs enfans, avec le lait qu'elles leur donnent. Que ſi ces inhumains ont pris garde que dans les langueurs & les ſupplices qu'ils ont fait ſouffrir au miſerable défunt, il ait témoigné le moindre ſentiment de douleur, ou en ſon viſage, ou aus moindres parties de ſon corps: ou même qu'il luy ſoit échappé quelque gemiſſement, ou quelque

Garcilaſſo l. 1. f. 12.

ſou-

soupir, alors ils brisent ses os, aprés en avoir mangé la chair, & les jettent à la voirie, ou dans la riviere avec un mépris extréme.

C'est ainsi que plusieurs autres Nations insultent cruellement sur les miserables restes de leurs ennemis tuez, & font paroitre leur inhumaine vengeance, & leur animosité Barbare sur ce qui n'a plus de sentiment. Ainsi quelques Peuples de la Floride, pour assouvir leur brutalité, pendent en leurs maisons, & portent sur eus, la peau & la chevelure de leurs ennemis. Les Virginiens en attachent à leur col une main seche. Quelques Sauvages de la Nouvelle Espagne pendent sur leur corps, en forme de médaille un petit morceau de la chair de ceus qu'ils ont massacrez. Les Seigneurs de Belle-Ile, proche de la Chine, portent une couronne façonnée de testes de morts hideüsement arrangées & entre-lacées avec des cordons de soye. Les Chilois font des vaisseaus à boire, du test des Espagnols qu'ils ont assommez, comme le pratiquoient autrefois les Scythes envers leurs ennemis, selon le rapport d'Herodote. Les Canadiens & les Mexicains dansent en leurs festes, portant sur eus la peau de ceus qu'ils ont écorchez & mangez. Les Huancas, ancienne Nation du Perou, faisoient des Tambours de telles peaus, disant que ces caisses, lors qu'on venoit à les battre, avoient une secrette vertu pour mettre en fuite ceus qu'ils combatoient.

De Laet en son Histoire de l'Amerique.

Somedo en son Histoire de la Chine, premiere partie, c. 2.

Livre 4.

Garcilasso l. 6. c. 10.

Tout cela fait voir, jusqu'à quel degré de rage & de fureur peut monter la haine & l'appetit de vengeance. Et dans ces exemples, on peut reconnoitre beaucoup de traits plus sanglans, & de marques plus detestables de cruauté & de barbarie, què dans le traitement que nos Cannibales font à leurs prisonniers de guerre Aroüagues.

Mais pour faire trouver ce traitement encore un peu moins horrible, il seroit aisé de produire icy sur le theatre divers Peuples, léquels outre cette animosité furieuse, & cette ardeur desesperée à se venger, témoignent de plus, une gourmandise barbare & insatiable, & une passion tout à fait brutale & feroce de se repaitre de chair humaine.

Et premierement, au lieu que les Cannibales ne mangent pour l'ordinaire que des Aroüagues, leurs ennemis irreconciables,

ciable, épargnant les prisonniers qu'ils ont de toute autre Nation, quelques Floridiens voisins du d'étroit de Bahama, dévorent cruellement tous les Etrangers qu'ils peuvent attraper, de quelque Nation qu'ils soient. De sorte que si vous descendez en leurs terres, & qu'ils se trouvent plus forts que vous, il est infaillible que vous leur servirez de curée. La chair humaine leur semble extrémement delicate, de quelqu'endroit du corps qu'elle puisse être. Mais ils disent que la plante du pied est le plus friand morceau de tous. Aussi le servent-ils ordinairement à leur Carlin, qui est leur Seigneur; au lieu qu'anciennement, les Tartares coupoient les mammelles aus jeunes filles, & les reservoient pour leurs Chefs qui se repaissoient de cette chair. Il faut joindre à ces Barbares ceus de la Province de Hascala & de la Region de la ville de Darien en la Nouvelle Espagne, qui ne mangeoient pas seulement la chair de leurs ennemis, mais celle de leurs compatriotes mêmes. Et les Historiens nous rapportent, que les Yncas Roys du Perou conquirent plusieurs Provinces, dont les habitans ne trouverent point de loy si facheuse & si insupportable, entre toutes celles que leur imposerent ces Princes vainqueurs, que la défense de manger de la chair humaine, tant ils étoient affamez de cette exécrable viande. Car sans attendre que celuy qu'ils avoient blessé à mort eust rendu l'esprit, ils beuvoient le sang qui sortoit de sa playe: Et ils en faisoient de même lors qu'ils le coupoient par quartiers le sucçant avidement, de peur qu'il ne s'en perdist quelque goutte. Ils avoient des boucheries publiques de chair humaine, dont ils prenoient des morceaus qu'ils hachoient menu, & des boyaus ils faisoient des boudins & des saucisses. Particulierement les Cheriganes, ou Chirhuanes, Montagnars, avoient un appetit si étrange & si insatiable de chair humaine, qu'ils la mangeoient gloutonnement toute cruë, n'épargnant pas même dans leur Barbarie, leurs plus proches parens quand ils mouroient. Ce qui se voit encore aujourd'huy chez les Tapuyes & chez quelque Nation de l'Orient, & qu'Herodote nous assure s'être aussi trouvé dans son siecle. On dit même que les peuples de Java sont si Barbares, & si frians de cette abominable nourriture, que pour satisfaire

Bergeron en son Traité des Tartares. Garcilasso de Laet, & Linscot.

Garcil. en son Commentaire Royal.

Garcilasso liv. 7. c. 17 Roulox Baro & Rubruquis en leurs Voyages, Vincent le Blanc, 1. part. c. 15. & 25. Herod. livre 3. Le Blanc, 1. part. c. 24.

faire à leur damnable appetit, ils oſtent la vie à leurs parens, & jouënt à la paume des morceaus de cette chair, à qui la gagnera par ſon adreſſe. Les Aymures peuple du Breſil, ſont encore plus in humains & plus déteſtables. Et il ne faut plus feindre des Saturnes qui dévorent leurs enfans. Car, ſi nous en croyons les Hiſtoriens, ces Barbares mangent en effet leurs propres enfans, menbre aprés menbre, & quelquéfois même ouvrant le ventre des femmes groſſes, ils en tirent le fruit qu'ils devorent auſſi-tôt, affamez à un tel point de la chair de leurs ſemblables, qu'ils vont à la chaſſe des hommes comme à celle des beſtes, & les ayant pris, les déchirent & les engloutiſſent d'une façon cruelle & impitoyable. *De Laet en ſon Hiſtoire de l'Amerique.*

Par ces exemples, il paroit aſſez que nos Cannibales, ne ſont pas tant *Cannibales*, c'eſt à dire *Mangeurs d'hommes*, bien qu'ils en portent particulierement le nom, que beaucoup d'autres Nations Sauvages. Et il ſeroit facile de trouver encore ailleurs des preuves d'une Barbarie, qui répond à celle de nos Cannibales Caraïbes, & même qui les ſurpaſſe de bien loin. Mais c'en eſt trop. Tirons le rideau ſur ces horreurs, & laiſſant les Cannibales de toutes les autres Nations, repaſſons vers ceus des Antilles, pour divertir en la conſideration de leurs Mariages, nos yeus laſſez du ſpectacle de tant d'inhumaines & ſanglantes tragedies.

CHA-

CHAPITRE VINT-DEUSIÉME.

Des Mariages des Caraibes

IL se voit en l'Amerique des Sauvages si Sauvages & si brutaus, qu'ils ne savent ce que c'est que du mariage, mais se meslent indifferemment comme des bestes. Ce que l'on assure entr'autres des anciens Peruviens, & des habitans des Iles des larrons. Mais les Caraïbes avec toute leur barbarie, s'asuietissent aus loix de cette étroite alliance.

Garcilasso l.1.c.14. & 15. & l.7.c.17.

Strabon liv. 11.

Ils n'ont point de tems préfix pour leur Mariage, comme les Perses qui se marient ordinairement au Printems. Ni d'âge, comme plusieurs autres Sauvages, dont les uns se marient ordinairement à [a] neuf ans; les autres à [b] douze; quelque uns à [c] vint-quatre, & d'autres, à [d] quarante seulement. Ce ne sont pas aussi chez les Caraïbes, comme presque chez toutes les Nations, les jeunes hommes qui choisissent ordinairement les filles à leur gré, & selon leur inclination: ni à l'oposite ce ne sont pas les filles qui choisissent leurs Maris, comme font celles de la Province de Nicaragua dans les festins & les assemblées publiques: Et comme il se faisoit autrefois aussi dans la Candie au rapport des Historiens.

a *En Orient.*
b *En Madagascar.*
c *Les Peruvins.*
d *Les Floridiens.*

Mais quand nos Sauvages desirent de se marier ils ont droit de prendre toutes leurs Cousines germaines, & n'ont qu'à dire qu'ils les prenent pour leurs femmes, elles leur sont naturellement aquises, & ils les peuvent enmener en leurs maisons sans autre ceremonie, & pour lors elles sont tenuës pour leurs femmes legitimes. Ils ont tous autant de femmes qu'il leur plait: Sur tout les Capitaines font gloire d'en avoir plusieurs. Ils bâtissent à chaque femme une case particuliere. Ils demeurent autant de tems qu'ils veulent avec celle qui leur agrée davantage, sans que les autres en soyent jalouses. Celle avec laquelle ils sont, les sert avec un soin & une affection nonpareille. Elle leur fait de la Cassaue, les peigne, les rougit & les accompagne en leurs voyages.

Leurs maris les ayment fort: Mais cet amour est comme un

un feu de paille, veu que ſouvent ils les laiſſent auſſi aiſément qu'ils les prenent. Ils quittent pourtant fort rarement leurs premieres femmes, notamment quand ils en ont eu des enfans.

Lors qu'ils ont quelques priſonnieres de guerre qui leur agréent, ils les prenent à femme. Mais bien que les enfans qui en naiſſent ſoyent libres: elles ſont toujours tenuës pour eſclaves quant à elles. Toutes les femmes parlent avec qui elles veulent: Mais le mary n'oſe s'entretenir avec les parens de ſa femme, qu'en des occaſions extraordinaires.

Quand il arrive que quelcun d'entr'eus n'a point de Couſines Germaines, ou que pour avoir trop tardé à les prendre en mariage, leurs parens les ont données à d'autres, ils peuvent à preſent épouſer des filles qui ne ſont point leurs parentes; mais il faut qu'ils les demandent à leurs Peres & Meres, & auſſi toſt que le Pere, ou la Mere les ont accordées, elles ſont leurs femmes, & ils les enmènent chez eus.

Avant qu'ils euſſent alteré une partie de leurs anciennes coutumes par le commerce qu'ils ont avec les Chrétiens, ils ne prenoient pour femmes legitimes que leurs Couſines, qui leur étoyent aquiſes de droit naturel, comme nous venons de le dire, ou les filles que les Peres & les Meres leur offroyent de leur bon gré, quand ils étoyent de retour de la guerre. Cette vieille pratique a beaucoup de particularitez qui ſont dignes de nos remarques, c'eſt pourquoy nous la deduirons icy tout au long & toute telle que nous la tenons des plus anciens de cette Nation, qui l'ont racontée, comme une preuve des grands changemens qui ſe ſont gliſſez dans leurs mœurs & leurs façons de faire, depuis qu'ils ont eu la connoiſſance des étrangers.

Quand les Caraïbes étoient retournez heureuſement de leurs guerres, & qu'on leur avoit fait en leurs Iles une reception ſolemnelle, & un grand feſtin dans leur Carbet. Aprés cette rejouiſſance qui ſe pratique encore parmy eus, le Capitaine ſe mettoit à reciter le ſuccés de leur voyage, & à donner des éloges à la generoſité de ceus qui s'étoyent portez le plus vaillamment. Mais il s'étendoit en particulier ſur la valeur des jeunes hommes, pour les animer à témoigner toûjours le

même cœur en de semblables rencontres. Et c'estoit ordinairement à la fin de ce discours que les Peres de famille, qui avoient des filles en âge d'estre mariées, prenoient occasion de les presenter pour femmes à ceus d'entre les jeunes hommes, dont ils avoient ouï priser les belles & loüables qualitez, & exalter le courage & la hardiesse dans les combats. Ils s'empressoient à faire l'aquisition de tels gendres. Et celuy qui avoit tué le plus d'ennemis, avoit bien de la péne à ne recevoir en ce jour-la qu'une femme, tant il y en avoit qui le souhaittoyent. Mais les poltrons & les lâches ne trouvoient personne qui voulut d'eus, de sorte que si l'on avoit envie de se marier parmy eus, il falloit necessairement avoir du courage: Car une femme chez cette Nation, étoit alors un prix qui ne se donnoit qu'à la generosité. Ainsi chez les Bresiliens, les jeunes hommes ne se peuvent marier qu'ils n'ayent tué quelque ennemy. Et en une ville de la grande Tartarie, nommée Palimbrote, ceus de la plus haute condition ne sauroient avoir de femme qu'ils n'ayent bien verifié avoir fait mourir trois ennemis de leur Prince. On dit aussi qu'autrefois en la Carmanie, il falloit apporter au Roy la teste d'un ennemy, si l'on vouloit être marié. Il en étoit à peu prés de même chez un Peuple proche de la mer Caspienne. Et qui ne sait que le Roy Saül demanda la mort de cent Filistins à David, pour le doüaire de sa fille, avant que de la luy donner en Mariage?

Vincent le Blanc, 1. part. chap. 30. Alexandre d'Alexandre, l. 1. c. 24.

Au reste, heureus étoit le Pere chez nos Caraïbes, qui le premier approchoit & saisisoit au corps quelcun de ces gendres valeureus que le Capitaine avoit loüez. Car il n'y avoit rien à attendre pour ce coup-là, pour celuy qui venoit aprés: & le Mariage étoit fait aussi tost que l'autre avoit dit au jeune homme, je te donne ma fille pour femme. Un pareil mot de la Mere suffisoit même à cela. Et le jeune homme n'osoit refuser la fille, quand elle luy étoit ainsi presentée: Mais il falloit que belle ou laide, il la reçeut dés-lors pour sa femme. Ainsi nos Caraïbes ne se marioyent point par amourettes.

Que si les jeunes hommes Caraïbes aprés être mariez continuoient à se porter vaillanmant dans les guerres suivantes, on leur donnoit encore d'autres femmes à leur retour. Cette Poligamie est encore en usage chez nos Antillois; Elle est

aussi

aussi commune parmy les autres Peuples Barbares. Les Chilois habitans de l'Ile de la Mocha, n'y font point d'autre façon, sinon que toutes les fois qu'il leur prend envie d'avoir une nouvelle femme, ils en achetent une pour un bœuf, pour une brebis, ou pour quelque autre marchandise. Et il y a tel endroit où le nombre des femmes d'un seul mary est prodigieus, comme au Royaume de Bennin, où l'on voit par fois au Roy sept cens que femmes que concubines : Et où les simples sujets, aussi bien qu'en la Mexique, ont jusqu'à cent, & jusqu'à cent cinquante femmes chacun. Et d'autre costé il se trouve quelques lieus, où l'on permet à chaque femme d'avoir aussi plusieurs marys, comme chez les Pehuares Nation du Bresil, au Royaume de Calecut, & autrefois en quelques unes des Canaries.

Hist. de Laet.

Relation des Hollandois.

Les jeunes hommes parmy les Caraïbes, ne frequentent point encore à present de filles ni de femmes qu'ils ne soyent mariez. En quoy certes ils sont bien éloignez de Peguans, amoureus si passionez, que pour faire voir que la violence du feu secret qui les dévore, éteint en eus le sentiment de toutes les autres ardeurs, ils se brûlent eus-même les bras en presence de leurs Maitresses, avec un flambeau allumé ; où bien ils laissent mourir & consumer sur leur chair, un linge flambant & trempé en huile. Et pour montrer qu'étant navrez à mort, toute playe desormais ne leur peut estre que legere, ils se tailladent le corps, & le percent de coups de poignard. Les Turcs les imitent en cela, au rapport de Villamont. Car en semblables occasions ils se font plusieurs taillades & de grandes playes, avec leurs couteaus, sur diverses parties du corps.

De Laet en son hist. Pyrard. 1. part. chap. 27. Conqueste des Canaries par Betencourt. Vincent le Blanc, 1. part. chap. 3. Livre 3.

Le nombre des femmes de nos Caraïbes n'est point limité comme parmy les Maldivois, où l'on n'en peut avoir que trois à la fois. Mais comme ce nombre étoit autrefois proportioné à leur courage & à leur valeur ; Car à chaque fois qu'ils retournoient de la guerre avec un éloge, de hardiesse & de generosité ils pouvoyent pretendre & esperer une nouvelle femme, aussi encore à present, ils en ont autant qu'ils en desirent & qu'ils en peuvent obtenir. De sorte que chez eus, comme parmy les Toupinambous, celuy qui a le plus de fem-

Pyrard, 1. part. chap. 12.

De Lery chap. 17.

mes eſt eſtimé le plus vaillant & le plus conſiderable de toute l'Ile. Et au lieu qu'en l'Ile Eſpagnole toutes les femmes couchoient dans une même chambre avec leur mary, les Caraïbes, comme nous l'avons déja touché, pour éviter toute ſorte de querelles & de jalouſies, tiennent leurs femmes, de même que font les Turcs & les Tartares, en des demeures ſeparées. Même quelquefois ils les mettent en diverſes Iles: Ou bien ils font cette ſeparation & cet éloignement de leurs femmes l'une de l'autre, afin qu'elles ſe puiſſent plus commodement adonner à la culture de leurs jardinages, qui ſont épars en divers lieus. Et c'eſt pour cela même que l'on aſſure que les Caraïbes du Continent pratiquent le ſemblable, leurs femmes ayant la loüange de ne ſe point laiſſer piquer à la jalouſie. Nos Sauvages Inſulaires, ont ſoin s'ils n'ont qu'une femme de ne s'éloigner pas beaucoup d'elle, & s'ils en ont pluſieurs ils les viſitent les unes aprés les autres. Mais ils obſervent tous, comme les Floridiens, de ne point toucher celles qui ſont groſſes.

Hiſtoir. de Lopez.

On ne ſauroit ſuffiſamment s'étonner que Lycurgue & Solon, ces lumieres de la Grece, ſe ſoyent montrez ſi aveugles, & ſi peu honnêtes gens, que d'ouvrir la porte à l'adultere, & de trouver bon qu'il entraſt chez leurs Citoyens. Car à péne y a til aucune des Nations les plus Barbares & les plus Sauvages, qui n'ait en ſoy-même aſſez de lumiere, pour y lire cette loy, tracée de la main de la nature: Que l'adultere eſt un crime, & qu'il doit être en horreur: & qui auſſi ne témoigne qu'elle l'a en deteſtation, & ne le chatie ſevérement lors qu'il s'introduit chez elle. La punition de l'adultere n'eſt que plaiſante chez les Guinois. C'eſt que la femme ſi elle ne veut être chaſſée, paye pour amende à ſon mary quelques onces d'or. Mais il n'y a pas dequoy rire chez les Orientaus de Bengala, & chez les Mexicains, qui coupent le nez & les oreilles à leurs femmes en pareils cas. Divers autres Peuples Barbares, les puniſſent même de mort. Et les Peguans ſont ſi rigoureus en ces rencontres, & ont tant d'horreur pour ce crime, que chez eus les adulteres ſont enterrez vifs, hommes & femmes.

Plutarque dans les vies, de Lycurgues & de Solon.

Relation des Hollandois.

Linſcot, chap. 16.

Vincent le Blanc, 1. part. chap. 32.

Les Caraïbes ne ſont pas icy des plus indulgens, & des moins

moins jalous de leur honneur. Ils ne savoient point autrefois punir ce crime, par ce qu'il ne regnoit point entr'eus, avant leur communication avec les Chrétiens. Mais aujourd'huy, si le mary surprend sa femme s'abandonnant à quelque autre homme, ou que d'ailleurs il en ait une connoissance assurée, il s'en fait luy même la justice, & ne luy pardonne gueres, mais il la tuë, par fois d'un coup de Boutou, par fois en luy fendant le ventre du haut en bas, avec un rasoir, ou une dent d'Agouty, qui ne tranche guére moins subtilement.

Cette execution-là étant faite, le mary s'en va trouver „ son Beau-pere, & luy dit tout froidement, J'ay tuë ta fille „ par ce qu'elle ne m'avoit pas esté fidelle. Le Pere trouve l'action si juste, que bien l'oin d'en être fâché contre son „ gendre, il l'en louë & luy en sait gré. Tu as bien fait luy „ répond-il: Elle le meritoit bien. Et même s'il luy reste encore des filles à marier, il luy en offre une dés lors, & promet de la luy donner à la premiere occasion.

Le Pere n'épouse pas sa fille, comme quelques uns ont voulu dire. Ils ont en horreur ce crime, & s'il y a eu parmy eus des Peres incestueus, ils ont esté contrains de s'absenter, car s'ils avoient esté attrapez des autres, ils les auroient brulez vifs, ou bien ils les auroient déchirez en mille pieces.

CHAPITRE VINT-TROISIÉME.

De la Naissance & de l'Education des Enfans des Caraibes.

ON ne voit guére parmy ces pauvres Indiens de coutume plus brutale que celle dont ils se servent à la Naissance de leurs enfans. Leurs femmes acouchent sans beaucoup de peine, & si elles sentent quelque difficulté, elles ont recours à la racine d'une espece de jonc, de laquelle elles expriment le Suc, & layant bu, elles sont incontinent delivrées. Quelquefois dés le jour même de leur acouchement, elles se vont laver avec leur enfant, à la plus prochaine Riviere ou fontaine, & se remettent au travail ordinaire du ménage. Les Peruviennes, les Japonnoises, & les Bresiliennes en font de même : Et il étoit ordinaire aus Indiens de l'Ile Espagnole, & méme aus anciens Lacedemoniens, de laver ainsi leurs enfans dans l'eau froide, pour leur endurcir la peau incontinent aprés leur naissance. Les Maldivois lavent les leurs durant plusieurs jours. Et l'on nous veut faire croire, que les Cimbres mettoient autrefois dans la neige ces petites creatures nouvellement nées, pour les acoutumer au froid & à la fatigue, & leur renforcer les menbres.

Garcilasso Linscot, & de Laet. Pyrard.

Ils ne font point de festin à la naissance de leurs enfans, que pour le premier qui leur vient; & ils n'ont point de tems prefix pour cette rejouïssance, cela dépend de leur caprice : mais quand ils assemblent leurs amys pour se rejoüir avec eus sur la naissance de leur premier-né, ils tâchent de ne rien épargner de ce qui peut contribuer au bon traitement & à la joye des cõviez; au lieu qu'autrefois les Thraces, accompagnoient de leurs pleurs les cris de ceus qui venoient au monde, se remettant devant les yeus, toutes les miseres qu'il faut souffrir en cette vie.

Herodote, liv. 5.

Mais voicy la brutalité de nos Sauvages, dans leur réjouissance pour l'acroissement de leur famille. C'est qu'au même tems que la femme est delivrée le mary se met au lit, pour s'y plain-

plaindre & y faire l'acouchée: coutume, qui bien que Sauvage & ridicule, ſe trouve neantmoins à ce que l'on dit, parmy les payſans d'une certaine Province de France. Et ils appellent cela *faire la couvade*. Mais ce qui eſt de fâcheus pour le pauvre Caraïbe, qui s'eſt mis au lit au lieu de l'acouchée, c'eſt qu'on luy fait faire diéte dix ou douze jours de ſuite, ne luy donnant rien par jour, qu'un petit morceau de Caſſaue, & un peu d'eau, dans laquelle on a auſſi fait boüillir un peu de ce pain de racine. Aprés il mange un peu plus: mais il n'entame la Caſſaue qui luy eſt preſentée, que par le milieu durant quelques quarante jours, en laiſſant les bords entiers qu'il pend à ſa caſe, pour ſervir au feſtin qu'il fait ordinairement en ſuite à tous ſes amis. Et même il s'abſtient aprés cela, quelquefois dix mois, ou un an entier, de pluſieurs viandes, comme de Lamantin, de Tortuë, de Pourceau, de Poules, de Poiſſon, & de choſes delicates: Craignant par une pitoyable folie, que cela ne nuiſe à l'enfant. Mais ils ne font ce grand juſne qu'à la naiſſance de leur premier enfant. Car a celle des autres, leurs juſnes ſont beaucoup moins auſteres, & beaucoup plus courts, n'étant d'ordinaire que de quatre ou cinq jours au plus.

On trouve bien chez les Breſiliens, & les Japponois des maris aſſez inſenſes pour faire ainſi l'acouchée: mais ils ne ſont pas ſi ſots que de jeuſner dans leur lit. Au contraire ils s'y font traiter delicatement & en abondance. On dit qu'autrefois la même choſe s'eſt veuë chez les Tibariens, voiſins à la Cappadoce, & chez quelque autre peuples. Mais les Habitans naturels de Madagaſcar imitent ce juſne des Caraïbes, lors qu'ils veulent faire circoncir leurs enfans.

De Laet et Maffée.

Alexand. d'Alexandre.

François Cauche.

Quelques uns de nos Caraïbes ont encore une autre folie: Et c'eſt bien pis que tout le reſte pour le pauvre pere à qui il eſt né un enfant, car à la fin du jeuſne, on luy ſcarifie vivement les Epaules avec une dent d'Agouty. Et il faut que ce miſerable, non ſeulement ſe laiſſe ainſi accommoder, mais que même il le ſouffre ſans témoigner le moindre ſentiment de douleur. Ils croyent que plus la patience du Pere aura parû grande dans ces épreuves, plus recommandable auſſi ſera la vaillance du fils: Mais il ne faut pas laiſſer tomber à terre ce

le

noble ſang, dont l'effuſion fait ainſi germer le courage. Auſſi le recueillent ils en diligence pour en frotter le viſage de l'enfant, eſtimant que cela ſert encore beaucoup à le rendre genereus. Et cela ſe pratique même en quelques endroits envers les filles : car bien qu'elles n'ayent pas à ſe trouver dans les combats, comme autrefois les Amazones, neantmoins, elle ne laiſſent pas d'aller à la guerre avec leurs maris, pour leur appreſter à manger, & pour garder leurs vaiſſeaus, tandis qu'ils ſont aus mains avec l'ennemy.

Dés que les enfans ſont nez, les Meres leur applatiſſent le front, & le preſſent en telle ſorte qu'il panche un peu en arriere, car outre que cette forme eſt l'un des principaus traits de la beauté qui eſt eſtimée parmy eus, ils diſent qu'elle ſert pour pouvoir mieus décocher leurs fléches au deſſus d'un arbre, en ſe tenant au pied, à quoy ils ſont extremement adroits, y étans façonnez dés leur jeuneſſe.

Ils n'emmaillotent point leurs enfans : mais ils leur laiſſent la liberté de ſe remuër à leur aiſe dans leurs petis Amacs ou lits de Cotton, ou ſur de petites couches de feüilles de Bananier, qui ſont étenduës ſur la terre, à un coin de leurs caſes : Et neantmoins leurs menbres n'en deviennent point contrefaits ; mais tout leur corps ſe voit parfaitement bien formé. Ceus qui ont ſejourné chez les Maldivois, & chez les Taupinambous, en diſent autant des enfans de ces Peuples-là, bien que jamais on ne les enferme, non plus que les petis Caraïbes, dans des couches & des langes. Les Lacedemoniens en faiſoient de même autrefois.

Pyrard 1. partie. De Lery chap. 17.

Plutarque en la vie de Lycurgue.

Ils ne donnent pas les noms aus enfans, auſſi tôt aprés leur naiſſance : mais ils laiſſent écouler douze ou quinze jours, & alors on appelle un homme & une femme, qui tienent lieu de parrein & de marreine, & qui percent à l'enfant les oreilles, la levre de déſous, & l'entre-deus des narines & y paſſent un fil, afin que l'ouverture ſoit faite pour y attacher des pendans. Ils ont neantmoins la diſcretion, de differer cette ceremonie, ſi les enfans ſont trop foibles pour ſouffrir ces perçures, juſques à ce qu'ils ſoyent plus robuſtes.

La plupart des noms que les Caraïbes impoſent à leurs enfans, ſont pris de leurs devanciers, ou de divers Arbres qui croiſ-

croiſſent en leurs Iles; ou bien de quelque rencontre qui ſera ſurvenuë au Pere pendant la groſſeſſe de ſa femme, ou pendant ſes couches. Ainſi à la Dominique une fille fut appellée *Ouliem-banna*, c'eſt à dire feüille de Raiſinier, qui eſt ün arbre dont nous avons donné la deſcription en ſon lieu. Un autre de la même Ile, ayant eſté à Saint Chriſtofle pendant que ſa femme étoit enceinte, & y ayant veu Monſieur le General de nôtre Nation, il nomma l'enfant que ſa femme eut à ſon retour, *General*; en memoire du bon traitement que ce Seigneur luy avoit fait.

On trouve quelque choſe de ſemblable chez les autres Nations. Par exemple les Canadiens empruntent les noms de poiſſons & de rivieres. Les Virginiens & les Breſiliens ſe ſervent de ceus de la premiere choſe qui leur vient en la penſée, comme d'arc de fléches, d'animaus, d'arbres, de plantes. Les grands Seigneurs de Turquie ont acoutumé de donner aus Eunuques qui gardent leurs femmes, les noms des plus belles fleurs, afin que ces femmes les appellant par ces noms, il ne ſorte rien de leur bouche qui ne ſoit honneſte, & agreable. Les Romains, comme il ſe voit chez Plutarque, prenoient quelquefois leurs noms des Poiſſons, quelquefois de leurs plaiſirs ruſtiques: quelquefois des imperfections de leurs corps, & par fois de leurs belles actions à l'imitation des Grecs. Les Saintes Ecritures méme, nous fourniſſent des exemples de quantité de noms pris de diverſes rencontres, comme entre autres des Benoni, des Fares, des Icabod, & autres ſemblables. *Les ſcarbot.*

Les noms que les Caraïbes impoſent à leurs enfans mâles un peu aprés leur naiſſance, ne ſont pas pour toute leur vie. Car ils changent de nom quand ils ſont en âge d'eſtre reçeus au nombre de leurs ſoldats; Et quand ils ſe ſont portez vaillamment à la guerre, & qu'ils ont tué un Chef des Arouägues, ils prenent ſon nom pour marque d'honneur. Ce qui a quelque raport, à ce que pratiquoient les Romains aprés leurs victoires, prenant en effet les noms des Peuples qu'ils avoient vaincus. Témoin Scipion l'Africain, & tant d'autres qu'il n'eſt pas beſoin d'alléguer. Ces Caraïbes victorieus, ont auſſi dans leurs vins, ou dans leurs réjouiſſances publiques, quel-

cun choisy pour leur donner un nouveau nom, auquel ils disent aprés qu'ils ont bien beu, *Yéticlée yatec*, c'est à dire, *Je veus estre nommé, nomme moy.* A quoy l'autre satisfait aussitôt. Et en recompense il reçoit quelque present, ou d'un couteau, ou d'un grain de Cristal, ou de quelque autre menuës bagatelles qui sont en estime parmy-eus.

Les femmes Caraïbes alaitent elles méme leurs enfans, & sont tres-bonnes nourrices, & tres tendres Meres, ayant tous les soins imaginables de les bien nourrir. Et méme leurs soins s'étendent aus enfans de leurs voisines, quand elles sont à la guerre. Toutes les Peruviennes, & les Canadiennes, & presque toutes les autres Indiennes de l'Occident, sont aussi nourrices. Et dans les Indes Orientales, au Royaume de Transiane, & aus Maldives, les femmes de quelque qualité qu'elles soient, sont obligées à donner la mammelle à leurs enfans. Ainsi Tacite nous témoigne, que chaque Mere allaitoit elle méme ses enfans, parmy les anciens Peuples de l'Alemagne. On dit qu'autrefois les Reynes mémes du Perou, prenoient bien la peine de nourrir leurs enfans. Et nous avons l'exemple de quelques Reynes de France, qui n'ont pas dédaigné cet office maternel. Bien au contraire de ces femmes Canariennes, qui faisoient ordinairement alaiter leurs enfans par des Chévres. Comme faisoient aussi quelques villageoises de Guyenne, au tems de Michel de Montaigne.

Garcilasso, & Lescarbot.

Le Blanc, & Pyrard.

Au livre des Mœurs des Anciens Allemands.

Bergeron en son Traite des Naviga.

Essais de Montaigne l. 2. c. 8.

Les Meres de nos petis Caraïbes, ne leur donnent pas seulement la mammelle, mais aussi-tôt qu'ils ont pris un peu de force, elles mâchent les Patates, les Bananes, & les autres fruits qu'elles leur donnent. Encore qu'elles laissent quelquéfois leurs petis enfans se rouler tous nuds sur la terre, & que bien souvent ils mangent de la poussiere, & mille ordures qu'ils portent à leur bouche, ils croissent neantmoins merveilleusement bien, & la plupart deviennent si robustes, qu'on en a veu qui pouvoient à six mois marcher sans appuy.

On leur coupe les cheveus à l'âge de quelque deus ans: & pour cela on fait un festin à toute la famille. Il y a quelques Caraïbes qui different jusques à cet âge-là, de faire percer les oreilles, les levres, & l'entre-deus des narines de leurs

leurs enfans: toutefois cela n'eſt pas beaucoup en uſage, ſi ce n'eſt lors que la foibleſſe de l'enfant n'a pas permis de le faire plutôt. Quand ils ſont parvenus en un âge plus avancé, les garçons mangent avec leurs Peres, & les filles avec leurs Meres. Ils appellent Peres, leurs beaus-peres, & tous ceus qui ſont dans la ligne collaterale, avec leurs vrais peres.

Bien que les enfans des Caraïbes ne ſoient point inſtruits à rendre quelque reverence à leurs parens, ni à leur temoigner par quelques geſtes du corps le reſpect & l'honneur qu'ils leur doivent. Ils les ayment neantmoins tous naturellement, & ſi on leur a fait quelque injure, ils épouſent incontinent leurs querelles, & tâchent par tous moyens d'en tirer vengeance. Témoin celuy qui voyant qu'un de nos François de la Gardeloupe, avoit coupé les [a] rabans de l'Amac dans lequel étoit couché ſon beau-pere, de ſorte qu'étant tombé à terre il s'étoit demis une épaule, aſſembla en même tems quelques jeunes gens, qui firent une deſcente dans l'Ile de Marigualante, & y maſſacrerent les François, qui commençoient de s'y habituer.

[a] *Ce ſont les cordelettes qui le tiennent froncé & ſuſpandu en l'air.*

Mais le principal ſoin que témoignent les Caraïbes en l'education de leurs enfans: c'eſt de les rendre extremement adroits à tirer de l'arc. Et pour les y faſſonner de bonne heure, à péne s'avent-ils bien marcher, que leurs Peres & Meres ont cette coutume d'attacher leur déjunér à une branche d'arbre, d'où il faut que ces petis l'abbatent avec la fléche s'ils ont envie de manger. Car il n'y a point de miſericorde. Et à meſure que ces enfans croiſſent, on leur ſuſpend plus haut leur portion. Ils coupent auſſi par fois un Bananier, & le poſent en terre, comme en butte, pour apprendre à leurs enfans à tirer au fruit. Ce qui fait qu'avec le tems, ils ſe rendent parfaits en cet exercice. Les anciennes Hiſtoires nous rapportent; que certains Peuples, approchant icy de la coutume des Caraïbes, obligeoient leurs enfans à abbatre leur manger avec la fronde.

Ils deſtinent ordinairement tous leurs fils à porter les armes, & a ſe venger de leurs ennemis à l'imitation de leurs dévanciers. Mais avant qu'ils ſoyent mis au rang de ceus qui peuvent aller à la guerre, ils doivent eſtre declarez ſol-

cun choisy pour leur donner un nouveau nom, auquel ils disent aprés qu'ils ont bien beu, *Yéticlée yatec*, c'est à dire, *Je veus estre nommé, nomme moy.* A quoy l'autre satisfait aussitôt. Et en recompense il reçoit quelque present, ou d'un couteau, ou d'un grain de Cristal, ou de quelque autre menuës bagatelles qui sont en estime parmy-eus.

Les femmes Caraïbes alaitent elles méme leurs enfans, & sont tres-bonnes nourrices, & tres tendres Meres, ayant tous les soins imaginables de les bien nourrir. Et méme leurs soins s'étendent aus enfans de leurs voisines, quand elles sont à la guerre. Toutes les Peruviennes, & les Canadiennes, & presque toutes les autres Indiennes de l'Occident, sont aussi nourrices. Et dans les Indes Orientales, au Royaume de Transiane, & aus Maldives, les femmes de quelque qualité qu'elles soient, sont obligées à donner la mammelle à leurs enfans. Ainsi Tacite nous témoigne, que chaque Mere allaitoit elle méme ses enfans, parmy les anciens Peuples de l'Alemagne. On dit qu'autrefois les Reynes mémes du Perou, prenoient bien la peine de nourrir leurs enfans. Et nous avons l'exemple de quelques Reynes de France, qui n'ont pas dédaigné cet office maternel. Bien au contraire de ces femmes Canariennes, qui faisoient ordinairement alaiter leurs enfans par des Chévres. Comme faisoient aussi quelques villageoises de Guyenne, au tems de Michel de Montaigne.

Garcilasso, & Lescarbot.

Le Blanc, & Pyrard.

Au livre des Mœurs des Anciens Allemands.

Bergeron en son Traite des Naviga.

Essais de Montaigne l.2. c.8.

Les Meres de nos petis Caraïbes, ne leur donnent pas seulement la mammelle, mais aussi-tôt qu'ils ont pris un peu de force, elles mâchent les Patates, les Bananes, & les autres fruits qu'elles leur donnent. Encore qu'elles laissent quelquéfois leurs petis enfans se rouler tous nuds sur la terre, & que bien souvent ils mangent de la poussiere, & mille ordures qu'ils portent à leur bouche, ils croissent neantmoins merveilleusement bien, & la plupart deviennent si robustes, qu'on en a veu qui pouvoient à six mois marcher sans appuy.

On leur coupe les cheveus à l'âge de quelque deus ans: & pour cela on fait un festin à toute la famille. Il y a quelques Caraïbes qui different jusques à cet âge-là, de faire percer les oreilles, les levres, & l'entre-deus des narines de leurs

leurs enfans: toutefois cela n'eſt pas beaucoup en uſage, ſi ce n'eſt lors que la foibleſſe de l'enfant n'a pas permis de le faire plutôt. Quand ils ſont parvenus en un âge plus avancé, les garçons mangent avec leurs Peres, & les filles avec leurs Meres. Ils appellent Peres, leurs beaus-peres, & tous ceus qui ſont dans la ligne collaterale, avec leurs vrais peres.

Bien que les enfans des Caraïbes ne ſoient point inſtruits à rendre quelque reverence à leurs parens, ni à leur temoigner par quelques geſtes du corps le reſpect & l'honneur qu'ils leur doivent. Ils les ayment neantmoins tous naturellement, & ſi on leur a fait quelque injure, ils épouſent incontinent leurs querelles, & tâchent par tous moyens d'en tirer vengeance. Témoin celuy qui voyant qu'un de nos François de la Gardeloupe, avoit coupé les [a] rabans de l'Amac dans lequel étoit couché ſon beau-pere, de ſorte qu'étant tombé à terre il s'étoit demis une épaule, aſſembla en même tems quelques jeunes gens, qui firent une deſcente dans l'Ile de Marigualante, & y maſſacrerent les François, qui commençoient de s'y habituer.

[a] *Ce ſont les cordelettes qui le tiennent froncé & ſuſpandu en l'air.*

Mais le principal ſoin que témoignent les Caraïbes en l'education de leurs enfans: c'eſt de les rendre extremement adroits à tirer de l'arc. Et pour les y faſſonner de bonne heure, à péne s'avent-ils bien marcher, que leurs Peres & Meres ont cette coutume d'attacher leur déjunér à une branche d'arbre, d'où il faut que ces petis l'abbatent avec la fléche s'ils ont envie de manger. Car il n'y a point de miſericorde. Et à meſure que ces enfans croiſſent, on leur ſuſpend plus haut leur portion. Ils coupent auſſi par fois un Bananier, & le poſent en terre, comme en butte, pour apprendre à leurs enfans à tirer au fruit. Ce qui fait qu'avec le tems, ils ſe rendent parfaits en cet exercice. Les anciennes Hiſtoires nous rapportent; que certains Peuples, approchant icy de la coutume des Caraïbes, obligeoient leurs enfans à abbatre leur manger avec la fronde.

Ils deſtinent ordinairement tous leurs fils à porter les armes, & a ſe venger de leurs ennemis à l'imitation de leurs dévanciers. Mais avant qu'ils ſoyent mis au rang de ceus qui peuvent aller à la guerre, ils doivent eſtre declarez ſol-

dats en presence de tous les parens & amis qui sont conviez d'assister à une si solemnelle Ceremonie. Voicy donc l'ordre qu'ils observent en ces occasions. Le Pere qui a auparavant convoqué l'assemblée fait seoir son fils sur un petit siege, qui est posé au milieu de sa case, ou du Carbet; & aprés luy avoir remontré en peu de paroles, tout le dévoir d'un genereus soldat Caraïbe, & luy avoir fait promettre, qu'il ne fera jamais rien qui puisse flétrir la gloire de ses prestecesseurs, & qu'il vengera de toutes ses forces l'ancienne querelle de leur Nation. Il saisit par les pieds un certain oyseau de proye, qu'ils appellent *Mansfenis* en leur langue, & qui a été preparé longtems auparavant pour estre employé à cet usage, & il en décharge plusieurs coups sur son fils, jusques à ce que l'oiseau soit mort, & que sa teste soit entierement écrasée. Aprés ce rude traitement qui rend le jeune homme tout étourdy, il luy scarifie tout le corps avec une dent d'Agouty, & pour guerir les Cicatrices qu'il a faites, il trempe l'oiseau dans une infusion de grains de Pyman, & il en frotte rudement toutes ses blessures, ce qui cause au pauvre patient une douleur tres-aiguë, & tres-cuisante : mais il faut qu'il souffre tout cela gayément, sans faire la moindre grimace, & sans témoigner aucun sentiment de douleur. On luy fait manger en suitte le cœur de cet oiseau. Et pour la clôture de l'action, on le couche dans un lit branlant, ou il doit demeurer étendu de son long, jusques à ce que ses forces soyent presque toutes épuisées à force de jusner. Aprés cela, il est reconnu de tous pour soldat, il se peut trouver à toutes les assemblés du Carbet, & suivre les autres dans toutes les guerres, qu'ils entreprenent contre leurs ennemis.

Outre les exercices de la guerre, qui sont communs à tous les jeunes Caraïbes, qui veulent vivre en quelque estime parmy les Braves de leur Nation; Leurs Peres les destinent souvent à étre *Boyez*, c'est à dire Magiciens & Medecins. Ils les envoyẽt pour cet effet à quelqu'un des plus entendus en cette detestable profession, c'est à dire qui soit en grande reputation de savoir evoquer les Esprits malins, de donner des sorts pour se venger de ses ennemis, & de guerir diverses maladies ausquelles ceus de cette Nation sont sujets. Mais il faut que le

jeune

jeune homme qui eſt preſenté au Boyé pour eſtre inſtruit en ſon art, y ait eſté conſacré dés ſa plus tendre jeuneſſe par l'abſtinence de pluſieurs ſortes de viandes, par des jeunes rigoureus & que pour commencer ſon apprentiſſage, on luy tire du ſang de toutes les parties de ſon corps avec une dent d'Agouty, de même qu'on le pratique envers ceus qui ſont receus ſoldats.

Les Caraïbes apprennent auſſi avec ſoin leurs enfans à peſcher, à nager, & à faire quelques ouvrages, comme des paniers, des boutous, des arcs, des fléches, des ceintures, des lits de coton, & des Piraugues. Mais d'avoir nul ſoin de former & de cultiver leur eſprit, & de leur apprendre ni honneur, ni civilité, ni vertu: c'eſt ce que l'on ne doit pas attendre de ces pauvres Sauvages, qui n'ont point d'autre guide, ni d'autre lumiere, pour une telle education, que leur entendement aveugle & remply d'épaiſſes tenebres, ni d'autre regle dans toutes les actions de leur vie, que le dereglement & le desordre pitoyable de leur Nature vicieuſe & corrompuë.

CHAPITRE VINT-QUATRIÉME.

De l'Age ordinaire des Caraibes, de leurs Maladies, des Remedes dont ils se servent pour recouvrer la santé, de leur Mort, & de leurs funerailles.

LEs Caraïbes estant de leur nature d'un tres-bon temperament, & passant leur vie avec douceur & repos d'esprit, sans chagrin & sans inquiétude; Joint aussi la sobrieté ordinaire dont ils usent en la conduite de leur vie, ce n'est pas de merveille s'ils sont exents d'une infinité d'incommoditez & de maladies, qui travaillen td'autres Nations, & s'ils arrivent beaucoup plus tard au tombeau, que la plus grande partie des autres Peuples. Les bon air dont ils joüissent, contribuë encore à leur santé & à la longueur de leurs jours.

On ne trouve guére parmy-eus des ces âges abrégez dont il se voit si grand nombre parmy-nous: mais s'ils ne meurent de mort violente, ils meurent fort vieus presque tous. Leur vieillesse est extrémement vigoureuse: & à quatre-vints dix ans les hommes engendrent encore. Il s'en voit grand nombre d'entr'eus, qui ont plus de cent ans, & qui n'ont pas un poil blanc. Jean de Lery, digne d'estre creu, nous assûre qu'il n'avoit apperçeu presque point de cheveus blancs en la teste des Taupinambous de pareil âge. D'autres Historiens nous assurent, que les femmes de ces Sauvages-là, gardent leur fécondité jusques à quatre-vints ans. Et les François ont connu au païs de Canada un Sauvage, qui avoit encore les cheveus noirs, & meilleure veuë qu'eus tous, bien qu'il fust à l'âge de cent ans.

Chap. 8.

De Laet en son Histoire de l'Amerique. Lescarbot l. 3. c. 19.

La vie ordinaire de nos Caraïbes est de cent cinquante ans, & quelquefois plus. Car bien qu'ils ne sachent pas conter leurs années, on ne laisse pas d'en recueillir le nombre, par les marques qu'ils en donnent. Et entr'autres, ils avoient encore, il y a peu de tems au milieu d'eus des personnes vivantes

vantes qui se souvenoient d'avoir veu les premiers Espagnols qui avoient abordé en l'Amerique. D'où l'on conclud qu'ils devoient estre âgez de cent-soixante ans au moins. Et en effet, ce sont des gens qui peuvent passer pour l'ombre d'un corps, & qui n'ont presque plus que le cœur en vie, estant couchez dans un lit, immobiles & décharnez comme des squelettes. Ils ont, toutefois, encore de la santé. Et il paroit bien que leur langue, non plus que leur cœur, n'est pas morte, & que leur raison respire encore. Car non seulement ils parlent avec facilité, mais la memoire & le jugement accompagnent leurs paroles.

Cette mort si reculée qui se voit chez les Caraïbes, ne doit pas sembler étrange, ni estre prise pour un fantôme. Car pour laisser maintenant les grands âges des premiers siecles & ceus dont les Ctesias, les Herodotes & les Plines font mention, les Historiens modernes nous fournissent assez d'exemples pour confirmer cette verité. Et entr'autres les Hollandois qui ont trafiqué aus Moluques nous assurent que la vie en ce païs-là est bornée d'ordinaire à cent trente ans. Vincent le Blanc dit qu'en Sumatra, en Java, & aus Iles voisines, elle va jusqu'à cent quarante, comme elle fait aussi chez les Canadiens. Et qu'au Royaume de Casuby elle atteint la cent cinquantiéme année. François Pirard, & quelques autres, nous témoignent que les Bresiliens ne vivent pas moins, & qu'ils vont jusqu'à cent soixante ans, & au delà même. Et dans la Floride & en Jucatan, il s'est trouvé des hommes qui passoient cét âge-là. En effet, on recite que les François, au voyage de Laudoniere en la Floride, en 1564. Virent-là un vieillard, qui se disoit âgé de trois cens ans, & Pere de cinq Generations. Et en fin au rapport de Mafée, un Bengalois en Orient l'an 1557. se vantoit d'avoir trois cens trente-cinq ans. Aprés tout cela, la longueur de jours de nos Caraïbes ne sauroit passer pour un prodige, ni une chose incroyable.

Livre 3. liv. 4. chap. 12. & 7. 2. & 7. 48. Relation des Hollandois. 1. part. chap. 24. Lescarbot. Vincent le Blanc. 1. part. chap. 34. 1. part. chap. 26. Bergeron au Traité des Navigations. Lescarbot, & de Laet. Bergeron au Traité des Navigations. Liv. 11.

Asclepiade, au rapport de Plutarque, estimoit que generalement les habitans des païs froids vivoient plus que ceus des regions chaudes par ce, disoit-il, que le froid retient au dedans la chaleur naturelle, & serre les pores pour la garder, au lieu que cette chaleur se dissipe facilement dans les climats

Au li. 25. des Opinions des Filosofes, chap. 30.

mats ou les Pores ſont élargis & ouverts par la chaleur du Soleil. Mais l'experience des Caraïbes, & de tant d'autres Peuples de la Zone torride qui vivent d'ordinaire un ſi grand âge, pendant que nos Européens ſont veus communément mourir jeunes, eſt contraire à ce raiſonnement naturel.

Lors qu'il arrive, comme il ne ſe peut autrement, que nos Caraïbes ſont attaquez de quelque mal, ils ont la connoiſſance de quantité d'herbes, de fruits, de racines, d'huyles & de gommes, par l'ayde déquelles ils retournent bien-toſt en convaleſcence, ſi le mal n'eſt pas incurable. Ils ont encore un ſecret aſſuré pour guerir la morſure des Couleuvres, pourveu qu'elles n'ayent point percé la veine. Car alors il n'y a point de remede. C'eſt le jus d'une herbe qu'ils appliquent ſur la playe, & dans vint-quatre heures ils ſont infailliblement gueris.

Le mauvais aliment de Crabes & d'autres Inſectes dont ils ſe nourriſſent ordinairement, eſt cauſe qu'ils ſont preſque tous ſujets à une fâcheuſe maladie qu'ils nomment *Pyans* en leur langue, comme les François à la petite verole. Quand ceus qui ſont entachez de cette ſale maladie, mangent de la Tortuë franche, ou du Lamantin, ou du Caret, qui eſt une autre eſpece de Tortuë, ils ſont incontinent aprés tous boutonnez, parce que ces viandes font ſortir cé mal en dehors. Ils ont auſſi ſouvent de groſſes Apoſtumes, des clous, & des charbons en divers endroits du corps. Pour guerir ces maus qui proviennent la plupart de la mauvaiſe nourriture dont ils uſent; Ils ont une écorce d'arbre appellée *Chipiou*, amere comme ſuye, laquelle ils font tremper dans de l'eau, & ayant rapé dans cette infuſion le fonds d'un certain gros Coquillage qu'on nomme *Lambys*, ils avalent cette Medecine. Ils preſſent auſſi quelquefois, lécorce fraichément levée de quelques arbres de *Miby*, ou d'autres Vimes qui rampent ſur la térre, ou qui s'acrochent aus arbres, & boivent le jus qu'ils en ont exprimé: mais ils ne ſe ſervent pas volontiers de ce remede, que quand les arbres ſont en leur plus grande ſéve.

Outre ces Medecines avec léquelles ils purgent les mauvaiſes humeurs du dedans; ils appliquent encore au dehors cer-

certains onguents, & linimens, qui ont une vertu tres-particuliere pour nettoyer toutes les puſtules qui reſtent ordinairement ſur le corps de ceus qui ſont travaillez des *Pyans*. Ils compoſent ces remedes avec de la cendre de roſeaus brulez, laquelle ils démeſlent avec de l'eau qu'ils recueillent des feüilles de la tige du *Baliſier*. Ils uſent auſſi pour le même deſſein, du jus du fruit de *Iunipa*, & ils appliquent ſur les boutons le marc de ce même fruit, à cauſe qu'il à la vertu d'attirer tout le pus des playes, & de refermer les levres des ulceres. Ils n'ont point l'uſage de la ſaignée par l'ouverture de la veïne, mais ils uſent de ſcarifications ſur la partie douloureuſe, en l'égratinant avec une dent d'Agouty, & la faiſant quelque peu ſaigner. Et afin de diminuer l'étonnement que pourroit cauſer ce que nous avons déja repreſenté ailleurs, de tant d'inciſions que ces Barbares ſe font pour divers ſujets, & qui donneroient lieu de ſe figurer en leurs perſonnes des corps toujours ſanglans, & couverts de playes, il faut ſavoir qu'ils ont auſſi des ſecrets & des remedes infaillibles pour ſe guerir prontement, & pour fermer leurs bleſſures, & conſolider ſi nettement leurs playes, qu'à peine peut on remarquer ſur leurs corps, la moindre cicatrice.

Ils ſe ſervent auſſi de bains artificiels, & provoquent les ſueurs par une eſpece de poële où ils enferment le patient, qui reçoit par ce remede ſon entiere gueriſon. Les Soriquois font auſſi ſuer leurs malades: mais quelquefois ils les humectent de leur haleine. Et pour la cure des playes eus & les Floridiens en ſuccent le ſang, comme les anciens Medicins le pratiquoient, quand quelcun avoit été mordu d'une beſte venimeuſe, faiſans preparer pour cela celuy qui en faiſoit l'office. On dit auſſi que nos Caraïbes, lors qu'ils ont été piqués d'un ſerpent dangereus, ſe font ſuccer la playe par leurs femmes, aprés qu'elles ont pris un bruvage, qui a la vertu de rabatre la force du venin. Les Taupinambous ſuccent même les parties malades, bien qu'il n'y ait point de playe. Ce qui ſe fait auſſi quelquefois en la Floride. Et les Turcs lors qu'il leur ſurvient quelque défluction, & quelque douleur, ou à la teſte ou ſur quelque autre partie du corps, brulent la partie qui ſouffre.

Leſcarbot, & de Lact.

De Lery chap. 20. Lenſcot, chap. 1. Voyage de Villamont liv. 3.

Quelques uns des Peuples Barbares, ont de bien plus étranges remedes dans leurs maladies, comme il se peut voir chez les Historiens. Ainsi on dit que les Indiens de Mechoacham & de Tabasco en la nouvelle Espagne, pour se guerir de la fievre, se jettent tous nuds dans la riviere pensant y noyer cette maladie. En quoy pour l'ordinaire ils reüssissent fort mal. Une action à peu prés semblable s'est veuë chez les Caraïbes. Car Monsieur du Montel y trouva un jour un vieillard qui se l'avoit la teste à une fontaine extremement froide. Et luy en ayant demandé la cause, le bon homme luy ,, répondit : Compere, c'est pour me guérir : car ie suis ,, *mouche* c'est à dire beaucoup en rhumé. Le Gentil-homme ne se put empescher d'en rire : mais plutôt il en eut pitié, croyant qu'il y en avoit assez pour perdre le pauvre vieillard. Et cependant contre toutes les régles de nôtre Medicine, cét étrange remede luy succeda heureusement. Car nôtre Gentil-homme le rencontra le lendemain, gaillard & dispos, & délivré tout à fait de son rhume. Et le Sauvage ne manqua pas de s'en vanter, & de railler nôtre François de sa vaine pitié du jour précedent.

Les Caraïbes sont extrémement jalous de leurs secrets en la Medecine, sur tout leurs femmes qui sont fort intelligentes en toutes ces cures : & pour quoy que ce pust estre, ils n'ont encore voulu communiquer aus Chrétiens les remedes souverains qu'ils ont contre la blessure des fléches enpoisonnées. Mais ils ne refusent pas de les visiter & de les traiter quand ils ont besoin de leur secours : au contraire ils s'y portent alégrement, & de tres-franche volonté. Ainsi un personnage de qualité d'entre nos François ayant été mordu dangereusement par un serpent, en a été heureusement guery par leur moyen. En quoy certes ils sont bien differens de ces brutaus de Guinois & du Sumatrans, qui n'ont aucune compassion de leurs propres malades, les abondonnant comme de pauvres bestes. Mais l'ancien Peuple de la Province de Babylone prenoit un interest si particulier dans toutes les maladies, que les malades y étoient mis en place publique, & chacun leur dévoit enseigner le remede, dont il avoit fait l'experience sur luy-même. Ceus qui ont fait voyage à Cam-

Relation des Holland. & de Vincent le Blanc. 1. part. chap. 24.

Herodote liv. 1.

Cambaya, disent, qu'il y a même un Hospital pour traiter les oiseaus malades. *Voyage des Drac, 2. partie.*

Quand les remedes ordinaires dont se servent nos Caraïbes en leur necessité, n'ont pas eu un tel succés qu'ils s'étoyent promis, pour lors ils ont recours à leurs Boyez, c'est à dire à leurs Magiciens, qui contrefont aussi les Medecins: & les ayant conviez de les venir visiter, ils les consultent sur l'evenément de leurs maladies. Ces malheureus supports de l'Esprit malin, se sont aquis par leurs enchantemens, un tel credit parmy ces pauvres abusez, qu'ils sont reputez comme les arbitres de la vie & de la mort, & tellement redoutez à cause de leurs sortileges, & de la vangeance qu'ils tirent de ceus qui les mépriſent, qu'il n'y a aucun de ce miserable Peuple, qui ne tienne à gloire de rendre une deference & une obeissance aveugle à tous leurs avis.

Pour ce qui est des Ceremonies qu'ils observent en ces rencontres, nous les avons déja touchées en partie au Chapitre de leur Religion. Il faut avant toutes autres choses, que la case en laquelle le Boyé doit entrer soit bien nettement preparée: que la petite table qu'ils nomment *Matoutou*, soit chargée de l'*Anakri* pour *Maboya*, c'est à dire d'une offrande de Cassaue & d'Ouycou pour l'Esprit malin: & même des premices de leurs jardins, si c'est la saison des fruits. Il faut aussi qu'il y ait à l'un des bouts de la case, autant de petis sieges, qu'il se doit trouver de personnes à cette detestable action.

Aprés ces preparatifs, le Boyé, qui ne fait jamais cette œuvre de tenebres que pendant la nuit, ayant fait soigneusement éteindre tout le feu de la Case & des environs, entre dans cette obscurité, & ayant trouvé sa place à l'ayde de la foible lueur d'un bout de Tabac allumé qu'il tient en sa main, il pronõce d'abord quelques paroles Barbares: il frappe ensuitte de son pied gauche la terre à plusieurs repriſes, & ayant mis en sa bouche le bout de Tabac qu'il portoit en sa main, il souffle cinq ou six fois en haut la fumée qui en sort, puis froissant entre ses main le bout de Tabac, il l'éparpille en l'air. Et alors le Diable qu'il a evoqué par ces singeries, ébranlant d'une furieuse secousse le faiſte de la Case, ou excitant quelque autre

bruit épouvantable, comparoit aussi-tôt, & répond distinctement à toutes les demandes, qui luy sont faites par le Boyé.

Si le Diable assure, que la maladie de celuy pour lequel il est consulté; n'est pas mortelle: pour lors le Boyé & le Fantôme qui l'accompagne, s'approchent du malade pour l'assurer qu'il sera bien-tôt guery: & pour l'entretenir dans cette esperance, ils touchent doucement les parties les plus douloureuses de son corps, & les ayant un peu pressées, ils feignent d'en faire sortir des épines, des os brisez, des éclats de bois & de pierre, qui étoyent, à ce que disent ces malheureus Medecins, la cause de son mal. Ils humectent aussi quelquefois de leur haleine la partie debile, & l'ayant sucée à plusieurs repriſes, ils persuadent au patient, qu'ils ont par ce moyen attiré tout le venin qui étoit en son corps, & qui le tenoit en langueur: Enfin pour la clôture de tout cet abominable mystere, ils frottent tout le corps du malade avec le suc du fruit de *Iunipa*, qui le teint d'un brun fort obscur, qui est comme la marque & le seau de sa guerison.

Celuy qui croit d'avoir été guery par un si damnable moyen, a coûtume de faire en reconnoissance un grande festin, auquel le Boyé tient le premier rang entre les conviez. Il ne doit pas aussi oublier *l'Anakri* pour le Diable, qui ne manque pas de s'y trouver. Mais si le Boyé a recüeilly de la communication qu'il a eu avec son Demon, que la maladie est à la mort, il se contente de consoler le malade, en luy disant, que son Dieu, ou pour mieus dire son Diable familier, ayant pitie de luy, le veut enmener en sa Compagnie, pour estre delivré de toutes ses infirmités.

Elian, l. 3. c. 38. Certains Peuples, ne pouvans supporter l'ennuy & les incommoditez d'une trop caduque vieillesse, avoient acoutumé de chasser avec un verre de Ciguë leur ame qui croupissoit trop long tems à leur gré, dans leur miserable corps. Et quelques autres au rapport de Pline, étant las de vivre, se precipitoient en la mer. *Liv. 4. chap. 12. Elian, l. 4. c. 1.* Mais en d'autres pais, les enfans n'attendoient pas que leurs Peres étant parvenus à un grand âge, fissent cette execution. Car on dit que par une Loy publique, ils en étoient les parricides & les bourreaus. Et le Soleil

éclaire

éclaire encore aujourdh'uy dans quelques Provinces de la Floride, des maudites creatures, qui par une espece de religion & de pieté, assomment leurs Peres parvenus à la caducité, comme des personnes inutiles en ce monde, & qui sont à charge à eus-mêmes.

Mais quelque avancée que puisse estre la vieillesse chez nos Caraïbes, les enfans ne s'ennuyent pas de voir leur Peres & leurs Meres en cet état. Il est vray, que quelques Caraïbes ont autrefois avancé la mort de leurs parens, & ont tué leurs Peres & leurs Meres, croyant faire une bonne œuvre, & leur rendre un office charitable, en les delivrant de beaucoup d'incommoditez & d'ennuis, que traine aprés soy la vieillesse. Un vieus Capitaine que nos François nommoient *le Pilote*, se glorifioit d'avoir rendu ce detestable service à plusieurs de ses ancêtres. Mais premierement les Caraïbes ne pratiquoient cette inhumanité qu'envers ceus qui le desiroient ainsi pour être delivrez des miseres de cette vie: & ce n'étoit, que pour aquiescer aus prieres instantes de ceus qui étoient las de vivre, qu'ils en usoient de la sorte. De plus, cette Barbarie n'a jamais été universellement receuë parmy-eus: & les plus sages l'ont à present en detestation, & entretiennent leurs Peres & leurs Meres jusques au dernier periode de leur vie, avec tous les soins, & tous les témoignages d'amitie, d'honneur & de respect que l'on pourroit attendre d'une nation, qui n'a point d'autre lumiere pour se conduire que celle d'une nature corrompuë. Ils supportent patiemment leurs defauts & les chagrins de leur vieillesse: ne se lassent point de les servir, & le plus qu'il leur est possible, se tiennent prés d'eus pour les divertir comme nos François l'ont veu en quelques unes de leurs Iles. Ce qui ne merite pas une petite loüange, si l'on considere que cela se fait chez des Barbares. Que si quelques uns d'entr'eus n'honorent pas ainsi leurs Peres & leurs Meres, ils ont degeneré de la vertu de leurs Ancêtres.

Mais quand aprés tous leurs soins & toutes leurs peines, ils viennent à perdre quelcun de leurs proches ou de leurs amis, ils font de grands cris & de grandes lamentations sur sa mort; Bien au contraire des anciens Traces, & des Habi-

Herodote, Liv. 5. & Philostrate en la vie d'Apollonius, li. 5. c. 1.

tans des Iles fortunées qui enſeveliſſoient leurs morts avec joye, danſes & chanſons, comme des perſonnes delivrées des miſeres de la vie humaine. Aprés que les Caraïbes ont arrosé le corps mort de leurs l'armes, ils le lavent, le rougiſſent, luy frottent la teſte d'huile, luy peignent les cheveus, luy plient les jambes contre les cuiſſes, les coudes entre les jambes, & ils courbent le viſage ſur les mains, de ſorte que tout le corps eſt à peu prés en la même poſture, que l'enfant eſt dans le ventre de ſa Mere, & ils l'envelopent dans un lict neuf, attendant qu'ils le mettent en terre.

Il s'eſt trouvé des Nations qui donnoient les rivieres aus corps morts, pour ſepulture ordinaire, comme quelques Ethiopiens. D'autres les jettoient aus oiſeaus & aus chiens, comme les Parthes, les Hircaniens & leurs ſemblables auſſi honneſtes gens que Diogene le Cynique. Quelques autres Peuples un peu moins inſenſez, les couvroient d'un monceau de pierres. On dit que quelques Africains les mettent en des vaiſſeaus de terre: & que d'autres les logent dans du verre. Heraclite, qui tenoit le feu pour le principe de toutes choſes, vouloit qu'on brulaſt les corps, afin qu'ils retournaſſent à leur origine. Et cette coutume obſervée par les Romains durant pluſieurs Siecles, ſe pratique encore aujourd'huy chez divers Peuples de l'Orient. Mais Cyrus diſoit en mourant, qu'il n'y avoit rien de plus heureus, que d'eſtre au ſein de la terre, la Mere commune de tous les humains. Les premiers Romains étoient de cette opinion: car ils enterroiẽt leurs morts. Et c'eſt auſſi de tant de pratiques differentes ſur ce ſujet, celle que l'on trouve en uſage chez les Caraïbes. Ils ne font pas leurs foſſes ſelon nôtre mode, mais ſemblables à celles des Turcs, des Breſiliens, & des Canadiens; c'eſt à dire de la profondeur de quatre ou cinq pieds, ou environ de figure ronde, de la forme d'un tonneau: Et au bas ils mettent un petit ſiege, ſur lequel les parens & les amis du défunt aſſéent le corps, le laiſſant en la même poſture qu'il luy ont donné incontinent aprés ſa mort.

Voyage de Drac, 2. partie.

Xenofon en ſa Cyropedie, liv. 8.

Pline, l. 7. chap. 54.

Ils font ordinairement la foſſe dans la caſe du defunt, ou s'ils l'enterrent ailleurs, ils font toujours un petit couvert ſur l'endroit ou le corps doit repoſer, & apres l'avoir dévalé dans

cette

cette fosse, & l'avoir envelopé de son Amac, ils font un grand feu à l'entour, & tous les plus anciens tant hommes que femmes s'acroupissent sur leurs genous. Les hommes se placent derriere les femmes, & de tems en tems ils leur passent la main sur les bras pour les inciter à pleurer. Puis en chantant & pleurant ils disent tous d'une vois piteuse & la-
„ mentable. Hé pourquoy es tu mort? Tu avois tant de bon
„ Manioc, de bonnes Patates, de bonnes Bananes, de bons
„ Ananas. Tu étois aimé dans ta Famille, & l'on avoit tant
„ de soin de ta personne. Hé pourquoy donc es tu mort?
„ Pourquoy es tu mort? Si c'est un homme ils ajoutent. Tu
„ étois si vaillant & si génereus. Tu as renversé tant d'enne-
„ mis; tu tés signalé en tant de combats: Tu nous as fait
„ manger tant d'Arouâgues: Hélas! qui nous defendra
„ maintenant contre les Arouâgues? Hé pourquoy donc es
„ tu mort? Pourquoy es tu mort. Et ils recommencent plusieurs fois la même chanson.

Les Toupinambous font à peu prés les mêmes lamenta-
„ tions sur les Tombeaus de leurs morts. Il est mort, disent
„ ils, ce bon chasseur, & excellent pescheur, ce vaillant guer-
„ rier, ce brave mangeur de prisonniers, ce grand assom-
„ meur de Portugais, & de Margaiats, ce genereus defenseur
„ de nôtre païs. Il est mort. Et ils repetent souvent le méme refrein. Les Guinois demandent aussi à leurs morts, ce qui les a obligez à mourir, & leur frottent le visage avec un bouchon de paille pour les réveiller. Et Busbequius, dans la Relation de ses Ambassades en Turquie recite, que passant par un bourg de la Servie, nomme Yagodena, il entendit des femmes & des filles qui lamentant auprés d'un mort, luy disoient dans leurs chants funebres, comme s'il eut esté capa-
„ ble de les entendre. Qu'avons nous merité & qu'avons
„ nous manqué de faire pour ton service, & pour ta conso-
„ lation? Quel sujet de mécontentement as tu jamais eu con-
„ tre nous, qui t'ait obligé de nous quiter, & de nous laisser
„ ainsi miserables & desolées? Ce qui se rapporte en partie aus plaintes funebres de nos Caraïbes.

De Lery chap. 16.

Relations des Hollandois. Livre I.

Le Vacarme, & les Hurlemens des Toupinambous & des Virginiens en semblables occasions dure ordinairement un mois.

mois. Les Peuples d'Egipte, faisoient durer leurs larmes soixante & dix jours. Et quelques Floridiens employent des vieilles pour pleurer le mort six mois entiers. Mais Lycurgue avoit limité le deüil à onze jours, & c'est à peu prés le tems que prenoient autrefois nos Caraïbes pour pleurer le defunt, avant que de le couvrir de terre. Car durant l'espace de dix jours, ou environ, deus fois chaque jour les parens, & même les plus intimes amys venoient visiter le mort à sa fosse. Et ils aportoient toujours à boire & a manger à ce mort, luy „ disant à chaque fois. Hé pourquoy es tu mort? Pourquoy „ ne veus tu pas retourner en vie? Ne dis pas au moins „ que nous t'ayons refusé dequoy vivre. Car nous t'appor- „ tons à boire, & à manger. Et aprés qu'ils luy avoient fait cette belle exhortation, comme s'il l'eut dû entendre, ils luy laissoient sur le bord de la fosse les viandes & le bruvage jusques à l'autre visite, qu'ils les poussoient sur sa teste, puis qu'il ne daignoit pas avancer sa main pour en prendre.

Plutarque en la vie de Lycurgue.

Les Peruviens, les Bresiliens, les Canadiens, les Madagascarois, les Canariens, les Tartares, les Chinois, accompagnent aussi de quelques mets, les tombeaus où ils enterrent leurs proches. Et sans aller si loin, ne se fait il pas quelque chose de semblable parmy nous? Car on sert durant quelques jours les effigies de nos Roys & de nos Princes nouvellement morts, & on leur presente à boire & à manger comme si elles étoient vivantes: même jusqu'à faire devant elles, l'essay des viandes & du bruvage.

Voyez Acosta, de Lery Paul le Ieune, François Cauche, Thomas Nicole, chez Bergeron, Carpin & Trigaut.

Les Caraïbes de quelques Iles posent encore à present des viandes prés de la fosse du mort, mais ils ne le laissent pas un si long tems qu'ils faisoient autrefois sans le couvrir de terre. Car aprés que la chanson funebre est finie & que les femmes ont épuisé toutes leurs larmes, l'un des amis du defunt luy met une planche sur la teste, & les autres poussent peu à peu la terre avec les mains & rempliſſent la fosse. On brule aprés cela, tout ce qui apartenoit au mort.

Ils tuënt aussi quelquefois des Esclaves pour accompagner les Manes de leurs morts, & les aller servir en l'autre monde. Mais ces pauvres miserables, gagnent au pied quand leur maistre meurt, & se sauvent en quelque autre Ile. On con-

Acosta Histoire de la Chine, de Laet Garcilasso Pirard, Linscot & d'autres.

çoit

çoit une juſte horreur au récit de ces inhumaines & Barbares funerailles, qui ſont arroſées du ſang des Eſclaves, & de diverſes autres perſonnes: & qui expoſent en veuë de pauvres femmes égorgées, brulées, & enterrées toutes vives, pour aller en l'autre monde tenir compagnie à leurs maris, comme il s'en trouve des exemples chez diverſes Nations. Mais nos Caraïbes ſe contentent en ces rencontres, de tuer les Eſclaves du defunt, s'ils les peuvent atraper.

Il étoit defendu aus Lacedemoniens de rien enterrer avec les morts: mais le contraire s'eſt pratiqué, & ſe pratique encore aujourd'huy chez diverſes Nations. Car ſans parler de tant de choſes precieuſes que l'on faiſoit conſumer avec les corps qui paſſoient par le feu aprés leur mort, chez les anciens Romains, Macedoniens, Allemands, & autres Peuples: Nous liſons en l'Hiſtoire de Joſefe que le Roy Salomon enferma de grandes richeſſes avec le corps de David ſon Pere: Ainſi les Tartares mettent dans la tombe avec le mort, tout ſon or & ſon argent. Et les Breſiliens, les Virginiens, les Canadiens & pluſieurs autres Sauvages enterrent avec les corps les habits, les hardes & tout léquipage des defunts.

Virgile, Arrian, Tacite. l. 7, c. 12. Carpin. De Lery, Relation des Hollandois. De Laet, & le Ienne.

C'eſt auſſi ce que les Caraïbes pratiquoient en leurs funerailles, avant qu'ils euſſent communiqué avec les Chrétiens. Car à la derniere viſite qu'ils venoient rendre au mort, ils aportoient tous les meubles qui luy avoient ſervy durant ſa vie, aſſavoir, l'arc & les fléches, le Boutou, ou la Maſſuë, les Couronnes de plume, les pendans d'oreilles, les Colliers, les Bagues, les Braſſelets, les paniers, les vaiſſeaus, & les autres choſes qui étoient à ſon uſage, ils enterroient le tout avec le mort, ou ils le brûloient ſur la foſſe. Mais à preſent ils ſont devenus meilleurs menagers: Car les parens du defunt reſervent tout cela, pour leur uſage, ou bien ils en font preſent aus aſſiſtans, qui les conſervent en memoire du defunt.

Apres que le corps eſt couvert de terre, les plus proches parens ſe coupent les cheveus, & juſnent rigoureuſement, croyant que par là, ils en vivront & plus long tems & plus heureus. D'autres, quittent les Caſes & la place où ils ont

enterré quelcun de leurs parens, & vont demeurer ailleurs. Quand le corps eſt à peu pres pourry, ils font encore une aſſemblée, & aprés avoir viſité & foulé aus pieds le ſepulcre en ſoupirant, ils vont faire la débauche, & noyer leur douleur dans le Ouïcou. Ainſi la Ceremonie eſt achevée & l'on ne vient plus tourmenter ce pauvre corps.

Fin du ſecond & dernier Livre de l'Hiſtoire des Antilles.

VOCABULAIRE
CARAÏBE.

Avertissement.

1. NOus marquons par des accens aigus les syllabes longues, & sur léquelles il faut appuyer. Et nous mettons de ces points sur plusieurs lettres, pour faire connoitre que celle qui précéde appartient à la syllabe d'auparavant, & ne se doit point du tout joindre en la prononciation avec la suivante. Comme lors qu'en Francois nous mettons deus points sur *loüange*, sur *louër*, & sur quelques mots semblables.

2. Lors que le mot que nous couchons est celuy des hommes, nous le désignons par une H. Et lors que c'est celuy des femmes, nous le distinguons par une F.

3. Enfin, comme les mots de cette Langue sont difficiles à imprimer correctement, à ceus qui n'en ont pas la connoissance par eus mémes, les Lecteurs sont suppliez d'attribuër à l'Imprimeur les fautes qui peut estre se trouveront icy en quelques endroits, comme il est presque impossible autrement.

I. LES PARTIES du CORPS HUMAIN.

MOn corps, *Nókobou.*
La graiſſe, *Takellé.*
Ma peau, *Nóra.* Cela ſignifie en général tout ce qui ſert de couverture.
Mes os, *Nábo.* Cela ſignifie auſſi un *tendron.*
Les Caraïbes ne diſtinguent point les veines d'avec les nerfs; & ils les expriment par le mot de *Nillagra*, qui ſignifie, mes nerfs ou mes veines: comme *Lillagra* ſes nerfs ou ſes veines. Ils appellent encore ainſi les racines des arbres.
Mon ſang, H. *Nitta.* F. *Nimoinalou.*
Mon poil, mes cheveus, *Nitibouri.*
Ma teſte, *Nicheucke.*
Mes yeus, *Nákou.*
Ma prunelle, *Nákou-euke.* C'eſt à dire proprement, *Le noyau de mon œil.*
Ma paupiére, *Nakou-ora* C'eſt à dire, *La peau de mon œil.*
Mon ſourcil, *Nichikouchi.* Proprement, *Piéce d'œil.*
Mes cils, *Nákou-ïou.* proprement, *le poil de l'œil.*
Mon front, *Nérébé.*
Mon viſage, *Nichibou.*
Mon nez, *Nichiri.*
Ma bouche, *Niouma.*
Ma lévre, *Nioumárou.*
Ma dent, *Nári.*
Ma dent macheliére, *Nackeuke.*
Mes gencives, *Nári-aregrik.* proprement, *ce qui eſt contre mes dents.*
Mon oreille, *Narikaë.*
Mes temples, *Nouboyoubou.*
Mes jouës, *Nitigné.*
Ma langue, *Ninigné.*
Mon menton, *Náriona.*
Ma mammelle, *Nouri.*
Ma poitrine, *Nárokou.*
mon épaule, *néché.*
mon bras, *narreuna.* Il ſignifie auſſi une *aile.*
mon coude, *neugueumeuke.*
mes mains, *nóucabo.*
mes doits, *nóucabo-raün*, comme ſi vous deſiez, *les petis, ou les enfans de ma main.*
mon pouce, *noucabo-iteignum.* Proprement, *ce qui eſt oppoſé aus doits.*
Le pouls, *Lóucabo ánichi*, c'eſt â dire proprement, *l'ame de la main.*
mon ongle, *nóubara.*
mon eſtomac, *nanichirokou.*
mon cœur, H. *niouânni.* F. *nánichi.* Ce mot ſignifie auſſi, *mon ame.*
mon poulmon, *noara.*
mon foye, *noubana.*
mes entrailles, *noulakaë.* Cela ſigni-

ſignifie auſſi le *ventre*.
mes reins, *nanagané*.
mon coſté, *nauba*.
La ratte, *eouëmata*.
La veſſie, *Ichikoulou akaë*.
mon nombril, *nárioma*.
Les parties naturelles de l'hõme, H. *Yaloukouli*, F. *Nehuera*.
Les parties naturelles de la femme, *Touloukou*.
mon derriere, *nárioma-rokou*.
ma feſſe, *niatta*.
ma cuiſſe, *nebouïk*.
mon genou, *nagagirik*.
mon jarret, *nichaouâ-chaouâ*.
ma jambe, *nourna*.
ma gréve, *nourna-aboulougou*.
ma jointure, *napataragoune*, c'eſt à dire, *une choſe ajoutée*. Ce qu'ils appliquent auſſi à une piéce que l'on met ſur un habit.
ma cheville du pied, *noumourgouti*.
mon pied, *nougouti*.
mon talon, *nougouti-ona*.
mes orteils, *nougouti-raïm*. C'eſt à dire proprement, *les petis du pied*.
La plante de mon pied, *nougouti-rokou*, proprement, *le dedans du pied*.

Comme ils ne diſent preſque jamais les noms indéfinis, ſur tout des parties du corps; mais qu'ils les reſtreignent à l'une des trois perſonnes, nous les avons mis icy à la premiére. Qui les voudra mettre aus autres, n'aura qu'à changer la premiére lettre à chaque mot: comme on le peut apprendre du Chapitre du Langage.

II. PARENTÉ & ALLIANCE.

MOn parent, H. *Nioumoulikou*, F. *Nitoucke*.
Mon mariage, *Youëlleteli*.
Mon mary, *Niraiti*.
Mon Pére. En parlant à luy, H. & F. *Bába*.
En parlant de luy, H. *Youmáan*, F. *noukóuchili*.
mon grand Pére, H. *Itámoulou*, F. *nárgouti*.
Mon Oncle paternel. On l'apelle Pére, *Bába*. Et pour ſignifier le vray & propre Pére, quand on le veut diſtinguer expreſſément, on fait quelquefois cette addition, *Baba tinnaka*.
L'oncle maternel, H. *Yáo*, F. *Akâtobou*.
mon fils, H. *Imákou*, *Imoulou*, *Yamoinri*, F. *Niráheu*.
mon petit fils, *Hibáli*. Lors qu'il n'y en a qu'un. Mais lors qu'il y en a pluſieurs, *Nibágnem*.

Mon frére ainé, H. *Hanhin*. F. *Niboukayem*.

Mon cadet, H. *Ouânõuë*, & *Ibiri*. C'eſt à dire proprement, *ma moitié*, F. *Namouléem*.

Mon beau-frére, & mõ Couſin de mére, H. *Ibámouï*, F. *Nikeliri*.

Le Couſin non marié à la Couſine, *Yapataganum*.

Mon Neveu, *Yanantigané*.

Mon gendre, *Hibáli moukou*. C'eſt à dire, *qui fait des petis enfans*.

Ma femme, H. *Yenénery*. Les femmes diſent, *Liáni*, ſa femme.

Ma Mére, en parlant â elle, H. & F. *Bîbi*, c'eſt auſſi une exclamation.

En parlant d'elle; H. *Ichánum*. F. *Noukoûchourou*.

Ma Belle-mére du ſecond lit, *Noukóuchourouteni*.

Ma Belle-mére dõt j'ay épouſé la fille, *Imenouti*.

Ma grand'mére, H. *Innouti*. F. *Naguette*.

La tante maternelle s'apelle Mére, *Bíbi*.

La paternelle, *Naheupouli*.

Ma fille, H. *Nianánti*, F. *Niraheu*.

Ma Sœur, *Nitou*.

L'ainée, *Bíbi-Ouânõuân*.

La cadette, *Tamoulélouã*.

Bru, belle fille, & Niéce, *Nibaché*.

Ma Couſine, H. *Youëlléri*, c'eſt â dire, *Ma femelle*, ou *ma promiſe*; parce que naturelment elles ſont deuës pour femmes à leurs couſins. Les femmes diſent *Youëllou*.

Les enfans des deus fréres, s'apellent *frêres* & *fœurs*: les enfans des deus ſœurs, tout de même.

III. CONDITIONS & QUALITEZ.

UN homme, ou un maſle, H. *Ouëkelli*: au pluriel, *Ouëkliem*, F. *Eyéri*: au pluriel, *Eyérium*

Une femme, ou une femelle, H. *Ouëlle*: au pluriel, F. *Ouliem*

Inãrou: au pluriel, *Innõyum*.

Un enfant, *Niankeïli*.

Un garçon, *Moulèke*.

Une fille, *Niankeïrou*.

Un petit garçon, *Ouëkelli raeu*. Proprement, *Vn petit maſle*.

Une petite fille, *Ouëlle raeu*, Proprement, *Vne petite femelle*.

Un vieillard, *Ouäïáli*.

Un Pére de famille, *Tiouboutouli authe*,

Un veuf & une veuve, *Moincha*.

Un camarade, *banaré*.

Un

Un amy, H. *Ibaouänale*, F. *Nitignon.*

Un ennemy, H. *Etóutou*, F. *Akani.*

Un ennemy contrefait, *Etóutou noubi.* Ainſi nomment ils tous ceus de leurs ennemis qui ſont vétus.

Sauvage, *Maron.* Les Caraïbes ne donnent ce nõ qu'aus animaus & aus fruits Sauvages.

Habitant, *bonon.*

Inſulaire, ou Habitant d'une Ile, *Oubao-bonon.*

Habitant de la terre ferme, *balouë-bonon.*

Homme de Mer, *balanaglé.* C'eſt ainſi qu'ils apellent les Chrétiens, parce qu'ils viennent de ſi loin par mer en leur païs.

Général d'armée navale, ou Amiral, *Nhalène.*

Capitaine de vaiſſeau, *Tiouboutouli canaouä.*

Grand Capitaine, ou Général, *Ouboutou*, au pluriel, *Ouboutounum.*

Lieutenant, *Tiouboutoumali arici.* C'eſt à dire proprement, *la trace du Capitaine*, ou *ce qui paroit après luy.*

Soldat, ou guerrier, *Netoukouïti.*

Sentinelle, Eſpion, *Arikouti, Nábara:*

Mon priſonnier de guerre, *Niouïtouli, Niouëmakali.*

Celuy qui a la charge de recevoir les hôtes, *Niouäkaiti.*

Mon ſerviteur à gage, tel que les Chrétiens en ont, *Nabouyou.*

Serviteur eſclave, *Tamon.*

Un chaſſeur *Ekerouti.*

Gras, *Tibouléli.*

Maigre, *Toulééli.*

Grand, *Mouchipééli.*

Gros, *Ouboutonti.*

Petit, *Nianti, Raeu.*

Chétif, *Pikenine.* En langage bátard.

Haut, *Inõuti.*

Bas, *Onabouti.*

Profond, *Ouliliti, Anianliti.*

Large, *Taboubéreti.*

Long, *Mouchinagouti.*

Rond, *Chiririti.*

Quarré, *Patágouti.*

Beau, *Bouïtouti.*

Laid, *Nianti ichibou.*

Mol, *Nioulouti.*

Dur, *Téleti.*

Sec, *Ouärrou, Ouärrouti.*

Humide, *Kouchakouäli.*

Le chaud & le froid ſont exprimez au titre IX.

Blanc, *Alouti.*

Noir, *Oúliti.*

Jaune, *Houëreti.*

Rouge, *Ponáti.*

Ils ne ſavent nommer que ces quatre couleurs-là, & ils y rapportent toutes les autres.

Lar-

Larron, *Youâlouti.*
Inceſtueus, *Kakouyoukouâtiti.*
Adultére, *Oulimateti.*
Paillard, *Huèreti.*
Querelleus, *Oulibimekoali, Koauaïti.*
Traitre, *Niroboutеïti.*
Mauvais, *Oulibati, Nianôuänti.*
Bon, *Iroponti.*
Sage, *Kanichicoti.*
Adroit, *Manigat.*
Fol, *Leuleuti ao*, ou, *Talouali ao.* C'eſt à dire proprement, *Qui n'a point de lumiere.*
Vaillant, *Ballinumpti.*
Poltron, *Abaouâti.*
Joyeus, *Aouërekoua liouani.*
Triſte, *Imouëmeti.*
Yvre, *Nitimaïnti.*
Riche, *Katakobaïti.*
Pauvre, *Matakobaïti.*
Piquant, *Chouchouti.*
Mort, *Neketali.*

IV. ACTIONS. & PASSIONS.

IL ſe fie en luy, *Moingatteti loné.*
Atten moy, *Iacaba, Noubara.*
Eſpére. atten, *Allirè.*
Eſpére en luy, *Emenichiraba.*
Eſpérance, *Ementchira.*
Mon eſpérance, *Nemenichiraeu.*
Ma crainte, *Ninonnoubouli.*
Ma joye, H. *Naouëregon*, F. *Niouänni.*
Ma triſteſſe, *Nitikabouë.*
Il eſt né, *Emeïgnouäli.*
Sois le bien venu, *Halea tibou.*
J'ay faim, *Lamanatina.*
J'ay ſoif, *Nacrabatina.*
Donne moy à manger, ou, donne moy du pain, H. *Terebali üm boman*, F. *Nouboute üm boman.*
Donne moy à boire, *Natoni boman.*
Mange, à l'imperatif, *Baika.*
Manger, à l'infinitif, ce qui eſt peu en uſage, *Aika.*
Je mange, *Naikiem.*
Boy, *Kouràba.*
Je bois, *Natiem, Natakayem.*
Je ſuis échauffé de boire, *Nacharouätina.*
Vien icy, *Hac-yetè.*
Va t'en, *bayouboukaa.*
Parle, *Ariangaba.*
Je parle, *Nanangayem.*
Tay toy, *Maniba.*
Aſſieds toy, *Niouróuba.*
Couche toy par terre, *Ràoignaba.*
Léve toy, *Aganekaba.*
Tien toy debout, *Raramaba.*
Regarde, *Arikaba.*
Ecoute, *Akambabaë.*
Flaire, *Irimichaba.*
Goutes-en, *Aöchabaë.*
Touche le, *Kourouäbaë.*
Marche, *bayoubaka.*

Je

Je marche, *Nayoubákayem.*
Proméne toy, *Babáchiaka.*
Cours, *Hehemba.*
Danſe, *babénaka.*
Je danſe, *Nabinakayem.*
Saute, *Choubakouäba.*
Je vay ſauter, *Choubakouä niabou.*
Ry, *béérraka.*
Je ris, ou je me réjouïs, *Naouërékoyem.*
Pleure, *Ayakouäba.*
Dors, *baronka.*
Réveille toy, *Akakotouäba.*
Veille, *Aromankaba.*
Travail, H. *Youätegmali.* F. *Noumaniklé.*
Repos, *Nemervoni.*
Combat, *Tibouikenoumali.*
Guerre, H. *Nainkoa.* F. *Nihuctoukouli.*
Paix, *Niuëmboulouli.*
Il eſt défait, *Niouëllemaintj.*
Il eſt vaincu, *Enépáli.*
Reſpire, *Aouraba banichi.* Cela veut dire proprement, *Raffraichy ton cœur.*
Souffle, *Phoubaë.*
Crache, *Chouëba.*
Touſſe, *Hymba.*
Mouche toy, *Naïnraba.*
Excrémenter, *Houmoura.*
Lave toy, *Chibába.*
Arroſe, *Touba boubara.*
Va baigner, *Akao bouka.*
Je nage, *Napouloukayem.*
Il nage bien, *Kapouloukatiti.*
Il a été noyé, *Chalalaali.*
Il a été étouffé, *Niarakouäli.*
Ouvre, *Talába.*
Ferme, *Tába.*
Cherche, *Aloukaba.*
Trouve, *Ibikouäbaë.*
Vole, *Hamamba.*
Tu tombes, *bátikeroyen.*
Perds le, *Aboulekouäbaë.*
Vend le, *Kebeciketabaë.*
Achéte, *Amouliakaba.*
Il traitte ou trafique, *baouânemeti.*
Va à la chaſſe, *Ekrekabouka.*
Ma chaſſe, *Nékeren.*
Il tire bien de l'arc, *Kachienratiti, boukatiti.*
Il tire bien de l'arquebuſe, *Katouratiti.*
Va peſcher du poiſſon, *Tikabouka authe.*
Je peſche, *Natiakayem.*
Ma peſche, *Natiakani.*
Il eſt arrivé au port, *Abourrikaali.*
Je chante en l'Egliſe, *Nallalakayem.*
Je chante une chanſon, *Naromankayem.*
Il eſt amoureus d'elle, il la careſſe, *Ichoatoati tao.*
Baiſe-moy, *Chouba nioumoulougou.*
Je veus eſtre nommé: nomme moy, *Yetikleé yatek.*
Il l'aime, *Kinchinti loné, Tibouinati.*
Il le hait, *Yerekati loné.*
Querelle, *Lioüélébouli.*

Yvrognerie, *Liuëtimali.*
Frappe, fouëtte, *Baikoába.*
Fouët, *Abaïchaglé.*
Bats-le, *Apparabaë.*
Egratigne, *Kiomba.*
Tuë le, *Chiouïbaé.*
Il se porte bien, *Atouattienli.*
Il est malade, *Nanégaëti, Nannêteïti.*
Maladie, *Anek.*
Je m'a desorcelé, *Naraliatina.*
Je me vengeray, *Nibanébouïbatina.*
Vengeance, *Nayouïbanabouli.*
Il l'a mordu, *Kerrelialo.*
Il est blessé, *Niboukabouâli.*
Il vit encore, H. *Nouloukeïli,* F. *Kakékeïli.*
La vie, *Lakákechoni.*
Il est mort, H. *Aouééli, Nikotamainâli,* F. *Hilaali.*
La mort, *Lalouëne.*
Enterre le; ce qui ne se dit, pas seulement de l'homme, mais en général de tout ce que l'on met en terre, comme d'une plante, *Bonambaë.*
Enterrement, *Tonamouli.*

V. MENAGE & TRAFIC.

UN Village, *Authe.*
Une maison publique, *Karbet.*
Une maison, H. *Toubana,* F. *Touhonoko.*
Un appenty, un couvert, ou un auvent, *Aïoupa.*
Un jardin, *Maïna.*
Mon jardin, H. *Imaïnali.* F. *Nichâli.*
Fosse à manioc, *Tomonak.*
Le toict, *Toubana ora.* Proprement, *Couverture de maison* ou *de case.*
Muraille ou palissade, *Koúrara.*
Plancher. Ils n'en ont point.
Planche, *Iboutou.*
Porte, *Béna.*
Fenêtre, *Toullepen.* proprement, *un trou.*
Lict, H. *Amak* & *Akat.* F. *Nêkera.*
Table, *Matóutou.*
Siége, *Halâheu.*
Cage, *Tonoulou-banna.*
Vaisseau, *Takaë.* Ce qui s'applique à tout.
Vaisselle de calabasse, *Couï.*
Moitié de Couï qui sert de plat, *Tauba.* Ce mot signifie proprement un *cossê.*
Tasse à boire, *Ritta.*
Verre, flaçon, bouteille, *boutella,* de l'Espagnol.
Gril de bois, que d'autres Sauvages appellent Boucan, *Toula.*
Pot de fer, ou marmite, *touraë,*
Pot de terre, *Taumali akaë,* & *Canary.*
Chandelier, ou ce qui tient quel-

quelque choſe, *Taketaklé.*
Chandelle, lampe, flambeau, *Touli*, c'eſt du ſandal qui rend une gomme.
Mouchette, *Tachackoutaglé.*
Hameçon, *Keouë.*
Aiguilles, *Akoucha.*
Epingle, *Alopholer.*
Coffre, *Arka.*
Hotte, *Aláouäta, Catoli.*
Tamis, pour paſſer la farine du Manioc, & pour couler le Ouïcou, *Hibichet.*
Fine farine de Manioc, *Mouchache.*
Viande, chair *Tékeric.*
Du roty, *Aribelet, Achérouti.*
Une ſauſſe, *Taomali*, ou *Tau-*
Un hachis, *Nátara.* (*mali.*
Un feſtin, *Nátoni, Laupali, Eletoak.*
Du poiſon, H. *Tiboukoulou*, F. *Tibaukoura.*
Marchandiſe, *Eberitina.*
Marchand, *Baouänemoukou.*
Piraugue, ou grand vaiſſeau de Sauvages, *Canaouä.*
Petit vaiſſeau de Sauvages, que nous appellons Canot, *Couliala.*
Navire, *Kanabire.* Cela vient ſans doute de notre mot François.
Corde, *Ibitarrou.*
Cable, *Kaboya.* C'eſt un mot qui ſent le baragoin et qu'ils ont formé, ſans doute, depuis qu'ils ont fréquenté avec les étrangers; comme quelques uns des ſuivans.
Ancre, *Tichibani* & *Ankouroute.*
Couteau, *Couchique.*
Ciſeaus, *Chirachi.*
Beaucoup, *Mouche.* Mot du langage corrompu.
Dix, *Chonnoúcabo raïm*, c'eſt à dire, *tous les doits de la main.*
Vint, *Chonnoucabo raim. Chonnougouci raïm*, c'eſt à dire, *tous les doits de la main, & tous les orteils des pieds.* Ils ne ſavent pas conter plus avant.
Voila ton lict, *bouëkra.*
Voila ton manger, *En yérébali.*
Voila ton bruvage, *en batoni.*
Grand mercy, ou bien, *Tao.*
Ouy, *Anhan.*
Non, *Ouä.*
Demain, *Alouka.*
Bon jour, *Mabouë.*
Adieu, *Huichan.*

VI. ORNEMENS & ARMES.

BAbioles ou bagatelles en général, *Cacones.*
Couronne, *Tiamataboni.*
Bague, *Toukábouri.*
Collier, *Eneka.*
Mon collier, *Tenekali.*
Braceler, *Noúrnari.*

Pendant d'oreille, *Narikaëla.*

Ceinture, *Ieconti*, ou *Niranvary.*

Brodequin, *Tichepoulou.*

Peigne de France, *baïna.* C'eſt nôtre mot en Baragoin.

Peigne de roſeaus, *boulèra.*

Mouchoir, *Naïnraglé.*

Miroir, *Chibouchi.*

Epée, *Echoubára.*

Arquebuſe, mouſquet, *Rakábouchou.*

Piſtolet, *Rakábouchou raeu.* Proprement, *petite arquebuſe*, ou *petit mouſquet.*

Canon, *Kaloon.*

Pique, Halebarde, *Ranicha.*

La pointe, H. *Lichibau*, F. *Laboulougou.*

Le milieu, *Lírana.*

Le bout, *Tíona.*

Un arc, H. *Oullaba*, F. *Chimala.* Ces deus mots ſignifient auſſi un *Arbre.*

La corde de l'arc, *Ibitarrou.*

Des fléches, *Alouäni*, *bouleouä*, *Hippé.*

Maſſuë d'armes, dont les Sauvages ſe ſervent dans leurs combats au lieu d'épée, *bouttou.*

VII. ANIMAUS de terre, d'eau, ET D'AIR.

CHien, *Anly.*

Chienne, *Ouëllé anly.* Proprement, *femelle de chien.*

Pourceau, *bouïrokou.* Ils le nomment quelquefois auſſi, *Coincoin.*

Guenon, ou barbuë, *Alouäta.*

Tortuë, *Catallou:* & en Baragoin, *Tortille.*

Gros lezard, *Ouâyamaka*, c'eſt le même que d'autres Indiens apellent *Iganas.*

Petit lezard, ou Gobe mouche, *Oulleouma.*

Rat, *Karattoni.*

Chat, *Méchou.*

Soldat ou eſcargot, *Makeré.*

Fourmis, *Hague.*

Araignée, *Koulaëlé.*

Serpent, *Héhué.*

Couleuvre, *Coulonbéra.* De l'Eſagnol.

Scorpion, *Akourou.*

Poiſſon, *Authe.* Et en langage corrompu, *Pisket.*

Coquillage, Vignotage. Ils diſent le poiſſon, & ils ajoutent, *Ora*; Comme qui diroit, *la coque*, ou *la couverture du poiſſon.* Ainſi, *Ouattabo-*

tabouï ora, c'eſt ce que nous apellons communément un *Lambis*.

Mouſquite, ou eſpece de moucheron, *Aëtera*.

Autre eſpéce de moucherons, nommez communément *Maringoins*, & connus ſous ce nom-là, *Malü Kalábala*. Qui ont les pieds blancs.

Mouche, *Huërê-huëré*.

Mouche luiſante, *Cogouyou*, cela ſe rapporte au *Cocuyos* d'autres Indiens.

Oiſeau, *Tónoulou*.

Coq-d'Inde, *Ouekelli pikaka*.

Poule d'Inde, *Ouëllé pikaka*.

Poule commune, *Kayou*

Canne, *Kanarou*.

Oiſon, *Iriria*.

Perroquet, *Kouléhuec*.

Pigeon, *Ouákoukouä*.

Tourte, *Oulleou*.

Perdrix, *Ouällami*.

Plume, *Toubanna*. C'eſt auſſi une feüille.

Aile, ou bras, *Tarreunâ*.

Bec, ou bouche, *Tiouma*.

Pied ou patte, *Tôugouti*.

VIII. ARBRES & PLANTES.

ARbre, *Huëhuë*.

Plante, *Ninânteli*.

Fleur, *Illehuë*.

Fruit, ou graine, *Tün*.

Feüille, *Toubanna*. C'eſt auſſi une *plume*.

Branche, *Touribouri*.

Epine, ſcion, *Huëhuë you*. Proprement, *le poil de l'arbre*, ou, *Huéhué akou* : comme ſi vous diſiez, *Les yeus de l'arbre*.

Une Foreſt, *Arabou*.

Figues, *Backôukou*.

Ils nomment les Oranges & les Citrons comme nous, parce que ces fruits leur ſont venus de l'Europe.

Caſſier, ou Canificier, *Malimali*.

Cotton, *Manöulou*.

Cottonier, *Manöulou akeccha*.

Raiſinier, *Ouliem*.

Raquette, fruit ainſi nommé par les François, *Batta*.

Gros chardon, nommé Torche ou Cierge, *Akoulerou*.

Tabac, *Youli*.

Melon, *Battia*.

Pois ou féve, *Manconti*.

Canne, ou roſeau, en général, *Mamboulou*, *Tikasket*.

Canne de Sucre, *Kaniche*.

Jus de Cannes, ou vin de Cannes, *Kanichira*.

Sucre, *Choucre*. C'eſt nôtre mot même, en Baragoin.

Une herbe, *Kalao*.

Racine à manger, *Torolé*.

IX. CHOSES ELEmentairés & inanimées.

LE Ciel, & une Neë, *Oubékou.*
Nuage blanc, *Allirou.*
Nuage noir, *Ouälliòn.*
Brouillart, *Kemerei.*
Etoille, *Ouäloukouma.*
Soleil, H. *Huyeyou*, F. *Káchi.*
Lune, H. *Nonum*, ce qui signifie auſſi la terre, F. *Káti.*
Journée, *Lihuyeouli.*
Clarté & reſplendeur, *Lalloukone.*
Lumiére, *Laguenani.*
Nuit, *Ariáboù.*
Ténébres, *bourreli.*
Il eſt jour, *Haloukaali.*
Il eſt nuit, *boureokaali.*
Air, *Naouäraglé.*
Vent, *bebeité*, il ſignifie auſſi *l'air* quelquefois.
Feu, *Ouättou.*
Cendre, *balliſſi.*
Pluye, *Konóboui.*
Greſle, glace, neige. Ils ne les connoiſſent pas.
Hyver, leur eſt inconnu tout de même.
Eté, *Liromouli.*
Le froid, *Lamoyenli.*
Le chaud, *Loubacha.*
Le beau-tems, *Ieromonnéeli.* ils l'appellent auſſi du nom de l'Eté.
Il fait beau-tems, *Hueôumeti.*
Il fait mauvais-tems, *Yeheuméti.*
Tonnerre, *Ouälou ouyoulou.*
Le bruit du tonnerre, *Trtrguetenni.*
Tempeſte, *Youâllou, bointara, Ourogan:* qui eſt le nom le plus commun.
Arc-en-ciel, *Alamoulou*, ou *Youlôuca*; comme qui diroit, *Plume*, ou *pannache de Dieu.*
Une montagne, *Ouëbo.*
Une vallée, *Taralironne.*
Le montant, *Tagreguin.*
Une plaine, *Liromonobou.*
Eau, riviére, *Tôna.*
Etang, *Taônaba.*
Source, fontaine. *Taboulikani.*
Puits, *Chiekáti.*
Ruiſſeau, *Tipouliri.*
Mer, H. *Balanna*, F. *Balaouá:*
Terre, H. *Nonum.* Cela ſignifie auſſi la Lune, F. *Monä.*
Excrément, *Itika.*
Sable, *Sáccao.*
Chemin, *Ema.*
Pierre, *Tèbou.*
Rocher, *Emétali.*
Ile, *Oubao.*
Terre ferme, ou Continent, *balouë.*
Du bois, *Huéhué*, il ſignifie auſſi un *Arbre.*
Du fer, *Crábou.*
De l'or & de l'argent, *boulâta.*
De l'airin, *Tialapirou.*
Du letton, *Kaouänam.*
Un trou, *Toullepen*, cela ſignifie auſſi une *fenétre.*
Une rade, *beya*, c'eſt le mot de *baye* un peu changé.

X. Cho-

X. CHOSES SPIRITUELLES, ou de Religion.

L'Ame eſt exprimée par le même mot qui ſignifie le *cœur*. Voyez au titre des parties du corps humain.

Un Eſprit, H. *Akambouë*, F. *Opoyem*. Ces noms ſont généraus. C'eſt pourquoy ils s'appliquent parfois à l'Eſprit de l'homme. Mais ils ſont donnez en particulier aus bons eſprits ; au moins que les Caraïbes eſtiment tels, & qui leur tiennent lieu de Dieus.

Bon eſprit, qu'ils tiennent pour une Divinité, & dont chacun d'eus a le ſien pour ſon Dieu en particulier, eſt auſſi nommé, *Icheïri*, qui eſt le mot des hommes ; & *Chemün*, qui eſt celuy des femmes, & dont le pluriel eſt *Chemignum*. De ſorte que ces mots répondent à celuy de *Dieu*, & des *Dieus*.

Mon bon eſprit, ou, mon Dieu, H. *Icheïrikou*, F. *Néchémérakou*.

Eſprit malin, ou Diable. Hõmes & femmes l'appellent, *Maboya*, comme prononcent tous nos François : Mais les Caraïbes prononcent icy le B. un peu à l'Allemande, cõme ſi nous écrivions, *Mapoya*.

Ils donnent auſſi le nom de *Maboya* à de certains champignons, & à de certaines plantes de mavaiſe odeur.

Le Diable ou l'eſprit malin eſt icy : Sauvons nous crainte de luy, *Maboya Kayeu-eu : Kaima loari*. Ils ont accoutumé de dire cela, lors qu'ils ſentẽt une mauvaiſe odeur.

Offrandes qu'ils font aus faus Dieus, ou aus Demons, *Anacri*.

Invocation, priére, cérémonie, adoration. Ils ne ſavent ce que c'eſt.

FIN.

TA-

TABLE
DES CHAPITRES
&
DES ARTICLES,
Du premier Livre de cette Hiſtoire des Antilles.

CHAPITRE PREMIER.

DE la ſituation des Antilles en general : de la Temperature de l'air ; de la nature du païs & des Peuples qui y habitent. Pag. 1

CHAPITRE II.

De chacune des Antilles en particulier. pag. 7

Article premier, de l'Ile de *Tabago.* 7
Article ſecond, de l'Ile de la *Grenade.* 9
Article troiſiéme, de l'Ile de *Bekia.* 10
Article quatriéme, de l'Ile de *Saint Vincent.* 10
Article cinqùiéme, de l'Ile de *la Barboude.* 11
Article ſixiéme, de l'Ile de *Sainte Lucie.* 12
Article ſettiéme, de l'Ile de *la Martinique.* 13

CHAPITRE III.

Des Iles Antilles qui s'étendent vers le Nord. pag. 20

Article premier, de l'Ile de *la Dominique.* 20
Article ſecond, de l'Ile de *Marigalante.* 21
Article troſiéme, des Iles des *Saintes & des Oiſeaus.* 22
Article quatriéme, de l'Ile de *la Deſirade.* 23
Article cinquiéme, de l'Ile de *la Gardeloupe.* 23
Article ſixiéme, de l'Ile *d'Antigoa.* 26
Article ſettiéme, de l'Ile de *Mont-ſerrat.* 27
Article huitiéme, de l'Ile de *la Barbade*, & de *la Redonde.* 27
Article neufiéme, de l'Ile de *Nieves.* 28

CHA-

CHAPITRE IV.

De l'Ile de Saint Christofle en particulier. pag. 30

CHAPITRE V.

Des Iles de dessous le Vent. pag. 40

Article premier, de l'Ile de *Saint Eustache.* Pag. 40
Article second, de l'Ile de *Saint Bartelemy.* 42
Article troisiéme, de l'Ile de *Saba.* 43
Article quatriéme, de l'Ile de *Saint Martin.* 43
Article cinquiéme, de l'Ile de *l'Anguille.* 45
Article sixiéme, de l'Ile de *Sombrere, d'Anegade & des Vierges.* 45
Article settiéme, de l'Ile de *Sainte Croix.* 46

CHAPITRE VI.

Des Arbres qui croissent en ces Iles dont on peut manger le fruit. pag. 47

Article premier, *Des Orangers Grenadiers & Citroniers.* 47
Article second, *Du Goyauier.* 48
Article troisiéme, *Du Papayer.* 49
Article quatriéme, *Du Momin.* 51
Article cinquiéme, *Du Iunipa.* 52
Article sixiéme, *Du Raisinier.* 53
Article settiéme, *De l'Acajou.* 54
Article huitiéme, *Des prunes d'Icaque.* 56
Article neufiéme, *Des Prunes de Monbain.* 57
Article dixiéme, *Du Courbary.* 58
Article onziéme, *Du Figuier d'Inde.* 58
Article douziéme, *Du Cormier.* 59
Article treiziéme, *Du Palmiste Epineus.* 60
Article quatorziéme, *Du Palmiste franc.* 61
Article quinziéme, *Du Latanier.* 64
Article seiziéme, *Du Cocos & du Cacao.* 65

TABLE.

CHAPITRE VII.

Des Arbres qui ſont propres a bâtir : où qui ſervent à la Menuyſerie : ou a la Teinture. pag. 67

Article premier, *De deus ſortes d' Acajou.* 67
Article ſecond, *De l' Acomas.* 69
Article troſiéme, *Du bois de Roſe.* 69
Article quatriéme, *Du bois d'Inde.* 71
Article cinquiéme, *De pluſieurs bois rouges qui ſont propres à bâtir, & des bois de fer.* 72
Article ſixiéme, *De pluſieurs Arbres dont le bois eſt propre à la Teinture.* 73
Article ſettiéme, *Du Roucou.* 74

CHAPITRE VIII.

Des Arbres qui ſont utiles à la Medecine. Et de quelques autres dont les Habitans des Antilles peuvent tirer de grands avantages. pag. 76

Article premie, *Du Caſier ou Canificier.* 77
Article ſecond, *Des nois de Medecine.* 79
Article troiſiéme, *Du bois de Canelle.* 80
Article quatriéme, *Du Cottonnier.* 81
Article cinquiéme, *Du Savonnier.* 82
Article ſixiéme, *Du Paretuvier.* 82
Article ſettiéme, *Du Calebaſſier.* 83
Article huitiéme, *Du Mahot.* 85

CHAPITRE IX.

Des Arbriſſeaus du païs qui portent des fruits, ou qui pouſſent des racines qui ſont propres à la nourriture des Habitans, ou qui ſervent à d'autres uſages. pag. 87

Article premier, *Du Manioc.* 88
Articles ſecond, *Du Ricinus ou Palma Chriſti.* 90
Article troiſiéme, *Des Bananiers & Figuiers.* 90

Article quatriéme, *Du bois de Coral.* 93
Article cinquiéme, *Du Iasmin & du bois de chandelle.* 94

CHAPITRE X.

Des Plantes, Herbages, & Racines de la terres de Antilles. 94

Article premier, *De trois sorte des* Pyman. 95
Article second, *Du Tabac.* 96
Article troisiéme, *De l'Indigo.* 98
Article quatriéme, *Du Gingembre.* 99
Article cinquiéme, *Des* Patates. 100
Article sixiéme, *De l'Ananas.* 102
Article settiéme, *Des Cannes de Sucre.* 105

CHAPITRE XI.

De quelques autres rares productions de la terre des Antilles, & de plusieurs sortes de legumes, & de Fleurs qui y croissent. pag. 107

Article premier, *Des Raquettes.* 107
Article second, *Du Cierge.* 109
Article troisiéme, *De plusieurs sorte de Lienes.* 109
Article quatriéme, *Des Herbes toujours vives.* 110
Article cinquiéme, *Des plantes sensibles.* 110
Article sixiéme, *De plusieurs sortes de* Pois. 112
Article settiéme, *Des Féves & Faseoles.* 113
Article huitiéme, *Des* Plantes *& Herbes qui peuvent avoir leur usage en la Medecine ou au menage.* 114
Article neufiéme, *Des Melous d'eau.* 115
Article dixiéme, *Des Lys des Antilles.* 116
Article onziéme, *De deus sortes de Fleurs de la* Passion. 117
Article douziéme, *De l'Herbe de Musc.* 120

CHAPIRTE XII.

De cinq sortes de bestes à quatre pieds, qu'on a trouvé dans ces Iles. pag. 121

Article premier, *De l'Opassum.* 121
Article second, *Du Iavaris.* 122

Article troiſiéme, *Du Tatou.* 123
Article quatriéme, *De l'Agouty.* 123
Article cinquiéme, *Des Rats muſquez.* 124

CHAPITRE XIII.

Des Reptiles qui ſe voyent en ces Iles. pag. 126

Article premier, *De pluſieurs eſpeces de Serpens & des Couleuvres.* 126
Article ſecond, *Des Lezars.* 128
Article troiſiéme, *Des Anolis.* 130
Article quatriéme, *Des Roquets.* 131
Article cinquiéme, *Des Mabouias.* 131
Article ſixiéme, *Des Goubes Mouches.* 132
Article ſettiéme. *Des Brochets de terre.* 133
Article huitiéme, *Des Scorpions & d'une autre eſpece de dangereus Reptiles.* 134

CHAPITRE XIV.

Des Inſectes qui ſont communs aus Antilles. pag. 136

Article premier, *Des Soldats & des Limaçons.* 136
Article ſecond, *Des Mouches Lumineuſes.* 138
Article troiſiéme, *Des Falanges.* 141
Article quatriéme, *Des Millepieds.* 143
Article cinquiéme, *Des Araignées.* 143
Article ſixiéme, *Du Tigre volant.* 144
Article ſettiéme, *Des Abeilles & de quelques autres Inſectes.* 145

CHAPIRTE XV.

Des Oiſeaus les plus conſiderables des Antilles. pag. 147

Article premier, *Des Fregates.* 147
Articles ſecond, *Des Fauves.* 148
Article troiſiéme, *Des Aigrettes & de pluſieurs autres Oiſeaus de Mer & de Riviere.* 149
Article quatriéme, *Du Grand Goſier.* 149
Article cinquiéme, *Des Poules d'eau.* 150

Article sixiéme, *Des Flammans*, 151
Article settiéme, *De l'Hirondelle de l'Amerique.* 152
Article huitiéme, *De plusieurs Oiseaus de Terre.* 153
Article neusiéme, *Des Arras.* 154
Article dixiéme, *Des Canides.* 155
Article onziéme, *Des Perroquets.* 157
Article douziéme, *Des Perriques.* 157
Article treiziéme, *Du Tremblo.* 158
Article quatorziéme, *Du Passereau de l'Amerique.* 158
Article quinziéme, *De l'Aigle d'Orinoque.* 159
Article seiziéme, *Du Mansseny.* 159
Article dixsettiéme, *Du Colibry.* 160

CHAPITRE XVI.

Des Poissons de la Mer, & des Rivieres des Antilles. pag. 167

Article premier, *Des Poissons volans.* 167
article second, *Des Perroquets de Mer.* 169
article troisiéme, *De la Dorade.* 170
article quatriéme, *De la Bonite.* 171
article cinquiéme, *De l'Aiguille de Mer.* 171
article sixiéme, *De plusieurs autres poissons de la Mer & des Rivieres.* 172

CHAPITRE XVII.

Des Monstres Marins qui se trouvent en ces quartiers. pag. 174

article premier, *De l'Espadon.* 174
article second, *Des Marsouïns:* 175
article troisiéme, *Du Requiem.* 175
article quatriéme, *De la Remoro.* 177
article cinquiéme, *Du Lamantin.* 178
article sixiéme, *Des Baleines & autres monstres de mer,* 179
article settiéme, *Des Diables de Mer.* 180
article huitiéme, *De la Becune.* 181
article neusiéme, *De la Becasse de Mer.* 182
article dixiéme, *De l'Herisson de Mer.* 182

TABLE.

CHAPITRE XVIII.

Description particuliere d'une Licorne de Mer, qui s'échoua à la rade de l'Ile de la Tortuë en l'an 1644. Avec un recit curieux par forme de comparaison & de digression agreable, touchant plusieurs belles & rares cornes qu'on a apportées, depuis peu du d'étroit de Dauis : Et de la qualité de la Terre, & des Mœurs des Peuples, qui y habitent. pag. 184

CHAPITRE XIX.

Des Poissons couverts de Croutes Dures, au lieu de Peau, & d'écailles : de plusieurs rares Coquillages : & de quelques autres belles productions de la Mer, qui se trouvent aus costes des Antilles. pag. 205

article premier, *Des Homars.* 206
article second, *De l'Araignée de mer.* 206
article troisiéme, *Des Cancres.* 207
article quatriéme, *Du Burgau.* 207
article cinquiéme, *Du Casque.* 208
article sixiéme, *Du Lambis,* 208
article settiéme, *Des Porcelaines.* 209
article huitiéme, *Des Cornets de Mer.* 210
article neufiéme, *Des nacres de Perles.* 211
article dixiéme, *De plusieurs autres sortes de Coquillages.* 23
article onziéme, *D'un Coquillage couvert de notes de musique.* 214
article douziéme, *Des Pierres aus yeux.* 215
article treiziéme, *Des Pommes de Mer.* 217
article quatorziéme, *Des Etoiles de mer.* 117

arti-

article quinziéme, Des *Arbres de mer.* 218
article seiziéme, Des *Pannaches de mer.* 218

CHAPITRE XX.

De *l'Ambre-gris : de son Origine & des marques de celuy qui est bon & sans mélange.* pag. 220

CHAPITRE XXI.

De *quelques Animaus Amfibies qui sont communs en ces Iles.* pag. 225

article premier, Du *Crocodille.* 225
article second, Des *Tortuës franches.* 228
article troisiéme, Des *Tortuës qu'on appelle Caoüannes.* 231
article quatriéme, Des *Tortuës qu'on appelle Carets.* 231
article cinquiéme, De *la fasson qu'on pesche les Tortuës, & tous les autres gros Poissons des Antilles.* 232
article sixiéme, Des *Tortuës de terre & d'eau douce.* 234

CHAPITRE XXII.

Contenant les descriptions particulieres de plusieurs sortes de Crabes qui se trouvent communement sur la terre des Antilles. pag. 237

article premier, Des *Crabes qu'on nomme Tourlourou.* 237
article second, Des *Crabes blanches.* 258
article troisiéme, Des *Crabes peintes.* 258

CHA-

CHAPITRE XXIII.

Des Tonnerres : des Tremblemens de Terre ; & des Tempeſtes qui arrivent ſouvent en ces Iles. pag. 242

article premier, *Des Tonnerres.* 243
article ſecond, *Des Tremblemens de terre.* 243
article troiſiéme, *D'une Tempeſte que les Inſulaires appellent Ouragan.* 243

CHAPITRE XXIV.

De quelques autres incommoditez du païs, & des remedes qu'on y peut apporter. pag. 249

article premier, *Des Mouſtiques, & des Maringoins.* 249
article ſecond, *Des Gueſpes & des Scorpions.* 250
article troſiéme, *Des Arbres de Mancenille.* 251
article quatriéme, *Des Pous de bois.* 254
article cinquiéme, *Des Ravets.* 255
article ſixiéme, *Des Chiques.* 256
article ſettiéme, *Remedes contre la morſure des Serpens venimeus, & contre les autres poiſons tant de la terre que de la mer des Antilles.* 258
article huitiéme, *De l'Ecume de mer.* 261
article neufiéme, *Des Rats qui ſont communs en ces Iles.* 261

TABLE

Des Chapitres du second Livre de cette Histoire.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Etablissement des Habitans Etrangers dans les Iles de Saint Christofle, de Niéves de la Gardeloupe, de la Martinique, & autres Iles Antilles. pag. 265

CHAPITRE II.

De l'Etablissement des François dans les Iles de Saint Bartelemy, de Saint Martin, & de Sainte Croix. 284

CHAPITRE III.

De l'affermissement de la Colonie Françoise de la Gardeloupe, par la paix qui fut faite avec les Caraïbes de la Dominique en l'an 1640. 291

CHAPITRE IV

Du Trafic & des occupations des Habitans Etrangers du païs: Et premierement de la culture & de la preparation du Tabac. 303

CHAPITRE V.

De la maniere de faire le Sucre, & de preparer le Gingembre, l'Indigo & le Cotton. 311

CHAPITRE VI.

Des Emplois les plus honorables des Habitans Etrangers des Antilles: de leurs Esclaves, & de leur Gouvernement. 318

CHAPITRE VII.

De l'Origine des Caraïbes Habitans naturels du Païs. 324

TABLE.

CHAPITRE VIII.

Digreſſion de la Nature du Païs des Apalachites, de leurs mœurs, & de leur Religion ancienne & nouvelle. pag. 353

CHAPITRE IX.

Du Corps des Caraïbes & de leurs Ornemens. 380

CHAPITRE X.

Remarques ſur la langue des Caraïbes. 392

CHAPITRE XI.

Du Naturel des Caraïbes, & de leurs mœurs. 400

CHAPIRTE XII.

De la ſimplicité naturelle des Caraïbes. 408

CHAPITRE XIII.

De ce qu'on peut nommer Religion parmy les Caraïbes. 413

CHAPITRE XIV.

Continuation de ce qu'on peut appeller Religion parmy les Caraïbes : de quelques unes de leurs Traditions : & du ſentiment qu'ils ont de l'immortalité de l'ame. 423

CHAPITRE XV.

Des Habitations & du Ménage des Caraïbes. 438

CHAPITRE XVI.

Des Repas ordinaires des Caraïbas. 441

CHAPITRE XVII.

Des Occupations & des Divertiſſemens des Caraïbes. 450

CHA-

TABLE.

CHAPITRE XVIII.

Du Traittement que les Caraïbes font à ceus qui les vont visiter. pag. 457

CHAPITRE XIX.

De ce qui tient lieu de Police chez les Caraïbes. 463

CHAPITRE XX.

Des Guerres des Caraïbes. 469

CHAPITRE XXI.

Du Traittement que les Caraïbes font à leurs prisonniers de guerre. 480

CHAPITRE XXII.

Des Mariages des Caraïbes. 488

CHAPITRE XXIII.

De la Naissance & de l'Education des Enfans des Caraïbes. 494

CHAPITRE XXIV.

De l'Age ordinaire des Caraïbes, de leurs maladies, des Remedes dont ils se servent pour recouvrer la santé, de leur mort, & de leurs funerailles. 502

Fin de la Table des Chapitres de cette Histoire.

CHAPTER XIII.

CHAPTER XIV.

CHAPTER XV.

CHAPTER XVI.

CHAPTER XVII.

CHAPTER XVIII.

D4

882

AYER
1000
R6
1658